This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 946,864

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXIX

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXIX

805
R46
L76
v. 29-30

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

—

1896

805
1946
L76
v.29

TABLE GÉNÉRALE

DU TOME VINGT-NEUVIÈME

Pages

Un souvenir de Chavée, par Julien Vinson 1
Les jeux floraux de l'Association basque en 1895, par Julien Vinson 14
Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques : II. Abraham, par Mlle M. Berthet..... 21
Bayonne et le pays basque, par Julien Vinson.. 45
Notes diverses de linguistique indo-européenne, par Paul Regnaud 58
Le Catéchisme de l'Empire, note complémentaire, par Julien Vinson. 61
Langues océaniennes et transgangétiques, par H. de Charencey 85
Les Étrusques, par André Lefèvre..... 97, 173
La question de l'évolution linguistique, par Paul Regnaud..... 148
Étymologie du latin *spes*, par Paul Regnaud..... 154
La science du langage et la méthode, par Julien Vinson..... 156
Bibliographie linguistique. Le recueil des proverbes basques de 1596, par M. Julien Vinson..... 201
Les Galibis, par Aristide Marre.....220, 261
Linguistique indo-européenne, par Paul Regnaud.. 248
Étymologies euskariennes, par H. de Charencey.. 339

Pages

Nécrologie. — Abel Hovelacque, par Julien Vinson.... 66

Varia. — Les noms de lieux de Madagascar..... 79
— Étymologies..... 81
— Cuisine indienne.....168, 350
— Pierre Lesca, poète Bayonnais.. 170
— Le style et les pronoms relatifs..... 258
— Sottise et ignorance..... 260

Bibliographie. — P. Regnaud. Éléments de grammaire comparée du grec et du latin, par J. Vinson 68
— H. Léon. Histoire des Juifs de Bayonne, par J. Vinson..... 70
— E. S. Dodgson. Inscriptions basques, par J. Vinson.. 165
— A. Marre. Vocabulaire des principales racines malgaches, par J. Vinson..... 255
— L. Clédat. Grammaire classique de la langue française, par J. Vinson..... 256
— Bibliotheca selecta de autores vascongados, tomo I, par J. Vinson..... 348

Actes de la Société philologique..... ... 77
Bulletin de la Société de Pau.....77, 253
Mémoires de la Société finno-ougrienne 78

Langues étudiées

Basque, p. 14, 45, 165, 201, 339, 348.
Breton, p. 62.
Espagnol, p. 64.

Étrusque, p. 97, 173.
Fang, p. 77.
Finno-ougrien, p. 78.
Français, p. 65, 81, 170, 256, 258.
Galibi, p. 220, 261.
Grec, p. 68.
Hébreu, p. 21, 70.
Indo-européen, p. 57, 248.
Italien, p. 1.
Latin, p. 68, 154.
Linguistique générale, p. 148, 156.
Maléo-polynésien, p. 85.
Malgache, p. 79, 255.
Tamoul, p. 168.
Turc, p. 78.

Auteurs

Mlle M. Berthet, p. 21.
H. de Charencey, p. 85, 339.
M. Guilbeau, p. 14.
André Lefèvre, p. 97, 173.
Aristide Marre, p. 220, 261.
Paul Regnaud, p. 57, 148, 154, 248.
Julien Vinson, p. 1, 20, 45, 61, 66, 68, 78, 156, 165, 168, 170, 201, 253, 258, 260, 348, 350.

CHALON-SUR-SAÔNE. — IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

27-30

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 JANVIER 1896

1 27

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 1

Pages

Un souvenir de Chavée..... 1
Les Jeux Floraux de l'Association basque en 1895... 14
Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques : Abraham, par Mlle M. Berthet..... 21
Bayonne et le pays basque par Julien Vinson..... 45
Notes diverses par Paul Regnaud..... 57
Le Catéchisme de l'Empire (note complémentaire), par J. Vinson..... 61
Nécrologie. Abel Hovelacque..... 66
Varia. I. Les noms de lieux de Madagascar..... 79
II. Étymologies..... 81

BIBLIOGRAPHIE

G. Regnaud. *Éléments de grammaire comparée du Grec et du Latin.* (J. Vinson.)..... 68
H. Léon. *Histoire des Juifs de Bayonne.* (J. Vinson.). 70
Actes de la Société philologique..... 77
Bulletin de la Société de Pau..... 77
Mémoires de la Société finno-ougrienne..... 78

- 5+
239

UN SOUVENIR DE CHAVÉE

Une de ces dernières après-midi, je bouquinais tranquillement, méditant *nescio quid nugarum*, le long des quais qui pour moi remplacent avantageusement la Voie Sacrée, lorsque mes yeux tombèrent sur trois petits volumes perdus dans un amas de livres sans intérêt et sans valeur. Revêtus d'une reliure à la mode de 1835, ils portaient sur le dos ce seul titre : DANTE. Comme mon père, qui le premier a traduit tout l'*Enfer* en terza-rima française, possède une assez belle collection dantesque, je ne néglige rien de ce qui touche au vieil Alighieri. J'ouvris donc aussitôt le premier des trois petits in-douze que le hasard me présentait : c'était une édition médiocre et vulgaire, d'Avignon, Seguin, 1816; mais, à ma grande surprise, les gardes, les marges, le texte même, étaient couverts de notes, de signes, de marques, de traits à l'encre, au crayon noir, aux crayons bleu, vert et rouge; il n'y avait pas à s'y tromper : ces trois volumes avaient appartenu à Chavée, avaient longtemps demeuré entre ses mains, l'avaient accompagné dans plusieurs voyages. Comment se trouvaient-ils là, nobles épaves errantes sur un vaste gouffre?

Je m'empressai de les acheter et, de retour chez

moi, je me mis aussitôt à les parcourir, pour chercher, dans ces annotations multiples, l'idée de celui qui les avait inscrites. Beaucoup sont d'ordre philosophique, métaphysique même; d'autres sont purement linguistiques, et, au milieu, des noms, des adresses, des mots isolés, révèlent des préoccupations profanes. Il m'a paru que plusieurs de ces *graffiti* méritaient d'être relevés.

Au verso de la première garde, dont le recto est couvert de papier marbré, Chavée a écrit en capitales de bas en haut : « A buòn intenditor poche parole. La prattica val più della grammatica » et, au-dessous, de son écriture ordinaire : « Die Erfahrung ist die beste Lehrerinn. » Sur le même feuillet, au crayon, il y a ceci : « Il n'était ni Guelfe (...?...), ni Gibelin (impénitent), il voulait la fin de tout, le châtiment par la reconstitution de l'Empire romain. Ainsi, bien que Pise fût gibeline, Dante la condamne..... pour les siens qu'elle laisse insulter » et plus bas : « Anc. ang. bogett, bougett, budget (sac), f. bouge, bolgia. » Par-dessus, au crayon vert : « VAE = ουαι, αναι, quaja » et au crayon rouge : « gr. BHR = spr, » « Inf. V, 3. » Sur le feuillet suivant, au recto, en travers, est cette note qui répond à celle de la page précédente : « parce que, selon lui, les uns comme les autres étaient usurpateurs des droits impériaux. Chi domando chi fósso d'ove andassi. » Au-dessous, on lit, écrites de toutes les façons, les notes : « l'usanza, l'abitudine, l'habitude de prendre une IDÉE comme une monnaie, de la peser et de la regarder en tout

sens, de lui dire : Qui es-tu? et de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire est une excellente *habitude*, » et de bas en haut : « O let me not be mad, not mad, sweet heaven! — Keep me in temper[1]! » Au verso, Chavée a tracé un petit plan; il a noté diverses adresses et la mention d'un mariage; il a écrit ensuite : « circa al dire — quanto, a..... » « Mi è forza contre-

1. Ces vers de Shakespeare étaient cités dans un article de la *Revue contemporaine* du 15 juin 1863 (t. XXXIII, p. 750 à 774) sur les asiles d'aliénés en Angleterre. L'auteur, M. North Peat, y citait plusieurs pièces de vers composées par des fous; j'ai retenu la suivante qui était signée *William :*

Oh! had she been but false and proud,
I would not now repine;
Nor grieve the cup of proffered bliss
Was never to be mine!
But no! she was as good as fair
No accent ever fell
From her that did not breathe of faith,
So true was Isabel.

I saw her in her infant years,
I watched her in her prime,
And still the more she grew, the more
My love did grow with time!
But now all that has passed away,
And broken is the spell
That bound my heart and being with
My charming Isabel.

Oh! had it been the loss of friends
Or wealth, I would not mourn;
For other friends might fill the void
And wealth again return.
But, no, a greater grief is mine
That fancy's self can tell,
For life to me is all a void
Without my Isabel.

tanto », « lo SGOMBRO, maquereau, SOGLIAS, sogliòla, solle », « KVA, ÇVI, CUMULO », et à la page suivante : « coitare, coitoso, tracotanza, & oltracotanza, VIII, 124; IX, 93; cónto (1) = cognitus, cónto (2) = comptus p. p. de comere; concio par comtius, X, 39; conto (3) computus. » Au verso : « Nulla giammai si distrugge in Natura », « fantasmi d'oggetti esterni », « fongi », « fotographa », « eseguità », « simulacre d'azconi », « schizzi di divis detta spazza... » Sur le feuillet de titre : « Può cambiarsi e cambia di continuo la forma delle cose, ma la sostanza rimane eterna. »

Plus loin, sur le faux titre : « Inferno » il a mis : « Un Borbone si trova LÀ IN PUNTO precisa INCIAMPATO, INCAGLIATO, ECHOVÉ, come il papa SULLA RIVA del passato. nel 1873. »

Des annotations au texte même de l'*Enfer*, je ne retiens que les principales. A la suite des sommaires, Chavée a écrit : « Purg. XXXII, comine di Beatrice. — Tanto èran gli occhi miei fissi ed attenti, — A disbramarsi la decenne sete, — Che gli altri sensi n' eran tutti spenti. Purg. XXXII — E de ben ti ricordi e vedi lume, — Vedrai te somigliante à quell' inferma, — Che non può trovar posa in su le piume — Ma con dar volta suo dolore scherma. Purg. Canto VI. Sei ultimi versi. »

Au vers 3 du premier chant, *smarrita* donne lieu aux remarques ci-après : « LO SMAGO, MOG, v. fr. marrir (chemin), T. marran, pr. marrjan. » — Au vers 19, *queta* est rapproché de agguatare, guatare et quitare;

s. m. àquato, QUIÈTATA, etc. — Au v. 25, est ajoutée la note : « efficiat, metus recessum quendam animi et fugam; Cicero Tusc. Quæst. lib. IV. » — Aux vers 104-108 du chant II, la suivante : « Diù super flumina confusionis deflevimus. Dantis Epist. ad Henricum VII. » — Aux p. 34-35 (ch. IV) : « ec CV' hic : qui :: ecCe hic : ei; ap. aqui, ECCic, fr. ici. » — Au ch. VII, v. 12, *strupo* est expliqué : « *strupo* en piémont. = troupel, lat. struppus (b. all.) Band. *stroppola*, corde. » — Aux p. 120-121 (ch. XV) : « De vulgari eloquio, I, 6. Nos autem cui mundus est patria velut piscibus aequor. »

Aux p. 142-143 (ch. XVIII), il y a une liste de papes : « Martino IV, poi Honore IV 2 anni, Niccolò IV 3 anni, Celestino V rinunziò poi Bonifazio VIII celebrò in quest' anno 1300 il primo universale e secolar giubileo. Sf. 364 — Dopo il Giubileo, Bonifazio VIII indusse con magnifiche promesse Carlo di Valois (fratello di Pilippi il Bello, re di Francia), quello stesso cui Martino IV donato aveva l' Aragone, as cendere in Italia nella mira vi far di esso il pacificator della Toscana, laurata delle fazioni guelfa (Nera), ghibellina (Bianca) ma..... « Le nom de Thaïs (Taïda) au v. 133 amène cette réflexion : « drudo et druda, tud. drûd, trût; gaél. drûth, mereto, meretrix; triuwi, treu ; triutin, geliebte. »

Au mot *laida* (ch. XIX, v. 82) : « tud. leid, verhaszt; it. laido, laidare, laidere, verletzen, kränken. »

Au v. 118 du ch. XXI, le nom du démon *Alichino* est interprété « *Hellequin*, Helleken, von Hell = die Hölle ».

Au v. 16 du ch. XXIII, *s'aggueffa* est expliqué « d. wifan (= wehen), aggueffare, cp. lat. ad tenere »; au bas de la même page, on lit : « pone un *uom* per lo popolo a martiri. »

Au v. 20 du ch. XXX, *forsennata* est traduit : « forcenée = forsenna, hors de sinne, bouleversée. »

Le v. 67 du ch. XXXI, qui, dans cette édition, est ainsi conçu : *Raphegi mai ämech isabi älmi*, est transcrit : « *Rafe elmai, amech zabi almi* » et traduit : « excelsus erat splendor meus, profundus (factus) fuit; superbia mea — superbia mea (præ cæteris), » et dans les marges on lit en arabe (je transcris littéralement) : *RaF'e 'eLM'A'I 'AMeQ ZaB'I 'ALMI*

رفع الماعى عمق صبعى علمى

Au v. 7 du ch. XXXII, *gabbo* est comparé à : « nord. gall., verspottung; it. gabbare; v. fr. gab, gap. » Les vers 73-74 sont rapprochés de XXXIV, 111. Au v. 125, *buca* donne lieu à ces remarques : « buca et buco, höhlung, s. Rump, BHUG, b. a. bûk, T. buh (Bouch), Rumpf, Bocca; Bolgia (fr. bouge), angl. *budget;* TRABUCare, TRAVER, trou-er; bucca, boca, bouche, bachen. » Au v. 129, *nuca* est comparé à « angl. nock, le coche; notch, entaille, de même que cran ». En marge, on lit : « Cf. LAVernionès, fures, à Lavare, tud. furban, reinigen, d'où *forbire* et *furbo* (nettoyer), fripon, de friper, reiben. T. FURBan, nettoyer. » Au v. 132, *teschio* est expliqué « testulum », et au v. 138, *suso* par « ciccus-suskas-suska = KVAS ». Et en bas, dans la marge : « mansuetus : manso; finitus : fino; inclinatus : chino; de excitatus : desto. »

Au ch. XXXIII, v. 3, *guasto* est rendu par *desto*. Au v. 6, *bhâ* est écrit en face de *favelli*. Au v. 22, *pertugio* est analysé per-tûsu-s + J = y. A propos de *Lune*, v. 26, Chavée a noté *lûce*, *lûna*, *lûme*, *fûme*, *ûmido*, *crûdo*. Le vers 43, à propos de *mòtto*, est ainsi annoté : « M. lat. muttum = mot = MUTH. » Aux vers 65 et 67, il y a : « les 2 dì ; » au v. 79 : « Et pourtant Pise était gibeline ; » au v. 81 : « il convegno, il patto. » Au v. 82, *muóvansi* est traduit *s'ébranlent*. Aux v. 90 et 105, *suso* et *quaggiuso* sont rapprochés et annotés ainsi : « lussuso, quaggiuso + ritroso = retrorsus, retro + versus. »

Au v. 118 du ch. XXXIV, *da man* est commenté *dal principio del m.* Après le dernier vers, dans le blanc de la page, Chavée a écrit : « tal razza, tal ling. » et au-dessous : « Il prugno ci : delle prugne, il mèlo, delle mèle. » Au verso du feuillet, il a mis : « Al V^to^ Canto. In omni adversitate fortunæ infelicissimum genus infortunii est fuisse felicem. Boetius nél libro de Cons. philos. »

Sur le feuillet de garde final, au recto, on peut lire : « E circa al dire qual era (al ferni la descrizione) questa S. S. ed a e forse chi mi rinnuova nel pensiero la paura, è ciò cosa dura e difficile, *ed anche dolorosa;* e nol vo' fare : dirò solo che *è tanto amara* (*la selva*) che morte è poco più. Ma pure a voler trattar — Pietro Fanfani, nell' Etruria. » Au verso : « Al V^to^ Canto : Eneide. V. Columba : Celestes neque commovit alas. Portate dall' impetu dell' affetto più che dalle ali. » Sur la page suivante, je ne relève que : « pecchia = apicula = abeille. »

Le Purgatoire est, naturellement, beaucoup moins annoté que l'Enfer. Sur le feuillet de garde, on lit : « P. F. III, 14 : vr. portée : Élan naïf ! grâce céleste ! inspiration ! Dans les vers les mieux frappés, malgré tant de savants artifices, malgré tant d'art, il y a une gêne, un embarras, un LEST, peut-être qui empêche l'idée de jaillir et de s'envoler. — Court d'haleine et, tranchons le mot, asthmatique. = La littérature raisonnable, directe, logique et noblement bourgeoise du siècle de Louis XIV. = La folie de D. est touchante; elle donne à sa figure je ne sais quelle grâce d'hérétique tendre et hardi, généreux et souffrant. = LA RAPIDITÉ ENTRAINANTE, la mobilité irrésistible. = Il y a des cadavres, d'immenses cadavres, pour lesquels les administrations policières de la sûreté publique n'ont point fait de règlement d'inhumation : ces cadavres-là n'ont d'autres croque-morts que les longues illusions et les longs dégoûts. = Le merveilleux est l'âme de l'épopée. = De volgare eloquio. = Vuole l' unità di lingua per tutta l'Italia, comme unité de forme publique et de gouvernement. = Concentrato pensiero « che di fuor non veni. Fu meglior fabbro del parlar materno. » — « Della lingua volgare di Dante Allighieri libri due tradotti di latino da Trissino. Edit. 1750. »

Aux v. 71-72 du premier ch., si connus : *libertà va cercando,* Chavée a noté : « accus. libertà. »

Aux v. 65-66 du ch. VI, est rappelée la traduction d'A. Deschamps : « Regardant seulement d'un regard calme et sombre — Comme fait un lion qui se repose

à l'ombre; » aux v. 92-93 : « Regnum meum non est de hoc mundo. »

Aux v. 124 à 125 du ch. x : « noi siamo vermi nati a formar l'angele; » aux v. 130-133, les mots *solajo, mensola* et *rancura* sont traduits : « solive, entablement, souffrance. »

Au commencement du ch. xi, est le mot sanscrit *tât.*

Au v. 94 du ch. xv : « modèle de douceur. »

Aux v. 71-72 du ch. xvi : « libre arbitre, LIBERTÉ. Se affatica, s'il fatigue, s'il lutte. »

Aux v. 82-84 du ch. xvii : « PARESSE » et en bas de la page : « Même dans le bien, sans le mouvement, on ne peut devenir meilleur. Un barde gallois du moyen âge. » Au v. 114 : « absolu-éthérien-terrestre. »

Aux v. 16-17 du ch. xviii : « Cœci sunt et duces cœcorum (Math., xv, 14). » Aux v. 52-54 : « Connu seulement par son mode d'action déterminé et constant (Dieu, participe et actif). » Au v. 137, *neque nubent* est commenté : « je ne suis plus l'époux de l'Église. »

Au v. 49 du ch. xx : « *Rev. trim.*, 1863, 375. Contre Aug. Thierry, l'avènement de H. Capet ne fut point une réaction gauloise contre l'élément germanique. Les Capets étaient proches parents des derniers carolingiens et alliés, amis des Othons de Saxe. Ce fut une simple substitution de personnes à laquelle l'élément populaire ne prit aucune part : Robert, fils de Hugues Capet, fut instruit par Gerbert (Sylvestre II). »

En tête du ch. xxiv : « μεθοδος. » Au v. 99 : « Vers de Stace » et au v. 100 : « J'entre assez avant dans

l'ESPACE pour que mes yeux pussent voir de près... »

Aux v. 67-78 : « triste dualisme. »

Au v. 108 du ch. XXVIII : « Touffus » et en bas : « 25 mars, le lendemain de ma conférence *sur les dieux*, B^d des Capucines, 39, 1868. »

Au v. 48 du ch. XXX : « Agnosco veteris vestigia flammæ, Æn. IV. »

Au commencement du ch. XXXII : « Sarvânyangâni mê yânti çrôtratâm kimunêtratrâm. Amaru, 49. »

Sur les pages blanches des gardes finales : « 4 1/2 siècles de force papale, 1068-1414 : 1068, Grégoire VII fait commencer le rôle politique de la PP. 3 terribles luttes de Grég. VII et de Henri IV d'All., 1077-1080. 1300, 1er jubilé universel de Bonif. VIII. 1414, C. Const. d'Hus. H. IV excomm., 1° soumis et humil., 2° révolte. Lutte comtesse Mathilde avec Grégoire VII. » — « Dino Compagni, ami de Dante (par Karl Hildebrand, chez Durand). » — « O mauvais citoyens, qui avez procuré la remise de votre cité, où l'avez-vous conduite? Et toi, Ammanato de Rota Beccarugi. » — « Pron. ÉL = ille, p. 18. » — « Il aura une jolie pierre sur le dos celui-là. Purgat. p. 14, » et enfin une signature : « A. B. 12 février 67, » qui est vraisemblablement de la main d'une Anglaise.

Quant au *Paradis*, les notes y sont encore moins nombreuses et, ce me semble, moins intéressantes. Au sommaire du ch. XVIII, Chavée a écrit DIOVE à côté de *Giove*.

Au v. 51 du ch. II, *fan di Cain* est annoté : « Caïn

portant un fagot; » au v. 79 du ch. III, « essere » est écrit à côté de *esse*, et au v. 96, *co'* est expliqué : « capo, bout. » Au ch. VII, v. 3, le mot *malahoth* est transcrit en hébreu מלאות.

Au v. 40 du ch. IX, *questo centésim' anno* : « dernière année du XIIIe siècle, en 1300, Dante avait 35 ans. » Le verset 70-72 porte en regard un *kaf* hébreu. Le dernier mot du chant *adultèro* est expliqué « Boniface VIII ».

Au ch. X, les versets 109-114 ont en regard un *chin*, un *kaf* et un *mim* hébreux, et *gola* du v. 111 est expliqué « LUBH ». Au v. 53 du ch. XI, au-dessous de *Ascesi*, il y a : « né en 1187, mort en 1227. » Aux v. 119-120 du ch. XII, *loglio* et *arca* sont traduits « ivraie » et « grenier », et, à côté du verset 127-129, on lit : « 17 fév. 1870. »

Au v. 8 du ch. XIII, *basta* s'explique : « est assez étendu. » Au v. 134, *il pruno* « le buisson »; au v. 138, *foce* « port ». Au ch. XIV, v. 21, *rallégrano* « ragaillardissent »; v. 45, *tuttaquanta* « perfetta »; v. 62, *amme* est transcrit en hébreu *amen*, אמן; v. 80-81, *che tra l' altre vedute si vuol lasciar che non seguir' la mente* « que cette vision doit se laisser parmi celles que n'a pu garder ma mémoire ». Au ch. XV, v. 26, « Én. VI »; v. 41-42, « parce que mes conceptions dépassaient l'entendement humain »; v. 117, *pennechio* « quenouille »; v. 148, « à la croisade en 1147 ». Au ch. XVI, v. 19, un *kaf* hébreu; v. 40-42, « né 1106, mort 1147 »; v. 113, *chiesa* « évêché »; v. 140-141, « tu fis mal d'épouser une Donati d'où les 1re

querelles des Guelfes = Gibelins »; v. 154 : « sur fond blanc = papal. »

Au ch. XVII, v. 48 et 55 : « ESILIO, Exil de D.; » v. 125-129 : « Ordre de Cacciaguida, trisaïeul de Dante. » Au ch. XXIV, p. 224 : « FOI, sanskrit *nar;* » au commencement du ch. XXV : « ESILIO; » à la p. 237 : « ESPÉR., sanskrit *nal;* » au commencement du ch. XXVI : « CHARITÉ, sanskrit *naç.* »

Notes éparses sur les gardes finales : « Déjà en Enfer, III, mais surtout en Paradis, I. — Ontologie générale. Guidé par Béatrice. Lucia. Il vero solo. Le chercher sans cesse.— Org. éthé. 1. Nécess.? 2. Possibil.? 3. Réel? — 8e sphère. Les Examens : Pierre. Foi, *nar;* Jacques. Esp., *nal;* Jean. Char., *naç.* »

Les notes de Chavée intéresseront au moins, je l'espère, ses anciens élèves. Ils y retrouveront la pensée du maître et ce mélange de mysticisme et de science positive qui était le résultat de son éducation sacerdotale. Quant à moi, j'ai toujours considéré avec respect les traces d'une main intelligente; il me semble que ces livres inertes, que ces mots griffonnés à la hâte, s'animent sous les regards qui les interrogent et rappellent que la substance est éternelle, qu'elle ne périt point, mais se transforme seulement. Ce qui a vécu, ce qui a aimé, ce qui a souffert, se décompose pour revivre ailleurs, souffrir et penser encore; et tout dans la nature peut à bon droit redire avec l'arbre sanglant du septième cercle de l'*Enfer :*

> Uomini fummo, ed or sem fatti sterpi;
> Ben dovrébb' esser la tua man più pia!

P.-S. — Ce n'est pas la première fois que je retrouve sur les quais un livre ayant appartenu à Chavée. Dans son horreur des habitudes bourgeoises, il n'avait pas plus de bibliothèque qu'il ne portait de pantoufles. Aussi, ses livres étaient-ils épars chez lui sur des tables, sur des chaises, à la merci du premier venu. Après sa mort, ses élèves ont reçu chacun, de sa digne veuve, quelques-uns des ouvrages qui restaient. Parmi ceux qui m'avaient été attribués figurait le premier volume de l'édition romanisée du Rg-Véda, par Th. Aufrecht (Berlin, 1861, in-8°) : le 26 juin 1891, je trouvai, sur le quai Voltaire, au prix de 0,75, le second volume du même exemplaire, dans la même reliure et avec les notes caractéristiques de Chavée.

J. V.

LES JEUX FLORAUX

DE L'ASSOCIATION BASQUE

EN 1895

Espelette était en fête mardi dernier 24 courant. Le matin, concours agricole des deux cantons d'Ustaritz et Espelette qui a eu un succès complet ; et l'après-midi, les jeux floraux que l'Association Basque célèbre annuellement.

Le banquet de l'Association a eu lieu à midi à l'Hôtel Halsouet. Tous les membres sociétaires avaient tenu à assister à ces agapes fraternelles.

Au dessert, l'honorable député Harriague ouvre la série des toasts en buvant à la prospérité de l'Association. M. Julien Vinson, professeur à l'École des Langues orientales à Paris, et membre de l'Association, dans une improvisation éloquente, fréquemment applaudie, fait appel à tous les Basques de cœur, qu'il voudrait voir autour de la bannière de la Société, qui n'a qu'un but, noble entre tous : l'étude approfondie de l'antique idiome basque, monument remarquable qu'il importe de conserver précieusement.

M. Guilbeau, le dévoué président de l'Association,

prononce ensuite en basque un discours très goûté par l'assistance.

Après avoir engagé les Basques à conserver les us et coutumes de leurs ancêtres, ainsi que cette belle langue basque qui atteste éloquemment l'antiquité de la souche euskarienne, il évoque le souvenir des bascophiles distingués qui ont laissé des travaux remarquables sur la philologie, la littérature et l'histoire de ce peuple dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Les noms d'Etchepare, d'Oihenart, d'Axular, de Chaho, de Goyetche, de Hiribarren et d'Elissamburu vivront toujours dans nos montagnes (dit-il en terminant), parce qu'ils ont laissé une trace lumineuse à travers les siècles qu'ils ont traversés.

Après quoi on vide les coupes pleines d'un excellent Irouleguy, et les membres de l'Association, assistés d'une société d'élite, prennent place sur l'estrade enguirlandée et pavoisée à leur intention, sur le jeu de paume, où ont eu lieu les joutes traditionnelles.

La bannière des sept provinces basques est déployée devant l'assistance, et la fête commence par les chœurs basques, chantés par la jeunesse d'Espelette, sous la direction de M. Ahetz, l'intelligent directeur de l'école communale de Saint-Jean-de-Luz.

Les lauréats du concours de poésie basque sont présentés à l'assistance. M. Lopez-Alen, un jeune poète de Saint-Sébastien, lit avec âme et une émotion communicative sa jolie composition, *Maitegarria* (l'enfant chéri). Il est très applaudi et reçoit le

deuxième prix du concours des mains de l'honorable député basque Harriague, aux félicitations chaleureuses du jury.

La poésie de P. Dibarrart, de Baïgorry, qui a obtenu le troisième prix, est chantée par l'auteur avec entrain et un certain brio, aux applaudissements du public.

Mais voici les improvisations, véritable tour de force d'imagination, qui commencent. Les acteurs, deux à deux, chantent alternativement sur un thème qui leur est donné séance tenante, et en observant toutes les règles de la prosodie.

La palme, encore cette année, est restée à la femme Marie Argain, de Cambo, qui possède au plus haut point le don de la riposte heureuse. Son dernier mot est toujours un écrasement pour son adversaire. C'est une joute intéressante, un tournoi de bon aloi, dont les Basques sont friands.

Après les improvisations viennent les danses basques, au son du chirola, espèce de flûte à embouchure et à trois trous. Les danseurs se placent en cercle et exécutent avec une certaine maestria un peu caractéristique, une véritable marche chorégraphique qui a un cachet très primitif et qui rappelle certaines danses arabes.

Enfin, le concours de flûtes basques termine la fête, qui a duré environ trois heures, pendant lesquelles une assistance très nombreuse, venue de tous les points du pays basque, a suivi avec intérêt les joutes traditionnelles des anciens Cantabres.

Après la distribution des prix aux lauréats des divers concours, un chœur chanté par la jeunesse a clôturé la fête.

Voici la liste des lauréats :

1° Concours de Poésie Basque. — Pas de premier prix. 2e prix, Lopez-Alen, de Saint-Sébastien; 3e prix, P. Dibarrart, de Baïgorry. — Mention honorable : de Echegaray (Boniface), de Saint-Sébastien.

2e D'Improvisations. — 1er prix, Marie Argain, de Cambo; 2e prix, P. Duhaldebehère de Sare; 3e prix, J.-P. Carrère, de Louhossoa.

3° De Danses Basques. — 1er prix, J. Ithurbide, de Larressorè; 2e prix, P. Oxocelhay, de Cambo; 3e prix, P. Camino, de Louhossoa.

4° De Chirola. — 1er prix, J. Olhagaray, d'Ustaritz: 2e prix, Joseph Zubieta, de Macaye; 3e prix, Baptiste Dunab, de Macaye.

(L'*Avenir des Pyrénées*, mardi 1er octobre 1895.)

Nous reproduisons ci-après le discours de M. Guilbeau :

Adichkideak,

Badu irur urte mundurat etorri ginela. Ustaritzen da gure sor lekua. Azparnen anditu ginen, iragan urtean, eta emen Ezpeletan aurten adinetaratu gare.

Eskal-batzarrak oihu egin du Eskaldun guzieri, Eskal-Erria maite duten guzieri, Eskaldunaren izaiteari ungi-nahi dioten guzieri.

Emeki, eztiki, arrabots ainitz gabe Eskal-batzarrak egin du bere obra, zeren maite duelakotz ichiltasuna.

Eskal-Erria maite duten guziak, Eskaldun ohikuntza zahararrak begiratu nahi dituzten guziak eta ororen gainetik Eskal mintzaira zahar eta ederra galtzerat utzi nahi ez duten guziak, eta egun gurekin bihotzez diren guziak, bozbeitez, gu bozten garen bezala.

« *Hek* eta guk nahi dugulakotz gora eta lehena izan dadien » gure Eskal-Erri maitea. »

Bizi bedi beti gure Eskal-Erria! gure mintzaira zaharra bizi bedi lur hunek diraueno!

Jakintsun andiek eta gizon argituek ez dakite nondik datorren Eskalduna, non sortu zen Eskaldun lehen semea, eta Eskaldun leinua. Batzuek nahi dute erran lurraren astapenean Eskalduna bazela.

Erran daitekena da segurki, nihor enganatzeko beldurrik gabe :

« Eskarak ez duela lurrean bizi garen egunean nihon » bere parerik ez eta ahaiderik. Bakarra dela orai min- » tzatzen diren itzkuntza guzien artean garbi egon dena. » nahasi gabe batere ingurunetako bertze mintzairekin. »

Beraz goraki erakuts dezagun gure Etorki-zaharra, Eskaldunak, munduak eta lurrak bezembat adin duelakotz.

Ez detzagun utz, ez, gure ohikuntza zaharrak, ez eta ere gure mintzaira ederra galtzerat. Aurrak ez du utzi behar bere ama iltzerat arta eskasean.

Gure ohikuntzak, gure mintzaira, gureak dire, eta gureak bakarrik. Hek gureak bezala, gu ere izan gaiten hekienak. Eta hola beti biziko da Eskal-Erria. Nahi nuke egun *huntan* orhoitzapen bat egorri egiazko Eskaldun gizon aipatu batzueri, zoinek bizi zirelarik erakutsi baitute zembat zuten maite Eskal-Erria.

Hek dire : D'Etchepare, Axular, Oihenart, eta bertze zembeit zoinek gure mintzaira aurtasunean zelarik bere antzea, jakitatea, eta izaite guzia eman baitute Eskal-Erriarentzat.

Urbilago gure demboretan : Chaho aipatua, Goyetche apeza, Hiribarren, eta ezin ahantzizko Elissamburu Sara-

tarra, *hoik* oro egiazko Eskaldun Semeak eta zoinen izenak biziko baitire Eskal-Erri guzian, Eskarak eta Eskaldunek dirauteino. Sarako-Erriak ohore andia du, Axular eta Elissamburu Saratarrak zirelakotz.

Begira beza ungi eta beti artoski *hekien* orhoitzapen andia etorkisunean.

Voici la traduction, aussi littérale que possible, de ce discours:

Amis, — il y a trois ans que nous sommes venus au monde; notre lieu de naissance est à Ustaritz. Nous étions déjà grands à Hasparren l'an passé, et aujourd'hui, ici, à Espelette, nous avons avancé en âge.

L'Association basque fait appel à tous les Basques, à tous ceux qui aiment le pays basque, à tous ceux qui ont de la bienveillance pour l'existence du basque. Elle a fait son œuvre doucement, tranquillement, sans beaucoup de bruit, parce qu'elle aime la paix silencieuse.

Que ceux qui aiment le pays basque, tous ceux qui veulent conserver les vieilles coutumes basques, et par-dessus tout, tous ceux qui ne veulent pas laisser se perdre l'antique et bel idiome basque, et tous ceux qui sont aujourd'hui de cœur avec nous, se réjouissent comme nous nous réjouissons, parce que nous voulons, eux et nous, que notre cher pays basque soit en haut et le premier. Vive nôtre pays basque! vive notre vieille langue tant que cette terre durera!

Les grands savants et les hommes éclairés ne savent pas d'où vient le basque, où est né le premier fils basque, et la race basque. Quelques-uns prétendent que le basque existait au commencement du monde; ce qu'on peut dire sûrement, sans crainte de tromper personne, c'est que le basque au jour où nous vivons, n'a ni un semblable ni un parent sur la terre; qu'il est isolé et qu'il est resté pur au milieu des

autres langues qui sont actuellement parlées, sans se mélanger en rien avec les autres idiomes qui l'entourent[1].

Montrons donc hautement notre antique origine, Basques, puisqu'elle a le même âge que le monde et la terre.

N'abandonnons pas, non, nos vieilles coutumes et ne laissons pas perdre notre belle langue. L'enfant ne doit pas laisser périr sa mère faute de soins. Nos coutumes, notre langue, sont à nous, et à nous seuls[2]. Comme elles sont à nous, soyons aussi, nous, à elles. Et ainsi vivra toujours le pays basque.

Je voudrais aujourd'hui envoyer un souvenir à quelques vrais Basques renommés, qui, pendant qu'ils vivaient, ont montré combien ils aimaient le pays basque. Ce sont: Dechepare, Axular, Oihenart, et quelques autres qui ont donné leur talent, leur existence tout entière pour le pays basque. Et plus près, à notre époque, le célèbre Chaho, le prêtre Goyhetche, Hiribarren et l'inoubliable Elissamburu de Sare, tous vrais fils basques dont les noms vivront dans tout le pays basque, tant que dureront le basque et les Basques. Le village de Sare a un grand honneur, puisque Axular et Elissamburu étaient de Sare. Qu'il garde bien et toujours avec soin leur grande mémoire dans l'avenir!

J. V.

1. Cette affirmation est beaucoup trop absolue; le basque a un vocabulaire très composite, auquel les patois bas-latins, le français et l'espagnol ont fourni un contingent fort important. La grammaire même a subi, dans la suite de temps, une altération remarquable, le développement excessif, l'envahissement complet de la conjugaison périphrastique.

Cette grammaire est absolument analogue à celle des langues finno-ougriennes, américaines, dravidiennes, etc.

2. Encore une affirmation trop absolue. Les Basques n'ont en propre à eux que leur langue.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

DE

QUELQUES MYTHES BIBLIQUES[1]

II

ABRAHAM

LE MYTHE D'ABRAHAM

Ce serait sans doute exagérer beaucoup que de vouloir ramener à un simple mythe tous les événements de la vie d'Abraham; il est bien plus probable que des faits historiques ont fait naître le récit et que des mythes très anciens sont venus s'y greffer, amplifier les faits et les rendre plus merveilleux. Qu'Abraham ait existé réellement, qu'il soit un nom de peuple, et que les différents actes de sa vie ne soient que des réminiscences d'événements historiques comme sa descente en Égypte, sa guerre contre les rois chananéens, voilà qui est très possible; mais on n'en reconnaît pas moins facilement dans une foule de détails, les vieux mythes communs à tous les peuples primitifs. C'est ce que nous allons essayer de dégager.

1. Voyez ci-devant, t. XXVII, p. 135-149.

Retirons le merveilleux de la légende d'Abraham, que reste-t-il? L'établissement dans la vallée du Jourdain d'un pasteur nomade venu d'Orient, et que le peuple Juif reconnaît pour son ancêtre. Une guerre avec les rois des pays environnants, une descente en Égypte accompagnée de mécomptes; tous faits qui pour n'être pas arrivés nécessairement à un seul homme sont sûrement arrivés au peuple tout entier, avant la rédaction de la *Genèse;* ceci étant mis à part, que trouvons-nous dans le domaine du merveilleux?

Les circonstances qui accompagnent la venue d'Abraham, sa descente en Égypte, la promesse que Dieu lui fait.

La lutte de Sara et d'Agar et la rivalité d'Ismaël et d'Isaac.

La légende de Lot.

Le sacrifice d'Isaac.

« Abraham sort d'Ur en Chaldée avec Thérach son » père et Lot son neveu, et il se rend à Charan de » Chanaan. »

Thérach sort d'Ur en Chaldée. Cela peut être seulement là pour rappeler l'origine chaldéenne des Thérachites. Remarquons cependant :

« Ur = AWR lumière, matin, aurore.

» Charan = la caverne. »

Quel est celui qui sort au matin de l'orient de la ville aux portes lumineuses pour mourir dans la caverne au désert? Si l'on se souvient que tous les jours le soleil semble descendre derrière la montagne dans le puits profonds, dans la citerne ou la caverne dont

les immortels guérisseurs védiques doivent le tirer, nul doute que l'on ne se croira sur la trace d'un mythe solaire[1].

Thérach, père d'Abraham, a trois fils : *Abram*, « l'illustre, l'élevé », *Nachor* le « resplendissant[2] » (lumière éclatante, Nachor), *Haran* (Cf. Charan, caverne) qui n'a d'autre fonction que d'être père de Lot et meurt au pays de sa naissance.

Il a trois fils, comme Noé, comme Kronos, et l'on peut ajouter trois fils du même âge, car le texte dit : *Thérach*, âgé de soixante-dix ans, engendra *Abram*, *Nachor* et *Haran*. (Quant à ce nombre de 70, il est trop visiblement un multiple de 7 pour qu'on puisse lui attribuer quelque valeur historique). Ces trois fils étant nés la même année, on peut très bien les considérer comme les manifestations d'un même être « l'illustre, le brillant, le producteur », trois épithètes qui conviennent très bien au soleil.

Le mot *Thérach* lui-même qui signifie « station dans le désert » ou « celui qui s'arrête dans le désert », peut être un nom de race, indiquant une population de nomades ; il peut venir de *thôr*, tourner, aller en tournant, explorer d'où peut très bien venir le mot station.

1. Bergaigne, *Religion Védique*, II, 466-473 ; III, 17-20 ; II, 337 ; III, 31-32, 122-125.

2. Il y a, selon toute vraisemblance, des échanges fréquents entre le ח et le ה surtout pour les noms propres, quand l'identité de forme, sauf cette lettre, permet de donner un sens au nom propre qui n'en aurait aucun sans cela ; je ne crois point devoir hésiter à faire cette substitution. Voir *Diction.* Sander, 163 ; Gesenius, *Grammaire hébraïque*, I, § 6.

Ajoutons que le mot *thora*, règle, loi, est sans aucun doute dérivé de cette signification primitive « ce qui tourne régulièrement, ce qui revient périodiquement », et nous permet d'ajouter à l'idée de « ce qui va en tournant, ce qui va en tournant *régulièrement* », épithète qui convient parfaitement au soleil[1].

Nous pourrions donc ainsi expliquer ce premier fait de la vie d'Abraham : « Celui qui va en tournant selon l'ordre, est sorti de la ville lumineuse, de la ville d'Orient, et il a marché vers l'Occident, lui le brillant, le très élevé, le père ; il s'est rendu à la caverne pour y mourir. »

Ajoutons tout de suite que des faits très réels arrivés à un peuple ont pu parfaitement être comparés d'abord aux faits mythologiques, puis y être ensuite assimilés si complètement qu'il est impossible de les démêler d'une façon absolue.

Abraham a pour épouse *Saraï* ou *Sara*, la noble, et comme signification originelle du mot *sar*, être fort, de *sarah*, lutter ; or comme *s* et *ch*[2] devaient se confondre souvent pour les mots anciens, il est très possible que nous nous trouvions en présence d'un jeu de mots : *charaht*, la muraille, de *chôr*, lieu pierreux desséché, d'où vient le nom du désert de Schur où fuira Agar, pour *sarah*, la dominatrice de *sor*, lutter. Sara

1. Comparer la roue de la loi, le cakra. Senart, *Lég. Bouddha*, ch. I. — A cause des permutations fréquentes du ת et du ש on peut aussi rapprocher le mot *therach* et le mot *Schor*, errer et lieu désert, desséché.

2. Gesenius, *Gramm. hébraïque*, p. 20, remarque 2.

semble donc être en même temps celle qui lutte avec succès, celle qui triomphe, la dominatrice et la « pierreuse » ou la « desséchante », ce qui lui conviendrait très bien, car le texte dit : « et Saraï était stérile [1]. »

Sara est la sœur et l'épouse d'Abraham. L'auteur s'efforce visiblement de conserver à son récit un caractère de moralité souvent bien incompatible avec le mythe dont le sens est oublié, dont le détail persiste dans la mémoire des peuples ; aussi se donne-t-il la peine d'expliquer qu'elle n'est point fille de la même mère. Or cette explication tardive n'arrive qu'après le « deuxième enlèvement de Sara », c'est-à-dire bien après le moment où elle eût été naturelle. Elle semble donc avoir été ajoutée à dessein.

Le nombre des dieux et des héros mythiques qui sont frères et époux est si considérable qu'on a peine à les énumérer : fils d'un même père, car ils sont considérés comme manifestation d'un même dieu ; époux, car ils ne sont que deux aspects différents d'un même être; qu'il suffise de rappeler les couples Yama-Yamî, Osiris-Isis, Zeus-Héra, etc[2].

Sara est belle, et sa beauté la fait enlever deux fois, comme Hélène, comme Sita; et sa possession est une source de malheurs pour ses ravisseurs ; or ces malheurs sont particuliers, sa présence est stérilisante ; nous pouvons en ce sens la rapprocher de Dina, fille d'Isaac, enlevée de même et dont la présence chez

1. *Genèse*, XI, 30 ; XVI, I.

2. Ennéade. Maspero (*Revue de l'histoire des Religions*, 1892, p. 15 et suiv.)

Sichem amène la ruine de sa maison après en avoir abattu la force virile[1].

Sara met au monde un fils dans sa vieillesse, c'est-à-dire près de mourir, après avoir douté, s'être moquée de la promesse divine : de là à être la mauvaise mère qui ne veut pas mettre au monde son fils, il n'y a qu'un pas, et ce fils qui naît dans ces conditions a sans doute quelque analogie avec le fils dont la naissance amène la mort de ses parents[2].

Sara lutte contre Agar et finit par la vaincre. Agar est l'épouse inférieure que l'on maltraite et que l'on chasse. Elle est l'épouse errante et malheureuse, elle est aussi l'épouse féconde, c'est-à-dire la nuée bienfaisante et voyageuse. Tous les moments de sa vie sont liés à quelque image de source; lorsqu'elle fuit la colère de Sara, c'est près d'une source qu'elle voit le messager de l'Éternel; lorsque Abraham la chasse, elle part portant une outre; lorsque cette outre est vide, elle abandonne son fils[3] et le messager de Dieu lui fait voir une source et la console. Le nom d'Agar peut signifier simplement l'étrangère, de *gar*, étranger, mais il a bien de l'analogie avec *hagah*, murmurer, gémir, rugir, qui conviendrait bien à la mère d'Ismaël : « Celui que El entend. »

Quoi qu'il en soit, nous voyons l'idée de Sara liée à

1. *Genèse*, XII, 17-19; XX, 3-18; XXXIV, XXXV.
2. Sur la mauvaise mère. V. Berg. *Rel. Véd.*, II, 71.
3. Cf. Bhujyu. Berg., *Rel. Véd.*, III, 10-17. Tugra abandonne Bhujyu dans le nuage d'eau. « Quel était l'arbre situé au milieu de la mer auquel fut attaché le fils de Tugra ? »

celle de stérilité et de sécheresse, celle d'Agar à celle d'humidité et de fécondité[1].

Nous pourrons préciser cette première donnée en étudiant les caractères des deux enfants Ismaël et Isaac.

D'après la *Genèse* le nom d'Isaac lui est donné à cause du rire de Sara, mais ce fait qui peut paraître insignifiant prend une très grande importance si nous observons que le rire revient toutes les fois qu'il s'agit d'Isaac :

Abraham recevant la promesse d'une postérité rit, et dit en son cœur : « Naîtra-t-il un fils? » (ch. XVII, v. 17-19). Sara écoutant la même promesse, rit, et discussion s'engage au sujet de ce rire qui devient une une affaire grave. A la naissance d'Isaac, Sara dit : « Dieu m'a fait un sujet de rire; quiconque l'apprendra rira de moi. » Plus tard Sara, voit rire le fils de l'Égyptienne et dit : « Chasse cette servante, car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils. » L'idée du rire se trouve associée à celle de l'héritage. Que l'on appelle Isaac celui qui rit ou celui qui fait rire, ce nom ne conviendrait pas mal au soleil qui éveille le bruit du monde, à l'éclair qui fait crépiter la nue, ou au feu qui pétille. Si l'on admet l'explication du rire symbolique telle que la donnent MM. Barth, Senart[2],

1. Remarquons aussi les noms des filles de Haran : Milca = reine, épouse Nachor le resplendissant; Jiska = la verseuse. Le nom de Milca est à rapprocher du mot milcha = sel. Milca serait à Nachor ce que Sarah est à Abraham, à la fois dominatrice et desséchée. Jiska correspond à Agar.

2. Rire symbolique. Senart, *Lég. Boud.*, p. 37. — Mythe de

Max Müller; si l'on admet avec M. Berger[1] qu'Isaac est mis pour Isaac-El, et signifie celui à qui El sourit; avant de convenir à un peuple, cette épithète a parfaitement pu servir à caractériser un être mythique : celui qui fait sourire ou bâiller El, la force céleste, — et ce nom conviendrait parfaitement au soleil; ajoutons qu'Isaac dans sa vieillesse est aveugle. — Nous avons précédemment rapproché Isaac vieux du soleil mort[2], et bien des traits de son histoire pourront confirmer ces premiers indices.

Ismaël, celui que El entend, a quelques caractères du héros solaire : il est errant, il sera tireur d'arc; tous ces caractères conviennent également au peuple d'Ismaël. Mais ce qui lui est propre, c'est sa voix : lorsque Agar fuit la colère de sa maîtresse, le messager lui apparaît et lui dit : « Tu auras un fils que tu nommeras Ismaël (que El entend), car El t'a entendue. Il sera comme un âne sauvage. » Il serait trop long ici de parler du symbolisme de l'âne[3] dans la Bible et dans les livres védiques. Rappelons seulement que l'âne sauvage est roux et que l'âne a la voix retentissante; l'âne est le compagnon de bien des héros mythiques, Bacchus, Balaam, Peau-d'Ane. Lorsque Agar fuit pour toujours la demeure d'Abraham, c'est

Thot, *le rire fait naître les êtres.* — Ennéade. Maspero, *Revue historique des Religions*, 1892, p. 33. — Max Müller, *Rel. phys.*, ch. IX, énigmes.

1. Ph. Berger., *Mémoires Soc. de ling.*, VI, 155.

2. Mythe de Jacob, *Revue de Linguistique*, 1895, avril.

3. Ceci rentrera mieux dans un Essai sur le mythe de Samson ou de Balaam.

sous un arbre qu'elle abandonne son fils, et Dieu entend la voix de l'enfant et promet à Agar une nombreuse descendance. Le puits que découvre Agar s'appelle *Lachaï*-Roï, *lah* frais, vigoureux, vivant, que l'on doit rapprocher de *lechi*, mâchoire, lieu de la mâchoire, où Samson remporta une grande victoire, de *lah*, mâchoire[1]; l'idée de vigueur est donc associée à celle de dévorer et le mot Lachaï-Roï peut signifier Voyant-Vivant ou Voyant-Dévorant, épithète qui conviendrait très bien au soleil. Essayons donc de résumer d'après ces données le fait naturel qui a donné naissance au récit de la lutte entre Sara et Agar.

La Sécheresse a mis en fuite la Nuée humide; tout s'est desséché, la vie allait disparaître, mais le tonnerre a retenti, la pluie est tombée, le Soleil a brillé et des millions d'êtres vont germer encore.

Si Sara représente la sécheresse, ou ce qui revient au même, l'atmosphère lumineuse sans pluie, comment se fait-il qu'elle soit préférée à Agar, la Nuée bienfaisante?

C'est un trait que nous retrouvons dans la préférence de Jacob pour Rachel : l'atmosphère lumineuse, la brillante, la Lumière n'est-elle pas l'épouse légitime du Lumineux par nature; et pour que le jeune soleil, fils

1. Sur la mâchoire d'âne de Samson je ne crois point devoir hésiter à reconnaître soit la flèche sûre d'Apollon ou la hache victorieuse d'Indra, l'éclair.

Remarquons aussi le rapprochement des lieux : Samson jette la mâchoire d'âne. Dieu fend le rocher, et il jaillit une source; *Juges*, xv, 17-18. Ismaël crie avec sa voix d'âne et Dieu montre une source; *Genèse*, xvii, 11 et suiv.; xxii, 17 et suiv.

de l'Aurore, de la Brillante, puisse grandir et dominer le monde, ne faut-il pas que disparaissent les nuées?

Tandis que le personnage d'Isaac va se déterminer de plus en plus dans le sens de l'être lumineux, le personnage d'Ismaël s'efface et reste douteux : est-il le soleil, bon archer, fils des eaux, père des êtres? n'est-il pas plutôt le héros de l'orage, à la voix retentissante, à l'arme sûre, fils de la Nuée errante, un *Parjanya* biblique? Peut-être l'un et l'autre, un être équivoque, mais très certainement mythique.

Abraham est venu en Chanaan avec son neveu Lot. Toute la légende de Lot offre des caractères mythiques incontestables.

La première question qui se pose est celle de la parenté. Lot est le fils du frère d'Abraham, mais le frère disparaît peu de temps après la naissance de son fils. Si nous le pouvons rapprocher d'un être védique, par le nom, comme par la fonction, il serait comparable à un dieu caché, dont Lot ne serait qu'une manifestation ou une autre manière d'être. Lot, « l'enveloppeur, fils de la caverne, père des Eaux, époux de la Sèche », pourrait être le ciel atmosphérique, fils du ciel caché, père des Nuées, époux de la Terre. C'est ce que le détail de sa vie et de ses aventures pourra nous permettre de déterminer.

Lot est le fils d'Haran, ce qui ne nous renseigne guère, à moins que nous ne rapprochions Haran et Charan, la caverne[1].

1. Sur l'identification de Haran et de Charan, voir Gesenius, I,

Le mot Lot signifie l'enveloppe, le voile[1], et peut se prendre dans le sens de magie, ruse. Le rusé, l'artificieux comme l'enveloppeur, serait une épithète démoniaque que ne justifie pas entièrement le caractère de Lot. Lot est en effet plutôt présenté d'une manière favorable, malgré sa querelle avec Abraham; bon et méchant, plutôt bon que méchant; n'est-ce pas ainsi que les dieux pères sont présentés dans le Véda, avant que le caractère démoniaque l'ait emporté?

Lot nous paraît donc comme un dieu père, c'est-à-dire un dieu caché, un dieu céleste, et nous allons lui trouver plus d'un caractère commun avec *Tvastri*.

Lot a choisi pour lui la fertile vallée de Suddim où vivent les hommes pervers; la vallée aux puits de bitume d'où sort le feu céleste. Cette vallée que l'historien met à l'emplacement de la mer Morte, ressemble cependant beaucoup à l'atmosphère nuageuse, chargée de pluie fertilisante, mais contenant aussi les puits noirs de bitume d'où sort le feu du ciel[2].

Quant aux hommes pervers qui l'habitent, les jeux

6, 2, remarque 1; deux formes du *hê*, une faible et une forte, amenant facilement confusion avec le *heth*, deux aspirées fortes toutes deux, nuance de prononciation.

1. Cf. Peau du dormeur = enveloppe du soleil. *R. V.*, 63, 7. Berg., *Rel. Véd.*, II, 79. Les rets de Varuna. Enveloppe, I, 8, 241-248; II, 79, 80, 86, 442, 474, 481, 483, 496, Vritra et Varuna (*Rel. Véd.*, Berg.).

2. Vallée de Siddim, géographiquement impossible; Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, I, 116. Rapprochée de Sedim, vallée de démons.

des Apsaras et des Gandharvas nous ont habitué à regarder leurs prétendus crimes comme les ébats innocents des nuages poussés par le vent et s'unissant capricieusement au hasard de son souffle.

Ces hommes entrent bientôt en guerre et cette guerre a bien de l'analogie avec les combats atmosphériques. Les détails de cette guerre n'ont rien de vraiment historique. Que *Koudour-Lagomer* ait étendu son pouvoir sur les peuples environnants, que les rois se soient révoltés et qu'ils aient été vaincus ou vainqueurs, rien que de très vraisemblable, c'est une aventure courante dans les annales des peuples chaldéo-syriens; mais que viennent faire ici ces noms de roi, *Amraphel*, roi de Schinear (le remède de Dieu, roi de l'année?), *Ariok*, *Arioh* (le lion de Ioh). — Et ce nom de *Koudour-Lagomer*, assez modifié dans le texte hébreu pour devenir par jeu de mot significatif, la boule pour le creux? (Les jeux de mots sur les noms propres sont très fréquents dans la Bible)[1]. — Et les les noms bien plus significatifs des rois cananéens : Bera-l'éclair ou le pénétrant ברח = ברע Bircha = le fils de l'aveuglant ou du regardant, roi de la chose creuse.

Schineab = le père qui dort ou le sommeil du père roi de la « rouge », le roi de Tseboïm « Bruissement d'aile » roi des « bigarrés » des hyènes « tachetées » le roi de Belah, la dévoreuse qui est devenu Tsoar : l'exiguë la tenue. — Ces noms ressemblent bien à des

1. Étymologie de Babel, *Genèse*, XI, 9; Babel = confusion au lieu de Bab-El, porte de El (Bab-Hou).

épithètes démoniaques. Mais admettons que ces étymologies un peu hasardées soient douteuses; que vient faire ici ce nombre de 12? Ces puissances, reines des abîmes, ont été soumises douze ans et se sont révoltées. Ce nombre douze ne peut-il signifier le nombre des stations du soleil, et l'époque de la révolte ne serait-elle pas celle du solstice? Kodor Lagomer chasse en effet ces rois, ils vont tomber dans les puits de bitume, ils sont chassés au delà des montagnes; ne semble-t-il pas voir le soleil (la boule destinée au creux), se lever et dissiper les nuées, ou renaître au solstice malgré les efforts des puissances ténébreuses[1]?

Lot se trouve du même coup emporté avec ses richesses, les nuées bienfaisantes ont disparu avec les nuées orageuses, et Abraham vient à son secours. Cette association d'Abraham et de Lot ressemble à celle d'Indra et d'Agni, d'Indra et de Visnu[2]. Association du feu, de l'éclair triomphant de la nue, et du

1. Les noms des peuples conjurés devinrent de vrais noms de démons : les *Rephaïm*, les *Géants* ou les *Ombres* sont battus au lieu des *Cornes d'Astoreth*. Les *Zuzim*, les *Brillants* ou les *Remuants* battus au lieu du *Bourdonnement*, les *Terribles* ou les *Monstres*, dans la *Forteresse des creux*, les *Brûlants* (HRR) battus à la montagne velue.

2. Cf. aussi Berg., Mythe d'Atri. Berg., *Rel. Véd.*, II, 469. — Lui et sa race ont prêté secours à Indra dans la conquête du soleil, *R. V.*, V, 40, 6; délivré par Agni, V, 2, 6; délivré de la fosse brûlante, I, 117, 3; I, 117, 8, surtout. « Vous avez, ô Atri, tombé dans la brûlante, ô Açvins, donné la faveur d'un breuvage; » I, 118, 17 (cit. Berg., 469). Les Açvins jouent ici pour Atri le rôle des messagers célestes de la troupe d'Abraham et de Melkisédech.

feu solaire triomphant des ténèbres. Abraham poursuit les rois jusqu'à Dan, la station élevée, il les pousse à l'Est vers Damas, et revient à l'Ouest avec Lot et ses richesses. Il lutte pendant la nuit, il en triomphe au jour.

Comment pouvons-nous admettre la réalité d'une défaite des troupes puissantes d'Élam par une tribu nomade? Comment accepter comme historique une lutte dont tous les détails rappellent les luttes atmosphériques, leur époque, leur méthode, leur résultat?

A la fin de la lutte, Melchi-tsédeck, le roi de justice, bénit le pain et le vin. Il n'y a aucun rapport entre Abraham et Melchi-tsédeck; ils ne se sont jamais vus, et Salem est loin de Sodome. Cependant ce sacrifice est très important, car nous voyons les prophètes, les rois, l'Évangile le citer.

Bien plus, la coupe dans laquelle Melkitsédeck bénit le vin, bien que non mentionnée dans la Bible, devient l'objet d'une tradition très curieuse : on rapporte qu'elle fut celle où Jésus bénit le vin à la sainte Cène; celle par conséquent qui, recueillie par Joseph d'Arimathie, devient, par suite d'une nouvelle tradition entée sur la première, le Saint-Graal, la coupe merveilleuse, enchantée, versant le breuvage d'immortalité, comme la coupe où Indra boit le soma sacré, cette coupe que les Ribbhus ont partagée en quatre, ainsi que fait Melkitsédeck, car Abraham et ses trois compagnons, Aner, Eschol et Mamré, semblent avoir pris part au sacrifice.

Il est au moins curieux de faire ce rapprochement,

car il n'est pas indiqué dans le texte même, et le sacrifice de Melkitsédeck est cité trop souvent par les prophètes[1] pour n'avoir pas été raconté avec plus de détails dans une tradition orale ou écrite, aujourd'hui perdue.

La ville maudite est destinée à la destruction. Lot, sa femme et ses deux filles s'en échappent, protégés par des envoyés célestes. Comme Tvastri, Lot est dans la compagnie des femmes, comme lui, il abandonnera la mauvaise mère, la femme qui ne veut point quitter la vallée maudite, et qui, retournant sur ses pas, deviendra « statue de sel », *batzab malah*, expression analogue à celle-ci « desséchée, pétrifiée ». La femme de Lot est bien la « sèche, la mauvaise mère védique » que le père abandonne pour les jeunes filles versant à boire, les divines Apsaras, porteuses des eaux célestes.

La destruction de la ville commence avec le lever du soleil, la ville est détruite par le soufre et le feu, c'est-à-dire par le feu bleuâtre de l'éclair à l'odeur sulfureuse.

Lot s'en va dans la montagne, il va dormir dans la caverne, il ressemble bien au dormeur védique[2], au supplicié caché dans la caverne tiré de la fournaise,

1. *Ps.*, cx, 4. — *Hébreux*, v, vi, vii.

2. Tvashṭri dans la compagnie des femmes. Bergaigne, *Rel. Véd.*, III, 48, opposé au Ṛbhus, III, 52. Protégé des Açvins, tiré de la fosse, identifié au soleil, III, 17-20. — Sur le Dormeur, III, 79. — Sur la coupe des Ṛbhus partagée en quatre contre la volonté de Tvashṭri, III, 54.

protégé des Açvins avec lesquels les messagers célestes ont quelque rapport.

Tandis que les compagnons d'Abraham ont une personnalité très peu marquée, qui donne un vaste champ à l'imagination populaire et facilite la création du mythe, Abraham a un caractère si nettement dessiné qu'il est impossible de n'y voir qu'un être fictif : il est le Sémite nomade, voyageant avec ses troupeaux, acquérant ou conquérant le pâturage nécessaire, mais il est aussi un homme spécial, ayant des vertus particulières et proposé en modèle à l'humanité.

Ce n'est donc pas dans tous ses actes, ni surtout dans toutes ses paroles, que je prétends retrouver des traces de mythes : l'auteur, comme le fait Tite-Live d'ailleurs, sème son récit de conversations morales, destinées à l'édification du peuple, et qu'il a souvent bien de la peine à faire concorder avec le cadre obligatoire fourni par la légende, souvent sans aucune moralité. Mais parmi les faits de la vie d'Abraham, il en est où il est facile de retrouver les traces de mythes naturalistes ; ce sont en particulier les circonstances qui accompagnent la promesse divine.

Cette promesse, d'abord vague et générale, va en se précisant à mesure que les actes de foi et d'obéissance d'Abraham se multiplient, et toujours elle est accompagnée de circonstances qui font pressentir un mythe.

Abraham quitte Charan selon l'ordre de l'Éternel qui lui promet de bénir en lui « toutes les nations de la terre ». Abraham s'arrête aux « chênes de Moré »,

là l'Éternel lui apparaît et lui promet le pays des Chananéens.

Après la séparation d'avec Lot, l'Éternel dit à Abraham : « Regarde vers le nord et vers le midi, vers » l'orient et vers l'occident, car tout le pays que tu » *vois*, je le donnerai à toi et à ta postérité. » Et Abraham vient habiter parmi les « chênes de Mambré ».

La postérité d'Abraham est comptée par « la poussière de la terre et les étoiles du ciel » (figure déjà expliquée)[1].

Enfin la promesse solennelle, précise, définitive :

« Dans un an je reviendrai, et Sara ta femme aura un fils. » C'est encore sous les chênes de Mambré qu'Abraham l'entend. L'apparition des messagers a lieu sous les chênes ; après l'alliance avec Abimeleck, Abraham plante des tamaris, et l'Éternel lui apparaît pour la grande épreuve finale.

L'arbre, l'apparition de l'Éternel, la promesse, trois choses intimement liées. Faut-il n'y voir que des traces d'un culte primitif? Mais ce culte primitif devait ressembler alors beaucoup à celui de Zeus Dodonéen, ou au druidisme. Cette voix qui sort de l'arbre n'est-elle que le vague bruissement des feuilles? N'est-elle pas plutôt la « grande voix de Dieu », selon l'expression des Hébreux, qui n'ont qu'un mot pour exprimer « tonnerre » et « voix de Dieu ».

L'arbre serait alors l'arbre atmosphérique qui étend ses rameaux sur toute la terre, l'arbre où le Bouddha

1. Mythe Jacob, *Revue de linguistique*, 1894, avril, p. 143.

atteint l'intelligence suprême, le vieil arbre mythique dont un éclat suffit à faire naître l'Enfant de la promesse [1].

Quant à la promesse elle-même, indépendamment de la figure déjà expliquée, elle offre un caractère plus spécial encore. Abraham se donne, selon l'ordre de l'Éternel « tout ce qu'il peut mesurer du regard ». Il tourne sur lui-même et regarde les quatre points cardinaux, comme doit le faire tout roi universel, et, comme si ce n'était pas assez précis, l'Éternel ajoute : « Parcours le pays dans sa longueur et sa largeur, car je te le donnerai. » Et c'est ainsi qu'il prend une possession anticipée du pays, qu'il y pose ses droits, comme le « roi de la roue », dont M. Senart explique si bien l'analogie avec l'Être solaire [2].

Enfin deux sacrifices complètent le mythe et achèvent de l'éclairer.

Avant la naissance d'Isaac, Abraham fait un sacrifice bizarre qui doit lui apprendre à connaître qu'il possédera le pays de Chanaan. Il prend des animaux âgés de trois ans, ce sont : 1° un bélier, qui me paraît avoir la plus grande analogie avec l'animal solaire. Il revient en effet dans des circonstances très caractéristiques : l'agneau pascal, le bélier d'Ézéchiel

1. Senart, *Naissance du Boudda*, 175. Cf. le frère d'Iggdrasill.

2. Senart. Légende du Bouddha. Identification du voyage du Cakravartin en tous pays et de celui du soleil, p. 30. — Regard du Bouddha vers les quatre régions du ciel, p. 166 et 170. Voir aussi, 402, l'arbre sous lequel Gama attire les hommes, 233. — Cf. Kuhn, descente du feu, 24, 25, 42.

= l'agneau mystique, resté symbole de lumière. — 2° Une chèvre, l'animal aux cornes recourbées, pouvant représenter le croissant lunaire et aussi l'animal démoniaque, femelle du bouc, opposé aux brebis dans maint endroit de la Bible, chargé des imprécations du peuple à la fête des expiations, le bouc qui doit être immolé avant le cheval dans le grand sacrifice védique; le bouc image des dieux pères, des dieux cachés, gardiens de la nuit, l'aja ekapad des Hindous, plus tard le satyre grec et le Satan cornu du moyen âge[1]. La chèvre d'Abraham peut ne représenter que la nuit, mère des démons.

La génisse qui accompagne ces deux animaux est l'animal lumineux, représentant l'Aurore, la Rouge, la jeune, et suivant les cas l'épouse, la fiancée, la sœur ou la mère du soleil naissant.

Ici sont donc : le mâle védique et ses deux épouses la Nuit et l'Aurore, — ou encore Abraham et ses deux épouses Agar et Sara. — Le symbole est parfait, ce qui arrive aux animaux arrivera à la race.

Deux oiseaux accompagnent les trois animaux mystérieux, mais ils ne sont là qu'incidemment : la flamme ne passe point par leur corps, et ils ne doivent point être partagés. A quoi servent-ils ? C'est une tourterelle et une colombe, deux oiseaux messagers ; la colombe est l'oiseau qui apporta l'olivier à Noé ; elle est restée plus tard le symbole de l'Esprit révélateur ; peut-être

1. Cf. aussi les boucs de Thor équivalant évidemment aux nuées. *Fascination Gulfi*, trad. Bergmann.

ne sont-ils que les symboles de la bonne nouvelle apportée à Abraham, peut-être sont-ils les deux messagers célestes chargés d'apporter sur la terre le feu céleste[1].

Au coucher du soleil, Abraham s'endort, et vient une profonde obscurité. — Puis il se forme comme une fournaise ardente et des flammes passent entre les animaux partagés.

Abraham dort comme le soleil et avec lui. Il est dans les ténèbres comme lui, mais la lumière n'est pas morte : dans la fournaise de l'Aurore, des flammes, — les rayons solaires, — naissent et sortent des animaux partagés, c'est-à-dire d'Abraham et de ses deux épouses naissent les deux races solaires d'Ismaël, le bon archer à la voix retentissante, et d'Isaac, celui qui fait rire, le réveilleur, — deux formes du même être.

Le voici né, ce fils de la promesse, et voilà que Dieu commande à Abraham « de le lui offrir en holocauste sur la montagne ».

Là l'auteur biblique, malgré son souçi constant de moralité, n'a pu excuser Abraham, ni permettre que s'accomplît le sacrifice prescrit, et un bélier, l'animal solaire par excellence, remplace Isaac.

Pesons toutes les circonstances de ce fait capital.

Le fils, victime du père, le fils servi aux Dieux, la

1. L'oiseau apportant le feu. Barth, *Hist. des rel. de l'Inde*, p. 10. — Colombes de Nodoue apportant l'ambroisie. Mythes grecs. Decharme, ch. sur Zeus, p. 30.

mystérieuse victime d'où doivent naître toutes les nations de la terre, est-ce un fait isolé? Il nous suffit de rappeler le festin célèbre d'Atrée et de Thyeste, celui de Tantale, le sacrifice d'Iphigénie, le meurtre des enfants de Médée et de ceux de Gudrun, la Médée scandinave. — Nous sommes en plein mythe.

Or, partout le crime paraît à la fois odieux et obligatoire. Un devoir est attaché au meurtre, idée de vengeance légale et nécessaire, ou d'obéissance à Dieu, devoir d'État ou devoir de famille, fatalité ou acte de soumission, toujours blâmé et loué, amenant des malheurs sur la race du coupable, mais amenant aussi sa gloire et son triomphe : Tantale est puni, Agamemnon admiré et tué, Gudrun louée et malheureuse, Atrée et Thyestē ont leur race vouée à des malheurs effroyables, mais à une gloire éternelle, et Abraham reçoit du ciel cet éloge : « Je sais que tu me crains, car tu ne m'as pas refusé ton unique. »

Quel est donc ce fils sacrifié par son père par devoir et se livrant volontairement au couteau ?

Il y a certainement là les traces d'un mythe solaire, mais sans doute aussi d'un autre mythe plus profond et plus étrange.

Le sacrifice a lieu sur la montagne Moria מריה, que l'on doit rapprocher de Moré, l'endroit du premier arrêt d'Abraham, l'endroit de l'avertissement, de la manifestation, que la tradition place tantôt près de l'antique Sichem et du Garizim (plaine de Moré), tantôt à Jérusalem sur l'emplacement du temple (mont Moria). Ainsi, le lieu de ce sacrifice devait devenir par la

suite le lieu même de tous les sacrifices, l'endroit choisi par Dieu.

Isaac doit être offert en holocauste, c'est-à-dire entièrement brûlé, et Abraham apprête le bois du bûcher. Lorsque le bûcher sera allumé sur le Moria, nous nous trouverons en présence d'un bûcher qui a bien de l'analogie avec celui qu'Héraclès se construit lui-même sur le mont Œta, ou encore avec le bûcher qu'allume la volonté même du Bouddha pour son service funéraire [1], avec la fournaise crépusculaire où semble se brûler le soleil.

C'est Isaac qui porte le bois, il s'y laisse lier sans objection, il s'immole lui-même ou du moins se laisse immoler sans résistance, comme les héros précédents.

L'usage conservé chez les Hébreux de faire passer au feu leurs premiers-nés [2], usage que Moïse consacre par ces mots : « Les premiers-nés appartiennent au Seigneur, » semble n'être qu'une coutume bien ancienne, et dont la signification n'était plus connue. C'était une coutume générale chez les Sémites (sacrifice de Mésa à Khamos ; ce sacrifice est rapporté au père Or-ham d'Ur, qui a grande analogie avec Abraham [Ab-Or-Ham] et pourrait bien ne faire qu'un avec lui). Dans les contes arabes, il est question de femmes passant au feu leurs nouveau-nés pour les préserver du mal à venir. Qu'on se rappelle aussi Déméter et Trip-

1. Senart, *Lég. Boud.*, 181.
2. V. à ce sujet Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, I, 226 et suiv.

tolème. — Le sacrifice de l'enfant au feu est donc quelque chose de très vieux se rapportant à quelque vieux fonds mythique[1].

Il y a sans doute là l'idée que la Divinité sera d'autant plus favorable qu'on lui aura donné plus. Mais est-ce tout? N'y a-t-il pas une opération magique, une sorte de pacte, un de ces rites mystérieux qui conquièrent la divinité? Du bûcher de l'Œta s'échappent des myriades d'oiseaux, nuages dorés du couchant, ou étoiles de la nuit? La postérité d'Abraham, qui se compte par les étoiles du ciel, est assurée à l'heure où Isaac son fils unique brûle sur le bûcher.

Il faut que l'être vivifiant meure, afin que naissent les étoiles; il meurt pour que toutes choses sortent de lui; il meurt, mais il renaîtra, comme Osiris, comme Atys, comme tous les dieux solaires. La substitution du bélier solaire à Isaac n'est qu'une explication tardive d'un fait devenu inexplicable ou incompréhensible.

Le mythe du père sacrifiant son fils tient à un fonds si ancien de légendes, il se retrouve si fréquemment et sous tant de formes, qu'il tient peut-être aux racines de toute mythologie[2]. N'est-ce pas une première tentative d'explication cosmogonique, sous une forme mystérieuse et inquiétante? Ce père

1. Cf. aussi le baptême du feu chez les Gnostiques, et le vieux culte familial du foyer. Fustel de Coulanges, *Cité antique.* Voir aussi *Contes orientaux :* La Mère qui confie l'éducation de son fils au Salamandre.

2. Cf. A.-V., IX. 5-9 (trad. Henry).

qui sacrifie son fils pour multiplier sa race (Isaac), celui qui le donne en nourriture aux dieux (Pélops), celui qui assure la prospérité et le succès de son armée par la mort de sa fille (Iphigénie), ce père n'est-il pas le père universel partageant la matière pour en former tous les êtres[1] ?

Peut-être cette idée que l'on trouve sans doute plus clairement exprimée dans d'autres cas, est-elle étrangère au sacrifice d'Abraham. Il n'est pas dit qu'Isaac est partagé. Mais il est possible que le récit du sacrifice d'Abraham ne soit qu'un reste mutilé d'un vieux rite si ancien que le symbolisme en ait été déjà oublié à l'époque où ce récit fut écrit. Peut-être est-ce un reste de fétichisme datant des premières années après la découverte du feu. S'assurer le feu par tous les moyens, le feu étant la sauvegarde de la vie.

A partir du jour où Isaac est sacrifié (réellement, ou sous la forme du bélier solaire), le rôle d'Abraham s'efface. Sara meurt, Isaac devient le héros principal et son mariage avec Rébecca offre à lui seul assez de détails mythiques pour qu'on puisse en faire un cycle à part.

M. Berthet.

1. Cf. sacrifice védique du Purusha. Voir aussi Quelques mythes naturalistes méconnus : Tantale : *Revue des Études grecques*, V (281-306, 296), V. Henry.

BAYONNE ET LE PAYS BASQUE

L'article qu'on va lire est dû à la plume brillante d'un des amis de la première heure du journal *L'Avenir*, M. Julien Vinson, actuellement professeur à l'École des langues orientales à Paris. Tous nos anciens lecteurs connaissent M. Vinson et savent la part qu'il a prise au développement des idées républicaines à Bayonne. Remplissant les fonctions de Garde Général des Forêts, notre ami fut à diverses reprises invité à cesser sa propagande libérale, et, sans la ferme protection de M. Viard, il eût certainement payé de ses fonctions son dévouement à ses idées républicaines. Au 16 Mai, les hommes, élus en un jour de malheur, qui dirigeaient alors les affaires de la France, quoiqu'ils maintinssent au fronton des monuments publics le mot « République française », obligèrent le jeune Garde Général à prendre un congé pendant toute la période électorale; mais quoique sa situation de fonctionnaire fût gravement compromise si les conservateurs arrivaient au pouvoir, M. Vinson vint à Bayonne pour unir son vote à ceux des combattants de la bonne cause. Une compensation lui était due. Il préféra les fonctions de professeur pour l'enseignement d'une langue auquel de fortes études faites dans nos colonies le désignaient tout naturellement[1]. Ceci dit, donnons la parole à M. Vinson :

Au moment où je reprenais la plume pour adresser un salut joyeux à Bayonne, au pays basque, à tous les amis anciens et nouveaux que j'ai eu le plaisir d'y re-

1. Il y a dans cette trop bienveillante note quelques inexactitudes qu'il n'est pas utile de relever.

trouver, le hasard mettait sous mes yeux un article qui vient de paraître dans un journal « mondain » de Paris. Le pseudonyme sous lequel se cache l'auteur de cet article est, avec une légère altération, un nom célèbre du dernier siècle, connu surtout des amateurs de pornographie; mais les noms ne donnent malheureusement ni le talent, ni le goût, ni l'esprit, ni le sentiment exact des hommes et des choses. Il fut un temps, pas bien éloigné encore, où le journalisme était une profession d'élite, que l'on n'osait aborder sans une forte préparation littéraire, et qui avait droit à l'estime et à la considération générales; ce n'est plus guère aujourd'hui, sauf de trop rares exceptions, qu'un métier facile et lucratif, souvent le refuge de tous les ratés et de tous les déclassés de la vie.

Pour l'écrivain dont j'ai l'élucubration sous les yeux, Bayonne est une ville espagnole peuplée de Basques habillés avec des « tayolles » (?) rouges, où il y a presque autant de confiseries et de chocolateries que de portes, où l'on dort mal, où l'on ne mange guère que des tomates et des piments doux, où des myriades de puces guettent l'infortuné touriste, où la Nive n'était en 1894 qu'un bras de l'Adour, où les Allées-Marines ont cinq kilomètres de long, où... mais à quoi bon relever toutes les sottises dont fourmille l'agaçante amplification d'un boulevardier qui se prend au sérieux ? A la réflexion, je me dis que cet article a dû être écrit à Paris, dans une salle de rédaction enfumée et sombre, à côté d'un vieux *Guide* insuffisamment consulté [1].

1. On m'a communiqué, depuis, un autre article du même

En dépit des niaiseries qu'écriront toujours les professionnels de la littérature à la ligne, ni Bayonne ni le pays n'ont changé. C'est encore la ville aimable et vivante, le pays riant et prospère, entre la mer toujours splendide et les montagnes majestueuses dans leur éternelle simplicité. J'y constate même, au point de vue matériel, bien des améliorations louables, quoique les prix aient un peu trop généralement augmenté, quoique les routes ne soient pas partout suffisamment entretenues, quoique la Compagnie des chemins de fer du Midi ait assez mal organisé le service de la station de Guéthary et oublie encore trop souvent d'éclairer ses voitures au passage des tunnels.

L'un des plus grands plaisirs que l'homme puisse éprouver, c'est de revoir, après de longues années, les lieux où il a vécu, où il a été heureux, où il a souffert, et d'y retrouver ces amis dévoués, indulgents et fidèles, qui comprennent les défaillances du cœur et excusent les fatigues de la raison. Aussi me suis-je retrouvé, avec une joie profonde, au milieu de ces arbres, de ces pierres, de cette mer, qui me rappelaient dans leur langue mystérieuse tant de souvenirs; aussi ai-je reconnu ces visages aimés dont beaucoup ont, hélas!

auteur dans le même journal. Il paraît être allé réellement dans le pays et avoir assisé à la course de taureaux qui a eu lieu à Fontarabie, le 6 octobre. Mais il y a dans ce nouveau compte rendu, outre un sonnet des plus irréguliers, de singulières fantaisies sur Biarritz et le pays. On y apprend que le château de Marrac a été incendié par les Anglais en 1814 et que, du Lycée, le panorama de la vallée de la Nive embrasse toutes les Pyrénées de Saint-Jean-Pied-de-Port à « la chaîne de Castille ».

subi les outrages du temps ; aussi ai-je serré avec bonheur ces mains loyales dont, à des heures pénibles, l'étreinte ne m'avait pas fait défaut.

A mon arrivée, pourtant, Bayonne était tout en émoi : la si sympathique municipalité, qui va être triomphalement réélue[1], avait donné sa démission à propos de courses, — et de courses de taureaux ! — au moment même où un journal du pays rappelait la journée du 4 septembre 1870. C'est ce jour-là qu'il y eut à Bayonne de l'émotion, du mouvement, et ce je ne sais quoi qui fait qu'on se comprend sans se parler, et qu'on est en communauté de sentiments avec l'inconnu que le hasard a rapproché de vous ! Les souvenirs de l'Année Terrible sont encore présents à mon esprit avec une précision et une exactitude de détails tout à fait mathématiques. Je revois encore, comme si cela se passait hier, la dépêche lamentable que nous trouvâmes affichée à notre réveil, l'anxiété qui nous étreignit toute la journée, les nouvelles qui circulèrent comme en cachette dans l'après-midi sur les manifestations de Lyon et de Bordeaux, et enfin, vers neuf heures du soir, notre visite à la sous-préfecture où nous fîmes lever le représentant du régime impérial pour nous communiquer les premières dépêches du Gouvernement de la Défense Nationale. Ce fut alors comme un immense soupir de soulagement : on allait donc faire ses affaires soi-même ! Et puis, la réunion devant la Mairie, où Biraben et Paul Leremboure, — que de morts ! —

1. Elle l'a été en effet à la presque unanimité des votants, le 10 novembre 1895.

lisent à haute voix les télégrammes énergiques signés Gambetta ; et les armes de l'Empire détachées précipitamment du fronton des magasins par les propriétaires eux-mêmes ; et la foule se répandant en hâte dans toutes les rues en criant : « Vive la République ! »

Elle est majeure, notre République, et elle a fait ses preuves. Elle n'a pas trop de reproches à se faire. Elle a conquis tout entier le département des Basses-Pyrénées, hier encore si réfractaire, et le pays basque qu'une inconscience naïve, à dessein entretenue, éloignait seule de la pratique de la liberté. L'ignorance diminue, on accueille plus ouvertement les étrangers, on s'intéresse davantage aux affaires de la patrie, la langue française est plus répandue, et partout s'affirme l'esprit d'union et de solidarité qui est la vraie force des nations libres.

Est-il rien par exemple de plus touchant, de plus charmant, de plus réussi, pour employer l'argot du jour, que cette œuvre des colonies scolaires organisée par notre ami le Dr Delvaille? La journée que nous avons passée avec lui dans cette petite maison de Ciboure, au milieu de ces enfants à l'air éveillé et à la mine réjouie, sera l'une des plus agréables de notre villégiature. On ne sait ce qu'il faut le plus louer, des organisateurs, des souscripteurs, des instituteurs dévoués qui sacrifient leurs vacances à une œuvre humanitaire, des pères de famille qui se séparent de leurs enfants dans l'intérêt de ces enfants mêmes. Tant il est vrai que le dévouement, le sacrifice, le sentiment du devoir sont naturels et spontanés dans les cités républicaines! A Paris, nous sommes un peu blasés sur

toutes ces choses, et nous ne nous doutons pas des obstacles imprévus, des résistances muettes, des difficultés de toute sorte, auxquels on risque de se briser en province.

Tout marche, même ce pays basque qu'on représentait naguère comme si arriéré, si récalcitrant, si réfractaire aux idées nouvelles, si résolument attaché à ses coutumes séculaires. Faut-il s'en féliciter? faut-il s'en plaindre? Oui et non, selon le point de vue où l'on se place. Ceux qui ne se préoccupent que de l'intérêt scientifique déploreront notamment que le jeu de paume, le jeu de *pelote* comme on dit ici, soit de plus en plus oublié; dans le pays basque français, comme depuis longtemps dans le pays basque espagnol, on ne joue plus que le jeu banal du *blé* (ou *blaid*) et l'on délaisse de plus en plus le *rebot* et la *longue* qui ne sont d'ailleurs que des dérivés du vieux jeu français cher à nos ancêtres.

Pour consoler les ethnographes, il convient de faire remarquer que plus on étudie les Basques et plus on demeure convaincu qu'ils n'ont véritablement à eux que leur langue. Tout le reste, mœurs, usages, croyances, folk-lore, superstitions, ils l'ont emprunté aux populations qui les entourent et l'ont conservé avec plus ou moins d'exactitude. C'est pourquoi le symptôme le plus remarquable du mouvement qui s'opère chez les Basques est l'altération incontestable que subit depuis quelques années leur très remarquable idiome, épave merveilleuse des rudes temps préhistoriques. Déjà, au dernier siècle, en 1745, le P. Larramendi, l'un des plus

anciens lexicographes basques, signalait l'envahissement continu des mots étrangers, ainsi que l'emploi défectueux et irrégulier des formes grammaticales. C'est dans les villes commerçantes de la côte que le langage s'est modifié tout d'abord, puis les fautes, les impropriétés, les *solécismes*, ont gagné l'intérieur du pays. On m'affirme que le Labourd presque tout entier, au moins jusqu'à Saint-Pée-sur-Nivelle, fait aujourd'hui cette faute énorme : *eman nau sagarra* pour *eman daut sagarra*, c'est-à-dire « il-a-donné-moi la-pomme » pour « il-a-donné-à-moi la-pomme », en confondant, à l'imitation du français, le régime direct et le régime indirect. Quant aux mots étrangers, d'honorables et savants ecclésiastiques nous citaient l'autre jour les expressions suivantes qu'ils ont entendues bien loin dans les terres et qu'on n'aurait jamais employées il y a trente ans : *fula bat bazen* « il y avait une foule! », *introduituco zaitut* « je vous introduirai ». Il y a là une loi fatale et inéluctable que rien ne peut et ne doit arrêter; ce sera en vain qu'on multipliera les journaux, les livres, les Sociétés, les Académies : comme ailleurs, le mouvement artificiel de réaction qui se poursuivra dans une élite de travailleurs et de gens du monde aura pour corollaire un mouvement inverse dans la masse insouciante du peuple. La langue basque est condamnée; dans un temps plus ou moins long, elle n'existera plus qu'à l'état de souvenir; c'est pourquoi il importe de l'observer, de l'analyser et de l'étudier aussi à fond que possible, tant qu'elle existe encore. Quand elle sera morte, le peuple basque n'aura plus rien qui le

distinguera de ses voisins; il entrera résolument dans le courant qui emporte sur le chemin du progrès les sociétés contemporaines, et il y apportera les sérieuses qualités qui le distinguent, la dignité personnelle, l'indépendance du caractère, et ce sentiment un peu vague de la liberté dont il a donné tant de preuves. En veut-on un exemple frappant? On sait avec quel respect traditionnel les Basques accueillent l'appel de l'*Angelus;* dans les réunions comme celles qui ont lieu à l'occasion des parties de paume, ce sentiment se manifeste non sans une certaine grandeur. Eh bien! à Saint-Jean-de-Luz, où le Maire a cru devoir faire appuyer la sonnerie religieuse du son de la trompette, j'ai remarqué que l'assistance montrait beaucoup moins de recueillement et de dévotion que par le passé, quand les cloches seules invitaient les fidèles à la prière. Et je me demande, à ce propos, si M. le Maire de Saint-Jean-de-Luz est bien dans son droit en transformant en héraut d'église un fonctionnaire municipal.

On ne décrète pas une langue et des mœurs; tout au plus l'autorité administrative peut-elle retarder ou entraver une tentative partielle, un mouvement provoqué par des étrangers. Certes, je ne nie pas que l'on ait pu, par la force et la violence, empêcher par exemple la propagation et la vulgarisation de doctrines nouvelles; mais en présence d'une évolution spontanée, le plus sage est, je crois, de chercher seulement à diriger le courant dans le sens le plus favorable aux intérêts de la société.

C'est ce que je me suis permis de dire à nos amis de l'Association basque au banquet du 24 septembre der-

nier, à Espelette. Quelle charmante et joyeuse réunion ! et combien plus charmante et joyeuse encore a été la fête qui a suivi : chants, poésies, concours de danses, de *chirola*, d'improvisations, où nous avons constaté une fois de plus les merveilleuses ressources de l'esprit basque ! Et quel admirable décor que ces montagnes, cette *place* où se pressait une foule intelligente et attentive, ces gradins où les curieux s'étageaient jusqu'au vieux château, qui est aujourd'hui la mairie, mais qui fut le berceau des Ezpeleta d'Espagne ! C'est une de ces antiques constructions féodales, au milieu d'un pays libre, fort intéressantes pour l'histoire, mais que n'habitent plus les descendants de leurs possesseurs : Haitze à Ustaritz, Souhy à Urcuit, Belzunce à Isturitz, Urthubie à Urrugne, Saint-Pée où de Lancre[1], le sévère et farouche *instructeur*, surprit les sorcières en plein sabbat il y a près de trois siècles !

Ces châteaux étaient pour la plupart admirablement situés, mais ils n'inspiraient que des idées de force, de défiance, de combats ; ils répondaient tout à fait d'ail-

1. P. de Lancre, dont le nom réel était de Rostéguy, était lui-même d'origine basque : son grand-père était natif de Juxue et était allé s'établir à Saint-Macaire. Pierre de Lancre, né à Bordeaux en 1553, fit ses études à Turin ; inscrit au nombre des avocats de Bordeaux, il y fut reçu conseiller au Parlement le 3 août 1582. Le 24 décembre 1588, il épousa Jeanne de Mons, fille d'un de ses collègues. Il mourut le 9 février 1631, léguant sa bibliothèque au P. Benassis, jésuite, son fils naturel. En 1609, il fut chargé, avec le président d'Espagnet, de faire dans le pays de Labourd sur les faits de sorcellerie une enquête dont il a consigné les principaux résultats dans son livre *Tableau de l'inconstance des maucais anges et démons*, Paris, 1610 et 1613, in-4°.

leurs à l'esprit général d'une époque tourmentée. Aujourd'hui, sur la plupart des hauteurs et des collines se dressent le plus souvent de riantes habitations, de fécondes métairies et de pacifiques couvents. L'un des plus intéressants à visiter est celui des Bénédictins de Belloc, entre Urt et Labastide-Clairence. Les religieux qui y sont réunis exercent diverses industries qui les font vivre et il ne me revient pas que le pays se plaigne de leur présence. On y est accueilli de la façon la plus gracieuse et l'on y retrouve les vieilles traditions hospitalières des Basques. Ils m'ont ouvert, avec une exquise amabilité, les portes de leur Bibliothèque déjà bien riche en vieux livres sur le pays, et je ne saurais trop les en remercier. J'y ai rencontré, avec une émotion qu'on peut comprendre, des ouvrages respectables et d'un grand intérêt linguistique, parmi lesquels il faut citer un exemplaire du livre basque le plus précieux de tous, la traduction du *Nouveau Testament*, imprimé à La Rochelle en 1571, aux frais de Jeanne d'Albret. L'auteur de cette traduction, Jean de Liçarrague, de Briscous, ministre à Labastide-Clairence, était certainement l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Son livre, qui avait dû être abondamment répandu dans le pays, mais qu'on dut avidement rechercher et détruire après la réaction religieuse qui suivit l'avènement de Louis XIII, est devenu infiniment rare aujourd'hui. J'en connais de par le monde une trentaine d'exemplaires, dont quatorze dans des Bibliothèques publiques, mais depuis une centaine d'années c'est le cinquième exemplaire qu'un hasard heureux fait dé-

couvrir dans le pays même, chez des paysans plus ou moins lettrés qui le laissaient périr ignoré dans quelque coin de leur cuisine ou de leur grenier! Peut-être même l'eussent-ils livré aux flammes s'ils en avaient soupçonné la nature et la valeur. Les autres exemplaires, connus des bibliophiles, classés et estimés dans les ventes, n'ont jamais circulé dans le pays; c'étaient des cadeaux offerts par le traducteur ou par les autorités locales à des savants illustres ou à de hauts personnages étrangers.

Qu'était-ce que ce Liçarrague dont le président de Thou parle en termes on ne peut plus élogieux? La maison de ce nom existe encore à Briscous où elle est bien connue, et il y a même dans ce village des Liçarrague; mais il n'est possible de rien affirmer quant à leur descendance. On a supposé, sur la foi de je ne sais quelle tradition plus ou moins fondée, que c'était un prêtre catholique converti à la Réforme; il nous apprend, dans la dédicace qu'il a mise en tête de son livre, qu'il avait souffert pour sa foi, qu'il avait été soumis à la plus dure captivité, et qu'il devait sa liberté et sa situation à Jeanne d'Albret. Un autre prêtre basque, un siècle plus tard, embrassa aussi les idées nouvelles; il se nommait Pierre d'Urte, et nous le trouvons en 1708 et en 1715 en Angleterre. Protégé de Chamberlayne, en relations avec D. Wilkins, il recevait une pension pour lui, sa femme et son enfant; pour occuper sans doute ses loisirs forcés, il avait entrepris une traduction complète de la Bible en basque. Son manuscrit, qui comprend seulement la Genèse et une partie de l'Exode,

est conservé, avec une grammaire et un dictionnaire manuscrits, dans la Bibliothèque des lords Macclesfield, à Shirburn, non loin d'Oxford. Grâce à la sollicitude éclairée du Rév. Ll. Thomas, directeur d'un des collèges les plus importants de la Grande-Bretagne, cette traduction a été dernièrement publiée avec une exactitude scrupuleuse[1].

Les Bénédictins de Belloc ont reçu cette publication qui n'est pas une des moins intéressantes pièces de leur Bibliothèque. Je ne sais si ces excellents « Pères » sont à la hauteur de leurs illustres devanciers des derniers siècles; mais ils me paraissent en avoir conservé les traditions de travail patient et modeste. Je n'ai pu m'empêcher, en visitant leur monastère, de comparer mes impressions avec celles que j'avais éprouvées à la Grande-Chartreuse il y a trois ans. Là-bas la rigueur du climat, la sauvage grandeur du site, la solitude calme et morne, le silence absolu, l'immensité des couloirs déserts, s'emparent de l'âme et l'enveloppent comme d'un engourdissement irrésistible où l'on s'accoutume à cette inertie inquiète qui est le propre de la vie contemplative. On ne peut se défendre d'un vif regret pour les heures perdues dans la vie mondaine, d'un profond repentir des faiblesses journalières et d'une immense aspiration à la libération absolue. C'est sous cette impression d'esprit qu'on comprend bien la vieille théorie indienne qui est devenue la doctrine fon-

1. Voyez sur Liçarrague et d'Urte ma *Bibliographie basque* (Paris, 1891; et supplément, 1896).

damentale du Bouddhisme, et qui place le bonheur suprême dans l'anéantissement complet de l'individu. Ici, au contraire, l'horizon est vaste, le paysage est beau sans être imposant, les rivières sont gaies, les bois fleuris, et rien dans le couvent n'attriste et ne décourage. On n'en emporte que des idées de dévouement et de sacrifice réciproque; on s'y rend compte de cette grande loi du travail qui est la vraie base de la liberté, mais on y comprend aussi la puissance féconde de la solidarité qui, subordonnant l'indépendance de chacun à l'intérêt de tous, donne le sentiment exact du devoir et du droit dans la société moderne.

Le devoir, la solidarité, l'affection, les luttes et les mécomptes de la vie, nous y pensions plus vivement, nous les comprenions plus que jamais dans ce ravissant chalet, au fond de la baie de Saint-Jean-de-Luz, où l'un de nos amis, un fin lettré et un esprit délicat, comptait abriter sa vieillesse studieuse et tranquille. La mort inexorable ne lui a permis que d'y cacher sa douleur muette. Puisse-t-il au moins y recevoir encore parfois des amis qui compatissent à sa peine, qui ne cherchent pas à le consoler, mais qui voudraient suivre son exemple et garder jusqu'à leur dernière heure l'amour du travail, l'espoir des compensations futures et la satisfaction suprême d'avoir bien vécu !

Julien VINSON.

(*Avenir des Pyrénées et des Landes*, 24 octobre 1895.)

NOTES DIVERSES

I

Étymologie du latin « peregrinus », voyageur, étranger.

Le radical est de la même famille que celui de πλάζ-ω, ἔ-πλαγξ-α pour *π(ε)λαζ-ω, errer[1].

L'adverbe *peregre* est proprement le nomin.-acc. neutre de **pereg'r-is*[2], pour **pereg-er-in(s)*, d'où, par extension analogique, d'après le type de la 1re-2e déclinaison, *peregrin-us, a, um;* cf. *veter-in-us* et *veter-'n-us*, auprès du rad. *veter;* intermédiaire **veter-in*, etc.[3].

1. Cf. πελάζ-ω s'approcher et πέλαγ-ος, mer (agitée). L'idée commune est celle de se mouvoir, s'agiter. Cf. aussi π'λησ-ίος proche et παλάσσ-ω, agiter. Ce dernier surtout fournit la preuve que les deux *e* du rad. *pereg* sont d'anciens *a*, comme ceux de κεφαλή et de μέγας auprès de *caput* et de *mag'n-us*. — Περάω pour *περασ-ω, *περασσ-ω, passer, voyager, traverser, a comme le latin conservé le *r* primitif.

2. **Pereg'r-is* est un développement de **pereg-er*, analogue à celui de *facul* (**facvel*), donnant *facil-is*. — Pour *ins* réduit soit à *in*, soit à *is*, voir ma *Grammaire comparée du grec et du latin*, §§ 128 et 130.

3. L'honneur de cette étymologie, car je la crois juste et neuve, revient à M. Marinet, élève de mon cours de préparation à l'agrégation de grammaire.

II

Sur les datifs pluriels grecs de la déclinaison imparisyllabique, en εσσι et ασι.

Si l'on rapproche le datif plur. θυγατέρ-εσσι de θυγατράσι, on a l'explication de ce dernier sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse étrange de la liquide sonnante[1].

Θυγατρ-άσι est pour *θυγατερ-ασσι (comme le sanscrit *pitr-su* est pour **pitar-asu*, **piter-esu*).

Dans la forme grecque, l'α primitif s'est conservé à la faveur de la contraction et de la simplification du groupe σσ.

Quant à l'origine du suffixe εσσι ou ασι, il provient sans doute d'un emprunt analogique aux datifs plur. de la 1re-2e déclinaison, comme λόγοισι, anciennement *λογο-εσσι, *λογο-ασσι.

Cf. la double forme δυοῖσι, chez Hérodote, et lesb. δύεσσι, δύεσι (de δύω).

III

Une démonstration mathématique.

A côté des nombreuses preuves que j'ai réunies dans mes *Éléments de Grammaire comparée du grec et du*

1. Récemment battue en brèche, d'ailleurs, par M. J. Schmidt, le savant professeur de grammaire comparée de l'Université de Berlin.

latin en faveur de la théorie qui explique l'apophonie par un vocalisme primitif complexe (*oa*,*oe*), dont l'un des deux termes a été éliminé au cours de l'évolution phonétique, en voici une qui, si je ne me fais illusion, a toute l'évidence et toute la rigueur désirables.

Les mots féminins du grec en ῳ, pour ωι, tels que Λητῷ, vocat. Λητοῖ, ont perdu un *n* final comme les mots latins sur le type de *ordo*(*n*), *ordin-is*. On le voit par le lat. *Lâton-a* auprès de Λητῷ; par l'acc. plur. Γοργόν-ας, auprès de Γοργώ, etc. Or, quelques-uns de ces mots ont conservé la nasale; il en est ainsi de χελιδών auprès du lat. *hirundo* qui l'a perdue. La preuve surabondante que χελιδών appartient à cet égard à la même série que Λητῷ ressort de l'identité des vocatifs correspondants χελιδοῖ, Λητοῖ.

On peut en conclure en toute certitude, ce semble, que χελιδών, qui aurait pu prendre la forme *χελιδῷ, est pour *χελιδῷν, *χελιδωιν et que, par conséquent *hirundo*(*n*) est pour **hirundoin*, d'où le thème des cas régimes *hirund*(*v*)*in*-(*hirund*(*v*)*in-is*, etc.).

Me sera-t-il permis de faire appel à l'appréciation de ceux qui ont qualité pour juger ces matières et de leur demander un avis motivé sur la question? La théorie visée ne vient pas d'Allemagne; mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour l'écarter *a priori*.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Le Catéchisme de l'Empire

(NOTE COMPLÉMENTAIRE)

J'ai toujours soutenu, contrairement à l'avis de beaucoup de gens, qu'il ne fallait jamais prétendre à la perfection, qu'il convenait de se contenter de l'à peu près, et que par leur nature même, certains travaux devaient toujours être nécessairement incomplets. De ce nombre sont les études bibliographiques. C'est pourquoi j'ai publié ma *Bibliographie basque*, avec la certitude qu'il y manquait encore bien des choses, mais avec la conviction que, par une sorte de loi fatale, dès l'apparition de mon livre, beaucoup de détails que je n'avais pu découvrir se révéleraient pour ainsi dire d'eux-mêmes. L'événement a justifié mes prévisions, et je compte mettre très prochainement sous presse un supplément relativement fort important, en même temps que je livrerai au public la partie complémentaire[1] toute défectueuse qu'elle soit encore.

A peine le dernier numéro de la *Revue* avait-il paru que je découvrais une édition du *Catéchisme de l'Empire* qui avait échappé à mes recherches. C'est la traduction originale du grand catéchisme pour le diocèse de Saint-Brieuc, dont je n'avais trouvé qu'un *Extrait* imprimé en 1813.

Ce petit volume porte le titre suivant :

1. Elle comprendra les « citations et références » et les « journaux et revues ».

CATECHIS | EVIT | AN OLL ELIZOU | EMEUS AN | Impalaërdet a Franç. | Unus Deus, una Fides, unum Baptisma. | Ne eus nemet un Doue, ne eus nemet ur Greden, ne eus nemet ur Vadiziant. | *S. Paul, en e lizer d'ar bobl emeus | a Ephes.* Chap. IV, verset 5. | (Armes épiscopales, avec les initiales entrelacées C. P. D.) | E SANT-BRIEC, | E. ty L. J. PRUD'HOMME, imprimêr ha Librer | an Autrou Escop. | — s. d. — (On a apposé, postérieurement, au composteur, les chiffres 1807.)

C'est un petit in-12, rogné, recouvert en parchemin, et qui comprend xij-148 p., ainsi composées : p. I titre, ij avis, iij-IV approbation du cardinal Caprara (en breton), v-vj décret du 27 avril 1806 (en breton), vij-xij mandement de l'évêque de Saint-Brieuc, M. Jean-Baptiste-Marie Claverie, 1-16 abrégé de l'histoire sainte, 17-48 Catéchisme, Ire partie, 48-72 IIe partie, 72-113 IIIe partie, 113-131 suite de la IIIe partie, 131-136 prières diverses, 137-147 petit catéchisme (Catechis bian), 147-148 prières.

La leçon VII va de la p. 54 à la p. 56; elle est ainsi conçue :

SEIZVET QUENTEL.

* Continuation eus ar memes Gourc'hemen.

G. *Pere eo deveriou ar gristenien e quencer ar Brincet pere ho gouarn, hac ispicial pere eo hon deveriou e quencer Napoleon quenta hon impalaër ?*

R. Ar gristenien a dlee d'ar brincet pere ho gouarn, ha ni ispicial a dle d'a Napoleon quenta, hon impalaër, carante, respet, oboissanç, fidelite, ar servich evit ar brezel, ar c'hontributionou ordrenet evit conservation ha difen ar vro hac an troon ; c'hoas e tleomp ober pedennou fervant evit properite spirituel ha temporel eus ar stadou a franç.

G. *Perac e zomp-ni obliget da guement-se e quencer hon impalaër ?*

R. Da guenta, abalamour Doue pehini a zeu da etablissa da zistruja stadou ar roueet hervez e volonte, en ur garga hon Impalaër a faveuriou er peoc'h ac er brezel, en deus e instituet hor souveren, ar ministr eus e buissanç, hac e imach var an douar. Enori a servicha hon Impalaër a so eta enori ha servicha Doue memes. D'an eil, abalamour Jesus-Christ, quen dre e guelenadurez, quen dre e exemplou, en deus desquet deomp ar pez a dleomp d'hor souveren. Ganet eo bet en ar senti ous lezen Cesar-August, pëet en deus ar gontribution ordrenet; hac evel ma en deus commandet renta da Zoue ar pez so da Zoue, ordrenet en deus ive renta da Zesar ar pez so da Zesar.

G. *Ha ne hon deus-ni quet soniou particulier da garetæ Napoleon quenta, hon Impalaër?*

R. Ia, abalamour en so bet choazet gant Doue evit etablissa a nevez ar religion santel eus hon tadou, hac evit beza e frotectour. Ouspen, etablisset en deus a nevez, ha conservet en deus an urz vad er vro dre e furnez vras ha prompt; difen a ra ar vro dre e gourach puissant; ez fin, en so oan an autrou Doue, dre ma eo sacret gant an tad santel ar Pap, peu eus an Ilis universel.

G. *Petra sonjal eus ar re a vanquefe d'ho dever e andret hon Impalaër?*

R. Hervez an abostol sant Paul, resista a raffent d'an urz instituet gant Doue memes, hac en renta dign eus ma daonation eternel.

G. *Hon deveriou e quenver hon Impalaër, ar hint hon oblich en andret e successoret legitim, hervez an urz reglet dre ar c'honstitutionou eus a Franç?*

R. Ia, certen. Rac lenn a reomp er scritur sacr penaus Doue, mæstr eus an eon ac eus an douar, e roa dre e volonte souveren ac e brovidanç, ar c'hurunennou, non pas hebquen da ur personnaich e particulier, mæs c'hoas de famill.

G. *Pe seurt obligation hon deus-ni a quenver an dud à justiç?*

R. Obliget e zomp d'ho enori, d'ho respeti, da obeissa dezo, rac ma ho deus recevet lod eus a autorite hon Impalaër.

G. *Petra so diffennet dre ar pevare Gourc'hemen?*

R. Diffennet eo disobeissa d'hor superioret, noazout dezo, ha lavaret drouc anezo.

J'ai fait, depuis, une découverte encore plus intéressante peut-être. On a vu que le catéchisme de l'Empire était resté en usage après 1815 dans le diocèse de Strasbourg : jusqu'à quelle époque, je l'ignore; mais en 1843, il en a paru une traduction espagnole destinée à être enseignée dans le diocèse de Mexico. C'est dans le *Journal de la Librairie* que j'ai trouvé cette traduction indiquée. L'exemplaire qui m'a été communiqué à la Bibliothèque Nationale est un petit volume in-18, broché, non coupé, qui comprend (iv)-140 p. Les quatre pages préliminaires sont formées du titre (dont le verso est blanc) et, en regard, d'une gravure sur bois concernant le passage si connu : *Laissez venir à moi les petits enfants* (*Matth.*, XIX, v. 14).

Le titre est ainsi conçu : « Catecismo por el uso de todas las Iglesias del Imperio frances, aprobado por el cardinal Caprara, legado de la Santa Sede y por el il ilmo Señor arzobispo de Mejico, para la enseñanza de la doctrina cristiana es su diocesis. *Paris*, V. Salva, 1843. »

Coll. : p. 1-5 prólogo, 6-9 bref du cardinal Caprara (en français et en espagnol en regard, l'espagnol aux rectos), 10 blanc, 11-23 abrégé d'histoire sainte, 24-33 première partie, 33-75 deuxième partie, 75-114 troisième partie, 114-131 suite de la troisième partie, 131-138 prières, 139-140 table.

Le prologue fait un grand éloge du catéchisme de l'Empire où les lecteurs, y est-il dit, trouveront que la doctrine de l'Église gallicane est conforme à celle des églises espagnoles. Il expose qu'on a réduit à cinq le nombre des commandements de l'Église

et qu'on a ajouté à l'endroit convenable les dons du S. Esprit, les béatitudes et les vertus cardinales.

La réimpression est conforme aux éditions originales. On a même conservé les astérisques indiquant les chapitres ou passages essentiels.

Le chap. VII de la seconde partie est, naturellement, très réduit. Il n'a plus que quatre demandes : devoirs envers le chef de l'État, recommandation de S. Paul, devoirs envers les magistrats, prohibitions. Les devoirs prescrits aux fidèles sont l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, et « los tributos ordenados por la conservacion y defensa de la República ».

Je viens d'apprendre également qu'il y a eu un abrégé en français du Catéchisme de l'Empire dans le diocèse de Bayonne. Ce petit volume comprendrait 71 p. in-18 et porterait en tête le mandement spécial de Mgr Loison, du 30 juillet 1808. Son titre serait le suivant : « *Abrégé de la doctrine chrétienne* pour l'instruction des enfants, tiré littéralement du Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français, etc. *Bayonne*, Cluzeau, 1808. »

On voit que c'est le prototype de la version souletine.

Je serais très reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui voudraient bien me signaler d'autres omissions ou relever les erreurs que j'aurais commises.

J. V.

NÉCROLOGIE

ABEL HOVELACQUE

L'impression du présent numéro a été retardée par des circonstances d'ordre purement matériel, et au moment où il va enfin paraître, j'ai le cruel devoir d'annoncer à nos lecteurs une affreuse nouvelle qui est en même temps un irréparable malheur.

Abel Hovelacque n'est plus; il a succombé, samedi dernier 22 février, à la maladie terrible qui le minait depuis plusieurs années déjà et qui depuis plus de six mois le tenait éloigné de son cabinet de travail, de la science et de ses amis.

Quoique inévitable et prévue, la catastrophe nous a surpris comme un coup de foudre. Encore sous l'impression du premier moment, le trouble de mon esprit est tel que je ne saurais aujourd'hui parler, comme il conviendrait, d'Hovelacque, de sa vie et de ses travaux. Tout disparaît devant cette pensée poignante : je ne verrai plus, je n'entendrai plus l'ami que, depuis trente ans bientôt, je ne passais guère de semaine sans voir, sans entendre, et dont les lettres gaies et spiri-

tuelles ou sévères et découragées m'apportaient loin de Paris la bonne nouvelle.

Mais, au moins, exemple enviable entre tous, notre ami s'est-il éteint en pleine possession de lui-même, dans l'entière sérénité de sa belle intelligence, en pleine sécurité du lendemain. Il est entré dans l'immortalité avec la certitude absolue que les siens continueront son œuvre et suivront la ligne qu'il leur a tracée, que rien de ce qu'il a aimé ne sera méconnu, que rien de ce qu'il a touché ne passera dans des mains indignes. Pour sa femme et ses enfants, il sera toujours là; ils croiront n'agir que sous ses inspirations, dans une perpétuelle communion d'idées avec lui.

Et cependant, il y a des douleurs que rien ne console!

Julien VINSON.

Paris, 24 février 1896.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Regnaud. *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin.* Première partie : phonétique. — *Paris*, Armand Colin, 1895, in-8, xxxi-328 p.

Cet excellent livre est dédié à l'un des fondateurs de cette *Revue*, M. Abel Hovelacque, le savant linguiste, l'éminent directeur de l'École d'Anthropologie, que depuis trop longtemps une maladie cruelle éloigne du travail, au grand détriment de la science, au profond désespoir de ses amis. C'est dire sur quels principes positifs, sur quelle méthode sûre et précise, sur quelle base féconde s'appuie notre vaillant collaborateur. Son ouvrage, quoi qu'on en puisse dire et penser, marque un pas en avant dans l'étude, si creusée déjà, des langues indo-européennes, et il faut le louer vivement d'avoir, fidèle à sa méthode, constamment cherché des points de comparaison et des références dans les idiomes congénères des deux grandes langues classiques.

Au début de sa magistrale introduction, M. P. Regnaud constate une fois de plus l'erreur de Bopp et de ses adeptes, qui transportèrent dans le domaine de la science les théories des grammairiens de l'Inde, dont

le but était simplement un classement systématique et mnémotechnique. Il s'élève ensuite, avec une grande force et une entière raison, contre les doctrines de l'école moderne des néo-grammairiens qui, voulant corriger leurs devanciers, n'ont fait que passer d'un extrême à l'autre, et prétendant éclaircir le problème, n'ont abouti qu'à le compliquer. Au point de vue phonétique, par exemple, les néo-grammairiens attribuent à la langue primitive une variété de voyelles et de consonnes telle que, pour la faire se produire, il faudrait attribuer à cette langue une vie déjà prolongée et incompatible avec l'hypothèse de son unité. Admettre que le vieux parler primitif des Aryas réunissait notamment toutes les nuances vocaliques du grec ou du latin, c'est en somme revenir à la légende de la tour de Babel, à l'idiome unique dont toutes les langues de la terre représentent les lambeaux épars. Puisqu'une langue est un organisme vivant, qui naît, grandit, dépérit et meurt, il est impossible de l'étudier utilement si l'on ne veut pas avoir recours à la méthode évolutive.

Est-ce à dire que j'admette toutes les affirmations de M. Regnaud, que je regarde toutes ses démonstrations comme évidentes et irréfutables? Non certes, mais il est certainement dans la bonne voie, et je n'aurais à lui adresser que des critiques de détail. Je prends un exemple dans un tout petit fait, qui a son importance cependant, la transcription. Je n'aime pas

beaucoup la représentation par des doubles longues des deux diphtongues composées sanscrites. Je ne vois pas non plus pour quel motif M. Regnaud regrette de n'avoir pas transcrit *j* au lieu de *y* la semi-voyelle palatale : il me semble que *y* indique beaucoup mieux que *j* le caractère mixte de ce phonème.

Le second volume annoncé, où il sera traité de la dérivation, me permettra de revenir sur cet ouvrage, qui devra faire époque dans l'histoire de la science linguistique.

Julien VINSON.

Histoire des Juifs de Bayonne, par Henry LÉON. — *Paris*, A. Durlacher, 1893, in-4°, (iv)-xvj-436 p., 3 pl. et 8 p. de musique.

Tous ceux qui depuis trente ou quarante ans ont pris une part plus ou moins active au mouvement politique et au mouvement philosophique en France ne sauraient manquer d'éprouver aujourd'hui un sentiment profond de lassitude et de découragement. Leurs aspirations semblent s'être réalisées; leur rêve est accompli ; le but de leurs efforts paraît atteint ; et pourtant, malgré tout, le changement est plus apparent que réel. Sous l'étiquette républicaine, on trouve trop souvent l'autoritarisme, l'indiscipline et la fantaisie. De nombreuses lois, d'abondants décrets ont donné le

droit de cité à la libre pensée, et cependant jamais la société ne fut plus gangrenée de cléricalisme : l'hypocrisie et le souci des convenances ont remplaeé la foi religieuse. Le personnel politique ou littéraire ne comprend plus guère que des médiocrités ignorantes, mais prétentieuses : tout ce qui avait une valeur s'est retiré plein de dégoût ou a été chassé par l'ingratitude et la calomnie. L'égalité règne officiellement, mais jamais l'amour des titres et des distinctions ne fut plus grand : par malheur, trop souvent le titre de chevalier de la Légion d'honneur est synonyme de chevalier d'industrie. Quant à la fraternité, elle se traduit par la division de la société en catégories de plus en plus tranchées et par des campagnes odieuses comme l'antisémitisme.

Certes, je ne prétends pas prendre ici la défense des Israélites ; je ne méconnais ni leurs défauts ni leurs torts ; mais après tout ils ne sont pas les seuls coupables. A notre époque de science et de progrès, les nations ne forment plus un tout immuable, une race homogène, une caste étroitement fermée. Tous les enfants d'un même sol doivent collaborer à l'intérêt commun en y apportant chacun ses aptitudes traditionnelles, ses facultés natives et les ressources de son éducation. Au lieu d'élever des barrières entre les hommes, il faudrait les abaisser encore. La véritable égalité est un perpétuel jeu de bascule entre les hommes, les uns montant tandis que les autres descendent suivant leurs valeurs personnelles et la part qu'ils peuvent prendre

au mouvement général. Elle comporte également le mélange de plus en plus fréquent des familles et la fusion habituelle des races en contact. La lutte pour la vie matérielle doit faire place à l'accord pour l'existence de jour en jour mieux organisée. Mais il faudrait que tout le monde s'y prêtât; je suis de ceux qui reprochent aux Juifs surtout de trop se cantonner entre eux, par des préjugés religieux respectables, mais excessifs, et de ne pas assez faciliter les alliances entre eux et les prétendus chrétiens qui les entourent.

Ces réflexions me sont venues à la pensée comme je relisais le remarquable et très intéressant ouvrage de M. H. Léon. De quelle merveilleuse vitalité, de quel industrieux génie, de quelle puissante faculté d'adaptation est donc douée cette race juive, pour avoir ainsi duré à travers les âges, au milieu des exils, des persécutions, des massacres, des souffrances de toutes sortes, et quels précieux éléments de force et d'énergie n'apporterait-elle pas à la société future quand tous les facteurs qui doivent y entrer seront fondus et amalgamés en une seule masse active !

Les Juifs de Bayonne, — et ceux de Bordeaux, qui en sont un simple prolongement, — sont pour la plupart venus du Portugal à la fin du XVIe siècle ; beaucoup de familles ont gardé pieusement le souvenir de ce lamentable exode, renouvelé après moins d'un siècle, car en 1492, les rois catholiques les avaient chassés d'Espagne. On leur permit de vendre leurs

biens, mais on leur interdit d'exporter des espèces d'or ou d'argent; on les autorisa à peine à emporter leurs effets et leurs meubles, heureux encore ceux qui purent, comme à Vitoria, assurer le respect des ossements de leurs pères en donnant à la commune les cimetières où ils comptaient reposer à leur tour! Il y en eut pourtant relativement peu qui faiblirent et qui abjurèrent; ceux-ci furent cruellement punis de leur apostasie. Surveillés de près par la terrible Inquisition, toujours soupçonnés de pratiquer en cachette le culte de leur enfance, ils étaient plus tolérés qu'acceptés, et souvent le bras séculier s'appesantit rudement sur eux. Un hasard m'a fait rencontrer à Bayonne même un petit livre fort instructif à cet égard : « MAYOR FISCAL CONTRA JUDIOS, compuesto por el Licenciado D. Antonio de CONTRERAS. *Madrid*, impr. Gabriel del Barrio, 1736, » pet. in-8, de (xxxij)-396 p.

C'est, comme l'indique son titre, un réquisitoire impitoyable contre les Juifs; on y retrouve toutes les niaiseries et toutes les sottises qui traînent dans certains ouvrages. L'auteur les accuse formellement de tous les crimes légendaires : enfants martyrisés, crucifiés, lapidés; hosties profanées, etc. L'histoire qui est rapportée avec le plus de complaisance est celle de ce Juif de Paris, qui, en 1306, tint quitte une femme d'une dette de trente sous, à condition qu'elle lui apportât une hostie consacrée; dès qu'il l'eut

en sa possession, il la larda de coups de couteau et de coups de lance, tenta de la perforer d'un clou à grands coups de marteau, la jeta dans le feu et enfin la plongea dans un chaudron où il avait fait bouillir de l'huile, de la poix, de la résine; mais l'hostie, toujours intacte, volait resplendissante dans les airs, tout en laissant échapper des flots de sang. Cela se passait sur la paroisse de Saint-Merry. Le crime fut dénoncé par le propre fils du scélérat qui, voyant ses petits camarades courir à l'église au son de la cloche, leur dit hardiment : « Ne vous pressez pas tant; vous ne trouverez plus votre Dieu à l'église, car il est chez nous où mon père l'a tué. » Et le Juif fut brûlé pendant qu'on baptisait en grande pompe sa femme et ses enfants, convertis par le miracle. Cette histoire m'a rappelé de point en point les mésaventures de la dent de Bouddha qui, battue sur une enclume, plongée dans un marais putride, jetée dans un feu violent, sortit victorieuse de toutes les épreuves et apparut toujours majestueuse sur une fleur de lotus, d'où vient, dit-on, la formule célèbre : *Om ! maṇi padmê houm !*

Le livre de M. H. Léon est une monographie aussi complète que possible; il nous dit tout des Israélites de Bayonne : origine, histoire, professions, luttes, persécutions, armoiries, statistique, coutumes et usages, temples, cimetières, chants religieux traditionnels, noms, sobriquets, familles, propriétés et bien d'autres choses encore. Il faut signaler aussi la très remar-

quable préface de notre ami Éd. Ducéré. Il n'y aurait guère à ajouter que des détails d'importance secondaire ; cependant certains chapitres auraient pu être allongés.

Je trouve notamment que l'auteur a traité un peu trop dédaigneusement le cimetière de Labastide-Clairence (p. 217); ce n'est pas de 1640 environ que datent les premières sépultures qui le composent. Nous avons visité ce cimetière, Ducéré et moi, il y a vingt ans, et nous l'avons minutieusement parcouru et examiné. La tombe la plus ancienne porte la date du 8 mars 1630. La plus intéressante est peut-être celle qui porte l'inscription suivante :

· QVIIAZE ·
SEPULTADA
BEATRISRO
IZMVGERDE
· ANVELLOPE
SDELEONNA
TVRALDESE
VILHAEME
SPAN.. FALL
ECIO. A 21
DE IVLIO ANO
1631

Cette inscription est remarquable par l'orthographe portugaise de *Sevilha* et *em* (pour *en*, *Sevilla*). Le lan-

gage des Juifs de Saint-Esprit (Bayonne) a été pendant longtemps un jargon composite où le portugais, l'espagnol, le français et l'hébreu se trouvaient étrangement réunis. En 1845, le journal *L'Ariel*, de Bayonne, a donné plusieurs échantillons, plus ou moins authentiques, de ce langage. Ainsi un marchand de journaux était censé avoir dit un jour : « Jé mé suis procuré quatré sous-abonnés. Célui du dimanche et célui du lundi, ils sé mé payent à raison de 1 franc chacun ; *lou dou dimars* et *dou miercolés à quinzé sos*. Ré-ca-pi-tu-lons : *qué mé hey quatorze réaless !* » On rapporte aussi ce prétendu dialogue historique : « Je vené t'announcer une grande nouvelle. *Lou nos papà en l'aprénen que sa trobat maou dé plési !...* et *lé meye pellilloune de mouillé qué sé m'a embrassat.* — Elle t'a embrassé ! *Qu'as doun gagnat quoque quaterne ?* — *Calla-te, bobo.* C'est un décrêt ! — Un décrêt !... Je veux parier *que t'an nommat casse-gus ?* — *Léguich...* La con-ven-ti-on na-tio-nâle nous a déclarés citoyens actifs !!! *Aquére qu'es horte, aquére !* — Qu'est-qué c'est qué ça, citoyens actifs ? *He baille rentes ?* — Non ! — Jé m'en f... »

Peut-être publierai-je un jour, comme complément à certains chapitres du livre de M. Léon, des notes que j'ai prises dans diverses communes du pays où j'ai dépouillé notamment les registres des paroisses. L'acte le plus ancien que j'y ai trouvé relatif aux Juifs est le suivant, à Ciboure : « Le 24e de janvier de 1591,

enfanta ung fils Isabelle de Martinitz ægiptienne, à Saint-Jehan-de-Luz, femme légitime de Fernando Lopes de Castille, aussy ægiptien, et feust parrin (*sic*) Mre Pierre de la Malle pbdier et marrine françoise de Cheverry, et a été baptisé le mesme iour par moy. — L. de CHIBAU. »

J'aurais également d'intéressants détails à donner sur l'état civil, les conversions, etc., des Israélites de Bayonne et de la région.

Julien VINSON.

Actes de la Société philologique (organe de l'œuvre de Saint-Jérôme). Année 1895. *Paris*, C. Klincksieck, 1894, in-8, (IV)-300 p.

Cette livraison est occupée tout entière par une grammaire très élémentaire de la langue Fang et par des textes religieux dans cette langue, sans nom d'auteur, mais précédés de la formule caractéristique A. M. D. G.

J. V.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, IIe série, t. XXIV, Ire livraison, 1894-1895. — *Pau*, Ve L. Ribaud, 1895.

Contient : 1° Ch. de BEAUMONT. Pièces inédites tirées des archives de la maison Miossens-Sansons (1426-

1739); 2° Extrait des registres du Conseil souverain de Béarn (XVIe et XVIIe siècles).

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran toimituksia. V. — *Mémoires de la Société Finno-ougrienne.* V. — Helsingfors, 1896, in-8, 224 p.

Cette nouvelle livraison contient un remarquable travail (en français), de M. Vilh. Thomsen, professeur de philologie comparée à l'Université de Copenhague, sur les *Inscriptions* de l'Orkhon. L'alphabet qui a servi à ces inscriptions dérive, selon l'auteur, de l'araméen; la langue est « un idiome turc pur, plus ancien qu'aucune des langues turques que l'on connaissait jusqu'ici ». Les inscriptions sont purement historiques et remontent au VIIIe siècle de notre ère.

J. V.

VARIA

I

Les Noms de lieux de Madagascar.

Sous ce titre, on lisait dans *Le Petit Temps* du 14 novembre 1895, les lignes suivantes :

« Les Hovas, s'ils sont assez intelligents pour le comprendre, doivent se féliciter des ennuis qu'ils nous auront donnés en nous obligeant à prononcer pendant des mois et des mois, les impossibles consonances des noms de leur île. Jamais plus terrible exercice de prononciation ne fut infligé à nos langues françaises : *Insula capta ferum victorem capit*. Les ranana, les antanana, roulaient dans tous les échos ; on croyait, jusqu'à présent, que la plus redoutable corvée consistait à parler de l'allemand : on sait, en effet, que l'articulation de cet idiome équivaut mécaniquement au travail nécessaire pour hacher de la paille ou du foin ; de même, la prononciation de la belle langue anglaise tend à rompre les mâchoires et à en projeter les débris en avant, dans le sens horizontal. La prononciation des termes puisés dans le riche lexique de Madagascar inflige aussi aux gens, même les plus dédaigneux de la construction des langages étrangers ou volapüks, un travail véritablement pénible. »

Le rédacteur de ces lignes n'entend certainement rien à ce dont il parle, et son ignorance n'a d'égale que sa prétention. Le lexique de Madagascar n'est pas riche et la prononciation des mots malgaches est aussi facile que douce ; ils effrayent quelquefois par leur longueur, mais ils ne sont formés que de syllabes

simples, sans groupements de consonnes, sans voyelles complexes. Ce sont le plus souvent et généralement les noms de lieux qui sont dans ce cas ; ils sont presque toujours composés.

Le journaliste continue, en s'appuyant sur l'autorité de M. Grandidier, l'explorateur bien connu, et dont il a probablement mal compris les explications. Il a l'air fort surpris notamment d'apprendre que « presque » tous les noms de lieux malgaches « ont une signification ». Comme s'il y avait quelque part des mots sans signification ! A Madagascar, les noms topographiques, dit-il, « tirent leur origine, soit d'événements historiques, soit le plus généralement d'une particularité géographique, d'un caractère physique ou naturel, d'objets distinctifs appartenant à l'un des trois règnes, et qui, du reste, ont disparu depuis longtemps. Comme ces particularités et ces caractères se retrouvent souvent en des points différents, beaucoup de localités, quelquefois même assez voisines, ont le même nom, ce qui amène dans la nomenclature des lieux à Madagascar une certaine confusion.

» Voici, d'après le même auteur, quelques noms de lieux de l'île, avec leur signification en français. Ainsi *Imerina* (province) veut dire « pays élevé, nu et découvert où l'on voit au loin » ; *Betsileo* (peuple), « beaucoup qui n'ont pas été vaincus » ; *Sakalava* (peuple), « gens de Saka qui se sont étendus sur une grande surface du pays » ; *Betsiboka* (rivière), « le grand cours d'eau qui n'est pas saumâtre » ; *Antananarivo*, que nous appelons Tananarive (capitale de l'île), « la ville des mille guerriers », etc.

» On aura sans doute remarqué, en lisant les journaux qui parlent de l'expédition, le grand nombre de noms de lieux malgaches qui commencent par la syllabe *Am* ou *An*. Cette syllabe est la contraction de l'adverbe démonstratif *any*, qui signifie : « où il y a, où il se trouve, auprès de, sur. » Les mots qui viennent s'accoler à cette syllabe expriment, le plus souvent, ainsi qu'il a été expliqué plus haut, quelque particularité caractéristique du lieu. Ainsi, *Analosora*, « là où est le bois des héris-

sons »; *Ambolanosa*, « où est l'enclos des chèvres » ; *Antsaraondry*, « dans le vallon des moutons », etc. »

Ces étymologies, ces explications, sont approximatives et défectueuses. Ainsi *any* proprement *ány*, est simplement l'adverbe « à, dans, en, avec, par », et *antananarivou*, Tananarive, doit être analysé *an-tanan-ariou* et traduit « aux mille villages », et non « la ville aux mille guerriers ». Il faut d'ailleurs distinguer *any* de *antan*, qui est un dérivé de *antânon* « proximité »; par exemple *antanôsi* a le sens de « insulaire », de *antan* et *nôsi* « île ». Cf. la *Grammaire malgache* de M. A. Marre, 2e éd., 1894, p. 58-60.

J. V.

II

Étymologie. — La mer démontée. Les pantoufles de verre.

Le *Magasin pittoresque* continue la série de ses amusantes recherches sur les étymologies. Il leur reproche de provenir, en thèse générale, d'erreurs de principe que l'habitude a, par la suite, consacrées. « L'accoutumance ainsi nous rend tout familier, » a dit bien justement le poète, et les étymologistes lui donnent raison.

« Ainsi, qu'entend-on par une « mer démontée » ? On veut dire que la mer est furieuse. Or, le terme ainsi employé n'a aucun sens. Qu'est-ce, en effet, qu'une mer démontée? Comment une mer peut-elle être démontée? On peut *démonter* une montre, une machine; les artilleurs montent et *démontent* leurs batteries. Un cavalier peut être *démonté*. Une personne est *démontée* lorsque dans son trouble elle ne trouve rien à répondre. Mais une mer ! Elle monte bien et descend avec le flux et le reflux, mais elle ne se *démonte* pas. Il n'y a qu'au théâtre qu'on peut démonter une

mer comme les autres machines théâtrales. Comment donc a pu prendre naissance l'expression mer démontée?

Les Latins, à l'époque de la décadence, appelaient une mer en fureur *dementatum mare,* c'est-à-dire une mer rendue folle.

Cette expression venant de *de* (hors de) et *mente* (esprit, bon sens), rend bien l'idée que l'on peut se faire d'une mer furieuse.

De *dementatum* on a formé régulièrement démentée (en *démence*); mais comme cette expression n'offrait aucun sens à l'esprit du peuple, il a, par ignorance de l'étymologie, changé ce terme obscur en *démontée*, qui, paraît-il, s'entendait parfaitement.

L'habitude, on le voit, a démonté la mer, mais elle n'a pu parvenir à démonter les étymologistes, car ce sont des gens de grand sens et l'on sait que :

Quos vult perdere Jupiter dementat !

On sait aussi que, bien avant l'inauguration des bals de l'Hôtel-de-Ville, Cendrillon (c'est Perrault qui le dit) se rendit au bal de la cour avec des « pantoufles de verre » que sa marraine, la fée, lui avait offertes. Des pantoufles de verre! Les étymologistes enragent et ils nous donnent tout aussitôt une explication qui, si elle a l'éclat du verre, n'en a pas la fragilité.

La chaussure en question, disent-ils, pouvait être très jolie, mais à coup sûr elle n'était ni solide, ni commode. On ne voit pas trop comment Cendrillon aurait pu danser avec ces pantoufles, et si elle s'y était hasardée, elle n'aurait pas eu besoin de les perdre, elles se seraient brisées en mille pièces. Ici encore nous nous trouvons en présence d'une erreur étymologique.

Il y avait au moyen âge une fourrure précieuse et aussi une étoffe qui n'étaient portées que par les nobles dames et les pages de la cour. Cette étoffe ou fourrure se nommait *vair*, du latin *varius* (bigarré). C'étaient sans doute des pantoufles de *vair* que la fée

avait données à sa filleule. Plus tard, l'étoffe ayant cessé d'être en usage et la fourrure ayant pris le nom de petit gris, le mot *vair* cessa d'être connu du peuple qui le changea en *verre* sans se douter qu'il disait un non-sens. La transformation était d'autant plus facile qu'elle n'existe que dans l'orthographe, la prononciation des deux mots étant identique.

(*Supplément au Temps* du 26 février 1896).

Le propriétaire-gérant,

J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 AVRIL 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 2

Pages

Langues océaniennes et transgangétiques, par M. H. de CHARENCEY 85
Les Étrusques, par M. André LEFÈVRE..... 97
La question de l'évolution linguistique, par M. Paul REGNAUD 148
Étymologie du latin *spes*, par M. Paul REGNAUD..... 154
La science du langage et la méthode, par M. Julien VINSON 156
Varia. I. Cuisine indienne..... 168
II. Pierre Lesca, poète bayonnais..... 170

BIBLIOGRAPHIE

E. S. Dodgson. *Inscriptions basques* (J. Vinson). 165

LANGUES OCÉANIENNES ET TRANSGANGÉTIQUES

L'illustre Bopp s'étayant spécialement sur quelques ressemblances assez éloignées, à la vérité, entre les noms de nombre, avait émis cette opinion que les dialectes malayo-polynésiens pourraient bien être apparentés à la famille indo-européenne ou, pour parler plus exactement, qu'ils pourraient bien ne constituer que des idiomes indo-européens restés en voie de transformation. Une brochure fut par lui consacrée à l'exposé de cette manière de voir qu'il abandonna sans doute plus tard.

Un examen, bien rapide malheureusement, semblerait conduire à des conclusions fort différentes. La comparaison de quelques mots les plus usuels serait de nature à faire supposer une affinité assez étroite entre les dialectes de l'archipel malais et ceux de l'Indo-Chine ou des vallées de l'Himalaya, que l'on est d'accord aujourd'hui pour rattacher à la famille transgangétique. Inutile d'ajouter que c'est également celle à laquelle appartiennent le chinois et le tibétain.

Chose importante à signaler, quelque restreint que soit le nombre des termes examinés, nous les avons pris au hasard dans les listes fournies par les voyageurs

et la ressemblance a presque toujours éclaté d'une façon manifeste. N'a-t-on pas bien lieu de croire que, poussées plus loin, nos recherches auraient abouti encore à des conclusions identiques?

Ajoutons, à la vérité, que tout ce qui vient d'être dit ne s'applique guère aux noms de nombre, lesquels de part et d'autre apparaissent assez isolés.

Quoi de si étrange, d'ailleurs, dans cette hypothèse d'une parenté à établir entre les dialectes juxtaposants de l'Extrême-Orient et ceux de l'archipel malais? L'opinion n'a-t-elle pas été émise par des philologues émérites que le chinois pourrait bien à l'origine n'avoir pas été aussi monosyllabique qu'il l'était, par exemple, au temps de Confucius?

D'autre part, les idiomes de la Malaisie, bien que parvenus au stage de l'agglomération ne se distinguent-ils pas néanmoins par une grande simplicité de structure? Ne marquent-ils pas, pour ainsi dire, le passage du monosyllabisme à l'état agglutinant? L'emploi des particules dites numérales n'est-il pas, au moins chez bon nombre d'entre eux, aussi répandu que chez les riverains du fleuve Bleu?

Ajoutons que la manière de voir ci-dessus exposée offrirait l'avantage de concilier les données de la linguistique avec celles de l'anthropologie. Au point de vue des caractères physiques, le Malais qu'il ne faut pas confondre avec l'Indonésien, s'éloigne moins de l'habitant de l'Extrême-Orient que de toute autre frac-

tion de l'espèce humaine, et c'est juste le contraire de ce qui se produit pour les races indigènes du Caucase. Si elles se rapprochent des peuples à langues juxtaposantes, ce n'est absolument qu'au point de vue philologique. Par l'ensemble de leurs traits, elles font partie de la race blanche. Quoi qu'il en soit, donnons ici un spécimen des affinités lexicographiques en question. N'oublions pas d'ailleurs que déjà Latham, il y a plus de trente ans, signalait quelques ressemblances lexicographiques entre le malais et le Mon et le Kha de l'Indo-Chine.

ŒIL

I. *Langues transgangétiques :* Namsang (dialecte de l'Assam), *Mit.* — Miri, *Amida.* — Maring et Khoïbu, *Mit.* — Shan, *Matta.* — Mon et Khong, *Mat.* — Lhopa, *Mido.* — Carnicobar, *Elmat.* — Samang, *Med.* — Mergui, *Matat.* — Barman, *Myitsi.* — Palang, *Metsi.*

II. *Langues malayo-polynésiennes :* Malais, Javanais, Balinais et Battak, *Mata.* — Sasak, *Máta.* — Bima, *Máda.*

Personne, sans doute, ne refusera d'admettre que les termes signifiant *œil* dans les divers dialectes de l'Indo-Chine que nous venons de citer n'aient pas la même origine que le *Mik* « œil » du tibétain et du bramhou, — *Mek* du vayou (dialecte népalais), — *Mak* du kirata, — *Amik* du lapcha, — *Mok* du chinois de Canton. Cependant, ils en diffèrent plus que de

leurs correspondants des dialectes de la Malaisie, C'est une réflexion que nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire.

BOUCHE

I. *Lang. transg.* Koreng (nord-est de l'Indoustan), *Cha-mun* (*Cha* préfixe), Chongpu, *Mhoang.* — Darahi, *Muhun.* — Kuswar, *Muhu.* — Kapwoi, *Ma-mun.* — Mon, *Pan.*

II. *L. M. P.* Meri, *Munung.* — Uli (dial. des environs de Sumatra), *Montshong.*

BOUCHE

I. Khoïbu, *Mur.* — Andamana, *Morna.*

II. Sakarran (dial. de Bornéo) et malais, *Mulut.* — Lubu, *Muli.*

MAIN

I. Namsang, *Dak.* — Mithan, *Chak.* — Tablung, *Yak.*

II. Céram, *Takiar.*

MAIN

I. Chutia, *O-ton.* — Garo (nord-est du Bengale), *Ya-theng.* — Borro, *A-theng.*

II. Korinchi, *Tong.* — Malais, ulu, javanais et ternati, *Tangan.* — Battak, *Tangan* « bras » — Malagassi, *Tango.* — Sow, *Tongan.*

MAIN

I. Tibétain, *Lango, lagpa.*

II. Biadjak (nord-est de Bornéo), *Lengye.* — Murang, *Ronga.* — Kupuas, *Renga.* — Ménado, *Lengan.* — Fidji, *Liga.* — Dodo, *Lakelag.*

Il n'y aurait rien que de très naturel à supposer les formes *Lango, lagpa* du tibétain apparentées au chutia *O-tun*, aussi bien qu'au mithan *Chak.* Les différences qui se remarquent entre ces mots semblent attribuables simplement à certaines lois de transformations phonétiques non encore étudiées jusqu'à ce jour. La ressemblance particulière de la forme namsang *Dak* avec le céram *Takiar* ne supposerait nullement une affinité particulière entre ces dialectes. Une parenté générale suffit amplement à les expliquer. Si par exemple le grec πέντε rappelle plus le breton *Pemp* que le latin *Quinque*, on n'ira pas pour cela croire à une affinité spéciale entre le grec et les dialectes celtiques.

PIED

I. Tibétain et Serpa, *Kango.* — Vieux tibétain, *Rkangpa.* — Lhopa, *Kanglep.*

II. Lobo, *Kaingo.*

PIED

I. Chinois, *Kio.* — Chinois de Canton, *Koh.* — Andaman,

Guki. — Mrù, *Khouk.* — Kumi, *Khou.* — Jilong, *Takkhiai.* — Dhimal, *Khokoi.* — Hor, *Ko.*

II. Atchinais, *Kakie.* — Malais, *Kaki.* — Bashi (environs des Philippines), *Kokon.*

FEU

I. Siamois, laotien, ahom, shan et komti, *Faï.* — Abor, *Ami.* — Mroù, *Maï.*

II. Tschumpa et silong, *Apoï.* — Atschinois et korinchi, *Apui.* — Battak, *Apie.* — Redjang, *Opoay.* — Malagassy, *Afu.* — Madura, sumerap et ende, *Apoï.* — Balinais, sasak, bima et sumbawa, *Api.* — Solor, *Apeh.* — Kayan (dial. de Bornéo), *Apui.* — Mandar, bougi, ménado et butun, *Api.* — Tagale, *Apuy.*— Bashi, *Apui.* — Ulu, *Eaf.* — Satawaï, *Yaf.* — Fakaofo, *Afi.* — Marquésan, *Ahi.* — Tikopien, *Afi.* — Guébé, *Ap.* — Mairassy, *Api.*

On remarquera que les formes malaises et polynésiennes s'éloignent moins de certaines formes indo-chinoises et himalayennes que celles-ci ne s'écartent par exemple du tibétain *Me*, « feu » — lhopa *Mi*, qui nous présentent cependant la forme vraisemblablement la plus archaïque.

Ajoutons que les envahisseurs de la race malayo-polynésienne à mesure qu'ils s'éloignaient des lieux qui leur servirent de berceau virent naturellement leurs idiomes se charger d'éléments étrangers pris aux dialectes des races indigènes. D'autre part, les populations

dites mélanésiennes tout en perdant l'usage de leur parler primitif pour adopter des dialectes malais n'en conservèrent pas moins une partie plus ou moins considérable de leur ancien lexique. Beaucoup de ces vieux mots paraissent se retrouver aujourd'hui encore dans les dialectes de l'Australie. Il semblerait donc que les jargons en vigueur à l'origine chez tous les Noirs océaniens appartinssent au groupe australien. Cette particularité serait d'autant plus digne de remarque qu'en définitive, les aborigènes de la Nouvelle-Hollande présentent un type assez différent, à plusieurs égards, de celui des Papouas et des Néo-Calédoniens, aussi bien que du type négrito. Quoi qu'il en soit, donnons une liste de termes malais ou polynésiens sans doute de provenance indigène.

FRONT

I. *Dialectes malayo-polynésiens :* Yakun, *Uluh* « tête ». — Atschinois, *Uluy*. — Battak, *Ulu*. — Redjang, *Ulau*. — Lampong, *Uluk*, *uluh*. — Marawi, engano et sumbawa, *Ulu*. — Timorien et Manatoto, *Ulu*. — Mandhar, *Ul*. — Bougui, *Ulu*. — Makassar, *Uluna*. — Ménado (îles Célèbes), *Ulu*. — Buton, *Ulu*. — Saparua, *Uruni*. — Tagale, bissaya et iloco, *Olo*. — Guaham (îles Mariannes) et sunda, *Ulu*. — Lap, *Elingeng*.

II. *Dialectes australiens :* Jervis-Bay, *Hollo* « tête ». — Ménero Downs, *Hullo* « front ». — Golfe Saint-Vincent, *Ioullo*.

FRONT

I. Wagap, *Buada.*

II. Gadang, *Pada.* — Wellington, *Budyah.*

TÊTE

I. Malais, *Kapala, kapkala.* — Korinchi, *Kapala.* — Javanais, *Kepolo.* — Lubu, *Kapolo.* — Ulu, *Kopolo.*

II. Sidney, *Kabara.* — Muruya, *Kapan.*

NEZ

I. Erroob, *Peet, pit.*

II. Cap York, *Pichi.* — Massied, *Pechi.* — Kowrarega, *Piti.*

TÊTE

I. Timbora, *Kokore.*

II. Kowrarega, *Quicku.* — Parnkalla, *Kakka.*

BOUCHE

I. Kehdoula (près Timor), *Ngoen.* — Doreï (Nouvelle-Guinée), *Ganganini.*

II. Wellington, *Ngan.* — Peel-River, *Ngankai.* — Tasmanien (dial. de l'ouest), *Canéa.*

LUNE

I. Annatom (Nouvelles-Hébrides), *Mahoc.* — Taha, *Mauk-*

ua. — Baladea (Nouvelle-Calédonie), *Moe.* — Bouloupari, (Nouvelle-Calédonie, côte ouest), *Müia.*

II. Terre du roi Georges, *Méouk.* — Australien occidental, *Méki.* — Nouvelle-Nursie (dial. de l'est), *Meche.* — Nouvelle-Nursie (nord), *Makaia.*

OUI

I. Wagap, *Ké, kégudi.*

II. Nouvelle-Nursie (nord), *Caia.* — Nouvelle-Nursie (est), *Coua.* — Terre du roi Georges, *Ky, kouako.*

NUIT

I. Ouaméni, *Mon.* — Wagap, *Buen.*

II. Nouvelle-Nursie (est), *Moan* « noir ».

UN

I. Tom (côte ouest), *Caï.* — Nouvelles-Hébrides, *Kaïe-i.*

II. Roi Georges, *Kain.* — Nouvelle-Nursie (est), *Chegn.* — Nouvelle-Nursie (nord), *Kunggi.*

Enfin, il est bon de rappeler qu'un petit nombre de mots semblent, à l'origine, avoir été communs à l'ensemble des dialectes malayo-polynésiens ainsi qu'à ceux de l'Australie. Bornons-nous à un seul exemple. Le mot *langue* se dira, par exemple, dans les premiers :

Sibnow et sakarran (Bornéo), *Dila.* — Tagala, bissaya et

pampango, *Dil*. — Dayak, *Djela*, — Kayan, *Jila*. — Méri, *Jillah*. — Millanow, *Jullah*. — Madura et sumanap, *Jilu*.

Pour les seconds, on citerait :

Moreton-Bay et Sidney, *Dalan*. — Jervis-Bay et Ménero-Downs, *Talen*. — Muruya, *Talang*. — Peel-river, *Tale*. — Wellington et lac Macquarie, *Talan*. — Mudji, *Talai*. — Kamilaroi, *Tulle*. — Wiradurei, *Talàin*. — Witouro, *Tallanyouk*. — Rivière du roi Georges, *Talin*, *tarlin*, *talien*. — Adélaïde, *Taling*. — Golfe Saint-Vincent, *Talein*. — Regent's lake, *Talleng*. — Gould Island, *Talit*. — Karoula, *Tallei*. — Ouest tasmanien, *Tullane*.

Signalons encore une affinité avec l'Andaman *Talle* « langue ». Il se pourrait, du reste, que ces formes négro-pélagiennes se rattachent au mot *Taa* « bouche » dans le dialecte de la baie du roi Georges, *Ta* en Murruya et dans le dialecte de Port-Philipps.

Terminons en disant un mot des dialectes tasmaniens. Les tribus qui les parlaient, aujourd'hui disparues, se distinguaient par certains caractères assez tranchés des autres Noirs océaniens. A en juger par les courts échantillons qui nous en ont été conservés, leurs langages devaient offrir certaines analogies à la fois avec ceux de l'Australie, notamment de la Nouvelle-Galles et avec les idiomes polynésiens. Jugeons-en par les exemples suivants, pour les dialectes australiens :

Blessure. Tasm. (n. e.), *Barana*. = Roi Georges, *Bareuk*.

Cheveu. Tasm. (n.-e.), *Kide.* = Roi Georges, *Kaat.*

Œil. Tasm. (s.-e.), *Nubere.* = Sidney, *Mébaraï.*

Langue. Tasm. (centre), *Tullana.* = Moreton-Bay, *Dalan.* — Lac Macquarie, *Talan.* — Sidney, *Dalan.*

Nous avons vu que ce terme se retrouve sous une forme assez analogue dans plusieurs dialectes malayo-polynésiens.

Un. Tasm. (s.-e.), *Maraï.* = Baie Jervis, *Warat.*

Un. Tasm. (n.-e.), *Pamméré.* = Moreton-Bay, *Kamarah.*

Deux. Tasm. (s.-e.), *Bura, burai.* = Lac Macquarie, *Buloara.* — Peel river, *Pular.* — Wellington, *Bula.* — Karaula, *Bular.* — Moreton-Bay et Regent's lake, *Bulla.* — Wallondilly river, *Pula.*

Les comparaisons lexicographiques nous conduiraient d'ailleurs à ce résultat singulier que les dialectes tasmaniens offriraient peut-être plus d'analogie avec ceux de la Polynésie qu'avec ceux de la Nouvelle-Hollande. Exemple :

Bouche, Tasm. (n.-e.), *Mona, mena.* = Tonga, *Manga.* — Maori, *Mangaï.*

Oreilles. Tasm. (centre), *Towrick.* = Taïtien, *Tariha.* — Maori, *Taringa.* — Rotouma, *Thalinga.*

Main. Tasm. (n.-e.), *Anamana.* = Tonga, *Nima.* — Hawaï, *Lima.*

Cacare. Tasm. (n.-e.), *Tiouak.* = Maori, *Tiko.*

Mort, Mourir. Tasm. (n.-e.), *Mata.* = Wagap (Nouvelle-Calédonie), *Maté.* — Wabatch, *Matii.*

Tête. Tasm. (n.-e.), *Eloura,* = Tonga, *Oulou.*

Peut-être bien les affinités avec les dialectes polynésiens s'étendraient-elles plus loin encore. Il semble que la grammaire même en conserve quelques vestiges. En tout cas, les finales *lia*, *rigga* qui dans les divers jargons de Tasmanie marquent le pluriel, nous rappellent singulièrement le *rêka-rêka* « beaucoup, plusieurs » des idiomes polynésiens.

Cte DE CHARENCEY.

LES ÉTRUSQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

I

ORIGINES, HISTOIRE

Assez d'incertitudes planent sur les origines étrusques pour que l'on ne complique pas le problème à plaisir. Cette réflexion nous venait en relisant le chapitre, fort intéressant, d'ailleurs, que M. Duruy consacre aux Étrusques dans sa grande Histoire des Romains. Aux difficultés qui résultent de la diversité des opinions émises sur le point de départ et sur les caractères ethniques de ce peuple, M. Duruy ajoute une distinction inutile et mal fondée entre les Étrusques et les Tyrrhènes. Ce sont là deux formes d'un même nom; et sur ce point, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Tyrrhène, qui d'ailleurs se prononçait Turrhène, est une variante dialectale de Tursène ou Tursane. Avant de sonner comme un *i*, l'upsilon flottait entre *ou* et *u*. Quant à *R* aspiré, c'est le substitut ordinaire, en grec, d'un *S* précédé d'un *R*. *Ènos* est un suffixe bien connu. Reste *Turs*, véritable nom de la race; et ce nom, nous allons le retrouver en Italie, muni d'un autre suffixe, dans l'ombrien *Turs-cum*. La chute ou

la métathèse du *R* ont produit *Tuscus*, ou bien *Truscus*, allongé et adouci en *Etruscus*. C'est ainsi que des mots aussi différents que Toscane et Étrurie sont non seulement synonymes, mais identiques, au moins par le radical. Si, de ce qui est certain, nous passons à ce qui est probable, nous rattacherons, avec Ottfried Müller, au nom des Turrhènes, les déformations *Tarchôn*, en étrusque *Tarchnaf*, en latin *Tarquinius*, *Tarquinia*, et aussi *Tarrutius*, *Tarux* ou *Turax*; *Tarchon*, mentionné par Virgile, était considéré comme le frère du héros éponyme Turrhènos. Tarquin et la ville de Tarquinie sont suffisamment connus. *Tarrutius* est le grand propriétaire étrusque donné pour époux à Acca Larentia. Maintenant, du probable, venons au possible. Denys d'Halicarnasse rapporte que, du nom d'un de leurs princes, les Tyrrhènes s'appelaient *Rasenna*. Eh bien, d'assez nombreux auteurs voient dans ce *Rasenna* une altération de *Turasena* (Heine), *Ta-rasena* (Lepsius), *Ta* ou *Tursènos*. Qui sait si *Porsena*, le fameux Lars de Clusium n'a pas la même origine? Mais tenons-nous-en, pour l'heure, au point fondamental : Tyrrhènes, Tusques, Étrusques se nommaient originairement les *Turs*.

Qui étaient ces *Turs?* Chamites, Sémites, Aryas? Libyens, Lydiens, Hittites, Illyriens, Slaves, Celtes, Italiotes? Toutes ces origines, et bien d'autres, ont été proposées et défendues. Avant d'en discuter quelques-unes, s'il y a lieu, essayons de déterminer l'aire

géographique des Tyrrhéniens avant leur établissement en Italie; car nous savons qu'ils avaient été précédés aux bouches du Pô et sur la côte adriatique, dans les vallées de l'Arno et du Clanis, par de nombreuses populations, Sicanes et Liburnes, Vénètes, Ligures, Sicules, enfin par les Ombriens; quand l'occupation de la Toscane par ces derniers ne serait pas reconnue, comme elle l'est, chez tous les écrivains anciens, le nom seul du fleuve *Umbro* suffirait à l'attester. Nous savons aussi que la conquête étrusque était certainement accomplie au VIIIe siècle : Hésiode, à la fin de la Théogonie, cite Latinos comme un Tyrsène. Or, vers la même époque, plutôt un peu après, un hymne homérique célèbre signale des pirates Tyrsènes dans la mer Égée : ces aventuriers, qui enlevèrent le jeune Dionusos pour en tirer rançon, venaient-ils des côtes adriatiques ou toscanes? Ce serait possible, à la rigueur, puisque, en ce même temps, les Étrusques dominaient déjà dans l'Italie centrale; mais la présence constatée de Tursènes en divers points de la Thrace, et sur diverses îles de l'Archipel, rend l'hypothèse superflue. Déjà la tradition rapportée par Hérodote (Ve s.), — nous la citerons tout à l'heure, — montre que, de temps immémorial, ce peuple vivait dans les bassins de la mer Égée et de la Méditerranée orientale. Cet historien parle de Tursènes établis en Thrace, à côté des Pélasges; Thucydide (IV, 109) rappelle qu'ils ont jadis habité Lemnos, le mont Athos et Athè-

nes. Pausanias mentionne un temple fondé à Athènes par le fils de Tursénos.

Au reste, des documents, antérieurs de huit à neuf cents ans à Hérodote, sont venus appuyer les souvenirs accueillis par les anciens. Ce sont des inscriptions égyptiennes, traduites par de Rougé et Devéria, qui se réfèrent aux XIXe et XXe dynasties. On y lit que des « peuples de la mer » jadis vaincus par Ramsès Meïamoun (Sésostris) assaillirent, vers la fin du XIVe siècle, la frontière occidentale de la Basse-Égypte, et furent repoussés, avec les Libyens leurs alliés, par le roi Méremptah ou Séti II. Parmi eux figurent les Shardanas, les Likou, les Akaiuashas, les Shakalash, les *Tourshas* enfin, instigateurs de l'entreprise. Il n'est pas difficile de reconnaître ici les Sardes (peut-être Lydiens), les Lyciens, les Sicules, les Achéens, enfin les *Turses*. Au siècle suivant, Ramsès III eut encore affaire à cette coalition. Sur une table de Médinet-Abou (Thèbes, rive gauche) est représenté un Toursha coiffé d'une sorte de casque ou tiare pointue. Des Tourshas mercenaires servaient dans les armées de Ramsès III.

Ces circonstances ont été alléguées par M. Daniel Brinton pour soutenir la provenance libyque, africaine, des Étrusques. Mais il faut prendre garde ici de confondre des époques séparées sans doute par des milliers d'ans. S'il est, en effet, probable que des Africains, des Berbers, aient formé la population

primitive de toutes les côtes méditerranéennes ; si les Ibères, les Liburnes, les Sicanes, étaient des Libyens, — fort transformés d'ailleurs, — il est plus évident encore que les Tourshas des inscriptions venaient (comme il est dit) « du milieu de la mer » avec divers peuples dont nous connaissons l'origine orientale, ligure, thrace ou hellène. Ils tenaient encore, au XIVe siècle, le premier rang parmi leurs alliés. C'est le développement de la puissance achéenne, c'est la poussée des Éoliens, Ioniens, Doriens qui les réduisit peu à peu à la dispersion et à la fuite. Mais leur domination ne tomba pas tout d'un coup. Ils se maintinrent plus ou moins longtemps en Arcadie, patrie du légendaire Évandre, à Samothrace, à Lemnos, d'où ils emportèrent le culte des Kabires. D'après une tradition conservée par Théopompe et Aristoxène, Pythagore était le fils d'un Tursène lemnien établi à Samos. Il est difficile de les séparer des Pélasges, auxquels ils sont assimilés par Hellanicos, par Sophocle (Inachos), par Thucydide. Sophocle réunit les deux noms : Pélasges-Tursanes. On ne peut récuser les textes anciens rassemblés par M. d'Arbois de Jubainville. Et nous admettrons, avec cet auteur, que, — comme les Lydiens, les Teucriens, les Lélèges, les Œnotres, les Iapyges, les Dauniens, — les Tursènes appartiennent à la race qui, dans les temps de sa plus large expansion, couvrit l'Asie-Mineure, la Grèce et l'Italie d'enceintes pélasgiques ou cyclopéennes. Seulement, ils ont quitté

les derniers l'Archipel et le continent grec. Cette hypothèse, ou mieux cette quasi-certitude, écarte, il est vrai, les origines septentrionales soutenues par Mommsen et Helbig, les origines africaines que M. Brinton défend, avec quelques autres ethnographes, mais elle concilie toutes les données des plus anciens écrivains grecs; elle s'accorde avec la marche de l'invasion étrusque en Italie. Le récit d'Hérodote, dégagé de ses éléments mythiques, nous paraît correspondre à des faits réels.

« Aux jours du roi Atys, fils de Manès, dit l'historien, il y eut une grande famine par toute la terre de Lydie... Le roi se résolut à partager la nation par moitié, et à faire tirer les deux portions au sort. Les uns devaient demeurer dans le pays, les autres s'exiler. Aux émigrants, il assigna pour chef son fils Tursènos (ou Torrhèbos). Le tirage accompli, ceux qui étaient destinés à quitter le pays descendirent à Smyrne, construisirent des navires, y chargèrent tout ce qui pouvait leur être utile et s'en allèrent à la recherche d'une terre hospitalière. Après avoir suivi bien des rivages, ils parvinrent dans l'Ombrie maritime, où ils fondèrent des villes qu'ils habitent jusqu'à ce jour. Ils quittèrent leur nom de Lydiens et, d'après le fils du roi, qui leur avait servi de guide, se firent appeler Tursènes. » Cela veut dire que, sans doute sous la pression des Briges ou Phrygiens thraces, les Turses durent quitter la côte d'Asie. L'invasion hellénique amena un peu plus tard

des exodes tout pareils, soit de l'Archipel vers l'Égypte, soit d'Acarnanie et d'Épire vers l'Italie, comme le rapporte Denys d'Halicarnasse. Ainsi que l'avaient fait avant eux nombre de tribus pélasgiques, les Turs, ou Tursques occidentaux partirent de Dodone et, traversant l'Adriatique, gagnèrent les rivages des Prétutiens (Abruzzes), le Picenum, fondant Hatria, Cupra, Spina, et se rencontrant peut-être aux bouches du Pô avec d'autres Tursènes, venus par terre en contournant l'Adriatique, et groupés autour d'une seconde Hatria.

Le domaine des Ombriens s'étendait alors depuis le Pô jusqu'au mont Gargano, depuis l'Arno jusqu'au Tibre. C'est donc bien en Ombrie, comme le dit Hérodote, que s'établirent les envahisseurs. Il est très possible que des navires tyrrhéniens aient fait le tour de l'Italie par la mer Ionienne et le détroit de Messine, et déposé en Toscane les fondateurs d'Alsium, de Cæré-Pyrgi, de Gravisca, si voisines du Tibre et de Rome. Mais la masse du peuple est arrivée, par l'Adriatique, sur les bords de l'Ombrie orientale. Laissant Spina, Ravenne, Bologne (Felsina), Mutina à l'est et au nord, le corps de la nation franchit l'Apennin vers Sarsina, se concentre à Cortone, à Arretium, à Pérouse, à Faléries. D'étape en étape, d'autres bandes, par Fesulæ, Pisæ, d'où les Ligures sont chassés, s'avancent le long de l'Arno et de l'Ausar (Serchio) et s'arrêtent à Luna, au pied des Alpes apuanes, devant

la résistance obstinée des Ligures. Cependant la Toscane se remplit. Felathri (Volaterræ), Camars (Clusium), Volsinii, Viterbe, Sutrium, Ocriculum, Veïes, jalonnent l'intérieur; et, sur la côte tyrrhénienne, Vetluna, Pupluna, Rusellæ, Telamone, Cosa, Tarquinii (Corneto), etc., aujourd'hui perdues dans la Maremme, s'échelonnent vers le Tibre inférieur et le Latium. Un grand nombre de ces villes existaient déjà sans doute, et leurs murailles cyclopéennes doivent être attribuées à une très antique immigration des Pélasges. Les Étrusques s'en emparèrent d'autant plus aisément qu'ils y rencontrèrent des peuples de même origine, peut-être de même langue, heureux d'échapper au joug ombrien. Pline évalue à trois cents le nombre des villes conquises sur les Ombriens. L'Ombrie indépendante se trouva réduite à Iguvium, à Tuder, à Spolète, et la population des campagnes fut asservie à une nouvelle aristocratie conquérante. Ce grand mouvement s'opéra, selon Denys, 500 ans, selon les annales étrusques citées par Varron, 432 ans, avant la fondation de Rome, mais plus probablement au début du Xe siècle avant notre ère (994-974). Les Grecs avaient déjà pris pied à Cumes, ou allaient s'y établir (1051-800).

C'est dans la Toscane que se développa la puissance et ce que l'on appelle la civilisation étrusque. Les plus anciennes possessions des Tursènes, au delà de l'Apennin, sur l'Adriatique et le Pô, malgré un impor-

tant commerce d'ambre, ne sortirent guère d'une demi-obscurité. Les produits, très nombreux, de leurs industries, à Ravenne, surtout à Bologne, témoignent d'une culture peu avancée, d'un art fruste et indigent. L'antiquité relative de ces objets, de style fort primitif, autorise à douter de l'opinion commune qui voit dans les Étrusques les grands éducateurs de l'Italie. Il faudra probablement reconnaître que les Tyrsènes, lors de leur exode, malgré un assez long contact avec les Hellènes, étaient encore barbares, et nullement supérieurs aux Ombriens et aux Latins. Ce qu'ils ont appris, et ensuite répandu autour d'eux, ils l'ont dû aux Phéniciens, aux Carthaginois et à la Grande-Grèce. C'était un peuple de pirates et de trafiquants. Une fois maîtres de leur nouvelle patrie, ils ne tardèrent pas à reprendre leurs habitudes maritimes. Leurs flottes, si ce mot n'est pas trop ambitieux, allaient enlever ou échanger au besoin des esclaves, des poteries, des objets de bronze, — puis de fer, quand ils eurent découvert l'île d'Elbe. Ils mirent la main sur la Corse et la Sardaigne, où ils rencontrèrent les marchands de Carthage; puis leur commerce alla se régularisant, s'étendant aussi, à mesure que la navigation devenait plus hardie; c'est ce trafic qui apporta en Étrurie non seulement tous les modèles égyptiens, asiatiques et grecs dont l'imitation a constitué l'art étrusque, mais aussi les échantillons variés de toutes les races méditerranéennes, dont tous les types semblent avoir été représentés

dans la population toscane. Sur nombre de crânes recueillis dans leurs nécropoles, on a reconnu des caractères négroïdes; rien de plus facile à expliquer par le caractère nécessairement mixte d'une population déjà composée, avant les Étrusques, de Sicanes, de Pélasges, de Ligures et d'Ombriens, et qui dut s'accroître de Tyrsènes, fort hybridés eux-mêmes, et en relations constantes avec tous les pays maritimes d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

Retzius avait admis que les Étrusques étaient brachycéphales, Baër (1859) qu'ils étaient dolichocéphales. Cette dernière assertion commençait à prévaloir, lorsque Carl Vogt (*Sur quelques crânes antiques trouvés en Italie*, Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1866), recueillant les mensurations prises sur quatre crânes (c'était bien peu), classa les Étrusques parmi les sous-brachycéphales. Ces déductions n'étaient contradictoires que parce qu'elles reposaient sur des observations trop restreintes. Disposant d'une série plus nombreuse, Nicolucci (*Nécropoles de Marzabotto et Villanova*, 1865) constata la coexistence des deux types, mais en proportions inégales, les dolichocéphales s'élevant au chiffre de 63 0/0, les brachycéphales seulement à 37. D'après les recherches de Zanetti, la proportion pour les brachycéphales s'abaisserait à 23 0/0. Les chiffres varient suivant la composition et la provenance des séries; notons, d'ailleurs, que les moyennes ne peuvent répondre à la réalité tout

entière. Un graphique soigneusement dressé par M. Hovelacque, en confirmant les résultats acquis, fait voir cependant que l'Étrurie présente tous les types crâniens intermédiaires entre la dolicho et la brachycéphalie. Nul doute qu'à la tête de cette population mixte ne fussent placés des chefs tyrsènes; et c'est de ceux-là que nous voudrions posséder les crânes, et encore les plus anciens; car les envahisseurs, relativement moins nombreux, ont dû se fondre plus ou moins vite dans la masse ambiante. Le nom le plus authentique de ces membres de l'aristocratie conquérante était *Lauchm*, sans doute prononcé *Lô* ou *Lucumo* (l'écriture étrusque est très imparfaite). Ces lucumons, chefs à la fois guerriers, religieux et municipaux, gouvernaient chacun une ville ou une bourgade, et se réunissaient en quelque temple, lorsque les circonstances l'exigeaient, pour élire un roi, pontife suprême. Chaque état tyrsène, — et il y en eut seulement deux dans le principe, — comportait douze cités, douze lucumonies. Ces *dodécapoles*, de l'Adriatique et de l'Étrurie, formaient deux fédérations peu consistantes, et, nous le verrons, peu capables de résister à des forces plus disciplinées.

L'installation des Étrusques entre l'Apennin du nord et le Tibre dura environ deux siècles. Vers 800, en 805, dit-on, ils avaient passé le fleuve latin, qui devint dès lors le *fluvius tuscus* par excellence, colonisé Fidènes, Crustuméria, fondé ou nommé Tusculum,

aujourd'hui Frascati, dans le voisinage immédiat d'Albe la Longue, Velitræ (Velletri), qui rappelle Felathri, et subjugué les Rutules et les Volsques. Anxur, chez les Volsques, prend le nom de Tarracina (Tarqina). Ardéa, dont l'enceinte est, d'ailleurs, pélasgique, a fourni des tombeaux et des objets étrusques. Virgile, avec un sens parfait des origines, a mêlé intimement les Étrusques à la querelle d'Énée et de Turnus; il les a partagés entre les deux camps, donnant pour alliés principaux au chef des Rutules le farouche Mézence, roi exilé d'Agylla (Cæré), et au prince troyen Tarchon, successeur de ce même Mézence, et ancêtre évident des Tarquins. Il se rappelle l'ancienne puissance maritime de l'Étrurie. Tarchon fournit trente vaisseaux commandés sous lui par huit chefs, menant au combat la jeunesse de Clusium, de Cosa, de Populonia, d'Ilva généreuse en métaux, de Pise célèbre par ses devins et ses haruspices, de Cæré, de l'antique Pyrgi et de la malsaine Gravisca. Virgile joint à ces troupes les Ligures de l'Éridan, et le contingent de Mantoue; il nous apprend que cette ville,— il la connaît bien, puisqu'il est né dans le voisinage, — renferme trois peuples, sous le commandement d'un quatrième, des Ligures, des Étrusques, des Gaulois, destinés au joug romain. Les indications de Virgile sont précieuses; elles concordent, en général, avec les traditions et les vraisemblances.

Les Étrusques, avant la fondation de Rome, étaient

répandus dans le Latium, non pas comme maîtres du territoire, mais comme alliés des petits chefs locaux, comme aventuriers cherchant un refuge ou du butin, exactement au même titre que les cent tribus d'origine ausonienne, Latins, Èques, Rutules, Volsques, Ombriens et Sabins. Il est probable que c'est leur menaçant voisinage à Tusculum qui a forcé une partie de la population albaine à se retrancher sur le Palatin. C'est ainsi que Romulus fonda Rome, — et il était temps, — entre les Sabins, maîtres du Quirinal, et un faubourg déjà étrusque, le *vicus tuscus*, qui se formait au pied même de l'Aventin. Là sans doute se massaient peu à peu ces *Luceres* (qu'on est tenté de rapprocher de *Lucumo*) qui, avec les *Titienses* sabins et les *Rhamnètes* de l'Aventin, ne tardèrent pas à former autour du Pomérium une population plus nombreuse que la petite troupe patricienne enfermée dans la *Roma quadrata*. Le mariage d'Acca Larentia avec le Tyrrhène Tarrusius exprime symboliquement la fusion rapide et nécessaire qui se produisit entre les immigrants étrusques et les Latins des collines. L'entente avec les Sabins fut moins aisée; la tradition nous montre Tatius battu à Lanuvium par les Étrusques. Cet épisode n'empêcha pas le chef sabin de surprendre le Capitole et d'imposer à Romulus le partage d'une autorité fort précaire.

Les Étrusques n'ont pas pris une part directe à la fondation de la Rome palatine; ils occupaient seulement une faible partie de la Rome future, de la Rome éten-

due aux sept collines. Ils n'étaient pas assez forts encore pour dominer sur les deux éléments latin et sabin. Ce qui le démontre, c'est la royauté de Tatius et les longs règnes de Numa et d'Ancus. Rome fut une ville latine, une colonie d'Albe la Longue, d'où Romulus apporta ses dieux primitifs, d'ailleurs semblables à tous les dieux de la région tibérine : Janus et Faunus, Jupiter et Junon, Mars, Ops, Cérès, Liber, pas plus que le dieu local Saturnus, n'ont rien à voir avec le panthéon étrusque, et lui sont demeurés étrangers. Au contraire, et du vivant même de Romulus, si l'on s'en rapporte à l'histoire légendaire, l'influence sabine prévalut, et cela se conçoit puisque la ville nouvelle était située aux confins mêmes de la Sabine, à quelques lieues de Tibur, d'Antemnæ, de Cures. Aussi avons-nous vu Janus, Mars et Romulus se confondre avec le dieu national sabin, Quirinus.

Au VIIe siècle, la situation changea. La découverte des mines de l'île d'Elbe, la fabrication du fer à Populonia (Piombino), la diffusion à Cæré, à Volaterra, à Pérouse, des richesses et des arts de la Grande-Grèce et de l'Orient, la mise en valeur par un drainage habile de toutes les terres marécageuses, tant dans la Maremme qu'autour des lacs de Volsinies, de Pérouse, de Bracciano, avaient donné à l'Étrurie un éclat, une prépondérance indiscutables. De Cæré, de Veïes, Rome recevait les premières statues de ses dieux, des architectes, des décorateurs, des devins et de nom-

breuses institutions et coutumes liturgiques et politiques. Tout en restant foncièrement latine et sabine, elle s'accommodait à l'éducation, aux mœurs de ses puissants voisins. C'est alors qu'une famille de Tarquinies, établie à Rome depuis peu, se trouva aisément portée au trône. L'histoire de Démarate, exilé corinthien réfugié en Toscane, et père de Tarquin, peut être vraie en partie: les Étrusques étaient en perpétuels rapports avec le monde hellénique ; Cæré avait son trésor au temple de Delphes; elle peut être apocryphe, inventée au temps où Rome fut pénétrée d'hellénisme. Mais elle importe peu. Ce n'est pas comme Grec, c'est comme Tyrrhénien que Tarchnaf, Tarchôn, Tarquin l'Ancien prit possession du pouvoir. Son successeur Mastarna, auquel on fit une généalogie latine, même divine, et qu'on nomma Servius Tullius, n'était probablement qu'un esclave favori de la reine Tanaquil. Mais c'était un Étrusque, et un Étrusque fort habile. Rome dut beaucoup à ses trois princes étrangers, des temples et des égouts (la *cloaca maxima*), des cirques, des jeux cruels et magnifiques, un agrandissement considérable. Mastarna, le plébéien, fit entrer dans sa seconde ou troisième enceinte toutes les populations qui se pressaient à ses portes, les distribua, selon le cens, comme un autre Solon (et avant Solon) en tribus, en centuries, en comices électoraux. Sous les Tarquins, elle prit rang parmi les principales cités étrusques, et, comme telle, exerça sur les deux rives du Tibre une

véritable suzeraineté. Elle régna sur le sud de l'Étrurie, de Cæré à Veïes, à Faléries et jusqu'à la forêt Ciminienne qui protégeait Clusium. Dans le Latium, elle éclipsa sa métropole, et prit la direction de la ligue et des féries latines.

L'entreprise de Brutus fut une revanche de l'esprit latin et du patriciat romain. La preuve en est dans l'hostilité immédiate et triomphante des Étrusques. La république naissante fut réduite à l'enceinte de Rome. En dépit des Horatius Coclès, des Clélie et des Mucius Scævola, elle subit le joug de Porsena, roi ou *lars* de Clusium, vengeur et continuateur des Tarquins. Ceux-ci tenaient la campagne en plein Latium, à Préneste, chez les Èques, appelant au combat les Volsques, les Sabins même, qui cachaient leur indépendance reconquise sous une apparente fidélité aux anciens rois. Ce fut une époque de confusion inexprimable, où éclata, il est vrai, la persévérance indomptable de Rome, déchirée par les dissensions civiles et traquée par tous ceux qu'elle avait subjugués. La cité révoltée mit plus d'un siècle à reconquérir le Latium, délivré des Étrusques, mais luttant contre ses nouveaux maîtres. A grand'peine les historiens romains ont dissimulé et dénaturé les faits qu'ils croyaient humiliants pour leur patriotisme, et qui sont au contraire l'honneur de Rome; quoi qu'il en soit, les Grecs, qui voyaient de loin et jugeaient sur les apparences, regardaient Rome comme une ville étrusque. Sophocle, à la fin du Ve siècle,

ne paraît connaître encore sur la côte occidentale de l'Italie que trois régions, Œnotrie, Tyrrhénie, Ligustique.

C'est que, en effet, les débuts de la République coïncidaient avec la plus grande expansion de la puissance étrusque. Dès le IXe siècle, suppose-t-on, la Campanie avait été visitée par les navires tyrrhènes ; Nola, où ont été recueillis tant de vases italo-grecs, Capua, auraient été fondées alors, et sans doute aussi Calès chez les Aurunces, d'où était venu un fabuleux devin, Olénos, consulté lors de la construction du Capitole (Pline le Naturaliste, etc.) Les événements du VIe siècle sont plus authentiques. La rivalité séculaire qui existait entre les deux commerces et les deux influences qui se disputaient l'Italie éclata tout à coup en luttes sanglantes. Forts de l'appui des Carthaginois, également menacés par le développement et la richesse de la Grande-Grèce, les Étrusques livrent aux Phocéens de Cumes une grande bataille navale dans les eaux de la Corse (536). En 524, une grande expédition ombro-étrusque se jette sur la ville de Cumes. Cumes est sauvée par un certain Aristodémos Malachos, mais elle est désormais en terre tyrrhénienne. Selon Polybe, les Champs Phlégréens, selon Sophocle, le lac Aornos (l'Averne), voisin de Cumes, appartenaient aux Étrusques, et pareillement, d'après Pline l'Ancien, Dicæarchia, Putéoli, Herculanum, Pompéi, Surrentum, Marcina, Salerne et, jus-

qu'au fleuve Silarus, un territoire peuplé par des colons du Picenum et nommé *ager picentinus*. Nous avons dit, déjà, que le cap de Sorrente était dominé par un temple de *Menrfa*, la Minerve étrusque. Nocera, Acerræ, Calatia, Teanum, Atella, Suessa, Æsernia, villes des Sidicins et des Osques, firent aussi partie d'une dodécapole campanienne, qui eut pour capitale Capoue, changée en *Vulturnum* (471). — Ce nom est à noter ; s'il rappelle le fleuve de la région, le Vulturne, il fait allusion aussi à la divinité étrusque ou adoptée par les Étrusques, Voltumna. Les Étrusques ne furent pas toujours heureux dans leurs guerres avec les Grecs. Ainsi, brouillés avec Carthage à l'occasion de la Sardaigne, ils furent battus sur mer par les Cnidiens de Lipari, qui envoyèrent à Delphes des statues votives (Thucydide); chassés du détroit par Anaxilaos, tyran de Rhégium ; et encore vaincus en 474 par les Syracusains. Pindare a célébré cette grande victoire, remportée par la flotte de Cumes et de Sicile. Hiéron, le vainqueur, consacra à Zeus d'Olympie « les armes tyrrhéniennes prises à Cumes », entre autres un « casque de lucumon » retrouvé en 1817 dans le lit de l'Alphée, et qui figure depuis au British-Muséum. En dépit de ces échecs, la Campanie restait étrusque encore en 432. Euripide, dans sa *Médée*, appelait le gouffre Scylla « monstre tyrsénide » ; et, dans la triste guerre du Péloponèse, Athènes recherchait contre Syracuse l'alliance des Étrusques.

En même temps qu'ils s'étendaient vers le Midi, les Étrusques passaient le Pô, vers 450. Par Bologne, Modène (*Mutina*), Parme sans doute, ils tenaient la rive droite du fleuve ; quant aux bouches, ils les occupaient depuis leur entrée en Italie ; déjà il existait une dodécapole cispadane, qui a fourni son contingent de poteries et de sculptures très primitives. Mais la rive gauche du Pô paraît être restée jusqu'au Ve siècle à ses anciens habitants, les Taurins, les Ligures, les Euganéens, les Vénètes. Si les Étrusques réussirent à s'y établir, au moins dans la Lombardie et dans le Tyrol ; s'ils fondèrent ou nommèrent les villes de Melpum et de Mantua, celle-ci dotée d'un héros éponyme, *Mantus*, qui rappelle à la fois le mot grec *Mantis* « devin » et les termes latins *Man-es* et *Mundus*; — si donc les Étrusques établirent leur domination dans la région transpadane, c'est qu'ils y furent poussés par des circonstances impérieuses. Évidemment les bandes gauloises descendaient des Alpes ; il était urgent de leur fermer le plus vite et le mieux possible l'accès de la Péninsule. Il était malheureusement trop tard déjà. Bientôt les Cénomans, les Boïens, les Lingons et les terribles Sénons allaient inonder la grande vallée jusqu'au revers septentrional de l'Apennin, et pénétrer à leur tour dans l'Ombrie adriatique et le Picenum.

En attendant, l'Italie, dans la seconde moitié du

Ve siècle, était étrusque sur les deux mers, depuis Luna jusqu'à Salerne, depuis l'Atria du Pô, jusqu'à l'Atria des Picéniens. A l'intérieur, toute l'Italie, des Alpes au Tibre, semblait accepter la domination ou la suprématie tyrrhénienne. Mais jamais apogée n'avait touché de plus près au déclin, abaissement politique, désorganisation sociale. Tout d'abord, et dès 428, Rome a pris Fidènes (qui n'est pas sans doute en Toscane, mais qui défend l'embouchure de la Créméra, la rivière de Veïes) ; en 424, les Samnites enlèvent d'assaut Vulturnum (Capoue) et dévastent la Campanie, qui échappe désormais, sinon à l'influence, du moins au pouvoir des Étrusques. Ce n'est pas tout. Entre Rome, attachée à sa frontière sud, et la Gaule sauvage épanchant son trop plein des Alpes à l'Apennin, l'Étrurie corrompue par la richesse, par l'abus des plaisirs, s'affaissait dans l'anarchie et l'inertie. Voici un trait rapporté par Valère-Maxime : « Ces vices (la bonne chère et les voluptés) livrèrent la ville de Volsinies à des calamités cruelles et honteuses. Elle était opulente ; elle avait des mœurs et des lois ; elle passait pour la capitale de l'Étrurie. Mais une fois sur la pente de la luxure, elle tomba si bas dans l'opprobre et l'infamie, qu'elle dut plier sous le joug insolent des esclaves (sans doute de toute l'ancienne population asservie). Ces nouveaux maîtres, après avoir osé entrer, en petit nombre d'abord, dans le Sénat, envahirent bientôt tous les

pouvoirs. Ils dictaient à leur gré les testaments, interdisaient les festins et les réunions de citoyens, épousaient les filles de leurs maîtres. Enfin la sanction d'une loi leur permit d'abuser impunément des veuves et des femmes, et quant aux filles, elles ne purent épouser un citoyen avant d'avoir livré à un esclave les prémices de leur virginité. » Que ce soit revanche de vaincus, épisode d'une de ces luttes entre la plèbe et l'aristocratie que prévinrent ou atténuèrent à Rome les réformes de Servius Tullius, l'institution du Tribunat, la loi des Douze Tables et les concessions successives du patriciat, — de pareilles épreuves ne tombent pas sans danger sur une société sans mœurs et sans gouvernement. Et tel était bien le cas pour les Étrusques. Le lien national, chez eux, était faible.

Nous l'avons dit, par suite de certaines superstitions numérales (si communes chez tous les peuples et dans tous les temps), douze villes fédérées, mais indépendantes sous l'autorité de lucumons, lars ou rois élus souvent rivaux, constituaient chacun de leurs établissements, sur le Pô inférieur et moyen, en Campanie et en Toscane. Dans le principe, comme les Amphictyons grecs, — ce qui plaide en faveur de l'origine pélasgique des Étrusques, — les lucumons se réunissaient à certaines époques sur le territoire central de Volsinii, près du lac de Bolsène, au temple de Voltumne, sous la présidence d'un suprême pon-

tife-roi. Mais, à mesure que s'étendait le domaine de la nation et que chaque cité croissait en puissance, on vit s'évanouir l'unité factice représentée par ces assemblées. Comme en Grèce, le sens de la patrie s'éteignit dans le morcellement des alliances variables et temporaires. Chaque fédération, chaque ville furent laissées à elles-mêmes. Il parut imprudent d'engager la nation dans les querelles et les risques locaux. De sorte que le lien qui rattachait le centre aux extrémités se relâcha, et le faisceau se rompit au moment où la cohésion devenait le plus nécessaire. Les Samnites avaient coupé les pieds du colosse ; les Gaulois menaçaient la tête. Rome visait le cœur. Veïes se défendait avec une rare énergie, mais elle n'était pas secourue ; en dépit de ses fortes murailles et de ses rois, les Tolumnius, les Propertius, les Morrius, elle succomba sous les coups de Camille, après dix ans de siège, 397. Le même jour, si l'on en croit Cornélius Népos, les Gaulois enlevaient Melpum.

Malgré les progrès des envahisseurs au nord de l'Apennin, les Étrusques, dit M. Jules Martha, ne disparurent pas complètement de la région. Ils se maintinrent aux environs de Mantoue, par exemple, que Pline cite encore comme une ville étrusque, et dans la Rhétie, qui demeura jusque sous l'Empire un centre de population et de langue étrusque, soit que la contrée eût échappé au péril des invasions, soit,

d'après Tite-Live, que des tribus en fuite eussent cherché un asile dans les montagnes du Tyrol. Les antiquités étrusques retrouvées dans cette contrée ont suggéré à Mommsen et à Helbig leurs théories sur l'origine septentrionale, germanique même, des Étrusques. Le nom d'une ville du Tyrol, Rhazuns, a paru un souvenir des Rasenna, et Rhétus, héros éponyme, dont la statue orne la place de Rhazuns, est regardé par quelques-uns comme un ancien roi tyrsène. Rien de plus conjectural que ces étymologies. Le plus sage est de s'en tenir à l'indication de Tite-Live, qui explique fort bien la présence des Étrusques dans un canton de la Rhétie.

Tite-Live nous dit encore que les Gaulois furent appelés en Toscane par un Étrusque outragé dans son honneur par un des principaux magistrats de Clusium. C'est possible assurément, et l'histoire offre des exemples avérés de pareilles trahisons. Mais il n'importe guère. L'invasion gauloise en Toscane fut la conséquence inévitable de conflits antérieurs. Les fouilles de Bologne prouvent surabondamment que dès le VIe siècle, les Étrusques avaient multiplié leurs colonies en Émilie, pour couvrir leurs frontières menacées. Le jour où Bologne, la clé de l'Apennin, leur fut enlevée, les chemins de la Toscane étaient ouverts, et les Gaulois Sénons s'y précipitèrent avec leur fougue bien connue. Et comment ces hordes aventureuses n'auraient-elles pas été attirées par les richesses

fameuses de l'Etrurie? Clusium, la cité de Porsena, fut réduite à implorer le secours de Rome, espérant ruiner l'un par l'autre l'ennemi nouveau et l'ennemi héréditaire. Rome aussi avait tout à gagner en se portant arbitre entre les Gaulois et les Étrusques. Si elle réussissait à écarter les uns, elle restait protectrice, c'est-à-dire suzeraine des autres. On sait le reste : le sac de Clusium, le désastre de l'Allia, la prise et la destruction de Rome, les cinquante ans de terreur gauloise (392). Rome se releva. Mais l'Étrurie était frappée à mort. Tardivement coalisée avec les Samnites, les Ombriens et les Gaulois Sénons, elle fut écrasée à Sentinum (295), et au lac Vadimon (283). Sous le nom d'alliés italiques, les Étrusques gardent cette fois encore une ombre d'indépendance; mais un dernier réveil, après le passage d'Annibal (218 environ), leur attire une nouvelle humiliation. De vassaux, ils passent sujets, résignés aux plaisirs du luxe et de l'oisiveté. Le pays était encore industrieux et riche; certaines villes au moins restaient florissantes. Les Maremmes fournissaient à Rome une partie de son blé. Tarquinies, à elle seule, donna à Scipion assez de chanvre et de lin pour la voilure de sa flotte ; et Arrétium trente mille boucliers. Les navires du vainqueur de Zama furent construits avec les pins de Pérusia, de Clusium et de Rusellæ. C'est ainsi que l'Étrurie concourut à la suprême défaite d'Annibal, dont elle avait espéré sa délivrance.

Au temps de Marius et de Sylla, les paysans de la Toscane, à la fois émancipés et livrés à la misère par les lois agraires et les troubles civils, allèrent grossir les bandes du Samnite Télésinus et se faire tuer en foule avec lui sous les murs de Rome. Mais les cités et les riches, l'Étrurie en tant que nation, ne prirent pas de part à la guerre Sociale. A quoi bon? Leurs haruspices avaient déclaré que le « grand jour » de l'Étrurie allait finir. Sylla livra les campagnes à ses vétérans; la dépopulation, qui effrayait Sempronius Gracchus au retour de Numance, l'abandon du commerce, des industries, des canaux, l'envahissement de la grande propriété, la *malaria*, suivent les dévastations de la guerre des triumvirs. Horace parle encore du gras Étrusque, du Toscan obèse; il vante son ami, l'habile et sceptique Mecænas, qui descend des rois tyrrhéniens. Mais la contrée est maigre et le peuple avili. La zone maritime se couvre de maquis, de marécages et de ruines. La langue même, parlée au Ier siècle de notre ère, s'éteint, s'efface si complètement qu'on ne l'a pas retrouvée, laissant, pour le désespoir des érudits, des milliers d'inscriptions où l'on ne déchiffre que les noms des dieux, des hommes et des cités.

L'empereur Claude s'était inquiété des Étrusques. Dans un discours prononcé à Lyon, et dont cette ville conserve des fragments, il faisait allusion à Servius Tullius (Mastarna) et à Célius Vibenna. Il avait même composé ou fait rédiger une histoire en trente-deux

livres, qui a péri tout entière. Et c'est dans les écrivains de la Grèce et de Rome qu'il a fallu rechercher à grand'peine les éléments épars de ce récit incomplet.

Ainsi les Tyrsènes, expulsés de l'Orient par l'expansion des Hellènes, ont envahi au Xe siècle l'Italie déjà pleine; ils ont subjugué la puissante nation ombrienne, colonisé la vallée du Pô, imposé leur suprématie à Rome naissante; ils ont balancé la puissance commerciale de Carthage et de la Grande-Grèce, conquis la riche Campanie; ils ont développé une agriculture, une industrie, des arts, qui ont fait l'admiration des anciens et des modernes. Ébranlés au Ve siècle, ils ont succombé au siècle suivant sous les armes des Gaulois et des Romains, et ils ont disparu, noyés dans l'immense empire. Depuis, tant de peuples, tant de régimes se sont succédé sur le territoire qui fut le centre de la civilisation étrusque, que l'on ne saurait où y rencontrer une goutte du sang, un trait du type ou des mœurs antiques. Tout au plus songerait-on à voir dans l'évolution brillante des petites républiques du moyen âge, dans les hiérarchies compliquées de leurs citoyens, dans leurs âpres rivalités, une sorte de reviviscence inconsciente du vieux particularisme des lucumonies.

Mais les événements et les dates ne sont que le squelette de l'histoire. Il nous reste à l'animer, à lui donner la vie par la peinture des institutions, des mœurs et des croyances. Une immense quantité de monuments

de toute sorte, entre lesquels on commence seulement à établir une chronologie approximative, nous permettra d'entrer plus avant dans l'âme étrusque, de calculer ce qu'ils ont apporté, ce qu'ils ont reçu, et comment ils ont combiné les inspirations de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, avec le génie ausonien.

II

MŒURS, INDUSTRIES, ARTS, SÉPULTURES.

Ce sont les ruines, les tombeaux, les innombrables objets de toute catégorie, armes, vases, statues, peintures, miroirs, monnaies, bijoux, épars et rassemblés dans des centaines de collections publiques et privées, qu'il faut interroger sur les mœurs et les industries des Étrusques. Pour la langue, et malheureusement en vain jusqu'ici, nombre de savants, Lanzi, Inghirami, Micali, Fabretti, etc., en ont recueilli et interprété les monuments. Mais quel spécialiste courageux se donnera pour unique tâche de décrire un à un, de classer par nature, par variété, par âges surtout, les produits de l'activité étrusque, de les comparer aux œuvres des autres peuples? La besogne, sans doute, est commencée, et on ne confond plus, comme on a fait si longtemps, les pièces qui témoignent d'une culture raffinée ou même proche de la décadence, avec les poteries grossières des temps archaïques. Nos galeries du Louvre offrent quelques indications précieuses,

bien que sommaires; mais il est bien malaisé de se reconnaître dans ce rangement embryonnaire, sans cesse contrarié par des difficultés matérielles. Au reste, il ne peut être ici question que de résumer les notions certaines et les conjectures probables qui se dégagent d'études nombreuses, mais partielles et incomplètes.

Écartons, avant tout, l'assertion, souvent citée, de Denys d'Halicarnasse: « Les Tyrrhènes ne ressemblent à aucune autre nation ». Leur destinée, dont nous avons présenté le raccourci, ne contredit en rien aux lois ordinaires des choses humaines. Quant au caractère général de leurs créations industrielles ou esthétiques, son originalité parfois saisissante réside dans l'imitation successive et simultanée de modèles étrangers. La civilisation étrusque est composite, c'est là un fait évident, et dont les causes peuvent être indiquées.

Avant leur émigration vers l'Occident, les Tyrsènes étaient une race mixte, depuis longtemps pénétrée de sang phénicien, lydien, thrace, hellénique assurément. Les croisements continuèrent en Italie, avec les Vénètes, les Euganéens, les Ligures, les Ombriens, tous hybridés, métissés déjà. Les peintures et les sculptures révèlent au moins deux types, sinon trois : l'un épais et court, c'est le *pinguis*, l'*obesus Etruscus* des auteurs latins, à face large, nez robuste, front fuyant; l'autre mince, élancé, à figure étroite, nez moyen, droit et effilé, barbe pointue; sans parler des personnages purement grecs représentés sur les vases de la belle

époque; enfin, plusieurs des femmes demi-couchées sur les lits funéraires ont l'aspect italien, le front un peu bas, mais plein et large, les yeux gros et bien ouverts, le nez solide et net, les lèvres fortes et bien taillées, le menton saillant et rond, les joues fortes. Il ne faudrait pas toutefois s'en rapporter sans réserve aux artistes inhabiles qui ont pu reproduire des types plus traditionnels que conformes à la réalité. Rien ne ressemble plus aux personnages rhodiens, cypriotes, lydiens que les figures étrusques des VIIe et VIe siècles. Il est douteux que les Tyrsènes, — et moins encore les populations de l'Ombrie, — aient eu les yeux obliques, le sourire un peu niais de leurs statues, ou bien ces nez en trompette et ces mentons en pointe que leurs céramistes ont empruntés aux anciens vases attiques à figures noires sur fond rougeâtre. Car, il semble avéré maintenant qu'en fait d'art, ils n'ont rien apporté avec eux; que c'est en Italie seulement, et après une période de barbarie, qu'ils se sont assimilé, très vite il est vrai, et avant les Sabins et les Latins, les procédés, les formes, les décorations que le commerce avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs de l'Œnotrie et de la Sicile introduisit à Cæré et à Tarquinies.

Gardons-nous cependant d'un injuste mépris. Combien de peuples, et des plus grands, ont eu besoin d'initiateurs pour le devenir à leur tour! On avait placé trop haut les Étrusques; il ne faut pas les ra-

baisser. Il faut leur reconnaître au moins les aptitudes, les germes qu'ils ont développés. Barbares, soit; mais frottés, dès le XIVe siècle, à tous les peuples de l'Orient, à défaut de l'agriculture qu'ils ont tant perfectionnée, du fer qu'ils ont découvert et travaillé, de la monnaie, de l'écriture qu'ils ignoraient peut-être, ils avaient, sans conteste, l'habitude du trafic, l'esprit d'entreprise, le goût de la mer qui leur a donné la richesse; le reste est venu par surcroît. Ils avaient aussi en propre une langue, une religion, une organisation sociale, telle quelle sans doute, et qui a causé leur perte, mais après les avoir élevés quatre ou cinq cents ans au-dessus de leurs voisins.

Nous avons touché un mot de leurs institutions politiques. Elles n'étaient pas sans analogie avec celles des anciens Hellènes, qui les avaient peut-être empruntées aux Pélasges. Chaque cité, chaque tribu avait son chef électif, prêtre et roi tout ensemble, le lucumon, investi de pouvoirs absolus, mais mal définis, dirigé autant que secondé par les sorciers et les devins, — pontifes, augures, haruspices; près de lui marchait un licteur, huissier, messager et bourreau. Quand la nation sentait le besoin d'un chef suprême, celui-ci, élu par les autres, se faisait précéder de douze licteurs, représentant les douze lucumonies. Les résolutions communes étaient prises dans le temple fédéral d'une déesse *Voltumna* dont le nom paraît avoir été latinisé. Les conquérants formèrent comme toujours une aris-

tocratie, solidement retranchée dans les vieilles enceintes cyclopéennes, et qui semble avoir largement joui de la vie, amoureuse de la bonne chère et des spectacles cruels. Les combats de gladiateurs sont une invention étrusque. Les femmes possédaient, chez les Étrusques, une certaine liberté, paraissant dans les festins à côté des hommes. L'interprétation, hasardeuse, mais non pas invraisemblable, de certaines formules funéraires, a permis de supposer que la famille était fondée sur la filiation maternelle. Ce serait là un grand argument en faveur de l'origine asiatique; et il faudrait rapporter aux Étrusques les vestiges de *matriarcat* que Bachofen et d'autres ont cru reconnaître dans les traditions de l'Italie antique; car le principe contraire, l'*agnation*, est certainement la base du véritable droit italiote, à ce point que l'influence étrusque, si puissante sur les dehors de la vie, sur les formes et le cérémonial, n'a jamais pu y porter atteinte.

Les Tyrsènes étaient munis d'armes de bronze; ils continuèrent de fabriquer en bronze, à Arretium notamment, des glaives, casques, piques, lances, cuirasses, des vases, des statuettes grossières, et ces lampes à trois ou deux becs sur haute tige dont les paysans toscans se servent encore. Les mines de Campiglia et Monte Catini leur fournissaient le cuivre en abondance, et l'étain leur était apporté des Cassitérides par les Phéniciens et les Carthaginois. Simonin a visité à Campiglia, dans la Maremme, les vastes souterrains

et les puits du Monte Calvi, il a constaté partout les marques d'une exploitation très persévérante, sinon très habile. Des centaines de milliers d'hectolitres de scories couvrent les pentes de la montagne, débris des minerais de cuivre, fer et plomb argentifère utilisés par l'industrie étrusque. Il existait en outre, à Luna, des mines d'argent, à Velathri (*Monte Catini*) de célèbres carrières d'albâtre, à Campiglia et ailleurs (dans les Alpes apuanes, — Carrare, Serravezza), des trachytes, des marbres, du travertin. L'or était fourni par le commerce. Les Étrusques se pourvoyaient donc aisément de toutes les matières précieuses ou utiles dont nous énumérerons les divers emplois. C'est seulement après l'occupation de l'île d'Elbe (Æthalia, Ilva), qu'ils connurent et travaillèrent le fer, sur place d'abord, — d'immenses déblais rougeâtres mal épuisés et riches encore en minerai attestent l'imperfection de leurs essais, — puis à Pupluna (*Porto Baratti*) sur la côte tyrrhénienne. Là, sur une longueur de six cents mètres, une hauteur de deux cents, le bord de la mer est couvert de charbon, de pierres calcinées, de déchets de toute sorte. Le minerai était fondu, sans soufflets, dans des fours découverts, battu au marteau jusqu'à épuisement, étiré en barres par des tenailles (figurées sur les plus anciennes monnaies de Pupluna). Ces forges primitives, que bien des peuples ont construites sans en avoir emprunté l'idée, ont donné à Scipion, nous l'avons dit, de quoi armer quarante mille hommes.

Elles ont continué de travailler sous la domination romaine. Rutilius, au Ve siècle de notre ère, en parle encore. L'île d'Elbe n'est pas seulement riche en fer. « Vrai cabinet de minéralogie », elle mêle à ses granits et à ses marbres, à ses galènes, antimoines, cuivres natifs, malachites, une variété surprenante de feldspath, de mica, de grenat rouge, d'épidote vert olive, de quartz compact ou transparent, de tourmalines rayées, roses, jaunes, noires, incolores, d'aigues-marines et d'émeraudes en prismes bleus et verts; toutes ces gemmes qui, taillées, enchâssées, assemblées de mille façons, ont porté au loin sur tous les rivages de la Méditerranée la renommée des bijoux étrusques.

Ces mineurs et ces forgerons ont été d'excellents ciseleurs. L'Étrurie est le pays qui a fourni aux collections archéologiques le plus grand nombre d'objets d'orfèvrerie. Dans les plus anciennes tombes, on a recueilli surtout des ornements de bronze, d'os, d'ambre, de coquillages, des verroteries, des scarabées en terre émaillée, importés ou imités. Vers le VIIe siècle, l'or et l'argent se substituent au bronze; ce ne sont que feuilles d'or estampées et assemblées, que diadèmes, couronnes, colliers, bracelets, pendants d'oreilles, bagues, fibules, agrafes, épingles, qui ont enrichi les musées de Volterra, de Chiusi, de Bolsena, de Pérouse, du Louvre, de Berlin. Un terrain, aux environs de Chiusi, porte le nom de champ des Orfèvres, si grande

est la multitude des bijoux qu'on y a déterrés, comme si les Gaulois avaient jeté là une partie de leur butin. De tous les bijoux étrusques, les plus intéressants, au point de vue technique, sont ceux qui montrent l'application du filigrane et du granulé, procédé fort délicat, dont le secret n'a pas été encore entièrement retrouvé, et qui paraît appartenir en propre aux Étrusques : eux-mêmes ne l'ont pas toujours pratiqué. Rien de plus varié, d'ailleurs, que le style de leurs bijoux. Les plus anciens procèdent de l'Orient et reproduisent les larges fleurs de fantaisie, les lions et les sphinx accroupis qu'on retrouve en Chaldée et en Perse. Du VIe au IIIe siècle, c'est le goût grec qui domine; les plus belles pièces sont de cette période. La plupart sont des merveilles de délicatesse, d'élégance, avec mille motifs empruntés à la nature animale ou végétale. A partir du IIIe siècle, les formes et la facture s'alourdissent. Les boules, les torsades épaisses, les gros médaillons où l'or est comme boursouflé à plaisir succèdent aux décors légers et fins. L'art du filigrane décline.

Les cistes et les miroirs avec figures gravées ou modelées, les appliques estampées qui servaient de revêtements à des chars, à des meubles, les ustensiles de vaisselle et de ménage, présentent les mêmes gradations. La vaisselle mériterait une étude particulière. Elle est généralement décorée avec luxe; tantôt, à l'époque archaïque, les motifs en sont imités de l'Orient,

lions, sphinx, griffons; tantôt, à partir du VIe siècle, les figures appliquées, groupées d'ordinaire autour des anses soudées, rappellent la fantaisie hellénique. Vers le IIIe siècle, les reliefs sont coulés avec la pièce. C'est la décadence.

Nous avons dit que la monnaie était inconnue aux Tyrsènes. Les échanges se faisaient d'abord en nature, puis au moyen de petits lingots de bronze pesés à chaque transaction, puis marqués de signes qui en indiquaient la valeur. Vers le VIe siècle, au plus tôt, des monnaies d'or et d'argent s'introduisirent en Étrurie ; elles venaient des villes ioniennes d'Asie-Mineure, probablement par Cumes et Marseille, colonies de Phocée. Les pièces d'or sont rares et médiocrement frappées ; les pièces d'argent abondent, surtout à partir du IVe siècle, ainsi que les monnaies de bronze, coulées d'abord, puis frappées, de Puphina (tenaille et marteau), de Camars (Chiusi, roue et ancre), de Velathri (Janus à deux têtes et Minerve casquée). Enfin, à ces empreintes lourdes et grossières succèdent les spécimens plus délicats des divers sujets affectionnés par les villes de la Grande-Grèce et de la Sicile : tortue, coquille, fleur, aigle, chouette, bœuf, Pégase, tête de cheval, éléphant, sanglier, figures mythologiques.

La céramique, si intéressante, si variée, remonte en Italie, comme partout en Occident, à l'époque de transition entre la pierre polie et le bronze. Et il n'est

pas facile de distinguer les plus anciennes poteries ombriennes ou étrusques des grossières ébauches recueillies dans les *terramares*. Ce sont des cruches, des urnes funéraires faites à la main, sommairement incisées de croisillons, et coiffées d'une sébile renversée. On en a trouvé surtout dans la Tyrrhénie adriatique, aux environs de Ravenne et de Bologne, où l'art a pénétré plus lentement. Mais déjà au VIIIe siècle, le tour avait remplacé la main. Les vases rouges d'Arezzo et noirs de Chiusi (VIIe s.) marquent un notable progrès, et dans la matière et dans la façon. Ceux de Chiusi, surtout, forment une catégorie originale et particulière aux Étrusques de Toscane. Ils sont faits d'une argile noire, dont on ne connaît bien ni les gisements ni la fabrication (fumigation lente en vase clos?) : c'est le *bucchero nero*, largement représenté au Louvre ; les plus anciens sont de petite dimension, coupes, canthares, olpés, œnochoés, striés et rayés de lignes incisées en triangles, en éventails, en bandes circulaires, ou bien obtenues au pointillé, avec une roulette dentée ; presque en même temps paraissent les imitations de chaudronnerie orientale, hautes coupes en calice, grandes jarres hérissées de chimères, réchauds bizarres à base percée de ventouses, à fût boursouflé et garni de plusieurs rangées d'anses ou poignées. Mais déjà se rencontrent les élégants reliefs circulaires, lions, cerfs, chimères, centaures, chevaux ailés longs comme des belettes, processions de sup-

pliants vers des divinités assises, imprimés à l'aide d'un rouleau, d'un cylindre-cachet. Le goût hellénique, enfin, domine à partir du VIe siècle, dans les décors moulés ou appliqués, dans les appendices variés, dans les masques placés à la naissance ou au sommet des anses. Passé le IIIe siècle, il n'y a plus de *bucchero*. Les vases noirs cannelés, godronnés, — et fort élégants, — de l'époque étrusco-campanienne, sont seulement enduits d'un beau vernis. Les vases peints, à surfaces polies, remontent d'ailleurs, comme les pots à incisions, puis à reliefs imprimés, aux premiers âges de la conquête, et procèdent également du pot italique façonné à la main. Cependant M. Jules Martha, si compétent, refuse aux Étrusques l'invention du tour, et admet que les plus anciens modèles peints, à décor géométrique, à damier, à plis, avec ou sans animaux, ont été importés ; à plus forte raison, les poteries corinthiennes à figures humaines, à frises d'animaux élongés, étirés, les poteries de style attique à personnages noirs sur fond rouge et *vice versa;* des inscriptions grecques et des signatures d'artistes permettent souvent d'en constater l'origine. La plupart des vases peints (9 sur 10) qui remplissent les collections viennent d'Étrurie; mais il faut éviter d'appeler étrusques, ainsi qu'on le fait souvent, les vases rapportés de l'Orient ou de la Grèce, ou italo-grecs, c'est-à-dire fabriqués en Sicile et dans la Grande-Grèce. Surtout à partir du IIIe siècle, les pièces les plus or-

nées, celles qui présentent le plus vif intérêt par leur illustration mythologique, doivent toujours être suspectées d'importation ou de contrefaçon ; elles procèdent de l'art campanien. Cela ne veut pas dire que tous les vases peints de l'Étrurie soient d'une basse époque: loin de là, importés ou imités, orientaux ou corinthiens, ou attiques, ils figurent dans de fort anciens mobiliers funéraires (VIe s.); et parmi ceux qui portent des scènes de l'*Iliade*, des aventures mythiques, il s'en trouve certainement d'antérieurs au IIIe siècle ; d'abord parce que les noms des dieux et des héros y sont inscrits, non en grec, mais en étrusque; ensuite parce que les Étrusques étaient en relation depuis le VIIIe siècle au moins avec Cumes, avec le monde achéen où ils ont recueilli ces légendes, et un peu plus tard avec toute la Grande-Grèce ionienne, beaucoup plus avancée, alors, que l'Hellade sous le joug dorien. Au reste, qu'on accorde ou qu'on refuse, ou qu'on mesure plus ou moins largement aux Étrusques l'originalité, l'invention des formes et du décor, il est un point qu'on ne leur contestera pas, c'est le goût, l'amour des industries d'art, avant tout, une sorte de fureur céramiste.

Non contents d'employer l'argile à la vaisselle d'usage et d'ornement, ils s'en servent pour les accessoires d'architecture et pour la sculpture, sans négliger toutefois le bronze et la pierre tendre. Mais nous ne notons que les traits saillants ; et celui-ci nous se-

rait connu par le témoignage des anciens, si nous ne possédions de très nombreux spécimens des terres cuites étrusques.

Ces mots suffisent pour rappeler ces grandes ou moyennes figures étendues isolément ou demi-couchées par couples sur les lits funéraires, ces deux époux à face souriante et évidemment conventionnelle, dont le Louvre possède plusieurs répétitions. Comme il est tout naturel, les types ici rappellent la Lydie, Rhodes, Chypre, Tarse, à s'y méprendre; statues creuses à bras mobiles, personnages raides, à barbe nattée, à cheveux épars, Méduses, femmes et Gorgones tirant la langue, poussahs affreux, sirènes, sphinx, presque tous objets d'art industriel à bon marché, tout cela est marqué d'un cachet asiatique, oriental. Dans ce goût sans doute étaient les dieux d'argile qu'un sculpteur véïen, *Turrianos* (Tyrrhénos), exécuta pour le Capitole des Tarquins. Beaucoup de ces ouvrages divers ont conservé des traces de couleur; les anciens Étrusques n'ont connu et goûté que la sculpture polychrome. Les progrès de l'art grec, — qui a, ne l'oublions pas, les mêmes origines et présente à son début les mêmes caractères, — se firent sentir dans les ateliers de l'Étrurie; telle statue de femme à Chiusi, tel grand bronze des *Uffizi*, la Chimère, la Minerve, le Lucumon, Marcellus, ne manquent pas d'un certain mérite. Mais, en fait de statuaire, les Étrusques sont restés assez loin de leurs modèles.

En toute chose, l'Étrusque s'est montré plus industrieux que vraiment artiste, et aussi plus sensible au faste, au luxe, qu'à la beauté plastique. C'est ainsi que son architecture vaut plus par la solidité, l'utilité, au besoin par la richesse des accessoires, que par la proportion et l'élégance. Si l'on excepte les robustes enceintes occupées et continuées sans doute par les envahisseurs tyrsènes, les unes à front continu, les autres mamelonnées de tours, rien ou à peu près n'est resté debout des constructions étrusques proprement dites. Tantôt l'appareil est polygonal comme à Cosa, quadrangulaire irrégulier comme à Fiesole, régulier, comme à Faléries. Les portes sont à linteau plat (Cosa), ou à voussure ; parmi celles-ci la porte monumentale de Volterra, décorée de têtes coupées d'un style barbare. L'égout de Graviscæ, qui témoigne des procédés employés pour l'assainissement des Maremmes, la *Cloaca maxima* qu'on voit à Rome près du Vélabre, révèlent d'habiles ingénieurs qui pratiquaient l'arcature et la voûte à plein cintre. Les peintures et la disposition des coffrets funéraires nous montrent ce qu'on a appelé l'ordre toscan, sorte de dorien fruste, à piédestaux, à colonnes trapues sans cannelures, à frontons surbaissés décorés de motifs céramiques, en somme une imitation de l'art grec archaïque. Un morceau de corniche cannelée et peinte, conservé au Louvre, rappelle plutôt le goût égyptien. Enfin, le temple et la maison nous sont connus par les descriptions latines.

Rome, en effet, a été construite par des maçons étrusques. On sait notamment que l'*atrium*, le grand vestibule central, est d'origine toscane. Autour s'ouvraient un plus ou moins grand nombre de pièces dont les détails qui précèdent aideront à reconstituer le mobilier, trépieds et dressoirs garnis de lampes, de vases, de bibelots bizarres ou précieux, parois couvertes de bas-reliefs, de peintures variées que nous retrouverons dans les salles funéraires, de plaques de bronze estampées, dorées, sièges sculptés, chaises curules, rendus moins incommodes par de riches coussins ou *pulvinaria*, lits de repos et de festin.

C'est au milieu de ce riche appareil que se consumaient les forces physiques et morales de l'aristocratie, pendant que les sujets, exclus de toute fonction politique ou religieuse, végétaient dans la servitude et l'incurie; travaillant pour le maître à la terre, à la mine, à la forge, à l'atelier; formant des armées, nombreuses et vaillantes sans doute, mais de plus en plus indifférentes à la fortune de ces conquérants qui n'avaient pas su constituer une nation. Les Tyrsènes, durant leur longue domination, sont restés des étrangers; c'est ce qui explique pourquoi leur langue et leurs dieux ont disparu avec leur puissance, et pourquoi nous sommes réduits à fouiller leurs tombeaux pour connaître leur vie. C'est de leurs demeures funéraires que nous exhumons aujourd'hui leurs industries, leurs arts, leurs festins, leurs danses, leurs jeux, leurs

pompeuses cérémonies triomphales et nuptiales, et aussi leur courte philosophie, faite de fatalisme et d'insouciance.

« Nul peuple plus religieux, » nous disent les anciens, plus superstitieux, traduisent les modernes, — ce qui est équivalent. Nul qui ait été plus préoccupé des choses de la tombe. Ils croyaient fermement à la toute-puissance du destin, qui a pour ministres les dieux, pour avertissements tous les phénomènes de la nature; tout était pour eux signe et présage. De là cette perpétuelle étude des éclairs, des nuages, des oiseaux, des accidents, et cette futile science des augures et des haruspices, ces formules destinées à conjurer les caprices du sort, à apaiser les dieux. Mais ils n'étaient pas moins convaincus de la perpétuité de la vie. Dès lors, la suprême sagesse consistait à s'arranger de son mieux dans ce monde et dans l'autre, à jouir le plus largement possible de l'existence, en ménageant les dieux, de façon à s'assurer tous les agréments d'une paisible immortalité.

Mais il est temps de descendre dans ces retraites que les riches aimaient à se préparer au dessous et à l'abri des agitations terrestres. Les sépultures de la Toscane et de l'Ombrie appartiennent à diverses catégories qu'il importe de ranger d'après une chronologie relative. Il convient, je crois, de mettre à part les tombes à *pozzo*, à puits, antérieures, du moins en partie, à l'invasion étrusque. Elles se rencontrent, il est vrai,

partout où les Étrusques ont habité, notamment autour de Tarquinies. Dans le Bolonais, elles abondent, et c'est à Villanova que Gozzadini en a signalé le type. Il est bien évident que l'usage des *pozzi* funéraires a été adopté par les Tyrsènes et continué jusqu'au VIIIe siècle environ. Mais il était italique et présente, non sans de notables différences, de singulières analogies avec le *mundus* des Latins. Les nécropoles *villanoviennes* sont à incinération. La tombe est une sorte de puits cylindrique ou conique, au fond duquel un autre puits de diamètre beaucoup plus petit, et de profondeur très-médiocre, renferme, sous une dalle, véritable *lapis manalis*, l'urne cinéraire, pot longtemps fait à la main, grossièrement décoré de lignes circulaires et de festons aigus, peints en blanc ou incisés, muni d'une oreille sur la panse et couvert d'une écuelle retournée. Ce genre de sépultures et de vases quelque peu modifiés par les importations orientales et helléniques, a persisté, au nord de l'Apennin, jusqu'au Ve siècle. Dans la Toscane, il n'a point dépassé, comme je disais, la fin du VIIIe. Au siècle suivant, l'inhumation prévalut, —momentanément, — sur l'incinération, et entraîna le remplacement du puits par le caveau, la *fossa* (VIIIe et VIIe siècles), simple excavation, *a buco* (Vetutonia), ou précédé d'une courbe, *a ziro* (Chiusi). Avec la *fossa*, le décor commence ; les vases à la main s'effacent devant les vases façonnés avec quelque outil, puis à l'aide du tour ;

des écuelles, des tasses, des récipients de bronze laminé et rivé contenaient les aliments offerts au défunt ; on rencontre déjà des trépieds à figures bizarres, grossières, des boucliers à zones concentriques, même des objets d'or, d'argent, des scarabées égyptiens avec leurs hiéroglyphes ordinaires, et des fioles de verre émaillé. Aux VIIe et VIe siècles, l'influence asiatique domine dans les *tombe egizie* ou *a corridoio*, amenant abondance de vases corinthiens archaïques, d'ivoires sculptés, de plaques en argent et en or ciselé (pectoral d'or de Corneto), coupes d'argent historiées, chaudrons de bronze à quatre poignées terminées par des têtes de lion, œufs d'autruche, le tout peint ou garni d'appliques, de reliefs orientaux. Du VIe au IVe, les caveaux, qui se sont déjà flanqués de plusieurs chambres où les morts peuvent jouir à l'aise des tableaux de leur vie passée, se remplissent de richesses, soit fournies par le commerce avec la Sicile et l .ttique, soit tirées des ateliers locaux. A partir du /^e^, le mobilier funéraire est modifié encore par le gout campanien ; les peintures mythologiques se multiplient et les fables grecques y dominent ; nous avons signalé déjà le style nouveau des vases et des produits de cette époque.

Maintenant, sans avoir trop d'égard à ces classifications qui empiètent notablement les unes sur les autres et qui me semblent en outre fort incomplètes, comme nous l'allons voir, jetons un coup d'œil d'en-

semble sur l'Étrurie souterraine, monde si riche et si peuplé que l'Égypte funéraire peut seule lui être comparée. Nous le pouvons sans trop de chance d'erreur, étant donnés les renseigements archéologiques préliminaires ; nous y gagnerons une idée plus vivante des coutumes et des croyances, qui, en somme, durant quatre ou cinq siècles entiers (VIIIe-IVe) n'ont éprouvé d'autres variations que celles de la mode. Les sépultures étrusques appartiennent en réalité à deux types, d'ailleurs souvent associés, dont l'un répandu dans le monde entier est le *tumulus*, l'autre plus spécial à certains pays, sans être rare, est l'hypogée. D'un côté les *pozzi* et les *fosse*, recouverts de terre rapportée, de l'autre les chambres creusées dans le tuf.

Le géant des *tumulus* est la *Cucumella* de Vulci, un peu au nord de Corneto, amoncellement conique qui mesure encore quinze mètres de hauteur sur deux cents de circonférence. On a fouillé ce tertre sans grands résultats : le Lucumon réside encore derrière un mur si épais qu'on n'a pu le percer. Des bases de tours, des animaux, lions, sphinx en basalte, trouvés dans les tranchées, ont suggéré une restauration d'effet médiocre, vraisemblable pourtant, une coupole basse, plutôt une bosse pavée et surmontée de trois tours nues ; sur le pourtour, un parapet en lourd appareil cyclopéen, défendu par des statues d'animaux fantastiques. Le tumulus que Porsenna s'était fait construire

près de Clusium n'a pas été retrouvé, mais on sait, par Varron et Pline, qu'il était carré, bombé, en pierre de taille, large en tous sens de cent mètres, haut de douze à treize. D'après la description très confuse de Pline, on voit que diverses rangées de pyramides très aiguës, toutes coiffées d'un globe garni de sonnettes, cantonnaient les angles et les terrasses du monument. Les cinq pyramides centrales semblent avoir dépassé cinquante mètres de hauteur. La base renfermait un labyrinthe inextricable dont nul ne serait sorti sans un peloton de fil. Cette légende n'est qu'à demi fabuleuse ; le territoire de Chiusi est rempli de tumulus et de chambres sépulcrales entre lesquelles circulent d'étroits couloirs. (*Poggio Gajella*, *Poggio al Moro*.)

Les hypogées, qui nous intéressent davantage, sont en nombre considérable, à Chiusi encore, à Volterra, à Viterbe (Castel d'Asso), à Orvieto, à Città Castellana (Faléries), à Vulci, à Tarquinies (Corneto), à Cæré (Cervetri), etc. Sovana, Norchia, surtout Castel d'Asso, sont célèbres par leurs vallées des tombeaux. Ici, à Norchia, des frontons sculptés dans la pierre couronnent les porches des entrées ; là, à Castel d'Asso, une suite de portes trapézoïdales alignent sur la roche comme sur un mur leurs jambages inclinés sous une plate-bande qui figure assez bien la barre d'un double T majuscule. L'hypogée est tantôt un simple couloir, très fréquent à Corneto, tantôt un couloir précédé d'un vestibule à ciel ouvert, sutout à Vulci (*a cassone*), souvent une

chambre rectangulaire garnie de banquettes sur trois côtés, tantôt une grande salle carrée, parfois ronde, ou même elliptique, avec de gros pylônes réservés dans la roche, des pilastres le long des parois et, tout autour, une série de niches pour recevoir les corps (grotte *des Tarquins*, Corneto, des *Rilievi*, Chiusi) ; ou bien une suite de pièces ouvertes les unes au bout des autres (*Colle*) ou groupées autour d'un atrium central (*Tombe François* à Vulci). Le plafond simule une voûte, quelquefois une charpente. Les sarcophages sont décorés, comme on sait, de couples en terre cuite couchés ou assis sur le couvercle en forme de lit de repos. Les personnages sont richement vêtus, les hommes portant la bulle d'or, les femmes parées de pendants d'oreilles, de colliers, de guirlandes, tenant à la main l'éventail de plumes, le miroir, la grenade symbolique, ou encore un *volumen*, ou bien un vase à boire. On voit qu'ils assistent au repas funéraire. — Le grand sarcophage du Louvre vient de Cervetri, l'antique *Cœré*.

Dans les tombes à incinération, car la coutume a varié, les cendres sont contenues dans de petits édicules en pierre tendre (*Chiusi*) de diverses grandeurs, et dont les frontons, les pilastres, les corniches, les moulures reproduisent évidemment l'extérieur de la maison étrusque, depuis la cabane jusqu'au palais et au temple. Sur la face antérieure du coffre, des inscriptions nous font connaître l'origine étrusque de nombreuses familles romaines : A Volterra, les *Vlave*

(*Flavius*), les *Cracna* (*Gracchus?*), les *Ceicna* (*Cecina*); à Pérouse, *Petruni*, *Cesi*, (*Petronius*, *Cæsius*); à Chiusi, à côté de *Pursna*, *Peris*, *Therini*, les *Caule Vipina* (*Cælius Vibenna*), *Plauti* (*Plautius*), *Pumpu* (*Pompo*, *Pomponius*, *Pompeius*), *Sintinati* (*Cincinnatus*), *Titi* (*Titius*), *Tulu* (*Tullus*), *Vipi* (*Vibius*), *Cutlisna* (*Catilina*).

D'autres récipients très curieux sont des vases canopes (Louvre), avec bras manchots ou mobiles de l'effet le plus bizarre, posés sur des tabourets ronds à dossiers peints, incisés ou sculptés. Micali et M. Martha ont cité et reproduit des statues creuses, fort laides, dont les avant-bras, disparus, avaient été attachés au coude. Ces inventions puériles procèdent évidemment des mêmes superstitions, des mêmes supercheries cléricales, mais la partie de beaucoup la plus précieuse des hypogées, ce sont les parois, les bas-reliefs et les peintures, non à cause de leur mérite, mais pour les renseignements qu'ils nous fournissent sur la physionomie, les croyances et les mœurs. On y voit soit un magistrat avec ses licteurs, un juge sur son tribunal, soit un cortège nuptial, surtout des scènes funéraires, le défunt sur son lit d'agonie, auquel on ferme les yeux, l'exposition du corps, les pleureuses, le convoi, les jeux, le banquet célébré en l'honneur du mort; la séparation suprême en présence des génies infernaux au bec crochu, aux lourdes ailes, le voyage vers le monde souterrain, sur un cheval, sur un char, sur un

monstre marin, la procession des victimes destinées au service funèbre. Tels sont quelques-uns des sujets traités en bas-relief. Il faut y joindre, dès le VIe siècle peut-être, toutes les scènes de la mythologie grecque, Cycle troyen, Cycle thébain, Centaures et Lapithes, aventures d'Héraklès ; mais les épisodes sont traités dans le goût étrusque ; les Furies qui précèdent le char d'Amphiaraüs, ou qui du haut d'un rocher regardent combattre Étéocle et Polynice, ne sont point des Euménides ; ce sont les monstres infernaux qui plaisent aux Tyrsènes.

Plus variées sont encore les fresques (quelquefois plaques céramiques peintes à Cervetri) de Corneto (*del morto*, *del moribondo*, *del Tifone*, *dei Cacciatori*), de Chiusi (*dalla Scimia*), de Vulci (tombe François), etc. Ce sont des danseurs, danseuses, musiciens ; des banquets ; des jeux du cirque, bateleurs, acrobates, luttes athlétiques, courses de chevaux et de chars ; des scènes de chasse et de pêche ; et, naturellement, des préparatifs et défilés funèbres. Ici, comme on voit au Louvre, c'est un personnage à barbe noire, courte, épaisse sur les joues, qui console un vieillard, à moins qu'il ne vienne l'avertir que l'heure est venue, car dans une fresque voisine on voit ce même homme trapu, tenant un arc, précéder une femme qui conduit le dieu Turms, Hermès psychopompe; ailleurs c'est *Charn* au lourd marteau : il marche au milieu de victimaires ou de divinités qui portent des emblèmes

bizarres; deux serpents la gueule ouverte sortent de sa coiffure, d'autres brandissent des serpents. Les peintures archaïques sont pauvres de formes et de couleurs, mais certainement originales, telle une très vieille fresque d'un tombeau de Veïes qui représente des chevaux tachetés conduits par des gens vigoureux, presque nus, qui ont un air asiatique ou égyptien, on ne sait trop, mais très probablement Tyrsènes. Car, j'y insiste, les Étrusques ont existé, ils pouvaient ressembler aux populations dont ils étaient issus, mais il faut prendre garde d'en faire de simples reflets des Lydiens, des Grecs ou des Campaniens. Dans les tableaux les plus directement inspirés de la Grèce, leurs artistes gardent le caractère étrusque, ce quelque chose qui se voit plus qu'il ne se définit; ils ont soin d'inscrire en leur langue le nom des personnages, *Eita*, *Phrsipnai*, Aidès, Perséphoné; *Achle*, *Aitas*, *Trujals*, « *Achillès*, *Ajax*, *Trojanus* ». Dans cette peinture curieuse de Vulci, le massacre des prisonniers sur la tombe de Patrocle, c'est le Charon au marteau qui préside au sacrifice et se tient derrière la victime ; c'est un génie féminin ailé, nullement grec, qui semble vouloir retenir le bras d'Achille, ou attendre l'âme du Troyen condamné. La forme *Aivas*, pour le dire en passant, révèle une assez haute antiquité, car les Ioniens du Ve siècle ne prononçaient plus le digamma, le *V*. De même ailleurs *Pultuke* pour Poludeukès, nécessairement antérieur à Pollux, qui en dérive. Or

Pollux et Castor sont au nombre des plus anciens héros grecs admis dans la mythologie latine.

Mais il est temps de clore cette revue si rapide et si incomplète des mœurs, institutions, industries et arts des Étrusques. Il y manque malheureusement l'illustration si nécessaire des figures, des objets, des scènes dépeintes. En la complétant par quelques visites aux galeries du Louvre, on aura du moins quelques notions, une connaissance sommaire de ce monde exhumé ; on pourra établir dans ce demi-chaos une chronologie approximative, — surtout quand nous y aurons ajouté les traits principaux de la religion et de la liturgie, enfin les conjectures les plus autorisées sur l'écriture, la prononciation et la langue étrusques.

(*A suivre.*) André Lefebvre.

LA QUESTION DE L'ÉVOLUTION LINGUISTIQUE

Je lisais naguère dans quelque endroit, qu'en linguistique indo-européenne tout était dit, que M. Brugmann en avait exprimé le dernier mot, et qu'après lui, il restait à peine à glaner. Cette assertion à la Labruyère avait d'ailleurs l'air des plus sérieuses; l'entière bonne foi de son auteur ne pouvait paraître douteuse, et s'il prenait un ton dogmatique et négligeait les preuves, sa conviction n'en était que plus évidente. D'ailleurs, ne voit-on pas, sans qu'il soit besoin de mettre les points sur les *i*, que l'achèvement d'une science se juge à l'identité des conclusions auxquelles aboutissent les principes sur lesquels elle repose chez tous ceux qui en poursuivent les résultats? Or chacun sait que l'étymologie est à ce point de vue la pierre de touche de la linguistique, et qu'il suffit de constater comment les questions qui s'y rattachent sont traitées dans la *Gazette de Kuhn* et les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, par exemple, pour être en droit d'induire de l'accord des savants en pareille matière, qu'ils opèrent, en effet, sur des données positives et définitives!

Quelques ombres pourtant restent mêlées à ces

lumières, ne serait-ce que pour en mieux faire ressortir l'éclat.

La question, sinon de l'origine du langage, du moins des conditions mêmes qui ont présidé à ses premiers développements reste rayée de l'ordre du jour. Mais est-ce que M. Paul Hermann dans ses immortels *Principes* (*nescio quid majus nascitur Iliade*) n'a pas dit l'essentiel à cet égard ? Bon pour les rêveurs d'autrefois, de Platon à Renan, y compris Leibnitz, J.-J. Rousseau, Condillac et Turgot, de toucher témérairement à ces insolubles questions. La science actuelle est à la fois plus positive et plus prudente ; elle sait s'arrêter là où il le faut ; elle ne craint pas d'avouer qu'elle se reconnaît des limites, et elle s'incline humblement devant cette grande parole que la connaissance des origines en toute chose nous est interdite. Qu'on lui reproche après cela de manquer de sagesse et de respect... envers les axiomes respectables !

La nature des suffixes et le mécanisme de la dérivation sont des points qui restent aussi, ce semble, quelque peu obscurs. Tout le monde ne paraît pas absolument convaincu que les choses se sont passées à cet égard dans la langue mère comme dans le hongrois moderne, et par malheur le doute est grave, car selon qu'on tranche la question dans le sens de l'adaptation aux radicaux de mots jadis indépendants qui sont ainsi devenus suffixes, ou dans

celui d'un développement phonétique et morphologique propre aux formes mêmes où ces parties adventices ont apparu d'abord, tout le détail de la linguistique indo-européenne change absolument d'aspect et nécessite des explications différentes. Mais pourquoi ne pas apporter ici comme ailleurs un peu d'éclectisme, d'optimisme et de docilité aux *verba magistri?* Pourquoi ne pas s'en tenir à la doctrine traditionnelle qui nous vient des brahmanes et dont la justesse a le hongrois pour caution? En tous cas, ce serait bien du tracas de moins. La docte Allemagne à la suite de l'Inde a commencé par là. Il faut s'y tenir avec elle. Parfois trop savoir nuit. Nous serons bien avancés quand nous aurons reconnu la nécessité de tout changer! La vérité a ses droits, mais la tradition a les siens, et avec l'abandon de ceux-ci que deviendraient l'autorité du maître et la confiance du disciple? C'est à quoi surtout il faut songer. Oui! répétons-le, tout a été dit, ou du moins affirmons bien que tout l'a été et que, hors de là, il n'y a pas de salut pour notre enseignement.

Peut-être faut-il pourtant constater encore, et au risque d'avoir l'air de s'occuper de vétilles, qu'il serait à désirer qu'on s'entendît mieux qu'on ne le fait sur la question de la langue mère. Dans l'état actuel des choses, c'est un instrument à toute fin. Y a-t-il lieu d'affirmer la théorie sacro-sainte des nasales sonnantes? L'induction suffit pour les restituer sans hésitation à

la vénérable ancêtre de nos langues. Use-t-on de ce même procédé d'induction pour essayer de montrer comment les prétendues racines ont pris naissance ? Halte-là, téméraire ! Oubliez-vous, par hasard, qu'on ne peut rien savoir de la langue mère, puisqu'elle nous reporte à une époque sur laquelle nous n'avons « aucune documentation comparative ? » Il est fâcheux qu'on puisse en dire autant du fameux πόδα = *ποδν. Ici aussi la documentation laisse à désirer. Ne désespérons pas pourtant que, grâce aux rayons *x* et aux découvertes photographiques nouvelles, on ne parvienne à évoquer l'image du son mystérieux qui se dissimule si obstinément jusqu'ici derrière ses substituts.

Un dernier scrupule, bien léger il est vrai ; il ne s'agit que d'une question de méthode. Si les lois phonétiques sont d'origine individuelle, et l'on en convient, il est de toute évidence que les langues doivent se composer de formes ayant toutes *un seul* individu pour auteur (l'invention en pareille matière n'ayant eu lieu évidemment qu'une fois) et par conséquent reflétant des lois phonétiques individuelles ou particulières. Tout ceci est admis par tous.

Ce qui paraît moins susceptible de l'être, et ce qui l'est pourtant, nous dit-on, c'est qu'il n'en faut pas moins « sainement » appliquer « le principe de la constance des lois phonétiques » au sein d'une même langue, c'est-à-dire le contraire même, à ce qu'il semble, des

conséquences logiques de ce qui précède. Mais ne nous tranquillise-t-on pas en nous disant qu'il y va d'une simple règle de méthode ? Nous serions, il faut le reconnaître, singulièrement difficiles de ne pas nous contenter de cette bonne raison. A qui fera-t-on croire, en effet, qu'une règle de méthode entraîne conséquence, qu'elle a besoin de s'appuyer sur des faits constants et des principes incontestés, qu'elle n'en est que la mise en pratique et l'extension aux cas particuliers, etc., etc.? Vieille logique ! Arguties ! Petit côté de la question ! Envisageons plus largement les choses et mettons-les à leur place : en saine linguistique le système est tout, la méthode rien ou fort peu de chose. En deux mots et pour conclure, celle-ci est la servante de celui-là ; aux raisonneurs à outrance de se le tenir pour dit !

On voit que, sauf d'insignifiantes lacunes, les théories de la nouvelle grammaire ont tout réglé et tout prévu, et que moyennant d'insignifiantes concessions, tous les linguistes de bonne volonté peuvent s'y rallier en sûreté de conscience.

J'y mettrais pourtant une condition avant de le faire moi-même. Je ne vois pas en effet que les inventeurs du système aient jamais discuté un principe qui est l'inverse même du leur et qui consiste à admettre que L'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE A PU JADIS MULTIPLIER INDÉFINIMENT LES FORMES DU LANGAGE. Ceci, je le répète, est diamétralement opposé, on le voit d'un coup d'œil, à la

théorie de la constance des lois phonétiques. Or, cette théorie n'est peut-être pas d'une telle évidence qu'elle s'impose à l'esprit sans même qu'il soit besoin de la débarrasser d'abord des objections qu'elle soulève et tout particulièrement de celle que comporte l'hypothèse dont il vient d'être question.

Les promoteurs de la nouvelle grammaire sont trop pénétrés sans doute de l'excellence de leur doctrine pour redouter un débat de ce genre. Faudrait-il donc interpréter leur silence comme une marque de dédain? Considèrent-ils l'hypothèse indiquée comme tellement dénuée de valeur logique qu'il ne vaille pas la peine qu'on s'y arrête? A la rigueur, cela se comprendrait d'une école sur laquelle, comme nous l'avons vu, les raisons *rationnelles* ont tant d'empire. Que ses chefs y réfléchissent pourtant : la linguistique ici n'est pas seule en cause, et il ne s'agit pas uniquement d'une vue personnelle que « les princes de la science » seraient toujours autorisés à traiter du haut de leur grandeur. Le principe de l'évolution, dont il conviendrait de voir s'il est applicable au langage, a pris pied et fait ses preuves dans d'autres domaines, on sait avec quel éclat et succès ; ce n'est, en tous cas, ni un inconnu, ni un déclassé ; il a conquis sa place au soleil, et on ne la lui ôtera pas en feignant de l'ignorer ou de le mépriser. Il n'est pas impossible même qu'il ne prenne de cette attitude de la grammaire jeune ou vieille à son endroit une prompte et cruelle revanche,

non sans analogie avec la victoire que l'astronomie et la chimie ont remportée au XVIIe siècle sur les astrologues et les alchimistes.

La nouvelle grammaire est libre d'ailleurs d'en agir avec les nouvelles théories transformistes comme auraient pu le faire Tycho-Brahé ou Cardan à l'égard des idées de Copernic : la vérité trouvera sa voie envers et malgré elle. Mais ce qu'on comprendrait moins, c'est que les compagnies savantes telles que la Société de Linguistique de Paris, et surtout l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ne se préoccupassent pas de la solution de problèmes scientifiques si importants et qui touchent de si près à des sujets qui sont éminemment de leur ressort ; et, pour bien préciser les choses, qu'elles ne missent pas prochainement au concours pour les prix dont elles disposent la question précitée et dont je rappelle les termes :

L'évolution phonétique (ou les modifications naturelles que les sons vocaux sont susceptibles de subir) a-t-elle pu concourir à développer les formes du langage, surtout avant que celles-ci ne fussent fixées solidement par la tradition ?

Paul Regnaud.

Étymologie du latin « Spes ».

Spēs est pour * *spēx*, comme *vulpēs*, etc., est pour * *vulpēx*, etc., cf. ἀλώπηξ, et comme le montre d'ailleurs le dérivé *spēc-*

u-la (cf. aussi *spec-ulor*). * *Spēx*, devenu *spēs*, n'est que l'emploi comme substantif, au sens d'*attente d'une chose qu'on a en vue*, du nom d'agent *spex* « qui voit, qui observe », dans *haru-spex*, etc.

Il semble que l'évidence même de cette étymologie ait fait passer à côté jusqu'ici.

P. R.

LA SCIENCE DU LANGAGE ET LA MÉTHODE

Je me proposais de publier dans le présent numéro une notice biographique et bibliographique, aussi complète que possible, sur Abel Hovelacque ; mais le travail est beaucoup plus long et difficile que je le supposais, et je me vois forcé d'en ajourner la publication. Mais, en mettant en ordre et en me remémorant les œuvres de mon vaillant ami, j'ai retrouvé la traduction anglaise de sa *Linguistique*, et l'examen de ce volume m'a inspiré un certain nombre de réflexions qui auront d'autant plus leur place ici qu'elles compléteront l'article de M. Paul Regnaud qu'on vient de lire. C'est toujours d'une question de méthode qu'il s'agit.

Pas plus que M. Regnaud, Hovelacque n'admettait les théories néo-grammairiennes fondées sur une hypothèse fort aventureuse, l'action constante des lois phonétiques. Il nous paraît que cette hypothèse, née d'un sentiment apparent de réaction contre les doctrines classiques, conçue par conséquent à une époque relativement récente, soutenue par des savants trop préoccupés des phénomènes contemporains, est absolument contraire à la réalité des faits. Évidem-

ment les lois générales du phonétisme sont inflexibles dans chaque langue, mais il faut faire cette réserve que les sons eux-mêmes qui font l'objet de ces lois ne sont pas immuables et évoluent normalement dans le cours des âges. Les langues modernes représentent une période, différente suivant les idiomes considérés, du développement du langage : elles ont une morphologie plus complexe et une phonétique plus riche qu'aux périodes précédentes. Et il ne saurait manquer d'en être ainsi, puisque les langues sont des phénomènes naturels, produits variables des organes humains et comme eux vivants, c'est-à-dire susceptibles d'être altérés, modifiés, tronqués, anéantis, au bout d'un temps plus ou moins long. Le langage est un fait concret et naturel et non une entité abstraite et mathématique. Plus on remonte vers le commencement d'un langage, plus on le voit se simplifier et se réduire quant aux formes grammaticales, quant au matériel sonore qui est à sa base. Conclure, comme l'école non transformiste, que l'indo-européen primitif avait un corps complet de voyelles et de consonnes qu'on retrouve plus ou moins intact dans les dérivés postérieurs, — c'est aller contre l'évidence et contre l'histoire. C'est par des erreurs de ce genre qu'on prétend trouver par exemple dans le grec moderne la véritable prononciation du grec ancien.

La *Linguistique* d'Hovelacque est essentiellement transformiste et évolutionniste. Aussi, pour bien

comprendre ce livre et, à plus forte raison, pour le traduire dans une langue étrangère, était-il indispensable de s'adresser à une personne qui fût dans le même courant d'idées que l'auteur et comprît sa méthode. L'éditeur anglais en a jugé autrement, et, sans se préoccuper de cette condition première, il a fait faire cette traduction par un linguiste amateur, métaphysicien, spiritualiste, monogéniste et adversaire *à priori* de la doctrine naturelle. Aussi ce traducteur commence-t-il, dans sa préface, par déclarer que beaucoup de propositions du livre qu'il traduit ne seront pas acceptées par la grande masse des lecteurs. Aussi encore a-t-il ajouté à l'ouvrage des notes, des phrases, des observations, dont je voudrais relever ici les principales.

Disons tout d'abord que le volume est intitulé : « *The science of language* (linguistics, philology, etymology), by Abel Hovelacque ; translated by A. H. Keane, B. A. » ; qu'il a paru à Londres, en 1877, chez Chapman et Hall ; qu'il forme un in-8° de xv-340 p. ; qu'on y a ajouté une grande carte linguistique et une table générale alphabétique des idiomes dont il est question dans le livre ; enfin, que la traduction a été faite sur la première édition française de 1876, mais que les épreuves de la seconde ont été communiquées au traducteur. Il importe de faire remarquer aussi qu'Hovelacque n'a vu cette traduction que lorsqu'elle était déjà définitivement terminée et imprimée.

La note qui l'avait le plus choqué, c'est celle de la p. 304-305. Là où Hovelacque déclare qu'en présence de l'irréductibilité de divers groupes linguistiques, il est manifeste que ces groupes ont des origines différentes, et que par conséquent le précurseur de l'homme a dû acquérir la faculté du langage indépendamment dans différentes localités et donner ainsi naissance à des races linguistiques différentes; — M. Keane s'empresse de faire observer que « ce sont là des conclusions *very sweeping* sur des prémisses insuffisamment établies », que l'affirmation d'Hovelacque « dépasse le domaine légitime de la science », et qu'il « fait de la métaphysique pure ». Pour mettre le comble à ces réserves, il affirme gravement qu'une parenté entre les langues aryennes et les langues sémitiques n'est pas impossible, et il cite à l'appui de son dire une « Gemeinschaftliche Grammatik der Arischen und der Semitischen Sprachen », par André Raabe, qui a paru à Leipzig en 1874. L'auteur de ce livre étonnant y donne, paraît-il, entre autres arguments, ce tableau :

PARFAIT NON REDOUBLÉ VÉDIQUE	HÉBREU	ÉTHIOPIEN
s. 1. apâtha	âbad'thî	abadĕku
2. apathitha	m. âbad'thâ	m. abadĕka
	f. âbad'th	f. abadĕkî

PARFAIT NON REDOUBLÉ VÉDIQUE	HÉBREU	ÉTHIOPIEN
3. apatha	m. âbad	m. abeda
	f. âbadâh	f. abedath
p. 1. apathimâ	âbadanî	abadena
2. apathâ	m. ăbadthés	m. abadĕkĕmmu
	f. ăbadthén	f. abadĕkĕnu
3. apathuh	âbadû	m. abĕdu.
		f. abĕda

Cette note donne la mesure de l'état d'esprit du traducteur et de sa compétence linguistique. A la page suivante, M. Keane a intercalé dans le texte même, entre crochets, une réfutation du polygénisme ; sa démonstration est la suivante : il n'y a point entre les formes du langage les plus éloignées l'une de l'autre une différence aussi forte qu'entre l'homme, par exemple, et un mollusque ; donc, si l'homme procède du mollusque, pourquoi le chinois ne serait-il pas devenu de l'hébreu ou du sanskrit? Je ne m'attarderai pas à réfuter une aussi absurde argumentation. Enfin, à la p. 204, M. Keane fait des réserves sur cette affirmation d'Hovelacque qu'il ne peut pas y avoir de langues véritablement mixtes.

A la p. 129, comme à la p. 147 et ailleurs, on trouve d'autres réserves maladroites. Le polysynthétisme et l'agglutination ne sont point des phénomènes com-

parables; et il n'y a pas seulement entre eux une différence de degré, mais bien une différence fonctionnelle et organique.

Tels sont les passages caractéristiques des opinions du traducteur. Il y aurait encore d'autres annotations à relever ; j'en prends quelques-unes au hasard.

P. 188, M. Keane est beaucoup trop affirmatif en ce qui concerne les expressions « Indo-Germanique, Indo-Européen, Aryen ». Le mot *Indo-Européen* est certainement meilleur que les autres, mais le mot *Indo-Celtique* serait préférable de même que le mot Syro-Arabe remplacerait avantageusement « Sémitique ».

P. 147, le traducteur affirme que l'*hindî*, sans cesser d'être aryen, a introduit dans son verbe l'expression du genre. Il y a là une erreur capitale : *jalûngâ*, *jalûngî*, etc., sont proprement des formes participiales, dérivées de formes personnelles par un participe passé du verbe *aller : mâin bôlûngâ* ne signifie pas « je parlerai », mais « moi devant parler ». D'autre part, il n'est pas exact que dans la phrase *us ne larkiyân mârin*, le verbe s'accorde avec le complément. Cette phrase qui correspond à « il a battu les filles » signifie en réalité « les filles (ont été) battues par lui » ; l'hindoustani tourne par le passif le prétérit actif et le complément devient nécessairement le sujet. Aussi est-il excessif de voir là une analogie avec la différentiation sexuelle des deuxièmes et troisièmes personnes sémitiques.

P. 77, Hovelacque avait parfaitement raison d'employer *tamoul* et *tamil* comme variantes du même mot. Contrairement à l'observation de M. Keane, la forme originale est prononcée *tamul*, quoique écrite *tamil*, *tamir*, *tamij*, etc. (avec la fameuse cérébrale dont la nature n'est pas encore exactement déterminée). *Tamoul* est donc la transcription la plus correcte.

P. 82, les cinq cérébrales tamoules sont *t*, *d*, *n*, *l*, et *r* (ou *j* français).

P. 83, dans *avan*, *ivan*, *evan*, *adu*, etc., il n'y a point de préfixation. Les terminaisons ou suffixes nominaux *un*, *du*, etc., sont normalement ajoutées aux radicaux *a*, *i*, *u*, qui indiquent la position éloignée, prochaine ou intermédiaire, moyenne, neutre pour ainsi dire.

J'arrête ici mes observations ; elles suffisent à justifier ce que j'ai dit au début de cet article, que la traduction du livre d'Hovelacque avait été confiée à une personne qui était fort peu linguiste, et, chose plus grave encore peut-être, qui avait en philosophie et en science générale des idées tout à fait opposées à celles de son modèle. Dans ces conditions, son œuvre ne pouvait être que mauvaise.

C'est, du reste, une des mésaventures auxquelles la linguistique est le plus sujette que d'être considérée par les gens du monde comme une branche des connaissances humaines à la portée de toutes les intelli-

gences. On ne veut pas distinguer la linguistique de la philologie ; on ne comprend pas que celle-ci est purement historique, tandis que l'autre est essentiellement une science d'observation, une science naturelle ; on croit que pour être linguiste il suffit de parler et d'écrire plus ou moins correctement deux ou trois langues, tandis que beaucoup de linguistes en seraient complètement incapables.

J'ai précisément en ce moment sous les yeux un article publié dans le *Gentleman's Magazine*, numéro d'avril 1896, aux p. 356-366, sous ce titre : « *The Basques : their country and their origin*, dont l'auteur est M. T.-L. Phipson, ph. d. ».

M. Phipson est certainement un homme fort instruit et fort expérimenté ; et cependant il prétend résoudre la question basque avec une fantaisie si naïve qu'elle désarme le critique le plus sévère. Il a remarqué qu'aucun écrivain ne parle des Basques d'une façon certaine avant le dixième ou le onzième siècle ; qu'aucun spécimen de la langue basque ne date de plus de six à sept cents ans ; que les Basques n'ont aucun souvenir, aucun reste d'un autre culte que le christianisme ; que les anthropologistes ont trouvé chez les Basques deux types distincts, l'un Européen, l'autre Africain ; enfin, en analysant un proverbe, une chanson prise au hasard, il n'y trouve que des mots empruntés plus ou moins exactement, les uns à des patois espagnols et les autres aux dialectes maures

ou arabes de l'Espagne. Donc, dit-il, les Basques sont une race hybride formée de Maures et d'Hispaniens. Bien entendu, cette conclusion ne va pas sans quelques étymologies extravagantes ; ainsi M. Phipson rapproche hardiment *makhila* de l'anglais « my killer » ; *gorri* « rouge », de l'anglais « gory (sanglant) » ; *boina* de « bonnet », et *du* « il l'a » de « does, to do ». Je relève en passant quelques coquilles : *escuara* pour *escola* (école) ; *Pugro* pour *Puyoo*, etc. ; d'autre part, M. Van Eys n'est point Belge mais Hollandais, le *Verbe basque* du prince L.-L. Bonaparte n'est point un petit livre, etc. Enfin, je ne crois pas que jamais la romance si connue : *Quand on est Basque et bon chrétien* ait été chantée par un jeune paysan basque sur les routes de son pays.

Pour conclure, je rappellerai cette phrase allemande que Chavée aimait à citer et qui résume toute la méthode convenable à la science du langage : *Das werden zu verstehen, sollen wir das gewordene erkennen.*

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE

Inscriptions basques. Heuskarazko scributoac. *Madrid*, impr. de Fortanet, 29 février 1896. In-8° de 85 p. (Extrait du *Boletin de la real Academia de la Historia.*)

L'idée de cette publication est excellente, mais M. E.-S. Dodgson y a malheureusement apporté l'originalité de son esprit et le manque absolu de méthode qui caractérise tous ses travaux. Ainsi, il écrit, sans doute sous prétexte d'exactitude, les noms des villages basques d'une façon absolument inusitée : *Getaria* (de France) au lieu de *Guéthary*, *Ainhoua* au lieu de *Ainhoa* ou *Ainhoue*, *Espeleta* au lieu de *Espelette*, etc. ; c'est comme le nom du traducteur du Nouveau Testament de 1571, que M. Dodgson s'obstina à appeler *Leiçarraga* et qui signait lui-même, en français, *J. de Liçarrague*. D'autre part, quelle utilité y avait-il à donner dans ce travail des étymologies plus ou moins fantaisistes de noms de villages ? Enfin, ce recueil est formé vraiment trop à l'aventure : il y a quelques inscriptions en d'autres langues qu'en basque, et alors pourquoi n'avoir pas donné, entre autres, celle si connue d'Ainhoa[1] ? L'épitaphe du prince Bonaparte à Londres,

1. CESTE · MAISON · APELÉE · GORRITIA · A · ESTÉ
RACHEPTÉE · PAR · MARIE · D · GORRITI · MÈRE · D ·
FEV · IEAN
DOLHAGARAY · DES · SOMMES · PAR · LVY · ENVOYÉS
DES
INDES · LAQVELE · MAISON · NE · SE · POVRRA ·
VANDRE
NY · ENGAIGER · FAIT · EN · L'AN · 1662

qui est écrite en anglais, n'avait rien à faire ici et peu nous importe que le prince ait reçu une pension de la reine d'Angleterre. Ni la Sardaigne, ni le val d'Aran, ni Erro n'avaient à être cités. En revanche, M. Dodgson a imprimé des choses qui n'ont aucun intérêt épigraphique, par exemple la dédicace de remerciement gravée sur une théière offerte par un élève à son maître.

L'inscription du moulin d'Azkonegui, à Mauléon, est exactement comme suit :

HOVRICGAVE · BI
HIRIC · ELLIROEHO ·
HOVR · DENIAN · IRIN ·
HOBERIC · EZIN · ICATEN
AHALI · MVNDIAN

Et à ce propos, je remarque que M. Dodgson n'a pas donné le très remarquable *titulus* du moulin d'Ascain :

NOLA · NEVRTCENBAITVÇU
HALA · NEVRTHVCOÇAREÇV
Mat. 7

« Comme vous mesurez, ainsi vous serez mesuré, vous. *Matth.*, 7[1] ».

M. Dodgson a également omis, pour employer une expression qui lui est familière, les deux inscriptions de Saint-Pée, intéressantes par le mot *Baldarnapez* qui y est employé dans le sens de « maire, chef de la municipalité » :

1. *Matth.*, VII, 2 : « De telle mesure que vous mesurerez, on vous mesurera d'autre part »; Liçarrague traduit : *cer neurriz neurthuren baituçue, aldiz neurthuren caiçue.*

HAVDA · PRESA · EGINA · MAR
TINDE · HIRIART · HELBARRV
N · CAMIET · BALDERNAA
PEZ · CEN · VRTHEAN · 1703

« Ceci est la prise (d'eau) faite en l'an 1703 où était Maire » Martin de Hiriart (de la maison) Camiet (de) Helbarron. »

SEMPEREC · EGVINA · VICTOR
D'UHALDE · BALDARNAPEZ
CENEAN · 1738

« Fait par S. Pée, quand Victor Duhalde était Maire, en 1738. »

M. Dodgson n'a pas cité le très consciencieux travail que notre savant ami M. W. Webster a donné en 1892 au *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne* (p. 217 à 236). Il aurait eu bien des emprunts à y faire.

En terminant, je ne puis m'empêcher de trouver pédantesque l'emploi de *scributo* dans le sens de « inscription ». Liçarrague s'en sert pour traduire le ἐπιγραφή ou le τίτλον de l'Évangile (*Marc*, xv, 26; *Luc*, xxiii, 38; *Jean*, xix, 19) qui est proprement *écriteau* (*escriteau* des vieilles versions françaises) dont *scributo* n'est qu'une adaptation faite par Liçarrague lui-même. *Scributo* n'a par conséquent rien de basque.

Julien Vinson.

VARIA

I

Cuisine Indienne.

Dans le numéro d'avril 1895 (t. XXVIII, p. 180-183), j'ai donné quelques recettes et quelques indications relatives au *cary*. Il me tombe aujourd'hui sous la main un livre, relativement moderne, publié dans l'Inde même, et auquel il me paraît intéressant de faire à cet égard quelques emprunts.

Le volume est un petit in-octavo de (v) et 106 p. doubles (c'est-à-dire v-212 p.), anglais-tamoul en regard, publié par MM. Higginbotham and C°, à Madras, et dont le titre est : *What to tell the cook*. C'est la 5ᵉ édition, datée de 1888.

Voici ce que j'y trouve, p. 34-35, sur le *cary* (*curries*, naturellement) :

« Tous les natifs savent comment les faire ; ceux de poulet et de crevettes sont peut-être ceux qu'on préfère. Dans le haut pays, les crevettes sèches qui sont vendues à tant la serre (mesure) dans les bazars, peuvent faire un excellent cary, si on les lave bien et si on les fait bouillir à moitié dans l'eau pour les attendrir.

« *Pâte de cary de Madras.*

1 livre coriandre.
1/4 livre safran.
1/4 livre petits piments rouges.
1/4 livre poivre noir.

1/4 livre graine de moutarde.
2 onces gingembre sec.
2 onces ail.
2 onces fenu grec.
1/2 livre sel.
1/2 livre sucre.
2 onces cumin.
1/2 livre *kadalci* (espèce de pois chiche).

« Faites frire ces pois et enlevez les gousses, puis pulvérisez avec tout le reste et mêlez avec :

1/2 pinte d'huile à salade.
1/2 pinte de vinaigre.

« *Poudre à cary.*

2 livres 2 onces de coriandre.
1/2 livre petits piments rouges secs.
14 onces poivre noir.
14 onces safran.
7 onces cumin.
7 onces graines de moutarde.
8 onces cardamone.
1 once feuilles de margosier noir (*Bergera Kœnigii*).

« Séchez, pulvérisez et pesez avant de mêler.

« *Autre poudre à cary.*

1 livre coriandre.
3/4 livre cumin.
6 onces safran.
10 onces petits piments rouges.
2 onces 1/2 poivre noir.
5 onces fenu grec.
4 onces graines de moutarde.
1 poignée feuilles de margosier. »

J'ai trouvé dans le même volume, au chapitre des soupes (p. 9-10), la recette suivante pour le *Mulgutani* dont j'ai parlé aux p. 283-284 du tome XXV de cette *Revue* (l'auteur anglais écrit *mulligatawny !*) :

« Prenez :

1 poule coupée en morceaux.
4 oignons coupés en morceaux.
6 clous de girofle.
2 grandes cuillerées de beurre.

« Quand le beurre est fondu et que la viande et les oignons ont bruni. ajoutez *trois* grandes cuillerées de poudre à cary (ou *deux* de la pâte à *mulgutani* de Bruce [1]) et une petite cuillerée de sel. Faites étuver jusqu'à ce qu'une odeur pénétrante sorte de la casserole, ajoutez trois pintes de bouillon, et laissez mijoter pendant vingt minutes. Laissez épaissir avant de servir, et ajoutez un peu de jus de citron et quelques feuilles de margosier.

« N. B. — La chair du chevreuil et de tout autre gibier de venaison fait un excellent *mulgutani* ; une certaine quantité de cosses de pois bouillies dans la soupe, puis enlevées à la passoire, l'améliore beaucoup en l'adoucissant et en lui donnant de la saveur. »

J. V.

II

Pierre Lesca, poète Bayonnais.

Aux p. 270-285 du tome XXV, j'ai raconté sous le titre « un accident, une chanson et un procès à Bayonne au milieu du

1. La formule de cette pâte n'est pas donnée dans le livre.

XVIIIe siècle », l'aventure d'un tonnelier, Pierre Lesca, dont la verve satyrique avait offensé une jeune bouchère; une chute malheureuse avait livré à la curiosité publique les appas secrets de cette susceptible personne, et Lesca avait chanté ses malheurs. J'exprimais le regret de ne pas savoir ce qu'était devenu le poète. Grâce à notre savant collaborateur M. Édouard Ducéré, à qui n'échappe rien de ce qui touche à l'histoire de Bayonne, nous sommes absolument fixés aujourd'hui.

Au tome V, p. 168-178, de sa très intéressante *Histoire des rues de Bayonne*, notre ami signale un article publié en 1852 dans le *Courrier de Bayonne* et relatif à Pierre Lesca. Né à Bayonne en 1729, issu d'une vieille famille du pays basque (il signait Lesca de Hitze), il devint tonnelier et marchand de vins. La chanson sur *La Bouchère culbutée* lui valut, nous le savons, une forte amende qu'il devait payer, suivant les formules du temps, en « liards anciens ou nouveaux » ; il paraît qu'il employa les délais légaux à recueillir tous les vieux liards, rognés, amincis, effacés qu'il put trouver dans le pays et qu'il s'en servit pour payer son amende, à la grande joie des loustics.

Lesca fit d'autres pièces de vers qui eurent un succès plus honorable et qui offraient d'ailleurs cet intérêt d'être composées en patois. En 17.., son *Ode sur la naissance du Dauphin* reçut du corps de Ville une récompense qui nous paraît assez singulière aujourd'hui, un magnifique pâté aux armes de Bayonne qui lui fut apporté en grande pompe dans son *chai*. Il demeurait alors au n° 6 actuel (précédemment 10) de la rue des Tonneliers.

Lesca a laissé un fils, tonnelier comme lui, qui a eu quatre enfants : les deux aînés sont partis pour l'Amérique, le troisième était, en 1852, prêtre dans le diocèse de Meaux et le dernier était, à la même époque, conseiller dans une de nos Cours d'appel.

Pierre Lesca a collaboré au recueil des *Fables Causides*, publié en 1776 par Paul Fauvet-Duhart et que j'ai appelé le chef-d'œuvre de la typographie bayonnaise. Mais son œuvre capitale est proba-

blement la célèbre *Chanson des Tilloliers* qui est véritablement l'air national de Bayonne.

Lesca mourut en 1807 ; son enterrement fut une cérémonie solennelle, et sa mort prit, paraît-il, les proportions d'un deuil public.

J. V.

Le Propriétaire-Gérant,

J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 JUILLET 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 3

Pages

Les Étrusques, par André LEFÈVRE (fin)..... 173

Bibliographie linguistique. — Le recueil de proverbes basques de 1596, par Julien VINSON..... 201

Les Galibis, par Aristide MARRE (à suivre)..... 220

Linguistique indo-européenne, par Paul REGNAUD.... 248

Varia. Le style et les pronoms relatifs..... 258

— Sottise et ignorance..... 260

BIBLIOGRAPHIE

J. Vinson. *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau*..... 253

— *Vocabulaire des principales racines malgaches par* Aristide Marre..... 255

— *Grammaire classique de la langue française, par* Léon Clédat..... 256

LES ÉTRUSQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

III

RELIGION ET LANGUE DES ÉTRUSQUES

Tel qu'ont pu nous le faire connaître les écrivains latins, le panthéon étrusque nous apparaît comme un vaste et grandiose édifice dont le sommet se perd au delà des nuages, dont les pieds s'enracinent au plus profond des enfers, et dont les abords sont occupés par tous les accessoires liturgiques et théologiques, pompes sacrées, processions, clergés, corps enseignants, riche et savante littérature. D'étage en étage s'échelonnent les hiérarchies divines, dieux des régions inconnues, dieux du ciel visible, de l'atmosphère orageuse, dieux et génies terrestres, divinités de la mort. De loin, tout se tient dans cet ensemble. Quand on s'approche, tout vacille et se désagrège. Les disparates se font jour. Telle partie est orientale et semble apportée de la Chaldée ou de la Perse; telle autre est hellénique; d'autres, sabines, ombriennes, latines. Il y en a d'étrusques, assurément, et la physionomie générale

n'est ni asiatique, ni grecque, ni même italiote. Mais dans l'amalgame on entrevoit de grandes diversités de provenances et d'âges. L'assemblage de ces pièces et morceaux a été l'œuvre du temps; la construction ne s'est achevée que dans la période gréco-romaine, alors que, de tous les points du monde connu, surtout de l'Orient, affluaient à Rome les systèmes, les doctrines, les théurgies déjà mêlées et confondues. Ce n'est pas à dire que beaucoup de ces conceptions, à l'état fruste et fragmentaire, n'existaient pas dans l'esprit des Tyrsènes. Mais lesquelles, et dans quelle mesure? On le saura peut-être quand la connaissance de la langue nous aura livré le secret de ce peuple mystérieux. Un seul exemple nous montrera de quelles incertitudes sont entourées les croyances originelles des Étrusques : on pense généralement, et rien n'est plus vraisemblable qu'ils ont connu les dieux de Samothrace, de Thasos, de Lemnos, les Cabires. Eh bien, les monuments figurés qui se rapportent au culte cabirique sont des miroirs en métal gravés et sculptés de l'époque dite campanienne, postérieurs au IVe siècle avant notre ère, — 600 ans après l'arrivée des Tyrsènes en Italie. Il ne faut pas non plus oublier que l'écriture et les arts du dessin étaient ignorés des Étrusques primitifs, et que leurs plus anciennes manifestations esthétiques (VIIIe et VIIe siècle) portent la marque d'influences étrangères, qui avaient pu modifier déjà leurs sentiments et leurs idées. Enfin la plupart des documents

à consulter, bas-reliefs, peintures, viennent des tombeaux; ils avaient une destination spéciale, funéraire. Et, quels qu'en soit le nombre et la variété, ils ne peuvent nous renseigner complètement sur les dieux de l'air et de la vie.

Ayant admis l'étroite parenté des Pélasges et des Étrusques, nous pouvons appliquer à ceux-ci les rares indications fournies sur les premiers par les historiens grecs. Au dire des anciens, les dieux des Pélasges n'avaient pas de nom, du moins avant l'arrivée, soit des Phéniciens, soit des Hellènes. Il est donc naturel de retrouver chez les Étrusques une classe de dieux sans nom, *dii involuti*, dieux voilés, que leur mythologie, lorsqu'elle ne sut plus qu'en faire, plaça au-dessus de tous les autres, régulateurs suprêmes, impassibles, des destinées. Le rôle qui leur est attribué décèle, ce semble, leur primitive nature : c'étaient les chances favorables ou contraires, les mille hasards qui étonnent le sauvage et l'enfant et dont ils cherchent la cause dans certaines coïncidences réelles ou imaginaires, le bruit du vent dans les arbres, les rumeurs de la source ou du fleuve, le vol et le cri des oiseaux, la lueur de l'éclair ou le fracas de la foudre, tous phénomènes auxquels l'anthropisme prête des volontés et l'animisme des âmes, des formes vagues et fuyantes. C'est à cet antique régime mental que se réfèrent les présages, les augures, l'interprétation des signes, enfin les oracles, et toutes ces pratiques divinatoires

qui formaient, au dire des anciens, le trait le plus saillant de la religion étrusque ; non pas que ces superstitions aient été ou soient encore étrangères à aucun peuple ; mais les Tyrsènes en étaient certainement imbus au plus haut degré.

Les *dieux voilés* et les rites auguraux ne pouvaient longtemps satisfaire l'imagination. L'adoration des nombreux objets qui annonçaient les événements heureux ou redoutables, suffisait elle-même à créer des dieux visibles, qu'il était plus aisé de fléchir en les appelant par leur nom. Il est donc peu probable que les Pélasges, autant dire les Tursènes, n'eussent pas déjà nommé les dieux qu'ils invoquaient dans les bois, au bord des sources et sur le haut des montagnes, ou du moins retenu quelques-uns des noms apportés par les Orientaux, ou par les conquérants thraces et achéens. De toute façon, les Tursènes, ayant vécu, avant leur exode, de longs siècles parmi des peuples pourvus de mythologies abondantes, devaient posséder, au Xe siècle, des dieux soit nationaux, soit empruntés. Partis de Dodone, comme le rapporte Denys d'Halicarnasse, ils ne pouvaient ignorer le Zeus dodonéen. Venus de Lydie et des îles, si l'on en croit Hérodote, ils connaissaient au moins quelques-unes des divinités de l'Asie Mineure, une Artémis, une Aphroditè quelconques. Et cependant, parmi les dieux les plus authentiques des Étrusques, on n'en trouve guère qui rappellent directement ces noms. Mais on en rencontre

les équivalents, et l'avenir nous réserve sans doute bien des découvertes. Il faut, pour le moment, nous contenter de ceux que les Étrusques ont, d'eux-mêmes, à raison ou à tort, assimilés à des dieux ombro-latins : Tinia, Thalna, Cupra, Thana, Turan, Fufluns, Sethlans, Turms, Usil, Thesan (aurore), Aisar, Eiser.

Tinia, c'est le dieu de l'air, du ciel et de la foudre, un Jupiter. Son nom a été lu sur une pierre conique d'Orvieto, qui, évidemment, le représentait, dans les temps où des adorateurs ne savaient le figurer sous des traits humains. Mommsen a rapproché *Tinia* ou *Tina* de formes indo-européennes, comme le sanscrit *Dina*, jour, le grec *Zèn*, *Zènos* (d'où *Zènôn*, etc.), le latin *Dianus* (Janus), le rattachant ainsi à Zeus et à Dyaus. On ne serait pas étonné de la présence d'un T initial ; les lettres douces manquent à l'alphabet étrusque : *Diana* est transcrit *Thana ; Odusseus*, *Uthuze ; Poludeukès*, *Pultuké*. Le malheur est que pour assimiler *Turan*, par exemple, à *Urania* et *Turms* à Hermès, on est obligé d'expliquer autrement l'addition tout à fait injustifiée du T. Autant vaudrait, sinon mieux, traduire *Turan* par *turannè*, la maîtresse, la dame. Le plus prudent est de constater le nom et l'office de ces divinités qu'on peut regarder comme essentiellement étrusques.

Nous venons de nommer Turms, — qui est bien, quant à la fonction, plus tard quant aux attributs figurés, un Hermès conducteur des âmes, un Mercure ;

et *Turan*, qui a pris les caractères d'une Vénus Uranie, mais qui a gardé un rôle énigmatique dans les scènes qui décorent certains miroirs : elle assiste ou elle préside au meurtre sacré du jeune cabire égorgé par ses frères. Je ne sais s'il ne faut pas lui rapporter l'image mitrée et ailée d'une déesse qui rappelle assez l'Anahid des Perses et des Arméniens.

Avant *Turms* et *Turan*, nous aurions dû signaler *Cupra*, qui a donné son nom à l'une des villes les plus anciennes du littoral occupé par les Étrusques dans le Picénum. Il est bien difficile d'écarter ici le souvenir de Cypre, de *Kupris*. Cependant ce n'est pas à Vénus, c'est à la Junon italiote que cette Cupra fut identifiée ; mais cela importerait peu ; Junon, par certains attributs est si voisine de Vénus. Une autre remarque, c'est la ressemblance de Kupra avec le cuivre, *cuprum ;* était-ce primitivement la déesse du bronze ?

Thalna, comme Cupra, est assimilée à Junon. Son nom ne prête, jusqu'à présent, à aucune conjecture, même aventurée. De même Sethlans, un Vulcain, grossièrement figuré, un marteau de forgeron à la main ; je note pourtant la terminaison *ans* ou *lans*, qui doit être un suffixe latin, *lanos*, *anos ;* et, comme dérivé possible, le nom propre *Silanus*.

Une appellation fort singulière, c'est Fufluns, le Bacchus étrusque, dont le décalque ombrien *Vufiu*, *Vofion*, se lit sur les tables Eugubines. Il fournit, je

crois, le spécimen, assez rare, d'un dieu emprunté aux Étrusques par les Italiotes ; il n'a pas, d'ailleurs, dépassé l'Ombrie. Il faudrait être plus versé que nous le sommes dans la connaissance de la prononciation étrusque pour distinguer entre les deux *f* du mot ; le premier a été entendu *V* par les Ombriens, comme dans *Felathri : Volaterra*, *Velitræ*. Ce n'était certes pas une aspirée (gutturale ou dentale) comme en latin, mais une labiale incertaine entre le V et le P. Je ne serais pas étonné pour ma part qu'on découvrît quelque relation entre la ville de *Pupluna* et le dieu Fufluns ; et, d'autre part, entre la forme ombrienne *Vofio* et le latin *Vossius*.

En abordant sur la côte orientale de l'Italie, les Tyrsènes ont pu rencontrer chez les Vénètes une déesse Tiana, — c'est ainsi que lit sur les inscriptions d'Este M. Cordenons, un savant de la région, — la Diana des Ausoniens, qui avaient, nécessairement, traversé ces contrées avant eux. *Tiana* serait devenue leur Thana, — sur laquelle nous savons fort peu de chose. Un personnage plus célèbre et bien probablement italiote, quoique les Étrusques s'en soient tout d'abord emparés, c'est *Minerve*, *Mnerfa* ou *Menrfa*, dont le nom ne renferme aucun élément qui ne soit indo-européen et latin. On peut croire que les immigrants étrusques possédaient une divinité correspondante, et qu'ils lui ont adapté le nom populaire dans le pays. Ou bien, — mais l'opinion semble prévaloir que l'étrusque n'est

pas un idiome aryen, — ou bien les Tyrsènes auraient possédé, comme les Latins et les Ombriens, la racine d'où procèdent *mens* et *re-min-i-scor*.

La déesse fédérale *Voltumna*, dont le temple, près de *Volsinies*, réunissait le conseil des douze lucumons, soulève les mêmes doutes. Tout en elle, nous l'avons déjà montré, est latin, le suffixe *mnus*, *mna*, et la racine *vol-vere*, *ver-tere*, même le thème *Voltu*, *Vultur*, *Vultu-rnus* ; et cependant rien de plus national chez les Étrusques que *Voltumna*, et sa forme masculine *Vertumnus*, le dieu de l'antique *vicus tuscus*, ce faubourg toscan situé, avant la fondation de Rome, entre l'Aventin et le Palatin. Lorsqu'ils prirent Capoue, ils donnèrent à cette ville le nom de Vulturnum.

La question ne se pose pas pour *Nethans*, altération évidente de Neptunus, ni pour *Apulu*, *Apuluns*, qu'ils reçurent de Cumes, tout comme les Romains. Au reste la plupart des dieux italiotes entrèrent, sans changer de nom, dans le panthéon étrusque : d'abord *Juno*, et Halesus, qu'ils trouvèrent fortement établis à Falèries, puis Féronia au pied du mont Soracte, puis la *Juno* sabine, *Quiritis* ou *Curitis*, enfin *Vediovis*, *Summanus*, *Janus*, *Diana*, *Volcanus*, *Vesta*, à mesure que les conquérants Tyrsènes pénétraient dans les districts qui avaient ces dieux pour patrons.

Parmi les dieux que nous venons de citer, lesquels étaient le plus intimement associés à Tinia, et formaient avec lui le conseil des dieux *Consentes*, soit

coexistants (de *sens*, *sentis*), soit assis ensemble, soit unis dans le même sentiment, et qui tenaient la seconde place dans la hiérarchie, au-dessous des *Involuti ?* On ne paraît pas fixé sur ce point. Ces *Consentes* étaient certainement des dieux atmosphériques. Neuf d'entre eux avaient le droit de lancer le tonnerre, une ou plusieurs des onze variétés de l'éclair. Habitués au nombre douze, qui fut sans doute celui de leurs tribus primitives, et qui est resté d'ailleurs consacré chez les Grecs (il y avait douze amphictyons), les Étrusques ne l'avaient pas seulement adopté pour leurs fédérations, ils l'imposèrent à leurs divinités. De même que les Lucumons, les *Involuti* furent douze, mais mâles et femelles, six couples seulement, établis au-dessus, au delà des mondes ; de même les *Consentes* atteignirent ce nombre de douze, que les Latins adoptèrent, mais sans rigueur, — car la composition de ces douzains, de ces conseils célestes, paraît avoir varié souvent. Il est intéressant de retrouver chez les Grecs le même chiffre sacramentel, réminiscence des mêmes traditions sans doute pélasgiques. Les Étrusques ne comptaient pas seulement leurs dieux par douze ; ils avaient aussi des triades, une dans chaque ville. Les Tarquins importèrent à Rome celle de Tarquinies, sans doute Tinia, Cupra et Mnerfa, Jupiter, Junon et Minerve, qui se trouvèrent désormais associés pour toujours dans le temple du Capitole, construit par des architectes étrusques. Ce temple avait trois nefs, une

pour chaque dieu. Les basiliques civiles des Romains reproduisirent cette disposition et l'ont transmise à l'architecture chrétienne. Ainsi les formes survivent aux idées : les trois nefs de nos églises sont un legs indirect des Tyrsènes.

Les dieux portaient le nom générique d'Aisar, Esar, Aïsos (Hésychius), peut-être Ausar, Auser (nom antique du petit fleuve Serchio). On a beaucoup disserté sur ces formes obscures. *Ausar* rappelle *Ausil*, *Ausones*, *ausosa* (*aurora*). Ce serait alors une dénomination italique du dieu lumineux, du soleil. Æsar peut aussi faire songer au gaulois Esus. Enfin Duruy et ceux qui penchent plus ou moins pour une origine septentrionale, ont rapproché Esar des Ases scandinaves. Dans l'état de la science, on ne peut qu'indiquer ces hypothèses, sans y insister. C'est Suétone qui nous a révélé le sens du mot Æsar. La foudre ayant enlevé d'une inscription le C de Caesar, les haruspices déclarent qu'il n'avait que 100 jours à vivre, mais qu'il serait Dieu.

A côté, plus souvent au-dessous des grands dieux, une foule de divinités locales protégeaient les villes et veillaient sur toutes les actions et tous les incidents de la vie. On cite Angerona, Ancharia, et cette Nortia, une Fortuna étrusque, dans le temple de laquelle on fichait solennellement un clou. Nous avons signalé cet usage chez les Latins ; et les fouilles du clos Baratella, près d'Este, ont mis au jour un grand

nombre de ces clous votifs en bronze, qui portent des inscriptions encore indéchiffrées, en langue euganéenne ou vénète. Un savant de Venise, M. Cordenons, vient précisément de publier un très estimable essai de lecture. On ne saurait affirmer que les clous sacrés soient d'importation étrusque, encore moins tous ces menus dieux, analogues aux *indigètes* latins, qui appartiennent au plus ancien fonds animique de l'Italie, et qu'on retrouve, d'ailleurs, chez tous les peuples anciens et modernes. On voit dans les peintures et les bas-reliefs beaucoup de ces génies mâles et femelles, munis de grandes ailes, et qui se tiennent, invisibles sans doute, auprès des vivants et des mourants. Le nom générique de Lasae n'est autre que celui des *Lases* ou Lares, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Il en est de même pour les Pénates étrusques. Il faut ranger dans cette classe sans doute les têtes à la langue tirée, sortes de Gorgones, qui avaient probablement représenté les têtes coupées des vaincus, des prisonniers, des victimes divinisées par le sacrifice ; et aussi les nains ou poussahs grotesques dont le Louvre possède de nombreux exemplaires.

Au monde funéraire, qui vous est familier déjà, appartiennent *Mantus*, éponyme de Mantoue, qui rappelle le *Mundus* et l'Orcus latin, assimilé durant la période étrusco-grecque à *Aidès*, *Eita ;* et *Hintia*, plus tard *Persiphnai*, Perséphone ou Proserpine. Hintia

était, à l'origine, l'image, l'âme du mort. On lit sur un vase : *Hintial Patruklès*, ombre, spectre de Patrocle. Peut-être le radical *Hint* a-t-il fourni l'ombrien *hondus*, épithète constante des dieux infernaux mentionnés dans les *Tables Eugubines*. Sous la conduite d'un vigoureux archer, un *Héraklès* infernal, emportées par le dieu Turms qu'on reconnaît aux ailes de son bonnet et de ses talons, suivies d'une déesse ailée, souvent escortées de *Charn*, Charon, vieillard ailé, bestial, au lourd marteau, les âmes sont traînées aux enfers. Des démons grimaçants, au long bec, se les disputent. Des serpents les déchirent ; des tortionnaires les assomment à coups de maillets ; et le chien à trois têtes, le classique Cerbère, jouit de leur châtiment. Il est curieux de retrouver dans les cirques romains, sous le nom de Pluton, le Charon étrusque avec ses ailes et son marteau, chargé d'enlever les corps des gladiateurs vaincus. Notons, de plus, que le supplice du maillet, la *mazzolata*, était encore employé à Rome au commencement de ce siècle.

Les divinités, soit nationales, soit empruntées, que nous venons de définir s'étaient plus ou moins vite échelonnées en hiérarchies. Des théologiens, très féconds en livres, — plus qu'en idées sans doute, — avaient combiné les vagues croyances de la race avec les rêveries plus affinées de l'Orient chaldéen et perse, et une cosmogonie telle quelle était venue se poser comme un couronnement sur le factice panthéon ;

le nombre douze n'y est pas oublié ; le monde doit durer, comme dans la conception mazdéenne, douze mille ans environ, car l'étendue des siècles étrusques est irrégulière ou indéterminée. La création a pris la moitié de ce temps, six mille années, les six jours de la genèse hébraïque ; les choses humaines rempliront le reste. Avec tout le respect qui est dû à ce genre d'élucubrations, il me sera permis de trouver la proportion bien mal combinée, bien peu à l'honneur du démiurge, qui aura peiné, sué six mille ans pour accomplir une œuvre si éphémère ; ainsi cet artisan divin, Tinia peut-être, pendant que les dieux voilés sommeillaient doucement dans leur indifférence, cet ouvrier aura mis dix siècles à fabriquer le ciel et la terre, dix encore à marteler la lourde coupole du firmament, dix à produire toute l'eau que peuvent contenir les mers et les fleuves, dix à manipuler, à suspendre et à remonter ces automates, le soleil et la lune, dix à régler le souffle des animaux et à précipiter, dans on ne sait quelle cornue, ce gaz dont est faite l'âme des vivants. Enfin l'homme, cette machine si imparfaite, si fragile, vouée à tant de maux ridicules ou odieux, lui aura coûté mille ans d'efforts ! Et tout cela périra demain ! Ah ! pauvre démiurge. Ces choses, et bien d'autres aussi puériles, ont longtemps passé pour sublimes ; et je ne doute pas que le bon Tite-Live ne parlât sérieusement lorsqu'il déclarait les Étrusques les plus religieux des hommes.

C'est un jugement que nous confirmons volontiers.

La théologie étrusque formait une bibliothèque considérable, qui aurait tenu dignement sa place dans le sous-sol de notre Bibliothèque Nationale, dernier asile de ces sortes de documents. Mais de tous ces livres, *fatales*, *Acheruntici*, *Tagetici*, *rituales*, *fulgurales*, *haruspicum*, manuels donnant les prescriptions relatives à la vie privée et publique, à la fondation des villes, à la consécration des édifices, à la paix, à la guerre, à la naissance, au mariage, à la mort, à la chronologie sacrée, la théorie des foudres et les méthodes d'observation et d'interprétation ; traités profonds sur les rites expiatoires, sur les formules et les offrandes qui assurent l'immortalité, qui peuvent même retarder les destins, enfin sur l'apothéose et les aventures des âmes ; de tout cet amas de sagesse, le temps ne nous a rien laissé que des bribes éparses dans les mythographes et les grammairiens. Cicéron rapporte (*De Divinatione*) que jadis un nain à cheveux blancs, Tagès (nom grécisé), sortit de terre entre deux sillons, pour enseigner aux hommes la signification des éclairs et, généralement, tout l'art augural. Un disciple de Tagès, Bacchès, rédigea ces révélations en quinze volumes (*Achérontiens*) ; et une nymphe Bégoé, Bygoïs, les étendit à l'interprétation de tous les phénomènes de la nature.

Si l'on considère le rôle joué dans la vie publique et privée des Romains par l'haruspicine et la science

des présages, il faudra convenir que Tagès, cet avorton obscur, est l'un des dieux qui ont exercé le plus puissant empire sur les choses humaines. Caton disait que deux augures ne pouvaient se regarder sans rire ; et cependant ces rieurs pontifiaient encore ; et pendant les six siècles qui ont fondé le pouvoir de Rome, il ne s'est fait dans le Latium, dans toute l'Italie, aucun acte solennel, décisif, sans la permission des augures.

Les Latins, nous l'avons dit, n'avaient eu nul besoin d'apprendre des Étrusques la foi aux signes et aux auspices ; mais ils leur empruntèrent certainement les formes, les rites de l'art augural. Ils ne pouvaient rencontrer de plus habiles maîtres ; aucun Calchas, aucun Tirésias, aucun Chaman de Sibérie, aucun Angakout esquimau, ne disputera au devin étrusque, *haruspex* ou *fulgurator*, la palme de la crédulité, de la solennité dans la minutie, du sérieux dans l'absurde. Superstition et formalisme, voilà le fonds du Tyrsène, les vices qu'il a légués aux Romains.

Mais l'influence étrusque, j'y reviens encore, a été formelle, extérieure ; aucun dieu étrusque n'a pénétré dans le panthéon latin, même romain, même ombrien (si *Fufluns* et *Hintia* étaient par hasard d'origine italique, pré-tyrsène). Au contraire, tous les dieux de l'Italie et de la Grèce ont fait invasion dans le douzain sacré des *Consentes*. Ce que nous disons de la religion,

il faut le dire de la langue; le parler ausonien ne lui a rien emprunté, et il semble qu'il lui ait imposé une foule de termes, de noms, surtout de suffixes visiblement italiques.

Dès le XVe siècle, quelques inscriptions étrusques étaient connues des érudits. Un dominicain, Annio de Viterbe, avait tenté de les expliquer. Partageant l'opinion courante qui voyait dans l'hébreu la langue mère par excellence, il essaya d'y rapporter des textes dont le latin ni le grec ne pouvaient tirer aucun sens. Habile faussaire, il fabriqua des inscriptions à l'aide de mots hébraïques tracés en caractères étrusques et sut les cacher et les faire trouver à l'endroit même où l'on avait découvert les vraies. Elles furent tenues pour authentiques et, durant deux siècles, égarèrent la philologie. Au XVIIIe siècle seulement, la théorie sémitique perdit du terrain. Le seul Scipion Maffei, de Vérone, lui resta fidèle. Avec Buonaroti, avec Dempster, et surtout Lanzi, dont l'Essai (*Saggio di lingua etrusca*) est encore consulté par tous ceux qui s'occupent d'épigraphie, les tendances dites classiques prirent faveur ; ce fut vers une origine italique ou latine que penchèrent les Conestabile, les Vermiglioli, les Fabretti. Ce dernier a réuni dans son *Corpus Inscriptionum* toutes les inscriptions de l'Italie antique, étrusques, ombriennes et autres, en les éclairant de notes très précieuses et d'un excellent glossaire. L'illustre Corssen parut un moment avoir vaincu

le sphinx ; mais ses efforts ont été vains ; son échec (*Über die Sprache der Etrusker*, Leipzig, 1874) fut le signal d'une mêlée où nous ne nous engagerons pas. Déjà, dans ce siècle, Janelli, Tarquini, Stickel, Leoni avaient remis en honneur la théorie sémitique ; Bentham et von Maack songèrent au celtique et proposèrent des interprétations celtes et irlandaises ; en même temps, Donaldson, Crawford, Lindsay, combattaient pour le scandinave et le vieux haut allemand ; Collas pour les langues slaves, Bertani pour le sanscrit, Tallor pour le finnois, Ellis, Bügge, pour l'arménien et l'albanais. Deecke, d'abord fort opposé aux étymologies latines de Corssen, y revient, et, de concert avec Pauli de Stuttgard, essaye de trouver dans quelques textes des formules rituelles analogues aux prescriptions des Tables Eugubines. A Philadelphie, Daniel Brinton (1889-90) se prononce pour une origine berbère. Il rappelle l'antique alliance des Tourshas avec les Lybiens, le caractère africain des plus anciennes populations méditerranéennes ; mais il oublie, ce semble, que les Tyrsènes, venus de la mer Égée ou de l'Illyrie, n'ont abordé en Italie qu'au Xe siècle. Il a rassemblé d'assez nombreux exemples de noms, divinités, personnages, localités, qui présentent de vagues concordances. Sans doute, quelques vestiges d'une langue *atlantique*, italo-berbère, pourraient se rencontrer dans le vocabulaire étrusque. Mais je doute qu'on puisse jamais rattacher

au berbère Apulu, Mnerfa, *Marmor*, *Tinia*, *Thanà*, ou établir un rapport quelconque entre *Tacfarinas* et *Tarchnaf*, *Tarchon*, *Tarquinius*, entre le *Berber* des Arvales et le nom des Berbers ou Barabhras.

Chez nous, M. Victor Henry, M. Michel Bréal rejettent résolument toute affinité indo-européenne. Dans plusieurs articles de la *Revue critique* ce dernier combat les rapprochements tentés jusqu'ici entre l'étrusque et les langues italiques ; il ne conteste pas que nombre de termes et de formes aient pu être empruntés à l'ombrien, à l'osque, au latin ; mais il ne reconnaît dans les désinences aucune trace de déclinaison, de conjugaison, rien qu'on puisse rapporter à l'organisme flexionnel.

D'où viennent toutes ces contradictions, jusqu'ici irréductibles ? Comment une langue écrite en lettres parfaitement connues, en caractères grecs archaïques, une langue dont les inscriptions se comptent par milliers, qui a été parlée et comprise jusqu'aux premiers siècles de notre ère, défie-t-elle encore la sagacité des Aufrecht, des Kirchoft, des Bréal, qui sont arrivés à reconstituer la langue ombrienne ? Rien de plus facile à comprendre. On ne sait pas avec certitude le point de départ des Tyrsènes, et quelque berceau qu'on leur suppose, il est douteux qu'il existe encore une seule des langues qui ont pu être apparentées à la leur : pélasge, phrygien, lydien, lycien, care, illyrien même, ont disparu ; les inscriptions abondent,

il est vrai, mais elles sont généralement courtes et de plus rédigées en style lapidaire, abréviatif ; les mots en sont certainement tronqués ; beaucoup, faute de voyelles, sont imprononçables (*Cltmsta*, Clytemnestra) ; enfin, aucune n'est bilingue et n'offre ces points de comparaison qui ont permis à Champollion de traduire l'inscription égyptienne de Canope.

Une heureuse chance a paru se présenter il y a deux ans environ, lorsque l'importante inscription d'Agram a été reconstituée dans toute son ampleur. Mais la minutieuse analyse de M. Bréal n'a pas abouti, ou plutôt elle a confirmé ce savant maître dans sa prudente expectative ; mais l'histoire de ce document est si extraordinaire qu'elle vaut d'être contée.

« Au catalogue de la collection égyptienne du musée d'Agram, publié en 1880 par le conservateur, M. de Bojnicitch, on pouvait lire la mention suivante : « Dans une vitrine, la momie d'une jeune femme ; dans une autre vitrine sont conservées les bandelettes de cette momie ; elles sont entièrement couvertes de caractères inconnus jusqu'à présent. Ces bandelettes, spécimen unique d'une écriture égyptienne non encore déchiffrée, sont un des principaux trésors de notre musée national. » (Bréal, *Journal des Savants*.) Un jeune égyptologue, M. Krall, professeur à l'Université de Vienne, sentant sa curiosité éveillée, se fit, en 91, expédier les bandelettes. Malgré le délabrement de la toile, il parvint à copier deux lignes sur son carnet.

Rentré chez lui, il les compara à différents spécimens d'alphabets, et reconnut des caractères de forme grecque archaïque ; il fut tout étonné de rencontrer dans l'ouvrage de Pauli sur les noms de nombre les mots *eslem zathrumis* qu'il se rappelait avoir copiés la veille. « Bref, il vint un moment où le doute n'était plus possible : les bandelettes étaient couvertes d'écriture étrusque. » Le premier soin de M. Krall fut de s'enquérir des aventures de la momie. Il apprit qu'elle avait été rapportée d'Égypte, en 1849, par un ancien fonctionnaire autrichien, grand amateur de curiosités, Michel de Baric, et donnée en 1859 au musée d'Agram. C'était une momie de l'époque gréco-romaine. Depuis 1865, elle était démaillotée ; l'administrateur, M. Sabljar, avait remarqué les caractères, mais les avait pris pour des hiéroglyphes. En 1868, M. Henri Brugsch avait reconnu que l'écriture n'était pas égyptienne ; mais le musée ne fut pas en état de fournir les fac-simile demandés par deux orientalistes, Krehl et Reinisch. En 1877, un calque partiel envoyé à Burton, le voyageur anglais, passa pour nabatéen. Enfin, en 1889, M. Ljubic, directeur du musée, avait photographié quelques fragments. L'authenticité ne pouvait être révoquée en doute. Le faux eût daté de vingt ans au moins ; or, nombre de mots déchiffrés sur les bandelettes n'ont été lus que sur des inscriptions découvertes depuis. Quel homme d'ailleurs eût été capable d'écrire vingt pages

d'étrusque? M. Krall se mit à l'œuvre, et il lui fallut dix-huit mois pour mettre en ordre les fragments et les publier.

Les bandes sont au nombre de onze, et formeraient une longueur totale de treize mètres cinquante-sept, sur six centimètres. Plusieurs des morceaux peuvent se mettre bout à bout ; mais les embaumeurs ont coupé l'étoffe sans aucun souci de l'écriture. C'était donc un de ces innombrables linges que la famille ou le commerce procurait aux ouvriers funéraires ; songez que sur un seul corps (1873), on a déroulé trois cent quatre-vingts mètres de bandelettes. On s'approvisionnait dans le monde entier. On en a trouvé de toutes langues, grec, arabe, copte, persan, hébreu, syriaque, latin. Au reste, la présence de familles étrusques en Égypte n'a rien d'invraisemblable. Quoi qu'il en soit, les deux tiers environ du texte ont été reconstitués, deux cents lignes, 1.200 mots. Or, il n'y a que 125 mots dans la plus longue inscription connue, celle de Pérouse. C'est un manuscrit très soigné, divisé en colonnes de trente lignes qu'un filet rouge encadre à droite et à gauche. Tous les caractères sont détachés, sans ligature, des points séparent les mots. Les chiffres sont en encre rouge.

L'usage que les embaumeurs ont fait d'une pièce pour nous si précieuse donne à penser qu'elle n'était pas unique, bien au contraire, et qu'on y attachait assez peu d'importance. Il devait, soit en Étrurie, soit

en Égypte, exister de véritable fabriques de copies, exécutées presque machinalement d'après un modèle incisé sur pierre. C'étaient des formules de prières, des textes-amulettes comme les *Livres des Morts* et *Rituels* égyptiens. Les *taricheutes* en avaient toujours sous la main pour en munir chaque momie, et quand le chiffon plus commun leur manquait, ils n'hésitaient pas à déchirer, pour l'emmaillotage du mort, ces feuilles ou *volumina* qui pouvaient se remplacer aisément. Et puis, les saintes litanies, pour être découpées en lanières, en étaient-elles moins efficaces ?

Ces considérations, ou d'autres analogues, prédisposaient les érudits à chercher dans le manuscrit d'Agram un caractère funéraire ou tout au moins rituel ; il semble bien que leur espoir ne sera pas trompé ; au premier examen, le mot *hinthu*, *hinthin*, un des rares vocables étrusques dont nous connaissions le sens, des répétitions infinies d'un même terme (ce qui est le propre de ces radotages), des noms de divinités *Nethuns*, *Usil*, *Thesan*, surtout *Eiser*, *Aiser*, l'apparence rythmique, même rimée, de certains passages, tout enfin nous promet quelque antienne comme en présentent nos missels. On remarque beaucoup de noms de nombre avec des terminaisons qui en marquent la valeur, dizaine, centaine, pour ainsi dire contrôlée par quelques chiffres en lettres latines. Il y a déjà, semble-t-il, quelques résultats acquis. « En attendant, dit M. Bréal, que le sens du manus-

crit d'Agram soit éclairci, il nous fournit déjà de précieux renseignements, venant confirmer et compléter ce que nous savions du plan général de la langue étrusque. » Mais il ajoute, et, quelle que soit l'autorité qui s'attache à ses avis, j'avoue qu'il ne me convainc pas, il ajoute ceci : « Ceux qui s'obstinaient à en faire un idiome indo-européen n'ont dû rien trouver en ces deux cents lignes qui vînt justifier leur opinion : pas un mot, pas un suffixe, pas une désinence qui, de près ou de loin, ressemble à ce que nous trouvons dans les langues aryennes. On a au contraire, devant soi une grammaire *sui generis*, de nature assez fuyante, en quelque sorte amorphe, où les mots s'unissent entre eux, se désagrègent et se ressoudent de la manière la plus étrange. On dirait que Voltaire a voulu en donner un aperçu quand, dans son *Zadig*, il a inventé cette plaisante généalogie : Nabussan, fils de Nussanab, fils de Nabassun, fils de Sanbusna. »

Eh bien, — et notez que la science ne peut avoir de préférence, que le caractère agglutinant, par exemple, ou incorporant de l'étrusque, serait tout aussi intéressant que l'origine aryenne ou sémitique, — mais je ne puis pas ne pas constater dans l'index complet de M. Krall, dans les listes de terminaisons données par M. Bréal lui-même, de nombreux, très nombreux suffixes à physionomie indo-européenne : *stres*, comparez *campe-stres* ; *eri*, cf. *fieri*, *Val-erius* ; *al*, *als*, cf. *pute-al*, *flor-alis* ; *nam*, *donum* ; *chva*, *chve*,

reliquus ; *thuni*, *thuna*, *Neptunus*, *Fortuna* ; *slam*, *clam*, *pocolum*, *oraçulum*, etc., il y en a bien d'autres. Faut-il considérer comme étrusque, comme latine, la désinence si générale : Marci*na*, Felsi*na*, Muti*na*, Puplu*na*, Fetlu*na*, Mastar*na*, Purs*na*, Vipi*na* ? On ne saurait décider ; mais elle est, sans aucun doute possible, indo-européenne. Assurément, l'ombrien des Tables Eugubines, par son aspect, ses suffixes, sa phonétique, n'est pas moins éloigné que l'étrusque du langage de Cicéron et de Virgile ; avant Anfrecht et Kirchoff, avant M. Bréal lui-même, nul n'avait réussi à rattacher l'ombrien au latin. Qui sait ce qui arrivera de l'étrusque, lorsqu'on aura de même suppléé ses voyelles, rétabli ses terminaisons que l'écriture abrège, corrigé l'emploi vicieux de ses aspirées, qui peut-être répondaient à une prononciation amollie ; les consonnes douces manquent à l'alphabet étrusque ?

Pour moi, j'opinerais pour une langue mixte, comme est l'anglais, constituée par un fonds jusqu'ici inconnu, mais plus que doublée dans son vocabulaire et surtout modifiée dans ses désinences par les dialectes italiques, ce qui est d'ailleurs si vraisemblable. Quant au grec, il paraît certain qu'il était étranger à l'antique parler des Tursènes ; d'autant que, malgré des relations longues et intimes avec le monde hellénique, avec la Sicile et la Campanie, les Étrusques ne sont jamais arrivés à prononcer et à écrire correcte-

ment les noms des dieux et des héros d'Homère ; s'ils nous ont conservé la forme antique des noms Aïvas, *Aias*, Ajax, *Vilatas*, Oïlètès, fils d'Oïlée ; *Thelapha*, Télèphe ; s'il est permis de voir de simples abréviations dans *Tlamunus* (*Telamonios*), dans *Charn* (Charon), *Achle* (Achillès), *Menle* (*Menelaos*), même dans *Uthuze* (Odusseus) et *Pultuke* (Poludeukes) ; on ne peut méconnaître la barbarie des transcriptions *Elchfentru*, pour Alexandros, *Achmenrun* pour Agamemnon. L'oreille était inexperte, le gosier rebelle aux doux sons helléniqnes. L'idiome était rude et contracte ; mais ne sont-ce pas là, surtout la contraction, des caractères qui se retrouvent dans les formes les plus antiques des dialectes latins ?

Laissant de côté maintenant la question de la langue, qui, à notre sens, reste entière, essayons de résumer les conclusions qui se dégagent de notre laborieuse enquête sur les origines et sur l'histoire des Étrusques, sur leurs arts, leurs mœurs et leurs croyances, enfin, sur ce qu'ils ont reçu des Ombro-Latins et sur ce qu'ils leur ont enseigné.

Les Toursha, Tursènes, Tyrrhènes, Rasena ou Étrusques, populations orientales apparentées aux Pélasges et à diverses races de l'Asie-Mineure, refoulés par l'invasion et le développement des Hellènes, réduits dès le XIVe siècle aux îles de la mer Égée et à diverses stations sur les rivages d'Asie et d'Europe, expulsés en masse vers le XIe siècle, sont venus par

terre et surtout par mer, s'établir, au Xe siècle environ, en Italie sur les côtes des Picentins, des Ombriens et des Vénètes ; puis, contournant et traversant l'Apennin, se sont répandus dans les vallées du Serchio, de l'Arno, du Clanis et de l'Ombrone. Maîtres de la Toscane devenue leur centre d'expansion, ils ont franchi le bas Tibre à la fin du IXe siècle, assisté ou contribué au VIIIe à la fondation de Rome, annexé Rome au VIIe, conquis au VIe la Campanie, au Ve la Lombardie, le Mantouan et le Tyrol. Leurs progrès maritimes, plus considérables encore, les ont mis en relations amicales ou hostiles, commerciales avant tout, avec les Phéniciens et les Carthaginois de la Corse et de la Sardaigne, par eux avec l'Égypte et l'Orient, finalement avec les Grecs de la Grande-Grèce, de la Sicile et de l'Hellade. Arrivés en Italie dans un état de culture à peine supérieur à celui des Euganéo-Vénètes qui succédaient aux peuples des terramares, et certainement inférieur à celui des Ombro-Latins, ils imitèrent d'abord les frustes poteries et les sépultures des uns, adoptèrent en partie les usages et les dieux des autres. Ils avaient cependant des habitudes et des croyances, une religion animiste très prononcée, consistant en pratiques divinatoires fort compliquées, la foi aux présages, le culte des éclairs ; ils avaient aussi les dieux de la nation et de la tribu, dont les inscriptions nous ont révélé les noms ; une organisation sociale théocratique, peut-être matriarcale. Sur-

tout ils possédaient au plus haut degré l'instinct et le goût du trafic, et la faculté imitatrice. Le commerce leur donna la richesse et, avec tous les besoins et tous les vices du luxe, les modèles de tous les arts. L'imitation les fit inventeurs à leur tour. Nous les avons vus forgerons, quand l'île d'Elbe leur eut livré le fer, céramistes ingénieux, ciseleurs, orfèvres, architectes, déployer partout un génie industrieux tout à fait étranger avant eux aux Italiotes. Ils rivalisèrent avec l'Égypte dans la décoration des tombeaux souterrains, des hypogées. La richesse qui les avait élevés les perdit ; Rome avait secoué leur joug en 510 ; les Samnites leur avaient pris la Campanie en 425 environ. Au début du IVe siècle, l'invasion gauloise, après avoir détruit leurs établissements de la Cisalpine et de l'Ombrie adriatique, les traqua jusqu'au cœur de la Toscane. Rome les acheva au lac Vadimon, en 283. Après la seconde guerre Punique, ils n'existaient plus comme nation. Leurs grandes familles continuèrent de végéter dans le luxe et la mollesse, au milieu des campagnes désertes et malsaines, dans les villes saccagées par les guerres civiles. Enfin, à partir du Ier siècle de notre ère, ils ne se distinguent plus des autres sujets italiens de l'Empire romain.

Bien que, même au temps de leur plus grande puissance, ils n'aient pu imposer ni leurs langues ni leurs dieux à des peuples établis depuis mille ans sur le sol italien, leur part n'en a pas moins été considérable

dans la civilisation latine. Leur influence a été moindre sur les hommes que sur les choses, sur l'esprit que sur les formes extérieures, cérémonielles et rituelles, — qui, à leur tour, affectent les institutions et les mœurs. Ils ont appris aux Romains à bâtir des maisons et des temples, à ordonner les festins, les processions, les pompes triomphales et les jeux sanglants du cirque. Les meubles, les sièges, les statues, les licteurs, le costume, la bulle d'or des enfants patriciens sont aussi d'origine étrusque. Enfin, ils ont ajouté aux superstitions déjà si nombreuses des Latins et des Sabins, la science, si ce n'est point profaner un tel mot, la science augurale, élevée au rang d'institution politique, perpétuant ainsi, au sein d'une civilisation avancée, les plus niaises pratiques de la sauvagerie la plus infime.

André Lefebvre.

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

LE
PREMIER RECUEIL DE PROVERBES BASQUES
IMPRIMÉ CONNU
(PAMPELUNE, 1596)

Les parémiologistes, si ce mot m'est permis, connaissaient depuis longtemps le recueil de *Proverbes basques* publié à Paris, en 1657, par Arnaud Oihenart, avocat au Parlement de Navarre, et réédité en 1847 à Bordeaux, par les soins de M. Fr. Michel, avec le concours de M. Archu, inspecteur primaire à La Réole. Ce volume comprenait 537 proverbes, formant une longue série alphabétique (n° 1 à 482) suivie de deux suppléments également par ordre alphabétique (n°s 483 à 509 et 510 à 537). Plus tard, M. Gustave Brunet découvrit, à la Bibliothèque Nationale, une plaquette sans titre contenant un nouveau *supplément* qu'il réimprima à son tour à Bordeaux, avec l'aide de M. Archu, en 1859[1]; cette plaquette contenait 170 adages nou-

1. On connaît aujourd'hui deux exemplaires de ce *Supplément;*

veaux formant deux séries alphabétiques de 143 et 27 proverbes.

M. Gustave Brunet, dès 1845, avait d'ailleurs cru découvrir une compilation plus ancienne. Dans une sorte de *Guide* ou *Manuel* de la conversation franco-basque, publié, dans le premier quart du XVIIe siècle, sous le nom de *Trésor*, par un nommé Voltoire, il se rencontre beaucoup de sentences proverbiales, suivant la mode du temps. M. G. Brunet les a relevées et publiées comme originales; mais il n'avait pas pris garde que ce n'étaient point là des proverbes vraiment originaux et populaires; c'était une pure et simple adaptation en basque de proverbes français qui faisaient partie du texte que Voltoire traduisait en basque. Il faut donc écarter le livre de Voltoire de la liste des documents intéressant le folk-lore basque. Le recueil d'Oihenart, de ce fait, acquiert une nouvelle importance.

Toutefois, on a fait au livre de 1657 une objection spécieuse. Oihenart l'a écrit avec l'orthographe particulière qu'il avait adoptée; et, comme ces vieilles phrases contiennent des mots inusités et des formes verbales simples aussi nombreuses que peu comprises aujourd'hui[1], on a dit qu'Oihenart avait pu retoucher

l'un d'eux avec un titre qui porte la date de 1665. Quant au volume de 1657, on en connaît trois exemplaires complets et deux demi-exemplaires. (Voyez mon *Essai de Bibliographie de la langue basque*, 1891, in-8°, p. 99-108, et le *Supplément*, p. 529-532.)

1. Les notes qui accompagnent la réimpression de 1847 sont

ces dictons populaires pour leur appliquer son système grammatical. Or, cette objection tombait déjà devant le fait que des formes analogues se retrouvent chez tous les écrivains basques du XVIe siècle et des deux premiers tiers du XVIIe. Elle reçoit un coup mortel de la découverte, faite il y a deux ans, d'un recueil de proverbes antérieur de soixante et un ans à celui d'Oihenart ; on y rencontre des formes analogues, des phrases presque identiques, et chacun des deux volumes se trouve ainsi confirmer l'authenticité de l'autre.

C'est à M. W.-J. Van Eys qu'on doit cette précieuse découverte. Après tout ce qu'il a fait pour les études basques, il a encore ainsi rendu un service extrêmement important aux euskarisants et aux folk-loristes. Je reproduis ci-après le passage que je consacre à cette remarquable épave dans ma *Bibliographie basque* (Supplément, p. 529-532) :

« N° 6-7. a. REFRANES Y SENTENCIAS | comunes en Bafcuence, declaradas en Ro- | *mance con numeros sobre cada palabra, para que se entiendan* | *las dos lenguas. Impresso con licencia en Pamplona.* | *por Pedro Porralis de Amberes*, 1596.

on ne peut plus significatives à cet égard. *Zerrana*, *ezpiz*, *onhetsac*, *begui*, *dikhuzke*, *diezaguc*, etc., qui signifient « celui qui le disait, qu'il ne soit pas, aime-le, qu'il le fasse, il peut le laver ou il le laverait, il le connaît (ô toi h.), etc. », sont absolument méconnus. *Dikhuzke* est expliqué *du ikhusten* « il le voit » et *ezpiz* est analysé *ez pitz* « ne s'allume » au lieu de *ez biz*.

» In-8° carré de 4 fîlles; 64 p. n. ch.

» Le seul exemplaire connu fait partie de la Bibliothèque Grand-Ducale de Hesse, à Darmstadt, où il a été découvert par M. W.-J. Van Eys au mois d'octobre 1894. L'administration de la Bibliothèque a bien voulu me le confier du mois de février au mois d'avril 1895, de sorte que j'ai pu en prendre une copie figurée.

» Voici la description exacte de ce précieux volume, où il n'y a ni cote, ni numéro, ni *ex-libris*, ni signature d'aucun ancien propriétaire. Je n'ai pu savoir comment il est arrivé à Darmstadt.

» Le livre, cartonné, a une hauteur de 205 mm. sur 150 de large et 10 d'épaisseur. L'épaisseur du carton est de 2 mm. 1/2 pour chacun des plats, ce qui laisse 5 mm. pour l'épaisseur du volume proprement dit; au dos, le carton s'amincit et n'a plus qu'un millimètre d'épaisseur. Le papier du livre mesure 198 mm. 1/2 de hauteur sur 142 de large. Le dos est arrondi avec deux rainures pour la jonction et la mobilité des plats. Le cartonnage est manifestement allemand; il est recouvert d'un papier brun-jaunâtre, avec des dessins en noir figurant comme un feuillage, replié en dedans sur les bords; l'intérieur des plats est couvert d'un papier blanc, à bras, mince, collé sur le carton. En tête et à la fin du volume, il y a un feuillet de garde blanc, du même papier.

» Sur le dos, à 96 mm. du bas et 10 du haut, est collée une mince lamelle de basane noire, longue de 96 mm. et large de 8, avec cette inscription en romain et en lettres dorées : « Refranes y Sentencias en Bascuence. Amberes, 1596 » entre deux filets un peu épais, ondulés et également dorés. On voit que le rédacteur de cette rubrique s'est trompé, car le livre a été imprimé à Pampelune et non à Anvers.

» Le papier qui forme les feuillets du livre est à bras, avec les petites lignes des pontuseaux verticales. Il a jauni.

» Les tranches sont bleues, mais le volume est assez peu rogné, sauf en tête où il l'est toujours. Les fts p. 53-54, 57 à 64 ont leurs marges naturelles en bas; ceux p. 21-22, 23-24, 25-26, 27-28 ont leurs marges naturelles en bas et de côté, les p. 27-28, 41 à 48 ont ces marges très étroites : au ft 27-28 par exemple il y a tout juste l'espace suffisant pour le numérotage des proverbes qui a été fait à la main et à l'encre rouge; les fts p. 51-52, 55-56 ont leurs marges naturelles en bas.

» Le volume comprend 32 feuillets non chiffrés, mais les pages ont été numérotées à la main, anciennement, et avant la reliure, car les chiffres des premières pages ont été entamés par le ciseau du relieur; quelques notes, écrites en marges, ont été tronquées en même temps. Ce numérotage et ces annotations ont été faits à l'encre noire. Quelques mots ont été soulignés par-ci par-là, assez légèrement, à l'encre noire. Tous les proverbes ont été numérotés à l'encre rouge, mais de 1 à 42 le rouge a été repassé en noir, et on a souligné en rouge le numéro ainsi noirci, mais dans la partie espagnole seulement; dans la partie basque, les numéros sont restés rouges partout.

» Les pages mesurent 169 mm. 1/2 de haut sur une justification de 115 mm. ainsi composée : colonne basque 48 mm. 1/2, espace blanc intercalaire 4 mm., colonne espagnole 62 mm. 1/2. Le basque est en romain, à gauche, et l'espagnol en italiques, à droite.

» Les feuilles sont signées *a*, *b*, *c*, *d*, par premier et troisième feuillet, soit *a* au ft 1, *a* 3 au ft 3, *b* au ft 9, *b* 3 au ft 11, *c* au ft 17, *c* 3 au ft 19, *d* au ft 25 et *d* 3 au ft 27.

» Comme je l'ai déjà dit, le livre ne porte aucun numéro, aucun ex-libris, aucune signature, aucun nom de propriétaire. Il n'y a ni introduction, ni préface, ni avis; on n'y trouve ni approbation, ni licence, ni permission, ni taxe;

on n'y voit même aucun fleuron. Il faut noter aussi qu'il n'y a pas de titre, et l'aspect de la dernière page ferait croire que le livre n'est pas fini et qu'il se compose des bonnes feuilles d'une publication interrompue en cours d'impression.

» Dans la marge inférieure du verso du premier feuillet *a*, a été apposé, un peu obliquement, un cachet rectangulaire à coins coupés, de 29 mm. 1/2 sur 14 et 1/2 portant en noir l'inscription suivante, en capitales, sur trois lignes : « GROSSHERZOGLICH | HESSISCHE | HOFBIBLIOTHEK . »

» Dans l'italique, certaines lettres forment un seul groupe; *as*, *is*, *ll* et *ij* sont autant de caractères uniques, toutefois *i* et *j* sont quelquefois distincts. Dans le cas où certaines lignes sont trop longues, la fin en est rejetée généralement en haut, tantôt avec interlignes, tantôt sans interlignes. De même, les numéros qui ont été mis au-dessus de mots ou de groupes de mots tant dans le basque que dans l'espagnol, sont tantôt en interlignes et tantôt forment des lignes régulières. Ces numéros sont en italiques comme le texte dans l'espagnol et en romain dans le basque. Voici, à titre de spécimen de la disposition typographique, quelques proverbes pris dans la dernière page :

1 2 3 4 5
Otorde dabil Mayaça su
6
esq̃

1 2 3 4 5
Oçac yl eguia Mayaça, ta
6 7 8
ni asenenza.

1 2
Hordiaganic encindu ce
3
eguicarean.

2 1 5
En trueq̃ de pã fuego
3 4 6
anda Mayo a buscar

1 2 3 4
El frio matole al Mayo,
5 8 7 6
y me harto a mi.

1 2 3
De borracho no fies nada

» Le recueil comprend 539 proverbes, mais comme quel-

ques-uns sont répétés (254-280, 256-491, 277-357), il n'y en a en réalité que 536. D'autres proverbes sont répétés, mais avec des variantes ou des compléments : 14-518, 51-485, 52-386, 106-139, 210-317, 213-438, 239-466, 314-329, 423-456. Il n'y aurait donc que 527 proverbes différents.

» Ces proverbes appartiennent principalement au dialecte guipuzcoan; il y en a cependant un assez grand nombre en biscaïen, plusieurs en haut-navarrais septentrional et quelques-uns en haut-navarrais méridional, caractérisé notamment par l'absence de *n* final aux imparfaits; j'en ai cité un ci-dessus.

» Il est remarquable que Oihenart n'ait pas connu ce livre; il ne paraît lui avoir fait aucun emprunt. En tout cas, le recueil de 1596 confirme ce que permet d'observer celui de 1657, c'est qu'à cette époque les formes verbales simples étaient d'un usage beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui : *nenguian* « me hiço », *dacaz* « trae los », *baleuco* « si tuuiesse », *danzuana* « el que oye », etc.; on y trouve également les prétérits en *edin*, *eza* : *biorcidi* « se boluio », *erracizan* « quemo ».

« M. W.-J. Van Eys, auquel les lettres basques doivent déjà tant, vient de faire réimprimer ce précieux recueil :

» 6-7. b. — Proverbes basques-espagnols. — Refranes y Sentencias comunes en Bascuence, declaradas en Romance. Réédités d'après l'Unicum de 1596 conservé à la Bibliothèque de Darmstadt par W.-J. Van Eys. *Genève et Bâle, Lyon*, Georg & Cie, 1896.

» Pet. in-4° — (v)-64 p.

» Reproduction exacte de l'original. Imprimé à Genève,

chez W. Kündig & fils. Épreuves corrigées sur l'original par M. le Dr Voltz.

» A la dernière page sont la date et les signatures : « *Bibliothèque Grand-Ducale. Grossherzogliche Hof-Bibliothek.* — Darmstadt, 27 août 1894. — W. v. E. & Mathilde v. E. »

« M. Van Eys, dans la courte introduction qu'il a mise en tête de sa réimpression, dit que ce recueil était tout à fait inconnu et que personne n'en avait fait mention avant lui. Cependant, c'est très probablement de cet ouvrage que parle Larramendi, dans le *Suplemento* en 8 p. n. ch. qu'il a mises à la fin du tome II de son *Diccionario trilingue* (n° 75) :

« Al acabarse la impression del Diccionario, me embia el Padre Agustin de Cardaveraz, de nuestra Compania, un Quaderno viejo, que le ha avido à las manos, andando en Missiones en Biscaya. Esta impresso en quarto, y contiene refranes del Bascuence, traducidos en Castellano demasiadamente à la letra. Faltale el principio, y el fin ; ni se sabe su Autor, ni donde se imprimio. Las paginas estàn en dos colunas, y en la izquierda viene el Bascuence de letra redonda, a quien corresponde de letra cursiva el Castellano en la izquierda. En ambas Lenguas estan apuntadas con numeros iguales, y correspondientes todas las voces, assi las Bascongadas, como las Castellanas, paraque nadie pueda equivocarse en su explicacion por la Sintaxis tan diferente de una, y otra Lengua.

El dialecto es una mezcla del Guipuzcoano, y Bizcaino, aunque por lo comun domina este ultimo. En la ortographia tiene sus erratas, porque son conocidas y no causan confusion. Las paginas legibles son setenta en treinta hojas. Destas he ido entresacando con bastante prolixidad aquellas voces Bascongadas, que por lo comun no estân en este Diccionario, y las he colocado por su orden en las correspondientes Castellanos... »

« Ce passage, ainsi que la liste de mots qui lui fait suite, est reporté, dans la seconde édition (1853), à la fin du premier volume, l'éditeur ayant divisé les suppléments en deux parties qu'il a partagées entre les deux volumes d'après leurs lettres initiales. Il n'a pas corrigé l'erreur provenant de la répétition *izquierda* ; la seconde fois, il aurait fallu *derecha*, puisque l'espagnol en italiques forme la colonne de droite.

« M. E.-S. Dodgson a publié tout dernièrement une table des formes verbales des *Proverbes* de 1596, d'après la réimpression de M. Van Eys. C'est une plaquette de 4 p. à peu près du même format que cette réimpression, imprimée sur papier jaune (chez E. Lesgourgues, 69, rue Maubec, à Bayonne, le 1er mai 1896) et signée : E.-S. Dodgson, Biarritz, 30 de Marzo de 1896 ». Dédiée à M. Marcelino Soroa Lasa, de Saint-Sébastien, elle porte pour titre : *Dana danean eta dana daneguino* ; M. Dodgson l'a fait suivre de la reproduction d'un passage célèbre de

Marineus Siculus qu'il a intitulé : « Le premier glossaire basque imprimé ». Le travail de M. Dodgson est intéressant, mais il aurait mieux valu classer les formes relevées par numéros de proverbes plutôt que par chiffres de pages. Il est probable aussi que les *tildes* ne sont pas toujours omis là où M. Dodgson le suppose, p. ex. dans *nentorre* et *necarre* (pr. 332, p. 45), *nencarre* (pr. 438, p. 58) ; ces formes sans *n* sont caractéristiques du dialecte haut-navarrais méridional.

Du reste, au point de vue grammatical, les 539 proverbes de 1596, — et je remarque en passant que ce chiffre de 539 est à peu près le même que celui du recueil d'Oïhenart (537), — donnent lieu à d'intéressantes observations. Ainsi, *duztia* (96, 279, 387) n'est-il qu'une coquille pour *guztia* (316, 467) ? Je ne le pense pas ; il peut y avoir là une nuance de prononciation locale ou individuelle. On aura remarqué les contractions *baco* pour *bagaco* de *baga* «sans», *boc* pour *badoc* « si tu l'as, ô h. », amenées par la chute de l'explosive douce entre deux voyelles. Il faut prendre note des articles en *o* : *aberassoc* « ces riches », *auçooc* « ces voisins », *assabaoy* « à ces aïeux », *ydioc* « ces bœufs » et surtout *gazteori* (482) «esse joven, ce jeune-là» et *arzorri* (422) « a esse oso, à cet ours-là ». J'ai noté *guino* « jusque » : *ynurriaguino* (81) « hasta la hormiga, jusqu'à la fourmi », *lauçatu guino* (210) « hasta el tejado, jusqu'au toit ».

Quelques expressions, qui étonnent les amateurs peu habitués aux choses linguistiques, indiquent bien que les Basques ont le sentiment du rôle et de la fonction des suffixes grammaticaux : *tacoenzat* dans le proverbe 533 : *oroc dogu ardura bat ta guztia tacoenzat* « todos toman vn cuydado y todo *para el para*, tous nous avons un souci et tout pour le *pour* » ; *tacoc* dans le proverbe 82 : *tacoc deroat dodana neure echerean cejara* « le *pour* m'emporte ce que j'ai de ma maison au marché » ; *balizco* dans le proverbe 15 : *Balizco oleac burdiaric ez* « la forge *de s'il y avait* (ne fait pas) de fer ».

Un certain nombre de mots ont un *h* initial qui paraît d'ailleurs assez arbitrairement employé : *hamquer* « cruel » (3), *huda* « l'été », *hulerzen* « se comprendre », *hodolac* « le sang » (146), *hoquin* « boulanger » (373), *hule* « poil » (495) et « laine » (498), *hume* « criatura, enfant, petit » (108) : cf. *luquicume* « hijo del raposo (64), renardeau », *hurte* (43, 150, 151) et *urte* (292, 300) « année », *hurtan* (217) et *urtan* (441) « en eau, en besoin d'eau ». On peut ajouter à ces exemples de *h* : *quehea* « la fumée » (53, 360, 364) et *burquide* (295) « égal » (formé de *buru* « tête » et de *hide*). En revanche, on trouve sans *h* : *oiu* (217) « cri d'appel », *azur* (524) « os », *arech* (37, 109) « bellota, gland » pour « chêne », *loyza* (44) « la boue ».

Une mutation remarquable est celle de *ez* « non »

en *ce*, surtout devant les voyelles · *ce eguic* « ne le fais pas, ô h. ».

Je relève aussi les formes verbales composées en *eza* et *edi*, avec le radical du verbe ou le participe passé, qui correspond au prétérit ; ces formes, fréquentes dans Liçarrague, encore employées par Oihenart, Etcheberri, Axular et autres, sont tombées en désuétude au XVIIIe siècle. Dans les *Proverbes* de 1596, je trouve les exemples suivants : (pr. 263) : *Lotsaga nindin oguiz ase nindin* « sin verguença me hize y arte me de pan » ; (pr. 294) : *Iaygui cidi naguia erracizan vria* « leuanto se el perezoso y quemo la villa » ; (pr. 358) : *Ausazala euriaz loyza cidi* « siendo poluo con la lluuia se hizo lodo » ; (p. 486) : *çarteguia biorcidi jay parira* « la vejez boluiose al nueuo nacimiento ».

Parmi les verbes simples remarquables, je citerais les suivants : DEMEURER, *dagoc* « il demeure à toi, ô h. », *çagoquez* « vous pl. demeureriez », *dagoz* « ils demeurent » ; — ALLER, *hoeanean* « quand tu vas », *hoa* « va », *noa* « je vais », *goaquez* « nous irons », *joana* « ce qui est allé », *joacu* « il va à nous », *lioaque* « il pourrait aller ; — SAVOIR, *daquique* « il le saura », *ez lequique* « il ne le saurait pas », *daquie* « ils le savent », *daquianac daquique* « celui qui (le) sait (le) saura », *baguinçaquique* « nous le saurions », et même *manequi* « si je le savais » ; — VOIR, *lecusque* « il le verrait », *dacusena* « celui qui

le voit » ; — ARRACHER, TIRER, *diratan* « pour qu'il l'arrache à toi » ; — PASSER, *digaran* « (celui) qui passe » ; — CONNAITRE, *ez azauenac* « celui qui ne te connaît pas » ; — OUIR, *danzuana* « ce qu'il entend » ; — BOUILLIR, *diraqui* « il bout » ; — VENIR, *jatorguz* « ils viennent à nous », *jatorda* « il vient à moi » ; — DONNER, *emayoc* « donne-le-lui, ô h. », *ce emac* « ne le donne pas, ô h. », *ez lemayo* « il ne la donne pas », *demaen* « (comme) ils l'ont donnée », *yndac* « donne-le-moi, ô h.», *demanac* « celui qui le donne », *yndauz* « donnez-le à moi », *eguçu* « donnez-le à nous » ; — FAIRE, *badaguic* « si tu le fais, ô h. », *ley* « il peut le faire », *leydi* « il le ferait », *dayda* « je le fais », *ceguic*, *ce eguic* « ne le fais pas, ô h. », *day* « il le fait, il le fera », *daguianac* « celle qui le fait », *ce daguian* « afin que tu ne le fasses pas, ô h. », *badeguioc* « si tu le fais à lui, ô h. », *ce eguioc*, *ceguioc* « ne le fais pas à lui, ô h. », *leyo* « il le ferait à lui », *leyoe* (incorrectement écrit *leyoc*) « ils le feraient à lui », *nenguian* « il faisait moi », *ce eyquec* « ne le pas, ô h. » ; — TENIR, *dauco* « il le tient », *beucaz* « qu'il les tienne », *deucot* « je le tiens », *eucoc* « tiens-le à lui, ô h. », *baleuco* « s'il le tenait » ; — APPORTER, *lecarque* « il pourrait l'apporter », *dacaz* « il les apporte », *becaz* « qu'il les apporte » ; — PORTER, *berama* « qu'il le porte » ; — MARCHER, *dabilz* « ils marchent » ; — ESTIMER, CONSIDÉRER, *gach ceerexqueoc* « ne le pense pas mal à lui » ; — DIRE, *ez dio* « il ne le dit pas ». Je signale encore les

formes singulières *vcairiquec* « tu le nierais, ô h.; tu y renoncerais », *nazu* « vous le voulez », *naztaucrac* « celui qui ne le veut pas », *boc* « si tu l'as, ô h. », *ce euc* « ne l'aie pas, ô h. », *cuquec* « aie-le, ô h. », *ezaun adi* « connais-toi », *aude* « elles ont toi », *doquec* « tu l'auras », *deyat* « je l'ai à toi, ô h. », *to* « tiens, prends », *baista* et *vaysta* ne sont sans doute que des fautes d'impression pour *baita* « parce qu'il est, comme il est », et par extension « qui est ». Il y aurait aussi à retenir des expressions comme celles des proverbes suivants : *yleyquec ta ylaye, ta yre erallea yldaye* « tu le tueras, ô h.. et on te tue ; et ton tueur, on le tuera », *yquedac ta diqueada* « tu me le donneras et je te le donnerai, ô h. » ; — *eyquec senar maquerra ta ac aucaque andera* « fais mari, ô h., le contre-fait et il t'aura dame », etc.

Il y aurait, sur toutes ces formes, d'intéressantes remarques à présenter. L'*e* dans le radical de *hoeancan* indique-t-il un mouillement euphonique comme dans le *gaztaeoc* du n° 386, est-il le résultat d'une faute typographique ? Si *manequi* n'est pas une coquille, la mutation *b*=*m* d'ailleurs normale est à retenir.

Azauenac, *danzuana*, *dacusena*, *dayena*, *daguiana*, *dacaz*, *dabilz*, présentent des exemples de radicaux en *e* et *i* devenant *a* dans la conjugaison. *Danzuana* a en outre perdu la nasale finale de *enzun*. Dans les formatifs de *eman* « donner », on observe une fois de plus la substitution du radical *eguin* « faire » : *eguçu*

ou *iguçu* par exemple est pour **inguçu*, **eguinguçu* « faites-le à nous » pour « donnez-le à nous ». Dans *azauenac* et *ezaun adi* le *g* du radical *ezagun* est tombé comme dans **ein*, **in*, pour *eguin*. Je laisse au lecteur le soin de compléter et d'étendre ces observations.

Voici encore quelques mots ou variantes de mots à recueillir : *basoa ta yuaya* « la forêt et le ruisseau », *ysquilluac* « les armes », *ytoguinac* « la gouttière », *mendela* « marge, bord », *behse* « chaussure, sandale », *chabur* « court », *caden* « nouveau-né (?) », *bernazaquia* « mollet », *vnayoc* « ces pasteurs », *laztan* « désir, amour » et « baiser », *ynudea* « maîtresse, gouvernante », *guena* « toile d'araignée », *oroldiric* quelque mousse », *arrauça* « œuf », *zozquercac* « le tirage au sort », *jolasa* « plaisir », *eullia* « la mouche », *berarra* « l'herbe », *tilista* « la lentille », *hendorea* « l'Alcalde (?) », *erurra* « la neige », *motel* « muet », *ejilic* « en silence », *leloa* « chanson », *mirabea* « servante », *ora* « le chien, le gros chien », *ynurria* « la fourmi », *belorita* « abeille », *ycecoa edo llouea* « la tante ou la nièce » et quelques noms de mois : *daguenila* « août », *baguila* « juin », *osayla* « février », *opeila* « avril ». Des jours de la semaine je n'ai remarqué que *laurenbat* « samedi ». Un proverbe donne les noms des quatre repas : « déjeuner, dîner, goûter, souper, » *gosaldu*, *barazcaldu*, *ascaldu* et *afaldu*.

Du reste, les traductions laissent parfois beaucoup

à désirer : ainsi le proverbe 55 : *ynudea laztan dauenac seyari beçuza* n'est pas assez clairement expliqué par « a la ama quien tene volunta dal niño regala » ; le sens réel paraît être : « celui qui aime la maîtresse, qu'il caresse le serviteur ». Larramendi avait déjà remarqué que le livre n'est pas exempt de fautes typographiques ; je citerais *opeco* pour *opeileco* « d'avril » ; *gass enençula* pour *gassen ençula* « l'auditeur du mal », etc.

J'ai dit plus haut qu'Oihenart n'avait probablement pas connu la publication de 1596 et qu'il ne paraît lui avoir fait aucun emprunt. Les proverbes communs aux deux recueils sont beaucoup moins nombreux qu'on pourrait le croire, et ils proviennent certainement de sources différentes. Je ne citerai que quelques exemples :

Le proverbe 56 : *ylac ta biciac diraqui* « le mort et le vivant bout » se rapproche par la forme du n° 146 : *hodolac su baga diraqui* qu'Oihenart écrit : *odolac su gabe diraqui* « le sang bout sans feu » (342).

Le proverbe 52 : *Vnayoc azri citean — gaztaeoc aguir citean* » les bergers se disputèrent, les fromages (volés) parurent « est répété deux fois : 386. *Arrayoc arri citea — gaztaeoc aguir citea,* Oihenart le donne sous cette forme : *Aharra ziten alxonac — aguer ziten gazna ohoñac* « les valets du (berger) se querellèrent — et les voleurs de fromages se découvrirent » (10).

Le n° 133 : *Atean vso echean ocshso-ala viciquidea*

gaso « à la porte colombe, dans la maison loup ; — la manière de vivre ainsi (est) mal » correspond au n° 107 d'Oihenart : *Campoan vrso, exean bele* « Au dehors colombe, à la maison corbeau ».

Le n° 136 : *Az ezac eroya, diratan beguia ; — ta mutil guextoac — quendu deyque arguia* « nourris le corbeau, il te tire l'œil — et le méchant garçon t'ôtera la lumière », est simplifié dans Oihenart (n° 152) : *Erroya has ezac — beguiac dedetzac* « nourris le corbeau, il te crève les yeux ».

Le n° 294 : *laygui cidin naguia — erracizan vria* « le paresseux se leva, — il brûla la ville », est conforme au n° 257 d'Oihenart : *laiki zedin naguia suaren piztera ezar zezan exea erratzera* « le paresseux se leva pour allumer le feu, il mit la maison à brûler. »

Le n° 419 : *Perrau neuen gogoa — axeac bestera naroa* « j'avais la pensée dans l'hermitage, — le vent me porte ailleurs », est une variante du n° 530 d'Oihenart : *seroretara sautan gogoa, — esteietan aiceac naroa* « la pensée m'était aux religieuses, — le vent me porte dans les noces ».

Le n° 422 : *Ausso Chordon arzorri — ta nic yñes daydan* « attrape-toi, Chordon, à l'ours, — et moi que je puisse prendre la fuite » diffère peu du n° 139 d'Oihenart : *Eneco axeca hi hartzari — nic demadan ihessari* « Eneco, attrape-toi à l'ours — que je me livre à la fuite ».

Le n° 534 : *Otorde dabil Mayaça su esque* « Mai

va en quête de feu à la place de pain » est presque identique au n° 381 d'Oihenart : *Otorde dabila Maiatza su esque*, qu'il traduit « le mois de May est en queste de feu, en troc de pain ».

En parcourant la plaquette de 1596, je constate que les proverbes, malgré leur apparent désordre, forment plusieurs séries alphabétiques dont la plupart sont inverses, c'est-à-dire vont de *z* à *a*. Dans ces séries, *y* et *i*, *z* et *ç*, etc., sont confondus. D'autre part il y a de nombreuses intercalations. Plusieurs adages se reproduisent deux et même trois fois sous des formes un peu différentes ou avec d'intéressantes variantes. Il est donc probable que ce recueil est le résultat d'une collaboration multiple. Oihenart, lui, déclare qu'il a seul formé le sien ; voici ce qu'il dit à ce sujet : « I'ay crû aussi que je rendrois seruice à ma patrie, si, apres le soin que i'ay eu, dès mon ieune aage, de recueillir les siens (ses proverbes) de la bouche du Peuple, ie prenois encore celuy de les rendre plus familiers et perdurables par le moyen de l'impression ; ie veux croire qu'il en reste encore beaucoup qui ne sont pas venus à ma connoissance, particulièrement de ceux qui sont en vsage parmy les Basques de delà les monts Pyrennées, avec lesquels ie n'ay pas eu que fort peu de communication » (préface, p. iij).

Je ne tirerai de ces observations qu'une conclusion c'est que plus nous remontons dans la vie historique du basque, plus nous y trouvons nombreuses et

couramment usitées les formes verbales simples. Nous avons donc quelque droit d'admettre, une fois de plus, que, dans le basque primitif, la conjugaison périphrastique était inconnue, ce que j'ai toujours supposé. Reste à savoir si ces formes simples sont passives ou actives ; je reprendrai prochainement avec M. H. Schuchardt la discussion que nous avons engagée sur ce point très important.

Julien Vinson.

LES GALIBIS

INTRODUCTION

L'abbé Antoine Biet naquit à Senlis en 1620. En 1652, il s'embarqua pour Cayenne avec plusieurs autres ecclésiastiques qui faisaient partie, comme lui, de la malheureuse expédition commandée par un gentilhomme de Normandie, du nom de Royville. On sait que Royville fut assassiné par les siens et jeté à la mer, avant d'avoir touché cette terre des Galibis que l'on appelait déjà la France équinoxiale.

Le jour même de l'embarquement à Paris, le 18 mai 1652, lorsque les bateaux commençant à descendre la Seine étaient arrivés à la porte de la Conférence, l'abbé de l'Isle de Marivault, l'un des promoteurs de l'entreprise, le chef spirituel de la nouvelle Colonie, tombait à la rivière et se noyait misérablement. C'est ce fatal accident que J. Loret, dans la *Muse historique* (Lettre XXe du dimanche 26 may 1652), raconte ainsi :

J'avais parlé dernièrement,
De ce fameux embarquement
D'une troupe assez bien fournie,
Qui s'en va planter colonie,

En titre de Républicains,
Dans les climats américains ;
Mais je n'avais pas dit le reste,
Assavoir l'accident funeste
Du sieur abbé de Marivaut,
Qui fit un si périlleux saut
De son bateau dans la rivière,
Qu'il en a perdu la lumière
Et vu finir ses tristes jours,
Environ à vingt pas du Cours.
Dieu, qu'en cet étrange rencontre
Le ciel visiblement nous montre
Combien souvent sont incertains
Les projets des pauvres humains !
Un bel esprit, un politique
Part de Paris pour l'Amérique,
Et se voit noyer dans le flot,
Avant qu'arriver à Chaillot.
Las ! ce malheureux Patriarche
N'avoit encor passé qu'une arche
Pour aller au monde Nouveau,
Et voilà qu'il meurt dedans l'eau !
Je voy dans son mal-heur énorme
Un succez toutefois conforme
Au dessein par luy concerté,
Car on peut dire en vérité,
Qu'avec l'assistance de l'onde
Il est allé dans l'autre monde.

Revenu en France le 25 août 1653, l'abbé Biet fut nommé curé de Sainte-Geneviève de Senlis. Après la mort de Royville, arrivée dans la nuit du mercredi 18 septembre 1652, le pieux missionnaire avait com-

mencé le Journal de son voyage, mais son travail étant tombé entre les mains de Bragelonne et Duplessis, deux des principaux officiers partis avec Royville, cette première relation fut détruite. L'abbé Biet en fit une autre, et en l'année 1664, elle fut publiée à Paris, sous le titre de :

VOYAGE
DE LA FRANCE
EQVINOXIALE
EN L'ISLE DE CAYENNE,
ENTREPRIS PAR LES FRANÇOIS
EN L'ANNÉE M.DC.LII

Diuisé en trois Livres.

LE PREMIER contient l'établissement de la Colonie, son embarquement, et sa route iusques à son arriuée en l'Isle de Cayenne.

LE SECOND, ce qui s'est passé pendant quinze mois que l'on a demeuré dans le Païs.

LE TROISIESME traitte du tempérament du païs, de la fertilité de sa terre, et des mœurs et façons de faire des Sauuages de cette contrée.

Auec un Dictionnaire de la Langue du mesme Païs.

Par Me ANTOINE BIET

Prestre, curé de Sainte-Geneviève de Senlis, Supérieur des Prestres qui ont passé dans le Païs.

De ce livre curieux et instructif, devenu extrêmement rare, pour ne pas dire absolument introuvable,

nous avons extrait et nous publions aujourd'hui la IIIe partie, celle qui est demeurée la plus intéressante pour le public, parce qu'elle présente un tableau exact et véridique du pays des Galibis, des mœurs des indigènes et de leur langue.

En publiant ces quelques pages, nous avons la douce satisfaction de déférer au vœu de feu notre illustre et savant ami, M. Ferdinand Denis, administrateur général de la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, l'homme de France qui aima le plus et connut le mieux le Brésil et la Guyane. C'est à sa mémoire vénérée que nous dédions ce petit livre.

Aristide MARRE.

Vaucresson, villa Monrepos, le 26 juillet 1896.

DE LA SITUATION ET TEMPÉRAMENT DU PAYS DES GALIBIS

Personne n'a jamais parlé jusqu'à présent avec certitude, ni avec la pure vérité, de cette partie de l'Amérique qui est appelée *Cap du Nord*, et que nous appelons *France équinoxiale*. Aucun de ceux qui se sont efforcés de l'habiter n'en a rien laissé par écrit, et ceux qui en ont dit quelque chose, n'en ont parlé que comme des personnes qui voient de loin et en passant quelque bel édifice, duquel ils font un si faible jugement, que l'on ne peut aucunement s'y assurer. J'en puis mainte-

nant, ce me semble, parler et en dire quelque chose avec un témoignage infaillible, y ayant demeuré quinze mois, pendant lesquels j'ai remarqué tout ce qui était à remarquer, pour en pouvoir faire preuve avec vérité, de laquelle je ne me veux point éloigner: rapportant les choses comme elles sont, suivant l'observation que j'en ai faite sur les lieux.

L'île de *Cayenne* regarde le levant, vers la pointe de *Mahury*, celle de *Ceperou* est au couchant. Elle a au Nord ou Septentrion la grande mer, et au Sud ou Midi, la terre ferme qui conduirait en droite ligne à ce riche pays du Pérou, duquel elle a le même tempérament. Elle est située directement au quatrième degré et deux tiers de latitude de la ligne équinoxiale, éloignée de cent lieues ou environ du grand et fameux fleuve des Amazones, qui roule ses eaux bien avant dans la mer, en gardant toujours sa douceur; entre laquelle rivière et notre fleuve de Cayenne, il y en a plusieurs autres, qui ont deux lieues d'embouchure dans la mer; et dans tous ces fleuves il y a tant de rivières qui se viennent décharger, qu'il est croyable que tout le pays se pourrait rendre navigable, et que l'on pourrait aller partout avec des canots et de petites barques, ce qui apporterait une très grande commodité, si le pays était défriché et bien habité.

Bien que ce pays soit à proximité de la ligne équinoxiale, les chaleurs qu'il y fait ne sont jamais si grandes que celles qu'il fait dans notre France, depuis la Saint-

Jean jusqu'au mois de septembre. La raison de cela est, que cette grande chaleur est extrêmement tempérée par l'humidité, de sorte que son tempérament est chaud et humide, et cette humidité est causée par la force du soleil, lequel attire à soi beaucoup de vapeurs de la terre, qui est arrosée partout de beaucoup de fleuves, rivières, ruisseaux et fontaines : sans que cela pourtant y cause des brouillards, le temps y étant toujours fort clair et fort serein. Outre que pendant les plus grandes sécheresses, qui durent depuis la Saint-Jean jusqu'au mois de novembre, quand il ne fait pas grand vent, et que le ciel n'a point été nébuleux, il fait des rosées si admirables qu'elles font autant de profit à la terre que la pluie. Et ce qui est tout à fait digne d'admiration, c'est que la Providence qui gouverne ce grand monde a fait, pour modérer les grandes chaleurs que l'on devrait ressentir dans ce pays, que tous les jours, sans y manquer, il se lève un petit vent, qui souffle de l'est à l'ouest, depuis huit ou neuf heures du matin, jusque sur les cinq heures du soir, sans lequel, bien que le tempérament soit humide, on ne pourrait pas durer.

Cette grande humidité est cause que la rouille s'attache facilement sur le fer. C'est ce qui fait souvent manquer nos armes, lesquelles il faut avoir grand soin de nettoyer, de même que les couteaux, ciseaux et autres instruments. Ce tempérament chaud et humide, principe de corruption, est également cause que, quand

on a tué de la viande, il la faut incontinent faire cuire ou saler, afin qu'elle se conserve.

Les saisons n'y sont point distinguées, car on n'y passe point du printemps à l'été, ni de l'été à l'automne, non plus que de l'automne à l'hiver. Il n'y a qu'un perpétuel été, puisqu'il y fait un chaud presque toujours égal pendant toute l'année. Ce qui fait que l'on y cueille des fruits en tous temps, y ayant toujours quelques arbres chargés de fruits mûrs, pendant que les autres sont en fleurs, et on n'en voit jamais pas un qui soit dépouillé de ses feuilles. Les pluies sont plus fréquentes de janvier en avril qu'en aucun autre temps de l'année, mais elles ne sont pas continuelles, car je n'ai remarqué que cinq ou six jours qu'il a plu depuis le matin jusqu'au soir.

Le soleil y est à plomb sur notre tête, pendant les deux équinoxes de mars et de septembre ; ce qui rend les nuits égales aux jours, et fait qu'il y a douze heures de soleil et une demi-heure de crépuscule, tant le soir que le matin ; de sorte que l'on peut dire qu'il y a treize heures de jour, et onze heures de nuit en tout temps. Les nuits y sont fort belles, beaucoup plus claires qu'en notre France. On a un grand contentement quand la lune luit, parce que l'on y peut passer la nuit sans recevoir aucune incommodité, n'y ayant point ou bien peu de serein qui touche la tête. Il est vrai que quand il ne fait aucun vent, et que le ciel n'est point brouillé, la rosée commence à tomber sur les trois ou quatre

heures du matin, qui cause une fraicheur, laquelle oblige de se couvrir, bien qu'on ait passé la nuit tout découvert. Cette rosée est si puissante qu'elle mange en peu de temps une barre de fer.

DE LA QUALITÉ DE LA TERRE, DE SA FERTILITÉ ET DES FRUITS QU'ELLE PRODUIT

La terre est très bonne et très facile à cultiver, étant une espèce de sable noir, ou comme une terre mouvante qui a bien deux pieds de fond, au-dessous de laquelle on trouve une argile rouge, très propre pour bâtir, et de laquelle on peut faire des briques et des tuiles très bonnes. En quelques endroits il y a de la terre à potier la plus franche et la meilleure qu'on puisse trouver en quelque lieu que ce soit, de laquelle on peut faire de très belle poterie. Cette terre est remplie en plusieurs endroits de minéraux; elle est extrêmement fertile, ce qui la rend telle sont la rosée et les pluies qui sont toujours chaudes, et elle pousse en telle abondance, que l'on a remarqué qu'après que l'on a eu défriché, les racines des arbres ont autant poussé en six mois, que nos bois taillis font en six ou sept ans.

Nos grainesd e France ont de la peine à y produire, soit qu'elles demandent un tempérament plus froid, soit qu'elles aient été gâtées sur la mer, ou qu'on les ait trop gardées. Je conseillerais à ceux qui en portent, de les mettre dans des boîtes de fer-blanc, où l'eau ne puisse

pénétrer. La *chicorée* franche et bâtarde y vient fort bien, comme aussi les *raves*, la *poirée* et les *potirons*. Je crois que beaucoup d'autres choses y viendront à merveille, quand on aura de bonne graine et que l'on aura reconnu le sol de la terre. Le *millet* ou *blé de Turquie* y vient fort bien, on en fait deux récoltes par an.

La *patate*[1] est une racine grandement bonne, elle est comme les *trufles* ou gros *topinamboux*[2], de diverses grosseurs ; il y en a de blanches, de rouges et de jaunes, comme tirant sur l'abricot; toutes bonnes et excellentes, ayant le goût des marrons. Elles sont grasses et moelleuses, propres à faire du potage et de la boisson, que l'on appelle du *maby*. Les Anglais ne donnent rien autre chose à leurs esclaves dans les lieux qu'ils habitent, cela leur sert de pain et de viande. On mange ces patates en diverses façons, cuites à l'eau, rôties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées et mises à la pimentade. Le piment est toute l'épicerie du pays; c'est ce qu'on appelle du *poivre de Brésil*. Il y en a de diverses sortes, on en voit qui semble du corail; les sauvages en usent beaucoup, et s'en servent au lieu de sel. Nous en mettions un grain avec de l'eau et un peu de sel ; cette sauce nous faisait manger notre pain avec plus de satisfaction.

Il y a une autre espèce de racine appelée *igname*,

1. *Napi* en galibi.
2. Aujourd'hui l'on prononce et l'on écrit: *truffes* et *topinambours*.

qui est comme la *patate,* mais elle n'est pas si naturelle ni de si bon goût. Il n'y en a que de violettes.

Il s'y trouve aussi une espèce de *chou*, dont la feuille est très bonne, mais la racine l'est beaucoup plus. Elle est très douce et moëlleuse, elle vient fort grosse, et on en fait de bon potage, comme fait aussi la *passe-pierre*[1].

Pour les légumes, je n'ai vu que de deux sortes de *fèves* que nos esclaves appellent des *pois*[2]. La première sorte est une espèce de petites *fèves* de couleur rouge qui, étant semée, vient en maturité en six semaines de temps : on en peut planter durant les six mois humides, pendant lesquels on en peut faire grande provision. La tige s'étend fort loin ; c'est pourquoi quand on les plante, on met un demi-pied, ou même un pied de distance entre deux. Mais ce qui est admirable en ces sortes de *fèves*, c'est que quand elles ont commencé à produire leur fruit, à mesure que l'on cueille ce qui est mûr, le reste qui ne l'est pas encore, pousse et mûrit, pendant que l'on mange celles que l'on a cueillies, et on ne manque jamais d'en trouver de propres à manger, tellement que l'on en a, en quelque saison que ce soit, et il y a toujours des fleurs. Les bêtes les mangent pendant les sécheresses. Nous en avons planté d'une autre

1. On confit au vinaigre les feuilles de la passe-pierre ou perce-pierre, pour les employer comme assaisonnement ; c'est là tout l'usage qu'on en fait aujourd'hui.

2. *Fèves*, *haricots* et *pois*, portent le nom générique de *coumata ;* de même en malais on appelle *katchang* toutes ces légumineuses-siliqueuses indistinctement.

sorte, fort larges, qui sont six mois à venir en maturité, mais quand elles sont en état, l'on en cueille sept années consécutives. Il y en a bien d'autres dans les îles, d'où on en peut avoir pour les planter en ce pays.

L'*ananas*[1] est un fruit cultivé dans les jardins, mais la tige qui le porte n'est pas plus haute que celle d'un artichaut; ses feuilles sont longues et fort épaisses, ayant de petites épines des deux côtés, qui croissent en pointe. Au milieu de sept ou huit de ces feuilles, il y a une tige qui porte le fruit de la figure d'une pomme de pin, gros comme la tête, à la cime duquel il y a comme un bouquet de feuille qui, étant coupée et replantée, produit le même fruit.

Le *bananier* est un arbrisseau cultivé, il s'en voit de gros comme la cuisse, quelquefois assez hauts; sa tige se coupe facilement, étant molle et remplie de moëlle; ses feuilles sont longues d'une aune et larges d'un pied. Cet arbrisseau produit au milieu de sa tige et de ses feuilles un régime de *bananes*, où il y en a quelquefois cinquante ou soixante et davantage. Ce fruit est long d'un demi-pied, quelques-uns davantage, gros comme un concombre; il y a aussi des *figues* qui sont quasi de la même façon, il y a peu de différence au goût qui a une douceur assez agréable. Elles sont plus délicieuses, quand elles sont cuites sous la cendre, la chair en est molle.

1. *Nana* en galibi, *nànas* en malais.

La *canne à sucre* y vient en perfection en neuf ou dix mois ; le *tabac*, comme celui du Brésil.

Le *magnoc*[1] est un arbrisseau qui produit la racine de laquelle on fait le pain ou la *cassave*, qui est le solide du pays, de très bon goût et bien nourrissant. On le trouve presque aussi savoureux que notre pain, et quand on y est accoutumé, on ne se met pas en peine de celui de l'Europe. Il ne faut point d'autre semence pour le planter, que de prendre du bois qu'il pousse dehors. L'on fait quatre ou cinq morceaux d'une branche de la grandeur d'un demi-pied, que l'on fiche dans la terre, et à chaque morceau de bois il croît cinq ou six racines, les unes grosses comme la jambe, d'autres plus grosses, et d'autres moindres. Elles mûrissent en neuf ou dix mois, et sont dans leur parfaite bonté dans un an ; quand elles passent ce temps, elles diminuent de bonté, car elles se remplissent d'eau.

Le pain se fait en cette sorte : l'on ratisse cette racine comme on fait un navet, on la râpe avec une râpoire[2] de fer ou de cuivre, que l'on appelle une *greige* dans le pays. Après être râpée, on la met dans des sacs, que l'on met dans une presse, pour en tirer le suc qui est fort dangereux. Quand on a bien fait sortir ce suc, on passe cette farine, l'on en prend dans un plat, que l'on étend sur une platine de fer épaisse

1. L'on prononce et l'on écrit aujourd'hui *manioc*.
2. Ce mot n'est plus en usage, on dit maintenant une *râpe*.

d'un doigt, que l'on met sur un petit feu, laquelle étant cuite d'un côté, on la tourne de l'autre. Cela est incontinent cuit, une personne en peut faire cuire pour le moins soixante en un jour.

Il y a quantité d'arbres fruitiers dans les bois, dont nous n'avons pas encore la connaissance; c'est pourquoi on n'en ose pas manger de crainte d'être pris. Ceux qui nous sont connus, sont la *pomme d'Acajou* (*moué* en galibi). Ce fruit commence à mûrir au mois d'août, on en mange quatre mois de suite, jusqu'en novembre, que les pommes de *Mamin* sont mûres; elles sont grosses comme la tête et viennent aussi bien au tronc de l'arbre, comme aux branches; elles ne sont point bonnes à manger qu'elles ne soient molles, elles ont l'écorce et la peau épaisse. Ce fruit est plus rempli de pépins que de pulpe ou de chair; il a une eau fort douce et fort agréable au goût. Les feuilles de cet arbre sont épaisses, lisses comme des feuilles de laurier-rose, un peu plus larges; elles ont la propriété d'attirer les eaux des jambes enflées en les y appliquant. Ce fruit se mange durant trois mois.

Les prunes de *Monbin* mûrissent en février; elles sont de couleur jaune, grosses comme les prunes impériales, les unes moindres, les autres plus grosses; elles ont le noyau fort gros et peu de pulpe ou de chair; leur goût est aigre et doux, fort agréable; on peut en manger quantité, sans en ressentir aucune incommodité, l'on en mange autant que de cerises et sans pain. Les

arbres qui portent ce fruit sont fort hauts, on ne les peut cueillir ; il faut attendre qu'elles tombent d'elles-mêmes. Ce fruit dure trois ou quatre mois.

Il y a aussi des prunes de la grosseur et de même couleur que l'impériale, qui croissent en fort grande quantité dans l'anse d'*Aromata;* elles ont un noyau gros, la chair blanche comme de la neige ; on en mange pour arrêter le flux de ventre.

Les prunes de Jaunes d'œuf sont mûres au même temps ; elles sont comme le jaune d'un œuf de poule cuit, et ont le même goût. On en peut délayer dans le potage pour le jaunir. Il y a des espèces de nèfles un peu aigrettes, des cornouilles, plusieurs sortes de noix, de noisettes et de marrons ; mais on n'ose pas en manger, à cause qu'on ne les connaît pas. L'on trouve une sorte de fruit qui est fait comme un gros rognon de porc ; l'écorce en est dure et renferme une espèce de farine qui a le goût comme du pain d'épice. Nos esclaves en faisaient grand chère ; il s'en trouve beaucoup proche la montagne de *Ceperou.*

L'on y a trouvé une espèce de *casse* qui n'est pas plus longue que le doigt, très douce, très agréable et purgative. La *papaye*[1] est un fruit gros comme la pomme de rambour, qui étant mûr est jaune, rempli de pépins faits comme du poivre ; sa chair ressemble aux melons, et quand il est encore vert on le mange comme de la citrouille.

1. *Pepâya* en malais et en javanais.

Il s'y trouve quantité d'arbres infructueux, d'où distillent en certains temps diverses gommes de bonne odeur, mais nous n'en connaissons pas les propriétés, car nous n'avons pas eu la liberté d'en faire l'expérience. Il y a un certain arbre, auquel quand on donne un coup de serpe, il en sort une liqueur blanche comme du lait, qui devient noire et s'épaissit comme du bitume.

Il y a de très bon *sandal*[1] rouge et blanc, qui nous embaumait en le brûlant; comme aussi de la zarpareille[2] qui entortille les arbres. On trouve encore une sorte de bois, que l'on nomne du *brésillet*, qui est de la couleur d'un beau rouge, dont nos Français faisaient monter leurs fusils; il n'est pas si dur que le vrai *Brésil*.

Il y a beaucoup de bois de diverses couleurs, de rouge, de jaune, et une espèce d'ébène verte. Il y a une sorte de bois rouge, qui est si dur, que la cognée se rompt plutôt que de le couper. La malheureuse guerre que nous avons eue contre les sauvages, est cause que l'on n'a fait aucune expérience.

Je ne dis rien des *simples;* c'est une chose assurée qu'il y en a d'admirables, vu que les sauvages s'en servent fort bien dans toutes leurs blessures. Enfin, tout

1. *Sandal* ou *Santal*, en malais *tchendâna*.

2. De l'espagnol *zarzaparrilla ;* nous disons aujourd'hui *salsepareille*, plante dont les tiges ligneuses et sarmenteuses sont armées d'aiguillons et de vrilles à l'aide desquelles elle s'attache aux plantes qui l'avoisinent.

ce que les auteurs disent du Brésil, il en est de même en cette partie de l'Amérique.

DE LA CHASSE

Les sauvages de ces contrées n'élèvent et ne nourrissent aucun animal domestique, soit des animaux à quatre pieds ou des oiseaux, si ce n'est quelques poules[1], et encore fort peu. Elles semblent être de la race de celles de l'Europe, pour n'y avoir rien de dissemblable de celles-là d'avec les nôtres. Ils ne prennent point la peine de les faire couver, mais elles vont pondre en quelque trou dans les bois, elles y couvent et ramènent leurs petits à la case. Ils n'apprivoisent aucune sorte d'animaux, pour n'en vouloir pas prendre la peine, étant fort paresseux de leur naturel. La principale raison de cela est, que la chasse leur fournit en abondance ce qui leur est nécessaire pour la vie, n'étant pas d'ailleurs trop carnassiers, se contentant de quelques crabes et de quelque poisson boucané.

La chasse est très bonne en ce pays, plus abondante en un lieu qu'en un autre. De toutes les bêtes fauves qui s'y rencontrent, il n'y en a pas une qui n'ait quelque différence de celles que nous avons dans l'Europe. Il y a beaucoup de cerfs, ils sont fort petits, car ils ne sont pas plus gros que des daims; leur bois est fort petit et n'est pas plus haut qu'un demi-pied, fait en

1. *Corologo* en galibi.

pointe et raboteux comme ceux de l'Europe; pour le reste il est de même, leur poil est aussi semblable à celui des nôtres. Ils vont et viennent de la terre ferme dans notre île, comme l'expérience nous l'a fait connaître. Ils sont de très bon goût, les Sauvages nous en apportaient souvent de boucanés[1].

Les cochons y sont de différentes espèces, et en quantité de chaque espèce. Les uns sont semblables à nos sangliers, de même grandeur et grosseur, et de même poil; d'autres comme les cochons de notre Europe. Ils vont par troupe. Les sauvages les appellent des *poïnga*. Il y en a d'autres plus petits, qui ne sont pas si gras, mais de très bon goût; on les appelle des *paquira*. Ils ont un évent sur le dos, par où il semble qu'il y a quelque respiration. Nos habitants de *Mahury* en prenaient quelquefois trois ou quatre la semaine.

L'*agouti* est un petit animal comme le lièvre, excepté qu'il a les jambes plus droites et les pieds fourchus comme un pourceau. Il mange assis comme un singe, se servant des pattes de devant pour tenir ce qu'il mange. Il a la chair très bonne et très savoureuse.

Le *pac* ou *paca* est grand comme un renard; c'est le plus gras de tous les animaux du pays, sa chair est extrêmement bonne et de bon goût.

On y trouve plusieurs espèces de renards, de gris comme les nôtres et de noirs, de la fourrure desquels

1. Le mot *boucan* nous vient de la langue des Caraïbes. Ils appellent ainsi le lieu où ils font fumer leurs viandes.

on ferait des manchons très beaux. Il y a cette différence des nôtres, qu'ils n'ont pas la queue si grosse et si touffue. Ils ont les pattes de devant comme celles des singes et des guenons. Ils sont très friands de crabes et leur chair est très bonne[1].

Le *tatou* est un animal un peu plus petit qu'un renard, qui est très bon et beau tout ensemble; sa beauté consiste en ce que l'Auteur de la nature lui a donné une armure très forte, et qui est à l'épreuve des flèches des sauvages; son corps en est tout environné, elle est comme une forte écaille, sa chair est très blanche et de bon goût.

Il y a une sorte d'animal qui a une industrie admirable pour se nourrir. Il est de même grosseur que le renard, il a le museau fort long, la gueule large, la langue longue de plus d'un pied, fort étroite et fort mince. Il va aux fourmilières, qui sont fréquentes dans ces pays; il ne vit que de ces fourmis. Cet animal met sa langue dans les fourmilières, les fourmis se mettent autour, et quand il la sent bien chargée, il la retire et en fait sa curée; on ne lui donne point d'autre nom que *mange-fourmis*[2].

Le *paresseux* est un animal très bien nommé de ce

1. C'est sans doute le *crabier* de Cayenne; on donne encore ce nom de *crabier* à une sorte de héron qui vit également de crabes.

2. On l'appelle aujourd'hui le *fourmilier*. Outre ce mammifère édenté, bien connu maintenant, on rencontre encore dans les forêts de la Guyane un genre d'oiseaux qui vivent également de fourmis.

nom, car c'est la vraie image de la paresse: il ne fait pas cinquante pas en un jour. Le chasseur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chasse, il le trouvera encore à sa place, ou il n'en sera pas bien éloigné. Il a la tête fort petite, les yeux de même et comme tout endormis, ne regardant que de côté, en remuant sa tête si doucement, qu'à cause de cela on l'appelle *paresseux*. Il monte sur les arbres, mais il est si longtemps à y monter, qu'on a tout le loisir de l'y prendre. Quand on l'a pris, il ne se défend point et ne songe point à prendre la fuite. Si on lui présente une longue perche, il se met aussitôt en posture d'y monter; ce qu'il fait si lentement que cela est ennuyeux. Quand il est au haut, il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre.

J'ai vu une autre sorte d'animal, de la grosseur d'un moyen chien, duquel le poil était assez long, noir et luisant comme le jayet, sa peau parfumée d'un parfum si doux et si agréable, que tous nos parfums ne sont rien auprès de celui-là. Je mis la queue dans le coffre de mes ornemens, ils en étaient tout parfumez. Sa chair était bonne et sentait la même odeur. Cet animal vit de chasse. Je trouvai son estomac plein de chair et d'os de petits animaux et d'oiseaux; les pattes de devant étaient comme celles des singes.

Les singes et les guenons y sont de différentes espèces. Il y en a de fort petits, que l'on appelle des *tamarins*[1] beaux à merveille. Ils ne sont pas plus gros que

1. En galibi, on les appelle *couciri*; ils sont du genre des *ouistitis*.

des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que les dents d'une moyenne montre d'horloge. Ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant, de couleur isabelle, les pattes comme les singes, de couleur de franchipane. Il sont fort familiers et font mille singeries.

Les *sapajous*[1] sont un peu plus gros et sont malicieux; l'on en voit en France, mais on a de la peine à les y conserver, ils craignent fort le froid. Les guenons sont plus grosses, elles portent leurs petits sur le dos, qui les tiennent si fort serrées qu'elles ont de la peine à s'en dépêtrer. Quand on tue la mère, le petit tombe en même temps, qui ne quitte pas ce qu'il embrasse; c'est ainsi qu'on les prend pour les nourrir dans la maison. Il y en a d'aussi gros que de grands chiens, de couleur de rouge de vache. On les appelle des *hurleurs*, parce que, étant en troupe, ils hurlent d'une telle façon que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent. Ils sont affreux et ont une gueule fort large. Si les sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leur main, comme une personne. La chair de toutes ces sortes de singes est fort bonne à manger, principalement celle des *hurleurs*, qui semble de la chair de mouton; il y a à manger pour dix personnes. Ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable.

1. En galibi, *Acaliman*.

Il s'y trouve quantité d'autres sortes d'animaux, desquels pour ne nous être pas connus, je ne dirai rien. Je ne parle point des reptiles, comme serpents fort longs, de gros crocodiles qu'ils appellent *caïmans*, très bons à manger, les rognons desquels sont comme du musc[1].

Les lézards sont gros comme la jambe, ils sont très bons quand on les fricasse comme des poulets. Il y a tant de rats et de souris de diverses espèces, que cela gâte tout dans les champs pendant les sécheresses, et dans les cases ou maisons en tout temps. Il n'y a point de chats, mais la providence a fait naître dans ce pays une espèce de serpent ou couleuvre qui leur font une rude guerre, et en consomment autant que les chats. Ces serpents n'ont point de venin, et ne font point de mal aux hommes ; il ne faut pas s'épouvanter quand on les voit, et quand on les entend se glisser sur le toit de la maison, au travers des palmistes qui servent de couverture, où ces rats et ces souris se retirent.

Il s'y rencontre des tigres. Les plus gros sont les vrais tigres, ils sont rares, mais il est dangereux de les rencontrer ; les plus petits sont des chats-tigres, leurs yeux semblent un charbon de feu.

Pour les oiseaux, il y en a en abondance, et de quan-

1. Le nom de *caïman* a été importé dans les langues d'Europe par les Espagnols et les Portugais, mais dans l'état actuel de la science, il s'applique aux crocodiles du genre *alligator*. La queue de *caïman*, rôtie, offre, dit-on, un mets délicieux.

tités d'espèces dans toutes ces contrées. Les perdrix sont grises, grosses comme un bon chapon, bien charnues et de bon goût. Les faisans sont plus petits que les nôtres, soir et matin ils font entendre leur ramage.

L'*oco* est une espèce de poule d'Inde qu'il serait fort facile de rendre domestique; elles sont aussi grosses que les nôtres qu'on appelle poules d'Inde, elles ont le même plumage; il n'y a que cette différence, que le bec est plus gros et de couleur jaune[1].

L'*agami*[2] est un fort bel oiseau, il a le col assez long, les jambes de même; il n'a point de queue, il s'apprivoise et se rend domestique.

Les perroquets y sont de sept ou huit espèces; on en voit des volées comme de pigeons en France. Les perriques sont la plus petite espèce, et il y en a qui ne sont pas plus grosses que des moineaux; les plus gros sont appelés *ouaras*, d'un plumage parfaitement beau[3]. Je ne parle point de ceux qui sont de couleur toute verte, car ce sont les communs; il y en a de vert mêlé de rouge, on en voit assez. Les autres sont de rouge incarnadin mêlé de jaune doré et d'un bleu céleste, et autres couleurs admirablement mélangées; d'autres sont de

1. Le *hocco* (c'est l'orthographe admise aujourd'hui) est paisible, sociable et confiant. Il remplace le dindon, et peut être facilement réduit à l'état de domesticité.

2. L'*agami* est recherché pour sa chair d'une saveur délicate. Il s'affectionne à l'homme et s'apprivoise très aisément.

3. C'est de là que vient le nom d'*ara* donné maintenant par tous les naturalistes à ce magnifique oiseau.

bleu et de couleur isabelle. Ils apprennent tous à parler et se rendent si privés, qu'ils vont dans la cour comme des poules.

Les ramiers, tourterelles, tourdes, merles, ortolans et grand nombre de petits oiseaux que l'on ne connait pas, entre lesquels il y en a un que l'on appelle *toucan*, dont le plumage est jaune et noir; son bec est plus gros et plus pesant que son corps; il y en a de rouges et verts, d'autres sont verts et isabelle. Il n'y a vernis plus beau et plus lisse que le bec de cet oiseau.

Entre les petits oiseaux, ceux qu'on appelle *colibris* sont les plus remarquables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à une émeraude; on leur tire un petit boyau et on les fait sécher, pour en faire des pendants d'oreilles aux dames. Il y a tant d'autres espèces d'oiseaux, que nous ne les connaissons pas.

Les oiseaux de proie y sont aussi de diverses façons. Il y a des corbeaux fort gros, dont le bec est crochu, ils sont fort noirs et ont la tête musquée; je crois que c'est une espèce de perroquet.

J'y ai vu des pies auxquelles ce qui est noir en Europe est vert en ce pays. Tous ces oiseaux sont bons à manger.

Les oiseaux qui vivent le long de la mer sur la vase, y sont en grand nombre, et très bons à manger. Les *aigrettes* qui portent cette plume si rare sur leur tête, et qui sert d'ornement aux rois, ont le col et les jambes longues, le bec long, pointu et acéré. Il y en a de

blanches et de grises; cela semble une espèce de héron; elles vivent de poisson le long des rivages de la mer. Quoique cet oiseau semble gros, il a peu de charnure, mais elle est de très bon goût.

Le *flamant* est un gros oiseau de la grosseur d'une oie, son plumage est de couleur de feu très vif. On ne voit point en Europe d'oiseau semblable en beauté; c'est avec ses plumes que les sauvages font leurs plus beaux ornements, sa chair est rouge et très savoureuse.

Le *grand-gosier* est appelé ainsi à cause que son jabot est fort gros, qui lui sert de réservoir pour sa mangeaille; il est gros comme une poule, et fort haut monté. Comme aussi la *spatule* qui porte ce nom, d'autant que son bec est de la forme d'une spatule. Tous ces oiseaux sont bons, mais celui qui les surpasse en bonté, est la *cane musquée,* qui se rencontre souvent dans les petits étangs d'Aromata. Outre ces oiseaux, il y a une si grande quantité de grosses bécasses, petites bécassines et alouettes de mer, que cela n'est pas croyable.

La *frégate* est un fort grand oiseau, noir de plumage; ses ailes étendues sont longues d'une aune et demie, bien que son corps ne soit pas gros; la viande en est dure, mais l'appétit le faisait trouver bon. Il vole comme le milan en tournoyant toujours pour se jeter sur sa proie, ce sont des poissons qu'il découvre sur la surface de l'eau. Il se jette dessus avec autant de violence que le milan sur le poulet, et je crois que c'est une espèce de milan.

Je dirai, ce qui semblera incroyable et qui est pourtant véritable, qu'il y a si grande abondance de toutes ces sortes d'oiseaux, qu'il y a des îlets qui en sont tout remplis. Quelques-uns de ces îlets semblent tout en feu, quand ils sont couverts des oiseaux qu'on appelle *flamants ;* ils sont éloignés de trois ou quatre lieues de notre île de Cayenne. Ce qui fait qu'il y a tant d'oiseaux en ce lieu, c'est qu'il y en a de diverses espèces qui y vont faire leur nid consécutivement les uns après les autres, comme les flamants, aigrettes, grands-gosiers, spatules et semblables.

Pour les canes musquées il y a des rivières voisines, à cinq ou six lieues de notre île, où il y en a tant que les arbres et les rivages en sont tout noirs.

DE LA PÊCHE

Ceux qui révoquent toutes choses en doute, auront peut-être de la peine à croire ce que je dois dire de la pêche qui se fait dans ce pays, laquelle est si prodigieuse, que cela n'est presque pas croyable ; mais le poisson est si bon et si excellent que je puis dire avec vérité qu'il surpasse de beaucoup en bonté celui de nos côtes de France, outre qu'il y en a de prodigieusement gros.

Je commencerai premièrement à parler des poissons insulaires qui sont dans la mer, et vont quelquefois sur

la terre pour y brouter de l'herbe : ces sortes de poissons sont fort gros, on les prend avec le harpon.

Le *lamantin*[1] en est un des principaux. Ce poisson est gros comme un bœuf, il a une petite tête et peu de queue ; il est tout rond comme un tonneau, sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant. Il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande. Ce poisson se plaît le long des rivières proche la mer pour y brouter l'herbe qui croît le long de ces rivages. Il est très excellent, et quiconque en aura provision, le préférera au bœuf; sa graisse est aussi douce que le beurre, et est bonne pour faire toutes sortes de pâtisseries, de fricassées et de potages. Il y a dans de certains lieux de ces poissons en si grande quantité à dix ou douze lieues de notre île, qu'on en peut remplir une grande barque en un jour, pourvu qu'on ait des personnes qui se servent bien du harpon.

Il y a une autre espèce de poisson fort gros, qui est la loutre de ce pays. Ils pèsent quatre ou cinq cents livres, et sont beaucoup plus délicats que le lamantin. Je n'en ai mangé qu'une fois, que les sauvages nous avaient traité, c'est un manger de roi. Ce poisson est proprement le veau de mer. Ils sortent en troupe de la mer pour aller sur la terre brouter l'herbe, et où ils trouvent des cannes de sucre, ils s'en donnent comme il faut. On les prend dans des rivières voisines de la nôtre.

1. *Caïoumorou* est le nom galibi de ce mammifère amphibie.

Le cheval-marin[1], que les sauvages appellent *maïa-noli*, est gros comme un moyen cheval, plus court et plus trapu, la tête tout de même, le crin sur le col ; sa croupe est large et bien faite, sa queue est fort courte. Il a cette différence des chevaux, qu'il a le ventre fort gros et le pied fourchu. J'avoue que je n'en ai point vu, mais le sieur Le Vendangeur en un voyage qu'il a fait chez les *Toneyens* en a vu plusieurs, et en a mangé, qu'il dit être très bon. Il vit sur la terre et dans la mer.

La tortue[2] est une manne admirable dans ce pays, l'espace de quatre ou cinq mois, depuis la mi-avril qu'elle commence à *terrir* jusqu'à la mi-juillet; on ne laisse pas d'en rencontrer quelques tardives, jusqu'au mois de septembre.

Je dis que c'est une manne, pour la quantité qu'il y en a, et si grande qu'on en peut charger pendant ce temps plusieurs grands navires, sans s'écarter beaucoup de nos côtes, et sans sortir de nos propres rades; on en peut saler pour plus de quatre mille hommes. On peut même faire des réservoirs dans de certains recoins de la mer, afin d'en garder de fraîches pour toute l'année. Il y en a de trois sortes, les unes plus grandes que les autres. La tortue franche a la chair blanche et savou-

1. Le *cheval marin*, s'accordent à dire nos dictionnaires grands et petits, est un animal fabuleux, qu'on représente ayant le devant d'un cheval et le derrière d'un poisson.

2. *Agapolè* en galibi, et aussi *caoüanne*.

reuse. Il y a de certains endroits, comme le bout de l'épaule, qui étant rôtis, il n'y a veau qui les puisse égaler. Le jus qu'elle jette semble proprement du jus de veau. Elle a de la viande de trois ou quatre sortes de goût, ses os sont comme des os de bœuf. Il n'y a rien d'excellent comme le plastron (c'est l'écaille de dessous la tortue), auquel on laisse quelque peu de viande, on le fait rôtir devant le feu, y faisant une sauce qu'on jette dessus. Ce plastron contient toute une grande table, sept ou huit personnes y trouveraient de quoi se rassasier. Tout le reste de la viande est très bon. Il y aura telle tortue qui fournira de la viande pour cent hommes. Tout y est excellent, jusqu'aux tripailles, qui surpassent celles de nos bœufs et de nos moutons. On trouvera quelquefois dans le ventre d'une tortue plus de sept ou huit cents jaunes d'œufs, très bons pour en accommoder de diverses façons; ils sont gros comme les jaunes d'œuf des oies. Quand les tortues sont prêtes à pondre, elles vont sur terre et font un trou dans le sable où la mer ne va point, elles y en pondront jusqu'au nombre de deux cents à la fois, puis elles remplissent le trou et s'en retournent à la mer, laissant faire le soleil qui fait éclore ces œufs, lesquels sortant de ce sable vont tout petits à la mer, n'étant pas plus gros que le poing. Les œufs qu'elles pondent sont ronds comme une boule, et n'ont point de coquille, mais seulement une pellicule. Ces œufs sont d'un excellent goût, lorsqu'ils sont brouillés comme au verjus dans une

omelette. Ils sont un peu plus secs que ceux de poule, c'est pourquoi on y met un peu d'eau.

La tortue qui s'appelle *caoüanne* est beaucoup plus grosse que la franche, un peu plus longue et plus massive ; il faut sept ou huit hommes pour porter tout ce qu'on en tire. La tortue qu'on appelle *caret* est cette sorte de tortue qui nous donne ces belles écailles dont on fait de si beaux ouvrages. Il n'y en a point dans notre île, mais il s'en trouve dans les trois îlets qui sont devant la rivière de Corou.

(*A suivre.*)

I

Le Vocalisme de οἶς et de οὖς

L'accent circonflexe du gr. οἶς (ὄϝις), « brebis », indique que ce mot est pour *ἔοις, cf. ion. οἶκα pour et auprès de ἔοικα ; ᾤγμαι pour et auprès de ἔωγμαι (de οἴγω) ; εἶδον pour et auprès de ἔειδον, etc. Cette conjecture, rendue ainsi très probable, acquiert une parfaite certitude si l'on considère que le ε restitué correspond à l'*a* du sc. *avis*, même sens, à celui du lat. *avill-us*, agneau, et à l'*a-e* des formes anglo-sax. *awi*, *eowe*, *ewe*, brebis, sans compter l'α du gr. αἰ (αϝι) dans αἰπόλος, chevrier.

Il est vrai que le lat. *ovis* est privé de la voyelle en question ; mais le témoignage n'en saurait prévaloir contre celui des exemples qui précèdent, et l'on doit en conclure au contraire que le latin a subi à cet égard la même aphérèse que le grec, et que *avis* est pour **eovis* à peu près comme le rad. *fug* (dans *fugio*, etc.) est pour *feog* (cf. φεύγω), etc.

L'ensemble des formes qui viennent d'être rappelées, à savoir :

Sc. *avis*; gr. ἀϝι; lat. *avill-us*; angl.-sax. *awi*[1]
— —(ἐ)οϝις — (*e*)*ovis* — *eowe*
— — *ewe*

auxquelles il convient de joindre le lithuanien *avis*, indiquent de concert un antécédent commun *aōis*[2] dont l'*ō* s'est réduit à *u-v*[3] devant la voyelle suivante dans *avis*, αϝι, *awi*, *ewe*, tandis qu'il s'est ouvert simplement en *ou-ov*[4] dans ὀϝις, *ovis*, *eowe*.

Les exemples de rapports vocaliques de ce genre abondent dans les langues indo-européennes. On pourrait en citer un grand nombre d'autres aussi intéressants et aussi sûrs. Qu'il me suffise de joindre au précédent celui que fournit le mot qui désigne

1. Cf. aussi v. h. all. *awi*, *au*, *ouwi*; m. h. all. *awe*, *ow*.
2. A savoir *a-ōis*, combinaison d'une base radicale *a-* et du suffixe *oas*, *oes*, *ois*; cf. lat. *clā-vis* (**clā-ois*), *nā-vis* (**nā-ois*), etc.
3. Voir mes *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin*, §§ 40 et 42.
4. Voir le même ouvrage, § 39.

l'oreille dans ces mêmes langues. L'antécédent commun est *ā-aots*, *āoets* d'où gr. ὦας, οὖας, οὖς pour *ἑ-ωατς, comme en témoigne le circonflexe; — lat. *aus* (dans *auris* pour **aus-is*) pour **aoets*, rad. *aud* (pour **aoet*, **aoed*) dans *aud-io*, auprès de rad. *oed* (**coed*) dans *ob-oed-io;* — rad. goth. *vus-* (pour **aoets*) dans *aus-o*[1], oreille, — rad. lith. *aus* (dans *aus-is*, même sens), même explication[2].

Il est inexplicable qu'en présence de pareils faits, on en reste aux théories de l'équivalence de l'*o* et de l'*a-e* indo-européens et à tant d'autres affirmations qui ne reposent que sur l'autorité des premiers maîtres aux vues si étroites. Comment peut-on s'en contenter à l'heure qu'il est? Comment se résigne-t-on à la phonétique de Bopp, même avec les amendements illusoires de la nouvelle grammaire? Le vingtième siècle n'en sera pas moins surpris que le nôtre pourrait l'être à voir prendre encore au sérieux l'astronomie de Tycho-Brahé ou la physique cartésienne. Il est vrai que l'on s'accorde à constater que l'Allemagne n'a plus la foi, qu'elle pressent pour la linguistique une ère nouvelle au cours de laquelle les systèmes actuellement en vigueur iront d'ici peu rejoindre dans les nécropoles de la science ceux qui les ont précédés.

1. Cf. vieux h. all. *aor-ā*, et *ōr-ā*.
2. Pour les principales modifications phonétiques indiquées, voir l'ouvrage cité, §§ 51, 55, 101 et 102.

Nous pourrions, en attendant, devancer le signal et montrer quelque initiative. Nous l'aurions fait jadis; nous le ferions peut-être encore dans les domaines où l'on encourage les efforts de ceux qui sont à l'avant-garde. Mais en linguistique!...

II

L'Étymologie de χρυσός.

Le grec χρῦσ-ός, or, n'a rien à faire directement avec le sc. *hiraṇya*, même sens, dont on a pris l'habitude de le rapprocher. C'est un dérivé très régulier, avec affaiblissement de la voyelle de la syllabe finale du radical, de χρώς, couleur. Le χρῦσ-ός est le (métal) coloré, brillant, ou jaune. Cf. surtout χλόος et χλοῦς, pour *χλοσ-ος (dont le radical est une variante de χρώς), couleur verte ou jaune (on connaît l'indétermination primitive du nom des couleurs), et lat. *helvus*, jaune.

III

L'Ablaut fictif.

Le vieux haut-allemand *swalawa*, pour **skwalagwa*, hirondelle, fournit une nouvelle preuve et des plus sûres que le prétendu *ablaut o-i* dans le lat. *hirund-ō(n)*, *hirund-in-is* est le résultat de l'élimination alternative de l'une et de l'autre voyelle du suffixe.

Le gr. χελιδ-ών repose sur un radical (σ)χελιξ, à finale dentalisée, χελιζ (cf. κλάξ, d'où κλεῖζ auprès de κλειδ-ός), lat. *hirunx*, d'où *hirunds*, proto-german. *skhvalax*, qui s'est développé dans les trois langues au moyen du suffixe *oan*, *oen*, *oin* (sc. *van*, *vin*) attesté tel en gr. par le vocatif χελιδ-οῖ, en lat. par l'alternance *o(n)* — *(v)in*, et surtout en germanique par la finale *wa*, pour *oa(n)*.

On peut dire sans exagération d'une démonstration de ce genre qu'elle ne laisse place à aucun doute sur la complexité du vocalisme primitif.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau, 1894-1895, 2e série, t. XXIV, 2e livraison. — Pau, veuve L. Ribaut, 1895, in-8°, p. 73 à 196.

Cette livraison est tout entière occupée par les lettres qu'écrivait à son fils, en 1809 et 1810, une des femmes les plus distinguées du Béarn, Mme la baronne de Crouseilhes. Elle habitait Oloron, et son fils, alors âgé de dix-sept ans, terminait ses études à Paris dans une institution particulière.

Ces lettres sont charmantes, pleines de cœur, de délicatesse, de finesse et d'esprit. Aucun de ceux qui se sont trouvés dans la même situation que le jeune de Crouseilhes; qui, comme lui, ont reçu de nombreuses et longues lettres d'un père ou d'une mère qui ne vivaient que pour eux et dont l'ardente sollicitude s'affirmait par la minutie des détails; ne saurait s'empêcher d'être profondément ému en lisant ces recommandations précises, ces conseils persévérants, et même ces reproches dont une tendresse profonde adoucit l'apparente amer-

tume. Heureux les fils qui ont de tels parents ! heureux les parents qui ont de tels fils !

Mais, au point de vue général, la publication que j'ai sous les yeux inspire deux sortes de réflexions. La première, affligeante et triste, est qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de la société, par ce temps de surmenage, de vie à outrance, d'entraînement factice, on ne sait plus et l'on ne veut plus savoir écrire. De plus en plus, les lettres les plus intimes tendent à se conformer au type inventé par Victor Hugo dans *Ruy Blas:* « Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups ». On ne songe qu'à gagner de l'argent, qu'à se distinguer n'importe comment, qu'à *poser* pour la galerie. On n'a plus le temps d'aimer les siens et surtout de le leur dire.

L'autre observation qui m'est venue à l'esprit paraîtra peut-être un peu paradoxale. Nous devons la publication des lettres de Mme de Crouseilhes à un ancien magistrat auquel la politique a fait des loisirs. Ce n'est pas là le premier exemple d'une révélation, si le mot m'est permis, amenée par les changements de régime dont nous ne nous sommes pas fait faute en France depuis un siècle. Eh bien ! je crois qu'il y a lieu de se féliciter de ces révolutions qui, sans le vouloir sans doute, permettent parfois aux hommes de valeur de donner leur vraie mesure. Tel adversaire politique en qui nous n'aurions jamais vu qu'un fonctionnaire plus ou moins banal

devient un homme d'étude remarquable ; nous lui accordons tout de suite notre admiration et notre estime et, à part nous, nous regrettons peut-être un peu le temps où, confinés dans une opposition impatiente, nous nous consolions par le travail des tristesses, des misères et des défaillances de la vie publique.

Julien VINSON.

Vocabulaire des principales racines malaises et javanaises de la langue malgache, par Aristide MARRE. *Paris*, E. Leroux, 1896. — Pet. in-8° de 57 p.

M. Marre prend le mot *racine* dans le sens classique, celui des fameuses *Racines grecques* de Lancelot, c'est-à-dire quelque chose comme « mot principal, mot important ».

La comparaison des trois langues donnerait lieu à d'intéressantes observations phonétiques, résumées d'ailleurs par M. Marre, en tête du livre : *k* primitif devenant *h* (*lahi* pour *laki*), *h* final supprimé (*asa* pour *asah*) ou devenu *ka* (*tampouka* pour *tampouh*), *tch* adouci en *ts* ou réduit à *t*, *dj* adouci en *z*, *t* et *d* changés en *tra* et *r*, *n* gutt. et *n* dental devenus *na* à la fin des mots, *p* soufflé en *f*, *b* en *v*, *l* passant à *d*, *r* final transformé en *tra*, *s* final ou initial supprimé, *y* et *w* passant aux consonnes franches *z* et *v*. En somme, le phonétisme du malgache est un adoucissement géné-

ral, une application constante de la loi du moindre effort.

Nous ne pouvons que féliciter M. Marre de ses intéressants travaux et lui demander de nous donner le plus tôt qu'il le pourra un recueil de textes et un vocabulaire malgache-français.

J. V.

Grammaire classique de la langue française, par Léon Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. *Paris*, H. Le Soudier, 1896. — Pet. in-8° de vj-377 p.

Les bons Noël et Chapsal, et autres grammairiens du vieux temps, n'auraient sans doute pas assez de sarcasmes pour des livres du genre de celui-ci dont ils ne comprendraient ni la méthode ni la portée. Il est certain qu'il y a un abîme entre leurs élucubrations empiriques et les ouvrages fondés sur les principes de la science, entre leurs séries de *règles* et les raisonnements appuyés sur l'observation, entre des exemples courts et précis et ces phrases bizarres que nous avons tous retenues : « Êtes-vous Madame de » Genlis ? — Je ne la suis pas », « Dames mites » disaient à leurs petits enfants... »

Il n'est pas possible de relever ici tout ce qu'il y a de bon dans la *Grammaire* de M. Clédat : une distinction que j'approuve fort entre autres est celle entre

le *gérondif* et le *participe*. M. Clédat explique aussi très bien que le verbe *avoir*, auxiliaire, n'indique pas une action, mais un état, tout comme le verbe *être*.

J'aime moins la division des verbes en conjugaisons ordinaires (en *er* et inchoative en *ir*) et conjugaisons mortes (*ir* non inchoative, *oir*, *re*).

Le livre est rédigé d'après un plan très méthodique et l'auteur n'a oublié aucune des quatre parties essentielles de la grammaire : phonétique, morphologie, fonction, syntaxe. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas, çà et là, des réserves à faire sur quelques points plus ou moins importants. Ainsi, je ne suis pas convaincu qu'il y ait en français un *o* correspondant à l'*è* grave, et au lieu de onze voyelles, j'en trouve vingt, y compris les longues. Il ne me paraît pas suffisant d'indiquer que *ou*, *u* et *i* peuvent être consonnes, que *gn* et *ll* sont composés de *i* consonne et de *l* ou *n*. M. Clédat n'a pas osé aller jusqu'à parler de semi-voyelles : il a eu tort. Ce qui ne m'empêche pas de trouver son livre excellent et de le recommander de toutes mes forces.

J. V.

VARIA

I

Le Style et les Pronoms relatifs.

Le *Voltaire*, ayant relevé à titre de curiosité littéraire que dans les quarante-trois livraisons in-folio parues de la publication de M. Henri de Chennevières, *Les Dessins du Louvre*, l'auteur n'a pas une seule fois employé ni le mot *que* ni le mot *qui*, a reçu de M. Chennevières la spirituelle lettre que voici :

« Monsieur,

» Vous avez bien voulu découvrir dans les pages des *Dessins du Louvre* une nouveauté de style. L'attention bienveillante de votre lecture me flatte infiniment.

» Permettez-moi de vous exposer les motifs de ma lutte littéraire. J'ai juré haine aux *qui* et aux *que*, ces lourds conjonctifs de la syntaxe. Cette guerre à toute outrance contre de paisibles pronoms trouble l'économie de la langue et le mécanisme ordinaire des phrases, mais elle éclaircit la pensée, elle allège la période, elle suspend les longueurs.

» Depuis quatre siècles l'horrible *qui* tyrannise les lettres françaises, il infeste les meilleurs écrivains. Rabelais le cultivait dans les bosquets de l'abbaye de Thélème ; Pascal et La Bruyère montrèrent pour lui la plus coupable des indulgences. Bossuet le mettait sur les autels. Ne s'avisait-il pas de dire un jour : « Celui

qui règne dans les cieux, *de qui* relèvent tous les empires, *à qui* seul appartient, etc.? » Cette déclinaison éhontée de *qui* faisait les délices des contemporains. MM. de Port-Royal renchérirent sur Bossuet et les beaux esprits de la cour et de la ville semèrent de *qui* leurs productions.

» A l'avènement de Voltaire, le « qui » régnait despotiquement. Voltaire le laissa vivre. Il lui abandonna ses vers tragiques, mais il l'éconduisit de sa prose si pleine et si vive. Il ne l'expulsa point toutefois avec assez de rudesse, et l'ambitieux pronom réapparut au seuil de certaines phrases. Chateaubriand le caressait de sa plume douillette et le berçait avec une mélancolie mignarde. Lamartine lui donna des ailes d'or et le lança dans l'azur de ses rêves.

» Notre *qui*, rendu insolent par l'hommage de ces grands noms, allait terroriser davantage encore la République des lettres. Victor Hugo, ému de cette audace, voulut faire bonne justice de cet outrecuidant ; il l'appela en champ clos, le rudoya, l'estocada, mais l'autre tint ferme.

» J'ai essayé, Monsieur, d'apprécier ce monstre, d'étudier sa tactique, ses moyens de défense. Enfin, je l'ai surpris et je l'écorche vif ; il méritait ce châtiment. La patience fut ma seule arme, la patience à défaut de génie, une longue patience.

» Avec les *qui* la phrase s'embourbe, les pensées hautes ou gracieuses revêtent une enveloppe bourgeoise, les virilités de la concision perdent de leur étreinte. Le *qu'il mourût* du vieux Corneille ne me persuade pas. Émancipée des *qui*, la phrase s'en va légère, leste, sautillante, agaçante, provocante, amusante. Elle a le maintien jeune, aisé. C'est une fillette agile et court vêtue, gagnant d'un saut le but de sa course.

» Le parti pris apparent de mon style, cette rage de l'anti-*qui*, pourrait sembler d'abord une gageure peu digne d'un écrivain d'art, mais cette petite conquête grammaticale me paraît capable d'intéresser les curieux de littérature.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

» HENRI DE CHENNEVIÈRES. »

Remarquez que les *qui* et les *que* sont proscrits de cette lettre.

(*Le Rappel*, jeudi 5 avril 1883.)

II

Sottise et Ignorance.

Un journal philosophique et scientifique qui se publiait pendant les dernières années de l'Empire reproduisait sous ce titre : « Panier aux ordures » les passages caractéristiques d'articles de certains journaux. Le morceau ci-après ferait bien dans la collection :

Une École bizarre.

« On annonce la mort de M. Hovelacque, ancien conseiller municipal de Paris, ancien député de la Seine. Cet événement, par lui-même, ne présente qu'un médiocre intérêt et je ne le mentionnerais pas si je n'avais trouvé dans l'énumération des qualités de M. Hovelacque, celle de professeur à l'École d'Anthropologie linguistique.

» Il n'y a vraiment que les républicains pour créer d'aussi étranges boîtes à sinécures.

» Avez-vous jamais rencontré dans le monde des jeunes gens qui aient embrassé la carrière de l'anthropologie linguistique et croyez-vous que M. Hovelacque ait jamais professé quelque chose dans cet étonnant Institut ? »

(*La Chronique de Libourne*, 27 février 1896.)

Le Propriétaire-Gérant,
J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. DE L. MARCEAU.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 OCTOBRE 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 4

Pages

Les Galibis, par Aristide MARRE (fin)..... 261

Etymologies euskariennes, par DE CHARENCEY..... 339

Varia. Cuisine indienne..... 350

BIBLIOGRAPHIE

J. Vinson. *Biblioteca selecta de autores vascongados*, t. I : poesia euskara, con un prologo de D. Benito JAMAR..... 348

LES GALIBIS

(Suite)

Toutes ces sortes de tortues ont une graisse fort douce, propre à faire des fricassées, de la pâtisserie et le reste, comme celle du lamantin. La graisse des caoüannes n'est pas si délicate et ne se conserve pas tant. On s'en sert à brûler. Pour la conserver, il la faut faire bouillir, la saler et y mettre du piment. Elles ont une admirable industrie pour pondre leurs œufs ; elles sortent de la mer pour ce sujet, montant au plus haut d'une rade où la mer ne va point. Elles paraissent premièrement deux ou trois jours devant que de faire leur ponte sur le bord de la mer, comme pour remarquer les lieux les plus propres. Au bout de ces deux ou trois jours, la nature leur a donné cet instinct de sortir de la mer, comme la marée commence à monter, et allant, comme l'on dit, à pas de tortue, au lieu où elles veulent pondre, elles y font un trou profond de deux pieds, avec leurs ailerons ou nageoires de devant, qui leur servent comme de pattes ; puis elles tournent

le derrière, jetant en un quart d'heure 150 ou 200 œufs ; et quand elles ont pondu, elles remplissent le trou, elles passent par-dessus pour l'aplanir, comme si de rien n'était ; cela étant fait, elles s'en retournent à la mer, laissant une grande trace qui fait connaître le lieu où elles ont pondu, dans lequel on va fouiller pour en prendre les œufs.

La façon de prendre les tortues est facile, car elles sont bien une heure et demie ou deux heures à faire tout leur mystère, pendant lequel temps il y a deux ou trois hommes qui se promènent sur la rade, où voyant une tortue, ils la tournent, sans qu'elle se défende que de ses nageoires. Quand elle est tournée, on la laisse jusqu'au lendemain, sans qu'elle se puisse remuer qu'on la vient mettre en pièces, afin de la porter à la maison, ou la saler sur le lieu pour la conserver pour l'année ; huit hommes ensemble seraient bien empêchés de la porter entière.

Pour les poissons qui ne bougent de la mer, et que l'on prend au harpon, il y en a de beaucoup de sortes. Voici ceux que nous avons vus, et desquels nous avons mangé. Premièrement le *souffleur*, qui est une espèce de marsouin, dont la viande semble de la chair de pourceau ; la graisse en est bonne pour les enflures des jambes. Il y en a qui pèsent deux ou trois cents livres ; c'est un assez bon manger. On les voit à centaines au-dessous de notre fort de Ceperou, qui sautent hors de l'eau comme font les dauphins.

Le *poisson à l'épée*[1] est fort grand et fort gros; son épée tient au bout de son mufle, longue quelquefois de trois ou quatre pieds, ayant des dents comme une scie des deux côtés; c'est de quoi ce poisson se défend contre ses ennemis. S'il rencontrait un homme, il le couperait en deux. Il y en a de si gros, qu'un seul suffit pour le repas de cent hommes. Le côté de Mahury en est fort peuplé, et le sieur Le Vendangeur[2] en a beaucoup pris. Sa chair est fort blanche, mais un peu sèche, n'y ayant pas beaucoup de goût. Son foie est si gros et si huileux, qu'on en peut faire quinze et vingt pintes d'huile très bonne à brûler; j'en ai fait l'expérience.

Le *pantouflier* est presque de même grosseur que le précédent, et quasi d'un même goût; il a le mufle fort large et fait comme une pantoufle.

Le *requin* est aussi de semblable grosseur; c'est un poisson fort gourmand, car s'il rencontre quelqu'un qui nage, il l'emportera fort bien. Il a trois rangs de dents bien aiguës et fort dangereuses. Il est bon à manger en

1. C'est notre *espadon* ou *poisson-scie*, le *todak* des Malais.

2. *Le Vendangeur* était un homme intelligent et actif, bon chasseur, bon pêcheur, bon marin, possédant la langue galibi et sachant se faire aimer des naturels sur lesquels il avait acquis un grand ascendant. Il était établi depuis un assez longtemps déjà dans l'île, quand l'abbé Biet y arriva, en 1652. Si les colons français avaient compté beaucoup d'hommes de cette trempe et de cette valeur ou s'ils avaient seulement mis à profit son bon vouloir et ses sages conseils, leur expédition n'aurait pas abouti à une fin si déplorable.

ce pays, quoiqu'il ne le soit pas en d'autres. Toutes ces espèces de poissons y sont en très grande abondance.

La *raie* est admirable ; il y en a de si grosses, que le sieur Le Vendangeur en a harponné qui ont été suffisantes pour nourrir six vingts personnes, comme il le fit le 16 août (1652).

Il y a une autre sorte de gros poisson assez long, qui a l'écaille fort large, comme celle des carpes ; quelques-uns pèsent trois cents livres ; ce poisson est d'un goût fort savoureux.

Le *machoran* est un très bon poisson ; il y en a de fort gros, et tels qu'on les prend au harpon, d'autres à la ligne et avec la seine. Ce poisson est très bon pour faire du potage. Il y a autant de viande à la tête d'un machoran comme à une tête de veau, et aussi délicate.

Pour les poissons qui se pêchent à la seine, il y en a de tant de façons que nous ne les connaissons point et en si grande quantité que cela est incroyable. Ceux qui sont de notre connaissance sont les raies de diverses grandeurs, qui sont grasses et bonnes, des mulets, des cumoles, des barbues et petits turbots ; je ne doute pas qu'il n'y en ait aussi de gros, des poissons qui sont comme des aloses. Il y a aussi des *vieilles* pareilles à des poissons qu'on nomme des *gros yeux*, qui viennent en prodigieuse quantité sur les rives de notre île. Ils sont au bord des fleuves, et pour les avoir on se met en droite ligne du bord, et l'on tire un coup de fusil chargé de poudre de plomb, et l'on court promp-

tement avec le chapeau pour les jeter à terre. Il y en a encore tant d'autres que cela ne se peut imaginer. Ce qui est admirable, c'est qu'il y a des endroits qui en sont si abondants, à quatre ou cinq lieues de notre île, que cela n'est pas concevable.

Jugez donc par ce que je viens de dire si ce pays est mauvais, et s'il n'y a pas moyen d'y bien vivre et d'y subsister. Ce n'est donc pas le pays qui est cause que nous avons tant souffert, mais la mauvaise prévoyance de ceux qui ont fait notre embarquement, qui n'ont pas fait provision des choses nécessaires, n'ayant pas emporté pour trois mois de pain, point d'hommes qui entendissent la pêche, ni d'instruments pour pêcher; et surtout à cause de nos divisions et de nos guerres civiles, car quand nous aurions eu des hommes et des instruments pour aller à la chasse et à la pêche, nous ne les y aurions pu employer, puisque nous avions assez affaire à conserver nos vies: et ainsi nous sommes péris de faim avec tant de gibier et de poisson.

DE LA FAÇON DE VIVRE DES SAUVAGES DE CES CONTRÉES ET DE LEUR NATUREL

Avant que de parler de la façon de vivre des sauvages, il me semble qu'il est à propos de dire premièrement quelque chose de leurs dons naturels, tant de la disposition du corps que de la bonté de leur esprit.

Ils ont tous une très belle disposition du corps, qui est très bien proportionné, toutes les parties en étant parfaitement bien remplies. Je crois que cela procède de ce qu'ils vont tout nus, et que n'ayant point été serrés par les habits, le corps se remplit comme il faut en toutes ses parties. Ils sont presque tous de belle taille, ni trop grands, ni trop petits. Il s'en voit peu de boiteux, bossus et contrefaits. Ils sont presque tous beaux de visage. Les hommes ne portent point de barbe, il n'y a que les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils portent les cheveux longs, fort bien coupés à la française, ayant un grand soin de les bien peigner. Ils sont tous noirauds, soit que cela leur soit naturel, soit qu'ils fassent leurs cheveux de cette couleur avec quelque drogue ou peinture. Leur chair est basanée et fort douce; il semble que ce soit du satin quand on touche leur peau. Les femmes de même sont très bien faites, car il y en a d'aussi belles qu'on en puisse voir dans l'Europe.

Ils ne manquent pas d'esprit, le seul défaut est qu'il n'est point cultivé. Ils raisonnent fort bien, et ne font rien qu'ils n'y aient mûrement pensé, ne faisant aucune affaire d'importance qu'ils ne l'aient bien consultée entr'eux, et qu'ils n'en aient pris avis des anciens auxquels ils défèrent beaucoup à cause de leur expérience. Ils n'ont plus cette simplicité dans laquelle ils vivaient, quand on en a fait la découverte. Ils se sont extrêmement raffinés depuis que les Européens les ont fréquentés.

Ils vont tout nus, sans porter rien sur eux, qu'un morceau de linge devant leurs parties, qu'ils appellent un *camisa*. Les femmes vont nues comme les hommes, portant seulement un *camisa* large de deux mains, tissu de grains de verre ou rassade. Les vieilles ni les petites filles ne s'en servent point, mais quand elles paraissent devant les hommes, elles se croisent fort dextrement les jambes.

Pour se rendre plus ajustés et plus beaux, ils peignent leur corps de noir, et du jus d'une pomme de *genipa*[1] qui est bleu turquin, qui disparaît au neuvième jour y formant diverses figures. Ils se rougissent en certains endroits avec le roucou, c'est une sorte de peinture qui croît dans le pays. Ils huilent leurs cheveux avec de certaines huiles, pour les rendre plus luisants. Ils ont la plupart les oreilles percées et les lèvres, dans lesquelles ils passent quelques pierreries et autres choses pointues. Ils portent des chaînes de rassade de dix-huit ou vingt rangs ensemble, qu'ils appellent *caracolis;* ils en mettent en divers endroits des bras et des jambes. Ils ont d'autres chaînes de petits anneaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *oüarabis*. Ceux qui les font y emploient beaucoup de temps; cela est fait de la coquille de certains petits limaçons de mer, qu'on

1. Le *genipa* ou *janipaba* est un arbre de moyenne grandeur fort commun au Brésil et aux Antilles. La pulpe du fruit donne une couleur noire dont les sauvages se teignent la peau, lorsqu'ils vont à la guerre.

appelle des vignots[1]. Ils en font grand état et n'épargnent rien pour en avoir, ce sont leurs plus grands trésors. Ils ont encore une certaine pierre verte qu'ils estiment fort, qui vient des Amazones et se pêche dans un certain lac avec de grandes cérémonies. Ces pierres ont quelques vertus, on dit qu'elles guérissent l'épilepsie et le flux de sang. Les femmes, outre ces choses, font grand état des grains de cristaux, ce sont leurs plus beaux ornements; elles estiment aussi beaucoup les dés à coudre, qu'elles percent pour les faire pendre à leurs cheveux.

C'est particulièrement dans leurs assemblées qu'elles mettent tous ces affiquets, qu'elles appellent *caracolis*. Les hommes, outre ces joyaux, se font des chapeaux de plumes de diverses couleurs, belles à merveille ; ils en font aussi des ceintures, portant avec cela les armes desquelles ils se servent. Les capitaines, pour marque de leur prééminence, portent leur *boutou* ou massue, les autres leurs arcs et leurs flèches. Ceux qui ont des épées et des fusils ne les oublient pas.

Pour ce qui est de leur façon de vivre et d'agir ordinaire, quand ils sont dans leurs habitations, pour en parler avec ordre je dirai tout ce qu'ils font, et à quoi ils s'emploient depuis le matin jusqu'au soir, tant les hommes que les femmes.

1. *Vignot* est le nom qu'on donne en Normandie à la coquille univalve des côtes de la Manche.

Pour bien concevoir ce que j'en dirai, il est à propos de faire une description de leurs habitations et cases. Ils demeurent la plupart sur de petites collines, découvrant de loin tout autour de leurs cases, ou bien dans un pays plat, toujours proche de quelque crique ou petite rivière, ou de quelque fontaine pour leur nécessité. Ils ont une grande place bien défrichée, pour y avoir assez d'espace afin d'y danser et faire d'autres exercices corporels. Au milieu de cette place, ils y ont un grand carbet[1], long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'est comme une forme de halles qui sont dans les places publiques des villes. Ils sont à jour de tous côtés, n'y ayant que la couverture de palmiste soutenue de fourches et de pieux. C'est où ils passent la journée tous ensemble pour y carbeter, c'est-à-dire s'y entretenir de leurs affaires, étant assis sur leurs lits qu'ils appellent *acado* ou *amac*[2], et pour y faire leurs petits ouvrages, comme les arcs, flèches, *boutous* et choses semblables, quand ils ne sont point occupés à la

1. Cette grande case commune ressemble fort, pour la forme de la construction et pour l'usage qu'en font les sauvages des Antilles, au *balei* des Malais dans l'archipel Indien.

2. Bescherelle, Littré et plusieurs autres lexicographes font dériver notre mot *hamac* de l'allemand *hangematte*. Il nous semble que ce mot nous vient directement d'Amérique, d'où les marins espagnols et portugais l'ont importé les premiers en Europe. Voyez le Dictionnaire de la langue castillane, composé par l'Académie Royale espagnole au mot *Hamaca* qu'il définit ainsi : *Lit suspendu en l'air dont les Indiens ont coutume de se servir, ainsi que la plupart des Européens qui passent dans ces régions.*

chasse ou à la pêche. Environ à vingt pas de ce carbet sont les cases, où ils se vont coucher pendant la nuit. Il y en a quelques-unes qui sont fortifiées d'un double rang de pieux bien liés et attachés ensemble, au travers desquels les flèches ne peuvent pénétrer; c'est pour y tenir fort, lorsqu'ils sont surpris de leurs ennemis. Il y a autant de cases que la famille est grande, car il se trouve des habitations où il y a trente ou quarante hommes avec leurs femmes et enfants, elles sont comme des villages.

Une heure avant le jour aussitôt qu'ils sont éveillés, les femmes portent à boire à leurs maris dans le lit. Ils se lèvent et font du feu, se chauffant quelque temps, à cause de la fraîcheur de la rosée du matin. Aussitôt que la pointe du jour paraît, les femmes portent les lits de leurs maris et de leurs enfants sous le grand carbet, où s'étant encore couchés, ils se brandillent comme les enfants; puis les femmes leur apportent à déjeuner d'un quartier de cassave, un crabe ou autre chose. Les femmes ont un grand soin de servir leurs maris, qui ne lèveraient pas une écuelle de terre. Ils mettent leur cassave sur un éventail à feu qui leur sert d'assiette, et leur crabe dans une écuelle de terre, mangeant fort proprement. Les femmes ne mangent point avec leurs maris, mais en particulier. Quand la pluie empêche les hommes de sortir, ils s'occupent, les uns à faire des flèches pour la chasse et pour la guerre, d'autres tissent des lits de coton à la façon que l'on fait des tapis-

series de haute-lisse; les autres font des paniers de diverses façons pour leur usage, des *banarés* qui sont une espèce de tamis de palmiste ou de jonc, pour passer la farine du manioc, et des couloirs qui sont comme des chausses à hypocras, pour faire égoutter le jus qui sort du manioc, et plusieurs autres ustensiles de ménage, surtout de la poterie de terre, à laquelle ils sont fort adroits, quoiqu'ils n'aient point de roues comme nos potiers, faisant le tout par addition de parties les unes sur les autres.

Quand il fait beau temps, ils vont abattre du bois en de certains lieux, pour y faire des jardins ; c'est tout ce qu'ils font, avec la chasse et la pêche. Tout le reste, c'est ouvrage de femmes qui portent le fardeau du jour et de la nuit, car elles travaillent sans cesse ; les hommes se contentent de couper le bois, et il faut qu'elles le portent dans leurs cases pour s'en servir.

Ce sont les femmes qui plantent les jardins, qui en cueillent le manioc, qu'elles portent dans leurs cases pour en faire du pain ; elles portent du bois pour faire le feu, elles font la cuisine ; elles composent leur boisson, qu'elles font de cinq ou six façons, qui sont toutes très bonnes à boire, et qui enivrent comme la bière et le vin. La plus commune est celle qu'ils appellent du *oüacou*, c'est celle qu'ils traitent avec les Français. Pour la faire, les femmes mâchent bien la cassave avec les dents, ce qui n'est pas trop agréable ; elles mâchent aussi des patates qu'elles pétrissent tout ensemble,

enveloppant tout cela dans des feuilles de balisier qui sont grandes comme des serviettes, puis elles mettent cette pâte dans un panier, pour la réserver. Quand on en veut boire, elles en prennent une poignée qu'elles démêlent dans de l'eau ; cette boisson semble, à son goût, du lait clair frais sorti du lait caillé avec la présure. Les sauvages le boivent fort épais, étant nourrissant et rafraîchissant.

Le *maby* est une autre sorte de boisson fort aisée à faire ; ce n'est que de la patate toute pure que l'on fait cuire dans une chaudière. On l'écache, et on y met beaucoup d'eau dessus, que l'on démêle ensemble ; cela bout comme du vin nouveau. Il a un goût un peu aigret assez agréable. Il faut le boire promptement, parce qu'il s'aigrit. Si on y mêle du gros sirop de sucre quand on le fait, c'est une boisson fort délicieuse ; les Anglais en usent fort dans la Barbade [1].

Le *palinot* est une autre sorte de boisson, composée de patate et de cassave brûlée, elles la mettent dans un *canary*, qui est un vaisseau de terre, elles la rompent par morceaux quand elle est chaude, puis elles remplissent ce vaisseau plein d'eau, y ajoutant de la patate crue qu'elles coupent par morceaux ; elles couvrent ce vaisseau ; cela bout comme le *maby*. Il le faut boire

1. La Barbade, la plus orientale des Antilles, découverte par les Portugais, appartient aux Anglais depuis 1625. L'esclavage y a été aboli en 1834 seulement.

vingt-quatre heures après qu'il est fait. Cette boisson a le goût et la couleur de la bière, et enivre.

Elles font d'autres boissons comme le *paya* et autres semblables, mais parce que je ne sais pas comment elles le font, je n'en dirai rien. Les boissons les plus délicieuses sont le vin d'ananas et de cannes à sucre, cela vaut l'ambroisie.

Les femmes emploient beaucoup de temps à tout cela; en un mot, ce sont des bêtes de somme. Les hommes ne font point de travaux laborieux, car ils ne demeurent jamais plus de deux heures au travail. Aussitôt qu'ils sont retournés, si par hasard ils ont tué quelques animaux, ou s'ils ont pêché quelques crabes ou autres poissons, ils l'apportent et le jettent au milieu du carbet sans dire mot. Les femmes y prennent garde et l'emportent pour l'accommoder et faire cuire, soit en le faisant bouillir dans un pot, qu'ils appellent *canary*, ou le faisant boucaner. Après avoir mis là leur chasse ou leur pêche, ils se couchent sur leur lit, et en même temps les femmes leur portent à boire. Ils font d'ordinaire trois repas. Le soir, ils se retirent dans leurs cases, où les femmes reportent leur lit. Là, de temps en temps ils font de petits vins, c'est-à-dire qu'ils se mettent à boire jusque sur les deux heures après minuit, s'enivrant et saoulant comme des pourceaux, mais ils n'oublient jamais la danse au son de leurs instruments qui sont très lugubres.

C'est ainsi qu'ils passent la journée. Les hommes

n'ont que l'exercice de la chasse et de la pêche, ainsi que je l'ai dit. Ils ne se servent que de l'arc et de la flèche pour la chasse, soit pour les bêtes à quatre pieds, ou pour les oiseaux. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc, car jamais ils ne manquent aucun animal, sur lequel ils tirent, pour petit qu'il soit. J'ai vu un enfant de dix ans tirer un oiseau-mouche de trente pas, sans le manquer. Ils ont aussi des chiens qu'ils instruisent fort bien pour acculer les cochons. Ils ne se servent point de pièges, mais ils savent fort bien se mettre à l'affût pour attendre le gibier.

Ils se servent aussi de la flèche pour la pêche, ils voient fort clair dans l'eau, ils découvrent un poisson de loin dans la mer, et sitôt qu'ils l'ont vu, ils sont assurés de l'avoir.

Ils vont quelquefois bien loin pour pêcher, mais c'est quand ils veulent enivrer une rivière ou quelque étang d'eau de mer. Pour faire cette pêche, ils sont toujours deux ou trois canots de compagnie. Ils vont tout au plus haut de la rivière, jusqu'à la source s'ils peuvent. Ils ont une espèce de racine, qu'ils ne nous ont jamais voulu découvrir, de laquelle ils se servent pour enivrer. Ils écrasent cette racine qui rend un certain jus, duquel ils battent la rivière : le poisson vient sur l'eau enivré, comme quand on se sert de la coque du Levant. Ils le prennent à la main, et en emplissent leurs canots.

Ils boucanent sur le lieu le poisson qu'ils ont pêché. Le boucan se fait avec quatre fourches hautes de deux

pieds, qu'ils fichent en terre, sur lesquelles ils posent des bâtons en forme de gril, sur lesquels ils mettent le poisson, faisant du feu dessous, le tournant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit cuit; et afin qu'ils le puissent garder, ils lui font sentir le feu tous les jours. Ils en font ainsi de la viande, comme des cerfs, cochons, tatou, agouti, etc., ils la font boucaner avec la peau.

DE LEUR POLICE POUR LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

C'est une chose tout à fait étonnante que ces peuples parmi lesquels nous habitons, n'ont été retenus jusqu'à présent par aucunes lois divines ny humaines, vivant dans une ignorance parfaite d'aucune divinité, soit fausse ou vraie. Ils se sont maintenus dans une vie tout à fait brutale, dans une très grande liberté, sans autre pensée que de satisfaire à leurs passions déréglées, et de contenter la chair et ses appétits, sans redouter aucune divinité, ni de lois politiques qui les fassent appréhender ses châtiments pour leurs crimes, ou qui leur donnent des récompenses pour leurs belles actions.

Ils n'ont donc aucune religion, et ne rendent aucun culte ni adoration à aucune divinité, vivant en cela comme des bêtes, puisqu'il n'y a presque aucune nation, pour barbare qu'elle ait été, qui n'ait eu la moindre teinture, c'est-à-dire quelque peu de connais-

sance de quelque divinité, à qui elle rendait quelque vénération. De sorte que ne reconnaissant point de divinité, ils n'ont point de mot pour la nommer ; ce qui est une difficulté quand on leur en parle. On ne leur peut parler de Dieu, qu'en leur représentant un vieillard qui est au ciel, lequel gouverne tout, qui sait tout, qui connaît tout, et qui est infiniment bon. D'où ils concluent que s'il est bon, il ne le faut point prier ; d'où vient qu'ils disent en leur langage :

Tamoussi Capou iroupaman, iroupa Iroucan oüa.

« Le vieillard qui est au ciel est très bon, le diable est méchant. » Ils évoquent souvent *Iroucan* (le diable) et le consultent pour savoir l'événement des choses qu'ils veulent entreprendre. C'est l'office du *Piaye* de le consulter, comme je ferai voir en son lieu, en parlant de la dignité des *Piayes*. Ces pauvres gens nous disent souvent qu'ils ont été battus de l'*Iroucan*, et pour s'en défendre, quand ils ont quelque épée, ils escriment en l'air, tirent un fusil ou un pistolet, disant que c'est pour le tuer. Ils font cette cérémonie, quand ils ont bâti quelque case neuve; c'est, disent-ils, pour le châtier, et ils convient nos Français d'en faire autant. Ils mettent en divers endroits de cette case boucaner du cerf ou autre chose, disant que c'est pour faire manger l'*Iroucan*, de peur qu'il ne fasse du mal à cette case. Le sieur Le Vendangeur m'a assuré qu'ayant reconnu cela, il se levait la nuit pour le manger, et les sauvages

ne le trouvant plus le lendemain, en étaient bien aises, en disant que l'*Iroucan* ne leur ferait point de mal, puisqu'il avait mangé ce qu'ils lui avaient donné. Tel est l'aveuglement de ces pauvres gens.

Ces peuples croient à l'immortalité des âmes par la seule lumière naturelle, disant qu'après leur mort, ils vont là-haut. Ils croient aussi à la transmigration, ne voulant pas manger de certains gros poissons, comme du lamantin, croyant que l'âme de quelques-uns de leurs parents y est entrée et qu'ils la mangeraient.

Comme ils n'ont aucune religion, ils n'ont aussi aucune loi politique, gardant néanmoins quelques façons de vivre qu'ils ont reçues de père en fils, et les gardant inviolablement. C'est d'où vient qu'ils vivent dans une grande liberté, et craignent fort que les chrétiens ne les veuillent soumettre à leurs lois. C'est pour cela qu'ils ne nous peuvent supporter, nous souhaitant aussi loin d'eux que nous sommes près.

Ils sont tous égaux entre eux, quoiqu'ils aient des capitaines qui sont comme chefs d'habitations, et aux ordres desquels ils obéissent dans les occasions; néanmoins ils ne sont pas plus que le reste et ne portent aucune marque de leur prééminence que le *boutou* ou massue, qu'ils mettent sur leur lit; c'est par là qu'on les reconnaît, quand on les voit dans leur case. Ils n'ont point de rois, mais ils qualifient du nom de roi celui qui est leur chef principal, quand ils vont en guerre, qui est d'ordinaire le plus expérimenté, qui a fait parmi

eux de plus belles actions, et qui est le plus ancien.

Ils ne connaissent les choses que par la seule lumière naturelle. Ils n'ont aussi aucuns caractères, avec lesquels ils puissent exprimer leurs pensées les uns aux autres, les nôtres leur étant des monstres. Quand ils étaient dans leur première simplicité, et que les Européens ne les avaient pas encore beaucoup fréquentés, ils ne pouvaient concevoir comment nous pouvions savoir des nouvelles les uns des autres, s'imaginant que ce papier, dont ils ont été souvent les porteurs, parlait et disait des choses qui les concernaient. Ils ne sont plus maintenant dans cette simplicité, ils voient bien que nous exprimons nos pensées par le moyen de ces lettres et de ces caractères, et qu'on les peut porter fort loin : si est-ce pourtant qu'il ne leur prend point envie de s'en faire instruire, et d'apprendre ces choses si utiles pour entretenir le commerce parmi les hommes. Ils aiment mieux vivre dans leur ancienne ignorance, afin de ne point perdre leur liberté, qu'ils préfèrent à toutes les sciences et connaissances du monde. Comme ils ne peuvent pas exprimer leurs pensées comme nous, par un moyen si facile, cela les oblige de se voir plus souvent les uns les autres pour consulter ensemble. Ils ne sont point paresseux pour ce sujet. Ils ne feignent point de faire beaucoup de chemin pour cela, même ils croient que ce n'est rien que de faire cent lieues pour s'assembler. Quand il arrive quelque occasion qui les oblige de s'assembler pour le bien commun de leur nation, le plus ancien les

convoque et leur donne un certain jour et rendez-vous, où ils doivent se trouver; et pour cet effet ils se servent d'une invention assez gentille, que la nature leur a enseignée. C'est que comme ils ne peuvent compter, et qu'ils n'ont point de mot en leur langue pour exprimer les nombres, ne pouvant nombrer que jusqu'à trois; quand ils veulent passer outre et exprimer un plus grand nombre, ils le font en montrant autant de doigts; comme si ils veulent exprimer le nombre de dix, ils montrent les deux mains; s'ils veulent aller jusqu'à vingt, ils montrent les mains et les pieds, ne pouvant passer outre, ils ne recommencent pas. Or, pour faire savoir le jour de leur assemblée, ils ont une corde, à laquelle ils font autant de nœuds que de jours d'intervalle; si c'est dans vingt jours, ils font vingt nœuds. Celui qui convoque, retient une de ces cordes, et en envoie autant dans chaque habitation, le chef de laquelle a grand soin de défaire chaque jour un de ces nœuds, comme aussi celui qui a convoqué, et ainsi ils ne manquent jamais de se trouver à jour nommé. Et s'il faut un long temps, comme quand ils ont envie de convoquer leurs alliés pour les aider en quelque guerre, n'ayant point de distinction d'années, de mois ni de semaines, ils comptent par les lunes, et envoient des nœuds pour autant de lunes qu'ils seront de temps à commencer cette guerre; par exemple si c'est dans six mois ou six lunes, ils envoient six nœuds, au bout desquels leurs alliés, ou autres, ne manquent point de

se trouver au rendez-vous, et ils ne s'y trompent pas d'un jour. C'est une chose admirable de voir comme ils sont ponctuels à bien exécuter ces ordres.

DE L'ORDRE QU'ILS OBSERVENT DANS LEURS ASSEMBLÉES ORDINAIRES, QU'ILS APPÈLENT FAIRE UN VIN

Il faut remarquer qu'ils ne font jamais d'assemblée générale, pour les affaires publiques de la nation, comme pour entreprendre une guerre, ou pour aller tous ensemble en quelque long voyage visiter leurs amis et alliés, ou pour aller traiter avec d'autres nations éloignées dans la terre ferme, ou bien pour quelque mariage considérable entre eux, ou pour des obsèques et funérailles, ou enfin, quand après avoir été en guerre, ils ont pris quelques-uns de leurs ennemis, et qu'ils ont pris jour pour les faire brûler et les manger selon leur coutume. Cette nation, entre toutes celles de l'Amérique, sont les plus grands anthropophages, ou mangeurs d'hommes.

Il se fait bien d'autres assemblées particulières ou d'autres vins, comme entre les voisins ensemble, qui s'assemblent à la prière de quelqu'un d'eux, quand il a du bois à abattre pour planter un jardin, ou quand il a quelque case à bâtir. Ils seront deux ou trois jours à boire et à danser auparavant que de se mettre au travail.

Celui d'entre eux qui veut inviter les autres, après avoir consulté le plus ancien, fait les nœuds qui mar-

quent le nombre des jours, au bout desquels ils se doivent assembler. Ils les envoient par toutes les habitations de la nation. Pendant ce temps toutes les femmes et les filles de l'habitation de celui qui a invité, ne travaillent à autre chose qu'à faire de la cassave ou du pain, et diverses sortes de boissons en si grande quantité, qu'il y en a quelquefois jusqu'à la quantité de dix muids, qu'elles mettent dans de grands vaisseaux de terre, qu'ils appellent des *canaris*, quelques-uns desquels tiennent plus d'un demi-muid[1]. Jamais l'assemblée ne se sépare, que tout ne soit bu, que tout ce qu'ils ont préparé pour manger ne soit consommé. Pendant que les femmes préparent le pain et la boisson, les hommes vont à la chasse et à la pêche, faisant boucaner quantité de viande et de poisson, dont ils font bonne provision, sans ce que les conviés apportent avec eux, de quoi ils font présent à celui qui les a invités, et qui n'a pas manqué de dresser des carbets entre les cases de son habitation, pour mettre les lits de la jeunesse. Les chefs se retirent d'ordinaire dans les cases pour dormir.

Le temps préfix étant venu, ils ne manquent jamais de se trouver au lieu assigné. Tous ceux d'une contrée viennent ensemble dans leurs canots, comme ceux qui habitent la rivière de Corou, de même ceux de l'île. Ils y vont plus ajustés à leur mode, plus peinturés et roucoués, plus peignés et ornés de leurs plus beaux *caracolis*,

1. Le muid de vin, mesure de Paris, contenait 288 pintes ; les plus grands *canaris* contenaient donc jusqu'à 144 pintes.

plus couverts de plumes de diverses couleurs, que cela est merveilleux à voir. Ils mettent pied à terre vis-à-vis de la case de celui qui fait le festin. Ils y vont avec ordre en sautant et dansant au son de leurs instruments. Ils font retentir l'air du son de leurs petits tambours, de leurs flûtes et de leurs cors. Celui qui les a conviés les reçoit avec joie ; il vient au-devant d'eux et les conduit sous le carbet où il pend leur lit, sur lequel ils se reposent ; et en même temps les femmes de l'habitation, le mieux ajustées qu'elles peuvent et ornées de *caracolis*, leur portent à boire dans de grands *coüis*, qui sont comme des demi-calebasses assez grandes, qu'ils vident quelquefois, mais s'ils ne peuvent tout boire, ils le présentent à ceux qui sont le plus proche d'eux ; cette boisson continue le jour et la nuit. Après avoir bu, les jeunes gens se mettent à danser au son de leurs instruments, jusqu'à ce que tous les conviés soient venus. La façon de leur danse est en rond, sans se tenir les mains, mais en faisant des postures admirables, tous d'une même façon et à la cadence de leurs instruments. Pendant qu'ils dansent, les *canaris* pleins de boisson sont au milieu de la danse, ils ne perdent point de temps pour boire ; c'est tout leur délice en ce pays, car ils ne font pas tant d'état du manger que du boire.

Quand ils sont tous arrivés, et que le chef du festin a donné à chacun son quartier, ayant pendu leurs lits sous les carbets, c'est alors que le *vin* commence, et que les femmes présentent à boire à tous en si grande abon-

dance, que dès lors ils commencent à s'enivrer. L'heure du souper étant venue, ils s'assemblent tous sous le grand carbet, ils s'asseoient sur leurs lits, ou sur un petit siège qui n'a pas plus d'un demi-pied de haut, tous en rond ; ils y sont quelquefois plus de cent cinquante. Quand ils sont assis, les femmes leur apportent du pain sur un petit éventail qui leur sert d'assiette, ensuite des crabes ou du poisson, ou bien de la viande boucanée dans un petit plat, chacun en particulier, car ils ne mangent jamais ensemble. Ils ne boivent point pendant le repas, mais sitôt qu'il est fini, les femmes leur présentent la boisson, et ils s'en donnent à cœur joie. Si c'est le soir, ils continuent presque toute la nuit, puis ils se couchent pour dormir. Les femmes font du feu entre leurs lits pour chasser les maringouins ; elles ont grand soin de l'entretenir pendant toute la nuit. S'ils se réveillent, ils recommencent à boire, et ainsi ils continuent jour et nuit, ne désaoulant point du tout.

Les femmes ne mangent jamais avec les hommes, mais quand elles leur ont donné ce qu'il leur faut, elles mangent et boivent à leur tour dans les cases. Si les hommes se sont bien acquittés de leur devoir, les femmes n'en font pas moins. Aussitôt que la pointe du jour paraît, ils se lèvent pour boire et manger, jusqu'à ce qu'ils aient vidé tous les *canaris*, et mangé tout ce qui avait été préparé ; cela dure quelquefois dix ou douze jours, sans qu'ils se donnent tant soit peu de relâche, si ce n'est aux jeunes gens pour danser, et aux

chefs de famille, qui sont les capitaines, pour carbeter ensemble, c'est-à dire pour parler de leurs affaires et prendre leurs résolutions. Ils s'enivrent quelquefois de telle sorte qu'ils entrent dans des furies si étranges qu'ils hurlent et crient comme des chiens, brisant et rompant tout ce qu'ils rencontrent, comme pots, *canaris* et autres ustensiles de ménage, jusqu'à se battre ensemble de telle sorte qu'il en coûte la vie à quelques-uns, bien qu'ils ne soient poussés à cela par aucune animosité qu'ils aient les uns contre les autres, étant très bien unis et s'aimant fort les uns les autres ; mais c'est par une fureur bachique de laquelle ils sont surpris. Ils ne se souviennent plus de tout cela le lendemain ; celui qui a été tué, ou qui a quelque blessure, c'est pour lui, car il n'y a point de justice parmi eux. C'est aussi en cette rencontre que s'il y a quelqu'un parmi eux de quelque autre nation, comme leurs esclaves qu'ils ont pris en guerre, auxquels ils avaient pardonné pour leur tendre jeunesse, et s'ils se souviennent qu'ils sont de la nation de ceux qui ont pris quelques-uns de leurs parents en guerre, étant ainsi surpris de cette fureur bachique, ils les flèchent au milieu de leurs festins et de leurs danses.

Quand ils ont passé leur plus grand feu à boire et à manger, c'est alors qu'ils commencent à carbeter et à traiter de leurs affaires. Ce sont les chefs ou capitaines, qui étant assis sur leurs lits, le plus ancien d'entre eux propose le sujet, duquel il faut délibérer. Il fait tout son

discours sans être interrompu des autres, et ainsi chacun dit son avis, sans crier ni s'interrompre, en s'écoutant les uns les autres fort paisiblement; tout cela avec des raisonnements admirables, sans jamais parler tous ensemble ni deux à la fois. S'ils sont de diverses opinions, ils ne contestent pas pour cela, ils cèdent volontiers aux sentiments des plus anciens et des plus expérimentés, sans faire de bruit. S'il arrive quelque débat, et que quelqu'un soutienne son opinion avec quelque chaleur, ce qui arrive rarement, jamais ils ne s'emportent à des jurements et à des blasphèmes; cela leur est tout à fait inconnu. Ils se scandalisent, quand ils voient les Européens ne pouvoir traiter d'aucune affaire, sans contester les uns avec les autres, et sans qu'ils crient et s'emportent à des blasphèmes horribles, qui les étonnent et leur donnent de la crainte; ce qui est de très mauvaise édification devant eux. Ils nous accuseront un jour devant Dieu, de ce qu'ils sont plus sincères en tout ce qu'ils font que nous.

Pendant que les chefs et les capitaines traitent de leurs affaires, les jeunes dansent à leur aise, et ne s'épargnent pas. Tout l'appareil étant bu et mangé, chacun se sépare et s'en retourne à son habitation. Mais on ne se quitte point que l'affaire, pour laquelle on était assemblé, n'ait été conclue. Si c'est pour faire la guerre, on donne les nœuds pour le temps auquel on se doit assembler, et ainsi pour d'autres choses.

DE L'ORDRE QU'ILS GARDENT QUAND ILS FONT VOYAGE, ALLANT EN GUERRE, OU BIEN VISITER LEURS ALLIÉS

Quand ils ont résolu, dans leur assemblée générale, d'aller à la guerre, ou bien de faire un voyage pour aller visiter leurs amis et alliés, le temps préfix étant arrivé selon le nombre des jours qui ont été arrêtés entre eux et qui leur ont été marqués par les nœuds qui leur ont été envoyés, selon leur coutume, comme j'ai remarqué dans le chapitre précédent, ils se disposent pendant ce temps, à préparer les choses qui leur sont nécessaires pour cette expédition. Les hommes font grand nombre de flèches, tant pour la chasse que pour la guerre, ayant grand soin d'empoisonner celles qui sont pour la guerre qu'ils font d'un fer aigu par le bout, ou bien d'un os de raie, qui semble une scie des deux côtés. Ils font ces flèches avec beaucoup de dextérité, et fort propres pour leur dessein. Ils les font de deux pièces fort bien ajustées. Celles où est attaché le fer ou l'os de raie sont les plus courtes, qui étant d'ailleurs empoisonnées de mancenille, lorsqu'elles sont décochées avec force et entrées dans le corps d'un homme, quand on pense les retirer, un des bouts demeure dans le corps. Quand cela est ainsi, il n'y a plus de remède, encore que l'on n'en meure pas si tôt, on n'en peut pas néanmoins échapper, parce que la gangrène se met aussitôt à la partie blessée. Les flèches pour la chasse n'ont la

pointe que d'un bois très dur, qui perce comme le fer ; excepté que celles qui sont pour le cochon, ont au bout comme un fer de pique un peu plus faible; ils s'en servent aussi pour la guerre.

Pendant que les hommes font leurs flèches et radoubent leurs canots, les femmes travaillent jour et nuit pour leur préparer des vivres ; chaque femme ayant soin de préparer pour son mari et ceux de son équipage les choses nécessaires pour la vie; car quand ils ne feraient qu'un voyage d'un jour, elles mettent pour chaque homme un panier de *oüacou* et un *catoli* de cassave. Ce *catoli* est une sorte de panier ou hotte, qu'ils portent sur leurs épaules et qu'ils remplissent de quinze ou vingt cassaves; elles en font selon le temps qu'ils doivent être. Ces voyages ne sont longs qu'à proportion qu'ils ont des vivres, qui ne peuvent pas durer longtemps, parce que ces vivres sont incontinent consommés. Il ne portent que de la cassave, de la boisson et quelques fruits, d'autant qu'aussitôt qu'ils sont arrivés au lieu destiné pour la couchée, ils vont incontinent à la chasse et à la pêche. Ils n'oublient pas de porter des pots ou *canaris* pour faire bouillir leur viande.

Le jour assigné étant venu, chacun s'embarque dans ses pirogues, qui sont des vaisseaux de guerre ou pour de grands voyages. Il y a certaines pirogues qui ont douze bancs pour les rameurs, lesquels sont deux à deux à chaque banc: outre cela elles sont chargées de vivres et de quelques enfants. Ils vont de leurs habitations au

lieu destiné pour l'assemblée générale, afin de partir de là tous ensemble. Il faut remarquer qu'avant de partir, le principal des *Piayes* consulte le diable, pour savoir de lui quel sera le succès de leur voyage. Il leur dit quelquefois beaucoup de choses qui leur doivent arriver, et les rencontres qu'ils feront, qui sont de peu de conséquence, ne leur disant pas tout ce qui leur doit arriver à leur désavantage, leur parlant alors avec tant d'ambiguïté, qu'ils n'y peuvent rien comprendre. Il est constant que si le diable leur disait qu'il en périrait, ou qu'il en serait pris quelqu'un par leurs ennemis, ils n'iraient pas : c'est pourquoi il leur cache cela, pour ne pas perdre sa proie.

Tous étant arrivés au lieu dit l'assemblée générale, ils boivent selon leur coutume. Ils en choisissent un d'entre eux pour être comme leur chef et général, qui les exhorte d'être courageux, de ne rien craindre, imitant leurs anciens et leurs parents, qui ont été de grands capitaines, leur représentant avec son éloquence naturelle les belles actions qu'ils ont faites contre leurs ennemis, qui les ont mis en grande réputation parmi leur nation, et les ont fait craindre de leurs ennemis. Après les avoir encouragés, il donne les ordres qu'il faut garder chaque jour, puis il fait donner le signe du départ, qui est le son d'un cor fait de coquille de gros limaçon, qu'on appelle un *Vignot*, qui a un son aussi fort que celui des cors des chasseurs de notre France. Le signal étant donné, chacun s'embarque promptement et fait

voile. Il semble que ce soit une petite armée navale, car il n'y a aucune pirogue qui n'ait pour le moins deux voiles ; quelques-unes en ont trois. Ils vont quelquefois trente pirogues ensemble et davantage, le chef ou capitaine général allant toujours le premier.

DES CÉRÉMONIES QU'ILS OBSERVENT POUR FAIRE UN CAPITAINE. ÉPREUVES A SUBIR AVANT D'OBTENIR CE TITRE

Les Galibis qui veulent avoir la qualité de capitaine, doivent s'être comportés généreusement en guerre contre leurs ennemis ; il faut qu'ils en aient tué quelques-uns, ou qu'ils en aient pris prisonniers. Étant de retour à leurs habitations, ils se mettent en disposition d'être mis dans les épreuves pour être faits capitaines.

Premièrement, celui qui veut être fait capitaine vient d'abord dans sa case avec une rondache sur la tête, baissant les yeux sans regarder et parler à personne, et sans en rien témoigner même à sa femme ni à ses enfants. Il va se mettre dans un coin de la case, jusqu'à ce qu'on lui ait fait un petit retranchement comme une prison, où à peine se peut-il remuer. On lui pend son lit au haut de la case, afin qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu que pour aller à ses nécessités, et pour subir les rudes épreuves que lui font ressentir les autres capitaines ses voisins.

Secondement, on lui fait garder un jeûne très rigou-

reux, pendant six semaines, que les chrétiens auraient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne lui donne qu'un peu de millet bouilli, et bien peu de cassave de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce temps-là les capitaines voisins viennent le visiter soir et matin. Ils le font venir devant eux, lui représentant avec leur éloquence naturelle, que s'il veut parvenir à la dignité de capitaine où il aspire, il doit être courageux, et qu'il doit se comporter généreusement dans toutes les rencontres, où il se trouvera parmi ses ennemis ; qu'il ne doit craindre aucun danger pour soutenir l'honneur de sa nation, et pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent pas de les maltraiter quand ils les ont pris en guerre et lorsqu'ils sont à leur discrétion, et qui ont fait mourir leurs parents et leurs amis; qu'un capitaine doit s'exposer dans toutes sortes de dangers, souffrir toutes sortes de travaux et de fatigues; que cela lui acquerra de la réputation et le mettra en estime parmi ceux de sa nation.

Cette harangue qu'il a écoutée attentivement, étant faite, on lui fait ressentir combien il souffrirait s'il était pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils lui donnent à l'heure même. Il se tient debout au milieu du carbet, les mains sur sa tête. Chaque capitaine lui décharge sur le corps trois grands coups d'un fouet qui n'est pas moindre que le fouet d'un cocher. Il est fait de racines de palmiste; les jeunes gens sont employés durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que

trois coups d'un même fouet, de sorte qu'il en faut un pour chaque capitaine, et ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le jour pendant six semaines. Il est frappé en trois endroits de son corps: le premier coup autour des mamelles, le second au milieu du ventre, et le troisième environne les cuisses. Et comme ces coups sont donnés avec grande raideur et de toute la force, chaque coup environne le corps, et en fait ruisseler le sang à grosses gouttes, pendant lequel temps il ne faut pas que le capitaine prétendant se remue tant soit peu, et donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Ayant été ainsi traité, il se retire dans sa casemate, se couche dans son lit, au haut duquel l'on met tous les fouets desquels il a été fouetté, comme pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette première et très rude épreuve, dans laquelle il a fait paraître une constance admirable, étant passées, on lui en prépare une autre, capable de faire mourir les plus forts et plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuve, on fait un grand vin, auquel, au jour préfix, tous les chefs de la contrée viennent avec leurs équipages, tous en bonne conche [1] et bien parés. Ils mettent pied à terre devant l'habitation. Étant tous arrivés en vue de la case, ils se mettent

1. Vieux mot tombé en désuétude. Autrefois le mot *conche* se disait pour indiquer l'état d'une personne, à l'égard de ses habits ou de son équipage. Les Italiens disent encore aujourd'hui, à peu près dans le même sens : *concia*, *conciatura*.

dans des buissons ou halliers, où tous ensemble ils font des cris et hurlements horribles, puis ils entrent dans la case, ayant tous la flèche sur l'arc. Ils vont prendre le capitaine prétendant, déjà tout exténué à cause du jeûne exact qu'on lui a fait faire, et des coups de fouet qu'on lui a fait ressentir. Ils l'apportent dans son lit, qu'ils attachent à deux arbres, et d'où ils le font lever. On l'encourage comme au commencement, et pour éprouver s'il sera courageux, chacun des chefs lui donne un coup de fouet de toute sa force. Il se remet dans son lit, et on amasse quantité d'herbes très fortes et très puantes, qu'ils mettent autour de son lit. On y met le feu en sorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en sente seulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes avec la chaleur du feu lui fait souffrir d'étranges maux ; il est à demi fol dans son lit, où il demeure constamment, il y tombe dans des pamoisons si grandes, que l'on dirait qu'il est mort. Quand on le voit en cet état, on lui donne à boire pour le faire revenir à soi; étant revenu, on l'exhorte de rechef à être courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de temps. Pendant que ce pauvre misérable est dans ces souffrances, les autres boivent et mangent comme des pourceaux, qui le voyant enfin presque mort, lui donnent un étrange remède pour le faire revenir à lui. Ils lui font un collier et une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de grosses fourmis noires, dont la piqûre d'une seule se fait ressentir trois ou quatre heures. On

lui met ce collier et cette ceinture qui le font bientôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir. Il se lève, et quand il est debout, on lui verse un *canari* plein de *palinot*, qui est une de leurs boissons, sur la tête, au travers d'un *manaré* ou crible du pays. Il se va laver aussitôt dans la plus prochaine fontaine ou rivière, et étant rentré dans sa case, il se remet de rechef dans sa retraite ; et afin que tous les enfants de la case et tous ceux qui en sont, se souviennent de cette cérémonie, on les fouette tous, sans épargner même les femmes, si elles ne s'enfuient bien promptement.

On fait recommencer au capitaine prétendant un nouveau jeûne, non pas si rigoureux que le premier, car quelqu'un des capitaines de ses voisins a soin de lui aller tuer quelques petits oiseaux. Le temps de ce jeûne étant expiré, il est proclamé capitaine ; on lui baille un arc tout neuf et des flèches, avec tout ce qui lui est nécessaire. Toutes ces épreuves ne sont que pour le faire un petit capitaine ; car quand il est grand capitaine, il doit avoir alors un canot en sa possession avec un équipage, mais il est obligé de le faire lui-même : ce qui est un travail de longue haleine. Il est quelquefois aidé de quelque autre sauvage, une heure ou deux le jour ; mais il est obligé de le faire boire pour sa peine.

COMMENT ILS SE COMPORTENT EN GUERRE CONTRE LEURS ENNEMIS, ET DE LA MORT CRUELLE QU'ILS FONT SOUFFRIR A CEUX QU'ILS ONT FAITS PRISONNIERS

Après qu'ils ont pris tous ensemble résolution d'aller faire la guerre contre leurs ennemis, et donné tous les ordres desquels j'ai parlé ci-devant, le jour préfix étant venu, ils s'assemblent tous en un lieu, et partent tous ensemble, en gardant chaque jour les ordres que j'ai remarqués. Étant arrivés à la plus prochaine terre de leurs ennemis, ils s'y arrêtent pour carbeter ensemble et prendre résolution de ce qu'ils ont à faire. Les grands *piayes* qui ont accoutumé de parler au diable s'assemblent et font un carbet où ils se renferment, faisant comme un certain pavillon, sous lequel le diable leur parle, après l'avoir évoqué avec bien des cérémonies. Ils l'interrogent du succès de leur guerre, si elle leur sera favorable, s'ils en réchapperont, et quelles rencontres ils pourront faire. A quoi il leur répond, disant quelquefois la vérité, mais il ment aussi le plus souvent. Cela étant fait, ils mettent leurs rondaches en rang les unes proche des autres toutes droites. Ils les soufflent; s'il en tombe beaucoup, ils croient qu'ils tueront beaucoup de leurs ennemis, et s'il en tombe peu, ils disent qu'ils n'en feront pas beaucoup mourir. Pour dernière cérémonie, le capitaine général les exhorte tous à se bien comporter, leur remontrant la gloire qu'ils

en recevront, s'ils se comportent généreusement, au contraire l'infamie qu'ils encourront s'ils sont poltrons, disant que cette marque de lâcheté leur demeurera éternellement, et qu'ils ne seront plus considérés parmi la nation ; et pour les exciter, il prend un grand fouet, comme aussi tous les anciens capitaines, pour en fouetter les nouveaux capitaines et aussi quelques-uns des jeunes gens, sur lesquels il y a quelque espérance ; cela se fait en buvant tout le saoul.

Le lendemain, ils partent au temps qu'ils jugent à propos, pour pouvoir arriver à la case qu'ils veulent attaquer, et pour surprendre à la pointe du jour, s'ils ne sont point découverts; car s'ils le sont, ils s'en retournent sans rien faire, sachant fort bien que leurs ennemis sont aussi courageux qu'eux, et qu'ainsi ils en pourraient tuer beaucoup. S'ils savaient, quand ils vont en guerre, qu'il en dût être tué ou pris un seul, ils n'iraient point. Ils n'attaqueront jamais leurs ennemis en bataille, s'ils ne sont trois fois plus forts.

Ils vont donc entourer et environner toute la case, à laquelle d'abord ils mettent le feu, et lorsqu'il est bien allumé, ils font un grand cri, qui réveille leurs ennemis en sursaut, lesquels ne pensant à rien moins que d'être attaqués, et se voyant environnés et que le feu les gagne, sont contraints de sortir tous à la merci de leurs ennemis, n'ayant le moyen que de tirer un coup. Ils en font une étrange boucherie, pas un n'échappe qui ne soit pris ou tué. Il vaudrait bien mieux qu'ils fussent

tués sur le champ, que d'être réservés vifs, car ils leur font souffrir mille maux avant que de mourir. Ils lient les hommes qu'ils prennent vifs, et les gardent soigneusement pour les mener dans le pays. Il ne lient point les femmes ni les petits enfants, qu'ils élèvent pour leur servir d'esclaves, aussi bien que les femmes. S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis qu'ils aient pris, ils lui font mille maux avant qu'il meure. S'ils voient que la mort les préviendra, avant que d'arriver chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à un arbre, et les tirent au blanc, après leur avoir appliqué des torches de feu. Pour les femmes qui ne veulent pas consentir à leurs infâmes désirs, ils les flèchent de même, mettant auparavant des torches de feu dans leur nature, en leur faisant souffrir ce cruel tourment. Quelques-uns sont si dénaturés, qu'ils coupent les principales parties du corps de ceux qu'ils ont tués, et les attachent à leurs canots ; les autres les font boucaner et les mangent. Il faut remarquer que celui qui met le premier la main sur un prisonnier, de quelque sexe ou âge qu'il soit, quand il ne l'aurait touché qu'à un cheveu, il lui appartient. Il le mène dans sa case en grand triomphe, le nourrissant très bien jusqu'à ce qu'il le faille faire mourir.

Étant de retour chez eux, ceux qui ont des prisonniers, si ce sont des femmes ou des enfants, ils les laissent aller et les traitent comme s'ils étaient leurs propres enfants. Pour les hommes, ils les lient et attachent

bien soigneusement, les nourrissent très bien, leur faisant expérimenter tous les plaisirs possibles jusqu'au jour de leur mort, qui étant arrivé selon le nombre des nœuds qu'ils ont envoyés par les habitations, tous se trouvent à cette cruelle cérémonie, bien ajustés de tous leurs plus beaux ornements. Quand ils arrivent à la case, ils font de grands cris et hurlements, allant comme en cadence au son de leurs instruments. Il faut savoir que, pour faire ce massacre, le chef de l'habitation où demeure celui qui a pris le prisonnier a préparé un grand vin ; car, pour exercer cette cruauté il faut boire jusqu'à l'excès et s'enivrer. Étant tous assemblés, on fait venir le pauvre misérable que l'on doit faire mourir, après l'avoir orné de tout ce qu'ils ont de plus beau, comme de rassade, de grains de cristaux et d'un chapeau de belles plumes. Ils le tiennent droit au milieu d'eux, lié d'une corde aux deux poings, lui faisant étendre les bras en croix ; puis celui qui l'a fait prisonnier sort du carbet, et le voyant il prend sa course, pendant que ceux qui le tiennent le font baisser, afin que celui qui a pris sa course saute sur son dos, comme les enfants qui jouent au cheval fondu. Après quoi, on présente au patient un petit siège neuf, et on le fait asseoir dessus bien lié et garrotté. Les femmes commencent autour de lui une étrange danse, elles sortent toutes du carbet comme des furies, tenant chacune un bâton à la main, elles dansent autour de lui avec un chant lugubre, elles pleurent, elles hurlent et font des cris épouvantables, en sautant

et faisant trois tours à l'entour de lui, en lui baillant l'une du bâton, l'autre des soufflets, une autre des nasardes, et lui disant : *Tiens, voilà pourquoi tu as tué mon frère ;* l'autre dit : *mon compère, mon ami,* et choses semblables. Il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'elles font bien de lui faire souffrir ce mal, que s'il était en liberté, et tînt un des leurs, sa femme lui en ferait tout autant, et encore pis.

Cette danse étant achevée et ce premier acte de la tragédie étant fini, on remet le patient dans le carbet, où chacun lui fait caresse, le mettant sur son lit, l'appelant son frère, son compère, l'autre son ami. On le fait boire et manger tout ce qu'il veut et tant qu'il peut; en quoi il ne s'épargne pas, pour faire voir qu'il les méprise tous ; ils n'oublient pas aussi tous de bien boire. Environ sur les trois heures après midi, on commence une grande danse qui environne le grand carbet, où ils font des postures étranges. L'on fait danser ce pauvre misérable, et pendant qu'il danse, les jeunes sauvages préparent des flambeaux d'un certain bois gommeux qui brûle comme un flambeau de cire ; et quand il passe par un certain endroit, ils lui appliquent ce flambeau ardent sur diverses parties de son corps, partout où ils peuvent, ce qui devient tout en grosses ampoules. Je laisse à penser quelle douleur souffre ce pauvre malheureux, sans se plaindre aucunement, tâchant seulement de se conserver le visage. On ne laisse pas de le faire danser en cet équipage, ce qu'il fait avec un

grand courage ou plutôt de rage. Des sauvages font brûler de la cassave et l'appliquent toute brûlante contre ces ampoules qui se crèvent et humectent cette cassave, qu'ils mangent avec grand appétit, et boivent en la mangeant, recommençant la danse, pendant laquelle l'un lui coupe l'oreille droite, l'autre la gauche, un autre lui coupe le nez, un autre le membre viril, et font griller ces choses qu'ils mangent en sa présence. Ce misérable, au lieu de se plaindre, les anime encore davantage, leur disant : *Tu ne me fais rien, que je n'en aie fait autant à un tel ou tel de tes amis, ou à ton père ; si j'étais en liberté, et que tu fusses entre mes mains, je t'en ferais bien d'autres.*

La danse cesse pour un peu de temps, afin de se donner le loisir de boire et de manger, pendant lequel temps on jette de l'eau fraîche sur ses plaies, pour en apaiser un peu la douleur, afin de le faire vivre davantage et lui faire souffrir de plus grands maux. On lui en fait endurer d'étranges toute la nuit. Comme il est à demi mort, et presque devenu insensible, celui qui l'a pris prisonnier de guerre vient par derrière en lui donnant un coup de *boutou* sur la tête, duquel il tombe mort sur la place.

Quand il est mort, les sauvages préparent des feuilles, sur lesquelles ils portent le corps, l'éventrent, et en tirent les entrailles qu'ils jettent au nez de leurs femmes. Chacun prend un morceau de la fressure, l'un du cœur, l'autre du foie, etc. Ils l'embrochent dans des bro-

chettes de bois, et le font rôtir; c'est le commencement de leur festin. Ils le coupent en pièces, en ôtant les jambes, les cuisses, les bras, et le reste ils le boucanent et le mangent; cela dure deux jours, s'enivrant et saoulant comme des pourceaux. Celui qui l'a tué en boucane une partie, de sorte qu'il le conserve pour le moins six mois, afin de le faire voir à ses amis.

DE LA FAÇON DE FAIRE UN PIAYE, QUI EST LEUR MÉDECIN ET DE SON OFFICE

J'ai fait voir ce que ces pauvres infidèles souffrent pour acquérir parmi eux la qualité de capitaine ; mais celui qui aspire à la qualité de *piaye* en souffre encore bien davantage. Celui qui aspire donc à être *piaye* est premièrement mis chez un ancien ; il y demeure fort longtemps pour être instruit de lui, et pour faire comme son noviciat, quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert fort exactement. Le *piaye* ancien l'observe, pour remarquer s'il a en lui les qualités nécessaires à celui qui veut être *piaye*. Ils ne l'élèvent point à cette dignité qu'il ne soit âgé de vingt-cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les épreuves, on le fait premièrement jeûner avec autant de rigueur que le capitaine, et bien plus, car il ne mange que du millet bouilli un an durant, et bien peu de cassave. Ce qui les exténue de telle sorte, qu'ils

semblent des squelettes qui n'ont que la peau étendue sur les os, et deviennent presque sans force. Les anciens *piayes* s'assemblent après ce long jeûne, se renferment dans une case, et apprennent au prétendant la façon d'appeler le démon et de le consulter. Au lieu qu'on fouette le capitaine prétendant, on fait tant danser celui-ci, qu'il en est si las, à cause de la faiblesse que lui a causée le jeûne, qu'il tombe tout pâmé et évanoui sur la terre. Pour le faire revenir, on lui met des ceintures et des colliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On lui ouvre la bouche par force, dans laquelle on met une espèce d'entonnoir, dans lequel on jette plein un grand vaisseau de jus tiré du tabac. Cette étrange médecine le fait aller haut et bas, et lui fait vider le sang; cela dure plusieurs jours.

Après des remèdes si violents, des jeûnes si rigoureux, il est fait *piaye*, et a la puissance de guérir les maladies et d'évoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on lui ordonne un jeûne de trois ans. La première année, il mange du millet et du pain ; la seconde année, il mange quelques crabes avec son pain, et la troisième, il mange quelques petits oiseaux. Ils sont si exacts à garder ces jeûnes, qu'encore que les autres boivent dans leurs vins et assemblées, et fassent bonne chère, ceux-ci n'en boivent pas un coup davantage; ayant l'opinion que s'ils rompaient leur jeûne, ils n'auraient aucun pouvoir sur les maladies, ni sur le diable pour le faire venir.

Quand ils ont fait ces épreuves et ces rudes pénitences ils sont appelés avec les autres *piayes* à la visite des malades. Étant arrivés à la case du malade, ils évoquent premièrement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celui pour qui ils sont appelés. Ils font cette cérémonie dans un lieu où on ne voit goutte : s'il y a du feu, ils l'éteignent, puis ils font comme une petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente, faisant du bruit avec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierrettes, et portent des grelots ou des sonnettes à leurs poignets, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'une chanson, à la cadence du son des calebasses et des sonnettes. Ils frappent du pied contre terre pour le faire venir. Ils reconnaissent sa présence, en étant quasi obsédés. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est présent, ils lui demandent pourquoi il a envoyé cette maladie à celui qui est malade, vu, disent-ils, qu'il était bon, pourquoi il ne l'a pas plutôt envoyée à quelqu'un de leurs ennemis, et ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guérir. Il leur répond d'une voix claire, comme celle que les bateleurs font faire aux marionnettes. Quelquefois il paraît sous la forme d'un chien ou autre animal. Après lui avoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remèdes. Ils se mettent autour du malade, faisant un tel tintamarre avec leurs calebasses et autres instruments, que cela est capable

d'étourdir et de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fièvre, ils le soufflent de tous côtés, le pressent avec les mains, et le manient de telle sorte qu'il est impossible qu'il ne ressente de la douleur. L'ayant ainsi pressé et manié, ils élèvent leurs mains qu'ils tiennent d'une certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, et les soufflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque partie du corps, ils pressent cette partie avec grande violence, et soufflent en l'air. Si le malade a quelque abcès en ce lieu, ils lui font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abcès est percé et qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour sucer le pus qui sort de la plaie, et le jettent en terre; ce qu'ils font tous les jours jusqu'à ce que le malade soit guéri. Pour les plaies qu'ils reçoivent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les *piayes* qui les pansent, mais les femmes, qui ont la connaissance de beaucoup de simples ; car elles font des cures admirables. Les sauvages sont si malicieux qu'ils n'en veulent point donner la connaissance. Ils ont une certaine racine qui guérit les plaies les plus empoisonnées, et qui a la force de tirer les flèches rompues. J'en ai eu en ma possession, et en ai planté dans l'île de la Barboude. Quand ils ont quelque bras ou jambe rompu, ils n'ont pas l'industrie de les remettre, et en demeurent estropiés toute leur vie.

DE LEURS MARIAGES

Il n'y a rien où les sauvages fassent moins de cérémonies que dans leurs mariages. Celui qui a quelque inclination pour une fille, la demande à son père qui ne a refuse pas, car ils ne se refusent rien les uns aux autres. Un père ne contredit jamais à son fils, étant maître de ses volontés. Ils n'épousent pourtant jamais leurs proches parents, gardant en cela l'honnêteté. Lorsque le père de la fille la promet à celui qui en a fait la demande, il les fait mettre dos à dos, et se baillent à boire et à manger réciproquement. On les met tous deux dans un lit neuf, pendant que la jeunesse danse et boit à la santé du nouveau marié, qui leur a préparé de quoi boire. S'il se trouve bien de cette femme, il la garde ; c'est-à-dire si elle lui rend bon service, si elle lui prépare bien à manger, et lui donne bien à boire, et surtout si elle lui garde fidélité ; car s'il a le moindre soupçon, il la répudie et la chasse d'auprès de lui, sans aucune forme de procès, et sans en être recherché par les parents de la fille, étant tous libres de faire ce qu'ils veulent, sans craindre d'être repris de justice, n'y ayant aucun crime puni parmi eux. Si on lui demande la raison pourquoi il a chassé sa femme, il ne dit rien autre chose sans s'émouvoir, sinon qu'elle ne lui rendait pas bon service, et qu'elle ne lui donnait pas bien à boire.

La licence effrénée de la concupiscence est très

grande parmi ce peuple, les jeunes garçons se mêlant avec les filles, avec une grande liberté, même qui que ce soit qui y ait de l'inclination, ayant pourtant toujours honte, et ne faisant rien qu'en cachette. Si quelque fille devient enceinte de ses mauvaises pratiques, elle fait en sorte qu'on ne s'en aperçoit point, y ayant parmi eux des remèdes pour se faire avorter, le diable les ayant rendues savantes pour ce sujet ; elles ne font paraître leur grossesse, que quand elles sont mariées.

La polygamie est ordinaire entre eux, non pas à tous en général, car il n'y a que quelques-uns des plus grands capitaines ; cela arrive fort peu. Quand ils ont deux femmes, elles ne sont pas toutes deux dans une même habitation. Ils en tiennent une dans une contrée, où ils vont passer quelque temps de l'année avec elle pour maintenir la paix.

Quand la femme mariée reconnaît qu'elle est enceinte, elle se déclare à son mari, qui fait alors beaucoup de choses superstitieuses, craignant que l'enfant qu'elle porte ne périsse. Il s'abstient de manger de plusieurs choses ; il fait une pénitence étroite; il craint de toucher les gros poissons, comme le lamantin, la tortue et semblables. Ils ne veulent point s'approcher de ceux qui les pêchent, de peur, disent-ils, que leurs enfants ne meurent, et que leurs âmes n'entrent dans ces poissons.

Aussitôt que la femme est accouchée, ce qu'elle fait avec grande facilité, à cause du grand exercice qu'elles

font, et qu'elles ne sont pressées d'aucun vêtement, elles se font, et à leurs enfants, ce que les sages-femmes ont accoutumé de faire, n'y en ayant point dans ces pays. Elles se lèvent sur l'heure, prenant l'enfant sur leurs bras, et se vont laver, et lui aussi, dans la rivière prochaine. Le mari pend son lit au plus haut de la case, s'y va coucher, et fait l'accouchée six semaines, et au lieu de faire servir sa femme qui ne garde point le lit, elle le sert lui-même durant tout ce temps-là, pendant lequel il ne se lève que pour aller à ses nécessités. Quand il passe au milieu de tous ses cohabitants, il ne les regarde pas, ne levant pas les yeux. Il jeûne étroitement pendant six semaines, ne mangeant que fort peu, d'où vient que quand sa couche est faite, il se lève maigre comme un squelette ; alors il sort, et est obligé d'aller tuer une sorte d'oiseau pour sa relevée.

La mère a grand soin de nourrir son enfant. Ils ne savent ce que c'est parmi eux que de donner leurs enfants à nourrir à une autre. Elles sont folles de leurs enfants, tant elles les aiment. Elles les lavent tous les jours dans une fontaine ou rivière. Elles ne les emmaillottent point, mais elles les couchent dans un petit lit de coton, qu'elles font exprès pour eux; elles les laissent toujours nus. C'est une merveille de voir comme ils profitent; quelques-uns à neuf ou dix mois marchent tout seuls. Quand ils croissent, s'ils ne peuvent marcher, ils se traînent sur leurs pieds et sur leurs mains.

Ces gens aiment extrêmement leurs enfants; ils ne les

frappent jamais et ne les corrigent point, les laissant vivre dans une grande liberté, sans qu'ils fassent rien qui fâche leurs parents. Ils s'étonnent quand ils voient que quelqu'un des nôtres châtie ses enfants. Ils ne les quittent jamais de vue, les menant partout en leurs voyages, et quand ils vont même en guerre.

DE LEURS MORTS ET DE LEURS FUNÉRAILLES

Les cérémonies qu'ils gardent aux obsèques et aux funérailles sont différentes en plusieurs endroits, et parmi les diverses nations, quoiqu'elles ne soient pas éloignées les unes des autres.

Quand quelqu'un est mort, soit de maladie ou qu'il ait été tué en guerre, nos Galibis le laissent le plus longtemps qu'ils peuvent dans son lit après l'avoir orné de toutes ses mirlifiques et instruments de chasse ou de guerre. Tout le monde le pleure d'une étrange façon, faisant grand bruit autour de son corps. Les femmes à demi enragées comme des furies, les cheveux épars, se frappent, crient et hurlent comme une armée de chiens. Elles racontent les belles actions du défunt. *Il était si bon !* disent-elles, *c'était un si bon chasseur, il nous apportait si souvent de quoi manger! Il était si courageux en guerre! Il ne craignait point les ennemis, il en a tant fait mourir!* Si c'est une femme, elles racontent tout ce qu'elle savait faire : *Elle travaillait beaucoup, elle contentait si bien son mari qui l'aimait*

beaucoup. En disant ces choses, elles font des postures et des contorsions horribles. Si, après un long temps, quelqu'un de leurs morts leur vient à la pensée, elles recommencent leur sabbat, elles font ces tintamarres presque toutes les nuits, elles sortent plusieurs ensemble, vont courir dans les bois et dans les prairies où elles passent deux ou trois heures, à faire des hurlements qui seraient capables de jeter la terreur, puis elles retournent à la case où elles boivent jusqu'à s'enivrer. Quand quelqu'un de leurs amis des sauvages voisins les vient visiter pendant leur affliction, la femme ou proche parente du défunt, se vient mettre devant lui, où s'étant assise sur un lit de coton selon leur coutume, elle commence ses lamentations en frappant sur son genou, comme si elle battait la mesure de la musique, criant et hurlant comme une enragée; ce qui excite l'autre à pleurer aussi. Il éclate en cris étranges et amène tous ceux de la case, et quand leur douleur est un peu apaisée, ils boivent comme si de rien n'était.

Pour revenir au défunt, quand ils ont tous bien pleuré en dansant et en chantant quelque chose de lugubre autour du mort, on lui prépare un bûcher, sur lequel on le met avec tous les ustensiles et armes dont il s'est servi. Ils y mettent le feu, le faisant brûler entièrement, pendant lequel temps ils font toujours leurs postures, sans oublier un moment à boire.

Il y en a qui font d'autres cérémonies. Ils font une fosse en terre, où ils mettent le mort assis sur un siège,

orné de tous ses *caracolis* et de ses armes; ils lui apportent à boire et à manger avec grande cérémonie, disant qu'il lui faut donner à manger jusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os, parce que, disent-ils, il ne s'en va point là-haut qu'il ne soit sans chair. Quand il n'y a plus de chair sur les os, ils font une assemblée ou un vin, pour le brûler, ce qu'ils font en cette sorte : Ils les mettent dans un lit de coton bien blanc, quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lit, elles font danser ces os au son de quelque instrument, et toute l'assemblée danse aussi, buvant d'autant. Quand elles les ont bien fait danser, ils font un bûcher où ils les font brûler avec tout ce qui leur a servi pendant leur vie. Étant réduits en cendres, s'il y en a quelques-uns qui n'aient pas été consumés, ils les battent et pulvérisent, les passent par une sorte de tamis, et mettent ces cendres dans de l'eau et s'en frottent les jambes, et l'on boit, puis chacun se retire.

DE LA LANGUE GALIBI

La langue des Galibis est extrêmement facile ; la prononciation des mots et leur arrangement, leur ordre de subordination dans la phrase n'offrent aucune difficulté. Quelques brèves notions de grammaire, quelques exemples et un petit vocabulaire des mots les plus usités suffiront pour donner une teinture de la langue galibi.

Le nom, c'est-à-dire le substantif et l'adjectif, le

pronom, le verbe, l'adverbe, telles sont les parties du discours en usage ; à proprement parler il n'y a ni déclinaison des noms ni conjugaison des verbes. Le contexte de la proposition indique le rôle du nom, et l'emploi de certains mots auxiliaires sert à marquer les temps, passé ou futur. Le verbe substantif *être* est sous-entendu.

Le substantif n'est point accompagné de l'article, il précède généralement l'adjectif. Ex. : *du bon pain*, en galibi *meïou* (pain) *iroupa* (bon). Il n'est soumis à aucune variation d'orthographe indiquant le pluriel ; quand il en est besoin, un qualificatif marquant la pluralité tel que *papo* (tous), *tapouïmé* (beaucoup, plusieurs), est ajouté au nom.

La terminaison du qualificatif ne varie point selon le genre du nom substantif auquel il se rapporte, ainsi l'on dira : Bon père, *Baba iroupa*. Bonne mère, *Bibi iroupa*.

L'adjectif *iroupa*, ainsi que tous les autres adjectifs, est des deux genres.

Les pronoms personnels sont :

Pour la 1re personne : *Aou*, je, moi, nous (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Pour la 2e personne : *Amoré*, tu, toi, vous (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Pour la 3e personne : *Mocé*, il, elle, lui, eux, elles (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Ex. : Je bois de l'eau = *Aou sineri touna*. Tu bois de

l'eau = *Amoré sineri touna.* Il ou elle boit de l'eau = *Mocé sineri touna.*

Si le pronom personnel accompagne un substantif au lieu d'accompagner un verbe, il devient l'équivalent de notre adjectif possessif.

Ex. : Mon pain est bon = *Aou meïou iroupa.* Ton pain est bon = *Amoré méïou iroupa.* Son pain est bon = *Mocé méïou iroupa.*

On voit par ces exemples que le verbe substantif *être*, n'est pas exprimé et qu'il se sous-entend.

Les quatre premiers noms de nombre sont:

Aûniq = un ;
Ocquo = deux ;
Oroûa = trois ;
Acourabamé = quatre.

Pour *cinq*, ils montrent ordinairement la main ; pour *dix*, les deux mains ; pour *vingt*, les mains et les pieds. c'est là d'ailleurs l'origine naturelle, universelle et primitive de nos systèmes de numération quinaire, dénaire et vigénaire.

Pour *quarante*, ils disent deux vingts, *ocquo opoumé.*

Pour exprimer de grands nombres, ils se servent de leurs cordes à nœuds; quand ils veulent indiquer un nombre tellement grand qu'il est incalculable, ils montrent les cheveux de leur tête.

A proprement parler, les verbes n'ont point de conjugaison. Ainsi que nous l'avons dit, certains mots

auxiliaires joints aux verbes marquent le temps passé et le temps futur. Le verbe dans son état simple, sans adjonction d'un de ces auxiliaires, doit être considéré comme étant au présent. Pour le passé, le mot auxiliaire le plus usité, c'est *penaré ;* pour le futur, c'est *aboroné* et aussi *alié*. Ces caractéristiques du passé et du futur suivent le verbe et ne le précèdent jamais; elles tiennent ainsi lieu d'une inflexion terminale. Ex.:

J'aime = *Aou ciponimé.*
J'ai aimé = *Aou ciponimé penaré.*
J'aimerai = *Aou ciponimé aboroné.*
Tu viens = *Amoré noboüi.*
Tu es venu = *Amoré noboüi penaré.*
Tu viendras = *Amoré noboüi alié.*

La voix passive est inusitée, tous les verbes se tournent par l'actif. Un Galibi ne dira jamais: Je suis aimé de lui, mais : Il m'aime : *Mocé ciponimé aou.* (Il aime moi.)

VOCABULAIRE

A

ABSENT. — *Oüanan.* Ex. : Mon père est absent = *Baba oüanan.*

ACHETER. — *Sibegati.* Ex. : Je veux acheter un lit de coton = *Aouicé sibegati acado.*

ADIEU. — *Sarabado.* Ex. : Adieu, compère. = *Sarabado banaré.*

AIGUILLE. — *Cacossa.*

AIMER. — *Ciponimé.* Ex. : Je t'aime = *Aou amoré ciponimé.* Tu m'aimes = *Amoré aou ciponimé.* Il m'aime = *Mocé aou ciponimé.* J'ai aimé = *Aou caporoné ciponimé.* J'aimerai = *Aou alié ciponimé.* Nous t'aimons = *Aou papo amoré ciponimé.*

AISSELLE. — *Eiatari.* Ex.: L'aisselle me fait mal = *Eiatari etombé.*

ALLER. — *Nisan.* Ex : Je vais à Ceperou par mer = *Aou Ceperou-bo parana-bo nisan.* Je suis allé à Ceperou = *Aou penaré Ceperou-bo nisan.* J'irai à Ceperou = *Alié Ceperou-bo nisan.*

ALTÉRÉ (être) ; avoir soif. — *Nicoumeli.* Ex. : J'ai soif, donnez-moi à boire = *Aou nicoumeli, sineri ïarémé.*

AMI. — *Banaré.* Ex. : Tu es mon ami? Oui = *Amoré banaré? Terré!*

AMI, confédéré, associé. — *Iamori.* Ex. : Les Français sont les amis des Galibis = *Francici ïamori Galibi.*

Amitié. — *Apocoubé*. Ex. : Je veux avoir ton amitié = *Aou icé amoré apocoubé*.

Ananas. — *Nana*. Ex. : Ami, apporte-moi beaucoup d'ananas = *Banaré nana tapoüimé ameneque*.

Ancien, vieillard. — *Tamoussi*. Ex. : Mon grand-père est bon = *Aou tamoussi baba iroupa*.

Apostume. — *Ticonomé*.

Appartenir. — *Abolemon*. Ex. : Ce chien appartient à mon père = *Moc caïcouci baba abolemon*.

Appeler. — *Icoumague*. Ex. : Appelle mon fils = *Amoré tigami icoumague*.

Apporter. — *Ameneque, Meneboui*. Ex. : Ami, apporte-moi du pain = *Banaré méïou ameneque*. As-tu apporté du pain? = *Meïou meneboüi amoré*. Apporte-moi des poules, du cerf, des ananas = *Aou meneboüi corotogo, couchari, ananaï*.

Après. — *Mani*.

Après-demain. — *Manicoropo*. Ex. : Je viendrai après-demain ici = *Manicoropo noboïi erebo*.

Arc. — *Ourapax*. Ex. : Mon fils, donne-moi mon arc = *Tigami ourapax ïarémé*.

Arquebuse. — *Arquabousa* (de l'espagnol). Ex. : Tirer de l'arquebuse = *Arquabousa chimorigué*.

Arrêter (s'). — *Boucané*. Ex. : Arrêtez-vous = *Boucané erebo*.

Arriver. — *Natapoüi*. Ex. : Il est arrivé un canot ici à Ceperou = *Ceperoubo canoa natapoüi*.

Asseoir (s'). — *Nopo*. Ex. : Ami, assieds-toi là = *Banaré nopo ique erebo*.

Assommer. — *Chioüé*. Ex. : J'ai aujourd'hui assommé un cerf avec la massue = *Aou eragué couchari chioué aconomé boutou*.

Attacher. — *Chimougué*. Ex. : Cette femme à l'instant

même a attaché une épingle = *Ouali erimé cacoussa chimougué.*

Avancer, aller vite. — *Ticané.* Ex. : Cet homme va bien vite = *Oquili ticané man.*

Aube du jour, aurore. — *Emamori.* Ex. : Il est jour, voici l'aube, je vais sous le carbet = *Emamori tapoita nisan.*

Aujourd'hui. — *Eragué.* Ex. : Je mangerai aujourd'hui du poisson et des oiseaux = *Aou eragué oto tonoro aminé.*

Aussi. — *Raba.*

Autrefois. — *Caporoné; penaré.*

Avant-hier. — *Manicoïaré.* Ex. : Je suis venu avant-hier à Ceperou = *Aou manicoïaré Ceperoubo noboüi.*

Avec. — *Aconomé.* Ex. : Je suis venu à Remire avec un Indien, qui était grand et gros = *Aou Remirobo noboüi aconomé calina apo omé apoto.*

B

Baigner (se). — *Opi.* Ex. : Allons nous baigner dans la mer = *Opi parana nisan.*

Bananes. — *Platana.*

Banc, siège. — *Monté.* Ex. : Mon fils, va chercher un banc et assieds-toi là = *Tigami monté amitan nopo iqué.*

Barbe. — *Tacibo.* Ex. : Ce bon vieillard a une grande barbe blanche = *Tamoussi tacibo tamoüé apotomé.*

Beau. — *Couramé.* Ex. : Voilà un beau jeune homme ! = *Poito couramé.*

Beaucoup. — *Tapoüimé.* Ex. : Il y a beaucoup de Français à Ceperou = *Ceperoubo tapoüimé Francici.*

Blanc. — *Tamoüé.* Ex. : Ce linge est bien blanc = *Mocé camisa tamoüé man.*

Boire. — *Sineri.* Ex. : Ami, j'ai soif ; donne-moi à boire

du oüacou = *Banaré aou nicoumeli, oüacou sineri ïarémé.* Veux-tu boire de l'eau-de-vie ? = *Amoré brandevin sineri icé ?* Oui, je veux boire = *Terré, aou icé.*

Bois. — *Vüévüé.* Ex. : Va couper du bois = *Vüévüé chicatay amoré.*

Bois de lettre. — *Païra.* Ex. : Je veux acheter du bois de lettre = *Aou icé païra sibegati.*

Bois enivrant. — *Inecou.* Ex. : Mon fils, porte ce bois à enivrer = *Tigami inecou alitangué.*

Boisson (de cassave et de patate). — *Oüacou.*

Bol, grande tasse. — *Coüis.*

Bon. — *Iroupa.* Ex. : Tu es bon = *Amoré iroupa.* Les Français sont bons = *Francici iroupa.* Les Anglais sont méchants = *Angilici iroupa oüa.*

Boucan. — *Cambo.*

Bouche. — *Embatari.* Ex. : Cet enfant a la bouche grande = *Mocé tigami embatari apotomé.*

Bouillir. — *Timoca.* Ex. : Femme, va faire bouillir le pot = *Tourona timoca itangue !*

Bourbe, vase, fange. — *Acourou.* Ex. : Ce petit garçon français marche fort bien dans la bourbe = *Tigami Francici acourou-ta man nisan.*

Bouteille ou calebasse. — *Maïata* ou *Mouroutoüaiou.*

Bracelet de coquillages. — *Oüarabis.*

Bras. — *Apori.* Ex. : Cet Indien a de gros bras = *Moc indian apori apoto.*

Brûler. — *Chiquerigué.* Ex. : Le cochon brûle sur le boucan = *Poinga toupo cambo chiquerigué.*

Brun ou noir. — *Tibourou.* Ex. : Cet oiseau est brun foncé, ou noir = *Mocé tonoro tibourou.*

C

CAPITAINE. — *Iapotoli*, ou bien *Apoto Capitan* (de l'espagnol).
CASE COMMUNE OU PUBLIQUE. — *Carbé*.
CELA. — *Ieri; mocé*.
CERF. — *Couchari*.
CHAINES DE RASSADE. — *Caracolis*.
CHATOUILLER. — *Titagueriné*. Ex. : Tu me chatouilles = *Amoré aou titagueriné*.
CHAUDIÈRE, MARMITE. — *Toroüa*. Ex. : Mets la chaudière sur le feu = *Toroüa oüato ique*.
CHERCHER. — *Soupi*. Ex. : Cherche-moi un couteau = *Maria soupi amoré*. Que cherchez-vous ? = *Etebogué amoré*.
CHEVAL MARIN. — *Maïapoli*.
CHEVEUX. — *Ïoncé*. Ex. : J'ai les cheveux bien noirs = *Aou ïoncé tibourou man*.
CHEZ MOI. — *Aou ecossa*. Ex. : Je veux que tu demeures chez moi = *Aou amoré ao ecossa*.
CHICHE, VILAIN. — *Amombé*. Ex. : Les Indiens disent que les Français sont chiches = *Calina sigaliti Francici amombé*.
CHIEN. — *Caïcouci* (= cai-couchi ou cai-couci). Ex. : Ce grand chien m'a mordu = *Moc caïcouci mancipé necabouti*.
CHIER. — *Veïabourou*. Ex. : Je vais faire mes nécessités = *Aou veïabourou nisan*.
CHIRURGIEN, MÉDECIN. — *Piayé*. Ex. : Va quérir le médecin = *Piayé amitanque*.
CHOU. — *Taïa*. Ex. : Les choux sont bons = *Taïa iroupa*.
CHOYER, SOIGNER. — *Maré*.
CIEL. — *Capou*. Ex. : Le ciel est serein = *Capou tassieri*.
CISEAUX. — *Guéréci*. Ex. : Donne-moi des ciseaux, je veux

couper de la toile = *Guéréci ïarémé, aou icé camisa chiqueté.*

Citron. — *Ïapoulé.* Ex. : Ces citrons sont gros et jaunes = *Moc ïapoulé apoto tigueré.*

Clair. — *Tassieri.* Ex.: Le ciel, le soleil, la lune, le cristal sont clairs = *Capou, veïou, nouna, piritou, tassieri.*

Clef de porte. — *Boutou, boutourolipena.* Ex. : Donne-moi la clef du coffre = *Boutou boutourolipena ïarémé.*

Clou. — *Boutou-boutouli.* Ex.: Attacher une planche avec un clou = *Vüévüé chimougué aconomé boutou-boutouli.*

Cochon, pourceau. — *Poïnga.* Ex. : Ce cochon est gras = *Moc poïnga ticagué.* Ce cochon est maigre = *Moc poïnga ipouma.*(Une espèce plus petite que le *poïnga* s'appelle *paquira.*)

Cœur. — *Itopoupo.* Ex. : J'ai mal au cœur = *Aou itopoupo étombé.*

Coffre. — *Cassa* (de l'espagnol). Ex.: Mets les bracelets dans le coffre = *Caracouli cassata.*

Cognée, hache. — *Oüioüi.* Ex. : Cette cognée de fer est forte = *Moc oüioüi sibarali polipé.*

Col. — *Reïmi.* Ex. : Cette Indienne a le col court = *Moc calina reïmi seminé.*

Colère, fâché. — *Teriqué.* Ex. : Cet Indien est en colère = *Moc calina teriqué.* La mer est en colère = *Parana teriqué.*

Collier. — *Coroüabet.* Ex. : Tiens, ma fille, un collier de cristal = *Nido oüali coroüabet piritou.*

Combien. — *Neoüara.* Ex. : Combien êtes-vous d'Indiens? = *Indiana neoüara?*

Comment. — *Éteté.* Ex. : Comment s'appelle cela? = *Éteté mocé?* ou bien *Éteté ini?* Comment t'appelles-tu? = *Éteté amoré.*

Compère, ami. — *Banaré*. Tu es mon compère, mon bon ami = *Amoré banaré iroupa*.

Contre, contraire. — *Réïbegua*. Ex.: Les Français sont contraires aux Galibis = *Francici réïbegua Galibi*.

Côtes (du corps). — *Soropo*. Ex.: J'ai une côte rompue = *Aou soropo natanbouti*.

Coton. — *Maourou*. Ex.: Je fais un lit de coton = *Aou acado bogué maourou aconomé*.

Coude (du bras). — *Apoïrena*.

Couleuvre. — *Occoïou*. Ex.: Les couleuvres mangent ici les rats = *Occoïou aminé mombo erebo*.

Couper. — *Chiqueté*. Ex. : Couper du pain = *Meïou chiqueté*.

Courir. — *Tegané*. Ex.: Mon fils, cours vite = *Tigami, tegané coci*.

Courroucé, fâché. — *Teriqué*.

Cousin. — *Bamon*. Ex.: Mon cousin, viens à Ceperou voir le capitaine de Bragelonne = *Bamon, acné Ceperou-bo sené ïapotoli de Bragelonne*.

Couteau. — *Maria*. Ex.: J'ai perdu mon couteau = *Maria outali*. J'ai oublié mon couteau = *Maria orciné*.

Couvrir. — *Samoüi*. Ex. : Couvrir une maison = *Moïgnata samoüi*.

Crabrier (oiseau). — *Saouarou*. Ex.: L'oiseau crabrier mange sur la vase = *Tonoro saouarou acorou aminé*.

Craindre, avoir peur. — *Tenariqué*.

Crapaud. — *Paralou*. Ex.: Les crapauds ne valent rien = *Paralou iroupa oüa*.

Crible. — *Manaré*.

Crier. — *Nicoté*. Ex.: Cet enfant crie = *Moc tigami nicoté*.

Cristal. — *Piritou*. Ex.: Les femmes aiment le cristal bien clair et dur = *Oüali piritou tassiéri toppé ciponime*.

Crochu. — *Tigoconé*. Ex. : Cet homme a les pieds crochus = *Moc oquili ipoupo tigoconé*.

Cueillir. — *Cipati*. Ex. : Va cueillir des acajous aux arbres = *Moüet cipati vüévüé*.

Cuiller. — *Itoupot*. Ex. : Donne-moi une cuiller pour manger du potage = *Itoupot ïarémé aminé icé touma*.

Cuir, peau. — *Epopo*. Ex. : Ce cerf a la peau dure = *Moc couchari epopo toppé*.

Cuire, faire cuire. — *Sibouli*. Ex. : Cuire du poisson = *Oto sibouli*.

Cuisse. — *Ipiti*. Ex. : J'ai une douleur à la cuisse = *Ipiti étombé*.

Cul. — *Inessin*. Ex. : Je te fouetterai le cul si tu es méchant = *Aou inessin alié macoüali amoré iroupa oüa*.

D

Dans, dedans. — *Ida*.

Debout. — *Poré*. Ex. : Demeurer là debout = *Poré bonicané enebo*.

Décéder, mourir. — *Niramboüi*. Ex. : Mon père est mort = *Aou baba niramboüi*.

Demain. — *Coropo*. Ex. : Je viendrai demain = *Aou coropo noboüi*.

Demander. — *Ébicagué*. Ex. : Je te demande du pain = *Aou amoré méïou ébicagué*. — Je te demanderai du pain = *Aou alié méïou sebeguetagué*. — Il m'a donné du pain = *Méïou nemegadi*.

Demeurer en quelque lieu. — *Nopo boucané iqué*. Mon fils, demeure en ce lieu = *Tigami nopo boucané iqué*.

Descente. — *Peabo*. Ex. : Cette descente est fort rude = *Péabo polipé*.

DEVISER, CAUSER, CAQUETER. — *Orana.* Ex. : Les femmes parlent beaucoup = *Oüali orana tapouïmé.*

DEUX. — *Ocquo.* Ex. : Donnez-moi deux ananas = *Ocquo nana ïarémé.*

DIABLE. — *Iroucan.* Ex. : Le diable est méchant, il bat les Indiens et il ne bat pas les Français = *Iroucan iroupa oüa. Calina macouali Francici macouali oüa.*

DIEU. — *Tamoussi capou* (vieillard du ciel). Ex. : Dieu a fait le ciel, la terre, la mer, les poissons, le soleil, la lune, les étoiles = *Tamoussi capou cicapoüi capou, nono, parana, oto, véïou, nouna, serica.*

DILIGENTER, ALLER VITE. — *Coci.* Ex. : Va vite quérir du feu = *Oüato coci amitangue.*

DIRE, PARLER. — *Segaliti.* Je dis que les Français sont bons = *Aou segäliti Francici iroupa.* Je dirai que les Français sont bons = *Francici iroupa segalitagué.* Dites-lui = *Igaliqué.*

DOIGT (de la main). — *Iamori.* Ex. : Cette femme a les doigts longs = *Moc ouali ïamori mancipé.*

DONNER. — *Iaré.* Ex. : Donne-moi du pain = *Meïou ïaré.* Je t'ai donné du pain = *Meïou sebegadi.* Je te donnerai du pain = *Alié méïou sebegatagué.* Donne-lui du pain = *Méïou ebegagué moc coüat.*

DORMIR. — *Nanegue* ou *Téméné.* Ex. : Je dors = *Aou nanegué* ou *Aou temené.* J'ai dormi, j'ai fait un bon somme = *Aou anoïmbo nanegué.* Je veux dormir, j'ai envie de dormir = *Aou icé vetooübé.*

DOS. — *Castubo.* Ex. : Les femmes portent du bois sur le dos = *Oüali saré vüévüé castubo.*

DOULEUR. — *Etombé.* Ex. : J'éprouve de la douleur, ou je suis malade = *Aou etombé.* Je ne suis pas malade = *Aou etombé oüa.*

DOUX. — *Tepochiné.*

Dur. — *Toppé*. Ex. : Du pain dur = *Méïou toppé*. Une pierre dure = *Taupou toppé*. Tu as la tête dure = *Opoupo toppé amoré*.

E

Eau. — *Touna*. Ex. : Il y a beaucoup d'eau claire ici = *Touna tassieri tapoüimé erebo*.

Eau-de-vie. — *Brandecin* (du hollandais brandewijn). Ex. : Je veux boire de l'eau-de-vie = *Brandevin aou sineri icé*.

Encore. — *Amorouba*. Ex. : Donne-moi encore du pain = *Méïou amorouba ïarémé*.

Enfant, petit garçon. — *Tigami*. Ex. : Petit garçon, si tu pleures, je te donnerai le fouet = *Tigami amoré natamoüé touralé alié macoüali sebegatagué*.

Enflé, gros. — *Poto*. Ex. : J'ai la gorge enflée = *Aou enassari poto*.

Enivrer. — *Enerbé*. Ex. : Tu as bu beaucoup d'eau-de-vie, et tu es ivre = *Amoré sineri brandevin tapoüimé enerbé amoré*.

Ennemi. — *Itoto*. Ex. : Les Palicours sont ennemis des Galibis = *Palicoura itoto Galibi*.

Enseigner, dire. — *Segaliti*.

Entendre, ouïr. — *Secouti*. Ex. : Entends-tu cela ? = *Amoré secouti*. Je n'entends pas cela = *Aou secouti oüa*. J'ai entendu = *Aou setei*. Entends, écoute ! = *Setei amoré*.

Épaule. — *Imotali*. Ex. : Cet homme a les épaules larges = *Moc oquili imotali tapopiré*.

Épée. — *Cachipara*. Ex. : J'ai tué un Palicour avec mon épée = *Aou Palicoura chioüé cachiparagué*.

Épingle. — *Acoussa*. Ex. : J'ai mis une épingle à mon vêtement = *Aou acoussa chimigué camissa*.

Esclave. — *Amoti.* Ex. : Talis était esclave du vieil Indien Bimon, ennemi des Français = *Talis penaré amoti tamoussi calina Bimon, itoto Francici.*

Estomac. — *Ipobou.* Ex. : J'ai l'estomac gonflé, malade = *Aou ipobou apoto etombé.*

Étoile. — *Sericâ.* Ex. : Les étoiles du ciel sont brillantes = *Sericà capou tassieri.*

Étron. — *Hueto.* Ex. : Cet étron sent mauvais = *Moc hueto tigueré.*

F

Face, visage. — *Embatali.* Ex. : Cette fille a un beau visage = *Moc ouali embatali couramé.*

Faim. — *Tetarounaïa.* Ex. : J'ai faim, donne-moi à manger = *Aou tetarouné aminé ïarémé.*

Faire. — *Chicassan* ou *Chicapoüi.* Ex. : Je fais un lit = *Aou acado chicassan.* Tu fais un lit = *Amoré acado micassan.* J'ai fait un lit = *Aou acado chicapoüi.* Je ferai un lit = *Aou acado chicatagué.* Fais-moi un lit = *Acado amicapoüigué.* Que fais-tu là ? = *Etebogué amoré ?* Ne fais pas cela = *Oüadei.*

Fer. — *Sibarali.* Ex. : Le fer est dur = *Sibarali toppé.*

Feu. — *Oüato.* Ex. : Va quérir du feu = *Oüato amitangué.*

Feuille (des arbres). — *Chalombo.* Feuille pour couvrir les toits = *Tourlouri.*

Fil. — *Inémo.*

Fille. — *Moïmoï* ou bien *Oüali.* Ex. : Cette fille est belle, elle a les cheveux noirs, le visage plein et un peu allongé = *Mocé moïmoï couramené, mocé ïoncé tibourou, embatali apoto enchiqué mancipé.*

FILS, ENFANT. — *Tigami*. Ex. : Viens, ô mon fils! = *Acné tigami*.

FLÈCHE. — *Plia*. Ex. : J'ai fait une flèche de roseau = *Plia chicapoüi coumaraoüa*.

FOSSE DU COL. — *Issabenourou*.

FOU, FOLLE. — *Toüalé*. Ex. : Cet Indien est fou = *Moc calina toüalé*.

FOUETTER. — *Macoüali*. Ex.: Le diable fouette les Indiens = *Iroucan macoüali calina*.

FRÉGATE (oiseau). — *Toucousiou*.

FRÈRE AÎNÉ. — *Ensin*.

FRÈRE (*beau*). — *Bamen*.

FRÈRE (*petit*). — *Tigami*.

FRONT. — *Ibari*. Ex. : Cet enfant a le front large = *Moc tigami ibari tapopiré*.

FRUIT. — *Esperibo*. Ex. : J'ai aujourd'hui mangé beaucoup de fruits = *Aou aminé eragué esperibo tapoüimé*.

FUMÉE. — *Ouatoquiné*. Ex.: Il y a de la fumée, dès qu'il y a du feu en ce lieu-là = *Enebo oüatoquiné inalique oüato erebo*.

FUTAILLE. — *Pipa* (de l'espagnol). Ex. : Cette futaille est pleine d'eau = *Moc pipa touna tetaligué*.

G

GENOU. — *Ieconari*. Ex.: Mettez-vous là à genoux = *Ieconari hicq erebo*.

GORGE. — *Enassari*. Ex. : Il a la gorge enflée = *Moc enassari apoto*.

GRAND, GRANDE. — *Apotomé*.

GRAND-PÈRE. — *Baba tamoussi*.

GRAND'MÈRE. — *Aï*.

Gras. — *Ticagué*. Ex. : Ce cochon est grand, gros et gras = *Moc poïnga apotomé, ticagué apoto.*

Gros. — *Apoto.*

Guenon. — *Mecou.*

H

Habitant. — *Outonomé*. Ex. : Il y a ici beaucoup d'habitants = *Outonomé tapoüimé erebo.*

Haler. — *Apoi queré.*

Hameçon. — *Onque*. Ex. : Pêcher à l'hameçon, à la ligne = *Onque soubai.*

Hanap, tasse. — *Coüi*. Ex. : Donne-moi cette tasse, je veux boire = *Coüi ïarémé aou sineri icé.*

Hanche. — *Ïetali.*

Haut, haute. — *Nucé*. Ex. : Cette maison est haute = *Moc soura nucé*. Cet oiseau vole haut = *Moc tonoro*?

Herbe. — *Itoupou*. Ex. Cette savane est pleine d'herbes = *Moc oüaipo itoupou tetaligué.*

Heure (à cette). — *Eremé.*

Hier. — *Coïaré*. Ex. : Je t'ai vu hier = *Aou amoré sené coïaré.*

Homme. — *Oquili.*

Hotte. — *Catoli.*

Huile (quelconque). — *Calaba.*

Huître. — *Amaïpa*. Ex. : Les huîtres sont grandes en ce pays = *Amaïpa apotomé erebo.*

I

Il, lui, elle, — *Mocé.*

Ile. — *Oupaou*. Ex. : Nous avons abordé une île = *Ana natapoüi oupaou.*

IVRE. — *Enerbé*. Les Indiens s'enivrent comme des cochons = *Calina enoüara potnga enerbé*.

J

JAMBE. — *Issaïri*. Ex. Cet Indien a les jambes longues = *Moc calina issaïri mancipé*.

JARDIN. — *Moigna*. Ex. : Cette femme Indienne a trouvé un jardin = *Moc oüali calina moïgnata seboli*.

JAUNE. — *Tequeré*.

JE, MOI. — *Aou*. Ex. : Je veux = *Aou icé*. Je veux bien = *Aou icé man*.

L

LA, EN CE LIEU. — *Erbo* ; c'est là = *Erébo*.

LAIT. — *Cicourou*.

LAMANTIN. — *Caïoumorou*. Ex. : Le lamantin est un poisson fort gros ; sa chair est très bonne, comme celle du bœuf = *Caïoumorou oto apoto moré iponombo iroupa enoüara paca*.

LANGUE. — *Nourou*. Ex. : La langue parle dans la bouche = *Nourou sigaliti ida embatari*.

LARGE. — *Tapopiré*.

LARRON. — *Monamé*.

LAS, LASSER. — *Acolopé*. Ex. : J'ai été loin, je suis las = *Aou nisan tissé, acolopé*.

LAVER, BAIGNER. — *Opito*.

LETTRE, ÉCRITURE. — *Calita*.

LÉZARD. — *Aïamara*. Ex. : On mange les lézards en ce pays = *Calina aminé aïamara erebo*.

LIER, ATTACHER. — *Chimugué*. Ex. : Lier avec une corde = *Couroüagué chimugué*.

LINGE, ÉTOFFE, VÊTEMENT. — *Camisa* (de l'espagnol). Ex. : Je t'ai donné un vêtement, je veux que tu le mettes = *Aou camisa sebegadi iqué mé amoré camisa.*

LIT. — *Amac.*

LIT DE COTON. — *Acado.*

LOIN. — *Tissé.* Ex.: Ce jardin est loin d'ici = *Moc moïgna tissé.*

LONG. — *Mancipé.* Ex. : Ce jardin est long et large, il y a beaucoup de manioc = *Moïgna mancipé papopiré quené tapoüimé.*

LUI, ELLE. — *Mocé.*

LUNE. — *Nouna* Ex. · La lune est pleine, il fait bon pêcher des crabes= *Nouna apoto coussa sapoüi iroupa.*

M

MAIGRE. — *Ipouma.* Ex.: Cet enfant est maigre, on lui voit les os = *Moc tigami ipouma, amoré sené ïeppo.*

MAIN. — *Apori.* Ex.: Les Palicours ont les mains crochues, c'est-à-dire sont larrons = *Palicoura apori ticoconai, eni sigalii tmonamé.*

MAISON. — *Amoïgna ; soura.* Ex. : Les Indiens font les maisons de bois et les couvrent de feuilles = (*Calina amoïgna chicapoüi hüéhué maripa samoüi.*

MALADE. — *Etombé.* Ex. : Les Indiens m'ont dit que tu étais malade = *Indian aou sigaliti amoré yetombé.*

MÂLE. — *Oquili.*

MAMELLES. — *Manati.* Ex. : Cette Indienne a les mamelles grosses, pleines de lait = *Moc calina manati apoto tétaligué eïcourou.*

MANGER. — *Aminé.* Ex. : Je mange = *Aou amina.* J'ai mangé = *Aou aminé.* Je mangerai = *Aou aminatagué.*

Mange cela = *Amoré amina ini*. Donne-moi à manger = *Aminé mé ïaré*. Viens manger = *Acné amoré amina*. Je veux manger du pain blanc des Français = *Aou icé poloto tamoüé aminé Francici*.

MARAIS, ÉTANG. — *Piripiri*. Ex. : Ces marais sont pleins de tortues = *Moc piripiri aracaca tétaligué*.

MARCHER. — *Nisan*.

MARINGOUIN. — *Maqué*. Ex. : Il y a ici beaucoup de maringouins, ils piquent fort = *Tapoüimé maque erebo necabouti*.

MARMITE, POT. — *Toroüa*. Ex. : Mets la viande dans la marmite = *Iponombo ique toroüa ida*.

MASSUE. = *Boutou*. Ex. : Ce Français a été assommé avec une massue = *Moc Francici chioüé aconomé boutou*.

MAUVAIS, MÉCHANT. — *Iroupa oüa*.

MEILLEUR. — *Tipochiné*. Ex. : Le pain des Français est meilleur que la cassave = *Poloto tipochiné méïou*.

MENTIR. — *Iquali*. Ex. : Pourquoi est-ce que les Indiens mentent = *Otonomé Indian iquali*.

MER. — *Parana*. Ex. : La mer est agitée = *Parana polipé*. La mer est calme, bonne = *Parana iroupa*.

MÈRE. — *Bibi*. Ex. : Ma mère, donne-moi la tette = *Bibi manati mé ïaré*.

METTRE. — *Ique*. Ex. : Mets là ce pain = *Ique erebo méïou*. J'ai mis là du pain = *Aou méïou siri erebo*.

MIDI. — *Icourita*.

MIEL. — *Ouan*. Ex. : Le miel est doux et clair en ce pays = *Ouan tipochiné tassieri erebo*.

MILLET. — *Aouassi*. Ex. : Le millet est grand en ce pays = *Aoüassi apotomé erebo*.

MIROIR. — *Sibigri*. Ex. : Combien veux-tu de ces bananes ? Donne-m'en un miroir = *Etebetemé platana ? Sibigri mé ïaré*.

Mode, coutume. — *Emiolé*. Ex. : Les Français ont coutume de fouetter les enfants méchants = *Francici emiolé iroupa oüa tigami macoüali*.

Mordre. — *Necabouti*. Ex. : Il m'a mordu — *Necabouti aou*. Je mords = *Aou necabousan*. Je te mordrai = *Aou sacaboutigué*. Mordez-le = *Nécaboüé*. Les enfants mordent = *Tigami necabouti*.

Mourir. = *Niramboüi*. Ex. : Mon frère aîné est mort aujourd'hui — *Ensin eragué niramboüi*.

Moustique. — *Mapiri*. Ex. : Les moustiques sont très petits et fâcheux = *Mapiri enchinoc tériqué*.

Mûr. — *Tabiré*. Ex. : Ce fruit est mûr, bon à manger = *Moc esperibo tabiré sinapi*.

N

Nager, ramer. — *Ataiman*. Ex. : Les Indiens nagent bien avec un canot = *Calina ataiman ida canoa*.

Navire. — *Naviota*.

Nez. — *Natali*.

Noir, nègre. — *Tibourou*.

Non. — *Oüa*.

Non pas. — *Ouacé*.

Nous. — *Ana*.

Nuage, nuée. — *Capou*.

Nuit. — *Cooquo*. Ex. : La nuit est bien noire = *Cooquo tibourouman*.

O

Œil. — *Enourou*. Ex. : Le soleil est l'œil de la terre = *Veïou énourou nono*.

Œuf. — *Imombo*.

Oiseau. — *Tonoro, Tonourou.*

Ombre. — *Timoueré.*

Oreille. — *Pana.* Ex. : Écoute de toutes tes oreilles = *Aconomé pana amoré secouti man.*

Os. — *Iépo.*

Où. — *Oïa.*

Où vas-tu? — *Oia misan?*

Oui — *Terré.*

P

Pain de cassave. — *Méïou.*

Pain de froment. — *Poloto.* Ex. : J'aime autant le pain de cassave que celui de froment = *Aou ciponimé méïou enouara poloto.*

Palmiste épineux. — *Oüara.*

Palmiste franc. — *Maripa.* Ex : Le palmiste franc est bon pour couvrir les maisons = *Maripa iroupa moïgnata samoüi.*

Panier (à mettre des flèches). — *Amati.*

Panier (grand). — *Grougrou.* Ex. : Les Indiens ont apporté un grand panier plein d'huîtres = *Calina grougrou tetaligué amaïpa senęboüi erbo.*

Panier (petit). — *Pagara.*

Papier. — *Calata.*

Par là. — *Morabado.*

Par où? — *Necbado.*

Paresseux. — *Anquinopé.* Ex. : Les Indiens sont fort paresseux = *Calina anquinopé man.*

Partons, allons ! — *Cama.* Ex. : Partons pour Remire = *Remirobo cama !*

Partout. — *Moutou papo.*

Patate. — *Napi.* Ex. : Les patates sont bonnes à manger = *Napi iroupa aminé.*

PATATE (boisson de). — *Maby.*

PÂTE À FAIRE DU « OUACOU ». — *Tapanon.* Ex. : Les Indiens ont apporté beaucoup de pâte de oüacou = *Calina tapanon tapoüimé seneboüi.*

PÊCHER. — *Sepiné.* Ex. : Pêcher du poisson = *Oto sepiné.*

PEINDRE. — *Timeré.*

PERDRIX. — *Inamon.*

PÈRE. — *Baba.*

PERROQUET. — *Couriagué.* Les plus gros sont appelés *oüaras*, de là le nom d'*aras* que nous leur donnons.

PERROQUET (franc). — *Courau.* Ex. : Je veux acheter un perroquet = *Aou icé courau sebagati.*

PESANT. — *Mosimbé.*

PET. — *Piqua.*

PETIT. — *Enchinoc.*

PETUN. — *Tamoüi.* Ex. : Je veux prendre du petun = *Aou icé sapoüi tamoüi.*

PEU (un). — *Enchiqué.* Ex. : Donne-moi un peu de pain = *Méïou enchiqué mé ïaré.*

PEUR, AVOIR PEUR. — *Tenariqué.* Ex. : Le tonnerre me fait peur = *Conomerou tenariqué.*

PIED. — *Ipopo.*

PIERRE, CAILLOU. — *Taupou.*

PIMENT. — *Pomi.* Ex. : Le piment est bon à faire de la sauce à la viande et au poisson = *Pomi iroupa touma iponombo oto.*

PISSER. — *Chicou.*

PLAT, ASSIETTE. — *Palapi.* Ex. : Donne-moi de la viande dans mon plat = *Iponombo mé ïaré palapi ida.*

PLEIN. — *Tetaligué.* Ex. : Cet Indien a le ventre plein de pain et de poisson = *Moc calina oïmbo tetaligué oto méïou.*

PLEURER. — *Natamoué.* Ex. : Voyez comme cet enfant pleure = *Amoré sené mocé tigami natamoüé.*

Pleuvoir. — *Conopo*. Ex. : Il pleut à verse = *Conopo tapoüimé*.

Plomb. — *Piroté*. Ex. : Le plomb est lourd = *Piroté mosimbé*.

Point du jour. — *Emamori*.

Pois (à manger). — *Coümata*. Ex. : Les pois font de bon potage = *Coümata iroupa touma chicapoüi*.

Poisson. — *Oto*.

Poix. — *Magni*.

Porter. — *Saré*. Ex. : Je porte du bois = *Aou vüévüé saré*. Je porterai du bois = *Vüévüé sarétan*. Porte ce bois = *Vüévüé aletangué*. J'irai demain à Ceperôu, je porterai du bois = *Coropo Ceperoubo nisan, vüévüé saretum*.

Pot de terre. — *Canari*.

Potage, sauce. — *Touma*.

Pou. — *Omoüi*. Ex. : Ici les Indiens mangent les poux = *Indiana omoüi aminé erbo*.

Poudre à canon. — *Couroubara*. Ex. : Les Français qui traitent de la poudre à canon aux Indiens sont fous = *Francici sebegati couroubara calina toüali*.

Poule. — *Corotogo*. Ex. : Que veux-tu de cette poule? = *Etebetemé corotogo?*

Poule d'Inde. — *Oco*. (Le bec est gros et de couleur jaune.)

Pouls. — *Emiti*.

Pourpier. — *Sacou*. Ex. : Le pourpier est bon avec de l'huile = *Sacou iroupa aconomé calaba*.

Pourquoi ? — *Otonomé?* Ex. : Pourquoi les Indiens sont-ils méchants? = *Otonomé calina iroupa oüa?*

Prendre. — *Sapoüi*. Ex. : Prends ce pain = *Amoré méïou sapoüi*.

Présentement. — *Eremé*.

Q

Quand. — *Etagué.* Ex. : Quand viendras-tu ici ? = *Etagué amoré neboüi erbo?*

Quatre. — *Ouirabama.*

Que. — *Eté, etébogué.* Ex. : Que veux-tu ? = *Eté icé amoré?* Que fais-tu = *Etebogué amoré?* Que fais-tu là ? = *Etébogué amoré erebo?*

Qui. — *Nec.* Ex. : Qui es-tu ? = *Nec moré sé?*

R

Raie (poisson). — *Chibali.* Ex. : Les raies sont très grandes en ce pays = *Chibali apotomé man erbo.*

Rape. — *Greige.*

Rasoir. — *Quereci.*

Rassade. — *Cassouré.* Ex: Les Indiennes aiment beaucoup la rassade = *Oüali Indiana ciponimé aourleman cassouré.*

Refuser. — *Icépa.* Ex. : Je ne veux pas de pain = *Aou mëïou icépa.*

Regarder, voir. — *Sené.* Ex. : Je vois = *Aou sené.* J'ai vu = *Aou penaré sené.* Je verrai = *Aou senétagué.* Vois = *Amoré sené.* Viens voir = *Acné amoré sené.*

Ressembler a. — *Neoüara.* Ex. : Cet Indien ressemble à un Français = *Moc calina Francici neoüara.* Tu ressembles à mon fils = *Amoré neoüara tigami.*

Retourner, revenir. — *Neramai.* Ex. : Je retourne à la maison = *Aou neramai moignata.* Je retournerai tantôt = *Aou neramatagué alié.* Retourne-t'en = *Itangué.*

Retourner, revirer. — *Soulingué.* Ex. : Retourner une

tortue = *Aïamori soulingué*. Cette nuit je retournerai une tortue = *Aou cooco souligatagué aïamori*.

RIEN. — *Nimadi*.

RIRE. — *Tounané*.

RIVIÈRE. — *Ipoliri*. Ex. : Il y a beaucoup de rivières en ce pays = *Ipoliri. tapoüimé erbo*.

ROCHE. — *Taupou*.

ROMPRE, CASSER. — *Natanbouti*. Ex. : Rompre une corde = *Coroua natanbouti*. J'ai cassé le canari = *Touroüa sambouti*. Je ne casserai pas le canari = *Touroüa samboutagué oüa*.

ROND. — *Nemecouté*. Ex. : Cette maison est ronde = *Mocé moignata nemecouté*.

RÔTIR, BOUCANER. —*Camboné*. Ex. : Je fais rôtir de la viande = *Aou camboné iponombo*. J'ai fait rôtir de la viande = *Aou camboné penaré iponombo*.

ROUGE. — *Tapiré*. Ex. : Ce drap est rouge = *Moc camisa tapiré*.

ROUGE-BRUN. — *Tigaré*.

S

SABLE. — *Unichin*.

SAGE, SAVANT. — *Toüaré*.

SAIN, qui se porte bien. — *Etombé oüa*.

SALIVE. — *Estago*.

SANG, SAIGNER. — *Timonouré*. Ex. : Va quérir le piayé, qu'il me saigne ! = *Piayé itangué timonouré itagué*.

SANGLIER. — *Paquira*. Ex. : Les sangliers sont maigres en ce pays = *Paquira ipouma erbo*.

SAOUL. — *Anoïmbo*.

SAOULER. — *Tuimbagué*. Ex. : Je veux saouler ce sauvage = *Moc calina aou icé tuimbagué*.

SAPAJOU. — *Acaliman.* Ex.: On ne voit point de sapajous en France = *Acaliman sené oüa francipatibo.*

SAVOIR. — *Orou.*

SAUCE, POTAGE. — *Touma.* Ex : Les sauvages n'ont point d'autre sauce que la pimentade = *Calina nimadi touma pomi.*

SAUVAGE, INDIEN. — *Calina, Indian.*

SCIE. — *Grégré.*

SELLE. — *Moulé.*

SEMBLABLE. — *Enoüara.*

SENTIR MAUVAIS. — *Tégueré.*

SENTIR BON. — *Tégueré oüa.*

SERPE. — *Maceta.* Ex. : Je veux une serpe = *Aou icé maceta.*

SERPENT — *Acouïou.* Ex. : Je vois un serpent très long = *Aou acoïou sené mancipé man.*

SERRER, PRESSER. — *Apoïca.*

SEUL, UNIQUE. — *Aüniq.*

SOIF. — *Nicouméli.* Ex. : J'ai soif, donne-moi à boire = *Aou nicouméli sinéri mé ïaré.*

SOIR, NUIT. — *Coïé.* Ex. : Je te donnerai du pain ce soir = *Alié coïé méïou sebegatan.*

SOLEIL. — *Véïou.* Ex.: Le soleil est chaud et brillant = *Véïou assimbéï tassieri.*

SOMMEILLER. — *Vetoubé.* Ex. : J'ai sommeil = *Aou vetoubé*

SORTIR. *Mossa.*

SOULIER. — *Sapata* (de l'espagnol).

SUCRE. — *Sicarou* (de l'espagnol).

T

TACHETÉ (de blanc et de noir). — *Temenolé.* Ex. : Les chats-tigres sont tachetés = *Caïconchi temenolé.*

TAMARIN, petit singe. — *Couciri.*

TAMBOUR. — *Chamboura* (de l'espagnol).

TAMIS. — *Manaré.*

TANTÔT. — *Alié.*

TEMPÊTE sur mer. — *Parana tariqué.*

TENIR (prendre). — *Apoüa.* Ex. : Tiens! prends = *Apoüa.*

TENIR (garder). — *Endo.* Ex. : Tiens ce pain = *Moc meïou eado.*

TENIR debout (se). — *Poré.*

TÊTE. — *Opoupo.*

TIGRE. — *Caïcouci.*

TIRER. — *Chiqué.* Ex. : Tirer une épine du pied = *Aoura queli chiqué pouparo.*

TIRER UN COUP D'ARQUEBUSE. — *Arcaboussa chimorigué.*

TOI, VOUS. — *Amoré.*

TOMBER. — *Nomé.*

TONNERRE. — *Conomerou.*

TORTUE DE MER. — *Agapolé ; Caoüanne.*

TORTUE DE TERRE. — *Aïamon.*

TORTUE (petite). — *Arairaca ; Iracaïa.*

TOUT. — *Papo.* Ex. : Donne-moi toutes les bananes = *Papo platana mé ïaré.*

TREMBLER DE FROID. — *Tigominé.* Ex. : Les Indiens tremblent de froid quand il pleut = *Calina tigominé conopo etagué.*

TREMBLER DE PEUR. — *Tenariqué.* Ex. : Les Indiens tremblent de peur quand on tire le canon = *Calina tenariqué etagué tirou chimorigué.*

TRÈS. — *Man.* Ex. : Très bon = *Iroupa man.* Très fort = *Toppé man.* Très petit = *Anchiqué man.*

TROIS. — *Oroüa.*

TROUVER. — *Méboti.* Ex. : J'ai trouvé le chemin = *Oma meboti.*

TUER. — *Mhioé.*

U

Un. — *Aüniq.*
Uriner. — *Chicou.*

V

Va-t'en. — *Itangue.*
Va-t'en de là.— *Enomboitangue.*
Vache. — *Paca* (de l'espagnol). Ex. : Il n'y a point de vaches en ce pays = *Paca nimadi erbo.*
Vague. — *Polipe.*
Vendre. — *Sebegacé.* Ex. : Veux-tu vendre un lit? = *Amoré alié sebegacé acado?*
Venir. — *Seneboüi, noboüi.* Ex. : Je suis venu à Ceperou = *Aou seneboüi Ceperoubo.* Qu'es-tu venu faire ici? Je suis venu te voir = *Etébogué erabo noboüi? Aou amoré sené noboüi.*
Vent. — *Peperito.* Ex. : Il fait grand vent = *Peperito apotomé.*
Ventre. — *Oïmbo.*
Verge, fouet. — *Macoüali.*
Viande. — *Iponombo ; otoli.*
Vieillard. — *Tamoussi.*
Vilain, chiche. — *Amombé.*
Vite, promptement. — *Coci.* Ex. : Allez vite = *Coci nisan.*
Voile a navire. — *Pira.*
Voir. — *Sené.* Je vois un Indien = *Aou sené calina.* J'ai vu un Indien = *Aou senem calina.* Je verrai un Indien = *Aou calina senétagué.*
Voler, dérober. — *Monamé.* Ex. : Ce Français a volé du

pain chez les Indiens = *Mocé Francici meïou monamé Indian ecossa.*

VOULOIR. — *Icé.* Veux-tu cela? = *Amoré icé ini?* Je le veux bien = *Aou icé man.* Veux-tu boire? = *Amoré icé sineri?* Je ne veux pas = *Aou icépa.*

VOUS, TOI. — *Amoré.*

VRAI. — *Tourené.*

FIN

ÉTYMOLOGIES EUSKARIENNES

A

1° Anhoa « Provision » et spécialement « Provision hebdomadaire que le berger emporte avec lui dans la montagne ». Force est de voir dans ce mot un dérivé du latin *Annona* « Provisions, prix des denrées » qui en bas-latin devient *Anona*. Dieffenbach dans son supplément à Ducange donne même une forme *Anona* « Blé, récoltes », réellement identique pour le son au mot basque. En effet, le *o* devant l'article final équivaut à notre diphtongue *ou*. On dit par exemple *Burukoa* « bonnet, coiffure de femme », mais on prononce *Bouroukoua*.

De *Anho* dérive *Anodun* ou *Anhodun* « Pensionnaire », mot donné par Larramendi, littéralement « qui reçoit des provisions ».

2° Begi, a « oeil », nous fournit une preuve éclatante de l'influence exercée par les dialectes néolatins sur la langue basque. Ce terme si important qu'à priori on n'hésiterait guère à regarder comme primitif, résulte de la fusion du verbe bearnais *Bede*,

« voir », espagnol *Veer*, et de la finale partitive *ki*. Nous traduirons donc litt. *Begi* par « la partie du corps au moyen de laquelle on voit ».

3° Beharri, a, « Oreille », litt. « l'écouteuse », de *Bea* « écouter, entendre. » Nous reconnaissons sans hésiter dans ce verbe, nos termes *bayer*, *béant*, en vieux français *Baer* ou *béer*. Dans la Chanson de Roland, nous voyons *Goule baée* pour « Bouche bée ». L'origine première de ce mot est assez obscure. Diez y voit une onomatopée, Littré le rapproche et avec raison sans doute du vieux provençal *Badar*, italien *Badare* « retarder, lanterner, prendre des précautions ». La transition de l'idée de retarder, bayer à celle d'écouter, se conçoit sans peine. Nous pouvons d'ailleurs répéter à propos de ce mot ce qui a été dit au sujet de *Begi*. On peut s'étonner qu'un pareil terme soit emprunté.

5° Bihotz, a « Cœur ». Ce mot doit être considéré comme relativement ancien dans la langue, si, comme l'admet M. Luchaire, le nom propre *Bihoxus* des inscriptions aquitaines correspond au latin *Cordatus*. Cela ne veut pas dire que le substantif en question soit indigène. Nous inclinerions beaucoup pour notre part à y voir le gaulois *Bivos* « Vivanos » ; cf. latin *Vivus*. Après les exemples donnés plus haut, rien d'étrange à ce que le nom du cœur en basque soit, lui aussi, emprunté.

6° Bizar, ra « Barbe ». Larramendi, que rien

n'arrête quand il s'agit de faire des étymologies, voit dans ce terme un composé de *Biz* « sois », et *Ar*, *ra* « homme ». L'étrange, c'est que Littré n'ait pas craint de reproduire cette explication fantaisiste. Le fait est que *Bizarra* n'est lui-même que l'espagnol *bizarro* « brave », adjectif d'origine arabe. Cf. *Bâshâret* « Beauté, élégance ». La confusion entre cette idée et celle de bravoure s'explique sans peine. Ne disons-nous pas d'un homme bien mis qu'il est « brave »? Du reste, que cette épithète de *Bizarro* ait fini par désigner la barbe, quoi d'étrange à cela ? Est-ce que nous n'appelons pas un collier de barbe, une « Royale » ?

7° Orox, a « Veau », Nous avions cru d'abord pouvoir rapprocher ce mot de l'esp. *Toro*. Effectivevement, le *t* initial de l'esp. tombe quelquefois, bien qu'assez rarement cf. *Askor*, *ra* « Fruit du lin en gousse » à rapprocher de l'esp. *Tasco*, ce se qui détache du lin qu'on espade. D'ailleurs le *x* final indique, comme nous l'avons vu, similitude, comparaison.

Le veau serait donc « l'animal qui ressemble au taureau ». Avouons qu'on se ressemblerait de plus loin. Toutefois, une considération nous ferait hésiter sur la légitimité de cette étymologie si satisfaisante toutefois et pour le sens et pour le son. C'est que ce substantif devait déjà exister en vieil ibérien. La preuve en est dans le nom d'Orospeda que a l'on traduit par « Chemin des veaux » et qui aujourd'hui, comme au temps de Strabon,

désigne une chaîne de montagnes de l'Andalousie. Au contraire, l'*Idubeda* regardé comme synonyme de « Chemin des bœufs » constituait une autre chaîne de montagnes traversant le pays des Pélendons. Que *Beda*, analogue au *Bide* du basque moderne, ait signifié « Chemin » dans la langue des antiques Ibères, la chose ne paraît nullement prouvée. En revanche, il nous paraîtrait plus difficile de contester que *Idu* et *Oros* aient respectivement signifié « Bœuf » et « Veau ».

Ce dernier terme devrait-il être considéré comme pris à l'*Uros* gaulois, l'*Urus* de Jules César, qui désignait une sorte de taureau sauvage, aujourd'hui éteinte, mais certainement différente de l'Aurochs des forêts lithuaniennes ? On sait qu'en gaulois il entrait dans la composition de plusieurs noms propres ; cf. *Uronerthes* « fort comme le taureau », *Urogenos* « fils du taureau ».

On pourrait supposer encore à *Orox*, une provenance indigène, voir en lui l'adjectif *Oro* « entier, tout », accompagné de la finale comparative. *Orox* deviendrait dans ce cas « celui qui ressemble à l'animal entier, non encore coupé. »

7° Muzker, ra « sorte de Lézard », cf. espagnol et portug. *Mosca* « Mouche », du latin *musca*, mais avec la finale oppositive rr. Ce reptile est donc en quelque sorte « la fausse mouche », l'animal qui rappelant la mouche par son agilité n'est pas cependant doué comme elle de la faculté de voler.

8° Zabal, chabal « plat, étendu ». Ce mot semble figurer ainsi que *gisu* « chaux » du port. *gizou*, *gis*, « Craie » terme dont l'origine première doit sans doute être cherchée en arabe et *Chanket* « boiteux » ; cf. *Chanqueta* « Soulier mis en pantoufle », au petit nombre de ceux que les montagnards des Pyrénées ont pris au lusitanien. Effectivement, nous trouvons en port. *Châa*, *Chan* « Plaine », du latin *planus*. On sait que le *pl* initial devient volontiers *ch.* chez les riverains du Tage ; cf. *Chùvia* = *Pluvia*. Quant au *n* final, il tombe volontiers en Basque, cf. *Bekhokia* « Audace » = Esp. *beloquin* « sorte de bonnet ». Le *b* est visiblement euphonique dans *Zabal*, *Chabal*, comme il l'est dans *Pharabizu* « Paradis », pour *Paraiso*, *Auba* « Bouche », forme dialectique pour *Aua*, *Aoa*. Enfin, la finale *l* marque l'adjectif. *Zabal*, c'est donc ce qui est de la nature de la plaine, et par suite « plat, étendu ».

9° Apho, a ou Zapo, a « Crapaud », n'est évidemment autre chose que l'espagnol *Sapo*, m. s. Mais d'où ce mot a-t-il lui-même été pris ? Ne serait-ce pas à l'ancien ibérien ? Évidemment, on ne saurait lui attribuer une origine latine. Il faut rapprocher du terme castillan le béarnais (dial. de Lescun) *Sapou*, m. s. A titre de pure curiosité, signalons l'affinité existante avec le bas allemand *Quappe*, — pruczi, *gabawo*. — polonais *Jaba*. Faudrait-il attribuer une origine slave au tchérémisse *Javu*, — lapon *tsuobbé*.

Plus éloignés phonétiquement seraient le suomi *Samakko* « Grenouille, crapaud », le samoyède (dial. tas) *Samlek*.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'hébreu *Tsab* « Crapaud, tortue », litt. « tumens, tumidus », de la racine *Tsabah* « intumuit », parce que nous dit Buxtorff, « Testudinis operimentum cameratum est ».

B

De quelques affinités lexicographiques entre le basque et les langues chamitiques. Le savant docteur Collignon a constaté une frappante ressemblance de type entre les Basques de race pure tels qu'on les rencontre encore dans quelques vallées isolées des Pyrénées et les populations blanches du nord de l'Afrique. Nous-mêmes, nous sommes efforcés dans un précédent travail d'établir la ressemblance étroite du pronom personnel entre les idiomes de ces diverses populations. Sera-t-il interdit de voir là un exemple d'accord assez remarquable entre les données de la linguistique et celles de l'anthropologie ? Ajoutons que l'analogie semble s'étendre plus loin encore et se faire sentir jusque dans une partie importante du vocabulaire. Donnons, par exemple, la liste suivante :

1° *Acheri* « Renard », dont on contesterait difficilement la ressemblance avec le copte (dial. baschmou-

rique) *Boschar*, dial. memphitique et thébain *Baschôr*.

La ressemblance serait plus étroite encore avec certains dialectes de la vallée du Nil ; cf. Afar, *Wakari*, « Chacal ». saho *Wakârè*, m. s. Sans doute le même mot de réserve dans l'Ostyak surgute *Wakhsar*, *Vakhsar* « Renard ». Peut-être n'y a-t-il là qu'une coïncidence fortuite.

Faisons toutefois observer en passant que l'on a retrouvé un nombre de ces étranges coïncidences philologiques entre les parlers de la Sibérie et ceux de l'Asie occidentale ou du nord de l'Afrique pour se demander s'il n'aurait pas existé à une époque fort ancienne certaines relations entre les tribus faisant usage de ces différents idiomes. Pour nous en tenir à un seul exemple, citons le samoyède (dialectes tawgu et yourake) *Yam*, « Mer » qui rappelle autant que possible le *Yam*, de l'hébreu, *Yom* du vieil égyptien.

2° *Akher* « Bouc », mérite sans doute d'être cité à côté du *Aker* « Bélier », en aouelimidden (dial. berbère), — riféen *Kherri*, — aïtkalfoun *Ikherri*. On sait qu'au point de vue de l'histoire naturelle, la différence est bien peu considérable entre l'espèce chèvre et l'espèce mouton. Ajoutons, du reste, que par une coïncidence dont nous ne voulons tirer ici aucune conclusion, la chèvre paraît avoir constitué le bétail le plus anciennement domestiqué chez les populations du Nord-Africain. Du moins, les Gouanches des Canaries dont l'origine berbère semble aujourd'hui

bien établie, ne possédaient, lors de la découverte, d'autres troupeaux que des troupeaux de chèvres.

3° *Alaba* « fille ». Le *B* de la syllabe finale semble ici euphonique comme dans *Izeba* « Tante ». *Oceba* « Oncle » ; *Illoba* « Neveu, nièce ». C'est ce qui nous empêche de rapprocher ce mot du vieux thème gaulois *Alabi* cité par M. Holden et que nous retrouvons dans l'irlandais *Alaib* « beau ». En style de romance, toute personne du sexe féminin n'est-elle point une belle ? Quoi qu'il en soit, est-il bien téméraire de rapprocher *Alaba* du copte *Alow* « Enfant », et en dialecte Baschmourique *Alawi* ? Cf. également le tamachek *Ili* « fille » ; Beni menacer *Ilis*, m. s. ?

4° *Hiru* « Trois ». Cf. Tamachek *karad*, schelouk du Maroc *kérad*, etc. Nous avons déjà établi dans un précédent travail, la tendance du *k* initial à devenir *h* en Basque.

5° *Ogi* « Pain, blé ». Cf. vieil Egypt. *Ak,ek*, « Pain », copte, *Aik*, *œik* en Baschmourique et *œik* en Thébain « Pain », en dialecte memphitique *ôik* « Pain » et *ôk* « Froment ». On sait que le blé semble avoir été connu dans l'Europe occidentale un peu avant l'époque de la pierre polie.

6° *Erre* « Brûler » ; cf. figuigéen (dialecte berbère) *err*, m. s. d'une racine *RR*, « Brûler, briller, être jaune. »

7° *Sar* « Entrer ». Beni menacer *sar* « Aller en avant, précéder. » Rien à faire sans doute avec le Sanskrit, SR, *sar*, « Ire, fluere ».

8° *Berri*, « Nouveau, renouveler ». Cf. copte (Dial. memphitique), *beri* ; (dial. Thébain), *brre, berre* « novus, recens » ; (dial. Baschmourique), *berri*. Remarquons à titre, sans doute de pure curiosité, la ressemblance de tous ces termes avec le Suomi *werres*, le lapon *warres* « nouveau ».

De Charencey.

BIBLIOGRAPHIE

Biblioteca selecta de autores vascongados, t. I : poesia euskara, con un prologo de D. Benito Jamar. *S. Sébastien*, 1896. — Pet. in-8° de xxiv-184-(vij) p.

Que sera cette collection ? Il est difficile de le dire encore. Le présent volume, qui est fort bien imprimé et dont le prix est relativement modeste, n'est guère de nature à nous renseigner. C'est un recueil de chansons et de pièces de vers, dont fort peu sont vraiment originales et populaires : *charmagarria* (p. 10), *ardau gorri naparra* (p. 13), *nere maite polita* (p. 15), *urzo churia* (p. 16), *iru damacho* (p. 17), *chori erresiñula* (p. 38), *choriñua kaiolan* (p. 70), *eperraren kanta* (p. 71), *mariya nora zoaz* (p. 96), *urkioalako san antonio* (p. 97), *inchauspeko alaba* (p. 98) ; onze sur soixante-treize, c'est peu. Le reste comprend des vers, plus ou moins intéressants, de plusieurs écrivains modernes : J. Manterola, A. Arnac, Ipharraguirre, Vilinch, Iztueta, Guilbeau, Elissamboure, Guibert, Dr Larralde, etc., y compris un certain Belsunce que je n'ai jamais pu identifier; je regrette qu'on y ait donné place à l'amplification rhétoricale de E. Garay de

Monglave, traduite en prose basque à Paris en 1833 par L. Duhalde d'Espelette et qui a pour titre : *Le chant d'altabiscar ;* Monglave écrivait *altabiçar !* J'ai relevé en passant des coquilles inexcusables : *ardan* pour *ardau*, *Guibet* pour *Guibert*, *Bilich* pour *Bilinch*. Je remarque aussi que l'éditeur ou les éditeurs ont pris un soin médiocre de l'orthographe des chansons labourdines ou navarraises ; p. ex., p. 3, *charmangarria*, *ishilik*, *irten*, *bearrik*, etc., ont été substitués à tort à *charmagarria*, *ichilik*, *jiten*, *beharrik*, etc.

L'avant-propos de M. Jamar sur « la poésie basque » est une dissertation bien écrite, mais dont le point de départ est absolument faux. Prétendre que la poésie basque a très peu subi l'influence de la civilisation étrangère, c'est émettre une assertion à laquelle le volume même auquel cet avant propos a été mis donne le plus éclatant démenti. Je ne saurais trop le répéter : les Basques n'ont rien à eux que leur langue.

J. V.

VARIA

Cuisine Indienne

J'avais communiqué les notes que j'ai publiées sous ce titre (t. XXV, p. 283-284, t. XXVIII, p. 180-183, et t. XXIX, p. 168-170) à M. Ch. Poulain, mon éminent collègue du Conseil supérieur des Colonies qui m'avait d'ailleurs fourni de précieux renseignements. Il m'adresse à cette occasion les observations suivantes qu'il me paraît utile et intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Ces formules de *Kary* varient à l'infini et elles sont toutes à peu près bonnes. Je vois qu'on désigne le *curcuma* par le mot *safran*. Cela me met en mémoire certain kary de lièvre que ma pauvre grand'mère voulut faire avec une formule venue de Pondichéry et où se trouvait cette indication de « safran ». On alla chez le pharmacien voisin pour lui faire préparer le condiment et nous eûmes à dîner un kary immangeable. Le pharmacien avait, naturellement, mis dans la poudre du safran du Gâtinais. Il est vrai que celui-ci est employé dans la cuisine musulmane, pour la confection du *pilau* (*pulâo*), mais en fort petite quantité, tandis que la dose de curcuma indiquée donne un kary véritablement excessif.

« Il y a du reste deux écueils dans la confection de la poudre à kary, la qualité du piment et celle du fenu-grec.

« Il existe quatre variétés très communes de piments :

« 1° Le *Capsicum annuum* (en tamoul *milakày* pour *milagukày* « fruit du poivre », en hind. *làlmirtchi*) qui varie de dimen-

sions suivant les terrains et les procédés plus ou moins attentifs de culture. C'est celui qu'on emploie dans l'Inde pour le kary ; il est introuvable dans nos pays.

« 2° Le *Capsicum frutescens* plus fort que le précédent. Il se vend à Paris chez Hédiard, place de la Madeleine, sous le nom de *piment du Chili* parce qu'on le reçoit de Londres étiqueté *Chillie*. C'est celui que j'ai employé en diminuant la dose.

« 3° Le *Capsicum grossum*, piment cafre, qui n'a aucune saveur. C'est celui qu'on trouve généralement dans les pharmacies et chez les herboristes. Il ne peut communiquer aucun montant au kary.

« 4° Le *Capsicum microcarpum*, piment enragé, piment du diable. C'est le poivre de Cayenne. Il faut évidemment le doser en raison de sa force.

« Je ne parle pas des autres variétés qui ne se rencontrent pas dans le commerce.

« Quant au fenu-grec, il y en a de diverses provenances : les uns sont très parfumés, d'autres au contraire sont absolument sans odeur. Il faut employer les premiers, car, avec les seconds, on aurait une poudre incomplète. Je n'en ai trouvé à Paris que chez un herboriste qui est au commencement de la rue Vignon.

« Les autres produits peuvent aussi naturellement varier en qualité.

« Les formules de *kary* sont très variées. Outre celles que vous avez publiées, en voici deux autres très usitées dans l'Inde :

« 1° *Kary poulivar* (du tamoul *puḷi* « tamarin »). Pour 500 gr. de viande ou de poisson :

Cumin.....	2 gr.
Fenu-grec.....	3
Poivre noir.....	2
Moutarde.....	2
Curcuma.....	3
Piment.....	5
Coriandre.....	20

« Ajoutez 34 gr. de pulpe de tamarin et 44 gr. d'oignons.

2° « *Kary kababou* (pers. *kabâb* « rôti », ou *kabâbah* « cubèbe ») dit *kary musulman*. Pour 500 grammes de viande :

Cumin	1 gr.	
Fenu-grec	2	
Poivre	2	50
Moutarde	2	
Curcuma	7	
Piment	24	
Coriandre	1	90
Gingembre	9	
Clous de girofles	2	50
Badiane	1	
Cannelle	2	50
Feuilles de giroflier	6	

« Ajoutez 16 gr. d'ail, 97 gr. d'oignons et 15 gr. de semence de pavôts.

« Voilà une rude formule !

« A Bourbon, on fait le « kary créole » ; je n'en ai pas la recette. Il est beaucoup moins pimenté et contient très peu de fenu-grec. On y emploie de préférence le piment vert qui lui communique un goût particulier.

« Le *kaḍalei* (*Cicer arietinum*, hind. Harbharî), pois chiche, est très employé dans la cuisine indienne ; il est surtout utile dans les *Moulgoutanis*. Celui qui se donne dans l'Inde vers la fin des bals, contient, outre le *kaḍalei* et les volailles, une ou plusieurs têtes de moutons, suivant l'importance de la préparation. »

Le Propriétaire-Gérant,
J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXX

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

—

1897

805
1a46
L76
V.30

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

15 JANVIER 1897

V. 30

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1897

SOMMAIRE DU N° 1

Pages

Abel Hovelacque, par Julien VINSON..... 1

V. HENRY. — La relation locative dans les langues italiques 52

P. REGNAUD. — Notes d'étymologie et de mythologie indo-européennes..... 83

Varia. — Bizarreries et fantaisies d'écrivains 95

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société de Pau 89

Revue hispanique..... 90

Zeitschrift de KUHN *et* SCHMIDT 90

Mémoires de la Société finno-ougrienne 91

The american Journal of philology..... 91

Transactions of the canadian Institute..... 91

Émile SENART, *Les Castes dans l'Inde*..... 92

Phototypie Berthaud, 9, rue Cadet. - Paris

Ref - 57
21239

ABEL HOVELACQUE

Alexandre-Abel Hovelacque naquit à Paris le 14 novembre 1843. Sa mère appartenait à une vieille famille parisienne où les goûts artistiques et littéraires étaient très cultivés : l'un de ses parents, bien connu dans le monde des lettres, Charles Coran, a publié plusieurs recueils de poésies gracieuses et délicates. La famille de son père, originaire du Nord, se rattachait à cette vaillante race flamande où l'indépendance des idées est assurée par la vigueur physique et l'amour assidu du travail utile et productif : la maison de commerce, établie à Lille par le père et les oncles d'Hovelacque, ne s'est dissoute qu'après la guerre de Crimée, laissant à chacun de ses membres une fortune importante, acquise pendant une longue période de labeur patient et acharné, sans aucune de ces spéculations louches et hâtives, sans aucune de ces combinaisons aventureuses, qui déshonorent trop souvent les entreprises commerciales de nos jours.

Fils unique, et sans doute, pour employer le terme consacré, trop gâté dans sa première enfance, Abel Hovelacque fut enfermé, à l'âge de huit ans, dans

un établissement scolaire clérical qui existait alors à Auteuil ; il y resta dix ans. L'étroitesse et l'absolutisme des idées religieuses qu'on prétendit lui imposer, la sévérité de la discipline, la régularité mécanique du travail et des exercices, durent contribuer à développer en lui, avec le mépris du banal et du convenu, ce besoin d'indépendance allant parfois jusqu'à l'originalité, cette soif d'ordre matériel touchant presque à la manie, cette susceptibilité délicate qu'il posséda toute sa vie au plus haut degré. Il fit d'excellentes études et lorsqu'il se présenta, le 24 août 1860, aux examens du baccalauréat, son succès fut un triomphe. Il me montrait encore naguère, avec une véritable satisfaction, le brouillon du discours latin qu'il écrivit ce jour-là et qui était en effet une fort bonne composition scolaire. Le régime impérial, par la main cléricale des Falloux, avait tronqué le programme de l'examen, en réduisant à la « logique » la philosophie toujours redoutée des religions absolues, en supprimant par la fameuse « bifurcation » les études scientifiques qui enseignent la méthode, l'observation, l'expérience, le raisonnement; mais on n'avait pas encore, sous prétexte de surmenage ou de temps perdu, inventé ces distinctions singulières, ces catégories bizarres, où sombre ce qu'on appelait jadis « les humanités », et qui font souvent aujourd'hui du diplôme de bachelier un certificat de médiocrité prétentieuse. Sorti de l'école, Hovelacque fit son droit, sur le désir de ses

parents, sans enthousiasme, mais aussi sans trop d'ennui; il passa sa licence le 12 décembre 1866. Nous avons pu, non sans peine, retrouver un exemplaire de sa thèse qu'on chercherait en vain dans les collections publiques et dans les recueils particuliers. C'est une petite brochure in-8 de 48 p., avec couverture bleue, imprimée à la façon ordinaire des thèses ; elle porte au verso du titre les dédicaces : « à mon père, à ma mère, — à mes grands-mères » ; elle a été soutenue devant MM. Duverger, Valette, Demangat, Barthe et Desjardins. Le sujet de la thèse latine (p. 3-12) était : « de Captivis, et postliminio, et redemptis ab hostibus (Dig., lib. XLIX, tit. XV) » et celui de la thèse française (p. 13-38): « de la déclaration d'absence et de ses effets relativement à l'état des personnes (C. N., art. 115-122; 139-143 » ; le sujet de droit administratif (p. 139-148) était : « des conflits d'attributions ; ordonnances du 1er juin 1828 et du 12 mars 1831, art. 6 et 7 ».

En commençant ses études de droit, Hovelacque passait d'une réclusion sévère à la liberté la plus complète; il ne paraît pas qu'il ait abusé de la situation. Certes, il ne mena point, — et on le lui reprocherait à bon droit, — la vie ridicule d'un cénobite ou d'un dévôt, mais il aimait trop le travail pour avoir du temps à perdre, et il ne tomba jamais à ces erreurs de sentiments, à ces faiblesses fâcheuses auxquelles s'abandonnent trop souvent les étudiants riches.

Hovelacque avait pris de bonne heure le goût des études linguistiques; mais ce fut surtout quand il eut terminé son droit qu'il s'y consacra tout entier avec une ardeur toujours nouvelle. On voulut lui faire apprendre à fond l'allemand et le hasard fit qu'on lui donna pour professeur Honoré Chavée, le grand linguiste belge. Il devint vite son élève favori et il apprit de lui non seulement la linguistique générale, le sanscrit, le zend, les langues slaves, mais encore, — et il y a entre ces sciences des relations plus étroites qu'on ne le pense, — la musique et l'harmonie.

Les parents d'Hovelacque ignoraient alors que Chavée avait été prêtre; ils se seraient sans doute opposés à une fréquentation que leurs habitudes et leurs idées leur auraient représentée comme éminemment périlleuse. On croit volontiers, en effet, dans un certain monde que, lorsqu'un prêtre dépose la soutane et reprend sa liberté, c'est qu'il y est amené par la « concupiscence ». Je ne saurais affirmer que la question féminine fut tout à fait étrangère à la « laïcisation » de Chavée, si cette expression m'est permise, mais il est certain qu'elle fut surtout causée par une évolution logique d'idées : comme tant d'autres, Chavée avait cherché à démontrer par la comparaison des langues, l'unité de création des races humaines; il y trouva au contraire la preuve irréfutable du polygénisme humain et, du coup, le bandeau qui couvrait ses yeux tomba. Il lui resta toutefois une

onction de langage, un autoritarisme de style, une tendance aux comparaisons mystiques, dont il ne put jamais se débarrasser, et des bizarreries d'expressions dans son enseignement, telles par exemple que ses formules de couleurs des sons ou d'attraits sexuels des consonnes et des voyelles.

L'influence de Chavée sur Hovelacque fut heureusement limitée. La vie un peu fantaisiste, pour ne pas dire bohême, du maître choqua très probablement ce jeune travailleur habitué à l'existence large et à la froide régularité des bonnes maisons bourgeoises. Il ne prit à Chavée que sa méthode de travail, et ce fut seulement après les avoir discutées qu'il adopta les conclusions des longues études de son professeur sur la diversité originelle des langues, sur leur développement, etc. Ce n'étaient d'ailleurs, avec un peu plus de précision et quelques hardiesses nouvelles, que les enseignements de l'École scientifique des Bopp, Eug. Burnouf, Schleicher, etc. Ni en philosophie, ni en politique, Hovelacque n'admit jamais les transactions et les demi-mesures auxquelles se prêtait volontiers l'esprit plus souple et plus pratique de Chavée.

En 1867, Chavée fonda la *Revue de Linguistique*, avec le concours d'Hovelacque et de ses autres élèves préférés, J. Girard de Rialle, A. de Caix de Saint-Aymour, entre autres. Il ne m'appartient pas de raconter ici l'histoire de cette Revue ni de dire pour quelle part elle a contribué au mouvement scientifique con-

temporain. Il me suffira de dire qu'Hovelacque en prit en 1869 la direction qu'il conserva jusqu'en 1874 et que ses successeurs se sont efforcés de maintenir rigoureusement le journal dans la voie qu'il avait ouverte. S'il quitta ce poste de combat, ce fut pour en prendre un autre d'une importance beaucoup plus grande.

Il y avait déjà plusieurs années qu'Hovelacque avait été mis par Chavée en rapport avec Broca et initié aux études anthropologiques. Le 17 janvier 1867, il avait été reçu membre de la Société d'anthropologie, sur la présentation de MM. Girard de Rialle, Bertillon et Liétard; mis en vue par plusieurs rapports et d'intéressantes études, il fut élu membre du Conseil de la Société en 1872. Il y prit une place de plus en plus prépondérante et devint membre du bureau en 1888; il occupa le fauteuil de la présidence du 2 janvier 1890 au 8 janvier de l'année suivante. Les communications qu'il fit à la Société furent d'abord exclusivement linguistiques; mais il s'adonna peu à peu, sur le conseil et avec les leçons de Broca, à l'Anthropologie proprement dite. Aussi, lorsque le grand professeur fonda l'École d'anthropologie, en 1876, Hovelacque fut tout naturellement appelé à y occuper la chaire d'anthropologie linguistique; il ouvrit son cours le 21 novembre 1876. L'École ne comprenait alors que six chaires : l'anthropologie anatomique, dont Broca lui-même s'était chargé; l'anthropologie biologique, con-

fiée au docteur Paul Topinard ; l'ethnologie, au docteur E. Dally ; l'anthropologie préhistorique, à Gabriel de Mortillet; et la démographie, au Dr A. Bertillon. C'est le plus âgé de tous, notre vénérable ami de Mortillet, qui reste seul aujourd'hui sur la brèche, dans la pleine maturité de son talent, dans l'ardeur toujours généreuse de ses convictions inflexibles. Les six professeurs avaient les mêmes idées générales, les mêmes méthodes de travail, et les mêmes ambitions. L'École a merveilleusement prospéré depuis ; elle ne s'est point écartée de son programme et a vigoureusement développé l'œuvre de ses fondateurs. Aussi, lorsque Hovelacque, débarrassé des servitudes de la politique, put revenir tout entier aux travaux anthropologiques qu'il avait été forcé de négliger quelque peu, le Conseil d'administration de l'École lui en conféra-t-il à l'unanimité, le 24 octobre 1890, la direction qu'il conserva jusqu'à sa mort; cette désignation avait été ratifiée par la Société d'anthropologie dans sa séance du 14 novembre 1890. Après avoir très activement collaboré à la *Revue d'anthropologie* de Broca et à *L'Homme* de Mortillet, il fonda la *Revue de l'École d'anthropologie*, dont le premier numéro parut le 1er février 1891 ; grâce à ses soins assidus, le succès de cette publication a grandi de plus en plus. Entre temps, il avait très vaillamment pris part à l'organisation des Expositions anthropologiques de 1878 et 1889.

Je parlais tout à l'heure des entraves que la poli-

tique avait apportées aux travaux scientifiques d'Hovelacque. Il ne s'en plaignait point, car il était de ceux pour qui tout se tient et qui n'admettent pas une science indépendante du mouvement politique. De bonne heure, il était acquis aux idées libérales : il fit partie de cette opposition à l'Empire qui réunissait, de 1865 à 1869, tout ce qu'il y avait en France d'intelligent et d'honnête. De bonne heure aussi, la logique rigoureuse de son esprit le porta à l'avant-garde des phalanges libérales, parmi ceux qui prétendaient pousser jusqu'au bout le mouvement et qui en acceptaient sans réserve et sans crainte toutes les conséquences. Quand on a assisté aux événements qui se sont accomplis depuis vingt-cinq ans; quand on a vu les tristes palinodies, les jalousies mesquines, les basses ambitions, les spéculations éhontées, l'abaissement général des caractères, l'oubli des principes, les transactions misérables, l'ascension stupéfiante des médiocrités, qui caractérisent notre politique depuis une quinzaine d'années déjà; quand on constate en outre combien vivace est encore le vieil ennemi, l'éternel ennemi de la pensée et de la société, le cléricalisme, on se prend parfois à regretter ces dernières années de l'Empire où nous arrivâmes, Hovelacque et moi, à la vie politique : le mouvement se poursuivait lentement, avec une force irrésistible et fatale, assurée d'écarter à la fois tous les despotismes, celui de la pensée et celui de l'action, la monarchie autoritaire et la religion oppressive.

Au Quatre-Septembre, Hovelacque faisait partie de la garde nationale, et il eut l'honneur de prendre part avec sa compagnie à l'envahissement du Palais-Bourbon d'où la justice populaire vint chasser les derniers souteneurs de l'Empire aux abois. Pendant le siège, et notamment à la bataille de Montretout le 19 janvier 1871, il participa vaillamment à la défense de la Capitale. Je crois intéressant de rapporter ici deux passages caractéristiques de lettres qu'il m'écrivait à cette époque :

« Dimanche (11 sept. 1870). — Cher Monsieur Vinson, L'on me remet votre lettre et j'y réponds à l'instant, car il se peut que les communications soient bientôt interrompues. Ne m'envoyez rien pour l'instant : cela est plus sûr, me semble-t-il. Nous attendons les Prussiens pour après-demain, mardi. Je vous assure qu'ils seront terriblement reçus. Paris est formidablement armé et formidablement résolu. Nos 180.000 gardes nationaux sédentaires (quorum pars) manœuvrent chaque jour et avec grande précision. Nous avons élu nos chefs, — tous anciens soldats. — Nos forts sont terriblement défendus et Paris est INEXPUGNABLE s'il n'est pas trahi. Le sera-t-il ou non? Là purement est la question. Si oui, les traîtres le paieront cher; — si non, pas un Allemand ne repassera le Rhin. Amen!

» Il est triste que le moral de la province n'ait pu résister aux 18 ans de Bonaparte. Son affaissement, en

tous cas, ne nous démoralise pas. Paris prend tout sur lui : n'était-il pas juste que ses élus formassent le comité de salut public? Pour moi, je me rappellerai toujours avec bonheur que c'est ma compagnie, la 5e du 6e bataillon, qui a déblayé les sergents de ville et les municipaux du Corps législatif et a crié la première : Vive la République !

» Bien à vous et espérons. »

« Paris, lundi, 13 mars 1871. — Cher Monsieur, Que de joie m'aurait procuré, si elle m'était parvenue, la lettre que vous confiâtes au courant de la Seine! Enfin voici de vos nouvelles et je vous en remercie. Je vous aurais dû répondre immédiatement, mais si vous saviez dans quel triste état m'ont mis toutes ces choses passées, vous me pardonneriez vite. Nous avons eu quelque espoir sur la province : mais hélas! la France n'est plus aujourd'hui, comme ses sœurs romanes, qu'une vieille haquenée hors d'âge. Gambetta l'a enfourchée vigoureusement, il lui a enfoncé les éperons jusqu'au talon, mais la vieille rosse n'a pas répondu. Ici, à Paris, il en allait autrement. Mais nous avions affaire aux plus misérables gredins que la terre ait connus. L'abbé Trochu désespérait de nous sauver et chaque jour il nous mentait effrontément dans ses placards : dans l'opinion où il se trouvait, tout honnête homme devait passer la main et ne pas imposer la passivité à 400,000 hommes ardents d'aller au feu. On vous a menti audacieusement dans la proclamation

du 4 février où l'on vous disait que le 19 janvier, Paris avait tenté le coup du désespoir. A la vérité, on avait fait sortir sur le mont Valérien une centaine de mille hommes, mais nous n'avons donné qu'à vingt-trois mille! Pour nous mieux tromper, nous avions à notre suite 180 pièces d'artillerie et pas une n'a avancé. Trahison, trahison, voilà le seul mot. Chaque fois que des positions étaient conquises, nous les abandonnions et les Allemands, qui faisaient leurs paquets, revenaient tout surpris. Dès le 17, Trochu et Favre pourparlaient : la journée du 19 n'a donc été qu'un assassinat; j'y étais au premier rang et je vous assure que cela a été très glorieux pour nous. On prétend qu'en nous voyant si gaillardement enlever toutes leurs positions, les Allemands disaient : « Trochu nous trahit! » Sans doute, une trouée eût été folle autant que facile, mais ce qu'il y avait à faire c'était uniquement d'attaquer sans cesse et nous nous serions seuls, sans la province, débarrassés de la vermine allemande. C'est pourtant un bon peuple en réalité, mais leur haine de la France (haine bien juste après Louis XIV et Napoléon Ier) les a jetés aveuglément sous les pieds de la féodalité. Ont-ils bien fait? non, sans doute; et s'il est vrai que la France a dit son dernier mot, comme l'Espagne, l'Italie, la Roumanie, il n'en est pas moins vrai que la fin du siècle ne s'écoulera pas sans que l'Allemagne soit livrée aux plus épouvantables catastrophes... »

Le mouvement communal du 18 mars le surprit en Suisse où sa famille était allée se reposer des angoisses et des fatigues du siège. Il n'y contribua en aucune façon et le jugea même sévèrement, comme le prouvent notamment les lignes suivantes qu'il m'adressait de Vevey, le 18 juin 1871 : « Quelle joie pour moi d'avoir quitté Paris deux ou trois jours avant les derniers événements! Assurément je n'aurais pas voulu servir dans les rangs de la Commune. L'idée fondamentale était la justice même, le droit le plus élémentaire : mais quels hommes à la tête! Les Pyat, les Vermorel! Je gagerais volontiers que sur dix d'entre eux, neuf touchaient à la caisse bonapartiste ou à la prussienne. D'autre part, mon profond dégoût pour l'assemblée versaillaise m'aurait interdit tout mouvement. J'aurais peine à vous exprimer le dégoût que m'inspire Trochu, traître à Bonaparte, au Quatre-Septembre, traître à la France durant les cinq mois suivants. Et quelle honte pour notre pays que d'entendre ces Français déverser leurs injures ignobles sur l'homme qui à lui seul a sauvé l'honneur de notre pays, Gambetta! Si chacun, dans son rang, dans ses moyens, avait eu le quart du patriotisme qu'a montré cet homme courageux, ne pensez-vous pas que nous étions sauvés? Où seraient sans lui nos trois armées de province? Ces vils ruraux oublient que les voix qui les ont envoyés à la Chambre sont celles qui donnèrent à Bonaparte sa triple sanction; que ce sont les voix des

paysans qui passaient la frontière pour fuir les armées de Gambetta, de ceux enfin qui fermaient les portes au nez à nos malheureux troupiers et allaient révéler à l'ennemi la présence des francs-tireurs. Mais quoi ! voici aujourd'hui à la tête des troupes l'homme qui pesa à Chalons l'Empire et la France, et préférant le sort du premier (si hasardeux pourtant!) nous conduit à Sedan.

» Quant à Thiers, je me garderai bien de l'attaquer. Il faut convenir que cet homme, pourvu d'un passé tout monarchique, fait acte aujourd'hui d'un grand patriotisme en servant loyalement la République, et en voulant, je n'en doute pas, la fonder définitivement. Ce qui manque malheureusement à notre parti, c'est une discipline. Combien il serait à souhaiter de voir s'établir l'entente entre les fractions de la gauche ! Je ne vous cacherai pas que toutes mes sympathies sont pour le groupe Louis Blanc, Tolain, Brisson, Langlois, Tirard, Adam; c'est eux que j'aurais voulu voir à la tête du mouvement communal : alors, croyez-le bien, je ne serais pas demeuré en Suisse. D'ailleurs la France les aurait suivis, car il est temps que les villes brisent définitivement la chaîne que les paysans leur rivent aux pieds. Ceux-ci pourront par leur nombre ramener la monarchie, mais cela est l'assurance de la guerre civile, et tôt ou tard il en faudra bien revenir à la République. L'avenir me paraît bien sombre; l'Europe entière est plongée dans la platitude la plus honteuse.

Si le moral français est bas, celui des autres peuples n'est pas plus haut. Moi qui connais bien le caractère allemand, je suis convaincu que des difficultés intérieures ne tarderont pas à s'élever de l'autre côté du Rhin. Pour nous, puissions-nous rester tranquilles et garder longtemps le bonhomme Thiers, lui du moins honnête et sincère! »

Ainsi, comme nous tous, Hovelacque approuvait le principe du mouvement de 1871; il en comprenait l'inévitable explosion, mais il en prévoyait aussi l'insuccès fatal par le défaut de préparation des esprits et l'insuffisance des chefs, de même qu'il condamna plus tard la répression maladroite et brutale; ces procédés implacables ne lui semblaient point justifiés, quelque inexcusables excès qu'aient commis des hommes inconscients, affolés de souffrances, de promesses toujours reculées, d'utopies chimériques, et excités par des théoriciens sans mesure et des doctrinaires de parade.

De 1871 à 1872, Hovelacque voyagea à l'étranger. Avant 1870, il avait fait déjà, mais dans un but exclusivement scientifique, plusieurs séjours en Allemagne et en Autriche, notamment à Berlin, à Vienne, à Iéna, où il s'était lié avec les principaux linguistes d'Outre-Rhin, A. Weber, Fr. Müller, A. Schleicher, F. Spiegel, F. Justi, E. Kuhn, J. Schmidt, et beaucoup d'autres encore. En 1872, il parcourut surtout la Hongrie, la Serbie et les provinces danubiennes; il y fut mis en rapport avec les libéraux du pays, avec

MM. St. Novakovitch et l'évêque Strossmayer entre autres, etc. De ce voyage datent les idées, fort hardies pour le moment, qu'il exposa dans une petite brochure, *La France et les Slaves du Sud;* elle avait paru, en plusieurs articles, dans un journal républicain que nous avions fondé, à Bayonne, avec le concours et sous le patronage de MM. Eug. Duclerc et le marquis Em. de Noailles, l'*Impartial des Pyrénées et des Landes*. Hovelacque y préconisait l'un des premiers la nécessité pour notre patrie de chercher dans l'Europe Orientale un contrepoids aux menaces des convoitises germaniques.

A cette occasion, un de ses amis l'aboucha avec M. Antonin Proust, et M. Proust lui fit faire la connaissance de Gambetta qui s'empressa de le comprendre au nombre des premiers rédacteurs de la *République française* il y collabora assidûment pendant la belle période de luttes qui occupa les années 1873 à 1877. Le puissant tribun, avec sa faconde exubérante, la simplicité de son caractère, la bonté de son cœur, la précision remarquable de sa mémoire, le charme pénétrant de sa conversation familière, l'ardeur généreuse de ses convictions, ne pouvait manquer d'exercer sur Hovelacque l'attraction qu'il exerçait partout et toujours; aussi, quelque séparés qu'ils se soient trouvés plus tard, leurs relations ont toujours été cordiales, et je n'ai jamais entendu l'un d'eux parler mal de l'autre. Hovelacque expliquait les changements d'opi-

nion ou plutôt de forme d'opinion de Gambetta, et Gambetta, s'il trouvait peut-être Hovelacque naïf, n'avait jamais méconnu ni la sincérité de ses opinions, ni sa logique implacable, ni son désintéressement absolu. Malheureusement, dans le monde politique, on n'a pas toujours cette hauteur de vues : nous connaissons bien des hommes de valeur qui ont passé tour à tour du radicalisme de Gambetta à celui de Clémenceau pour reculer ensuite jusqu'aux opinions qui, en 1875 ou 1878, étaient spéciales aux groupes du Centre gauche; ils défendaient leurs opinions successives avec la même énergie en affirmant que seuls ils n'avaient pas changé au milieu du bouleversement général. Ce qui caractérise un pareil état d'esprit, ce sont des articles comme celui qu'un grand journal du matin a publié sur Hovelacque quelques jours après sa mort. L'auteur de cet article qui, en raison de ses rapports personnels avec Hovelacque, aurait dû être le dernier à l'écrire, représente notre ami comme une sorte de pince sans rire ambitieux, de poseur sceptique se moquant dans l'intimité des niais qu'il poussait dans la voie des réclamations importunes! L'écrivain dont je parle n'a évidemment jamais compris le caractère d'Hovelacque. Loin d'être sceptique, — et comment l'aurait-il été, s'il était naïf? — il avait sur les idées et sur les choses des opinions absolues et inflexibles; quant aux hommes, il avait en eux une confiance sans réserve jusqu'au jour où il s'apercevait qu'on l'avait

trompé; il aurait pu dire avant Alexandre Dumas fils le mot si joli que ce dernier a mis dans son testament : « J'ai souvent constaté le mal, je ne l'ai jamais supposé ». Il était bon et serviable, mais il n'aimait pas à faire des démarches qui ne lui paraissaient pas tout à fait justes ou qui lui semblaient ne pas pouvoir aboutir. Sous une apparence grave et sérieuse, il cachait une gaieté malicieuse et charmante; sous un aspect froid et dédaigneux, il avait des trésors d'affections et de tendresses. Il fallait savoir le prendre. Pour l'apprécier comme il le méritait, il fallait le voir dans l'intimité, berçant avec une attention émue ses filles âgées de quelques mois à peine, donnant à son fils les premières notions des sciences naturelles, ou s'abandonnant entre sa famille et quelques amis, sans soucis et sans contrainte, à ses impressions, et laissant voir son vrai caractère. Il s'était marié au bon moment; le 25 janvier 1875, il avait épousé Mlle Beaujean, fille d'un professeur éminent de l'Université, dont la modestie égalait le mérite, et qui a collaboré patiemment à l'œuvre magistrale de Littré. Devenu ainsi le neveu par alliance de Laurent-Pichat, il se trouva transporté dans un milieu sympathique, dans un courant d'idées qui étaient les siennes. Voici en quels termes il m'annonçait son mariage :

« Lundi (9 nov. 1874). — Mon cher ami... Il se peut, entre nous soit dit, qu'avant un mois ma position sociale se trouve changée. J'épouserais une jeune

personne appartenant à notre monde politique, parfaitement apparentée et qui verrait d'un bon œil le déploiement de mon activité. Puissent les dieux supérieurs, les médians et les inférieurs, veiller à la réalisation de cette conjonction! Comme de juste, vous serez dans les premiers, mon cher ami, à recevoir cet *euangile*... Écr. l'inf.! »

« Mardi, 10 nov... Mes projets connubiaux marchent de mieux en mieux. J'entre dans une famille ennemie des dieux et des aristocrates, lettrée et pratiquante. Faites des vœux pour moi! »

« Mercredi, 9 déc... Vous ai-je dit qui j'épouse? C'est la fille de M. Beaujean, nièce de Laurent-Pichat avec qui d'ailleurs ils vivent en commun. Centre excellent sous tous les rapports; je ne pouvais mieux espérer et n'ai pas perdu pour attendre. »

C'est surtout au Conseil municipal de Paris que l'œuvre politique d'Hovelacque doit être étudiée. En 1877, Gambetta et Laurent-Pichat l'avaient engagé à se présenter aux électeurs. Élu le 6 janvier 1878 conseiller municipal pour le quartier de l'École-Militaire (7e arrondissement) par 1091 voix sur 1406 votants, réélu le 9 janvier 1881 par 1035 voix sur 2000 suffrages exprimés, il prit place dès le premier jour parmi les membres les plus avancés de notre assemblée communale. Son rôle y est admirablement exposé dans les vers, médiocres d'ailleurs, que son collègue C. Henricy consacra aux quatre-vingts élus de Paris en 1879 (*Les*

Quatrains municipaux, rôle d'équipage du vaisseau de Paris. *Paris*, Dentu, s. d., 55 p. pet. in-8, avec cette épigraphe : « Dans la galère capitane — Nous étions quatre-vingts rameurs. — Victor Hugo ») :

Hovelacque est actif au travail, à l'étude;
D'arriver des premiers il a pris l'habitude;
Il écrit des rapports courts, lumineux, corrects,
Et s'il porte des coups, ils sont toujours directs.

Aussi fut-il constamment en butte aux attaques passionnées de la réaction cléricale. Après lui avoir opposé en 1881 un candidat qui ne réunit que 876 voix, ils réussirent à le battre en 1884, au second tour. Au premier tour, le 4 mai de cette année, Hovelacque avait encore l'avance: il obtenait 995 voix contre 985 accordées à M. Lerolle, avocat, politicien incolore, mais clérical acharné. M. Lerolle fut élu le 11 mai par 1084 voix contre 961 qui étaient restées fidèles à Hovelacque; son succès était dû à deux causes tout à fait particulières et accidentelles : la maladresse de certains amis d'Hovelacque qu'une délicatesse excessive l'empêcha de désavouer; une campagne d'abstention faite sournoisement par une personnalité politique jalouse que nous avons vue depuis échouer misérablement en police correctionnelle. Quoi qu'il en soit, les électeurs de Paris ne pouvaient laisser Hovelacque en dehors du Conseil où il avait si bien rempli son mandat; il y rentra triomphalement le 31 janvier 1886, élu dans le quartier de la Salpé-

trière par 917 voix contre 430 à deux concurrents réunis; il y fut réélu le 8 mai 1887 sans concurrent, par 2043 voix, c'est-à-dire la presque unanimité des suffrages. Il présida deux fois le Conseil municipal, du 17 février 1886 au 7 février 1887 et du 1er juin 1887 au 27 février 1888; il apporta dans ces délicates fonctions un talent et une mesure remarquables, et il présida avec une impartialité rare, un tact parfait, une modération voulue, qu'on n'a pas retrouvés depuis.

Les dix années qu'il passa à l'Hôtel de Ville furent bien remplies. Paris doit à son initiative et à ses efforts trop de bienfaits pour que nous puissions les énumérer ici. Nous ne mentionnerons que les principaux: poursuite de la laïcisation des écoles et des hôpitaux, organisation des écoles primaires supérieures, augmentation du traitement des instituteurs, concours pour le choix des institutrices, création de l'École Estienne où sont groupées toutes les industries du livre, etc., etc.

Malgré tout ce qu'Hovelacque a pu faire, il y a beaucoup de projets qu'il n'a pu mener à exécution, tant les résistances à vaincre étaient obstinées. Il y a plus de quinze ans par exemple qu'il souleva la très importante question de la reprise des nombreux immeubles appartenant à la Ville de Paris et détenus par des congrégations religieuses en vertu de tolérances injustifiables. Il aurait désiré notamment qu'on pût installer au moins deux écoles primaires supérieures et l'École

Estienne dont je viens de parler, dans l'immeuble considérable occupé rue Oudinot par les Frères de la doctrine chrétienne. Rien n'a pu être encore obtenu; les préjugés, les influences occultes, les agissements ténébreux, ont su si bien embrouiller les choses et fait méconnaître les principes les plus élémentaires du droit.

Hovelacque était trop populaire à Paris, — je ne crois pas le mot excessif, — pour n'avoir vite acquis une grande influence sur le personnel des comités républicains avancés. On vint souvent le consulter pour des candidatures à des élections municipales ou autres: plusieurs hommes politiques qui sont devenus plus tard députés, sénateurs, ministres même, doivent à sa désignation pour une première candidature leur ascension et leur fortune. Quoi qu'il en soit, aux élections du 20 août 1881, Hovelacque fut lui-même candidat à la députation; les comités parisiens, réalisant les prévisions de Gambetta dans son discours du 26 juin 1871 à Bordeaux, résolurent d'opposer au parti républicain conservateur que l'avènement de Jules Ferry avait porté au pouvoir un parti républicain progressiste; ils opposèrent aux députés républicains sortants des candidats plus avancés: Sigismond Lacroix et Tony Révillon contre Gambetta au 20e, Jules Roche contre Greppo au 12e, Darlot contre Spuller au 3e, Henri Maret contre Pascal Duprat au 17e, A. Humbert contre G. Casse au 14e, Yves Guyot contre Tirard au 1er, Hovelacque enfin au 15e contre Farcy. Ce dernier fut

réélu par 8087 voix; Hovelacque en obtint 3427, ce qui était dans les circonstances un succès relatif. Il semblait donc tout indiqué que quatre ans plus tard, lors du rétablissement du scrutin de liste, Hovelacque fût porté sur la liste radicale; mais, par son honnêteté et son indépendance, il avait choqué trop de médiocrités jalouses, et les journalistes ne voulurent pas ratifier le choix des comités. Trois ans plus tard, lorsqu'il s'agit de combattre la candidature du général Boulanger, ce fut encore Hovelacque que les comités désignèrent pour porter le drapeau de la République et ce fut encore le mauvais vouloir des journaux qui fit substituer à son nom celui de Jacques, à ce moment président du Conseil général de la Seine; on sait que le résultat de l'élection du 27 janvier 1889 fut lamentable : le « Saint-Arnaud de café concert » obtint 245,246 voix et Jacques n'en eut que 162,875. Je crois encore aujourd'hui qu'avec Hovelacque l'écart eût été moins considérable. Mais, cette même année 1889, on ne put l'empêcher d'être le candidat des républicains de principe dans la première circonscription du 13e arrondissement (Salpétrière et Croulebarbe), et il fut élu député au second tour, le 5 octobre, par 2,978 voix contre 2,562 obtenues par le boulangiste Planteau. Le 21 août 1893, il fut réélu sans concurrent par 3,046 suffrages sur 5,000 votants. Il donna sa démission, pour raison de santé, le 23 octobre 1894.

Son rôle à la Chambre ne fut pas ce qu'il aurait dû être. Dès les premiers mois, Hovelacque avait été écœuré, c'est le mot propre, du spectacle que lui offraient, si l'on peut s'exprimer ainsi, les coulisses de la comédie parlementaire : les intrigues, les sollicitations, les marchandages, les votes surpris, les bassesses ou les insolences, la nullité ou la médiocrité d'un grand nombre de députés, leur absence d'idées et de convictions, la moralité purement relative de quelques-uns, lui avaient inspiré une répulsion invincible et, réduit presque à l'inertie, il se rendait à la Chambre par devoir, comme un employé consciencieux qui va régulièrement à son bureau accomplir une besogne machinale. Il présenta néanmoins plusieurs projets de loi excellents dont on trouvera la liste plus loin; le plus étudié était celui qui proposait une nouvelle division régionale de la France plus conforme aux besoins réels du pays que celle d'aujourd'hui; ce projet fut pris en considération, une commission fut nommée, mais Hovelacque ne put jamais parvenir à en réunir les membres : à chaque convocation, il se trouvait seul.

Ce projet de loi n'était que la conséquence des opinions d'Hovelacque sur l'organisation politique de la France. On sait quelle campagne persévérante il fit au Conseil municipal en faveur de « l'autonomie communale ». Des politiciens de second ordre, échos dociles de certaines officines; des écrivains, prêts à toutes les campagnes, ont réussi à dénaturer la question et à

la faire reléguer au second plan, tandis qu'elle devrait à bon droit primer toutes les autres. Quand nous parlons d'autonomie, nous n'entendons nullement, comme le prétendent les niais et les autoritaires, la rupture de l'unité française; nous reprenons seulement les traditions des conventionnels de 1793 qui prétendaient fonder la République indivisible précisément sur l'indépendance des municipalités. Placer à la base de l'édifice national des agglomérations assez importantes pour qu'elles aient une vie propre et des intérêts particuliers, et supprimer par conséquent ces groupements minuscules et artificiels qui forment nos communes actuelles; leur assurer une indépendance limitée uniquement aux intérêts généraux de la nation; établir, entre ces grandes communes, des groupements régionaux déterminés par un langage, des mœurs, des besoins communs; faire en un mot du gouvernement national la résultante des activités diverses des communes indépendantes, n'est-ce pas la réalisation complète et définitive de l'idée républicaine résumée dans la triple formule : Liberté, égalité, fraternité? Y voir la négation de l'ordre et de la liberté, c'est renverser le problème. Est-il possible de se dire libéral si l'on s'en tient obstinément aux théories centralistes et protectionnistes, c'est-à-dire autoritaires ?

Ce qu'était Hovelacque en politique, il l'était également en science; il procédait avec la sûreté et la précision de la méthode naturelle, fondée sur l'observation

et l'expérience, et n'admettant aux efforts de l'esprit humain d'autres limites que celles occasionnées par les obstacles matériels. Dans le domaine des études scientifiques où l'on avance pas à pas, du connu à l'inconnu, sans idées préconçues et sans but déterminé, en acceptant toutes les conséquences d'un principe établi, on semble souvent inflexible et dur. Tel était Hovelacque, lorsqu'il se refusait à faire les moindres concessions sur des points fondamentaux. La forme dont il revêtait ses idées était d'une correction parfaite, mais peut-être un peu sèche et rude; de même, sa parole publique était un peu froide et d'une fierté sévère : il pouvait convaincre, mais il n'enlevait pas les convictions.

C'est par la *Revue de Linguistique* que nous entrâmes en relations, Hovelacque et moi. Le programme et l'esprit de la *Revue* répondaient tout à fait à mes tendances et à mes goûts; j'envoyai successivement à Chavée en 1868 trois articles qu'il accepta, et lorsque, en 1869, Hovelacque prit la direction du journal, il me demanda ma collaboration plus active par une lettre du 31 mai 1869, où il me disait notamment : « En terminant, laissez-moi vous exprimer, Monsieur, la satisfaction que me procure votre collaboration. J'estime, avec vos connaissances méthodiques, l'indépendance de vos idées philosophiques. Nous nous trouvons sur ce terrain en pleine communauté. » Depuis cette lettre, j'en ai reçu de lui sept cent cinquante-deux,

dont beaucoup mériteraient d'être publiées. Il y est question de science, de politique, de littérature, de choses de famille; les unes sont gaies, d'autres tristes et découragées; quelques-unes sont très longues, d'autres sont de simples billets écrits à la hâte avec une orthographe purement phonétique, ce qui était une de ses distractions favorites. La dernière, de « St-Honoré, 7 sept. 95 », griffonnée à la hâte, d'une main mal assurée, disait : « Mon cher Vinson, — Je ne peux que vous envoyer deux ou trois mots, étant fort aplati. Je vais beaucoup plus mal... Lé grãd šaler m'ō paraševé. Ze me truv à pla, sã puwar sortir; ã se ki cōsérn le larīks s'é lamãtabl. Z'inyor l'épok du retur. Mè kèl zwa alor é ze puré me swanyé... Amitié, impossible d'écrire plus long. — H. »

Miné depuis plusieurs années par un mal implacable que rien ne put enrayer, il a vécu pendant huit mois environ de la vie la plus cruelle. Ses forces trahissaient son courage, mais son esprit demeurait inflexible, son intelligence restait entière, son activité cérébrale était plus énergique que jamais. Il s'est éteint, dans le sens littéral du mot; et, ce qu'on ne saurait trop dire, il a été soigné, encouragé, soutenu à tous les instants de cette longue et douloureuse maladie, par celle qu'il avait associée à toutes ses illusions et à tous ses mécomptes, avec une affection immense et profonde, un dévouement infatigable, une complaisance admirable. Et, ce qui est la suprême consolation, il est mort dans une

entière sérénité d'esprit et dans la complète sécurité du lendemain. Il laisse une femme et des enfants dont la pensée n'est et ne peut-être que la sienne. N'est-ce pas là la véritable immortalité?

Il expirait — enfin! — après un martyre de plusieurs mois, le samedi 22 février dernier, à 6 heures du soir, entouré de tous les siens. Il avait exprimé le désir que son cerveau fût étudié en détail et conservé dans les collections de la Société d'anthropologie; c'est le lundi seulement que l'autopsie put avoir lieu. Le lendemain, on le conduisait à sa dernière demeure, au cimetière gai et ensoleillé de Passy. La cérémonie fut aussi simple et aussi belle que possible et le seul discours qui a été prononcé sur sa tombe, par notre ami André Lefèvre, était le seul discours qui pût lui convenir. André Lefèvre rappelait les nombreux travaux d'Hovelacque dont on trouvera ci-après une liste faite avec le plus grand soin.

Je l'avais vu trois jours seulement avant sa mort : un mot de son fils aîné m'apprit la fatale nouvelle. Je courus aussitôt le revoir une dernière fois. Ma douleur était si poignante que je ne pouvais rien dire, mais dans ma tête se pressait tout un monde de pensées. Sur ce visage allongé, sur cette figure amaigrie, sur ces traits rassérénés dans l'éternel repos, je lisais un dernier enseignement : la vie est une lutte de tous les instants et celui-là seul a vraiment vécu qui a souffert. Mais ceux qui survivent à leurs amis souffrent double-

ment, parce qu'ils se retrouvent seuls sur la route, et que leurs souvenirs sont plus forts que leurs espérances; ils savent heureusement qu'ils ont eux-mêmes bien peu de temps à vivre encore. En attendant l'heure bienvenue, je retrouverai toujours l'âme de mon ami disparu à ce foyer de famille, où ma place était marquée depuis le premier jour. Je ne sais si la mort est véritablement amère, mais il y a des heures où elle n'apparaît que comme la consolatrice suprême. Le meilleur de la vie, c'est l'exemple qu'on a donné : la vie d'Hovelacque nous apprend le sentiment du devoir, l'amour du travail et le culte de la liberté.

Guéthary (Basses-Pyrénées), 13 octobre 1896.

Julien VINSON.

NOTICE DES ÉCRITS D'ABEL HOVELACQUE[1]

(Livres, Rapports, Articles de Revues et de Journaux, etc.)

Faculté de droit de Paris. Thèse pour la licence... par Alexandre-Abel HOVELACQUE. *Paris*, imp. Ch. Noblet, 1866; pet. in-8° — 48 p.

Revue de Linguistique et de philologie comparée, I, 1867-

1. Cette liste, faite avec le concours de Mme Hovelacque et de ses enfants, est peut-être cependant encore incomplète, car Hovelacque a tant écrit et il a collaboré à tant de publications diverses que quelques-uns de ses articles ont pu nous échapper. Nous serions extrêmement reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien nous signaler les erreurs ou les omissions qu'ils auraient relevées.

1868, p. 36-50 : De l'aryaque au français. — p. 98-105 : *c. r.* Curtius. Grundzüge der griechischen etymologie. — p. 166-203 : Les éléments de la dérivation. — p. 228-231 : *c. r.* Eichhoff. Grammaire générale. — p. 238-262 : *c. r.* Benfey. Pluralbildung der Germanischen. — p. 282-303 : Considérations diverses sur les aspirées organiques. — p. 410-421 : Homo. — p. 418-490 : *c. r.* Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1867, p. 369-371 : Rapport sur l'ouvrage de M. Terrien-Poncel, du langage. essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. —

Abel Hovelacque. La théorie spécieuse de Lautverschiebung. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1868, in-8° — 16 p.

Revue de Linguistique, t. II, 1868-1869, p. 5-39 : de la conjugaison du temps présent. — p. 119-124 : *c. r.* Zeitschrift für deutschen philosophie.— p. 171-183 : la phonologie de Volney — p. 247-248 : *c. r.* Bundehesh de Justi. — p. 261-266 : August Schleicher. — p. 267 275 : trois prétendus verbes simples (*an*, *ad*, *as*). — p. 276-281 : la formation de l'aoriste composé. — p. 294-313 : Études germaniques.— p. 340-345 : *c. r.* Ascoli. Desinenze indoeuropee. — p. 447-468 : Miscellanées (Durus, les thèmes, prononciation des sifflantes sanskrites, hic-hæc-hoc, le nom des Centaures). — p. 476-480 : *c. r.* Schleicher. Darwinsche theorie.

Abel Hovelacque. Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1869, gr. in-8° — 23 p.

Abel Hovelacque. Grammaire de la langue zend. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1869, in-4° — xj-155 p.

Grammaire de la langue zende, par Abel Hovelacque,

2e édition. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1878, in-8° — (viij)-308 p.

Revue de Linguistique, t. III, 1869-1870, p. 25-35 : Réponse à L. Adam, sur les racines indiennes. — p. 89-101 : *c. r.* Corssen. Prononciation du latin. — p. 102-107 : *c. r.* Rosny. Origine du langage. — p. 156-174 : Questions de grammaire zend. — p. 227-235. *c. r.* Schleicher. Chrestomathie. — p. 248-293 : Examen des publications récentes sur les idiomes et les littératures de l'Éran. — p. 377-381 : *c. r.* Kraushaar. De radicarum variatione.— p. 466-475 : *c. r.* Chodzko. Grammaire paléo-slave. — p. 475-483: *c. r.* Bailly. Racines grecques et latines.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1870, p. 542-543 : Rapport sommaire sur la Zeitschrift für Ethnologie de MM. Bastian et Hartmann.

Revue de Linguistique, t. IV, 1870-1872. p. 5-14 : Les prétendus thèmes grecs en *-art*. — p. 281-284 : Ανηρ, etc. — p. 285-288 : *Homo*. — p. 308-313 : *c. r.* Ascoli. Corsi di glottologia. — p. 316-320 : *c. r.* Kos-sowicz. 3 Gathas.

Abel Hovelacque. Instructions pour l'étude élémentaire de la linguistique indo-européenne. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1871, pet. in-8° — 131 p.

Abel Hovelacque. Mémoire sur la primordialité et la prononciation du r vocal sanskrit. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1872, pet. in-8° — 29 p.

Abel Hovelacque. Euphonie sanskrite. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1872, in-8° — (ij)-57 p.

La France et les Slaves du Sud. S. t. l. ni d. (*Bayonne*, impr. P. Cazals)— 15 p. pet. in-8° (Extrait de l'*Impartial des Pyrénées et des Landes*.)

Revue d'Anthropologie, publiée sous la direction de M. Paul Broca. *Paris*, C. Reinwald & Cie, gr. in-8°, t. I, 1872. — p. 107-112 : *crit.* La linguistique et la théo-

rie de Darwin. — p. 475-479 : notice sur les subdivisions de la linguistique indo-européenne.

Notice sur les subdivisions de la langue commune Indo-Européenne. S. t. l. ni d. (*Bordeaux*, 1872), p. 475-479, in-8°. Signé Abel HOVELACQUE.

Association française pour l'avancement des sciences. I. Congrès de Bordeaux. 1872, p. 679-680 : Ethnogénie du sud-ouest de la France;— p. 736-740 : Note sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne.

Revue de Linguistique, t. V, 1872-1873, p. 17-74 : Euphonie sanskrite. — p. 74-82 : Questions de grammaire zend.— p. 83 : Le thème sanskrit *napât, naptr*. — p. 84 : La sifflante linguale du sanskrit, la voyelle *r*. — p. 101-102 : *c. r.* Schleicher. Die polabische Sprache. — p. 105-114 : *c. r.* Fick. Wœrterbuch. — p. 115-119 : *c. r.* J. Schmidt. Geschichte der indo-germanischen Vokalismus. — p. 291-294 : Questions de grammaire zend. — p. 311 : *c. r.* Max Müller. Resultate der Sprachwissenschaft. — p. 311-312 : *c. r.* Culmann. Recherches. — p. 312 : *c. r.* Fr. Müller. Suffixe der Indogermanischen Verbums. — p. 324-325 : *c. r.* Hübschmann. Ein zoroastrisches Lied. — p. 325-327 : *c. r.* Mœbius, Nordische Sprache. — p. 328 : *c. r.* Sergi. Centum. — p. 335-336 : *c. r.* G. de Mortillet. Indicateur de l'archéologue.— p. 404-413 : *c. r.* C. Beaufils. Phonétique latine. — p. 336 : *c. r.* J. Joly. Ein kapitel vergleichendes Syntax.— p. 414-415 : *c. r.* Novakovitch. Langue et style.

Langues. — Races — Nationalités, par A. HOVELACQUE. *Paris*, E. Leroux, s. d. (1873 ; le titre sert de couverture, 15 p. pet. in-8°(Extrait de l'*Impartial* de Bayonne).

Langues, races, nationalités, par Abel HOVELACQUE, 2e éd. *Paris*, E. Leroux, 1875. In-8° — 40 p.

La République Française, 18 avril 73. Les langues indo-européennes. — 13 juin 73. Les langues germaniques.

Association française pour l'avancement des sciences. IIe Congrès, Lyon. 1873. Note sur le précurseur de l'homme, par G. DE MORTILLET et A. HOVELACQUE. In-8°; 8 p. (HOVELACQUE, p. 7-8).— p. 579, *discussion* : Slaves dans le bassin de la Saône. — p. 613-614 : la linguistique et le précurseur de l'homme ; discussion.

Revue d'anthropologie, t. II, 1873, p. 487-489 : *critique.* Les Celtes de la linguistique.

Revue de Linguistique, t. VI, 1873-1874, p. 99-100 : note sur la transcription du serbe.— p. 101-103 : Les racines *vabh*, *v ap* et l'allemand *weben*. —p. 128-129 : Sur le χ (h) serbo-croate.— p. 187-188 : *c. r.* Hübschmann. Avestastudien.— p. 191-197 : *c. r.* Novakovitch. Phonétique serbe. — p. 199 : *c. r.* Culmann. L'esprit rude. — p. 253-266: Morale de l'Avesta. — p. 284-286 : *c. r.* J. Hadley. Prononciation grecque du Xe siècle. — p. 286-291: *c. r.* Barbe. La langue d'O. — p. 299-301 : *c. r.* Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. — p. 313-336 : Observations critiques sur le XVIIe fargad du Vendidad. — p. 363-365 : *c. r.* F. Justi. Les spirantes kurdes. — p. 365-367 : *c. r.* Kossowicz. Inscriptions des Achéménides. — t. VI, p. 367-370 : *c. r.* Curtius. Griechische etymologie. 2e éd.

Abel HOVELACQUE. — Morale de l'Avesta. *Paris*, Maisonneuve, 1874, In-8°. — 15 p.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1874, p. 356: *disc.* Crânes scafocéphales. — p. 397-399 : *note.* sept crânes tsiganes.—p. 620 : *disc.* Les aryas blonds; où se parlait la langue commune primitive. — p. 705-709 : la question celtique (les Ligures) ; p. 724 (suite:) le mot ligure — p. 725 : *disc.* sur des crânes roumains présentés.

Revue d'anthropologie, t. III, 1874, p. 234-265 : Sept crânes tsiganes.

Sept crânes tsiganes, par Abel HOVELACQUE (*Extrait de la Revue d'anthropologie*). *Paris*, C. Reinwald, 1874, in-8° — 32 p. (Le titre sert de couverture).

Association française pour l'avancement des sciences, III, Lille, 1874, p. 575-581 : Contribution à l'étude de l'occipital.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire, recueil mensuel. *Paris*, E. Leroux. N° 1, 15 mai 1874, p. 2-3 : *c. r.* Grammaire tongouse de L. Adam. — n°s 2-3, 15 juin 1874, p. 24-26 : *c. r.* Revue d'anthropologie. — n° 6, 15 août 1874, p. 97-102 : *c. r.* Les Serbes de Hongrie. *Prague*, 1874, (1re partie) — n° 9, 15 oct. 1874, p. 166-168 : *c. r.* Association française pour l'avancement des Sciences. — n° 10, 11-15 novembre 1874, p. 189-190 : *c. r.* Les dialectes italiques, l'ombrien, par A. Lefèvre. — n° 12, 15 décembre 1874, p. 227 : *c. r.* De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques, par L. Adam.

Revue de Linguistique, t. VII, 1874-1875, p. 54 : *c. r.* Spiegel. Zür Erklærung des Avestas. — p. 54-57 : *c. r.* Fr. Müller. Allgemeine ethnographie. — p. 57 : *c. r.* Proceedings of the ninth session of the american philological Association. — p. 58-59 : *c. r.* Chassaing. Exercices grecs. — p. 111 : Indra. — p. 169-177 : *c. r.* Fr. Spiegel. Arische Studien. — p. 242-268 : Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses.

A. HOVELACQUE. Observations sur un passage d'Hérodote, concernant certaines institutions perses. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1875, in-8° — 28 p.

Lettre sur l'homme préhistorique du type le plus ancien, par Abel HOVELACQUE. *Paris*, C. Reinwald, 1875, in-8°, 16 p., fig.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1875, p. 312 : *disc.* La classification des sons articulés par le Dr Coudereau. — p. 426 : présentation de deux crânes bulgares. — p. 529 : *disc.* le bassin féminin.

Revue d'anthropologie, t. IV, 1875, p. 146-151 : *c. r.* Ethnographie de Peschel. — p. 538-539 : *c. r.* L'os malaire de Gariglietti. — p. 557-558 : *c. r.* Philologie comparée de Hyde Clarke. — p. 714-721 : *c. r.* Philosophie zoologique de Lamarck, nlle éd.

Revue de Linguistique, t. VIII, 1875-1876, p. 99-112 : La voyelle *r*. — p. 129-140 : Subdivisions de la langue commune indo-européenne et région où elle fut parlée. — p. 187-240 : Le chien dans l'Avesta. — p. 343-349 : *c. r.* l'Avesta, trad. de Harlez.

Le chien dans l'Avesta; les soins qui lui sont dus ; son éloge. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1876, in-8 — 56 p. (Cette brochure a valu à A. Hovelacque une médaille de la Société protectrice des animaux).

Bibliothèque des Sciences contemporaines, t. II. La Linguistique, par Abel Hovelacque, in-8, xi-365 p. — 2e édition, 1877, xiv-435 p. — 3e, 1881, xiv-435 p. — 4e, 1887, xv-449 p.

The Science of language, by Abel Hovelacque, translated by A. H. Keane. *London*, Chapman and Hall, 1877, 8e, xv-340 p. et 1 pl.

? — *c. r.* L'esprit de l'Église, par A. S. Morin, deuxième édition, un vol. in-12 de 274 pages. *Paris*, 1879; *Lyon*, 1876.

Revue d'anthropologie, t. V, 1876, p. 249-251 : Bantou ou Abantou. — p. 638 : *disc.*: un cas de rudiment d'os marsupial. — p. 656 : *disc.* un crâne trouvé au Puy-de-Dôme. — p. 670 : *disc.* distinction de la race et de la langue.

Association française pour l'avancement des sciences,

V. *Clermont.* 1876,— p. 567 : les races slaves.— p. 576-577 : contribution à l'étude du maxillaire supérieur. — p. 555-556 : *disc.* les races ibériques. — p. 590-591 : *disc.* les races humaines de l'Auvergne. — p. 606 : *disc.* l'homme et les anthropoïdes. — p. 635 : *disc.* découvertes récentes dans le Médoc.

Revue de Linguistique, t. IX, 1876-1877, p. 26-45 : Les langues des nègres et les langues bantou. — p. 300-301 : Le dualisme éranien (note complémentaire). — p. 175-189 : Les deux principes dans l'Avesta.

Les deux principes dans l'Avesta, par Abel Hovelacque. *Paris*, Maisonneuve, 1876, 15 p. in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1876, p. 225 : *disc.* sur l'ethnologie et l'ethnographie. — p. 298-300 : Ethnologie et ethnographie, et *disc.* p. 300-305. — p. 356-357 : *disc.* à propos de photographies de l'Afrique centrale. — p. 400 : les Buschmans. — p. 468-469 : sur les crânes burgondes. — p. 528 : *disc.* L'homme tertiaire.

Le Bien public, 3 juillet 1876. — Darwinisme et transformisme.

La République française, 16 mars 1877. La Langue serbe. — 4 mai 1877. L'Avesta. — 20 juillet 1877. La vie du langage. — 19 octobre 1877. Déchiffrement d'une écriture inconnue. La langue de Cyrus, de Darius et de Xercès.

Revue d'anthropologie, t. VI, 1877, p. 62-99 : notre ancêtre. — p. 226-252 : le crâne savoyard. — p. 289-295 : *c. r.* d'Arbois de Jubainville, les premiers habitants de l'Europe.

Notre ancêtre, recherches sur le précurseur de l'homme, par Abel Hovelacque. *Paris*, E. Leroux, 1877, gr. in-8°, 43 p.

Notre ancêtre, par Abel Hovelacque, 2e édition, *Paris*, E. Leroux, 1878, pet. in-8°, 105 p., fig.

Le crâne savoyard, par A. HOVELACQUE, *Paris*, E. Leroux, 1877, in-8° — 29 p.

Association française pour l'avancement des sciences, VI. Le Havre, 1877, p. 697 : *disc.* L'âge de la pierre chez les Nègres. — p. 734-735 : *disc.* Carte ethnologique de la France, par le Dr G. Lagneau.— p. 770: présentation d'une carte (encore incomplète) des indices céphaliques de la France.

Revue de Linguistique, t. X, 1877-1878, p. 127-147: Les médecins et la médecine dans l'Avesta.— p. 153-157: *c. r.* Fligier. Præhistorische ethnologie des Balkans. — p. 158-159 : *c. r.* Geiger. Die pehlevi Version des Vendidads — p. 169-170 : *c. r.* Tourtoulon et Bringuier. Limite de la angue d'oc. — p. 167-168 : *c. r.* Ribary. Essai sur la langue basque, trad. du hongrois, par J. Vinson.

Les médecins et la médecine dans l'Avesta, par Abel HOVELACQUE. *Paris*, Maisonneuve, 1878, 24 p. in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1877, p. 68 : *disc.* Sur la religiosité. — p. 344-335. Sur les crânes savoyards (et *disc.* p. 338). — p. 343-546 : Offre de crânes burgondes. — p. 411 : *disc.* l'apophyse mastoïde et la station bipède.— p. 473 : *disc.* l'immortalité de l'âme chez les Hébreux. — p. 473-475, discours sur la tombe de Chavée. — p. 489-490 : *disc.* Sur les Celtes. — p. 579: *disc.* Sur les Esquimaux du Jardin d'acclimatation. — p. 621: Présentation d'un crâne gravé et ciselé.

Revue internationale de sciences, dirigée par J.-L. de Lanessan, 1re année, n° 13, 28 mars 1878, in-8°, — p. 385-387 : L'Église et le transformisme, par Abel HOVELACQUE.

La République française, 12 avril 1878. La lutte des langues dans l Europe occidentale et centrale. — 26 juillet 1878. La renaissance du Zoroastrisme au moyen âge. —

18 octobre 1878. Les principaux desiderata de l'ethnographie linguistique en Afrique, en Asie et en Océanie.

Études de linguistique et d'ethnographie, par Abel Hovelacque et Julien Vinson. *Paris*, Reinwald et Cie, 1878, pet. in-8° — viij-375. p. (Les articles d'Hovelacque sont aux p. 1-39, 271-364.)

Le centenaire de Voltaire. Appel du citoyen Hovelacque à ses électeurs. 20 février 1878.

Idéologie lexicologique des langues indo-européennes, par Honoré Chavée. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1878, gr. in-8° — (viij)-ix-67 p., portr.-phot. (Édité par A. Hovelacque).

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel Hovelacque. Première partie : Introduction. *Paris*, Maisonneuve, 1878, in-8° — (iv)-iv-115 p.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1878, p. 34-35 : *disc.* la population de l'Indo-Chine. — p. 117-118 : *disc.* Voyage de M. de Ujfalvy dans le Kohistan. — p. 166 : *disc.* autopsie de L. Asseline. — p. 190 : *disc.* Aracoyennes et Galibis. — p. 272-273 : Sur un individu couvert de poils et chez qui les molaires étaient absentes.

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel Hovelacque. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8° — (iv)-521 p.

Revue d'anthropologie. — t. VII, 1878, p. 47-55 : la classification des langues en anthropologie. — p. 115-126 : *c. r.* Les Tsiganes, de Miklosich. — p. 532-534 : *c. r.* Les Néo-Guinéens, de Mantegazza.

Association française pour l'avancement des sciences, VII, Paris, 1878, p. 824 : *disc.* le précurseur de l'homme. — p. 835 : *disc.* dessins préhistoriques et dessins des Bochimans. — p. 866 : *disc.* la capacité crânienne n'est pas un caractère de race. — p. 876 : *disc.* origine du mo-

nothéisme. — p. 895 : *disc.* utilité de prendre l'indice de largueur des os longs.

Revue de Linguistique, t. XI, 1878, p. 105-118 : L'œuvre linguistique de Chavée. — p. 328-343 : Ahura-mazdâ.

Ahura-Mazdâ, par A. Hovelacque, *Paris*, Maisonneuve, 18 p. in-8.

Conseil municipal de Paris (Séance du 7 déc. 1878), n° 115 : Rapport présenté par M. Hovelacque au nom de la 4e Commission sur une prop. de MM. Morin et Fr. Combes tendant à la transformation des écoles communales congréganistes en écoles laïques. In-4° — 20 p.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, publié sous la direction du Dr. A. Dechambre, 3e série, t. X (1879-1881), p. 61-70 : article Slaves, signé Hovelacque.

Revue d'anthropologie, t. VIII, 1879, p. 1-4 : Nouvelles recherches sur le crâne savoyard. — p. 105-113 : les langues de l'Asie sud-orientale. — p. 205-209 : le crâne des Burgondes du moyen âge.

Association française pour l'avancement des sciences. VIII, Montpellier, 1879, p. 797 : *disc.* danger des croisements ethniques. — p. 815 : *disc.* monuments dans le Puy-de-Dôme (pierre phallique). — 289 : *disc.* accroissement de la taille en Savoie. — p. 836 : *disc.* statistique anthropologique en Suisse. — p. 839, communication de deux cartes linguistiques : 1° le Catalan, 2° les langues parlées en France.

Revue de Linguistique, t. XII, 1879, p. 376-378 : *c. r.* Dictionnaire français de Pourret.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1879, p. 68-69 : Présentation d'une carte linguistique du Catalan. — p. 101 : *disc.* Sur le type betchouana, — p. 176 : *disc.* Sur le questionnaire anthropométrique. — p. 231 : *disc.* Sur le buste d'une jeune fille zoulou.

Conseil municipal de Paris (Séance du 25 juillet 1879), n° 78 : Rapport sur des propositions relatives au remplacement des instituteurs et institutrices congréganistes par des laïques. In-4° — 14 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 8 déc. 1879), n° 1353 : Rapport présenté par MM. François Combes et Hovelacque, au nom de la Commission du Budget, sur les chap. V, XVIII, XIX et XXI des dépenses du projet de budget de 1880 (Instr. publ.). In-4° — 75 p.

Mélanges de linguistique et d'anthropologie, par Abel Hovelacque, Émile Picot et Julien Vinson. *Paris*, E. Leroux, 1880, in-8, vj-330 p. (Les articles d'Hovelacque sont aux p. 1-17, 250-264, 298-314).

Extrait du compte rendu sténographique du *Congrès international des sciences anthropologiques*, tenu à Paris du 16 au 21 août 1887. — Communication sur les races inférieures par A. Hovelacque, *Paris*, Impr. nat., 1880, 3 p.

L'enseignement primaire à Paris. Laïques et congréganistes, par A. Hovelacque. *Paris*, E. Leroux, 1880, in-8°, 46 p. (Épigr. : « Plus les Laïques seront éclairés, moins les Prêtres pourront faire de mal. » Voltaire.) 6e conférence municipale.

Conseil municipal de Paris (Séance du 24 janvier 1880), n° 83 : Rapport sur le projet de vœu de M. Morin pour que les élèves des écoles municipales supérieures aient la faculté de suivre ou de ne pas suivre les cours d'instruction religieuse. In-4° — 8 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 17 juin 1880), n° 83 : Rapport sur l'enseignement religieux dans les écoles primaires supérieures. In-4° — 16 p.

Association française pour l'avancement des sciences, IX, Reims, 1880, p. 818 : *disc.* Le précurseur de l'homme. — p. 1195-1196 : *disc.* La question des octrois.

Bibliothèque matérialiste, t. II. : Les débuts de l'humanité ; l'homme primitif contemporain, par A. HOVELACQUE, avec 40 fig. dans le texte. *Paris*, O. Doin, 1881, in-8°, — (vj)-iv- 336 p., 45 fig.

La Glossologie, essai sur la science expérimentale du langage, par A. de la CALLE, avec une préface de M. Abel HOVELACQUE ; 1re partie : la physiologie du langage. *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1881, in-8° — XIV p., p. XI-XIX, 387 p. (préface, p. V-X).

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1881, p. 64 : *disc.* les Botocudos. — p. 785-787, 789-790, 841-847, 866 : *disc.* les Fuégiens.

Revue de Linguistique, t. XIV, 1881, p. 20-58 : La langue khasia. — p. : *c. r.* Adam. Les patois lorrains. — p. 320-321 : *c. r.* F. Justi. Kurdische Grammatik.

La langue khasia étudiée sous le rapport de l'évolution des formes par Abel HOVELACQUE, *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8° — 41 p.

Le Réveil, 25 oct. 81 : Elections sénatoriales. — 28 oct. 81 : Demain. — 15 nov. 81 : Les délégués sénatoriaux — 28 nov. 81 : La suppression des octrois. — 2 déc. 81 : La garde républicaine et le budget communal. — 27 déc. 81 : convocation opportuniste (environ 40 lignes, pas signé). — 27 déc. 81 : M. Engelhardt et ses électeurs (environ 20 lignes, pas signé). — 29 déc. 81 : La Police municipale.

Auf den Hœhe, Internationale Revue, herausgegeben von Leopold, von SACHER MASOCH. II Band, 3 Heft, Mærz 1882. *Leipzig*. P. 390-402 : die Alte Religion Zoroasters, von Abel HOVELACQUE.

Nouvelle Collection Illustrée, t. III, Les Races Humaines, par Abel HOVELACQUE. *Paris*, L. Cerf, 1882, pet. in-8°, 160 p., fig.

Revue de Linguistique, t. XV, 1882, p. 75-77 : Observa-

tions sur le guna grec. — p. 215-217 : Prononciation ancienne des aspirées grecques. — p. 217 : Sur deux mots scythes.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1882, p. 79 : *disc.* Le prix Broca. — p. 290 : *disc.* Kachmir et Tibet. — 1882, p. 330 : *disc.* Ile de Sardaigne. — p. 425. Survivances ethnographiques. — p. 455 : *disc.* Projet d'un questionnaire ethnographique. — p. 627, 636, 641 : *disc.* Les Galibis du Jardin d'acclimatation.

Le Réveil, 1er janvier 82 : Les sénateurs de la Seine. — 4 janvier 82 : Situation nette. — 17 janvier 82 : Législatif et exécutif. — 6 fév. 82 : La loi municipale. — 10 févr. 82 : Le nom des rues. — 13 fév. 82 : Police municipale. — 16 fév. 82 : L'Église.

La Marseillaise, 17 fév. 82 : Chacun chez soi. — 21 fév. 82 : L'élection de l'Hérault. — 22 fév. 82 : Lycées de filles. — 5 mars 82 : Paris. — 82 mars 82 : Les travaux de Paris et le Conseil municipal. — 3 avril 82 : Elections municipales. — 5 avril 82 : Classes dirigeantes. — 6 avril 82 : Le département de la Seine. — 87 avril 1882 : Le projet municipal du préfet de la Seine. — 2 avril 82 : Le Champ-de-Mars. — 14 avril 82 : L'avant-projet municipal. — 19 avril 82 : Communes cantonales. - 4 mai 82 : « En 1868, le moniteur officieux de la galanterie (nous avons nommé la *Vie Parisienne*) vit naître son concurrent *Paris-Caprice*. M. Eugène Schnerb, rédacteur en chef de *Paris-Caprice*, a été nommé directeur de la Sûreté. » 15 lignes. — 18 mai 82 : Les Collèges municipaux et l'État — 26 mai 82 : « L'État possède actuellement dans ses magasins 35.000 fusils scolaires (fusils refusés par un membre du gouvernement à un conseiller municipal pour le bataillon scolaire du Ve arrondissement qui devait assister à l'inauguration de l'Hôtel de Ville). » 19 lignes. — 30 mai

82 : L'infâme. — 8 juin 82 : « On nous apprend qu'à l'occasion de la fête du 14 Juillet, une croix de la Légion d'honneur a été offerte à M. Songeon, président du Conseil municipal (M. Alphand grand officier) ». 19 lignes. — 20 juin 82 : Tradition bonapartiste. — juillet 1882 : « Le Conseil général avait émis le vœu que la revue du 14 Juillet fût supprimée, » etc. 12 lignes signées A. H.

Le Réveil, 3 août 82 : L'histoire de Paris.

La Marseillaise, 7 août 1882. Feuilleton : les Indiens Galibis. — 8 août 82 : La succession impériale. — 26 août 82 : Ni dupes ni complices. — 28 septembre 82 : Le Césarisme. — 25 septembre 28 : Application du Concordat. — 3 octobre 82 : L'État et l'enseignement. — 12 oct. 82. Le Collège Rollin. — 29 octobre 82 : L'Etat et l'hygiène publique. — 26 nov. 82 : Liberté de l'électeur. — 30 nov. 82 : Consultation municipale. — 82 décembre 82 : L'opéra populaire. — 25 décembre 82 : Police des mœurs.

Morceaux choisis de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot, à l'usage des adolescents, publiés et annotés par Abel Hovelacque, *Paris*, O. Doin, 1883, in-8°, (viij)-180 p. — « Ce petit livre est dédié à mes filles, Geneviève et Valentine. »

Revue de Linguistique, t. XVI, 1883, p. 77-98 : *c. r.* Th. Hahn, L'être suprême des Khoï-Khoï.

La Marseillaise, 1er janvier 1883 : Le budget de la police : « Le résultat des débats sur le budget de la police, au Conseil municipal, n'est pas fait pour nous affliger. »

La Démocratie de l'Aisne, vendredi 13 juillet 1883 : « Quel curieux spectacle d'impuissance donne actuellement la Chambre des députés avec son projet de loi municipale ! »

La Marseillaise, 6 janvier 1883 : Programmes d'État. — 7 février 1883 : La loi municipale. — 16 février 1883 :

Paris municipal. — 19 février 1883 : Le maire et les conseillers de Paris. — 3 mars 1883 : L'élection de Belleville. — 5 mars 1883 : Trente-deux. — 12 avril 1883 : L'emprunt municipal. — 19 avril 1883 : L'emprunt et les travaux. — 20 avril 1883 : L'emprunt et le renchérissement de la vie.

Conseil municipal de Paris (Séance du 23 octobre 1883), n° 81 : Rapport présenté par MM. Desmoulins, Hovelacque et Michelin, sur le ch. XXIII des recettes et sur les chap. XIII, XVIII et XIX des dépenses du projet de Budget de 1884). In-4°, 206 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 31 octobre 1883), n° 92 : Rapport... sur une prop. de MM. Thulié et Hovelacque, tendant à transformer en un établissement scientifique l'Aquarium du Trocadéro. In-4°, 7 p.

Dictionnaire des Sciences anthropologiques, par MM. Letourneau, Hovelacque, Issaurat, etc. — *Paris*, O. Doin, 1886-1887, gr. in-8°, (iv)-iij-1128 p. à 2 col.

L'Homme, t. I, n° 2, 25 janvier 1884, p. 34-42 : L'homme et la faculté du langage. — n° 7, 10 avril 1884, p. 198-204 : Les Mandingues. — n° 9, 10 mai 1884, p. 258-265 : Le vêtement, la parure chez les noirs africains sus-équatoriaux. — n° 10, 25 mai 1884, p. 311-312 : La langue des Cinghalais. — n° 11, 10 juin 1884, p. 321-334 : La religion en Guinée et au Soudan. — n° 22, 25 novembre 1884, p. 673-678 : Les Wolofs.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1884, p. 789 : Don de photographies d'une famille savoyarde.

Revue de Linguistique, t. XVII, 1884 p. 272-273 : *c. r.* De Courtenay, Uebersicht der slavischen Sprachenwelt.

Conseil municipal de Paris (Séance du 7 avril 1884), n° 14 : Contre-projet... relativement à la décoration picturale de l'Hôtel-de-Ville. In-4°.

L'Homme, t. II, 2e année, n° 4, 25 février 1885, p. 104-111 : Alimentation et caractère des Wolofs. — n° 6, 25 mars 1885, p. 165-170 : État social des Wolofs. — n° 9, 10 mai 1885, p. 286-287 : Importation de l'eau-de-vie en Afrique. — n° 12, 25 juin 1885, p. 380 : *c. r.* Daniel G. Brinton. The philosophic Grammar of american Languages. American Languages, and why we should study them. *Philadelphie*, 1885. — n° 17, 10 septembre 1885, p. 544-537 : *c. r.* Léon Donnat. La politique expérimentale. Reinwald, 1885, tome XII de la Bibliothèque des sciences contemporaines.

Revue de Linguistique, t. XVIII, 1885, p. 27-29 : Polysynthétisme. — p. 192-195 : Essai de solution d'un problème linguistico-ethnique (le celte).

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1885, p. 69-71 : Présentation d'ouvrages d'Eugène Véron. — p. 124-125, 129-130 : *disc.* Ceylan et ses habitants. — p. 138 : *disc.* Emploi des fonds de la Société. — p. 210, 213-214 : *disc.* Les Fuégiens du cap Horn. — p. 371-391 : Conférence transformiste Broca : l'évolution du langage (9 mai 1885). — p. 405-406 : *disc.* Un crâne... en bronze. — p. 457 : *disc.* Le commerce à distance en Malaisie, à Ceylan, dans l'Asie du N.-E., en Afrique. — p. 693-694, 696-697 : *disc.* Sur trois Australiens vivants.

Conférence transformiste. L'évolution du langage. Extrait des Bulletins de la Société d'anthropologie. Séance du 9 mai 1885. In-8°, 22 p.

Études anthropologiques. Alexandre VANDER BERGHE. L'homme avant l'histoire. 2e édition, précédée d'une lettre de M. Abel HOVELACQUE. *Paris*, C. Reinwald, 1886. in-8°, 83 p. (La lettre d'Hovelacque et à la p. 5 non chiffrée).

L'Homme, t. III, n° 1, janvier 1886 p. 16-26 : Place de

l'homme dans le monde animal, par A. Hovelacque et G. Hervé. — n° 3, 10 février 1886, p. 69-72: Ordalies. — n° 18, 25 septembre 1886, p. 545-555 : Opinion de M. Horatio Hale sur la pluralité des langues et l'ancienneté de l'homme.

Revue de Linguistique, t. XIX, 1886, p. 295-296 : *c. r.* Miklosich. Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1886, p. 422-423 : *disc.* Le peuple khmer.

Conseil municipal de Paris (Séance du 24 mai 1886), n° 65 : Rapport sur la désaffectation de l'Assomption. In-4°, 20 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 18 juin 1886), n° 83 : Rapport sur un projet de règlement concernant le personnel des écoles communales de Paris. In-4°, 24 p.

Conseil municipal de Paris (Séance du 10 novembre 1886), n° 146 : Rapport sur le chap. XXIII des recettes ordinaires et le chap. XIX des dépenses ordinaires du projet de budget de 1887. In-4°, 32 p.

Bulletin municipal officiel, 30 juin 1886 : Discours prononcé sur la tombe de M. Dujarrier. — 24 juillet 1886 (supplément) : Désaffectation de l'Assomption.— 6 juillet 1886, (supplément) : Allocution de M. le Président (publicité des séances). — 7 juillet: Discours prononcé à la distribution des prix de l'école Diderot le 4 juillet 1886. — 9 juillet 1886 : Discours prononcé le 8 juillet 1886. (Inauguration du monument érigé aux agents de la police municipale morts victimes de leur devoir.)

La Justice, 14 juillet 1886 : Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Diderot.

Bulletin municipal officiel (supplément), 29 juillet 1886 : Règlement sur le traitement des instituteurs.

Bibliothèque anthropologique, t. IV. Précis d'anthropologie, par Abel HOVELACQUE et Georges HERVÉ. *Paris*. A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1887, gr. in-8°. — (ij)-xi-655 p., 200 fig.

L'Action, 19 novembre 1886 : Le budget de Paris. — 23 novembre 1886 : La révolution dans un gobelet. La Bourse du travail. — 11 décembre 1886 : Ne nous laissons pas empoisonner. — 25 décembre 1886 : Les prochaines élections municipales de Paris. — Le budget de la préfecture de police (24 lignes entre le 25 et le 29 décembre 1886).— 29 décembre 1886 : Le budget de la préfecture de police.

L'Homme, n° 21, 10 novembre 1887, t. IV, p. 665 : Rien de nouveau. (A propos d'un cas particulier de funérailles rapporté par la *Sentinella delle Alpi*.)

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1887, p. 342-343 : Ethnographie des Fuégiens.

Revue de linguistique, t. XX, 1887, p. 23-44 : La linguistique évolutionniste de P. Regnaud.

Conseil municipal, 1887 : Rapport présenté par MM. LEVRAUD et HOVELACQUE, au nom de la Commission générale de patronage des écoles primaires supérieures, sur les livres classiques en usage dans les écoles.

Conseil municipal de Paris : Rapport présenté par M. Ab. HOVELACQUE, au nom de la Commission du budget, sur le chapitre XXIII des recettes (art. 3 et 5 *bis*) et sur le chapitre XIX des dépenses, art. 29-42, du projet de budget de 1888. (Écoles primaires supérieures.)

Conseil municipal de Paris, 1887 : Rapport présenté par M. HOVELACQUE au nom de la 4e Commission, sur les voyages de vacances et les colonies scolaires.

Bulletin municipal officiel de Paris, 1887, 1er sem., p. 269 : Rapport sur les colonies scolaires et les voyages de va-

cances. — 2e sem., p. 1864 : Discours aux obsèques de G. Robinet. — 2e sem., p. 207 : Discours sur la tombe de L. Pasquier. — 2e sem., p. 2252, 2255, 2260, 2263, 2296 : Rapport sur les caisses des écoles. — 2e sem., p. 2434 : Discours aux sociétés de gymnastique.

L'Action, 5 janvier 1887 : Le service du matériel à la préfcture de la Seine. — 9 janvier 1887 : Le département de la Seine. — 10 janvier 1887 : Le département de la Seine et le droit commun. — 24 janvier 1887 : Il y a cent ans. — 2 février 1887 : Pourquoi un Conseil général ? — 9 février 1887 : La garde républicaine. — 15 février 1887 : Le maire de Paris. — 21 février 1887 : Distribution du rapport Folliet sur le Conseil général de la Seine. — 4 novembre 1887, le budget de la préfecture de police. — n° 252, 1887 : Discours prononcé sur la tombe de M. Gabriel Robinet. — Paris, le 22 octobre 1887. Lettre en réponse à un article publié la veille sur les professeurs des écoles primaires supérieures.

Revue de Linguistique, t. XXI, 1888, p. 27-47 et 91-104 : La grammaire indo-européenne d'après Fr. Müller.

Bibliothèque anthropologique, t. IX : Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale (Sénégambie, Guinée, Soudan, Haut-Nil), par Abel Hovelacque, avec 25 fig. *Paris*, Lecrosnier et Babé, 1889, in-8° — xiv-468 p.

Le Radical, 2 octobre 1889 : Pas d'équivoque (Lettre au rédacteur).

Conseil municipal (Séance du 20 mars 1889) : Vœu refatif à la durée du mandat législatif.

Le Var républicain, 3 février 1889. Mesures de vigueur. — 16 février 1889 : La suppression des octrois. — 20 février 1889 : La réélection des députés. — 17 mars 1889 : La durée du mandat. — 4 avril 1889 : Les grands

remèdes. — 12 mai 1889 : Un peu d'histoire. — 6 juin 1889 : Le Mandat.

La Voix, 20 août 1889 : Lettre d'adhésion datée du 18 août 1889. — 26 août 1889 : Le programme. — 2 septembre 1889 : Le gouvernement fort. — 9 septembre 1889 : Histoire d'hier et d'aujourd'hui. — 16 septembre 1889 : L'action des Comités. — 26 septembre 1889 : Nos constitutions. — 30 septembre 1889 : La Révolution et les pouvoirs locaux. — 2 octobre 1889 : Souvenir révolutionnaire. — 7 octobre 1889 : Législatif et exécutif. — 14 octobre 1889. La police parisienne. — 21 octobre : La République honnête. — 28 octobre 1889 : L'Église. — 4 novembre 1889 : Le métropolitain.

Communication sur les races inférieures, par M. Abel Hovelacque. *Paris*, impr. nat., 1890. In-8°, 3 p. (Compte rendu des Congrès de l'Exposition.)

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1890, p. 4-6 : Discours en prenant possession de la présidence (séance du 2 janvier 1890) lu par le Dr Laborde. — p. 366-367 : *disc.* Vie moyenne des Romains employés à Carthage au IIe siècle de notre ère.

Chambre des députés, n° 589 (Séance du 29 mai 1890) : Prop. de loi relative à l'organisation départementale et cantonale et à la suppression de la tutelle administrative. In-4° — 35 p.

Revue de Linguistique, t. XXIV, 1891, p. 95-96 : *c. r.* Manuel védique de Bergaigne-Henry. — p. 191-105 : Les limites de la langue française.

Bulletins de la Société d'anthropologie, 1891, p. 1-4 : Discours en quittant la présidence (séance du 8 janvier 1891) lu par G. Hervé. — p. 35 : *disc.* Les orangs-koubous. — p. 200 : *disc.* Inventaire de la Bibliothèque. — p. 247-248 : *disc.* Crâne du Venezuela. — p. 37 : *disc.* Les lan-

gues dans le Morbihan.— p. 419 : *disc.* Résultats politiques de l'union des nègres et des blancs. — p. 483 : *disc.* Le langage sifflé des Canaries.

Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie, I, 1891, p. 49-58 : *c. r.* Races and peoples, de Brinton. — p. 107-121 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les premiers habitants de l'Europe. — p. 143-145 : Limites du Catalan et du Languedocien (carte, p. 145). — p. 191 : L'esclavage chez les Noirs africains. — p. 218-220 : *c. r.* Tourtoulon, Dialectes. — p. 285-286 : *c. r.* Brinton, American race ; Dumoûtie, Symboles ; Vinson, Bibliographie basque. — p. 318-319 : *c. r.* Rich. Andree. Limites du bas allemand (avec carte).

Chambre des députés. N° 1116. Session de 1891. Proposition de loi relative à l'organisation municipale de Paris, présentée par MM. Hovelacque, Mesureur, Barodet, etc.

Chambre des députés. N° 1670 (Séance du 24 oct. 1891). Projet de loi tendant à confier à des chambres syndicales ouvrières les travaux de l'Imprimerie nationale. In-4°, 5 p.

Chambre des députés. N° 1794 (Séance du 12 décembre 1891). Projet de loi relatif à la suppression des congrégations religieuses et à la nationalisation des biens qu'elles détiennent, par MM. Hovelacque, Henri Mathé, etc. In-4°, 6 p.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1892, p. 23-24 : *disc.* Le langage sifflé chez les peuples primitifs. — p. 186 : Recherches anthropométriques aux Conseils de révision. — p. 338 : *disc.* Vie d'Eug. Véron. — p. 370, 376 : *disc.* Le crâne de Canstadt. — p. 389 : Indice céphalique des Primates. — p. 391, 392, 395 : *disc.* La taille humaine aux époques préhistoriques. — p. 532 : *disc.* Superstitions du Morvan. — p. 533 : *disc.* Exposition de Chicago. — p. 676-677 : *disc.* Couleur des yeux chez les Celtes. — p. 724, : *disc.* Un crâne microcéphale.

Revue de l'École d'Anthropologie, II, 1892, p. 51-55 : *c. r.* Jaime. De Koulikoro à Tombouctou. — p. 99 : Ethnologie européenne. — p. 126-128 : *c. r.* J. Sasse. Crânes des Célèbes et de Reimerswal. — p. 155-156 : *c. r.* Danielli. Crânes de Niao. — p. 156-159 : *c. r.* J. Koula. Costumes slovaques. — p. 169-171 : Varia : Crânes des Grisons. — p. 261-268 et 302-404 (avec G. Hervé) : Crânes de l'Aveyron. — p. 274-276 : Varia : L'évolution du Bouddhisme (conférence de J. Vinson). — p. 330-332 (avec G. Hervé) : Crânes de Saint-Jean-de-Segondignac en Médoc. — p. 343-345 : Les Gaulois du Musée Broca.

Almanach de la question sociale et du Centenaire de la République pour 1892, sous la direction de P. Argyriadès (3 éditions). *Paris*, in-8°, p. 96-99 : Le socialisme il y a cent ans.

Revue de Linguistique, t. XXVI, 1893 p. 79-84 : *c. r.* A. Lefèvre. Les races et les langues.

Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1893, p. 23 : La taille dans le Morvan (Renvoi aux *Mémoires*.) — p. 41 : *disc.* Inscriptions mégalithiques. — p. 253 : Suite de la communication sur le Morvan (Renvoi aux *Mémoires* — p. 254-255 : *disc.* Sur le Morvan. — p. 376 : *disc.* Les crânes de Livry. — p. 668 : Proposition à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Association française pour l'avancement des sciences, Besançon, 1893, p. 261-262 : Hovelacque et Hervé, Ethnologie de la France.

Revue de l'École d'Anthropologie, III, 1893, p. 29-31 : *c.r.* Lefèvre. Les races et les langues. — p. 39-40, *Varia* : M. Paul Regnaud el les néo-grammairiens. — p. 60-64 (avec G. Hervé) : Couleur des yeux et couleur des cheveux. — p. 71 : *Varia :* La langue basque. — p. 71-72 : La nomenclature crâniometrique. — p. 96-99 : *c. r.* A. Scholl

Crânes de Rhétie et des Alpes. — p. 100-101 : *c. r.* Laumonier. La nationalité française. — p. 139. *Varia* : Crânes de S. Maur-les-Fossés. — p. 160 166 (avec G. Hervé). Le crâne Morvandeau. — p. 195-198 : Rapport annuel pour 1892-1893. — p. 386-388 (avec G. Hervé) : Crânes berrichons.

Chambre des députés. N° 2631. Session de 1893. Proposition de loi tendant à la diminution du nombre des députés, présentée par MM. Hovelacque et Chassaing.

Chambre des députés. N° 2630. Proposition de loi relative à la réduction de la durée du mandat législatif, présentée par MM. Hovelacque et Chassaing.

Chambre des députés. N° 2607. Session de 1893. Proposition de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'Intérieur un crédit de 30,000 francs en faveur des ouvriers de l'usine d'équipements militaires de la Glacière. Présentée par MM. Hovelacque, Jacques et Basly.

Recherches ethnologiques sur le Morvan, par Abel Hovelacque et G. Hervé. *Paris*, 1894, in-8°, 256 p. (Mémoires de la Société d'Anthropologie, 2e série, tome V, fasc. 2.)

Revue de l'École d'anthropologie, IV, 1894, p. 103-108 : *c. r.* Mémoires de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie. — p. 135-136 : L'indice frontal. p. 163-166 (avec G. Hervé) : Crânes de Puiseux-lès-Louvres. — p. 188-200 (avec G. Hervé) : Étude de 35 crânes dauphinois.

Revue de Linguistique, t. XXVIII, 1895, p. 185-199 : Quelques notes sur les contes de Perrault (Signé O. K.).

Revue de l'École d'anthropologie, t. V. 1895, p. 96-102 : *c. r.* Meyer. Philippines et Négritos. — p. 117-122 (avec G. Hervé) : Notes sur l'ethnologie du Morvan. — p. 133-135. Ethnologie de l'Italie ancienne. — p. 225-226 : *c. r.* Ferd. Oloriz. L'indice céphalique en Espagne. — p. 323-324 : Crânes de Toulon-sur-Arroux. — p. 418-489 : *c. r.* Sergé. Races méditerranéennes. — VI, 1896, p. 51-56 : La taille dans un canton ligure.

ÉTUDES DE SYNTAXE COMPARÉE

II. — La relation locative dans les langues italiques [1].

La morphologie se borne habituellement à constater les énallages casuelles qui se sont produites dans un domaine linguistique donné. « Le latin, dira-t-elle, emploie le locatif de 2e déclinaison en fonction de génitif. » Comment il en est venu à cette confusion, elle l'ignore et ne s'en soucie. Rarement elle pousse plus avant, et il faut convenir que rarement elle en a les moyens. Parfois, lorsque deux formes casuelles se ressemblaient extérieurement, la morphologie à elle seule parvient à s'expliquer comment l'une a absorbé l'autre : c'est le cas, en grec, de ἵπποις et ἵπποισι, qui devant voyelle revenaient au même. Parfois encore, l'emploi d'une forme pour une autre dans un système de déclinaison a entraîné postérieurement leur assimilation dans un autre système : il n'est pas douteux, par exemple, que la disparition graduelle du vocatif singulier, remplacé à peu près partout par le nominatif, ne soit due en grande partie, sinon même en totalité, à l'iden-

1. La sigle Zw. renvoie aux *Inscript. Italiae Inferioris* de M. Zwetaieff (Moscou 1886).

tité primitive de ces deux cas au pluriel. Mais, après élimination de ces menus problèmes solubles à première vue, il demeure encore un résidu considérable d'énallages qui ne s'éclaireront que si l'on essaie de franchir les limites étroites de la pure morphologie et de restituer dans les grandes lignes le mécanisme de la construction indo-européenne.

C'est ce que je me suis efforcé de faire une première fois, ici même, pour me rendre compte de la genèse de la proposition infinitive gréco-latine[1], et j'aurais renouvelé plus tôt la tentative, si le noir oubli qui en accueillit les débuts n'eût été de nature à m'en décourager. Quoi qu'on doive penser de cette étude, que je n'ai jamais vue citée nulle part et qui aujourd'hui encore me paraît mériter moins d'indifférence, on me permettra d'en revendiquer la méthode et de me référer sans plus au postulat qui la domine tout entière : à savoir, que la langue primitive indo-européenne ne connaissait point de semblables énallages ; ou, en d'autres termes, que les formes casuelles y étaient employées strictement et rigoureusement dans l'unique fonction respective que leur assigne leur désignation dans notre nomenclature grammaticale. Je sais que c'est là une supposition de pure logique, toute gratuite, et probablement assez éloignée de la vérité ; car, si l'indo-européen fut une langue vivante et non une algèbre théorique, il est inévitable qu'il s'y soit glissé des confusions d'emploi analogues à celles que l'on constate dans ses descendants. Mais gratuite, la supposition inverse

1. *Revue de Ling.*, XXII (1889), p. 33.

ne le serait pas moins, et, en l'absence de toute documentation, nul ne saurait dire dans quelle mesure elle se rapprocherait davantage de la vérité préhistorique. Chacun serait libre d'attribuer à la langue-mère toutes les énallages qu'il lui plairait, moyen sûr et commode de les retrouver sans étonnement ni embarras dans les langues-filles ; mais ce n'est pas résoudre une question que de la supprimer pour en soulever une autre. Si l'on imagine pour l'indo-européen une sorte de déclinaison à l'état pâteux, où l'instrumental, le locatif et le datif se remplaçaient l'un l'autre et pêle-mêle, on n'explique pas la fixité et l'identité, dans les domaines linguistiques les plus différents et les plus éloignés, de la fonction attribuée à certaines formes, telles que l'accusatif, l'ablatif, et tout spécialement le datif, dont les nouveaux travaux de M. H. Winkler[1] viennent encore de confirmer la remarquable immutabilité fonctionnelle. Si donc les différences *peuvent* s'être produites au cours des âges, tandis que les identités *doivent* remonter à un état plus ancien, on conviendra qu'il est de logique élémentaire de placer aux origines la fixité théorique, encore qu'on soit assuré que dans la pratique du langage elle subissait nécessairement d'importantes mais indéterminables infractions.

Cela posé, le caractère même de cette étude impose les divisions suivantes :

A) Le locatif italique en fonction locative ;

1. *German. Casussyntax*, I (Berlin, Dümmler, 1896), notamment p. 541 sq., et cf. *Revue critique*, XLII (1896), p. 380.

B) Le locatif italique en fonction de tout autre cas ;
C) Tout autre cas italique en fonction de locatif [1].

A. Le locatif en fonction locative.

a) Locatif sans préposition. — La construction est essentiellement primitive ; car l'indo-européen disait couramment **wóykoi* ou (mieux sans doute) *wóykei esti*, « il est à la maison ». On sait que le latin ne l'a conservée que pour les noms propres de lieux et dans certaines locutions consacrées par l'usage.

α) Thèmes en *-o-*. — Au singulier : *domī* = **domoi* ou **domei*, et, par voie d'analogie symétrique, *bellī*, *peregrī*. Hors cadre : *humī*, qui est probablement un datif (= **ghṃm-ay*[2], cf. χαμ-αί). mais qui, pris pour un locatif par analogie de *domī*, a donné naissance à une flexion tout entière sur un faux nominatif *humus* fm. Noms propres de lieux : *Cyprī*, *Rhodī*, *Lugdūnī*, etc. Dans les pronoms *hīc* = *hei-c*, *istīc*, *illīc*, etc. ; sur les doublets *hūc*, etc., voir plus bas B a α. L'osque et l'ombrien, à la différence du latin, opposent très nettement leur locatif en *-ei* (*-oi* ?) à leur génitif en *-eis*, v. g. *sakarakleis* « du temple » mais *terei* « dans le pays », *popler* « du peuple » mais *onse* « sur l'épaule ». Cette survivance nous permettra de pénétrer le secret de la formation du génitif latin : infra B a β.

1. Il va de soi que l'osque et l'ombrien ne sauraient apparaître ici qu'à titre tout accessoire.

2. Par *y* et non *i*, car le grec accentue Ἰσθμοῖ = *-ó-i*, mais χαμαί.

Au pluriel, dans les mêmes conditions, apparaît la désinence *-īs*, soit : *forīs*, qui, malgré *forās* acc., pourrait aussi bien se rattacher à *forum* qu'à un **forā* dont l'existence resterait à démontrer[1] ; *Pompeiīs*. Si *Rhodī* est un locatif, il serait bien bizarre que *Pompeiīs* n'en fût pas un, d'autant qu'on aperçoit entre les deux formes le lien de l'adjonction d'un *s* plural, qui, sans être une loi de la morphologie indo-européenne, caractérise également le passage du singulier au pluriel pour le nominatif, le datif et l'accusatif.

L'osque et l'ombrien ne jettent aucun jour sur la question. Tout ce qu'on peut dire du grec, c'est qu'il n'y contredit pas, avec sa construction πολλοῖσιν ἀνθρώποις ou πολλοῖς ἀνθρώποισι, qui semble bien garder une trace de l'identité originelle des deux formes. Dans cette hypothèse, l'*i* du grec et l'*u* du sanscrit ne seraient, comme le conjecture très ingénieusement M. Brugmann[2], que de menues particules locatives, surajoutées sporadiquement dès l'époque indo-européenne à la forme du locatif pur terminée en *s*, puis finissant çà et là par faire corps avec elle. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus exact que de dire, en se plaçant au point de vue de l'italique en tant que domaine isolé, que *forīs* et *Pompeiīs* sont des locatifs pluriels au même titre que *domī* et *Lugdūnī* des locatifs singuliers. Nous nous en tiendrons là.

1. *Forīs* signifierait donc « sur les places publiques », sens au moins aussi plausible pour « dehors » que « sur les vantaux de porte »; cf. russe *na dvoré*. Quant à *forās*, ce peut être **forā* acc. primitif, affublé d'une finale nouvelle et artificiellement rapproché de *forēs*.

2. *Grundriss*, II, p. 700.

β) Thèmes en *-ā*. — Sg. *mīlitiae*, *Rōmae*. Nous n'avons pas à faire ici de morphologie, ni par conséquent à nous prononcer sur la genèse précise de *Rōmae*, qui remonte à **Rōmă-ī* et non à **Rōmā-ĭ*, problème assez embarrassant. Tout ce que nous devons constater, c'est que *mīlitiae* est le pendant exact de *domī*, comme *Rōmae* de *Rhodī*, et que dès lors l'italique emploie en 1re déclinaison tout à fait dans les mêmes conditions qu'en 2e le locatif sans préposition, cf. osq. *viai*, *Bansae*, et ombr. *sahate*.

De même au pluriel : *forīs* (si en effet il faut le rapporter à un nomin. sg. **fora* = θύρα), *Kalendīs*, *Athēnīs*, etc. Les types *dēvās Corniscās*, *forās* (sans mouvem.) et *aliās* sont morphologiquement trop obscurs pour prendre place ici, et en tout cas ils n'ont pas fait souche. L'osque ni l'ombrien n'apportent de témoignage ni pour ni contre eux.

γ) Thèmes en *-ē-*. — Il y a haute convenance à les placer à la suite des thèmes en *-ā*, dont ils ont à un tel degré subi la contamination ; mais ici du moins ils en sont restés exempts, *diē* « de jour » = **diē-ĭ* et non **die-ī*, *faciē* « sur le visage ». Le type *faciī* peut n'être qu'une variante graphique ; sinon, il est le résultat de l'intrusion de l'*ī* de **Rōmă-ī* à la suite de la voyelle thématique semblablement abrégée, soit **faciĕ-ī*.

Le locatif pluriel a disparu, remplacé par une forme en *-bus*, ainsi que dans toutes les catégories de thèmes qui vont suivre. Le fait rentre donc dans notre division C.

δ) Thèmes en *-i-*. — Seulement dans les noms de

lieux, sauf peut-être *marī* = **marĭ-ĭ* (cf. πόλῑ = πόλι-ι), que toutefois la locution *terrā marīque* montre avoir été senti par les Latins comme un ablatif : *Praenestī* (aussi *Praenestĕ*, infra ζ). Si **agros* a formé un adjectif **per-egris* comme *clīvos dē-clīvis*, etc., c'est ici que se placent *peregrī* et son doublet *peregre*. Que si au contraire *peregrī* est le locatif de **peregrum* (supra α), *peregrĕ* a été refait sur lui à l'image de *marĕ* acc. sur *marī* ou *Praeneste* sur *Praenestī*.

ε) Thèmes en *-u-*. — Sg. *diū* « de jour », locatif du thème **dyu-* à vocalisme réduit, comme *diē* du thème **dye(w)-* à vocalisme normal et allongé (le passage de *diū* au sens de « longtemps » est hystérogène et procède d'une confusion sémantique[1]); *noctū* = sk. *aktaú*, sauf le degré vocalique de la syllabe radicale (*noq* : *nq*). L'ombrien *manuv-e* paraît être le régulier **manōu*, auquel s'est superposée la finale ambiguë *-e* *-i* du locatif des thèmes consonnantiques.

ζ) Thèmes consonnantiques. — La finale est *-ĕ* = **-ĭ*, seulement dans *rūr-e* et (par imitation) *peregrĕ*, puis dans tous les noms propres de lieux: *Tībure, Carthāgine, Avenīōne*. La confusion perpétuelle de la déclinaison en *-i-* et de la déclinaison consonnantique ne pouvait manquer d'étendre ses effets jusqu'en ce domaine : on a donc, d'une part, *Praenestĕ* comme *Tībur*ĕ, et, de l'autre, *Tīburī* et même *rūrī* comme *Praenestī*. Cf. encore *mānĕ* et *mānī*, *herĕ* et *herī*, locatifs certains. L'osque et l'ombrien paraissent avoir subi des altérations analogues, à cela près qu'on de-

1. Osthoff, *Idg. Forsch.*, V, p. 283.

meure indécis sur la quantité de leurs finales, qui au surplus n'apparaissent guère qu'en fonction dative.

b) Locatif apparemment régi par une préposition. — La construction n'est point primitive, encore que l'indo-européen en offre les premiers rudiments : il pouvait dire, en précisant le sens du verbe à l'aide d'un préfixe verbal, **wóykoi éni esti*, avec enclise du verbe sur son préfixe ; il pouvait dire aussi, en séparant ces deux derniers éléments, **éni wóykoi esti*, avec enclise du verbe sur son régime ; mais il ne disait pas encore, — ce qui constitue précisément la ligne de démarcation entre le simple préfixe verbal et la préposition au sens où nous l'entendons dans nos langues, — avec proclise de la particule sur le mot suivant qui dès lors semble faire corps avec elle, **eni wóykoi esti*. Et cette particularité nous expliquera à elle seule que le latin, non plus que ses congénères, n'emploie nécessairement le locatif dans les tournures, devenues chez lui les plus usuelles et d'obligation stricte, où l'expression locale est renforcée par l'adjonction d'une préposition (*in*, *sub*, *super* au sens de *dē*[1]).

α) Thèmes en *-o-* et en *-ā*. — Types : *in domō*, *in hortō*, *sub terrā*, etc. Le latin emploie ici un cas à déterminer, mais qui sûrement n'est pas le locatif. Il en est de même en grec, sans toutefois qu'il y ait

1. Pour ce dernier l'usage a chancelé : la logique exigerait évidemment qu'on dît *tre super theatrum*, mais *esse super theatro*. Soit que l'opération de l'ascension ait été mentalement évoquée, soit plutôt analogie de *suprā*, la locution *esse super theatrum* a reçu droit de cité.

parité entre les procédés des deux langues : en effet, le grec ne dit pas seulement ἐν τῷ οἴκῳ, il dit aussi Δήλῳ, Αἰγύπτῳ, Θήβῃ, par le datif, soit qu'il y ait ou non préposition ; le latin, au contraire, emploie dans ce dernier cas son locatif, et réserve scrupuleusement son cas en *-ō* ou en *-ā* au sens locatif marqué par une préposition locale ; car il est bien clair que, dans *terrā marīque*, *terrā* est primitivement un instrumental, et que *bellō vincere* n'est qu'approximativement synonyme de *in bellō vincere*, celui-ci montrant le sens nettement local, et celui-là la nuance instrumentale. Il est donc impossible de croire, avec M. Delbrück[1], que *oppidō* soit un locatif de *oppidum* « bourg » : il n'en peut être, tant au point de vue syntactique que de par la morphologie, qu'un instrumental ou un ablatif ; ou alors, — ce que je croirais volontiers, — si *oppidō* est une expression locative, c'est qu'il faut le couper en deux et faire régir **pedō* par **op* comme il serait régi par *in* ou *sub*[2], soit donc ἐπὶ πέδῳ « sur le sol », d'où « sur le champ », ou « fermement, sûrement ». Le contraste bizarre de l'emploi du même cas au pluriel, *in hortīs* comme *Pompeiīs*, et de deux cas différents au singulier, *in domō* en regard de *domī*, suivant que le mot est ou non régi par une préposition, n'est pas un des moindres nœuds de ce réseau compliqué d'énallages. On y reviendra, cf. B a β et C b β.

β) Thèmes en *-ā-*, en *-i-* et en *-u-*. — Comme l'exige-

1. *Vergl. Gramm.*, *Syntax*, I, p. 567.

2. *Ob*, en latin, ne gouverne que l'accusatif ; mais le grec nous est garant de l'alternance préhistorique.

rait partout la logique, nous retrouvons ici le même cas que dans la tournure sans préposition, soit donc un locatif plus ou moins obscurci dans la conscience du sujet parlant : *in diē*, *in marī*, *in manū*. On notera seulement pour mémoire — car c'est affaire de simple morphologie — l'adoption par les thèmes de la seconde catégorie, sauf les neutres et les adjectifs, de la finale locative *-ĕ* empruntée anx thèmes consonnantiques, *in puppī* et *in puppe*, *in colle*, *in valle*, etc. ; comme aussi le procédé inverse dans ces derniers en tant qu'adjectifs, *in ingentī*, *in fēlīcī*, etc. : confusion qui n'est qu'un des aspects de la vaste et absolue contamination morphologique latine des thèmes consonnantiques et des thèmes en *-i-*, et où il faudrait bien se garder de chercher une énallage de cas, un transport du datif en fonction de locatif, encore que la similitude des deux formes au pluriel (*ingentibus* tout court comme *in ingentibus*) n'y ait pas été entièrement étrangère. On a vu que ce cas en *-bus* n'est point un locatif.

γ) Thèmes consonnantiques. — Ici, au singulier du moins, et sauf ce qui vient d'être observé, le locatif pur : *in rūre*, *sub pede*.

Nous manquons de documents sur l'usage italique, qui au surplus, à l'époque tardive où nous le surprenons, doit avoir déjà été fortement influencé par l'usage latin. Nous en savons assez toutefois pour assurer que l'un et l'autre devaient essentiellement concorder, sauf en deux points : la préférence gardée par l'italique pour la tournure sans préposition, *moinikei terei* Zw. 136. 19 = in communi territorio, *eisei terei* ib. 46 = in eo ter-

ritorio, etc.; et la conservation de la forme antique et légitime du locatif même dans les thèmes en *-o-* et les tournures avec préposition, v. g. *hortîn* Zw. 87.1 = **hortei-en*[1] = in horto, et cf. *exaisc-en ligis* Zw. 231.25 = hisce in legibus.

Cette dernière constatation nous amène tout naturellement à la conclusion de la première partie de notre étude, savoir :

1° L'emploi du locatif en fonction de locatif, avec ou sans particule préfixée ou postposée, emploi qui par hypothèse était de règle exclusive en indo-européen, était encore de règle courante et peut-être même exclusive dans la période préitalique;

2° Les substitutions d'autre cas au locatif dans les phrases locatives n'ont donc rien de commun, historiquement parlant, avec celles qu'on observe soit en grec soit à plus forte raison dans les langues germaniques, et doivent s'expliquer par des énallages qui sont du fait des langues italiques postérieures, mais plus particulièrement du fait du latin, beaucoup plus altéré à cet égard que toute autre.

B) Le locatif en fonction de tout autre cas.

a) Le cas n'est pas régi par une préposition.

α) Locatif en fonction d'accusatif, seulement dans quelques pronoms devenus adverbes. — Il n'y a que

1. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, p. 140.

deux manières d'expliquer *hūc* et similaires : ou bien, *hīc* étant **hei-c, hūc* équivaut à **hoi-c* ; ou bien *hīc* et *hūc* sont tous deux **hoi-c,* mais le premier atone et le second accentué ; et, des deux façons, *hūc* est un locatif en fonction d'accusatif-illatif, puisqu'on dit *hūc venī* comme *Rōmam venī.* La question est plus délicate pour *quō*, qui cependant ne saurait être, d'après le sens, ni un ablatif ni un instrumental[1]. Serait-ce un ancien datif, soit **quōi*, supposition à peine plus vraisemblable ? On conviendra qu'il serait bien étrange que tous les mots rangés sous la rubrique *quō* fussent à l'accusatif, excepté la tête de rubrique elle-même. Il reste donc que *quō* soit **quŏi* comme *hūc* est **hoic.* Mais **quŏi* serait devenu **cū* en traitement phonétique rigoureux ? Sans doute ; seulement, il faut tenir compte de ce que la forme atone de **quŏi* était **quī* comme sa forme accentuée était **quū.* Lors donc de l'évolution de la diphtongue *ŏi* en *ī* et en *ū*, la labialisation a pu se conserver dans **quū* sous l'influence de **quī*, après quoi l'*u*-consonne a dissimilé l'*ū*-voyelle en *ō*, en sorte que *quō* nous apparaît comme la forme nécessaire de transaction entre **quū* et **quī.* Et nous nous trouvons ainsi dispensés de chercher un instrumental dans les créations analogiques *eō id-eō ad-eō,* où la logique immanente du langage ne nous permettrait pas de voir autre chose que des accusatifs fonctionnels.

Quant au fait même du transport d'un locatif en fonction d'illatif, il ne serait point de nature à nous

1. C'est pourtant ce qu'admet sans plus d'explication M. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 783.

embarrasser outre mesure. Nous pourrions lui trouver des répondants jusque dans la langue indo-européenne, s'il entrait dans nos vues de rappeler que ποῖ et similaires sont des adverbes illatifs en grec et que le sanscrit védique construit fréquemment un locatif avec un verbe de mouvement. Que si, pour demeurer fidèle à notre principe, nous préférons restreindre le phénomène latin au domaine italique, il nous suffira de rappeler que, dans une locution du genre de *huc ades*, le locatif est aussi bien à sa place que l'illatif, l'un étant appelé par la nature du verbe et l'autre par celle du préfixe. De fait, il ne manque en aucune langue de ces verbes ambigus, impliquant tout à la fois ou tour à tour la localisation et le mouvement; et, à l'impératif spécialement, la localisation, en tant qu'elle apparaît comme l'aboutissant ultime du mouvement, semble une façon plus énergique et péremptoire de commander le mouvement. En outre, dans les locutions de cette espèce, il y a toujours sur l'adverbe locatif un accent d'intensité plus ou moins prononcé, et cette dernière circonstance nous explique surabondamment comment la forme accentuée et non la forme atone du pronom locatif s'est fixée en fonction illative.

β) Locatif en fonction de génitif, seulement au singulier de la 2e et subsidiairement de la 1re déclinaison. — M. Delbrück[1] repousse avec grande raison l'explication beaucoup trop ingénieuse que M. A. Bell a cru pouvoir fournir de la locution latine *pater Marci*. Mais, de ce que le locatif ne s'y justifie pas, il n'en ré-

1. *Syntax*, I, p. 307.

sulte point que *Marcī* ne soit pas, de par ses origines, un véritable locatif ; car, d'abord, il n'y a place pour lui dans aucune autre catégorie morphologique. Heureusement, nous n'en sommes pas réduits, pour l'interpréter, à *Marcī pater* ou *Lucī puer*, et il y a d'autres tournures possibles qui s'en accommodent infiniment mieux, ne fût-ce que *hortī arborēs* ou *tugurī tectum*, soit en grec τὰ ἐν τῷ κήπῳ δένδρα ou τὸ ἐπὶ τῷ οἴκῳ τέγος, exemples qu'on pourrait multiplier à l'infini. Dans nombre de cas où le génitif exprime une relation d'appartenance, celle-ci peut également bien se traduire par une localisation. Quant au passage de la locution *hortī arborēs* à la locution *Marcī arborēs*, puisqu'on disait *rūris arborēs* tout comme *patris arborēs*, elle ne saurait offrir grande difficulté. On ne voit donc pas de raison de se refuser a priori à reconnaître un locatif dans le génitif de 2e-1re déclinaison.

Mais tout n'est pas dit avec ce résultat négatif : on a rendu l'énallage logiquement admissible, on ne l'a pas expliquée. La question est plus profonde. Dans toute langue, un système de déclinaison ou de conjugaison forme, dans l'esprit du sujet parlant, un ensemble cohérent, qui évolue suivant un plan d'ensemble et non par pièces et morceaux. Or il est bien certain que l'anomalie ici considérée, explicable en tant que fait isolé, constitue, si on l'envisage par rapport à l'ensemble, une rupture de symétrie tout à fait choquante ; car, non seulement les autres déclinaisons ont gardé leur génitif propre, mais encore, — ce qui est autrement grave, — les pluriels *hortōrum* et

terrārum sont incontestablement de véritables génitifs, auxquels répondraient donc au singulier les locatifs *hortī* et *terrae*. Il semblerait que, si le latin disait *hortī* (loc.) *arborēs*, il eût dû dire aussi **hortīs* (et non *hortōrum*) *arborēs*, et l'on ne s'explique pas du tout comment il en est venu à exprimer différemment aux deux nombres une relation que nous concevons identique, et à renoncer, ici seulement, à son génitif propre et spécifique.

Le latin, disons-nous ; car il a déjà été constaté (A a α) que le phénomène n'est point italique, puisque l'osque et l'ombrien distinguent nettement le locatif et le génitif sg. de 2e déclinaison. Que la confusion latine soit en même temps celtique, il n'importe : c'est donc que le préceltique a abouti isolément, par une voie semblable ou différente, en tous cas étrangère à notre recherche actuelle, au même résultat que le latin ; mais l'osque et l'ombrien sont d'accord pour faire assigner au préitalique une désinence de génitif équivalente à **-eis*.

Comment le préitalique en était venu là, en partant d'une désinence **-esyo* ou **-eso*, respectivement induite d'après le grec et l'indo-éranien ou le germano-slave, c'est une question de morphologie préhistorique, peut-être insoluble à raison des altérations qu'elle suppose et des âges lointains auxquels il en faudrait reporter les causes, mais négligeable tout au moins eu égard au but que nous nous proposons. Il nous suffit de constater que, si l'on ne veut dénier toute valeur à l'induction linguistique, on accordera

l'infinie probabilité, pour le latin primitif, d'un génitif sg. de 2e déclinaison **horteis* « du jardin ».

Cela posé, et une fois accompli ou en voie de s'accomplir le processus phonétique latin qui a uniformément transformé en *ī* les diphtongues *ei* et *oi* atone, il ne paraîtra pas autrement difficile de reconstituer par la pensée l'histoire de la substitution du locatif sg. au génitif sg. Il demeure entendu, en effet, que, dans la phrase-type « les arbres du jardin », le locatif est aussi légitime, mais non davantage, que le génitif: on disait donc, à volonté, *hortī* ou **hortīs arbores* « les arbres du jardin », et aussi **hortīs* (loc. pl.) ou *hortōrum a.* « les arbres des jardins ». Mais, lorsqu'on disait **hortīs a.*, rien n'indiquait si **hortīs* était gén. sg. ou loc. pl., s'il était question d'un ou de plusieurs jardins; et, dès lors, le sentiment linguistique choisit tout naturellement le mode d'expression qui ne prêtait à aucune ambiguïté, savoir le locatif au singulier et le génitif au pluriel, *hortī* et *hortōrum*, qui se trouvèrent ainsi appariés malgré leur différence primitive d'origine et persistante de signification.

Cet historique suppose un phénomène phonétique relativement récent, à peine antérieur aux plus anciens documents littéraires que nous possédions de la langue latine. Or, cette hypothèse, elle non plus, n'est pas contredite par les faits : il est notoire que la substitution, en 1re déclinaison, du locatif sg. au génitif sg., soit *terrae* remplaçant **terrās*, ne s'est produite que sous l'influence de la 2e : on a dit *bonae* parce qu'on disait *bonī*, et le reste a suivi. Mais la survivance de

familiās, l'existence certaine de *ēscās* et *Lātōnās* dans Livius Andronicus nous éclairent sur l'époque de cette extension, qui n'a pas dû suivre de bien loin l'énallage antérieure : le parallélisme de la 1re et de la 2e déclinaison était si frappant et si constant, que, si *bonī* gén. était fort ancien, *bonae* gén. le serait aussi, et nous n'aurions plus aucun spécimen historique du type **bonās*, pas plus que nous n'en avons du type **bonīs* gén. attesté seulement par les proches parents du latin.

Il va de soi que le gén. sg. *terrae* = **terrā-ī* est le seul de 2e décl. que nous puissions considérer comme un ancien locatif. Quant au type *terrāī*, qui n'a pu donner *terrae*, soit qu'il y faille reconnaître un génitif primitif ou tout autre cas, nous sommes assurés du moins que ce n'est point un locatif, et que l'énallage ne rentre pas dans notre sujet.

Par la même raison, nous ferons rentrer dans cette catégorie le génitif de 5e déclinaison *faciē* = **faciē-ĭ*, homomorphe et analogique de **terrā-ĭ* (supra A a β-γ), et peut-être le type voisin *faciī*, qui n'en semble guère qu'une variante graphique, mais non pas le génitif classique et usuel *faciēī*, homomorphe et analogique de *terrāī*. A ces cas se réduisent, et ainsi s'expliquent, sans rien de forcé, si je ne me trompe, les substitutions du locatif au génitif dans le domaine du latin.

γ) Locatif singulier en fonction d'instrumental singulier. — M. Brugmann[1] enseigne que le cas en *-ĕ* du

1. *Grundriss*, II, p. 635.

latin est tout à la fois le locatif et l'instrumental indo-européens, soit *ped-ĕ* = **ped-ĭ* ou **ped-ă* à volonté. C'est là le point de vue phonético-morphologique, et il a pour lui les plus hautes probabilités. Mais, au point de vue syntactique, on doit se demander quel est le cas employé dans une phrase du type *aure canem teneō*, et l'on peut évidemment hésiter entre le locatif, l'instrumental et l'ablatif, suivant que l'on comprend « à l'oreille » ou « par l'oreille » ou « à partir de l'oreille ». Comme la coïncidence phonétique n'est possible qu'entre les deux premiers cas, l'énallage est la seule ressource offerte pour le troisième, et dès lors reste ouverte entre le locatif et l'instrumental eux-mêmes la possibilité de l'énallage cumulée avec la coïncidence phonétique. Je n'insiste pas sur un aperçu qui n'a d'autre objet que d'amener une transition au paragraphe suivant, et je me borne à constater que le phénomène de confusion relevé en 3e décl. se reproduit en 4e avec *manū*, peut-être en 5e avec *diē*, qui, lui aussi, a toutes les apparences d'un locatif-instrumental singulier.

b) Le cas remplacé par le locatif est régi par une préposition.

α) Locatif singulier employé en fonction d'ablatif singulier. On verra en β que le fait ne se produit en réalité qu'au singulier des thèmes consonnantiques de 3e décl., dont toutefois les thèmes en *-i-* ont en grande majorité suivi l'analogie (supra A b β). — Personne, je pense, n'enseigne plus que le cas en *-ĕ* de la langue classique soit le même que la forme en -ED de la colonne ros-

trale, et il est entendu que d'aucune façon DICTATORED n'a pu aboutir à *dictatōrĕ*, puisque *dictatōrēd* eût conservé sa finale longue et qu'au contraire **dictatōrĕd* eût gardé son *d*. Au surplus, l'on ne saurait hésiter davantage sur la quantité finale de ce dernier type : le contraste instructif de DICTATORED et AIRID, procédant de thèmes consonnantiques, de NAVALED et MARID, se rattachant à des thèmes en *-i-*, indique, à ne s'y point méprendre, la voyelle ambiguë entre *e* et *i*, c'est-à-dire l'*ē* ou l'*ī* long latin : *airīd* est fait à l'image de *marīd*, et *navalēd dictatōrēd* n'en sont que des variantes graphiques; bref, les thèmes consonnantiques et les thèmes en *-ĭ-* ont ici, comme en beaucoup d'autres points, confondu leur flexion. Si donc *dictatōrēd* est un véritable ablatif et que *dictatōrĕ* n'en ait pu provenir, il reste que *dictatōrĕ* soit un cas différent, locatif ou instrumental, et la question se pose alors : lequel des deux ?

Rien n'est plus concevable et plus plausible que le passage de l'instrumental en fonction d'ablatif : aussi s'est-on généralement arrêté, sans plus la discuter, à cette solution. Elle n'est pleinement satisfaisante, toutefois, qu'à une condition : c'est qu'on n'envisage que l'ablatif non régi par une préposition. Je m'explique : si le latin, comme tout tend à le faire croire, a été jadis en possession de deux formes quasi-similaires et quasi-synonymes, *honōrĕ* « par le fait de l'honneur » et **honōrēd* « en conséquence de l'honneur », il est tout à fait naturel que l'une ait supplanté l'autre ; le sanscrit, sans qu'il y paraisse d'abord, va bien plus loin, lui qui cons-

truit indifféremment ensemble dans la même proposition l'ablatif et l'instrumental de cause (*ajānatā mahimānaṃ tavemaṃ mayā pramādāt praṇayena vāpi* Bh. G. XI, 41). Mais la difficulté devient tout autre, s'il s'agit d'expliquer de cette manière l'ablatif d'éloignement ou de sortie, la construction *ab urbe* ou *ex urbe*, et, pour ma part, je n'en entrevois même pas la possibilité. Dira-t-on que, l'instrumental ayant pris la fonction d'ablatif dans l'expression d'un rapport de causalité, ce nouvel ablatif, à son tour, a subi une extension abusive, en devenant par analogie le régime des prépositions qui avaient de tout temps régi l'ancien ablatif ? Mais, outre qu'il n'est point d'usage que les rapports concrets se modèlent sur les rapports abstraits, — c'est le contraire qui s'observe toujours, — la conjecture suppose une connaissance théorique des fonctions et des cas d'application de l'ablatif, qui serait mieux à sa place dans la nomenclature raisonnée d'un grammairien de profession que dans le cerveau rudimentaire d'un sujet parlant de l'antique Latium.

Si j'ai réussi à faire comprendre ma pensée, si l'extension de l'instrumental à la locution *ab urbe* n'est pas concevable directement, il faut que le passage se soit effectué par quelque détour. Au pluriel, par suite de la confusion latine du cas en *-bhis* et du cas en *-bhyas*[1], on disait *ab urbibus* à l'ablatif comme *urbibus* à l'instrumental. Voilà donc l'échappatoire trouvée. Oui, mais elle est à deux fins : du moment qu'il s'agit ici d'une

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 102.

coïncidence de formes, et non plus d'une véritable confusion de signification, il n'y a aucune raison de préférer l'instrumental au locatif. Que dis-je? il y a même une raison de préférer le locatif; car *ab urbibus* et *ex urbibus*, qui n'ont avec l'instrumental, de près ni de loin, aucun rapport sémantique, en ont au moins un, très vague, avec le locatif, celui de désigner une relation locale; et ce seul fait, joint à la circonstance prépondérante que l'on disait *ex urbibus* comme *in urbibus* au pluriel, a pu et dû amener au singulier *ex urbe* à l'instar de *in urbe* [1].

On voit où j'en veux venir : par suite d'un transfert de formes qui rentre dans la troisième partie de cette étude (C b α-β), on disait, non seulement *in urbibus* et *ex urbibus*, mais aussi au singulier *in hortō* et *ex hortō*, etc; et c'est cette similitude qui s'est reproduite dans le transport du locatif à la locution *ex urbe*.

Tout n'est pas dit, cependant, avec cette constatation sommaire, et même le nœud du problème reste encore à résoudre. L'uniformité de *in urbibus* et *ab urbibus* au pluriel devait amener l'unification de *in urbĕ* et *ab *urbē* au singulier : cela est entendu, et parfaitement conforme à cette tendance qu'on a si heureusement appelée « l'instinct d'intégration de la langue » [2]; mais pourquoi s'est-elle exercée dans l'un des sens plutôt que dans l'autre? en d'autres termes, pourquoi a-t-on dit *ab urbĕ* par imitation de *in urbĕ*, et non point

1. Considérer de plus entre eux le rapport de signification contrastée, le même qui en français a fait créer *méridional* sur *septentrional*.

2. A. Arrò, *Noterelle glottologiche*, p. 41.

*in *urbē* par imitation de *ab *urbē*, etc ? pourquoi, enfin, l'ablatif à finale longue a-t-il cédé et disparu? Remarquons que tout devait tendre à le faire triompher, puisque toutes les autres déclinaisons avaient un ablatif à finale longue, *terrā*, *hortō*, *manū*, *diē*, et que, dans la 3e déclinaison même, *mārī* et *fortī* gardaient aussi cette caractéristique. Or, non seulement *mārī* et *fortī* n'ont pas protégé **urbē *urbī*, mais même, ainsi qu'on l'a déjà constaté, la brève a contaminé nombre de leurs congénères, et *avĕ ovĕ collĕ vallĕ* témoignent de sa puissance envahissante et de sa paradoxale vitalité. On attendrait le résultat tout contraire.

Bien mieux : la preuve que le résultat opposé était en effet vraisemblable, c'est qu'il s'est produit dans quelques thèmes : on connaît les ablatifs *tābē* ou *tābī*, *lābē* ou *lābī* (Lucrèce), et il est superflu de rappeler le classique *famē*. Ainsi la langue a penché tour à tour des deux côtés : on se demande pourquoi elle a fini par tomber tout entière d'un seul.

Précisons, et mettons-la en demeure de choisir entre *pedĕ* et **pedē*. Tant que **pedē* s'était prononcé **pedēd*, la loi des mots iambiques ne pouvait atteindre sa finale consonnantique, ou en tout cas n'a pu la modifier assez généralement pour que le *d* fût préservé de la chute ; une fois le *d* tombé, la loi des mots iambiques avait, selon toute apparence, épuisé son effet, en sorte que **pedē* ne pouvait devenir *pedĕ* par simple voie phonétique. Sans doute, mais il n'en reste pas moins que **pedē* avait en quelque sorte une physionomie exceptionnelle, moins conforme que *pedĕ* à la ryth-

mique du langage latin ; et cette raison, qui n'était évidemment pas suffisante pour faire disparaître **pedē*, — puisqu'aussi bien *pedī* a subsisté, — pouvait cependant être assez forte pour faire triompher *pedĕ* qui existait d'ores et déjà côte à côte avec lui. Une fois la brève fixée dans les mots iambiques, elle devait fatalement s'étendre à tous les autres. Mais je suis le premier à reconnaître que l'hypothèse, sans avoir rien en soi d'inadmissible[1], accorde une importance quelque peu excessive au choc en retour d'une loi phonétique en voie de disparition.

La poussée principale a dû venir d'un autre point, et précisément de quelqu'un de ces ablatifs d'autres déclinaisons qu'à première vue nous estimions avoir dû jouer un rôle préservateur. On avait en 5e décl. *diē* en corrélation avec *diēs*, et ainsi partout : quoi d'étonnant si la notion de cet *ē* long final de l'ablatif s'est intimement associée à celle de la finale *ēs* du nominatif, en telle sorte que, par analogie de contraste, il a semblé que les mots qui n'avaient pas le nom. sg. en *ēs* ne pussent avoir en *ē* l'ablatif singulier ? En ce cas, la forme coexistante en *ĕ* s'imposait nécessairement comme substitut de celle-ci. Et la preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que les seuls mots qui aient sauvé leur ablatif en *-ē* sont des mots de 3e décl. qui formaient leur nom. sg. à l'instar de la 5e, *famēs, lābēs, tābēs*. Il eût pu en advenir autant de *nūbēs* et autres; mais ici l'analogie des autres thèmes de 3e décl. l'a

1. Encore que, toutefois, la survivance même de *famē* la compromette assez gravement.

emporté, parce qu'en effet ces mots ont tous les cas obliques semblables à ceux de *pēs* ou *urbs*, et qu'il était aussi naturel de dire *nūbĕ* d'après *nūbis* et *nūbibus* que *tābē* d'après *diē*, *diēs* et *tābēs*. En somme, nous avons touché ici la situation de strict équilibre d'où il n'y avait pas de raison pour que la langue tombât plutôt d'un côté que de l'autre. Partout ailleurs, c'est-à-dire en dehors des mots qui faisaient *ēs* au nom. sg., elle avait toutes chances de tomber du côté de l'ablatif à finale brève. C'est ce qu'elle a fait.

Cette série de processus par analogie de similitude et analogie de contraste suppose, cela est d'évidence, un postulat implicite, à savoir que la substitution du locatif à l'ablatif est chronologiquement postérieure à la chute latine du *d* final après voyelle longue. Or c'est là une donnée que la documentation épigraphique permet de vérifier a posteriori : les plus anciennes inscriptions latines montrent encore le *d*, ce qui évidemment ne serait point possible si la substitution du locatif avait eu lieu dès cette époque ; d'autre part, à dater du moment où la consonne disparaît, nous voyons se fixer définitivement cet ablatif hystérogène en *-ĕ*, que l'italique antérieur n'avait sûrement pas connu puisque l'osque demeure fidèle au *d* final et que l'ombrien *persi* devait avoir l'*ī* long. Quant aux formes ombriennes en *-e*, *nomne*, *curnaçe*, ou bien elles avaient aussi la voyelle longue et ne sont que des variantes graphiques, ou ce sont de vrais instrumentaux de fonction comme de forme, ou enfin, à l'époque tardive à laquelle l'ombrien nous est révélé, il avait déjà pour son propre compte,

et peut-être par voie de contamination dialectale, fait le même chemin que le latin et abouti au même résultat. Ainsi tout concorde à nous faire admettre que la locution *ex urbe*, en tant qu'opposée par la pensée à *in urbe*, recèle un véritable locatif passé ici en fonction d'ablatif.

β) Notre conclusion sera toute contraire pour un autre cas qui de prime abord semble parallèle et que cependant nous ne faisons rentrer dans notre étude que pour l'éliminer. Il s'agit à présent de l'ablatif pluriel de 1re-2e déclinaison : on dit *ex hortīs* tout comme *in hortīs*, ainsi que plus haut *ex urbe* et *in urbe*. Or *hortīs* est tout ce que l'on veut, au point de vue des origines, excepté un ablatif : c'est un instrumental au témoignage du sanscrit, un datif — il n'importe ici que ce soit par énallage ou non puisque nous n'envisageons que les énallages locatives — si l'on s'en rapporte au grec, un locatif enfin suivant ce qui a été admis en A a α; ce n'est pas, ce ne peut être un ablatif. Nous devons donc nous demander quelle est la forme casuelle, instrumental, datif ou locatif, qui a pris dans cette déclinaison la fonction ablative.

Ce n'est pas le locatif. On vient de voir que la substitution du locatif à l'ablatif en 3e décl. est un fait exclusivement latin et qui s'explique par une confusion de formes qui n'est devenue possible qu'à une époque relativement récente. Au contraire, les ablatifs pluriels en *-ēs -īs* sont italiques[1], et nous nous servirons tout-

1. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 703 et 717, et cf. Duvau, *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 104.

à-l'heure (C b β) de leur haute antiquité pour expliquer le passage de l'ablatif en fonction de locatif au sg. des mêmes déclinaisons. Sans qu'il y ait contradiction à admettre le procédé inverse pour le pluriel à l'époque italique, il faut bien reconnaître que nul indice ne nous autorise à imaginer en préitalique l'équivalent des croisements quelque peu compliqués qui nous ont amenés à admettre ce transport au singulier de la 3e déclinaison latine.

Serait-ce le datif ou l'instrumental ? Non point par énallage sans doute : il n'y en a point de possible entre le datif, cas de l'attribution, et l'ablatif, cas de la séparation ; et l'on vient de voir (B b α) que, si elle est concevable entre l'instrumental et l'ablatif de cause, elle cesse de l'être entre l'instrumental et l'ablatif d'ablation, clef de la position. Mais par confusion de formes ? Le fait est que, dans toutes les déclinaisons, sauf celle-là, le datif et l'ablatif pluriel latins sont identiques de par leur forme originaire, la désinence sk. *-bhyas* et ital. **-fŏs* devenue lat. *-bus*. Il en est de même, dans les mêmes conditions, de l'ablatif et de l'instrumental latins, à cause de la confusion, probablement italique, des deux indices très voisins qui sont devenus respectivement sk. *-bhis* et *-bhyas*. Cela posé, on comprend sans peine que les Italiotes, — disant partout **-fŏs* au datif, à l'instrumental et à l'ablatif pl., disant toutefois **hortois* au datif et à l'instrumental, mais **hortofŏs* à l'ablatif de 2e décl., — aient été amenés par l'analogie à identifier aussi ces deux dernières formes ; mais ce que l'on ne saurait comprendre, c'est que l'identification

se soit effectuée au profit de la première, en sorte que les Latins disent **hortois* à l'ablatif comme à l'instrumental, au lieu de dire **hortibus* à l'instrumental comme à l'ablatif.

Ici semble intervenir un autre facteur, la différenciation sémantique. Ce n'est pas seulement les deux désinences primitives **-bhis* et **-bhos* (**-bhios*), c'est aussi la désinence de l'instrumental-datif-ablatif du duel **-bhōm* (**-bhiōm*) qui, par suite de circonstances qui nécessairement nous échappent, en étaient venues à coïncider dès la période italique[1] : on disait **duō-fŏs*, et l'accord **duōfos ekvōfos* était si tangible que la notion du duel y était indissolublement unie. Lors donc qu'on disait **ekvofos*[2] tout court, le sens restait indécis entre le duel et le pluriel, et le sujet parlant, devant l'alternative offerte entre **ekvofos* et **ekvois*, opta tout naturellement pour la forme qui ne prêtait à aucune amphibologie[3]. Une fois **dvenois* fixé au masculin, *dvenais* au féminin s'ensuivit sans difficulté, et c'est ainsi que nous devons reconnaître dans *bonīs hortīs equīs terrīs* un transport indû du datif-instrumental à l'ablatif, provoqué par l'identité de ces formes aux

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 102.

2. Au pluriel, la quantité de l'*o* prédésinentiel était différente sans doute, si l'on s'en rapporte à στράτο-φι et *áçvā-bhiām*. Mais cette nuance était trop négligeable pour remédier à la confusion.

3. En vain objecterait-on que **ovi-fos* (*ovibus*), lui aussi, prêtait à la même équivoque et que pourtant il a subsisté. Sans doute il y prêtait; mais il n'y avait pas, en face de lui, d'autre forme susceptible de le supplanter. Dans le domaine de la différenciation des homonymes, la langue fait ce qu'elle peut, mais non tout ce qu'elle veut.

autres déclinaisons et dirigé dans le sens de *hortīs* par les exigences de la clarté de l'expression.

Ce cas est donc à éliminer des emplois abusifs du locatif, qui demeurent en fin de compte fixés à trois, savoir : deux sans préposition (accusatif et génitif singuliers), et un avec préposition (ablatif singulier).

C. **Tout autre cas en fonction de locatif.** — Il est de bon sens que, sauf une seule et insignifiante exception par laquelle nous commencerons, le fait ne peut se produire que pour un cas accompagné d'une préposition ; car, la forme casuelle ayant par elle-même un tout autre sens que celui du locatif, l'expression ne pourrait jamais être comprise comme locative si elle ne contenait en même temps une particule locative, soit *in* ou *sub*, qui la précisât : ce qui se vérifie.

a) Sans préposition[1] : instrumental singulier ou pluriel en fonction de locatif de nombre indéterminé ; seulement dans quelques thèmes pronominaux de sens adverbial, *i-bi*, **cubi* = **quo-bi*, d'où *ubi* et *alicubi*, etc. — La longueur primitive de la finale n'empêche pas d'y reconnaître la désinence qui est en grec -φι et que tout dénonce pour un instrumental. Quant à l'intrusion de cette forme en fonction de locatif, il n'est pas même nécessaire de rappeler qu'en grec déjà -φι a une signification fort élastique : il suffit de constater qu'en

1. Les types *terrā martque* et *bellō vincere* sont déjà venus en A a α, et l'on n'y reviendra plus.

français même nous disons « par ici », « par là », presque dans le sens de « ici » et « là », que « par ci par là » y est l'équivalent exact de « çà et là », pour s'expliquer comment une forme instrumentale a pu sporadiquemeni passer au sens purement local. Et c'en est assez sur une énallage d'aussi mince importance et d'intelligence aussi aisée.

b) Le cas est régi par une préposition.

α) Datif-ablatif-instrumental du pluriel au sens de locatif du pluriel : en 3e-4e-5e déclinaison, *in colli-bus*, *ped-ibus*, *arcu-bus*, *man-ibus*, *diè-bus*, etc. — Le cas en *-bus*, on l'a vu, est légitimement datif, ablatif et instrumental (B b β) : il ne saurait être locatif. Comment il l'est devenu, c'est ce qu'on imagine sans trop de peine : les quatre cas étaient pareils en 2e déclinaison, puisque le locatif pluriel se terminait également en *-ois* devenu lat. *-īs* (A a α) ; dès lors, on disait, par exemple, *viridibus hortīs* (dat.), *viridibus hortīs* (instr.) et *ex viridibus hortīs*, et, quelle qu'ait pu être la forme préitalique du locatif dans la locution *in viridi-? hortīs*, il était presque inévitable que l'analogie des trois autres liaisons syntactiques introduisît aussi dans celle-ci la forme *viridibus*, qui, une fois naturalisée dans l'adjectif, n'a pu manquer de passer au substantif. Ces symboles latins doivent, au surplus, dans la réalité des faits, être remplacés par des symboles italiques (soit **en hviridifos hortois*, etc.), car l'opération s'est effectuée bien avant l'ère latine, ainsi qu'en témoigne l'ablatif-locatif de la locution osque *anter*

teremniss Zw. 136.14, qui serait en latin *inter *terminibus*.

β) Ablatif singulier au sens de locatif singulier : en 2e-1re déclinaison, *in hortō, in terrā*. — Tout au contraire, ce dernier transfert est purement latin, puisque l'italique a conservé ici l'ancien locatif devenu génitif en latin (supra A b, après γ). Cette dernière énallage, expliquée en B a β, a dû sans contredit être le *primum movens* de celle que nous examinons ici : du jour où *hortī* fut définitivement reçu pour un génitif, la vieille construction *in *hortī* cessa d'être possible. D'autre part, on disait au pluriel *in hortīs* et *ex hortīs*, et il n'en fallut pas davantage pour qu'on en vînt à dire au singulier *in hortōd* comme *ex hortōd*. Le fait est relativement récent, mais, selon toutes probabilités, quelque peu antérieur au transfert inverse (*ex urbe* d'après *in urbe*) étudié en B b α. Le parallélisme de la 1re et de la 2e déclinaison a irrésistiblement amené *in bonā* d'après *in bonō*, *in terrā*, etc.

En résumé, il n'y a en latin qu'un seul cas qui se substitue au locatif, savoir l'ablatif, au singulier de la 1re et de la 2e déclinaison[1] et au pluriel des trois autres.

1. On ne s'arrêtera pas un instant à l'alternative décevante que la locution *in hortō* ait pu, à un moment donné de l'histoire de la langue, recéler un datif. Le corrélatif de 1re décl. *in terrā* montre que les Latins n'ont jamais hésité sur la nature de cette construction, pourtant si étrange lorsqu'on remonte aux origines et se souvient du seul sens légitime de l'ablatif. D'ailleurs, à la différence des langues germaniques, il ne paraît pas que l'italique ait jamais conçu la possibilité d'employer le datif en fonction de locatif : on a vu que *in praesentī* n'implique point un datif, mais un faux ablatif analogique (A b β). Malgré les appa-

Il ressort, semble-t-il, de cette étude, — outre quelques résultats de détail, — que la règle classique suivant laquelle « la préposition locative latine régit l'ablatif » relève de l'action combinée de trois causes :

Transfert du datif-instrumental (semblable au locatif) en fonction d'ablatif, au pluriel de la 2e-1re déclinaison ;

Transfert du locatif en fonction d'ablatif, au sg. de la 3e (avec confusion des deux cas en 4e et en 5e) ;

Transfert de l'ablatif en fonction de locatif, au sg. de la 2e-1re déclinaison et au pluriel des trois autres ;

Et — ce qui est autrement important — que ces faits en apparence contradictoires se concilient, s'expliquent l'un par l'autre et constituent un ensemble cohérent [1].

Orsay (S.-et-O.), 9 septembre 1896.

V. Henry.

rences, cette énallage est également étrangère au grec: dans ἐν τῷ οἴκῳ, il n'y a pas transfert direct du datif en fonction de locatif, mais imitation de la tournure ἐν τῇ πόλει, parce qu'en 3e décl. le locatif, au contraire, avait passé en fonction de datif ; ou bien la confusion est d'origine phonétique, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter la question.

1. Je voudrais pouvoir citer, mais on lira bientôt, à propos de cette cohérence, but et critérium désormais des efforts du linguiste, l'exposé de principes que M. A. Meillet m'a communiqué par anticipation (*Le Génitif-Accusatif*, préface, p. 2 sq.) et dont s'inspire tout son ouvrage.

NOTES D'ÉTYMOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE

INDO-EUROPÉENNES

I

Le rapport de l'allemand moderne *schrunde*, « fente, déchirure, fissure, gouffre » avec *grund* « fond, fondement, sol, terrain, » est doublement curieux.

En ce qui regarde le sens, *schrunde* est à rapprocher du v. h. all, *scrint-an*, *scrind-an*, *scrind-en*, fendre, séparer, s'écarter, éclater, bayer, etc. La *schrunde* est la chose fendue, écartée, ouverte. La transition significative est montrée et justifiée par les expressions « gouffre béant» et (comme nous le verrons) gouffre dévorant. » *Grund* avait le même sens d'abime dans le v. h. all. (*krunt*, *grunt*) et l'anglo-sax. (*grund*); il l'a changé insensiblement en celui de « profondeur, fond, base, sol, terrain. » Au point de vue phonétique, la relation des deux mots fournit un exemple des plus probants de la loi en vertu de laquelle un groupe primitif d'explosives *sk*, *st*, *sp* est suceptible de se réduire à *g*, *d* ou *b* par l'intermédiaire de *k*, *t*, *p*[1].

1. Voir mes *Éléments de Gramm. comp. du grec et du latin*, t. I, appendice 2.

Ajoutons qu'à côté de *schrunde*, l'allemand possède le doublet *schlund* qui signifie à la fois gouffre et gosier (celui-ci considéré comme la chose béante et, par extension, dévorante), et *schlucht* (dont la finale radicale est restée gutturale, au lieu de se dentaliser, comme dans *schrunde* et *schlund*) « fondrière, » cf. *schluck* gorgée. Ces deux derniers sont en rapport étymologique avec *schling-en*, dans *ver-schlingen*, « dévorer, » qui suppose un primitif **schlink* avec le sens de gueule ou gorge (ce qui s'écarte, s'ouvre, et, plus tard, ce qui dévore, mange).

II

Le latin *fund-us* « fond,» signifiait primitivement « fissure, ouverture, » comme *fossa* auprès de *fod-io*, « ouvrir, séparer, creuser. » Les radicaux *fond* et *fund* sont restés d'ailleurs à peu près identiques. Une troisième variante est *find* (pour *ffoind*, *vind*) dans *findo*, « fendre, séparer[1]. »

A la même famille appartiennent:

1° En sanscrit *budhna* « fond, sol, base » auprès du rad. *bhed*, *bhid*, « fendre ».

2° En grec, πυθμήν, « gouffre, abîme, fond, base, fondement, souche, etc.»: βένθος, βάθος, βυθός, βυσσός, « abîme, fond, profondeur, » βαθύς, « profond, etc.»

3° En allemand, *boden*, fond, sol, terrain.

1. Même idée et même radical dans le gr. φείδομαι « épargner » c'est-à-dire « séparer, mettre de côté », etc.

III

Mêmes rapports sémantiques dans les familles suivantes.— Sansc. radical *gah*, « ce qui baye, est ouvert, écarté, profond, enfoncé, plongé dans[1], etc. » D'où *gahana*, « profondeur, abîme ».

Formes labialisées avec ou sans nasale, *gambhira* et *gabhira*, « profond ».

Rad. palatalisé : *jambh* et *jabh*, « ouvrir, s'ouvrir » ; d'où *jambha*, « ce qui mange, mord (gueule). »

Gr. βαπτω pour γϝάπτω et « plonger ; » sens du radical : « ce qui est profond, ce qui est au fond, ce qui baigne, etc. »

σχάζω, χάζω, « séparer, écarter, s'écarter. »
χάσμα, « ouverture, gouffre, abîme, vide. »
χάος, pour *χασ-ος, même sens.

χαράσσω, « entailler, graver, couper, séparer, déchirer. »
χαράδρα, « ravin, crevasse, précipice, fente, déchirure, vallée profonde, caverne etc. »

ῥήγνυμι, « rompre, briser, déchirer. »
ῥωξ, ῥωγάς « fente, crevasse, grotte, antre, caverne,

1. Ici se rattache la variante « *guh* ce qui est enfoncé, plongé, caché, » d'où *gohà*, *-goha*, etc., « cachette ».

précipice, anfractuosité de rocher; » cf. lat. *rupes* pour **rugves*, même sens.

Lat. « *rumpo*, rompre, briser, etc. »

Abruptum, « précipice, escarpement, ravin, etc. »

All. *klieben*, « fendre ».

All *cluft* et *gruft*, « cavité, crevasse. »

All. *klippe*, « écueil, roche escarpée. »

Angl. *cliff*, même sens.

IV

Comme l'étymologie l'indique clairement, le χάος de la mythologie grecque n'est pas la matière confuse dont parle Ovide. Ce sens a été déduit de l'ordre du κόσμος qui succède au χάος et qui semble impliquer un mélange élémentaire primordial. Le χάος, au contraire, est le vide ou le néant qui précède l'être, ou plus précisément encore l'*absence* du sacrifice qui vient nécessairement avant sa *présence*; le feu sacré étant, comme on le sait, le prototype des mondes ou de l'ensemble de la création[1].

Le correspondant du χάος est le *gahanam gabhiram*, l'abîme profond (le vide), dont il est question au vers, 1 de l'hymne prétendu cosmogonique du *Rig-Véda*, X, 129, où il est identifié si nettement au non-être (du sacrifice).

1. Voir mon ouvrage intitulé *Les premières formes de la religion et de la trodition dans l'Inde et la Grèce*. — Chap. XIII. Théories cosmogoniques.

V

Dans le *Rig-Véda*, le vide qui représente l'absence du sacrifice est aussi appelé *budhna*, « le gouffre, le fond. » Ce gouffre est censé habité par un serpent (*ahi*), le dragon de la caverne dans les contes populaires, personnifiant le prétendu obstacle qui enserre dans ses plis ou retient le sacrifice. Naturellement ce monstre est appelé le serpent du gouffre (*ahir budhnya*), et les sacrificateurs l'invoquent pour qu'il ne leur soit pas à nuisance, qu'il n'empêche pas le sacrifice d'avoir lieu (*mā no'hir budhnyo rise dhān mayajno asya sridhad rtayoḥ*, VII, 34, 17 ; cf. V, 41, 16).

Souvent ailleurs et particulièrement à l'hymne I, 32, le serpent (du gouffre) est représenté comme percé de traits par le dieu Indra, figure du feu sacré, dont les flammes pénètrent et aspirent la liqueur du sacrifice et réalisent ainsi la cérémonie sainte.

Dans la mythologie grecque, nous retrouvons le même mythe dans le serpent Python (πυθων, πύθιος, celui du gouffre[1] cf. πυθμὴν) percé par les flèches d'Apollon, le dieu feu ou soleil (en tant que figure du feu).

Des variantes du même mythe nous sont fournies soit par les serpents qui essaient d'étouffer Hercule au berceau, soit par l'hydre[2] de Lerne que le héros

1. Cf. La légende du gouffre de la Pythie à Delphes.

1. L'hydre de Lerne, de même que l'Ahivédique, est représentée comme couchée dans ou sur les eaux, par allusion aux libations

détruit de la même façon qu'Apollon vient à bout de Python. L'épisode de Laocoon dans l'*Éneide* n'est aussi qu'une autre forme de la même légende.

VI

Dans la savante étude sur les *Etrusques* publiée ici même par M. A. Lefèvre, l'auteur cite la transcription barbare, selon lui, du grec Ἀλέξανδρος par l'étrusque *Elchfentru*. Si l'on tient compte du changement régulier de *a* en *e*, de *o* en *u* et des contractions [*El(e)ch(e)-fentru*], on voit que cette transcription s'explique très bien. Elle est d'ailleurs fort instructive en nous montrant qu'elle remonte à une époque où le ϝ de l'archaïque Ἀλέξϝανδρος, représenté en étrusque par *f*, se prononçait encore.

PAUL REGNAUD.

dont elle est censée empêcher l'écoulement et par conséquent qu'elle couvre enserre et retient.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. IIe série, tome XXIV, 3e et 4e livraisons, et tome XXV, 1re livraison. *Paris*, 1895 et 1896, in-8°.

Ces fascicules, non moins intéressants que ceux qui les ont précédés, contiennent : 1° une très intéressante notice sur le protestantisme et l'érudition dans le pays basque au XVIIe siècle (Jacques de Béla) par M. G. Clément-Simon ; aux p. 300-304, on trouve 45 proverbes basques accompagnés de leur traduction française dont quelques-unes laissent fort à désirer ; ainsi *assec gosse eztakoussa* ne signifie point « il ne faut être ni rassasié ni affamé » mais « Rassasié ne voit pas faim » ; — 2° la suite des *Documents sur Bétharram* de M. l'abbé V. Dubarat ; — 3° une excellente histoire du *Siège de Saint-Sébastien* en 1813 par notre collaborateur E. Ducéré ; — 4° une notice avec dessins sur les Églises de la vallée du Bastan, par M. G. Lafond ; cette vallée est à Barèges.

J. V.

Revue Hispanique publiée par R. Fouché-Delbosc. 3e année, nos 7, 8 et 9 (mars-novembre 1896). *Paris*, 1896, gr. in-8.

On y trouve un fort remarquable travail de M. Fouché-Delbosc : Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal, qui occupe plus de 300 p., et qui donne beaucoup de renseignements des plus curieux.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, par E. Kuhn et J. Schmidt, 2e série, t. XIV, 4e livr. *Gütersloh*, C. Bertelsman, 1896.

1° Les réunions de deux dentales et le *z* sonnant en Indo-germanique, par Aloïs Walde ; 2° Mélanges sur l'étymologie et la grammaire grecque, par Félix Solmsen ; 3° traduction et explication de l'hymne X, 32, du Rig-Véda, par Th. Bannack ; 4° l'accent du Prâkrit, par R. Fischel ; 5° sur la question des terminaisons verbales et de l'accent voisin dans l'indo-germanique primitif, par Abel Kock ; 6° Fragment premier du ms. avestique du Nîrangistân, par Paul Horn ; 7° Étymologies par A. Zimmermann (1. *amare*, ἀταλός, ἀτάλω) ; 8° *Adhunâ*, par H. Iacobi ; 9° la production des présents de la 6e classe en indien, par Leumann.

Suomalais-ugrilaisen senran toimituksia. Mémoires de la Société finno-ougrienne, t. IX. *Helsingfors*, 1896.

Fascicule consacré tout entier à la traduction et l'explication, par M. le dr. Gustave Schlegel, de l'inscription chinoise gravée sur le document Ouigoure de Kara-Balgassur.

T. V.

The american journal of philology, par B. L. GILDERSLEEVE. *Baltimore*, août 1896, in-8°.

1° Le dieu aryen de l'éclair, par E. W. FAY ; 2° sur les noms des nymphes (Properce, I, 21, et II, 32, 40), par J. P. POSTGABE ; 3° Note sur les *Dialogues de oratoribus*, par R. B. STEELE; 4° Yasna XLVI, par L. H. MILLE ; 5° Ilden et la Magie, par P. RIESS ; 6° Boue, barboter, barbouiller, par René de FOYEN-BELLISLE; et nombreuses notes et indications intéressantes.

Transactions of the canadian Institute, n° 9, oct. 1896 (vol. V, part. I). *Toronto*, 1896, in-8°.

Je ne cite que quatre articles sur les treize qui composent ce numéro : 1° le langage par gestes des Pieds-Noirs, du Rev. J. MACLEAN ; 2° les ins-

criptions aborigènes américaines en caractères phonétiques, par J. Campbell ; 3° l'écriture peinte des Pieds-Noirs, par J. Maclean ; 4° le langage des Pieds-Noirs, par le même.

T. V.

Émile Senart. *Les Castes dans l'Inde ;* les faits et le système. *Paris*, E. Leroux, 1896. Pet. in-8° (iv)-xxij-257 p. (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation, t. X).

Le nom de l'auteur est à lui seul une garantie que ce livre est bon, intéressant et bien fait. C'est un excellent résumé de l'une des questions les plus intéressantes qui aient préoccupé les historiens, les ethnographes et les anthropologistes. Le problème cependant est plus simple qu'il ne paraît au premier abord; mais, pour le résoudre, il est essentiel de connaître l'Inde, sa religion, son peuplement, son climat, et de comprendre les actions successives ou simultanées qui se sont exercées sur cette société si différente de la nôtre.

La hiérarchie, — non pas absolue, mais relative car il faut retenir le mot de M. Cust que les castes forment plutôt des divisions horizontales que des catégories verticalement superposées, — est évidemment d'origine à la fois religieuse et aristocratique ; mais quand un Indien parle de castes, il n'entend point du tout en

général faire allusion à des groupes sociaux supérieurs ou inférieurs ; il veut seulement désigner des compatriotes exerçant une profession différente de la sienne ou originaire d'une autre contrée que lui. Il joint à cette distinction des nuances spéciales, comme par exemple la grande répartition des castes en deux grandes catégories, la main droite et la main gauche, et il n'est pas inopportun de rappeler que certaines castes ne sont pas classées dans ces deux mains et que d'autres sont officiellement neutres. De sorte qu'en réalité, le mot *caste* n'a pas, dans l'Inde même, partout et toujours, le même sens.

Il est remarquable aussi que les musulmans, les chrétiens et autres étrangers établis dans l'Inde aient adopté les conceptions indiennes et se soient fait une place dans la complexité des séries de castes ; les chrétiens en particulier ont tous les préjugés des Hindous; il a fallu presque parquer les parias dans un endroit spécial de l'église comme on faisait naguère en France pour les lépreux, les cagots, etc.

M. Senart montre fort bien ce que sont les privilèges, les habitudes, l'organisation et la véritable hiérarchie des castes. Il rappelle que leurs noms se rapportent à six catégories : géographiques, professionnelles, animales, patronymiques, etc. Il indique les origines connues, les professions, la localisation des castes, dont le nombre total est pour toute l'Inde de 1929. Il expose enfin les principales théories qui

ont été proposées jusqu'ici sur l'origine des castes et conclut qu'elles procèdent directement de l'organisation primitive de la vieille société aryenne.

Il y aurait évidemment de nombreuses réserves à faire. Que telle soit la première cause de la caste brahmanique, c'est vraisemblable et probable; mais, actuellement, la caste représente le plus souvent une profession ou une provenance topographique, comme je l'ai indiqué dans ma notice sur *les Castes du sud de l'Inde* (*Paris*, 1868, in-8°, 28 p).

Je remarque en passant que M. Senart adopte trop facilement, à mon avis, l'orthographe anglaise des noms indiens. Pourquoi écrire par exemple *Poonah* et *Belootchi ?* J'aime mieux encore l'*ou* français que le *oo* anglais, de même du reste que *Panjab* est préférable à *Penjab*.

Julien VINSON.

VARIA

Bizarreries et fantaisies d'écrivains

J'ai rencontré dernièrement, sur les quais, un petit livre peu connu, mais fort intéressant, *L'Esprit des sots ou Traité d'élognostie*, par l'auteur de Saint-Géran. *Paris*, 1813, 196 p. Ce recueil est, paraît-il, de Cadet-Gassicourt.

On y trouve aux p. 61-79 cinq lettres, composées par un nommé Marchand, dans chacune desquelles une des cinq voyelles n'est pas employée; la plus difficile à faire était évidemment la lettre sans *e*, elle commence ainsi qu'il suit : « J'avais conçu, mon charmant papa, l'opinion d'avoir pour mon logis un trou obscur à Saint-Victor, au bas du pays latin. Mon goût m'y portoit, ma passion l'ordonnoit. Mais l'abord du canton m'a paru alarmant... »

En revanche, on cite le vers suivant qui renferme toutes les lettres de l'alphabet :

Qui flamboyant guidait Zéphire sur ces eaux.

Le compilateur de ce petit volume rappelle que Gomberville avait avec telle horreur du mot *car*, qu'il ne l'a pas employé une seule fois dans les six volumes de son *Polexandre*.

Je ne puis retrouver la copie que j'avais prise d'une charade en anglais, basée sur le nom des lettres. Il s'agissait d'une conjonction qui fait tourner la tête aux deux dernières lettres de l'alphabet. La réponse est BUT (bi, you, ti, *beauty*, qui rend fou YZ (ouai, zed, *wise head*).

J. V

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

15 AVRIL 1897

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

—

1897

SOMMAIRE DU N° 2

V. Stempf. — Essai de déchiffrement de l'inscription ibère de Castellon 97
J. Vinson. — Observations sur l'article précédent.... 112
P. Regnaud. — Études germaniques..... 126
W. Webster. — Le serment solennel chez les Basques. 129
S. H. Ray. — Petit vocabulaire du dialecte de Wailu. (Nouvelle-Calédonie.)..... 142
Pièces historiques de la période révolutionnaire en français et en basque. (Instruction pour la jeunesse.). 147
Varia. — I. Niaiseries royalistes..... 183
» — II. Littérature murale..... 184

BIBLIOGRAPHIE

S. Arana y Goiri. — *Lecciones de Ortografia del Euskaro Vizcaino*..... 178
P. Regnaud. — *Grammaire comparée, 2e partie, morphologie*.... 180

ESSAI DE DÉCHIFFREMENT

D'UNE

INSCRIPTION IBÈRE

DITE DE CASTELLON

L'inscription ibère dont le déchiffrement fait l'objet du présent essai, a été trouvée en 1851, par M. de Portefaix, chef politique de la province de Castellon, en Espagne, dans le voisinage de la ville du même nom, sur une éminence nommée Puchol.

Elle est gravée sur une lame de plomb d'une largeur de 4 centimètres, sur 435 millimètres de longueur, dont elle occupe 32 centimètres seulement.

Le texte se compose de 4 lignes d'à peu près égale longueur, la 4e ligne étant la plus courte; il se subdivise en 21 groupes formés par un ensemble de 154 caractères, en admettant l'existence du | initial du 10e groupe, qui est douteux.

Le 8 mars 1871, une copie de cette inscription fut

présentée à l'Académie Impériale des Sciences à Vienne, par un de ses membres, M. le Dr George Philipps, conseiller aulique, mais l'essai d'interprétation dont elle est accompagnée, ne pouvait aboutir, les livres auxiliaires indispensables étant, à cette époque, encore plus rares qu'aujourd'hui.

Nous avons pu, pour notre travail, nous servir des dictionnaires de Aizk ibel, Novia de Salzedo, van Eys, Lécluse et de quelques autres; de plus, le magnifique ouvrage de M. Aloïss Heiss, la « Description générale des Monnaies antiques de l'Espagne », a été pour nous d'un très grand secours.

L'inscription est rédigée en langue basque, telle qu'elle est parlée encore de nos jours en Espagne. Le « verbe » n'y est représenté que par les auxiliaires *da* = il, elle est, *duk* = quelque chose est eue par toi, ou vulgairement : « tu l'as. » Ensuite deux fois par l'impératif *ezak* (*azak*) = par toi soit! par sept participes passés : *ekarri* (*akkarria*) = (*le*) produit, *jaiki* (*ieiki*) = levé, monté, *ichi* = enfermé, serré, *eo* = moulu, tissé, *jan* (*ian*) = mangé, absorbé, *araztu* = mondé, nettoyé, *baetu* (*baitu*) = criblé, tamisé (deux fois), et par trois infinitifs présents : *bultze* = stimuler, exciter, *ichitze* (*echitzian*) = enfermer, serrer, et *orratze* (*orrazean*) doubler.

Pour mémoire nous mentionnerons aussi les trois radicaux : *charrika* = garnir de viande de porc, *arika* = fatiguer, et *azanieka* = moudre.

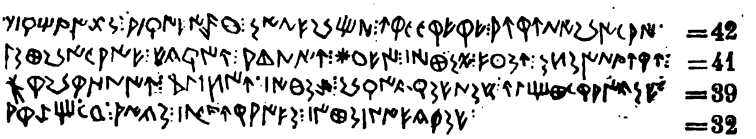

=42
=41
=39
=32
154

DÉCHIFFREMENT

uarritze bideaz : ara barro ieiki ta : zaian echitzian : buru gogorr akorrak : ara buruban ichi gari.

ztuara chigoariak : akkarria : araude aniu : chedeaki : baituzat : eo azau : ezneaz ian buruba :

da oroch orhe ania : koznia : bai ta azki : charrika orrazean azak : bulitze tuk oro arika zaak :

ara orogatiz ere : arikaz : bilgi buru arieaz : baitu azanieka oro azak :

ORTHOGRAPHE MODERNE

uarritze bideaz ara barro jeiki ta, zaian ichitzean, buru gogor agorrak ; ara, buruban, ichi gari ;

araztu chikoariak ekarria, araude anoa chedeaki baetuzat; eo azao, esneaz jan buruba(n),

da oroch orhe ana, chosnea ; bai eta aski charrika orratzean ezak : bultze duk, oro arika zaak(o);

ara orogatik ere arikaz, bilgi buru ariaz, baetu azeniaka oro ezak !

TRADUCTION

Au moyen de la rivière, là, du limon est monté, ainsi que, enveloppés dans le son, les épis durs (et)

secs; là, dans l'épi, contenu du blé. Mondé par l'homme de peine, le produit, (des) balayures (et) mauvaises herbes avec le(s) lien(s), pour être vanné. Moisson moulue, après être absorbée par le lait, est ensuite la pâte nourricière, le pain mollet; et puis, assez de porc entre deux couches soit mis par toi : tu (aur)as le stimulant pour fatiguer toute outre (à vin). Ensuite, et malgré toute la fatigue, par rapport au glanage, (une fois) criblé, que tout soit moulu par toi.

RÉDACTION LIBRE

Au moyen de la rivière du limon est monté là, et les épis durs et secs qui étaient enveloppés dans le son, ont levé. Or, dans l'épi il y a du blé.

Le produit, débarrassé par l'homme de peine des balayures, des mauvaises herbes et des liens, doit être vanné.

La moisson moulue, absorbée par le lait, devient la pâte nourricière, le pain mollet.

Mets ensuite de la viande de porc entre deux tranches (de ce pain) et tu auras tout l'excitant nécessaire pour fatiguer l'outre (à vin).

Puis, malgré toute la fatigue provoquée par le glanage, mets tout au moulin, après l'avoir vanné.

Groupe 1. — *u-a-'rr'-itze b'-i-de-az*

uarritze = rivière. Nous trouvons chez Nov., II,

16, II, 309, *huarriza* = la rivière, qu'on écrirait peut-être plus correctement *uharriza* .

A ⊥⊥⊥ on peut attribuer la valeur de *the*, *tze*, ou bien de *ith*, *ithe*, *itz*, *itze*. Nous donnerons la préférence à cette dernière interprétation (avec *i*), le basque évitant volontiers les consonnes accumulées.

Novia de Salzedo, II, 555, II, 208, a aussi *ugaridea* = la fécondité, et Aizkibel, II 945 II, *ugaritea* = l'abondance, *ugaritu* = fécondé, et *ugarte* = abondance.

A signaler aussi *urbidea* = l'irrigation, Fabre 1861.

bideaz = par le chemin, par la voie, au moyen de... Médiatif singulier de la déclinaison définie de *bide* = chemin, voie, route tracée, moyen. Aizk., 118 I.

— **Au moyen de la rivière.**

Groupe 2. — *ara ba-'rro i-e-i-ki ta*

ara = là. Aizkibel, 35, II.

barro = (la) vase, (le) limon, échauboulure, bouton, malpropreté, bourrier, Novia, 231, II, 618.

ieiki = monté, levé, poussé, Novia, II 105 I, 92, et d'autres auteurs ont *jaiki*, *jaikite*, orthographe moderne. *Ieiki* sert, ici, de verbe à deux sujets : *barro* et *buru* (groupe 4). C'est un participe passé avec auxiliaire sous-entendu.

ta, abrégé de *eta* = et, ainsi que. Voir groupe 15.

— **là (le) limon (est) monté, ainsi que...**

Groupe 3. — *za-i-an e-ch-itzi-an*

zaian = dans l'enveloppe, dans le son. Locatif singulier de la décl. définie de *zai* = enveloppe, son de blé. Aizk., II, 980, I. Aussi *zahi*, *zahiá*, au même endroit. Novia écrit *zaya*, 606 I 436.

echitzian = dans la réclusion, enfermé, serré. On écrit de nos jours *ichitzean*, locatif singul. de la déclin. définie de *ichitze* = enfermer, infinitif présent aujourd'hui peu usité, de *ichi* = enfermé, participe passé (van Eys, Dict., 190, I, et Novia, II, 29, I, 251).

— enveloppés dans le son...

Groupe 4. — *bu-'ru go-go-'rr' ak-orr'-ak*

buru = tête, chef, terme, épi de blé. Ici, cette dernière acception, seule, donne un sens admissible Novia, I, 356, I, 3782, et à la même page, n° 3792, = buruka = (l')épi.

gogorr, pour *gogor*, = dur, malgré. Novia, I, 687, I, 1777, et II, 1284.

Les deux mots réunis en un seul, *burugogor*, ont ordinairement le sens d'entêté, littéralement « tête dure ».

akorrak = les secs. Nominatif passif pluriel de la décl. définie de *akor* = sec, stérile. Orthographe moderne *agor*, *agorrak*. Aizk., I, 9, II.

Le dernier *k*, signe du pluriel, appartient en

commun aux trois mots de ce groupe.

— **les épis durs (et) secs...**

Groupe 5. — *ara bu-ru-b-an i-ch-i g-ar'-i*

ara = là, y. Voir groupe 2.

buruban = dans la tête, dans l'épi. Locatif singulier de la décl. définie de *buru* = épi. Voir groupe 4. — Les dialectes basques de France disent et écrivent *buruan*.

ichi = enfermé, contenu. Voir groupe 3.

gari = blé, froment (van Eys, 154, I, et Nov., I, 651, I, 844).

— **là dans l'épi contenu (le) froment...**

Groupe 6. — *ar'-az-tu ch-i-go-ar'-i-ak*

araztu = nettoyé, mondé. Novia, I, 103, II, 2478. Participe passé.

chigoariak = par le portefaix, par l'homme de peine, le moissonneur. Nominatif actif singulier de la décl. définie, de *chigoari* = travailleur, portefaix, homme de peine.

Ce nominatif actif sert ici de médiatif et peut toujours être interprété comme tel, si l'on veut admettre que le verbe basque ne saurait exprimer qu'un état, provoqué *par* le nominatif agent, dans ce cas.

Le mot *chigoariak* ne se trouve pas en entier dans les dictionnaires, Aizkibel donne (I, 391, I) *chiko* = à cuestas = sur le dos, sur les épaules, et *chikoa* = la

bestia de carga = la bête de somme, *aria* = celui qui fait une chose habituellement, par profession ou métier ; de *ari* = actif (Aizk., I, 41, II; Novia, I, 1, 161, 2801 et 2802).

La substitution de *g* à *k*, et réciproquement, se rencontre parfois.

— **mondée par l'homme de peine...**

Groupe 7.— *ak-ka-'rr'-i-a*

akkarria pour *akarria* ou, d'après l'orthographe moderne, *ekarria* = le produit (de la récolte). Novia, I, 455, I, 116, de *ekarri* = porté, engendré, produit. Participe passé.

La voyelle initiale des verbes ayant une conjugaison propre et indépendante, est très peu fixe; ainsi *egon* a les formes *n-ago*, (*h*)-*ago* ; *izan* fait *ezak* et, comme nous allons voir aux groupes 16 et 21, *azak*; *etorri* = *n-ator*, (*h*)-*ator*, etc., puis, on écrit *erazo* et *arazo*.

— **le produit...**

Groupe 8.— *ara-ude añ-u*

araude = rebut, balayure, brins de paille. Aizkibel, I, 37, I.

añu, pour *año* = (la) rogne dans moisson, (la) troëne, (la) mauvaise herbe, (l')ivraie. Novia, 86, II, 2076 = *añao*.

— **balayures, mauvaises herbes...**

Groupe 9. — *che-de-ak-i*

chedeaki = avec le lien, en compagnie du lien (qui avait entouré la gerbe). Sociatif singulier de la décli naison définie de *chede* = courroie, lien pour attacher. Aizk., I, 387, II.

— **avec le(s) lien(s)...**

Groupe 10. — *ba-i-tu-za-t*

baituzat = pour (être) vanné, éventé. Novia a *baetu* = cerner, bluter, vanner (209, I, 99) et *baea* = cedazo = tamis. Aizkibel, 1551, II, donne *bahea* = bieldo para aventar. La syllabe *zat* = pour, est la terminaison du destinatif. — Comparez groupe 21.

Le signe | , au commencement du mot, est douteux, une cassure qui s'est produite dans la lame de plomb, passant précisément à l'endroit que le | parait occuper, aussi M. le Dr Philipps n'a-t-il pas reproduit ce signe.

Si réellement il n'existait pas, il faudrait lire :

ituzat = pour le bourrier, au fumier ! Voir Novia, II, 92, I, 1948 = *itu* = endroit où l'on réunit les balayures, les déchets, les résidus de la moisson, balle, brins de paille. *Zat* : voir plus haut.

— **pour (être) vanné...**

Groupe 11. — *e-o az-au*

eo = moulu ; un des rares verbes basques avec participe passé se terminant en *o*. S'écrit aussi *eho*,

ehotze, eotze = moudre, tisser. Novia, I, 498, II, 1207.

azau = gerbe, par extension : « moisson. » (Van Eys, 44, I, et Novia, 198, I, 4750 à 4752, ont *azao*).

— **(la) moisson moulue...**

Groupe 12. —*ez-ne-az i-an b'-u-'ru-ba*

ezneaz, pour *esneaz*, = par le lait. Médiatif singulier de la décl. définie de *ezne, esne* = lait. Aizk., I, 257, II.

ian = mangé, absorbé, participe passé du verbe *ian, iate*, orthographe moderne *jan, jate* = manger, absorber.

buruba = la tête, le bout, le terme. Forme du nominatif passif singulier de la décl. définie de certains dialectes basques d'Espagne; de *buru* = tête, bout, terme. Les Basques de France disent *burua*.

Il doit y avoir, là, une omission, car il est évident que nous devons lire *buruban;* le locatif, seul, est ici à sa place : « au bout de », avec le sens de « après être ».

— **après être absorbée par le lait...**

Groupe 13.— *da oro-ch or'-he aña*

da = il, elle est, 3me personne du singulier, du présent de l'indicatif de l'auxiliaire *izan, izate* et *izaite* = être. Aizk., I, 147, I.

oroch = ensuite, pour le locatif *orochtian* = ensuite. (Aizk., II, 814, I.)

orhe = pâte. (Aizk., II, 810, II).
aña = nourrice, nourricier. (Aizk., I, 32, II.)
— **elle est ensuite la pâte nourricière...**

Groupe 14. — *ko-'z-n'-i-a*
koznia, orthographe moderne *chosnea* = le pain mollet, le pain au lait. Novia, I, 387, II, 605.
La voyelle *e* devant l'article *a* se prononce comme *i* dans certains dialectes.
— **le pain mollet...**

Groupe 15. — *ba-i ta az-ki*
bai = oui. Novia, I, 211, I, 150.
ta, abrégé de *eta* = et, ainsi que. Novia, II, 524, I, 2. Voir groupe 2.
azki, ou *aski*, suivant l'orthographe moderne, a le sens de : « suffisamment, assez. » Aizk., I, 56, I.
Les deux mots *bai eta*, ou *bai ta*, souvent écrits en un seul mot : *baita*, sont une locution fréquemment employée en basque ; elle signifie : « et aussi », « et puis ». Novia, I, 212 I, ,177. Elle ne doit pas être confondue avec l'auxiliaire *baita* (de *bai-da*) = « il, elle est en réalité ».
— **et puis suffisamment...**

Groupe 16. — *ch-arr'-i-ka orr'-az-e-an az-ak*
charrika ou *cherrika* = radical de *charrikatu*, *cherrikatu*, *chartikatze* = garnir de (viande de) porc. Il n'y

a ici, que le radical, à cause de l'impératif *azak* qui suit; *charri*, *cherri* et même *zerri* = porc, viande de porc. Novia, I, 369, II, 174 — I, 372, II, 255 — I, 620, II, 819; *-ka*, suffixe d'un fréquent usage, en basque signifiant : « à coups de ». Novia, II, 127, I, 2. — Lécluse, 1826, p. 34, § 5. — Comparez *azanieka*, groupe 21.

orrazean = dans le double, dans le redoublé, entre deux couches (entre deux tranches de pain ?) Locatif singulier de la déclin. définie de *orraze*, *orratze* = doubler, *orratu* = doublé. Novia, II, 16, II, 306, a *horratze(a)* = doubler, redoubler. *Oratzea* = le pétrissage, Novia, II, 396, I, 1265 ; Aizk., II, 806, I, doit avoir la même origine.

azak pour *ezak*, orthographe moderne, = qu'il soit par toi ! Impératif de *izan*, *izate* et *izaite* = être. Voir groupe 21.

— **mets du porc entre deux tranches...**

Groupe 17. — *bu-'l-itze tu-k oro ar'-i-ka za-ak*

bulitze = stimulant, excitant. Aujourd'hui *bultza*. Aizk., I, 139, I.

tuk, pour *duk* = quelque chose est eue par toi, ou, vulgairement, « tu l'as ». — Deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *ukhan*, *ukhen*, *ukhaite*, aussi *euki*, *eukitze* = « avoir », d'après les grammaires[1].

1. Le signe (qui, au milieu des mots, a la valeur d'un *g*, parait

oro = chacun, chaque, tout. Voir groupes 18 et 21.

arika = idée de fatigue, de surmenage. — Radical du verbe *arikatu*, *arikatze* = fatiguer, molester. Novia, I, 117, I. — Voir groupe 19.

zaak = outre (à vin). Nous ne trouvons que *zaako* = outre, van Eys, 368/369, et aussi *zahagi*, *zagi*. Aizk., II, 980, I, a *zahatua* = l'outre. Nous croyons pouvoir admettre que *zaak* est un accusatif ou nominatif indéfini.

— **tu as le stimulant pour fatiguer toute outre (à vin)...**

Groupe 18. — *ara oro-ga-ti-k ere.*

ara = là, y, avec mouvement. Voir groupe 2.

orogatik, = pour tout, malgré tout, de *oro* = chacun, chaque, tout (voir groupes 17 et 21) et *gatik* = pour, à cause, malgré. Novia, I, 656, I, 969.— Pour la valeur de C, voir groupe 17.

ere = aussi. Novia, I, 527, I, 1891. Ce mot s'écrit aussi *are*. Novia, I, 110, I, 2645.

— **ensuite, et malgré tout...**

Groupe 19. — *ar'-i-ka-'z*

arikaz = par fatigue, par la fatigue. Médiatif singulier de la déclin. indéfinie et définie de *arika* = (la) fatigue. Novia, I, 116, II, 2812. Voir groupe 17.

devoir se lire *k* à la fin des mots. Comparez *tuk* et (groupe 18) *orogatik*.

Faudrait-il peut-être lire A ʒ = *ka-az* (ou *ke-az*), le deuxième *a* marquant la déclin. définie?

— **la fatigue...**

Groupe 20. — *b-'il-gi b'-u-'ru ar'-i-e-az*

bilgi = lieu propre à amasser des objets. Van Eys, 68, I.

buru = tête, chef, épi. Voir groupe 4.

Ces deux mots réunis, *bilgiburu*, paraissent vouloir dire « glanage », mais dans les dictionnaires nous ne le trouvons pas. Aizk., I, 141, II, et Novia, I, 356, II, 3790 ont *burubiltzallea* = le glaneur, la glaneuse.

arieaz = par (le) rapport à..., médiatif singulier de la déclinaison définie de *aria* = la relation, le rapport, le sable, le gravier, l'arène. Aizk., II, 1138, II.

Ailleurs, I, 41, II, le même auteur à *ariaz* qui a le sens de « par rapport à », et peut être considéré comme médiatif singulier de la déclin. indéfinie et définie moderne, mais pour les nominatifs indéfinis en *a*, qui d'ordinaire n'ajoutent pas d'autre *a* à la déclinaison définie, on voit parfois se changer la voyelle *a* du radical en *e*, afin de pouvoir y joindre l'article *a*.

— **par rapport au glanage...**

Groupe 21. — *ba-i-tu az-a-'ni-e-ka oro az-ak*

baitu pour *bahetu*, *baetu* = tamisé, criblé, vanné, bluté. Aizk., 174, II. De *bae(a)*, *bahe* = blutoir, tamis,

crible. Aizk., I, 74, II. Le même auteur donne aussi *bahea* = bieldo para aventar (II, 1151, II) = râteau pour séparer le grain de la paille, pour vanner, et *bazia* = le crible (I, 75, II). — Voir groupe 10.

azanieka = radical de *azaniekatu*, *azaniekatze*, = traiter à coups de moulin, moudre. On ne se sert ici que du radical, à cause de l'impératif *azak* qui suit. Comparez *charrika*, groupe 16.

Novia, I, 8, II, 178, a *azenia* = azeza, moulin antique ; *azanieka* semble donc vouloir dire : « à coups de moulin, en employant l'azeña ». Pour le suffixe *ka*, voir également le groupe 16.

oro = chaque, chacun, tout. Voir les groupes 17 et 18.

azak, pour *ezak*, = que par toi soit. Impératif du verbe auxiliaire *izan*, *izate*, *izaite* = être. Voir le groupe 16.

— (une fois) criblé, mets tout au moulin.

Bordeaux, le 17 février 1896.

V. Stempf.

OBSERVATIONS SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT

LA LANGUE ET LES INSCRIPTIONS IBÉRIENNES

M. V. Stempf a rendu trop de services aux études basques pour que nous n'attachions pas au moindre de ses travaux une importance spéciale. C'est pourquoi nous avons accueilli avec empressement son essai d'interprétation de la plus importante des inscriptions dites ibériennes. Je me hâte d'ajouter que cette interprétation ne me paraît admissible à aucun point de vue, et je demande la permission de le démontrer sommairement ci-après.

On sait comment la question ibérienne s'est posée: il était si simple de regarder les Basques, qui sont actuellement le seul peuple autochtone de la Péninsule au moins au point de vue linguistique, comme les descendants des habitants censés primitifs de l'Espagne! Aussi avait-on naturellement supposé que la langue basque devait seule donner la clef des inscriptions antiques, en caractères particuliers, que les Espagnols appelaient naguère *desconocidas*. De là un grand nombre de travaux médiocres, tendancieux ou fantaisistes et dont la science n'a retiré aucun profit.

Puis sont venues les époques de science plus positive; on a examiné les choses de plus près et on a trouvé que la question était beaucoup plus complexe et beaucoup plus difficile qu'il n'avait paru tout d'abord.

En admettant que le nom d'*Ibère* convienne aux anciennes populations espagnoles, on s'est demandé tout d'abord s'il n'y avait qu'une race et qu'une langue ibérienne; si cette race, ou ces races, était demeurée pure de toute alliance étrangère : celte, phénicienne, latine, etc.; si elle était socialement et politiquement assez organisée pour avoir produit des documents littéraires et épigraphiques; si le basque contemporain, malgré la longue évolution qu'il a parcourue, n'est pas un idiome trop défectueux à tous les points de vue pour représenter celui d'un peuple civilisé, puissant et unifié sur une étendue de territoire aussi vaste et aussi naturellement divisé que l'Espagne. On s'est posé ainsi plusieurs questions extrêmement importantes qu'on n'a point encore résolues. Ajoutons que nous ne connaissons pas beaucoup encore l'histoire du développement phonétique et morphologique du basque, et que nous ne pouvons guère conclure avec quelque certitude du basque actuel à celui d'il y a dix-neuf cents ans.

Ceci posé, rappelons que les éléments du problème, — reconstitution de la langue ibérienne, — sont de quatre espèces différentes : mots conservés par les écrivains de l'antiquité classique, mots espagnols sans

origine traçable et probablement indigènes, inscriptions et médailles en caractères latins, enfin inscriptions et médailles en lettres *desconocidas*. Il est étrange que la plupart de ceux qui se sont occupés du problème ne se soient occupés que de cette dernière catégorie de documents, la plus abondante peut-être, mais aussi la plus délicate à étudier et la plus incertaine.

Tous ces documents sont réunis, — autant que possible, — dans l'ouvrage magistral de M. Émile Hübner : *Monumenta linguae ibericae* (Berlin, gr. in-4°, x-CXLIV-264 p. et une carte). Il y donne la liste des mots anciens conservés, des mots espagnols supposés d'origine locale ; il y reproduit les légendes des médailles et les inscriptions dont la carte nous montre la répartition presque exclusivement limitée aux régions Nord-Est et aux côtes du Sud et de l'Est.

Dans les mots cités par les anciens et dont plusieurs sont certainement inaltérés, — *celia* « bière », *cetra* « bouclier », *dureta* « siège de bois », *pala* ou *palaga* « masses qu'on trouve dans les travaux des mines », *sarna* « éruption », etc. ; — il ne paraît point y avoir rien de basque.

Parmi les mots espagnols d'origine inexpliquée, sur vingt-trois que relève M. Hübner, c'est à peine si dix peuvent être, avec de la bonne volonté, rattachés à la langue basque.

Quant aux médailles, nous pouvons, pour le mo-

ment, les négliger, puisqu'elles ne sauraient guère donner que des noms propres de pays ou de villes; arrivons aux inscriptions, où nous pouvons espérer trouver des mots ordinaires et des phrases plus ou moins complètes.

M. Hübner reproduit soixante-quinze inscriptions dont dix-sept en caractères latins; de celles-ci la lecture n'offre conséquemment presque aucune difficulté.

J'en prends quatre au hasard :

1° (XLIV Hübner)

M·FOLVI·GAROS
A·VNINAVNIN·VE
BAG·MARC·LA·L
VNININIT
SIEROVCIVT

2° (XLV Hübner)

PCORNELIVS·P·L·
DIPHILVS
CASTLOSAIC

3° (XLVI Hübner)

AMBATVS
SCRIPSI
CARLAE·PRAISOM
SECIAS·ERBA·MVITIE
AS·ARIMO·PRAESO
NDO·SINGEIEYO
INI·AVA·INDI·VEA
VN·INDI·VEDAGA
ROM·TEVCAECOM
INDI·NVRIM·ITE
VDEAEL·RVRSEHCO
AMPILVA
INDI

4° (XLVII Hübner)

GOEMINA·INDI·ENV
PETANIM·INDI·AR
IMOM·SINTAMO
M·INDI·TEUCOM
SINTAMO

Il est manifestement impossible d'expliquer ces inscriptions à l'aide du basque. Il y a évidemment là une langue, sinon plusieurs, toute différente de l'*escuara*.

Les inscriptions en caractères originaux offrent une difficulté de plus, le déchiffrement. La plupart sont écrites de gauche à droite, mais d'autres sont en sens inverse; n'y a-t-il là qu'une question d'âge relatif et l'idiome est-il le même? L'écriture en tout cas n'est pas différente; ce sont toujours des adaptations de l'alphabet phénicien qui a eu une si heureuse fortune dans le monde occidental, de l'Inde à la Péninsule ibérique. Ici l'écriture procède directement de l'Afrique. Par conséquent, pour la bonne lecture de cet alphabet, il faut suivre les usages du phénicien et surtout du phénicien d'Afrique.

C'est pourquoi j'estime que M. Hübner, dont la compétence épigraphique n'est pas douteuse et qui d'ailleurs est venu le dernier, profitant des travaux de tous ses devanciers, doit être,— sauf bien entendu les erreurs possibles, — pris pour guide, de préférence à MM. Zobel, Delgado, Aloïss Heiss, Boudard, Lorichs, etc. Or, M. V. Stempf a eu le très grand tort, à mon

avis, de s'appuyer uniquement sur les lectures de M. Heiss.

Les inscriptions en lettres *desconocidas* sont très souvent incomplètes. Il y a, parmi elles, deux ou trois anneaux en métal, un plat rond, un vase sans pied, quelques plaques, des pierres, une lame de plomb; trois ou quatre sont probablement tumulaires; deux ou trois sont bilingues, mais leur état défectueux rend cette circonstance de peu de service.

Néanmoins, l'examen des inscriptions conduit à quelques observations utiles. Ainsi, au latin *heic est sit...*, indication d'une sépulture, paraît correspondre régulièrement en ibère *aredc.*, *are. dc, arethg.*, *argtco*, « ci-gît », qui serait en basque moderne *hemen dago* ou *hemen datza*. Ainsi encore, les adjectifs de ville ou de pays paraissent terminés en *aic*, *coi*, *com* (*Castlosaic* « de Castulo »); le basque moderne dit *tar* ou emploie la terminative *ko* : *Bayonatar* ou *Bayonako* « de Bayonne ».

Maintenant, voici comment M. Hübner déchiffre la lame de Castellon (je coupe les lignes en deux, pour plus de commodité ; la lettre initiale est douteuse) :

(Z)trtaims · airieimth · sinektn ·
urcecerere · aurunikiceai
asthkiceaie · ecariu · aduniu ·
kduei · ithsm · eosu · shsinpuru ·
krkrhniu · qshiu · ťithgm ·
kricarsense · ultthcraicase ·
argtco · aicag · ilcepuraies ·
ťithsťniecarse

M. Hübner rappelle que cette lame de plomb a été trouvée dans un tumulus, au milieu de sépultures anciennes. Et il ajoute : « Cum in sepulcro reperta sit lammina contineatque unum saltem vocabulum *argtco*, quod ad sepulcrum spectat, inscriptionem coniicio legem aliquam sepulcralem continuisse sive fortasse exsecrationem. Tales enim exsecrationes scimus Graecos Romanosque in plumbo scriptas sepulcris indidisse; nomina defunctorum vix aut raro plumbo inscribebantur. »

Arrivons maintenant à la lecture et à la traduction de M. Stempf. Il lit (en complétant des lettres omises) :

uarritze bideaz · ara barro iciki ta · zaian echitzian·
burugogorakorrak·ara buruban ichi gari·
araztux chigoariak·akkaria·araude añu
chedeaki·baituzat·eo azau·ezneaz ian buruba·
da oroch orhe aña·koznia·bai ta aski
charrika·orrazean azak·bulitze tug oro arika zaak·
ara orogatig ere·arikaz·bilgi·buru·arieaz·
baitu azanieka oro azak·

Je rappelle sa traduction :

« Au moyen de la rivière, là, du limon est monté, ainsi que, enveloppés dans le son, les épis durs (et) secs; là, dans l'épi, contenu du blé. Mondé par l'homme de peine, le produit, (des) balayures (et) mauvaises herbes avec le(s) lien(s), pour être vanné. Moisson moulue, après être absorbée par le lait, est ensuite la pâte nourricière, le pain mollet ; et puis,

assez de porc soit mis par toi entre deux couches : tu (aur)as le stimulant pour fatiguer toute outre à vin. Ensuite, et malgré toute la fatigue, par rapport au glanage, (une fois) criblé, que tout soit moulu par toi. »

C'est intéressant, quoique ce ne soit peut-être pas très clair. Il y aurait là une sorte de poème (en prose) à la fois agricole et gastronomique, où nous apprendrions que les anciens Ibères auraient fait leur pain avec du lait et qu'ils auraient, avant les buffets des réceptions officielles, beaucoup cultivé les *sandwiches* considérés comme excitant à boire.

Q'on me permette tout d'abord quelques observations sur la lecture. Le quatrième caractère que M. Hübner lit *t* est déchiffré *itze*; c'est beaucoup de lettres pour une seule. Le cinquième *à* devient *b* et le septième *m* devient *de*, le huitième est lu *az* au lieu de *s*; les deux derniers du second mot *mth* sont changés en *kita*. Or, je suis obligé de reconnaître que *t*(*itze*) est certainement un *tau*, car on le retrouve notamment sur les médailles dans les noms de *Nertobriga* et de *Sagonte;* de même le *ta* ne saurait être qu'un *thet*, *thêta*. Le cinquième caractère doit se lire *a*, et non *b*, parce que, entre autres raisons, nous avons toutes les formes de transition qui le relient à *aleph;* le *beth* manque à l'alphabet ibère, où *Bilbilis* est écrit par deux *pé*, *pi*. Quant aux *de* et *ki* de M. Stempf (deux formes du *m* pour M. Hübner), leur parenté est tellement mani-

feste que la variation *de*, *ki* est inadmissible *de plano*. *S* ou *z* est plutôt un *tsadé* qu'un *zain*.

Je remarqne, à propos du *b* absent dans l'alphabet ibérique, que,— au contraire du basque,— la langue antique de l'Espagne paraît avoir aimé les explosives dures initiales. Je remarque aussi, en passant, que sur les médailles le nom fameux *iliberris* que tant de personnes ont traduit *hiriberri* « ville neuve » se lit *ilurir*.

Admettons pourtant que les lectures de M. Stempf soient certaines. Il y aurait lieu d'examiner ce texte en bloc d'abord, et ensuite en détail.

Dans l'ensemble et sans nous occuper du sens général, ce morceau est rédigé d'une étrange façon. C'est, comme on dirait aujourd'hui, du style nègre ou télégraphique; et, même avec la traduction sous les yeux, on a de la peine à s'y retrouver : interversions surprenantes comme *araztu chigoariak;* absence de verbes là où ils seraient nécessaires, etc. Enfin, on se demande pourquoi ce texte est divisé en groupes séparés par des points qui ne correspondent à aucune ponctuation réelle, qui coupent parfois fort arbitrairement des membres de phrases, et dont chacun comprend de un à cinq mots.

Regardons maintenant de plus près. *Uarritze bidea* « par le chemin de la rivière » ou « par la rivière chemin » ; emploi de l'apposition sémitique; *uarritze* pour *uharriza;* alors *e* serait antérieur à *a* et les formes avec *h* postérieures à celles sans *h* ?

ara pour *hara ?* Toujours sans *h*.

barro « du limon »; non, « limon » seulement; mais pourquoi l'indéfini ?

ieiki « monté, levé »; ici encore *e* aurait précédé *a* (*yaiki*). De plus, je ne crois pas que ce soit le mot propre pour indiquer le dépôt d'alluvions par un cours d'eau montant ou débordant.

zaian pour *zaihan*, encore sans *h*.

echitzian pour *itchitzean;* passe encore *e* pour *i*, mais *ian* pour *ean* est bien moderne. Le signe lu *tch*, *ch* est une variante probable du *k*, *kaf*. Pourquoi *etchitzean* au défini? correctement il faudrait *etchitzen dire* « sont renfermés ».

akorrak pour *agorrak*. Où est la preuve que *k* est plus ancien que *g ?*

ara « là ». Mais ici le sens ne comporte pas mouvement. Il faudrait donc *an* ou *han*.

ichi gari. Il faudrait *echia da garia*, le verbe et le défini. *Agorrak* appelle *garia*.

araztu chigoariak pour être traduit « nettoyé par le portefaix » doit être écrit *chigoariak araztu*. La traduction est un peu fantaisiste, car *chigoaria* n'existe pas et est supposé,— fort ingénieusement du reste,— par M. Stempf.

akkarria «le produit» ; pourquoi deux *k* ? *a* pour *e*, soit; mais la traduction est aventurée.

araude añu chedeaki « balayure, ivraie avec le lien ». Grammaticalement inintelligible. *Chedeaki* est

un barbarisme ou un solécisme, car il faudrait *chedearekí*. Peut-être pourrait-on lire *chedeakki* « avec les liens ». Remarquons l'absence du *n* final.

baituzat « pour être vanné » ; non, « pour vanné » ; *tzat* ne rend pas « pour » dans ce sens. Il faudrait le nom verbal avec *ko* ou *kotz*, *baitu* pour *bahetu*, *baetu* : *i* antérieur à *e* et pas de *h*.

eo « moulu » pour *eho*.

ezneaz ian buruba « par le lait manger la tête (ou l'épi) » ; le sens serait « mange l'épi avec du lait », plutôt que celui supposé « après avoir été absorbé par le lait », qui nécessiterait l'adjectif verbal *izan*, qui exigerait *n* à la fin de *buruba* ou plutôt qui voudrait *ian izanik* ou *izanez*. Le *b* euphonique de *buru-b-a* est remarquable !

da au commencement de la phrase ; construction anormale. Le sens demanderait « est fait, devient » et non « est ».

oroch ensuite. Adverbe, après le verbe .

chosnea = *koznia* ; c'est bien fantaisiste !

bai ta azki charrika orrazean ezak. Pourquoi la coupure après *azki ?* — J'admets que *charrika* puisse être traduit « à coups de petit porc », mais « garnis assez de viande de porc » est une traduction trop romanesque. De même, *orrazean* « dans le doubler », faisant « entre deux tranches de pain », me paraît excessif, car « dans le doubler » n'est pas « dans le doublé » ; de plus, ce sens de « dou-

bler » n'est donné que par Larramendi au mot *doblar*, avec l'acception particulière de « hacer otro tanto », et encore là n'est-il écrit qu'avec *h*, *horratzea*. Ce *h* fait supposer que Larramendi a pris le mot à quelque vocabulaire labourdin. Novia de Salzedo ne s'explique pas ce sens et cette dérivation; mais le rapprochement proposé par M. Stempf avec *oratzea* « le pétrissage » peut expliquer la chose. *Oratzea* pour *orhatzea* vient de *orhe* « pâte » ; il s'agirait donc peut-être du redoublement, du repliement de la pâte qu'on pétrit. Tout cela nous mène loin du *sandwich* moderne.

bulitze tuk « tu as le stimulant »; *tuk* pour *duk*, peut-être; l'article manque; enfin *bulitze* pour *bultza* est discutable. D'ailleurs, Aizkibel donne *bultza* « impulso » comme étant de Larramendi; il est vraisemblable que c'est une simple adaptation du latin *impulsus*, *pulsare*, *etc.*

zaak pour *zaako* ou *zahagi*, c'est hardi.

aro arika zaak « tout fatigue outre » signifiant « pour fatiguer toutes les outres » est une traduction vraiment trop libre. En fait, ça ne se comprend guère.

bilgiburu arieaz « par rapport au glanage ». Il faudrait un suffixe après *bilgiburu*. Puis « glanage » devrait être *burubilgi* et non *bilgiburu*.

baitu « (une fois) criblé » ; un suffixe serait nécessaire ; *baiturik*, *baituz*, *baituta*.

azanieka ezak « fais à coups de moulin » voulant dire « mets au moulin ». Quel drôle de style! Novia a bien *azenia* qu'il dérive de *azien* gén. plur. de *azia*, *hazia* « graine, semence, grain », mais il traduit « aceña, molino antiguo » ; et *aceña* est un mot espagnol qui a le sens propre de « moulin à eau » et qui est emprunté à l'arabe *assâniyah*, de la racine *sana'* « arroser, puiser, etc. ».

Remarquons les mutations euphoniques *ia* pour *ea*, *uba* pour *ua* ; l'absence de *h* sauf dans *orhe* (pourquoi cette exception ?) : l'abus de l'apposition ou l'absence de suffixes grammaticaux, des interversions étranges et inexplicables; une ponctuation ou un groupement de mots paraissant sans aucun objet; enfin un désordre général de sens et de forme. — Je n'aborde pas l'examen de la question dialectale, ni la question ethnographique.

Il est intéressant, en employant les mots supposés par M. Stempf et en conservant son orthographe, de transcrire en basque modernement correct sa traduction :

« uarritze*ko* bideaz *zembeit* barro ara ieiki ta,
« *ieikitzen ere dire* zaian echit*zen diren* buru gogor
« agorrak. A*n* buruban echi*a da* gari*a*. Chigoariak
« araztu (*den*) ekarria araude añu *eta* chedea*r*ekin [ou
« chedeakkin] baitu*ko dire*. Azaua eo *izanez*, ezneaz
« ian *izan* buruba*n*, oroch orhe aña *eguiten* da, *eta*
« koznia ; bai ta azki charrika orratzean ezak : zaak

« oro arika*tzeko* bulitze*a* duk. Ara, burubilgi*aren*
« arieaz *hartu* arika orogatik ere, baitu*z* *geroz*, oro
« azanieka ezak. »

Je laisse au lecteur le soin de conclure.

Julien VINSON.

ÉTUDES GERMANIQUES

I. *Hornisse*, *hirne*, — lat. *cerebrum*.

Une intéressante dérivation est celle de l'all. mod. *horn-iss-e*, anglo-saxon *hyrn-et*, angl. *horn-et*, frelon, eu égard, tout à la fois à l'all. *horn*, corne (pointe), et à l'anglo-sax. *hirn-e*, pointe, angle, coin. Le frelon est l'insecte à pointe, à pique, à corne, à dard[1].

Même origine pour l'all. mod. *hirne*, cerveau, sens premier : crâne (front) cornu, comme le montre en toute évidence le rapprochement des anciennes formes suivantes : vieux nordique *hiarn-i* et *hiars-i*, crâne, cerveau, pour **hiarn-'s-i* (cf. *horn-iss-e*[2]): gothique *hwairn-eins*, même sens; anglo-sax. *hirn-ed* et *hirn-en*, cornu (cf. *hyrn-et*, *horn-et*, frelon).

Pareillement, en latin, *cerebrum*, cerveau, a désigné d'abord le front ou le crâne muni de cornes des ruminants. Ce mot est pour **cereg-verum* (voir ma *Gramm. comparée du grec et du lat.*, I, § 143) et dérive de **cerex*, corne, resté en gr. sous la forme κέρας pour *κέραξ.

1. Cf. lat. *apis*, abeille pour **accis*, littér. celle qui pique.
2. Dérivation analogue dans le sansc. *çir-šna*, tête, pour **çirakš-an-a*, issu de *çiras*, pour **çirakš*, même sens.

II. *Une famille de mots germaniques.*

L'allemand moderne *diener*, serviteur, et *dienen*, servir, s'expliquent par les antécédents suivants : vieux nordique *stia* pour **stiah*, peine, travail pénible ; cf. *stianka*, peiner, haleter, *thiak*, même sens que *stia(h)*, *thiak-a*, et *thiak-az*, peiner, v. h. all. *deo* (**deoh*), anglo-s. *theow(h)*, serviteur, goth. *thius* (**thiuks*), même sens, d'où anglo-sax. *theo(h)-wen*, *thi(h)-wen* serviteur, servante.

Formes dérivées : v. nord. *stian* pour **stiah-wan* (cf. anglo-s. *thi(h)-wen*), **stiah'-n*, même sens que *stia(h)*, *stiana* (**stiah'na*), peiner, *thian* (**thiahn*, peine, service, *thiena* (**thiehna*), servir, v. h. all. *thionôn*, *dionôn* (**dioh'n-ôn*), même sens, *dionost* (**dioh'n-ost*), all. mod. *dienst*, service.

A la même famille appartiennent v. nord. *thegn*, pour **theg-wen* (cf. anglo-s. *thi(h)-wen* ou *thi(g)-wen*), serviteur, subordonné, mais aussi homme libre eu égard à l'esclave, en même temps qu'attaché à un supérieur au point de vue féodal ; — v. h. all. *theg-an*, *deg-an*, serviteur, guerrier, héros ; — anglo-s. *theg-en*, *theg'n*, *then* (cf. *thian*, *thiena*, *dionon*, etc., pour la réduction interne), serviteur, subordonné (mais non esclave), soldat, officier, chevalier, serviteur d'un roi, d'où *thane*, personnage noble inférieur au *earl* dans la hiérarchie féodale.

Au point de vue phonétique et morphologique, trois

points sont particulièrement à mettre en relief, à savoir :

1° Le rapport des initiales *st-d* dans *stiana-dionôn*, etc.

2° La chute d'une gutturale finale ou interne dans *stia*, *deo* auprès du rad. *stiak*, etc. ; dans *then* auprès de *thegen*, *thegn*, etc.

3° Le développement des primitifs au moyen du suffixe *wan* (sansc. *van*, *vant*, *vams*, etc.) le plus souvent réduit à *an*, *en*. Exemples : *theo(h)-wen* *thi(h)-wen*, *thegen*, pour *theg-wen*, etc.

De pareils faits, dont on pourrait citer des centaines d'autres exemples, justifient les théories de la linguistique évolutionniste avec une éloquence sur laquelle il est inutile d'insister auprès des lecteurs de bonne foi.

Paul Regnaud.

LE SERMENT SOLENNEL

CHEZ LES BASQUES

Note sur un passage de l'ouvrage de Andrès de Poça : De la Antigua Lengua, Poblaciones y Comarcas de las Españas, en que de paso se tocan algunas cosas de la Cantabria. Bilbao. 1587[1].

Dans ce livre curieux écrit moitié en latin, moitié en espagnol, André de Poça fait mention (folios 39, 56, 64) de la coutume qu'auraient eue les Basques de prêter un serment solennel avec un pied découvert.

Les principaux passages où il parle de cette coutume sont en espagnol, fol. 39. (Je transcris en espagnol d'aujourd'hui les contractions de Poça.)

« Los Pelasgos usaban este mismo habito de las abarcas, y de la lança y dardos, y lo del pie descalço, con que (segun fama) los señores de Vizcaya juran los fueros y privilegios della. »

Capitulo XVI (fol. 50) intitulé : « En que se trata de la antiquisima costumbre del un pié descalço, con

1. Pour plus de détails sur ce livre, assez rare, voyez *Essai d'une Bibliographie de la langue basque*, par Julien Vinson (Maisonneuve, Paris, 1891), n° 5, p. 46.

que los Señores de Vizcaya tienen de costumbre de jurar los Fueros, y libertades della. »

« Aunque sea bien notorio, que los gloriosos Reyes de Castilla y sus predecessores, señores que han sido de Vizcaya, hayan tenido de costumbre de jurar sus Fueros y privilegios con un pié descalço so el Arbol que dizen de la villa Guernica, creo que los mas ignoran de quien pudo ser introducida esta costumbre, como sea tan antigua, y Vizcaya nunca haya tenido quien escribiesse de sus cosas. Y asi lo que acerca de este uso se ofrece que rastrear, es, que los de la Ætolia, naciones de Grecia, solian en otros tiempos ir a la guerra, y a los semejantes actos publicos a este de la jurar con el un pié descalço, segun escribe Euripides en Meleagro. Semejante costumbre tuvieron los Ernicos, cuyo nombre parece que semeja al de la comarca Guernica en Vizcaya. »

Poça cherche ensuite à identifier ces nations Ætoliennes avec les Pélasges dont parlent Macrobe et Virgile, *Énéide*, liv. VII, 684-90 :

> (Hernica saxa colunt) : quos dives Anagnia pascit,
> Quos Amasene pater : non illis omnibus arma
> Nec clypei currusve sonant : pars maxima glandes
> Liventis plumbi spargit ; pars spicula gestat
> Bina manu, fulvosque lupi de pelle galeros
> Tegmen habent capiti, vestigia nuda sinistri
> Instituere pedes ; crudus tegit altera pero.

Je fais grâce à nos lecteurs d'une dissertation de

Poça sur les Pélasges, mais il revient à son sujet (fol. 52) :

« Pues volviendo á nuestro proposito del un pié descalço (que segun habemos dicho fue costumbre de los Pelasgos) hallaremos que dello escribe muy longo Macrobio en el libro quinto capitulo octavo, donde testifica que en su Era[1] ya se habia desusado en Italia esta costumbre muchos siglos otros, y aun alli refiere que Aristoteles que fue trescientos años antes del advenimiento de nuestro Redenptor Jesu Christo, reprehende en el libro de los Poetas á Euripides en quanto dejo escripto que los dichos Pelasgos se descalçaban el pié izquierdo (porque segun su opinion) se descalçaban el derecho y no el izquierdo. »

Poça déduit de ces passages que la coutume doit être très ancienne, qu'elle doit remonter à une haute antiquité, où les coutumes des Cantabres et des Pélasges étaient identiques. Il répète deux fois ce qu'il n'avait pas dit auparavant, que cette coutume de jurer avec le pied nu est conservée jusqu'à présent (hasta ahora, que hoy dia se platica con admiracion). Il cite ensuite deux monuments où la coutume des Cantabres de combattre avec un pied nu est représentée. L'une de ces sculptures, dit-il assez vaguement, est « esculpida en algunos marmoles antiguos de Italia ». L'autre, il l'a vue lui-même dans le monastère de S. Augustin dans

1. Macrobius floruit circa A. D. 395.

la ville de Bruges : « donde en un rico retablo estan pintados en la capilla de los Vizcaynos un Rey por una parte, y los Vizcainos por otra, debajo de un arbol el un pie descalço con sus lances, azagayas, y machetes, asi como le suelen jurar quando lo reciben por su Rey y Señor, como en esta forma recibieron á los reyes don Henrique, y don Fernando el Católico. »

Dans la partie de cet ouvrage écrite en latin nous lisons, fol. 64 :

« Ab his ego Pelasgis, ut credo apud nos adhuc visitatum, ut Principes altero pede nudo provinciam tum ingrediantur, tum sub divo ad antiquissimi cujusquam arboris umbram, libertatem cum omnibus suis privilegiis sacrosancto jure-jurando confirment : de quibus idem Maro in octavo [1].

Pars spicula gestat
Bina manu, fulvosque lupi de pelle galeros
Tegmen habent capiti, vestigia nuda sinistri
Instituere pedis, crudus tegit altera pero.

« Sic enim in omni deliberatione publica prodibant teste Euripede in Meleagro, et Macrob. ubi S. cap. 18, lib. 5 quamquam Aristot. libr. de Poetis dextrum non sinistrum pedem discalciari solitum contendat. »

Ces passages du *Méléagre* d'Euripide et du *Liber de Poetis* d'Aristote ne nous sont connus que par la citation de Macrobe. Cependant ces fragments manquent

1. Ce doit être le livre VII.

dans les premières éditions imprimées de Macrobe, quoique en général les citations y sont toutes exactement reproduites : dans l'édition princeps de Venise 1472, dans celle de Paris 1524 et dans celle de Lyon 1532, la place est restée vide sur les pages. On les trouve dans l'édition de Lyon 1538, « multis in locis aucta », et je suppose dans toutes les éditions subséquentes. Il est tout à fait probable que Poça a fait usage de l'édition de Lyon 1532, où le texte grec de ces citations n'est pas imprimé. Nous les donnons ici d'après l'édition de Leipzig 1774.

Macrobe (*Saturnaliorum*, lib. V, cap. 18, Lyon, 1832, commentant Virgile, lib. VII, 690 (ut supra), dit :

« Hunc morem in Italia fuisse, ut uno pede calceato, altero nudo iretur ad bellum, nusquam adhuc quod sciam reperi : sed eam Græcorum nonnullis consuetudinem fuisse, locupleti auctore jam palam faciam. » Ensuite il cite la « tragedia quæ Meleager inscribitur » :

Τελαμῶν δὲ χρυσοῦν ἀετὸν πέλτης ἔπι
Πρόβλημα θηρὸς, βότρυσι δ' ἔστεψεν κάρα,
Σαλαμῖνα κοσμῶν πατρίδα τὴν εὐάμπελον.
Κύπριδος δὲ μίσημα, Ἄρκας Ἀταλάντη, κύνας
Καὶ τόξ' ἔχουσα, πελέκεως δὲ δίστομον
Γένυν ἔπαλλ' Ἀγκαῖος : οἱ δὲ Θεστίου
Παῖδες τὸ λαιὸν ἴχνος ἀνάρβυλοι ποδὸς
Τὸ δ' ἐν πεδίλοις ὡς ἐλαφρίζον γόνυ
Ἔχοιεν, ὅς δὴ πᾶσιν Αἰτωλοῖς νόμος.

« Animadvertis diligentissime verba Euripidis a Marone servata ? Ait enim ille

Τὸ λαιὸν ἴχνος ἀνάρβυλοι ποδὸς

Et eundem pedem nudum Virgilius quoque dixit

Vestigia nuda sinistri Instituere pedis.

In qua quidam re, quo nobis studium nostrum magis comprobetur, non reticebimus rem paucissimis notam, reprehensum Euripedem ab Aristotele, qui ignorantiam illud Euripidis fuisse contendit, Ætolos non lævum pedem habere nudum, sed dextrum. Quod ne affirmem potius quam probem, Aristotelis verba ponam ex libro, quem de poetis secundo suprascripsit. In quo de Euripide loquens, ait :

« Τοὺς δὲ Θεστιόυ κόρους τὸν μὲν ἀριστερὸν πόδα φησὶν Εὐριπίδης ἐλθεῖν ἔχοντας ἀνυπόδετον λέγει γοῦν ὅτι τὸ λαιὸν ἴχνος ἦσαν ἀνάρβυλοι ποδὸς, τὸ δ' ἐν πεδίλοις ὡς ἐλαφρίζον γόνυ ἔχοιεν. ὡς δὴ πᾶν τὸ ἐναντίον ἔθος τοῖς Ἀιτωλοῖς τὸν μὲν γὰρ ἀριστερὸν ὑποδεδένται τὸν δὲ δεξιὸν ἀνυποδεδοῦσιν. δεῖ γὰρ οἶμαι τὸν ἡγούμενον ἔχειν ἐλαφρὸν, ἀλλ' οὐ τὸν ἐμμενόντα. »

Outre ces textes cités par Macrobe, il y a d'autres auteurs classiques qui parlent de cette coutume d'avoir une jambe découverte. Thucydide, *Historiæ*, lib. III, 22, en racontant le siège de Platée, dit des assiégeants :

« Ἦσαν δὲ εὐσταλεῖς τε τῇ ὁπλίσει καὶ τὸν ἀριστερὸν

πόδα μόνον ὑποδεδεμένοι ασφαλείας ἕνεκα τῆς πρὸς τὸν πηλὸν.»

Tite-Live parlantd es Samnites, liv. IX, cap. 40, dit : « Et sinistrum crus ocrea tectum ; » Juvénal aussi, lib. II, *Sat.* VI, 256-7: « Crurisque sinistri Dimidium tegmen. » On cite aussi Végèce, *De re militari,* I, 20. Parmi les modernes, nous avons Sir Walter Scott ; dans le *Lay of the Last Minstrel,* canto IV, 18, il dit des soldats mercenaires du Rhin :

> **Each better knee was bared, to aid**
> **The warriors in the escalade.**

Nous trouvons dans un autre ouvrage de Sir Walter Scott encore un exemple à l'appui de notre thèse. Dans *The Monastery* quand le héros Halbert Glendinning fait l'évocation de la Dame Blanche (The White Lady) : *He cast the leathern brogue or buskin from his rigt foot,* planted himself in a firm posture, unsheathed his sword, and, first looking around to collect his resolution, he bowed three times deliberately towards the holly tree, and as often to the little fountain » cap. x à la fin. Et après, cap. xvii, la même évocation est répétée avec les mêmes rites : « He drew his sword *undid his buskin from his foot,* bowed three times with deliberation towards the fountain, and as often towards the tree. »

Quoique poète et romancier, W. Scott a l'habitude d'être exact dans ses descriptions de mœurs. Il aura

dû emprunter ces traits à quelque chroniqueur allemand ou à d'anciens documents Dans les tableaux japonais, on voit souvent les guerriers, avec armure complète d'ailleurs, escaladant les murs avec les pieds nus et se servant bien de leurs orteils.

A la nouvelle et joyeuse entrée de l'archevêque d'Auch dans sa ville épiscopale, le baron de Montaut, premier baron d'Armagnac et de Fézenac, devait aller à sa rencontre sur le pont de la ville, la tête découverte, un pied et une jambe nus, et le conduire sur son mulet jusqu'à Sainte-Marie, et ensuite à la chaire et au trône dans la cathédrale. Monlezun nous raconte les entrées joyeuses de trois archevêques d'Auch : le cardinal de Clermont-Lodève (octobre 1512[1]); le cardinal de Tournon (21 décembre 1547[2]); et Léonard de Trappes[3] (6 novembre 1597). Dans tous ces cas, le baron de Montaut joua son rôle. Quant au dernier, nous lisons : « Sur le pont ils trouvèrent le jeune de Montaut-Voisins, conduit par le sieur de Miremont et suivi d'environ quarante gentilshommes, tous ceints d'une écharpe verte et appuyés sur un bâton blanc. Le baron offrit au prélat les services que la maison de Montaut devait aux archevêques à leur entrée. Le prélat lui fit observer que le baron devait avoir, pour

1. *Histoire de la Gascoigne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* par l'abbé J. J. Monlezun, 6 vols. et supplément in-8°, Auch, 1849, vol. V, 132.
2. Vol. VI, 418.
3. Supplément, 618.

conduire l'archevêque, la tête découverte, et un pied et une jambe nus. Le baron prétendit, que, d'après les actes gardés dans son château, il suffisait qu'il mît à un de ses pieds une semelle de cuir attachée par-dessus avec des lacets. La contestation fut assez longue... Le baron n'avait pas dans cette cérémonie, comme le voulait Mgr de Trappes, un pied et moins encore une jambe nue ; mais en revanche, ce que ne voulait point le jeune baron, il avait la tête nue et à ses deux pieds la sandale espagnole. A la fin, l'archevêque se relâcha de ses prétentions. Il déclara qu'ayant égard au jeune âge du baron, au froid de la saison et aux boues occasionnées par les pluies, il se contentait de ce qui se faisait, sans toutefois vouloir rien préjuger pour ses successeurs. »

Remarquez que ces incidents avaient lieu en 1512, 1547 et 1597. L'ouvrage de Poça fut publié en 1587.

Revenons maintenant au texte de Poça. Il dit fol. 38 de « los hombres Vizcaynos de la montaña » qu'ils ont « las piernas descubiertas, y en carnes hasta los muslos »; fol. 39 il parle « del pié descalço con que (*segun fama*) los Señores de Vizcaya juran los fueros y privilegios d'ella ».

Remarquez ici « segun fama », c'est-à-dire comme on le dit. Il ne paraît pas avoir jamais vu un seul seigneur prêter serment de cette façon. Mais fol. 50 il parle « de la antiquisima costumbre del un pié descalço, con que los Señores de Vizcaya *tienen* de costumbre de jurar

los Fueros » ; fol. 53, il parle « del pié del calço, con que los Señores de Vizcaya *son recibidos hasta ahora* ». Il dit aussi que « dicha ceremonia de que tratamos, se confirma don (*sic*, con ?) una fama publica immemorial antiquisima que oy dia dura en Vizcaya ». Il rapporte à l'appui de son dire deux sculptures, l'une en Italie, qu'il n'a pas vue, l'autre en la ville de Bruges, en Flandres, qu'il semble avoir vue, mais qui n'a aucun rapport certain avec la Biscaye et les Basques.

Il avoue « para esta historia no haya como no hay que yo sepa autor autentico, salvo la inmemorial, y los indicios ya dichos ».

Parlant du tableau de Bruges, il ajoute « asi como le suelen jurar quando le reciben por su Rey y Señor, como en esta forma recibieron à los Reyes don Henrique y don Fernando el Católico ».

Il est intéressant de remarquer que, suivant D. Juan E. Delmas, *Guia historico-descriptivo del Viajero en el Señorio de Viscaya* (Bilbao, 1864, pp. 203-4), il y a encore à Guernica un tableau représentant la prestation de serment de Ferdinand le Catholique : « Encima del altar y sobre la gran puerta de ingreso del Salon, casi al par de esta galeria de retratos, hay colocado un curiosisimo cuadro pintado al óleo que representa la jura de los fueros por el católico Rey don Fernando V, rodeado de los hidalgos más ilustres de Vizcaya, de las damas, y del pueblo. »

En note, p. 204, nous lisons : « Este histórico y muy

curioso cuadro fué hallado en Lóndres en una taberna, y lo compro el capitan de un buque mercante que lo regaló á su pais asi que piso sus costas. »

Mais on ne dit rien du pied ni du roi ni des nobles sans chaussure dans ce tableau. Nous connaissons plusieurs récits de ce serment de Ferdinand le Catholique; nulle part il n'est fait mention du pied déchaussé. J'ai examiné bien des fueros, des cartas-pueblas, pour les provinces basques et pour la Navarre. Nous avons des récits très circonstanciés des serments prêtés par les rois de Navarre le jour de leur couronnement. Il y en a aussi des seigneurs de Biscaye. Mais dans aucun récit je n'ai trouvé trace d'une cérémonie qui aurait consisté à retirer sa chaussure, et à prêter serment avec un pied nu, soit le pied droit, soit le pied gauche.

Andres de Poça, il me semble, ne donne aucune preuve suffisante à l'appui de ce qu'il affirme. Toute sa démonstration repose sur des ouï-dire, des racontars de gens âgés, et sur le bruit public. Les citations de Virgile, d'Euripide, d'Aristote ne se rapportent pas à la même chose. Ils parlent tous d'une habitude de guerre ou de chasse, qui n'a aucun rapport avec l'acte cérémonial d'un serment prêté nu-pied. Mais quoique nous estimons qu'Andres de Poça n'a pas du tout prouvé l'usage de cette cérémonie chez les Basques, c'est néanmoins un fait réel et historique.

Oter ses chaussures en entrant dans une enceinte sacrée, c'est une coutume rituelle commune aux Juifs,

aux Mahométans et à beaucoup de races orientales. C'est d'abord une marque de respect et d'humilité que de se mettre nu-pieds devant Dieu, comme un esclave devant son maître; c'est un hommage à la pureté et à la sainteté d'ôter ses souliers ou ses sandales avec toute la poussière et toutes les impuretés qu'ils ont ramassées dehors, et de faire son entrée propre et pur dans le sanctuaire vénéré. « Solve calceamentum de pedibus tuis : locus enim, in quo stas, terra sancta est» (*Exode*, III, 5) ; c'est un raisonnement compréhensible à tout le monde. Mais de là à une prescription formelle de découvrir seulement, soit le pied gauche, soit le pied droit, il y a un grand pas à faire.

Les Hébreux avaient coutume d'ôter le soulier du frère ou du parent qui refusait de se marier avec la veuve de son frère ou de son parent le plus proche, et de cracher à sa figure. De ceci nous avons un exemple bien connu dans le mariage de Ruth et Booz, les aïeuls du roi David (*Ruth*, IV, 7-8. Cf. *Deut.*, XXV, 9-10). Mais dans ce cas, le « discalceatus » était flétri pour toujours. De sorte que ce souvenir ne vient pas renforcer l'argumentation de Poça. Il ne veut pas certainement dire que le seigneur de Biscaye se déshonore.

Il paraît, mais je ne sais si le fait est bien exact, que dans les rites maçonniques il y a des cérémonies où l'on se présente un pied déchaussé, mais je ne crois pas que les Basques seraient bien satisfaits d'apprendre que leurs seigneurs étaient sacrés suivant les rites maçon-

niques[1]. Ducange (*Glossarium*, s. v. *Jurare*) fait mention de l'habitude qu'avaient les Juifs de Magdebourg, au moyen âge, de jurer « quod nudipes stet, pronuntiabiturque sibi juramentum ». Mais je n'en trouve aucune trace dans les serments très curieux des Juifs d'Espagne ou de Navarre.

En somme, il serait peut-être intéressant de rechercher l'origine de cette coutume d'aller à la guerre ou à la chasse avec un pied nu, il le serait davantage encore de voir si vraiment quelque part on prête serment de cette façon; ce sont là des questions de folk-lore. Mais au moins qu'il y en ait des preuves plus concluantes que les allégations d'André de Poça; rien n'est moins constaté que son existence chez les Basques de Biscaye, ou d'ailleurs. Il faut jusqu'à plus ample informé la classer parmi les légendes de la Couvade, d'Aitor, des Maitegarris, etc., etc., dues aux imaginations poétiques de Chaho et autres fantaisistes.

WENTWORTH WEBSTER.

1. D'après Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1841, p. 12 et ss., « le récipiendaire doit avoir le pied et le bras gauche découverts, ainsi que le genou droit; et le pied droit est chaussé seulement d'une pantoufle ». Cela ne se fait plus aujourd'hui, en France du moins. (J. V.)

PETIT VOCABULAIRE

DU

DIALECTE DE WAILU

(NOUVELLE-CALÉDONIE)

Rédigé d'après un manuscrit anglais

Par **Sidney H. RAY**

Membre de l'Institut anthropologique de Londres

Wailu ou Houaïlou est un endroit sur la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie, à l'ouest du district de Kanala. Dans son ouvrage sur « La Colonisation française en Nouvelle-Calédonie et dépendances », M. Lemire fait une description des mines d'Houaïlou. Il dit touchant les habitants : « Les indigènes de Houaïlou forment quatre tribus : celle de Kambo, résidant à Nékoué, qui compte 694 habitants; celle de Haï, chef Simagué, avec 891 habitants; celle de Boulindeu-Cafio qui réside à Bouéoua, avec 564 habitants, et celle de Mavino, résidant à Ouraye, avec 288 habitants. Total : 2,437 naturels. »

Ce petit vocabulaire fut obtenu par un missionnaire anglais il y a bien longtemps. Le manuscrit

restait caché dans la maison de la mission à Lifu et je l'ai reçu, avec la permission de l'imprimer, du Rév. J. Hadfield, de la Société missionnaire de Londres.

J'ai ajouté un peu de mots en dialectes Balade, Touaourou ou Duauru, Hiehen, Yengen ou Ienghen, Kanala, Nikété et Wagap.

VOCABULAIRE WAILU-FRANÇAIS

Abréviations : B = Balade, D = Duauru, H = Hiehen ou Yengen, K = Kanala, N = Nikété, W = Wagap.

Les voyelles simples a, e, i, o, u se prononcent comme en italien ; *ö* se prononce comme en français *eu* dans « peu ».

Les consonnes se prononcent comme en anglais, mais *c* a le son du *c* italien dans *civita* et le conserve devant toutes les voyelles ; *q* a toujours le son du *qu* (*kw*) anglais dans *quick* ; on prononce *gw* d'une manière analogue ; *ny* et *ng* se prononcent comme en français *gn* dans *règne* et *ng* dans *angon*.

Ara, manger. K. ndra'.
araure, étoile.
asö, rivière.
Ci, ouvrir; ci ma, ouvrir la porte. W. tei.
cue, s'asseoir. K. cue.
Drami, vivre.
drawi, sable. K. nawa.

Eqā, poisson. W. ikua.
Farui, lune.
fi, aller. D. ve, H. hen, K. fe, N. fe.
Ganya, tu, te, toi, B. inggu, K. ge.
gunya, je, moi, B. inggo, K. gu.
gwewe, montagne, K. bwakwe, N. bwakwe.
Jeraw, nuage.
Kafue, quatre. D. beu.
kajari, petit.
kamaw, un homme. K. kamulu, N. kumuru.
kani, cinq. B. kanem, W. nim.
kapesai, douleur.
kariri, trois.
karonye, corps.
kasö, vent.
kau, grand, gros. D. akae.
kauru, deux. B. karu, W. alo.
kē, arbre, bois. B. tek, H. jek, K. ga.
kerui, sœur.
kowi, main; kowinya, ma main. H. karein.
kuru, se coucher.
kuruthaini, dormir.
'Ma, maison. D. uma, H. unga, K. ma'. N. mwa, W. mua.
mămă, clair.
mara, travail.
māŭ, igname. W. au.
mbwe, femme.
mbwethe, table.
mbwi, nuit. B. buan, W. buen.
mbwonde, oreille.

me', mourir. D. ame, B. mạt, H. măc, W. met.
megah, soleil. H. 'nengat.
mesō, volaille.
meuma, porte.
muru, pigeon.
mwa, taro, *arum esculentum*. K. mwe, W. uaeo.
mwewa, grand, hạutẹ taille. K. amwa.
mwōio, boire.
Naii, bon, merci.
nanā, esprit.
nanya, mère. B. nian, N. amunye, W. nya.
nanaporoi, dresser, ériger sur quelque chose.
nẹkharahạ, pied.
nekō, ciel. B. mangao, K. nekhwawa, N. nẹhoā.
nemwa, bouche. K nekhwa.
nge, nous, B. ke, K. nge.
ngwa, tête. H. gan, K. mbwa.
ninjah, terre, sol. K. ndro'.
Orokau, chef. K. aukhă.
Para, voler, dérober. N. pende.
paroro', dix. W. padylu.
pavā, père. K. apā, N. apa.
pemwa, les dents. K. pāre.
piamé', œil, yeux. W. hamin.
pun, peau; punya, ma peau.
pundio, frère.
punugwa, cheveux, H. pungan, K. pumbwa, N. punbwa.
Qa, canot, pirogue, navire. K. qa.
qi, nez.
qise, fourneau (sous terre).

Saga, un. K. sa, N. câ.
sama, courir.
sanē, mauvais. K. sa, N. siâ, W. ta.
sé, torche, flambeau. H. heaik.
serugwa, barbe.
seui, fermer; seui ma, fermer la porte.
si, lourd, pesant. K. mĕsī, W. te.
somāī, eau salée.
sonŷh, eau douce.
sowā, acheter.
Tava, un mot. K. trepu.
thithea, vous.
tō, pleurer, B. to, H. troh, K. tei, trei, W. e, ehi.
trama, se tenir debout. K. tra.
Ushari, un garçon.
Wara, sang. B. ura, H. kula.
wenye, route, chemin. D. uanioro, N. fuene.
wesuru, fenêtre.

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

EN FRANÇAIS ET EN BASQUE

Le document que je publie aujourd'hui n'est peut-être pas d'un intérêt très considérable; j'estime cependant qu'il plaira aux amateurs, ne serait-ce qu'à titre de curiosité. Signalé déjà par M. Francisque Michel dans son *Pays basque*, en 1857, il est d'ailleurs très rare et très peu connu. L'original, dont je n'ai encore vu que deux exemplaires, forme une petite brochure couverte d'une feuille de papier brun rouge qui mesure, rognée, 142 mm. 5 sur 104 mm. 5. Le texte a 112 mm. de haut sur une justification de 75 mm. Il n'y a aucune indication de date, de lieu ou d'impression; mais je crois que la plaquette a dû être imprimée à Bayonne, chez l'un des Fauvet probablement. Quant à la date, elle est donnée par deux passages : l'un où l'on dit que le monde a été créé il y a 6804 ans (pour 5804 évidemment) ; l'autre où l'on dit que la planète Uranus a été découverte par Herschell « il y a vingt-cinq ou trente ans »; il est donc vraisemblable que nous avons affaire à une sorte de catéchisme sacré et

profane pour ainsi dire, imprimé aussitôt après le Concordat et qui devait être mis entre les mains des écoliers. Est-ce une œuvre originale ? Est-ce une traduction du français ? La dernière hypothèse me paraît la plus probable, mais je n'ai pu retrouver le texte.

La plaquette forme un petit cahier de 24 p. chiffrées au milieu, sans signatures ni réclames, disposées par demandes et par réponses, à la façon des anciens livres classiques. Imprimée en corps 10, elle n'a pas été très soigneusement corrigée, car il reste des fautes assez graves, des coupures de mots, une ponctuation fantaisiste; j'ai cru devoir rétablir partout les formes correctes. Au bas de la dernière page est, en petites capitales, ce nom « Beaumont », qui ne me dit rien. En tête est, un petit bois représentant un paysage rustique : cours d'eau, pont et arceau, temple, dame et pêcheur à la ligne. Il n'y a bien entendu ni titre ni faux titre.

J'ai traduit le basque aussi littéralement que possible.

On remarquera la naïveté de la fiction qui suppose rapporter un dialogue entre l'empereur Adrien et son petit-neveu. Cette première partie est un simple catéchisme religieux où l'on trouve des affirmations bizarres et d'une absurdité qui défie toute discussion : la distinction du ciel en firmament et empyrée, la terre supportée par l'air, soutenus eux-mêmes par les quatre évangélistes ; la conservation de l'Arche sur le

mont Archeteclin -en Arménie, etc. Le tout mêlé de questions en forme de devinettes enfantines. La seconde partie, qui commence au milieu de la p. 13, est plutôt un résumé d'instruction générale qu'un traité religieux; mais il faut vraiment plaindre les enfants qui n'auront rien appris de plus : ils connaîtront leurs devoirs envers Dieu; ils auront vu ce que c'est que le jour, l'heure, etc.; ils sauront qu'il y a huit planètes; que l'Europe, l'Asie et l'Afrique ont été peuplées par les enfants de Noé; que la pluie vient de la vapeur des eaux tirée en haut par le soleil; qu'il y a sept merveilles dans le monde et quelles elles sont; ils auront quelques notions sur les volcans, les lacs, les marées, etc.; et tout ce qu'ils pourront se rappeler de l'histoire de France, c'est qu'avant la République il y a eu soixante-quinze rois dont le premier s'appelait Pharamond :

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,
Vous employez tous deux le calme où je vous laisse !

J. V.

INSTRUCTIONEA GAZTERIARENTÇAT

ADRIEN EMPERADOREAREN GALDEAC

SEI URTHETACO HAUR BATI

Sei urthe baicic etçuen haur hura, deithua cen mundu guciaz, Emperadorearen ilobassoa; handizki, errecomendatua cen Jerusalemgo patriarka bati. Haur hura erromarat ethorri cenean, interrogatua içan cen, dukez eta chivalierez. Estonatu ciren guciac. Adrienec, ceina orduan Erroman baitcen, erakhar araci çuen interrogatua içaitecotçat, bakotchaz irakurriac içaitea, mereci duten hainitz questioneren gainean.

Adrien Emperadorea

G. Nola eguina içan da cerua?

I. Eguina içan balitz guiçonen escuz, jadanic eroria içanen cen, eta sorthua içan balitz, aspaldion hila içanen cen.

G. Cer eguin çuen Jaincoac lehenic?

I. Arguia eta clartassuna dembora gucietan,

INSTRUCTION POUR LA JEUNESSE

DEMANDES DE L'EMPEREUR ADRIEN

A UN ENFANT DE SIX ANS

Cet enfant n'avait que six ans, il était appelé par tout le monde le petit-neveu de l'Empereur; il était très recommandé à un patriarche de Jérusalem. Quand cet enfant fut venu à Rome, il fut interrogé par les ducs et les chevaliers. Tous furent étonnés. Adrien, qui était alors à Rome, se le fit amener pour être interrogé sur beaucoup de questions qui méritent d'être lues par chacun :

L'Empereur Adrien

D. Comment a été fait le ciel?

R. S'il avait été fait de la main des hommes, il serait déjà tombé, et s'il était né, il serait mort depuis longtemps.

D. Qu'a fait Dieu d'abord?

R. La lumière et la clarté dans tous les temps.

G. Nola adi daiteke trinitate Saindua dela Jainco bakhar bat, hirur presunetan erreguinatcen duena?

I. Iguzquitic, ceintan aurkhituco baitituc hirur gauça, hala-nola, içaitea, arguia eta berotassuna ceinac ecin separatuac baitira; ecic bat ezciatekec içan bertcea gabe.

G. Jaincoa, dembora lucez egon cen munduaren creatcen?

I. Beguia idec artea becembat, ecic mundua creatu çuen instant batez; bainan sei egunic barnean, eguin cituen, diren gauça guciac: hala-nola, igandean, creatu cituen, aingueruac eta archanyeluac; astelehenean eguin çuen firmamenta, erran nahi da, iguzkia ilharguia eta içarrac; astehartean, eguin cituen lurra eta itsassoa, aincirac, ur eztiac, chirripa eta ithurriac: asteazkenean eguin cituen chori eta arrain suerte guciac; ortcegunean eguin cituen planetac; ortcilarean eguin eta formatu çuen Adam, bere idurira; larumbatean, errepausatu cen eta benedicatu cituen eguin eta formatu guciac.

G. Certaz Jaincoac composatu du lurra?

I. Materia diferentez eta urez; eta lur hunec baitu bederatci mila lekoaren inguruna itçulian, eta hirur mila loditassunean.

G. Jaincoa larumbatean errepausatu cenaz gueroz certaco guelditcen guira gu, lanetic, igandean, larumbatean lanean hari içan ondoan?

I. Juduekin bestan betan ez aurkhitcea gatic; eta

D. Comment doit-il être entendu que la sainte Trinité est un seul Dieu qui règne en trois personnes?

R. Par le soleil, dans lequel se trouvent trois choses, à savoir l'essence, la lumière et la chaleur qui ne peuvent être séparées; car l'un ne pourrait exister, ô homme, sans l'autre.

D. Dieu est-il demeuré longtemps à créer le monde?

R. Juste le temps d'ouvrir l'œil, car le monde a été créé en un instant; mais en six jours il a fait toutes les choses qui existent; ainsi le dimanche il a créé les anges et les archanges; le lundi, il a fait le firmament, c'est-à-dire le soleil, la lune et les étoiles; le mardi, il a fait la terre et la mer, les lacs, les eaux douces, les ruisseaux et les fontaines; le mercredi, il a fait toutes les espèces d'oiseaux et de poissons; le jeudi, il a fait les planètes; le vendredi, il a fait et formé Adam à son image; le samedi, il s'est reposé et a béni toutes les choses qu'il avait faites et formées.

D. De quoi Dieu a-t-il composé la terre?

R. De matières différentes et d'eaux; et cette terre a neuf mille lieues de tour environ et trois mille d'épaisseur.

D. Puisque Dieu s'est reposé le samedi, pourquoi nous arrêtons-nous de travailler le dimanche après nous être mis au travail le lundi?

R. Pour ne pas nous trouver en fête en même temps

ceren igandean phiztu baitcen J. Christo; bascotic, çazpigarren igandean, mendecoste egunean, egorri baitcioen izpiritu saindua bere Eliçari.

G. Cein dire munduaren pharteac?

I. Principalac dire, cerua, laur elementac, ceinac baitire sua, airea, lurra eta ura.

G. Cembat ceru dire?

I. Bia principalac ; ampirea eta firmamenta.

G. Cer da ampirea?

I. Hura da ceru gucietaric gorena, hedatuena eta ederrena.

G. Cer da ceru firmamenta deitcen dena?

I. Hura da claritate dibinoaren arguia, eta dohatsuen egoitça.

G. Cerc dauka lurra?

I. Aireac.

G. Cerc dauka airea?

I. Laur evanyelistec.

G. Cerc dauzca laur evanyelistac?

I. Su izpiritualac.

G. Cein da behinere uriric eguiten ez duen eta behinere eguinen ez duen lekhua?

I. Gelboeco sorhoa, Egipto gucian, ceren lurra trempatua baita Nilaz.

G. Cembat mihi dire munduan?

I. Badire hirur hogoi eta hamabi.

G. Norc eman cioten icena animale guciei?

que les Juifs, et parce que Jésus-Christ est ressuscité le dimanche; le septième dimanche à partir de Pâques, le jour de la Pentecôte, il a envoyé l'Esprit-Saint à son Église.

D. Quelles sont les parties du monde?

R. Les principales sont le ciel et les quatre éléments qui sont le feu, l'air, la terre et l'eau.

D. Combien y a-t-il de cieux?

R. Deux principaux : l'empyrée et le firmament.

D. Qu'est-ce que l'empyrée?

R. C'est, de tous les cieux, le plus élevé, le plus étendu et le plus beau.

D. Qu'est-ce que le ciel qui s'appelle le firmament?

R. C'est la lumière de la clarté divine et la demeure des bienheureux.

D. Qu'est-ce qui tient la terre?

R. L'air.

D. Qu'est-ce qui tient l'air?

R. Les quatre évangélistes.

D. Qu'est-ce qui tient les quatre évangélistes?

R. Le feu spirituel.

D. Quel est le lieu où il ne fait jamais de pluie et où il n'en fera jamais?

R. La vallée de Gelboé, dans toute l'Égypte, parce que la terre y est arrosée par le Nil.

D. Combien y a-t-il de langues dans le monde?

R. Il y en a soixante-douze.

D. Qui a donné leur nom à tous les animaux?

I. Adamec.

G. Cein da munduan den gauçaric mendrena?

I. Guiçonaren gorputça, arima campoan denean.

G. Cein da munduan den gauçaric arinena eta segretena?

I. Guiçonaren pentsamendua.

G. Mundu huntan bere guthicia eta borondatea eguiten dutenac urus dire?

I. Ez, ez dire urus; bainan urus dire, Jaincoac mundu huntan bere borondatearen eguiterautzten ez dituenac, eta nahigabez gaztigatcen dituenac.

G. Cein da aberatsentcat beçala pobreentçat den gauçaric cruelena?

I. Herioa, ceintan Jaincoari condu emaitera johan behar baita gure bici onaz edo gaichtoaz.

G. Cein da, guiçona asse ez daitekeyen gauça?

I. Irabacia! ecic guiçona, ceruco gloriaren irabaztera entseyatu behar bidean, ez da entseyatcen aberatstassunen irabaztera baicic.

G. Cein da gauça hoberena edo gaichtoena?

I. Solassa.

G. Norc eguin çuen lehenbicico Eliça?

I. Jondoni Pauloc.

G. Cer adin çuen Noëc bere arkharen eguiten hassi cenean?

I. Bacituen bortz ehun urthe.

R. Adam.

D. Quelle est la chose la moins importante du monde ?

R. Le corps de l'homme, quand l'âme en est sortie.

D. Quelle est la chose la plus légère et la plus secrète du monde ?

R. La pensée de l'homme.

D. Ceux qui font dans ce monde leur fantaisie et leur volonté sont-ils heureux ?

R. Non, ils ne sont pas heureux; mais sont heureux ceux auxquels Dieu ne fait faire que sa volonté et qu'il punit inopinément.

D. Quelle est la chose la plus cruelle pour les riches comme pour les pauvres ?

R. La mort, lors de laquelle nous devons aller rendre compte à Dieu de notre vie bonne ou mauvaise.

D. Quelle est la chose qui ne saurait rassasier l'homme ?

R. Le gain, car l'homme, au lieu de s'efforcer de gagner la gloire du ciel, ne s'efforce que de gagner des richesses.

D. Quelle est la chose la meilleure ou la plus mauvaise ?

R. La parole.

D. Qui a fait la première église ?

R. Saint Paul.

D. Quel âge avait Noé quand il commença à faire l'arche ?

R. Il avait cinq cents ans.

G. Cembat urthe eman çuen arkaren eguiten?

I. Ehun urthe.

G. Cembat egun egon cen arkha hura urean?

I. Berrogoy egun.

G. Arkha harc cembat çuen lucean, largoan eta goran?

I. Bacituen hirur ehun besso lucean, berrehun eta laur hogoy goran, eta berrogoy eta hamar largoan.

G. Cein lekhutan da orai arkha hura?

I. Armenian, mendi gora baten gainean, ceina deithua baita Archeteclin.

G. Norc landatu çuen lehenbicico mahastia?

I. Noëc.

G. Norc galdeguin çuen egundaino nihorc galdeguin duen dohainic handiena?

I. Joseph Arimathiacoac, ceinac galdeguin baitçuen J. Ch. gure jaunaren gorphutça, gurutcean celaric, eta eçarri baitçuen thomban.

G. Certaco behar da barurtu orcilarean, bertce egunean baino lehenago, eta ez da haraguiric jaten?

I. Çortci arraçoin printcipal gatic : lehena ceren Jaincoac egun hartan eguin baitçuen Adam; bigarrena, ceren ortcilarean bathayatu baitçuen Jondoni Juanec J. Ch. gure jauna Jourdaingo arriberan; hirurgarrena, ceren ortcilarean hil baitçuen Davitec Goliat digantea; [laurgarrena,] ceren ortcilarean hartu baitçuen J. Christoc haraguizco gorphutza ama biryinaren sabelean;

D. Combien de temps mit-il à construire l'arche ?

R. Cent ans.

D. Combien de temps cette arche demeura-t-elle dans l'eau ?

R. Quarante jours.

D. Combien cette arche avait-elle de long, de large et de haut ?

R. Elle avait trois cents brasses de long, deux cent quatre-vingts de haut, et cinquante de large.

D. Dans quel lieu est maintenant cette arche ?

R. En Arménie, sur une haute montagne, qui est appelée Archeteclin.

D. Qui a planté la première vigne ?

R. Noé.

D. Qui a demandé le plus grand don que personne ait encore demandé ?

R. Joseph d'Arimathie, qui a demandé le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la croix et qui l'a mis dans la tombe.

D. Pourquoi faut-il jeûner le vendredi, plutôt que les autres jours, et ne pas manger de viande ?

R. Pour huit raisons principales : la première, parce que Dieu a fait Adam ce jour-là; la seconde, parce que le Vendredi saint Jean a baptisé Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la rivière du Jourdain; la troisième, parce que le vendredi David a tué le géant Goliath; (la quatrième) parce que le vendredi Jésus-Christ a pris un corps de chair dans le ventre de la mère

bortzgarrena, ceren egun hartan berean bathayatua içan baitcen Jondoni Eztebe lehen martira; seigarrena, ceren ortcilarean ebaki baitcioten burua Jondoni Juani Baptistari; zazpigarrena, ceren ortcilarean gurutcéficatua içan baitcen J. Christo; çortcigarrena, ceren ortcilarean ethorrico baita goure jauna Josaphateco sorhora, mundu guciaren juyatcera.

G. Cein dire Jaincoari agradagarrien çaizcon gauçac?

I. Eguiazco penitencia, pacientcia, pobrecian eta bekhatutic beiracea.

G. Cembat seme-alaba içan cituen Adamec?

I. Hamar seme eta laurhogoy alaba, khondatu gabe Caïn, Abel eta Seth.

G. Cein cen lehenbicico ohoina?

I. Seth.

G. Nor sartu cen lehenic parabissuan?

I. Ohoin ona.

G. Nor cen bi aldiz hil cena?

I. Lazaro, behin pitztu çuen J. Christoc.

G. Norc eguin içan du lehenbicico hiria.

I. Caïn, Adamen lehen semea.

G. Cembait galtzapen suertetan eror daiteke gizona?

I. Hirur suertetan : lehena, bere ontassunen galtçapenaz; bigarrena, bere ossassunaren galtçapenaz; hirurgarrena, bere arimaren galtçapenaz.

G. Nondic heldu da çuhurtcia?

vierge; la cinquième, parce que ce jour-là sain Étienne, le premier martyr, fut baptisé; la sixième, parce que le vendredi on coupa la tête à Saint Jean-Baptiste; la septième, parce que le vendredi fut crucifié Jésus-Christ; la huitième, parce que le vendredi Notre-Seigneur viendra, dans la vallée de Josaphat, juger tout le monde.

D. Quelles sont les choses qui sont agréables à Dieu ?

R. La vraie pénitence, la patience, la pauvreté et la précaution contre le péché.

D. Combien Adam a-t-il eu de fils et de filles ?

R. Dix fils et quatre-vingts filles, sans compter Caïn, Abel et Seth.

D. Quel fut le premier voleur ?

R. Seth.

D. Qui entra en premier dans le paradis ?

R. Le bon larron.

D. Quel est celui qui est mort deux fois ?

R. Lazare; Jésus-Christ l'avait ressuscité une fois.

D. Qui a fait la première ville ?

R. Caïn, le premier fils d'Adam.

D. Dans combien de sortes de pertes peut tomber l'homme ?

R. Dans trois sortes : la première, par la perte de ses biens; la seconde, par la perte de sa santé; la troisième, par la perte de son âme.

D. D'où vient la sagesse ?

I. Jaincoaren beldurretic; ecic çuhurra dena, bera gaztigatcen da.

G. Certara Jaincoac obligatu ditu guiçon guciac?

I. Lanera, Jondoni Pauloc dio, hain errech dela guiçonarentçat lanean hartcea, nola choriarentçat hegaldatcea.

G. Certaric eguin içan ditu Jaincoac guiçona eta emaztea?

I. Guiçona eguin içan da lurretic; eta emaztea eguina içan cen guiçonaren saihets heçurretic, ceina athera baitcioen Jaincoac lo çagoelaric.

G. Cembat bici içan dira Adam eta Eva?

I. Bederatci ehun urthe.

G. Cein da, Jaincoaren aincinean, gutien barkhagarri den bekhatua.

I. Desesperacionea.

G. Cein da guiçonec lurraren gainean duten eguitecoric premiazcoena?

I. Hura da, Jaincoaren eta J. Christoren eçagutcea eta bere buruen eçagutcea; erran nahi da, cer diren eçagutcea, certaco bici diren, cer bilhacatu behar diren bicitce hunen ondoan, eta cer eguin behar duten eguiazki urus içaiteco; hitz batez, jakin erreligionea, eta bici haren arabera.

G. Cein da Jaincoac guiçonei eguin derayen lehen misericordia?

I. Hayer, salbatçaile baten hitz emaitea, ceina igu-

R. De la crainte de Dieu ; car celui qui est sage se châtie lui-même.

D. A quoi Dieu oblige-t-il tous les hommes ?

R. Au travail ; saint Paul dit qu'il est aussi facile à l'homme de travailler qu'à l'oiseau de voler.

D. De quoi Dieu a-t-il fait l'homme et la femme ?

R. L'homme a été fait de terre, et la femme a été faite d'os du côté de l'homme que Dieu lui sortit pendant qu'il dormait.

D. Combien vécurent Adam et Ève ?

R. Neuf cents ans.

D. Quel est, devant Dieu, le péché le moins pardonnable ?

R. Le désespoir.

D. Quel est le plus important des devoirs que les hommes ont sur la terre ?

R. C'est de connaître Dieu et Jésus-Christ et de se connaître eux-mêmes ; c'est-à-dire de connaître ce qu'ils sont, pourquoi ils sont en vie, ce qu'ils doivent devenir après cette vie, et ce qu'ils doivent faire pour être vraiment heureux ; en un mot servir la religion et vivre suivant elle.

D. Quelle est la première miséricorde que Dieu ait faite aux hommes ?

R. C'est de leur promettre un Sauveur qui a été

rika içan baita lurrean, bederen laur mila urtheren inguruna.

G. Dembora lucea du, Jaincoac cerua eta lurra creatu cituela?

I. Badu 6804 urtheren inguruna.

G. Cein cen Juduen lehen erreguea?

I. Saül.

G. Cein cen iguzkiaren gueldi-arazteco dohaina içan çuena?

I. Josué, Gabaonitarrez seguitua cenean.

G. Nola deitcen da Abrahamec bere seme Isaac sacrificatu nahi içan çuen mendia?

I. Moria, Calvarioco mendiaren aldean, ceintan J. Christo gurutceficatua içan baitcen, handic cenbait menderen buruan.

G. Segur guira badela Jainco bat?

I. Bai : eguia bat da hain clara, nun burua galdua behar baita, ukhatceco edo dudatceco; ecic ez da burua galdu duenic baicic, Jaincoric ez dela dioenic (Ps. 13, v. v).

G. Cein dira J. Christoren sortcea aincinetic erran duten prophetac?

I. Jacob, Daniel eta Agea.

G. Cein dira Messiaz baino lehenago aguertu diren bertce propheta famatuenac?

I. Elia eta Isaïas.

G. Cer eguin du Eliac erremarkablenic?

attendu sur la terre pendant au moins quatre mille ans environ.

D. Y a-t-il longtemps que Dieu a créé le ciel et la terre ?

R. Il y a environ 6804 ans.

D. Quel est le premier roi des Juifs ?

R. Saül.

D. Quel est celui qui a eu le don de faire arrêter le soleil ?

R. Josué, quand il était poursuivi par les Gabaonites.

D. Comment s'appelle la montagne où Abraham voulut sacrifier son fils ?

R. Moria, à côté du mont Calvaire où Jésus-Christ fut crucifié au bout de quelques siècles de là.

D. Sommes-nous sûrs qu'il y a un Dieu ?

R. Oui, c'est une vérité si claire qu'il faut avoir perdu la tête pour le nier ou pour en douter ; car il n'y a que celui qui a perdu la tête qui dit qu'il n'y a pas de Dieu (Ps. 13, v. 5).

D. Quels sont les prophètes qui ont annoncé depuis longtemps la naissance de Jésus-Christ ?

R. Jacob, Daniel et Aggée.

D. Quels sont les prophètes les plus fameux qui aient apparu avant le Messie ?

R. Élie et Isaïe.

D. Qu'a fait Élie de plus remarquable ?

I. Laur urthez gueldi araci içan ditu ceruco uriac; hil araci laur ehun eta berrogoi eta hamar aphez faltsu. Hacia içan da bele batez, guero aingueru batez, eta altchatua cerurat urrezco carrossa batez.

G. Cer eguin du Isaïac erremarkablenic?

I. Harc erran içan du clarkienic J.Christoren sortcea, bicitcea eta heriotcea.

G. Cein familietaric atheratu dire Juduac?

I. Isaac eta Jacob, Abrahamen seme eta ilobassoetaric.

G. Cembat urthe çuen munduac hassia cela J. Christo Maria Birginaren ganic sorthu cenean?

I. Laur mila urtheren inguruna.

G. Cein içan cen Jaincoaren contra eguina içan cen lehen bekhatua?

I. Urguilua.

G. Cein içan cen avariciosic handiena eta icigarriena?

I. Judas traidorea, ceren saldu baitçuen bere nausi dibinoa hogoi eta hamar diru ppecetan, ceinec eguiten baitute gure monedaco hamar luissen heina.

G. Cein egunez hitzeman cioten traidore harc Juduei bere messiassen largatcea?

I. Arteazten saindu goicean.

G. Cein da egundaino içan ez çuena eman duena?

I. Jondoni Juani noizetare bathayatu baitçuen gure Jauna Jourdaingo heguian.

R. Pendant quatre ans, il a fait arrêter les eaux du ciel; il a fait mourir quatre cent cinquante faux prêtres. Il fut nourri par un corbeau, puis par un ange, et enlevé au ciel par un carrosse d'or.

D. Qu'a fait Isaïe de plus remarquable ?

R. Il a prédit le plus clairement la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ.

D. De quelles familles sont sortis les Juifs?

R. D'Isaac et de Jabob, fils et petits-fils d'Abraham.

D. Combien y avait-il d'années que le monde avait commencé, quand Jésus-Christ est né de la Vierge Marie ?

R. Environ quatre mille ans.

D. Quel fut le premier péché qui fut fait contre Dieu ?

R. L'orgueil.

D. Quel fut l'avare le plus grand et le plus horrible ?

R. Le traître Judas, car il a vendu son maître divin pour trente pièces d'argent qui font à peu près dix louis de notre monnaie.

D. Quel jour ce traître promit-il aux Juifs de leur livrer leur messie ?

R. Le matin du mercredi saint.

D. Qui est-ce qui a donné ce qu'il n'avait pas encore reçu ?

R. Saint Jean, lorsqu'il baptisa Notre-Seigneur dans le courant du Jourdain,

G. Cein da lekhua iguzkiac arguitu duena eta berriz behinere arguituco ezduena?

I. Hura da Moïse, oinac idorric, passatu cen itsas gorrico lekhua, eta Pharaon bere armada guciarekin itho cena.

G. Mundua hassiz guero, ez da içan egun bat ceintan ez baitçuen eguiten ez egun ez gau?

I. Bai : hura cen J. Christo gurutceficatu cen eguna: ecic hirur orenez içan cen Eclipsac eguin çuen ez egun içaitea, ilhunbeac hedatuac ecirenaz gueroz lur gucian. Etcen gau ere, iguzkia urrun etçana içaitetic, bere curtsaren erditan cenaz gueroz; eguerditic hirur orenetaco heinean eguna aguertu cen.

G. Cein içan ciren J. Christoc gurutceco arbolaren gainean erran cituen lehen hitçac?

I. Hauc ciren : *In manus tuas, Domine, comendo Spiritum meum.*

G. Cein içan cen egundaino nihorc Jassan içan duen Guerlaric handiema eta odoltsuena?

I. Juduen Guerla, Erromanoen contra, J. Christo hil cenetic hogoy eta hemeçortci urtheren buruan.

G. Cer içan cen guerla haren ondorioa?

I. Josephen historioac dakharke gosetea hain handia içan cela, nun içan baitciren Jerusalemen bere haurrac jan cituzten amac.

G. Cembat içan cen hil eta presuneren nombrea?

D. Quel est l'endroit que le soleil a éclairé et qu'il n'éclairera jamais plus ?

R. C'est l'endroit de la mer Rouge où Moïse a passé à pied sec et où Pharaon fut noyé avec toute son armée.

D. Depuis le commencement du monde, n'y a-t-il pas eu un jour où il n'a fait ni jour ni nuit ?

R. Oui, c'est le jour où Jésus-Christ a été crucifié; car l'éclipse qu'il y a eu pendant trois heures a fait qu'il n'était pas jour puisque les ténèbres n'étaient pas étendues sur toute la terre. Il n'était pas nuit non plus, puisque le soleil, au lieu de se coucher, était au milieu de sa course; le jour parut vers les trois heures après midi.

D. Quelles sont les premières paroles qu'a dites Jésus-Christ sur l'arbre de la croix ?

R. C'étaient celles-ci : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

D. Quelle a été la guerre la plus grande et la plus sanglante que personne ait rapportée jusqu'ici ?

R. La guerre des Juifs contre les Romains, au bout de trente-huit ans après la mort de Jésus-Christ.

D. Quelle a été la conséquence de cette guerre?

R. L'histoire de Josèphe rapporte qu'il y eut une famine telle que les mères qui étaient à Jérusalem mangèrent leurs enfants.

D. Quel avait été le nombre des morts et des prisonniers ?

I. Hilac içan ciren berrehun eta hogoi eta hamaçazpi mila baino guehiago eta laur ehun eta hamaçazpi mila pressuner.

G. Norc eraman çuen bictoria?

I. Erromanoec; eta gueroztic Juduac barrayatuac dire lur gucian, erregueric batere gabe.

G. Cembat demboraz içan da persecutatua Eliça Catholicoa?

I. Hirur ehun urtheren ingurunaz pagano Emperador diferentez.

G. Cein içan cen lehenbicico persecutatu içan çuena?

I. Neron, J. Christo hil cenetic hogoi eta hamar urtheren buruan.

G. Badakiçu persecutatçaileric ikharagarrienen nombrea?

I. Bai. Çortci dira eta guciac miserableki hil dira.

G. Cein içan ciren persecutioneric lucenac eta cruelenac?

I. Diocletien eta Maximienenac; ecic iraun çuten berrogoi eta hamar urthez guelditu gabe.

G. Cein içan cen persecucione hec akhabaraci eta Eliçari bakhea içan araci cioena?

I. Constantin Emperadorea Santa Helenaren semea, ceina bathayatua içan baitcen 312 an.

G. Cembat bathayo suerte dira?

I. Hirur; urezcoa, odolezcoa eta guthiciazcoa.

G. Cein içan cen lehenbicico heresia?

R. Il y eut plus de deux cent trente-sept mille morts et quatre cent dix-sept mille prisonniers.

D. Qui remporta la victoire ?

R. Les Romains, et ensuite les Juifs se répandirent sur toute la terre, sans avoir aucun roi.

D. Pendant combien de temps a été persécutée l'Église catholique ?

R. Environ trois cents ans, par différents empereurs païens.

D. Quel est le premier qui ait persécuté ?

R. Néron, au bout de trente ans après la mort de Jésus-Christ.

D. Savez-vous les noms des persécuteurs les plus terribles ?

R. Oui, il y en a eu huit et tous sont morts misérablement.

D. Quelles ont été les plus longues et les plus cruelles des persécutions ?

R. Celles de Dioclétien et de Maximien ; car elles ont duré cinquante ans sans s'arrêter.

D. Qui est-ce qui a fait finir ces persécutions et fait rendre la paix à l'Église ?

R. L'empereur Constantin, fils de sainte Hélène, qui fut baptisé l'an 312.

D. Combien y a-t-il d'espèces de baptêmes ?

R. Trois : de feu, de sang et de désir.

D. Quelle a été la première hérésie ?

I. Lehenbicicoa Apostoluen beren demboran, pitztua içan cen Simon magicienaz; malurus hura Jaincotçat nahi cen pasatu, cioelaric dirutan eros çaitekela Ispiritu Sainduaren emaiteco botherea; bainan lurrerat egotcia içan cen Jondoni Petriz Erroman.

G. Nor dira munduaren akhabantçan baicic hilen ez direnac?

I. Enoch eta Elia, ceinac eramanac içan baitira biciric lurreco parabissurat eta ethorrico baitira munduaren akhabantçan Antechristen attakatcera.

R. La première, du temps des Apôtres mêmes, a été allumée par Simon le Magicien; ce malheureux voulait passer pour Dieu, disant qu'on pouvait acheter à prix d'argent le pouvoir de donner le Saint-Esprit; mais il a été jeté à terre.

D. Qui sont ceux qui ne mourront qu'à la fin du monde ?

R. Hénoch et Élie qui ont été emportés en vie au paradis terrestre et qui reviendront à la fin du monde pour attaquer l'antéchrist.

HAURREN INSTRUCTIONEA

GALDE ETA IHARDESTECA

EDO

HAUR GAZTE BATEC

NECESSARIO DITUEN EÇAGUTCEN MOLDEA

G. Norc eguin ditu cerua, lurra eta içaitea duten gauça guciac?

I. Içaite eternal harc, ceina bethi danic içan baita, eta bethi içanen baita, eta ceina deitcen baitugu Jaincoa.

G. Adoratu behar dugu, eta eskherrac bihurtu behar diotçagu, hoin bertce miracuiluren eguile guisa?

I. Bai, guiçon guciec çor diote eçagutçazco tributu bat, instant guciez eguiten deraizcun ongui eguinen aldera.

G. Nola deitcen dute Jaincoaren adoratceco manera?

I. Erreligionezco adoracionea.

G. Cer da guiçona?

I. Hura da creatura arraçoinable bat, gorputz eta arima batez composatua.

L'INSTRUCTION DES ENFANTS

PAR DEMANDE ET PAR RÉPONSE

OU

MANIÈRE DE FAIRE CONNAITRE

A UN JEUNE ENFANT LES CHOSES NÉCESSAIRES

D. Qui a fait le ciel, la terre et toutes les choses qui existent ?

R. Cet être éternel qui a existé depuis toujours et qui vivra toujours, et que nous appelons Dieu.

D. Devons-nous l'adorer et lui rendre grâces comme faiseur de tant de merveilles ?

R. Oui, tous les hommes lui doivent un tribut de reconnaissance, eu égard aux biens qu'il nous fait à tous les instants.

D. Comment appelle-t-on la manière d'adorer Dieu ?

R. L'adoration religieuse.

D. Qu'est-ce que l'homme ?

R. C'est une créature raisonnable, composée d'un corps et d'une âme.

G. Cer deitcen duçu gorphutz bat?

I. Hunki detçakeguken gauça guciac, gorphutza formatua da laur principioz, ceinac deithuac baitire elementuac.

G. Cembat centsu tuzte guiçonac eta animalec?

I. Baituzte bortz ceinac baitire : bista, ussaina, aditcea, gostua eta unkitcea.

G. Cer da cerua?

I. Hura da munduaren pharteric gorena eta bertce hainitz phartetan çatitcen dena.

G. Cer da firmamenta?

I. Hura da guc ikhusten dugun ceruaren phartea, ceinetan baitire arguiac.

(*A suivre.*)

D. Qu'appelez-vous un corps ?

R. Toutes les choses que nous pouvons toucher sont des corps formés de quatre principes qui sont appelés les éléments.

D. Combien de sens ont l'homme et les animaux ?

R. Ils ont cinq sens : la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût et le toucher.

D. Qu'est-ce que le ciel ?

R. C'est la partie la plus élevée du monde et qui est partagée en beaucoup d'autres parties.

D. Qu'est-ce que le firmament ?

R. C'est la partie du ciel que nous voyons, dans laquelle il y a des lumières.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Lecciones de Ortografia del Euskaro Vizcaino, por SABINO ARANA Y GOIRI. *Bilbao*, S. de Amorrortu, 1896, pet. in-8° de 305-(iij) p.

Il n'est pas douteux que, depuis un demi-siècle, la langue basque a été étudiée d'une façon plus scientifique qu'auparavant; malheureusement la linguistique a cette mauvaise fortune d'être généralement considérée comme une simple branche de la littérature; et tel qui n'oserait raisonner algèbre ou physiologie disserte hardiment sur les choses de la science du langage, sous prétexte qu'il a quelque lecture et qu'il sait un peu de latin ou de grec, de français ou d'espagnol. De là un trop grand nombre d'ouvrages manqués, mais où la prétention n'est pas le moindre défaut.

Le livre que j'ai sous les yeux en ce moment a pourtant beaucoup de bon; mais l'auteur n'est pas assez au courant de tout ce qui a été écrit sur le basque en dehors de son pays. Il ignore Van Eys, Bonaparte, Schuchardt, l'*Euskara* de Berlin, ou ne les connaît que de seconde main. Traitant de la phonétique, par exemple, il n'a pas l'air de se douter que le premier travail un peu développé sur la question est

celui que j'ai donné en 1870 dans la *Revue de Linguistique*. Le livre de M. Arana est essentiellement d'ordre métaphysique; l'auteur y relève avec soin les mutations telles que *orretaki* pour *orrek daki*, *neupetukot* pour *neuc betuko dot*, *etzan* pour *ez zan*, *zemat* pour *zembat*, *jaunan* pour *jaunaren*, *gurbiz* pour *burbiz*, *betule* pour *begi ule*, *izkora* pour *iz gora*, *egongo* pour *egonko;* mais, pour les expliquer, il invente des catégories de « phénomènes métathétiques équatifs ou dégénératifs » et des « lois essentielles ou accidentelles » qui ne rendent compte de rien et qui ne sont au fond qu'un pur et simple galimatias. Ajoutons certaines étymologies fantastiques, celle par exemple qui rattache le latin *lex*, *legis*, à un prototype basque imaginaire *lagi*, formé d'une racine *la* ou *lo*, car « les lettres », dit l'auteur citant Asturloa, « sont les premières racines des mots basques; entre autres, *l* exprime l'idée de calme, sujétion, commandement, dureté, cohésion, etc.; mais, *l* ne pouvant se prononcer isolée[1], elle a dû s'unir à une voyelle d'appui et c'est *a* ou *o* qui remplit ordinairement ce rôle. Donc la racine est *la* ou *lo*, naturellement affaiblis en *le*, *li* ou *lu* ».

Cette citation suffit.

Et que dire des classements de consonnes où par exemple *t*, *d* et *n* sont mis au nombre des linguales et où *l* et *n* mouillées sont qualifiées de momentanées ?

1. *Sic!*

Au surplus, la question de l'orthographe du basque est sans importance. Convention pour convention, pourquoi ne pas s'en tenir aux habitudes actuelles ?

Enfin, on demeure stupide lorsqu'on trouve dans un livre qui a des allures scientifiques des notes comme celles des p. 16 et 254; l'une est une profession de foi religieuse ; l'autre une dissertation sur le véritable mari de la « très sainte Vierge ». Est-ce qu'un homme de science peut considérer ce que l'auteur appelle « la sainte écriture » autrement que comme un vieux recueil de textes d'âges différents, d'un intérêt fort inégal, trop rempli de niaiseries ou d'obscénités ? Et quant au mari de la Vierge, nous nous soucions assez peu que ce soit Joseph ou « le paraclet »; nous trouvons la question scabreuse et elle ne nous rappelle que la fameuse thèse *utrum spiritus sanctus semen emiserit in copulatione cum virgine Maria ?*

Julien VINSON.

Paul REGNAUD. *Eléments de grammaire comparée du grec et du latin.* 2me partie : morphologie. *Paris*, A. Colin et Cie, 1896, in-8° — (iv)-viij-376 p.

Cette seconde partie est tout à fait digne de la première et l'on ne peut que la recommander chaleureusement aux linguistes. Nous y retrouvons toutes les qualités de M. Paul Regnaud : sa méthode rigoureuse,

son implacable logique et le bon sens incontestable de ses raisonnements. Qui n'applaudirait par exemple aux premières lignes de sa préface où il pose si nettement les conditions essentielles du progrès scientifique : bonne volonté, esprit conciliant, abandon des susceptibilités, horreur des prétentions personnelles ?

Mais il y a toute une école de linguistes,— des doctrinaires, — qui, aveuglés par le parti pris et les idées préconçues, ne veulent pas entendre parler d'évolution et font tous leurs efforts, devant l'évidence des faits, pour éviter le mot et dissimuler la chose.

A ce propos, M. Regnaud rappelle la question des *racines*, si discutée. Qu'est-ce au juste qu'une *racine?* Faut-il y voir des phonèmes réels ? ne sont-ce que des entités théoriques commodes, mais imaginaires ? M. Regnaud déclare que pour lui les racines sont relatives, *continu* pouvant être considéré comme la racine de *continuel* qui le serait à son tour de *continuellement*. Mais pour nous, qui ne reculons pas devant la question d'origine, nous ne pouvons nous empêcher de constater ce fait évident, — et cela non seulement en Indo-Européen ou en Sémitique, mais dans la plupart des langues que nous avons étudiées, — que l'analyse de toutes ces langues révèle l'existence certaine de syllabes morphologiquement et phonologiquement primordiales qui sont les bases de toute dérivation. Il ne s'agit pas de savoir si l'homme a jamais parlé par racines vagues, par syllabes sonores à sens peu précis, etc. Il suffit de

constater par exemple qu'en dravidien il y a une parenté certaine entre *ada* joindre, enfermer; *adar*, comprimer, serrer; *adi*, frapper; *adu*, approcher, atteindre, empiler, cuire; *hadu*, s'unir charnellement; *adei*, atteindre, retenir; d'une part, et de l'autre *anangu*, se fatiguer; *anavu*, s'attacher à; *ani*, orner, arranger; *anu*, approcher, toucher; *anei*, joindre, embrasser; *andu*, rapprocher, presser; *annu*, s'appuyer; — parenté évidente de forme et de sens, et que tous ces radicaux dérivent d'une seule et même racine en *ad* ou *an*. La conclusion s'impose, mais rien n'empêche qu'on imagine ou qu'on ne recherche un état encore antérieur du langage.

J. V.

VARIA

I. Niaiseries royalistes

Pendant les Cent-Jours, on faisait circuler, dans les cercles royalistes, les singulières *parodies* suivantes (je ne puis trouver de mot meilleur) des trois grandes prières chrétiennes :

PATER

« Notre père, qui êtes à Paris, que votre nom soit détesté; que votre volonté soit contrariée, tant en France que partout ailleurs ! Donnez-nous la paix intérieure pendant la durée de votre puissance usurpée; pardonnez-nous nos efforts pour réintégrer nos souverains légitimes et ne nous laissez pas succomber à la misère et au désespoir. »

AVE

« Je vous salue, favorable coalition; que la main de Dieu vous soutienne ! que de vos généreux efforts nous puissions avoir notre salut ! Illustre Alexandre, protecteur des opprimés, venez donner à la France un roi désiré et qu'elle n'attend que de vous. Que le nom de Napoléon soit en exécration dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

CREDO

« Je crois au retour des Bourbons, les restaurateurs de la France, pacificateurs de l'Europe; au couronnement de Louis XVIII; à la prompte arrivée de la plus respectable princesse, aussi intéressante par ses malheurs que recommandable par ses vertus; qui, issue du sang du plus illustre des monarques, est née de la plus infortunée reine; qui a souffert un exil de vingt ans; rétablie dans ses droits légitimes en a été repoussée par le plus vil des hommes et le plus grand des monstres; qui s'est prudemment retirée en pays étranger pour ne pas être la cause que le sang innocent soit versé

pour elle; qui, dans peu, rentrée dans sa capitale, s'asseoira aux côtés du meilleur des rois; qui de là montera sur le trône, environnée de l'éclat de toutes ses vertus, fera la félicité de la France et l'admiration de l'Europe.

« Je crois au retour de la justice, à la suppression des abus, à la punition des crimes, à la restitution des biens mal acquis, au remplacement rigoureux des gens suspects et à l'examen rigoureux des fortunes rapides. »

II. Littérature murale

Je trouve dans mes notes la description de l'enseigne d'une auberge, au Cap de Bonne-Espérance, qui est accompagnée des inscriptions suivantes :

A DROITE

Nos patriam fugimus. While we're here,
Vivamus ! let us live by drinking beer.
On donne à boire et à manger ici.
Come in taste it whoever you be.

A GAUCHE

Multum in parvo, pro bono publico.
Entertainment for man and beast all of a row.
Lekker-cost as much as you please.
Excellent beds without any fleas.

EN DESSOUS

Life's but a journey, let's live well on the road.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

15 JUILLET 1897

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

—

1897

SOMMAIRE DU N° 3

J. VINSON. — La Linguistique. (Un livre de M. Victor Henry) 185
Pièces historiques de la période révolutionnaire en français et en basque *(fin)* 196
H. DE CHARENCEY. — Sur les noms des rois de Rome. 216
J. VINSON. — Pierre d'Urte de Saint-Jean-de-Luz.... 221
P. REGNAUD. — Sur la mutation hypothétique de λ en ς dans le grec ancien 230
P. REGNAUD. — Étymologies latines : *pascor* et *potior* 232
Abel Hovelacque, note complémentaire 234
V. HENRY. — Un fait de langage enfantin 238
A. MARRE. — Histoire de la princesse Djouher-Manikam, roman malais 241
Varia. — I. Le langage des enfants. 273
— II. La liberté de l'orthographe 278

BIBLIOGRAPHIE

O. HOUDAS. — *Grammaire arabe* 265
MEYER-LUBKE. — *Grammaire des langues romanes*, traduction française par E. RABIET 269
Dr A. BOS. — *Livre de lecture latine* 272
A. FOULCHÉ-DELBOSC. — *Revue hispanique* 272

LA LINGUISTIQUE

ANTINOMIES — MÉTHODE — BUT ET RÉSULTATS

Notre éminent collaborateur, M. V. Henry, vient de faire paraître, dans la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, un très remarquable travail intitulé : *Antinomies linguistiques* (*Paris*, F. Alcan, gr. in-8°, de 79 p.), qui mérite mieux et plus qu'un simple compte rendu.

On peut se demander tout d'abord quel est le but et l'idée première de cette étude, quel avantage en retirera la science et ce qu'y gagneront les recherches linguistiques. N'y a-t-il pas là surtout une préoccupation un peu métaphysique, philosophique si l'on veut; un souci peut-être excessif de la précision et de la rigueur des définitions? Était-il bien nécessaire de démontrer ce qu'il y a de convenu et de factice dans les habitudes ou les hypothèses de certains linguistes si, au demeurant, rien ne paraît devoir être changé à l'enseignement, aux méthodes, aux faits acquis? Si la linguistique est « injustement contestée sur ses résultats », qu'importe que « ses prémisses soient contestables »?

M. Henry relève trois sortes d'antinomies : nature du langage, origine du langage, langage et pensée.

I. Nature du langage. *Thèse* : le langage, la langue, le dialecte, le mot, ne sont que des abstractions sans réalité extérieure. *Antithèse :* il existe une science du langage qui se propose pour objet l'étude de la vie du langage et des mots. *Synthèse :* le langage est une pure abstraction et par suite la « vie du langage » est une simple fiction de l'esprit, mais licite et commode ; le mot est également une abstraction en tant qu'émission vocale, mais, en tant qu'expression sonore de la pensée, c'est une réalité psychologique ; la vie des mots est donc un fait psychologique et l'un des aspects de la vie universelle.

La discussion de ces propositions occupe vingt-deux pages ; elle peut être résumée de la façon suivante : il n'y a pas de langage, il n'y a que des mots, et les mots eux-mêmes ne sont que des émissions vocales instantanées et passagères, qui ne se reproduisent jamais d'une façon identique. Le langage, c'est-à-dire la combinaison des mots, est donc une entité, et « la vie du langage » n'est qu'une formule, qu'une association de mots tout à fait comparable à « l'oreille de la chambre » ou « le char de l'État » ; et à ce propos M. Henry cite cette boutade de G. Eliot que la définition : « le chameau est le navire du désert » ne peut servir en rien à l'éducation de cet animal [1]. Une langue

1. Mais, au contraire, l'hypothèse de la vie du langage, — en

ne naît pas, ne croît pas, ne meurt pas, n'a pas d'âge. Mais le mot vit d'une vie organique inconsciente, parce qu'il cesse d'être employé, commence à l'être, change de forme et de fonction, etc. Chemin faisant, M. Henry déclare que la phonétique, corps de lois constantes et scientifiques, n'a rien à voir avec la vie des mots. Il reconnaît aussi que toute langue demeurée indépendante et livrée à elle-même évolue, en ce sens qu'elle passe fatalement, ou du moins d'une façon très vraisemblable, par les trois états du monosyllabisme, de l'agglutination et de la flexion avec retour final au monosyllabisme et reprise indéfinie du même cycle.

II. Origine du langage. *Thèse.* Le bon sens indique que le langage a eu un commencement dont la recherche est d'un intérêt primordial pour l'humanité. *Antithèse.* C'est là un problème non seulement inabordable, mais à tout jamais insoluble. *Synthèse.* L'origine du langage n'est pas un problème linguistique ; suivant la façon dont on considère le langage, son origine relève de l'anatomie, de la physiologie ou de la psychologie, et l'on peut dire que le langage humain est l'œuvre, non de l'homme, mais de la nature.

Pour établir cette synthèse, M. Henry démontre d'abord que le but de la linguistique est l'étude du

admettant que ce soit seulement une hypothèse, — est extrêmement féconde en conséquences utiles pour l'étude et l'enseignement des langues (J. V.)

langage tout formé, et il recherche à quel ordre d'idées se rattache la formation du langage suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Puis il étudie le langage réflexe chez l'individu isolé, le langage-signal chez les individus rapprochés l'un de l'autre, le langage interprète de la pensée; et il termine en reprenant la vieille question d'école : le langage procède-t-il de la nature ou de la convention humaine?

III. Langage et pensée. *Thèse :* Le langage n'est jamais adéquat à son objet. *Antithèse :* le langage étant en principe l'expression de la pensée, il n'est pas un des parlants ordinaires qui ne croie dire exactement ce qu'il pense ou pense exactement ce qu'il dit. *Synthèse :* Si le langage est un fait conscient, les procédés du langage sont inconscients, et dès lors toute explication d'un phénomène linguistique qui présuppose l'activité consciente de celui qui parle doit *à priori* être écartée. Cette conclusion résulte de l'examen du langage transmis et du langage acquis et aussi de ce fait certain que l'homme a tantôt plus d'idées que de mots et tantôt plus de mots que d'idées.

Je crois avoir aussi exactement que possible analysé les trois dissertations de M. Henry; mais je me trouve assez embarrassé pour les discuter, et je dois avouer, en toute naïveté, que beaucoup de choses me paraissent tellement subtiles que je ne les comprends guère. Tous ces beaux raisonnements sentent l'abstraction du cabinet; et j'ai l'habitude de faire de la linguistique

sur des faits d'observation. Par exemple, lorsque M. Henry nous dit que les langues peuvent indéfiniment recommencer le cycle du monosyllabisme à la flexion, je me crois le droit de demander : Qu'en savez-vous ? qui vous le prouve ? De ce que l'anglais, par exemple, ait réduit à une forme sonore monosyllabique un mot jadis long et complexe, aura-t-on le droit de conclure que la syllabe indo-européenne *vid*, entre autres, qui nous apparaît comme la racine manifeste de *videre*, *wissen*, *weisen*, *voir*, etc., est elle-même la réduction d'un mot complexe ? Mais cette racine se présente à nous avec une signification vague et peu précise, tandis que les mots anglais contemporains ont des sens très déterminés et très nets. On objectera, avec M. Sayce, que jamais l'homme n'a pu parler par racines à signification indécise ; mais je répondrai encore : Qu'en savez-vous? et j'ajouterai que c'est là toucher à l'origine du langage, question que cependant vous voulez mettre en dehors de la linguistique. Je ferai remarquer en troisième lieu que l'enfant commence à parler précisément par des syllabes de formes très courtes et de sens très incertains qu'il accompagne toujours de gestes caractéristiques. Au surplus, la théorie des cycles est une pure hypothèse ; l'existence des trois états est un fait. Quant aux racines, je ne vois pas comment on en pourrait nier l'existence. Est-ce que les mots dravidiens ci-après : *paḍar* « s'étendre, se propager, douleur, haine, hauteur, pensée,

chemin », *paḍi* « se soumettre, s'unir, mesure, degré, manière, salaire quotidien », *paḍu* « se coucher, souffrir, périr », *pâḍu* « malheur, travail, cité, grandeur, bruit », *paḍei* « crier, entretenir ; arme, instrument, couche », *paḍé* « gain, manière », *paṇi* « s'humilier, révérer, donner ; ornement, ouvrage, parole », *paṇṇu* « faire ; qualité », *pâḍu* « chanter », *pîḍi* « prendre, tenir », *piḍungu* « arracher », *piḷ* « déchirer », *piḷḷei* « enfant », *pîṇi* « lier, attacher ; lien, mal », *piṇei* « attacher, unir ; gage, guirlande », *piṇḍu* « serrer, tordre », etc., etc., — ne se présentent pas comme formant une seule famille et comme se rattachant à un prototype en *p* avec une cérébrale offrant le sens général de « pression, division, souffrance », ou plutôt de « comprimer » si on le considère transitivement, « souffrir » si on le considère intransitivement? Toutes les subtilités d'école, tous les syllogismes métaphysiques ne prévaudront pas contre l'évidence.

C'est comme cette question de la constance des lois phonétiques dont il a été parlé plusieurs fois déjà dans cette *Revue*. Je ne comprends pas trop ce que cela veut dire. Si l'on veut indiquer par là que certaines langues ou certains groupes de langues sont caractérisés par des habitudes phonétiques particulières, rien de plus exact ; mais si l'on prétend que ces habitudes sont invariables et inflexibles pendant toute la vie d'une langue (en admettant cette expression), c'est absolument faux : le français et l'allemand, tous deux

indo-européens, n'ont point la même phonétique; l'harmonie vocalique n'est pas absolue et est relativement moderne dans les langues ougriennes; les Dravidiens, qui ne pouvaient commencer aucun mot par *r*, prononcent très bien aujourd'hui *r* initial dans un grand nombre de mots d'emprunt, etc. Là aussi, les faits nous montrent qu'il y a eu progrès ou plutôt évolution.

C'est parce que nous retrouvons partout cette évolution que nous parlons de « vie des langues, de vie du langage »; M. Henry ne veut admettre ces expressions que comme des métaphores commodes. Il m'est impossible de le suivre sur ce terrain et, sans entrer dans des distinctions de mots ou des nuances de définitions, je soutiens qu'une langue naît, vit, croît, décroît et meurt tout comme une plante ou un animal; que, si plusieurs langues viennent en contact, les plus faibles succombent, vaincues dans « la concurrence vitale »; et dans tout cela, il n'y a pas plus de métaphore que lorsqu'il s'agit d'êtres organisés et respirants. Il y a seulement cette différence que l'animal ou la plante a un corps matériel toujours visible et tangible, tandis que le corps du langage est constitué par des vibrations et des résonnances d'une colonne d'air heurtant les organes de la bouche ou du pharynx. Or, ces vibrations et ces résonnances sont à peu près toujours les mêmes : le *s* articulé par un individu ne diffère pas plus d'un autre *s* prononcé par un autre individu par-

lant la même langue qu'un chêne ne diffère d'un autre chêne. L'homme expire ou respire de l'air à l'état normal toujours de la même façon ; ses lèvres, sa langue, ses dents se meuvent toujours de la même manière ; l'oreille perçoit les articulations ou les sons toujours dans les mêmes conditions. D'autre part, nous voyons certaines langues augmenter sous nos yeux leur vocabulaire et même modifier leur gram maire, et à ce point de vue l'étude des documents écrits de diverses époques est éminemment instructive parce qu'elle nous fait pour ainsi dire toucher du doigt l'évolution constante qui constitue, on peut le dire, la vie des langues. Est-ce que le basque, par exemple, n'est pas en train de dépérir? Son vocabulaire est de plus en plus envahi par des mots d'origine romane ; beaucoup de ses formes grammaticales tombent en désuétude ou s'emploient incorrectement ; les jeunes gens parlent plus volontiers le français ou l'espagnol, et bientôt il arrivera partout ce qu'on peut déjà constater dans plusieurs villages : l'idiome national ne sera plus connu que de quelques vieillards illettrés. On se rappelle la vieille femme qui seule, il y a trente ans, pouvait encore parler cornique et M. Henry nous fait souvenir de ce perroquet qui avait seul conservé comme un écho fidèle de je ne sais quelle langue américaine disparue. Évidemment, le latin ou le sanscrit ne sont pas morts, puisqu'ils vivent dans le français ou l'hindi actuels ; mais le timucua de la Floride, le guanche des

Canaries, et tant d'autres idiomes « sauvages » ont irrémissiblement péri. Il y a malheureusement toute une école de linguistes qui ne voient rien en dehors du système indo-européen, qu'ils connaissent admirablement, et ils s'imaginent que cela leur suffit pour régenter la science et pour prononcer *ex cathedrâ* sans conteste et sans appel. Tel n'est certes pas le cas de M. Henry, et il ne voudrait certainement pas être confondu avec cette école de pédants, d'autant plus insupportables qu'ils sont plus instruits.

Pour la question de la vie des langues, ainsi que pour la plupart des autres, il faut laisser de côté le grec, le latin et le sanscrit, ou du moins ne leur accorder que leur place légitime dans l'ensemble des parlers humains. Et nous sommes bien forcés d'en revenir ici à des questions d'origine : l'hypothèse de M. Horatio Hale, si vraisemblable, laisserait croire à une innombrable production de langages spontanés, chaque groupe humain primitif et peut-être chaque individu ayant eu son langage indépendant. Si, comme paraît l'indiquer M. Henry, l'origine du langage est dans le cri spontané, instinctif, réflexe, devenu plus tard par l'observation un signal involontaire, puis sans doute après par une contre-observation un signal volontaire; ne pouvons-nous concevoir les langues comme des mélanges de ces cris individuels pour ainsi dire échangés et combinés ; mélanges s'étendant de la famille à la tribu et ainsi de suite? Que de langues,

dans ces conditions, presque aussitôt mortes que nées et dont quelques lambeaux peut-être ont survécu, noyés dans la masse des vocabulaires composites! Que devient alors la comparaison de la vie des langues à une circonférence sans commencement ni fin? Pour nous en tenir à la géométrie, la véritable image serait une parabole...

Est-il véritablement exact que le problème de l'origine du langage ne soit « à aucun égard » un problème linguistique? Que ce soit ou non un chapitre d'anatomie comparée ou un chapitre de physiologie pure, ou un phénomène de psycho-physiologie, ou l'histoire d'un processus psychologique, suivant qu'on la considère en tant que faculté de la parole articulée, qu'exercice rudimentaire de cette faculté, que simple réflexe d'une excitation intérieure, que réflexe externe provoquant l'imitation chez un autre sujet, qu'un état d'âme antérieur perçu par la conscience et revivifié par la mémoire? Enfin, est-il suffisant de dire que le langage est l'œuvre de la nature?

Et d'abord, qu'est-ce que la nature? J'imagine qu'il faut entendre par là l'évolution naturelle des organes en proportion du développement de leurs fonctions, et c'est le cas de rappeler le vieil adage : *Natura non facit saltus.* M. Henry parle quelque part de l'anthropopithèque ; mais, entre le langage de ce précurseur et celui de l'homme, il y a probablement une différence moindre qu'avec le cri des animaux supérieurs, les

grands singes ses congénères. Dans la séance du 22 août 1873 du Congrès tenu à Lyon par l'Association pour l'avancement des sciences, Hovelacque a rappelé que la linguistique, d'accord avec la paléontologie, tend à démontrer l'existence du précurseur de l'homme, être dont les organes vocaux étaient en voie de transformation et préparaient déjà l'émission du langage articulé, véritable caractéristique de l'homme.

Je n'insiste pas, de même que je ne relève pas les excellentes observations, les savantes et précieuses remarques dont abonde le travail de M. Henry. Je me borne à faire observer qu'en somme la conclusion de ce travail est qu'il n'y a, en linguistique comme en toute autre science, rien d'absolu. C'est une conclusion à laquelle nous devons tous souscrire ; c'est la seule notion qui puisse servir de base à la vraie méthode. celle qui procède du connu à l'inconnu, qui ne s'appuie que sur les faits révélés par l'observation, et qui s'inquiète peu des théories, des distinctions, des catégories pédantesquement énoncées par de solennels abstracteurs de quintessence.

Julien Vinson.

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

en français et en basque

HAURREN INSTRUCTIONEA

GALDE ETA IHARDESTECA

(*Suite.*)

G. Cer deitcen duçu arguiac?

I. Içarra eta planetac.

G. Cembat içan dire?

I. Ez daitezke konda.

G. Cembat planeta dire?

I. Çazpi : cein baitira iguzkia, ilharguia, mars, mercura, jupiter, venus eta saturna; bada bertce çortci garren bat, herschell deithua, orai duela hogoi eta bortz edo hamar urthe deskubritu duenaren icenetic.

G. Cein da planetetan den handiena?

I. Iguzkia.

G. Certaco cerbitçatcen da iguzkia?

I. Lurraren arguitceco, belhar eta animalen sorharazteco, heyen bici eta handi arazteco munduaren hastetic ; iguzkiac arguitcen tu guiçonac eta preciski

PIÈCES HISTORIQUES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

en français et en basque

L'INSTRUCTION DES ENFANTS

PAR DEMANDE ET PAR RÉPONSE

(Suite)

D. Qu'appelez-vous des lumières ?

R. Les étoiles et les planètes.

D. Combien y a-t-il d'étoiles ?

R. Elles ne peuvent se compter.

D. Combien y a-t-il de planètes ?

R. Sept qui sont : le Soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus et Saturne; il y en a une huitième autre appelée Herschell, du nom de celui qui l'a découverte il y a maintenant vingt-cinq ou trente ans.

D. Quelle est la plus grande parmi les planètes ?

R. Le Soleil.

D. A quoi sert le soleil ?

R. A éclairer la terre, à faire naître les herbes et les animaux, à les faire vivre et grandir depuis le commencement du monde; le soleil éclaire les hommes et

behar den beçala eçarria da, guretçat abantailos içaiteco; gorago balitz, lurra ecin bero leçake; beherago balitz, erre leçake, bai gu ere.

G. Certaco cerbitçatcen da oraino iguzkia?

I. Orenez, egunez, astez, hilabethez, sassoinez, urthez eta mendez, guiçonen biciaren erreglatceco.

G. Cer da orena?

I. Hura da demboraren iraupen bat, ceina partitcen baita bietara oren erdiaren eguiteco, edo lauretara oren laurdenaren eguiteco, edo hirurhogoi phartetara ceinac deitcen baitira minutac.

G. Cembat oren tu egunac?

I. Hogoi eta laur, juntatuz gabazcoac.

G. Cembat egun dire urthean?

I. Hirur ehun eta hirur hogoi eta bortz.

G. Cembat hilabethe dire?

I. Hamabi.

G. Eta aste urthean?

I. Berrogoi eta hamabi.

G. Cer da mendea?

I. Hura da ehun urthetaco dembora.

G. Cembat sassoin dire urthean?

I. Laur : hala-nola, primadera, uda, udaskena eta negua.

G. Norc landatu çuen lehenbicico mahastia?

I. Noëc.

G. Noëc içan çuen haurric?

I. Içan çuen hainitz; bainan lehenbicico liburua ez

a été placé précisément comme il fallait pour nous être profitable : s'il était plus haut, il ne pourrait réchauffer la terre; s'il était plus bas, il la brûlerait et nous aussi.

D. A quoi sert encore le soleil?

R. A régler la vie de l'homme par heures, jours, semaines, mois, saisons, ans et siècles.

D. Qu'est-ce qu'une heure?

R. C'est une durée de temps qui est partagée en deux pour faire une demie, où en quatre pour faire un quart, ou en soixante parties qui s'appellent des minutes.

D. Combien le jour a-t-il d'heures?

R. Vingt-quatre, y compris celles de nuit.

D. Combien y a-t-il de jours dans l'année?

R. Trois cent soixante-cinq.

D. Combien y a-t-il de mois?

R. Douze.

D. Et de semaines dans l'année?

R. Cinquante-deux.

D. Qu'est-ce qu'un siècle?

R. Une époque de cent ans.

D. Combien y a-t-il de saisons dans l'année?

R. Quatre, à savoir le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

D. Qui a planté la première vigne?

R. Noé.

D. Noé avait-il des enfants?

R. Il en avait beaucoup, mais le premier livre ne

da mintço hirurez baicic, ceinac baitira principalki Sem, Cham eta Japhet.

G. Erran diçadaçu Noëren cein haur içan cen gure aita?

I. Iaphet.

G. Noëren haurrac bethi elkharrekin egon ciren?

I. Ez, bereci ciren Babelen dorrea ecin akhabatu çutenean; eta bacotchac bere aldetic pentsatu çuen joatea; Chamen umeac joan ciren orienteco alderat, Japhetenac occidentecorat, eta Semenac guelditu ciren Assur deitcen cen lekhuan.

G. Erran diçadaçu cein aldetan dira Europa eta munduaren bertce pharteac?

I. Europa nortean da, Afrika eguerdian, Asia orientean, eta Amerika occidentean.

G. Aditu dut badela lekhu bat, ceintan iguzkia gure ganic hurbilago baita, eta ceintan eguiten baitu bero bat ecin jasanezcoa?

I. African eta Asiaren eguerdico phartean da, bainan bero hura ez da ecin jassanezcoa; direnaz gueroz lekhu hartan yendeac hura yassaiten dutenac : hala African eta Amerikan sortcen direnac bero eguiten duen lekhuetan ongui ekhartcen dire bainan campotarrac eritcen dire.

G. Aditu dut oraino badela lekhu bat, behinere uriric eguiten ez duena edo arraroki?

I. Bai, Egiptoan da : hargatic hainitz bero eguiten du. Jaincoac, ceinac ez baitçuen nahi uriric eguin ce-

parle que de trois qui sont les principaux, Sem, Cham et Japhet.

D. Dites-moi, quel enfant de Noé fut notre père?

R. Japhet.

D. Les enfants de Noé demeurèrent-ils longtemps ensemble ?

R. Non, ils se séparèrent qnand ils eurent achevé la tour de Babel, et ils pensèrent à aller chacun de son côté : les enfants de Cham allèrent du côté de l'Orient, ceux de Japhet à l'Occident et ceux de Sem restèrent dans un lieu qui s'appelait Assur.

D. Dites-moi de quel côté se trouvent l'Europe et les autres parties du monde?

R. L'Europe est au nord, l'Afrique au midi, l'Asie à l'orient et l'Amérique à l'occident.

D. J'ai entendu (dire) qu'il y a un lieu où le soleil est plus près de nous et où il fait une chaleur insupportable?

R. Il est dans la partie méridionale de l'Afrique et de l'Asie, mais cette chaleur n'est pas insupportable, puisque il y a des gens dans ce lieu qui la supportent; ainsi ceux qui sont nés en Afrique et en Amérique se portent bien dans les endroits où il fait chaud, mais les étrangers y sont malades.

D. J'ai entendu (dire) encore qu'il y a un autre lieu où il pleut jamais ou rarement.

R. Oui, c'est en Égypte : pour cela, il y fait très chaud. Dieu, qui n'a pas voulu qu'il y pleuve, a mis

çan, eman içan du arribera handi bat, Nil deitcen dena; urthe guciez atheratcen da bere ohetic eta estaltcen tu Egiptoco lur guciac, hainitz hilabethez; eta miragarri dena, Nilgo urec berekin eremaiten duten lurren gainerat ichtil bat, ceinac eçartcen baititu gauça eccelenten ekhartceco heinetan.

G. Nahi nuke jakin nondic heldu den uria?

I. Itsasso, arribera, eta bertce lurraren gainean diren ur gucietaric.

G. Trufatcen cira : nola igan daiteke cerura itsassoan eta arriberetan den ura?

[I.] Erranen derautçut: uria formatcen da batçuetan arriberen gainean ikhusten ditutçun lanhoez, erran baititeke khea dela. Bada, khea iduritcen çautçun gauça hura da uraren pharteric mehena, ceina deitcen baita Baphorea, eta ceina baita hainitz sarkarria; bada, iguzkiaren berotassunac tiratcen tu bethi uraren pharteric finenac; altchatcen dira airean, baphoretan, eta aireac atchikitcen tu hainitz ez denean; bainan noizetare baita quantitate handi bat, aireac ez ditçake guehiago jassan, urac lehertcen du airea, eta erortcen da uritan lurraren gainerat.

G. Erran diçadaçu orai cembat miracuilu diren munduan?

I. Ez daitezke kondu : ecic inguratcen gaituzten gauça guciac miracuilu dire, eta Jainco baten içaitea erakhusten deraucute; bainan badire çazpi guiçonen escuz eguinac.

une grande rivière qui s'appelle le Nil; tous les ans, elle sort de son lit et couvre toutes les terres de l'Égypte pendant beaucoup de mois; et, ce qui est admirable, c'est que les eaux du Nil apportent avec elles sur les terres un engrais qui se répand et fait porter des choses excellentes.

D. Je voudrais savoir d'où vient la pluie?

R. De la mer, des rivières et de toutes les autres eaux qui existent sur la terre.

D. Vous vous moquez : comment l'eau qui est dans la mer et dans les rivières pourrait-elle monter au ciel?

R. Je vous le dirai : la pluie est formée quelquefois par les brouillards que vous voyez sur les rivières; on dirait que c'est de la fumée. Mais cette chose qui pour vous ressemble à de la fumée est la plus subtile partie de l'eau qu'on appelle vapeur et qui est très resserrable; mais la chaleur du soleil attire toujours les parties les plus fines de l'eau, les élève dans l'air en vapeurs et l'air les retient quand il n'y en a pas beaucoup; mais aussi lorsqu'il y en a une grand quantité, l'air ne peut plus les supporter, l'eau traverse l'air et tombe en pluie sur la terre.

D. Dites-moi maintenant combien il y a de merveilles dans le monde?

R. On ne peut les compter, car toutes les choses qui nous entourent sont des merveilles et nous montrent l'existence d'un Dieu; mais il y en a sept faites de la main des hommes.

G. Erran detçagutçu?

I. Asian, Babiloniaco murruac eta baratceac; Egiptoan, Alexandriaco dorrea, Mausoleren thomba, Rhodesco colossa, Ephesan Dianaren templua, Cretaco irlan Minossen labyrintha, eta Egiptoco pyramideac.

G. Erran deçaguçu cer ciren Babiloniaco murruac eta baratceac, miracuiletaric bat?

I. Babiloniaco murruac inguratcen çuten hiri hura, munduco Emperadoretassunic çaharrenaren capitala; murru harc baçuen lucean berrogoi eta hamar milla, eta berrehun pia goran, eta largoa cen nun sei carrossa passa baitcitazkeyen bat bertcea deinatu gabe. Babiloniaco baratceac içan dire obra bat haren murruac beçain miragarria.

G. Explica dieçaguçu cer cen Alexandriaco dorrea, eta norc eguin araci çuen?

I. Içan cen erregue bat, Ptolomeë deitcen cena, ceinac eguin araci baiçuen marbolezco dorre bat hain ederra nun çazpi miracuiluetaric bat deithu baitçuten : ecartcen çuten dorre haren gainean argui bat Pharos deithu çutena untcien abertitceco; eta gueroztic Pharos deithu tuzte gavaz itsassoan direnentçat arguia ecartcen tuzten lekhu altchatuac.

G. Explica diçadaçu cer cen Mausoleren thomba?

I. Bacen Caria Asia ttipieneco erressuma ttipi batetaco erreguina bat Arthemisa deitcen cena, bere senhar Mausolea hainitz maite çuena. Mausolea hil cen, eta

D. Dites-les-nous.

R. En Asie, les murs et les jardins de Babylone, en Égypte la tour d'Alexandrie, le tombeau de Mausole, le colosse de Rhodes; à Éphèse, le temple de Diane; dans l'île de Crète, le labyrinthe de Minos; et les Pyramides d'Égypte.

D. Dites-nous ce qu'étaient les murs et les jardins de Babylone, l'une des merveilles?

R. Les murs de Babylone entouraient cette ville, la capitale du plus vieil Empire du monde; ce mur avait de long cinquante mille pieds et deux cents de haut; et il était assez large pour que six voitures pussent y passer sans se gêner l'une l'autre. Les jardins de Babylone étaient une œuvre admirable comme ses jardins.

D. Expliquez-nous ce qu'était la tour d'Alexandrie et qui la fit faire.

R. Ce fut un roi appelé Ptolémée qui fit faire une tour de marbre si belle qu'on l'appela l'une des sept merveilles; on mettait sur cette tour une lumière appelée phare pour avertir les navires; et depuis on appelle phares tous les lieux élevés où l'on met de la lumière pour ceux qui sont sur la mer pendant la nuit.

D. Expliquez-nous ce qu'était le tombeau de Mausole.

R. Il y avait une reine d'un petit royaume de la petite Asie, la Carie, nommée Artémise, qui aimait beaucoup son mari Mausole. Mausole mourut et la reine

erreguinac eguin araci cioen thomba eder bat; eta gueroztic Mausoleac deithu tuzte hilen orhoitçapenaren ohoratceco eguiten diren obrac. Bainan, nahiz Arthemisac eguin araci çuen thomba ederra cen, etçuen asqui aurkhitu bere senharraren hautsen errecibitceco : nahastekatcen cituen egun guciez bere çopa eta arnoarekin : eta hola arras iretsi cituen.

G. Erraguçu cer cen Rhodesco colossa?

I. Rhodesco colossa cen metalezco potret bat, guiçon handitassun icigarri batetaco baten figura çuena. Rhodesco hirico portuaren sartcean cen icen hortaco irlan; hain gora cen, eta haren çangoac harroca elkhar ganic hain urrua cirenen gainean phausatuac, nun untciac bela bethean passatcen baitciren çangoen artetic : aurtikhia içan cen lur ikhara batez.

G. Erradaçu cerc eguinarazten duen lur ikhara?

I. Lurpeco su handi batçuc, edo lurrean cerratuac diren haice batçuc, ceinec enfort eguiten baitute atheratceco, eta batçuetan bide bat idekitcen baitute, atheratcen baitira eta hedatcen.

G. Aditu dut badirela lekhu batçu, eta particularki Europan, ceintan aurkhitu baitira su egotzten mendi handi batçu : nola deitcen tuzte hec?

I. Deitcen tuzte volcanac.

G. Nola deitcen tuzte volcan hec diren lekhuac?

I. Bada bat Italian, Naples deitcen den hiri baten

lui fit faire un beau tombeau ; et depuis, on appelle mausolée les ouvrages construits pour honorer le souvenir des morts. Cependant, quoique le tombeau qu'avait fait faire Artémise fût beau, elle ne le trouva pas suffisant pour recevoir les cendres de son mari ; elle en faisait mêler tous les jours avec son potage et avec son vin, et les avalait ainsi.

D. Dites-nous ce qu'était le colosse de Rhodes.

R. Le colosse de Rhodes était une statue de métal qui avait la figure d'un homme d'une grandeur terrible. Il était à l'entrée du port de la ville de Rhodes, dans l'île de ce nom ; il était si grand et ses pieds étaient posés sur des rochers qui étaient si loin l'un de l'autre que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes ; il fut renversé par un tremblement de terre.

D. Dites-moi ce qui cause les tremblements de terre.

R. De grands feux souterrains ou des vents renfermés dans la terre qui font des efforts pour sortir et souvent s'ouvrent un chemin, sortent et se répandent.

D. J'ai entendu (dire) qu'il y a des endroits, et particulièrement en Europe, où l'on trouve de grandes montagnes qui jettent du feu : comment les appelle-t-on ?

R. On les appelle des volcans.

D. Comment appelle-t-on les endroits où sont ces volcans ?

R. Il y en a un en Italie, à côté de la ville qui

aldean; Vesuva deitcen den mendi handi baten gainean da. Bada bertce bat Sicilaco irlan Etna deitcen den mendi baten gainean; eta bertce but Islandaco irlan, Heclaco mendiaren gainean.

G. Bihur gaiten çazpi miracuiluetarat; cer cen Dianaren temploa?

I. Dianaren temploa cen, Ephesaco hirian, Asiaco heguietan, Diana Jaincossari contsecratua içan cen edificio eder hura; Herostrate astrugaitçac, istorioan famos errendatcen gatic, erre çuen.

G. Erradaçu cer cen Minossen labyrintha?

I. Hura cen etche bat, halaco guisaz eguina nun han sarthuz gueroz ez baitçaitakeyen guehiago athera ez bere bidea aurkhi; ecic bacen mila itçul inguru. Dedalec eguin çuen labyrintha hura, eta cen Cretaco irlan.

G. Erraguçu cer ciren Egiptoco pyramideac?

I. Egiptoco pyramideac ciren obra famatu batçu. laur mila urthe baino guehiago duela eguinac, ceinac agueriac baitira oraino Caira handiaren aldean; Egiptoco Erregueen ehortz lekhutçat cerbitçatcen ciren, hogoi urthe eman çuten handienaren eguiten; eta emplegatu cituzten hirur ehun eta hirur hogoi eta sei mila languile, diote ez cela deus gosta languilen janhariaren despendioentçat baicic, ceinac igan baitciren hemeçortci ehun talentutara, ceinec eguiten baitute laur ehun mila libera sterlinken inguruna.

G. Erradaçu orai hea Francia bethi errepublica içan cenetz?

s'appelle Naples : il est sur une grande montagne qui s'appelle le Vésuve. Il y en a un autre dans l'île de Sicile sur la montagne qui s'appelle l'Etna, et un autre dans l'île d'Islande sur la montagne de l'Hécla.

D. Revenons aux sept merveilles : qu'était-ce que le temple de Diane?

R. Le temple de Diane était ce bel édifice consacré à la déesse Diane, dans la ville d'Éphèse, sur les rivages de l'Asie ; le fou Hérostrate le brûla pour se rendre fameux dans l'histoire.

D. Dites-moi ce qu'était le labyrinthe de Minos?

R. C'était une maison faite d'une façon telle qu'après y être entré on ne pouvait plus en sortir ni trouver son chemin, car il y avait mille tours et détours. Dédale avait fait ce labyrinthe et il était dans l'île de Crète.

D. Dites-nous ce qu'étaient les pyramides d'Égypte.

R. Les pyramides d'Égypte étaient des œuvres fameuses faites il y a plus de quatre mille ans et qui sont encore apparentes près du Grand-Caire. Elles servaient pour lieu de sépulture des rois d'Égypte. On mit vingt ans pour construire la plus grande et on employa trois cent soixante-six mille ouvriers; on dit qu'elle ne coûta rien que les frais de nourriture des ouvriers qui montèrent à dix-huit cents talents qui font environ quatre cent mille livres sterling.

D. Dites-moi maintenant si la France a toujours été en République.

I. Ez, Erregueëz gobernatua içan cen.

G. Cer da Errepublika bat?

I. Errepublika bat da estatu bat hainitz presunez gobernatua; ecic, estatu batetan ez denean presuna choil bat baicic gobernatcen duenic, estatu hura deitcen dute monarchia.

G. Franciac cembat erregue içan cituen?

I. Hirur hogoi eta bortz, monarchia establituz gueroz.

G. Cein içan cen Francessen lehen erreguea?

I. Pharamond.

G. Erradaçu errepublika çaharren nombrea eta non ciren?

I. Içan ciren laur : Athena, Sparta deithua orobat Lacedemonia; hauc biac Grecian ciren; Erroma Italian. eta Carthage African.

G. Cein içan ciren errepublika horietako legue-emaileac?

I. Solon Athenaco, Licurga Spartaco, eta Brutus Erromaco.

G. Ez ciren hirur ehun Sparciatar chahutu hain glorioski Thermopiletaco passayan?

I. Bai, Leonidassen guidaren azpian, Xercès Persaco erregueren armada handien contra. Erraten diote armada hain handia cela, nun iguzkia itçalia içanen baitcen heyen fletchen ussutassunaz : hambat hobe, ihardetsi çuen Leonidassec; itçalean batailatuco guira. Thermopiletara cirenean, Sparciatarrac guducatcen

R. Non, elle a été gouvernée par des rois.

D. Qu'est-ce qu'une République ?

R. Une République est un État gouverné par beaucoup de personnes; car, dans un État, quand il n'y a qu'une personne qui gouverne, on appelle cet État monarchie.

D. La France, combien de rois a-t-elle eus ?

R. Soixante-cinq, depuis l'établissement de la monarchie.

D. Quel a été le premier roi des Français ?

R. Pharamond.

D. Dites-moi le nom des Républiques anciennes et où elles étaient.

R. Il y en avait quatre : Athènes, Sparte également appelée Lacédémone, toutes les deux en Grèce; Rome en Italie, et Carthage en Afrique.

D. Quels étaient les législateurs de ces Républiques?

D. Solon d'Athènes, Lycurgue de Sparte et Brutus de Rome.

D. Trois cents Spartiates ne furent-ils pas si glorieusement écrasés dans le passage des Thermopyles ?

R. Oui, sous la direction de Léonidas, contre la grande armée de Xercès, roi de Perse. On disait que l'armée perse était si grande que le soleil était caché par l'abondance de ses flèches : « Tant mieux, répondit Léonidas, nous combattrons à l'ombre. » Quand ils furent aux Thermopyles, les Spartiates se battirent

dira lehoinac beçala hamar aldiz handiago cen armada buten contra; nombreaz lehertuac, chahutcen dira bat choilki escapatu gabe: bainan curayezco exemplu horrec salbatu çuen Grecia, hormaraciric ikharaz Xercés, beroaraciric errepublicanoen curayea, eta hauyer elkhargana biltceco dembora emanic.

G. Erradaçu cer den passaya bat?

I. Passaya bat da itsasso batetic bertce bateraco bidea.

G. Erradaçu cer diferentcia den itsasso, arribera eta ainciren artean?

I. Itsasso bat da ur kantitate handi bat bere ohetic atheratcen ez dena, eta kurritcen ez duena arriberec beçala.

G. Aditu dut bizkitartean itsassoa ohetic edo lekhutic atheratcen cela; explica daçu hori?

I. Itsassoa, egunean bietan atheratcen da bere ohetic eta han sartcen da : harrec ez du behinere faltatcen. Badakite ere justuki cer orencz : eta hori deitcen da itsassoaren gora behera.

G. Norc atherarazten du itsassoa hola bere ohetic?

I. Ilharguiac, ceinac tinkatcen baitu airea; aire harc tinkatcen du bere aldian itsassoa, eta atherarazten da alde gucietaric.

G. Bainan ilharguiac nola tinka deçake; ez da argui handi bat baicic?

I. Trompatcen cira : ilharguia gurea beçala lur bat da, iguzkiaren arrayoac errecibitcen ditu, eta harc idu-

comme des lions contre une armée qui était dix fois plus nombreuse qu'eux; écrasés par le nombre, ils succombèrent sans qu'il en échappât un seul; mais cet exemple de courage sauva la Grèce, glaça d'effroi Xercès, réchauffa le courage des républicains, tout en leur donnant le temps de se réunir les uns avec les autres.

D. Dites-moi ce qu'est un passage.

R. Un passage, c'est le chemin d'une mer à l'autre.

D. Dites-moi quelle différence il y a entre mer, rivière et lac ?

R. La mer est une grande quantité d'eau qui ne sort pas de son lit, et qui ne court pas comme les rivières.

D. J'ai entendu (dire) cependant que la mer sort de son lit ou de sa place; expliquez-moi cela.

R. La mer sort deux fois par jour de son lit et y rentre; cela ne manque jamais. On sait même exactement à quelle heure, et cela s'appelle la haute et la basse-mer.

D. Qui fait ainsi sortir la mer de son lit?

R. La lune qui presse l'air; cet air à son tour presse la mer et la fait sortir de tous les côtés.

D. Mais comment la lune peut-elle la presser; ce n'est qu'une grande lumière ?

R. Vous vous trompez; la lune est une terre comme la nôtre; elle reçoit les rayons du soleil, et c'est cela

riarazten dautçu argui handi bat beçala. Bainan erranen dautçut gu garen lurra airean dela, eta bethi itçultcen dela : horra cerc emaiten daizcun eguna eta gava. Lurrac hogoi eta laur oren emaiten du itçultcen; noizetare erakhartcen baikitu iguzkiari bis-à-bis, eguna dugu; eta noizetare erakhartcen baikitu bertce alderat, gava dugu.

G. Uste nuen iguzkia itsassoan etçaten cela?

I. Iguzkiac bethi arguitcen du; etçaten da guretçat; erran nahi da ikhustetic guelditcen guirela. Bainan dembora berean jaikitcen da Amerikako populuentçat, erran nahi da bere aldian haren ikhusten hasten direla; bada çaharrec etçuten America eçagutcen, etçakiten lurra biribila dela eta inguruna gucian habitatua dela.

G. Erradaçu nondic atheratcen diren arriberac?

I. Ordinariozki mendietaric atheratcen dira arribera badoha bethi bertce arribera bat aurki arteo ceintan galtcen baita; bainan ez badu bere bidean aurkhitcen arriberaric eta joaten bada itsassoraino, orduan deitcen dute fluvioa. Fluvioa da arribera handi bat, ceinac eremaiten baitu ordinariozki bere icena itsassoraino. Aincira da itsasso ttipi bat beçala, ecic hango urac ez du kurritcen.

BEAUMONT.

qui la fait ressembler à une grande lumière. Mais je vous dirai que la terre sur laquelle nous sommes est dans l'air et qu'elle tourne toujours : c'est ce qui nous donne le jour et la nuit. La terre est vingt-quatre heures à tourner; lorsqu'elle nous conduit en face du soleil, nous avons le jour; et lorsqu'elle nous conduit de l'autre côté, nous avons la nuit.

D. Je croyais que le soleil se couchait dans la mer?

R. Le soleil éclaire toujours : il se couche pour nous, c'est-à-dire que nous cessons de le voir; mais en même temps, il se lève pour les peuples de l'Amérique, c'est-à-dire que de leur côté ils commencent à le voir; mais les anciens ne connaissaient pas l'Amérique; ils ne savaient pas que la terre est ronde et qu'elle est habitée presque en totalité.

D. Dites-moi d'où sortent les rivières?

R. Elles sortent ordinairement des montagnes. La rivière va toujours jusqu'à ce qu'elle rencontre une autre rivière dans laquelle elle se perd : mais si elle ne trouve pas sur son chemin de rivière, et si elle va jusqu'à la mer, alors on l'appelle fleuve. Un fleuve est une grande rivière qui conserve ordinairement son nom jusqu'à la mer. Un lac est comme une petite mer, puisque l'eau n'en court pas.

SUR LES NOMS DES ROIS DE ROME

Au temps de Rollin, l'on acceptait sans réserve tout ce que les anciens annalistes nous racontaient des premiers temps de Rome. Le récit du meurtre de Rémus par son frère était considéré comme absolument authentique.

Plus tard, avec Niebuhr, nous entrons dans la voie de la critique à outrance. Aucun souvenir certain ne nous serait, dit-on, resté de la période qui précède la première guerre Punique.

La réaction ne tarde pas à se produire et nous voyons J.-J. Ampère vouloir expliquer les récits de Tite-Live par l'étude des mœurs actuelles de la population romaine.

Chacune de ces trois manières de voir a, sans doute, du bon. Toutefois, on ne saurait les adopter sans beaucoup de réserves.

Si l'on tient compte du degré de puissance et de prospérité atteint par la cité de Romulus avant même l'établissement de la République, il semblera impossible de croire que son histoire ait été tout à fait mise en oubli. D'autre part, la civilisation n'avait point fait

encore assez de progrès pour que bien des fables, bien des légendes controuvées ne se soient mêlées aux souvenirs des événements les plus authentiques. Voyons si la linguistique ne pourra quelquefois au moins nous servir de fil conducteur au milieu de ce dédale.

On a voulu voir par exemple, des noms de divinités dans ceux des anciens rois de Rome, notamment dans celui d'*Ancus Martius*, lequel signifie littéralement « serviteur de Mars ». Nulle appellation, on en conviendra, qui convienne moins à une divinité que celle-là. L'idée de dieu et de serviteur ne semblent pas, à première vue, des plus compatibles.

Nous pouvons même aller plus loin. Il y a lieu de penser que plusieurs, au moins, des noms de ces antiques monarques constituent simplement des surnoms. Peut-être quelque motif religieux s'opposait-il à ce que l'on appelât les rois, après leur mort, de la même façon qu'on le faisait lorsqu'ils étaient encore de ce monde. C'est ainsi qu'en Chine l'on ne connaît le nom véritable de l'empereur qu'après son décès. Celui par lequel on le désigne de son vivant n'est point le véritable.

Nous savons, en tout cas, par le discours souvent cité de l'empereur Claude, que Servius Tullus, qui était Étrusque comme son maître, *Cœlius Vibenna*, s'appelait, en réalité, *Mastarna*. Nous nous demanderions si *Servius* ne serait pas à *Servus* dans le même rapport

que *Claudius* à *Claudus*. D'autre part, *Tullus* ne se rattache-t-il pas à la même racine que *Tollere* « enlever »? On pourrait être tenté de voir dans ce terme un équivalent du terme arabe *Ghazi* « qui fait une razzia». C'est, on le sait, le titre que prennent les sultans lorsqu'ils ont déclaré la guerre.

Servius Tullus se rendrait donc assez littéralement par « guerrier de condition servile ». La tradition rapporte que Servius était *Servâ Ocriculanâ natus*. Cela ne l'aurait pas empêché de devenir roi de Rome, puisqu'alors la couronne y pouvait passer bien plutôt pour élective qu'héréditaire. D'ailleurs, la tradition nous représente une partie notable de la population de cette cité, à savoir les *Luceres*, comme étant d'origine toscane. Le désir d'être gouvernés par un homme de leur race a bien pu les faire passer sur son extraction servile. Enfin, Mastarna se présentait quelque peu en conquérant et la force matérielle dont il disposait contribua sans doute à le faire accepter même du patriciat.

Passons maintenant au premier roi de Rome. Son nom, ou plutôt son surnom de *Romulus* signifiait simplement « le Romain ». La finale *ulus*, en ancien latin, possédait souvent une valeur ethnique, comme le prouvent les exemples de *Rutulus*, *Apulus*, *Siculus*. Il était tout naturel qu'on ait ainsi désigné le chef d'origine albaine qui fit une seule cité, un seul État des villages occupant alors la région des sept collines.

D'autre part, *Rémus* nous semble bien n'être que la traduction étrusque du latin *Romulus*. Ne trouvons-nous pas dans l'inscription de Corneto le terme de *Romain* rendu en langue toscane par *Rumaχ*? Le passage de ce mot de *Rumaχ* à celui de *Rémus* n'offre sans doute rien de bien étrange au point de vue phonétique.

Voyons donc simplement dans le récit des démêlés de Romulus avec son frère, l'écho des luttes qui éclatèrent à Rome même entre les éléments latin et étrusque. Chacun d'eux voulait acquérir la prépondérance. N'oublions pas qu'à cette époque la vallée du Tibre devait être constamment traversée par des bandes parties des cités de la Toscane, de la Sabine, du Latium proprement dit. L'influence exercée par les Étrusques jusque dans le pays des Volsques s'y accuse par un certain nombre d'inscriptions rédigées dans la langue de ces envahisseurs et que l'on y a retrouvées. On sait bien qu'en Campanie, dont les indigènes ne leur opposèrent pas, sans doute, autant de résistance que les habitants de l'*Agro Romano*, les Rasénas ou Étrusques avaient fondé une confédération de douze cités sur le modèle de celles des rives de l'Arno et de la Cisalpine.

Laissant de côté Numa-Pompilius, dont le personnage fabriqué de toutes pièces nous cache peut-être le souvenir d'une période où l'élément sabin fut prépondérant à Rome, nous dirons seulement un mot des Tarquins.

Leur nom, évidemment étrusque (*Tarchnas*) indique assez d'où ils étaient venus. On a voulu le rendre littéralement par « habitant de Tarquinies ».

Nous ignorons jusqu'à quel point cette traduction est exacte. Il finit, sans doute, par s'appliquer à bien des personnages nés dans d'autres villes. C'est ainsi que chez nous les noms patronymiques Langlois, Lallemand désignent des personnages dont les premiers ancêtres ont pu venir de l'autre côté du Rhin ou de la Grande-Bretagne, mais dont la famille n'est pas sortie de France depuis bien des générations.

Comte de CHARENCEY.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

Pierre D'URTE, de Saint-Jean-de-Luz

Il a été question plusieurs fois dans cette *Revue* de Pierre d'Urte, « ministre du S. Évangile », dont les manuscrits basques sont conservés en Angleterre dans la bibliothèque des Lords Macclesfield, à Shirburn. Découverts ou plutôt retrouvés en 1884 par M. John Rhys, le celtisant bien connu, ces manuscrits et leur auteur attirèrent immédiatement l'attention des savants spécialistes. Le prince L.-L. Bonaparte alla voir les manuscrits à Shirburn ; il s'imagina, sur la foi du titre que se donnait P. d'Urte, que ce devait avoir été un contemporain de Jeanne d'Albret et, dans cette hypothèse, les traductions basques lui parurent remarquablement peu différentes de la langue actuelle de Saint-Jean-de-Luz.

Mais je me souvins avoir vu ce nom, d'Urte, cité à une époque plus moderne. Le recueil de versions du *Pater* en diverses langues, publié à Londres en 1715 sous la direction de D. Wilkins aux frais et par les soins de Chamberlayne, contient trois traductions basques : la première est copiée dans Liçarrague, la troi-

sième est « dans le style des habitants de Saint-Jean-de-Luz » ; la seconde est en souletin, mais par une erreur évidente de Wilkins, il est dit qu'il doit cette dernière à un Basque éminent, Pierre d'Urte. D'Urte n'avait évidemment pu fournir que la seconde. Quoi qu'il en soit, Pierre d'Urte vivait encore en 1715 et il était en Angleterre à cette époque ; il s'agissait donc très probablement d'une victime de la révocation de l'édit de Nantes.

Sur ces indications, le vénérable M. J. Nogaret, alors pasteur à Bayonne, eut l'idée toute naturelle de rechercher ce Pierre d'Urte à Saint-Jean-de-Luz même. Le nom n'y existe plus. Consulté, le secrétaire de la mairie ouvrit au hasard un des vieux registres de l'état civil et tomba précisément sur l'acte de baptême d'un nommé Jean d'Urthe, né le 15 février 1640 ; sans plus ample informé, il communiqua cet acte à M. J. Nogaret. Il me parut immédiatement que, outre la différence du prénom, ce ne pouvait être là le P. d'Urthe que nous cherchions : il aurait eu ainsi soixante-quinze ans en 1715. Je me rendis donc moi-même à Saint-Jean-de-Luz où je parcourus page par page tous les vieux registres de baptêmes, mariages et sépultures. Je trouvai beaucoup d'actes concernant la famille d'Urte (urte, ourte, ourthe, urthe) ; dans l'un d'eux, un baptême du 14 avril 1669, le parrain était « Betri d'Ourte, escolier, demeurant en sa maison de Betry Esqueraren Semearen etchea » ; mais cette maison,

comme d'autres actes nous l'apprennent, était celle d'un nommé Betry Canonier, dont la femme s'appelait Marie d'Urthe. Il est probable que ce Canonier était l'oncle par alliance de l'écolier Pierre d'Urte. Or, il y avait eu précédemment deux autres baptêmes d'enfants nommés Pierre d'Urthe, nés l'un le 1er janvier 1664, et le second le 13 février 1668, tous deux fils de Jean d'Urthe, charpentier, et de Marie Camino. Le premier, dont le parrain était Pierre ou Betri Canonier, pouvait être le « ministre » de 1715 ; du moins aucun autre acte ne pouvait mieux lui convenir. Toutefois, j'avais et j'ai encore des doutes : un enfant de cinq ans était-il déjà « écolier » ? De plus, en 1688, il n'aurait eu que vingt-quatre ans : c'est peu pour avoir été prêtre, pour s'être fait protestant et pour avoir émigré ; enfin, comme on le verra tout à l'heure, en 1717, il aurait été « in years » et je ne crois pas que cette indication convienne à un âge de cinquante-trois ans. Il est très probable néanmoins que l'écolier de 1669 est bien le personnage qui nous occupe ; il pouvait avoir de dix à quinze ans ; mais où était-il né ? On sait avec quelle insouciance les prêtres tenaient les registres de l'état civil.

Quoi qu'il en soit; nous en étions là de nos recherches, lorsque M. Llewelyn Thomas, — qui vient si malheureusement de mourir, — entreprit, en 1893, la publication de la *Genèse* et de l'*Exode* traduits par d'Urte ; il découvrit dans la *France protestante* de Haag

(2e édition par H. Bordier), au milieu d'une liste de réfugiés en Angleterre ayant reçu des secours d'argent, la mention suivante : « Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, prêtre converti, avec femme et enfant, 15 l., 1706 » ; 15 l. c'est-à-dire 15 livres sterlings (375 fr. actuels).

Le rev. M. W. Osborn B. Allen, ancien vicaire de Shirburn, secrétaire de la Society for promoting christian knowledge, vient de découvrir de nouveaux renseignements. Il a trouvé dans les archives de cette Société les registres, allant de 1717 à 1721, de la Commission nommée le 2 avril 1717 par Georges Ier et chargée de distribuer annuellement 400 l. (10,000 fr.) aux pauvres protestants réfugiés. Dans ces registres, le nom de d'Urte figure deux fois et voici en quels termes :

« Réunion du 21 juin 1717. — Pierre d'Urte, de Béarn en France, jadis capucin, âgé (in years) et ayant une femme et un enfant, les commissaires ont été d'avis de lui accorder six livres sterlings. »

« Réunion du 10 octobre 1719. — Que Pierre d'Urte s'est marié sans le consentement des commissaires, ce pourquoi il a été exclu de la dernière distribution, depuis quoi il s'en est allé avec sa fille qu'il avait eue d'une première épouse ; son épouse actuelle n'étant pas une *prosélyte* n'est pas dans les conditions voulues pour avoir droit à la charité des Commissaires. » Avec cette note en marge : « Transcrire ces mots sur la pétition de Mme d'Urte et la lui renvoyer par Cerville. »

Cerville était un des agents salariés des commissaires ; ces commissaires avaient été désignés par l'archevêque de Cantorbéry Wake, l'évêque de Londres Robinson, le lord Chief Justice des procès ordinaires sir P. King, et le lord Chief Justice du Banc de la Reine le baron Parker créé plus tard comte de Macclesfield. M. Allen se demande si ce ne serait pas à ce titre que les mss. de d'Urte sont demeurés en la possession des comtes de Macclesfield; cela est possible quoique ces mss. fassent partie d'un lot de documents celtiques qui ont successivement appartenu à MM. Moses Williams, Lewis Morris, Ed. Llwyd, dr. Ed. Browne, et W. Jones, père de l'orientaliste, qui les légua en 1749 au lord Macclesfield de l'époque. Mais nous savons aussi que Chamberlayne était un des commissaires, ce qui explique que d'Urte ait été en rapports avec lui : il donne le nom de Chamberlayne, dans sa grammaire, comme exemple de noms de famille.

Ainsi Pierre d'Urte avait été capucin. Il y avait un couvent de cet Ordre à Saint-Jean-de-Luz, si je ne me trompe ; il y en avait sûrement un à Bayonne en tout cas, et c'est là qu'il dut prononcer ses vœux. Il est vraisemblable qu'il passa ensuite à un autre couvent dans une région protestante, en Béarn peut-être, où il se convertit aux idées de la Réforme. Quant à son mariage, j'estime qu'il eut lieu seulement en Angleterre, plusieurs années après que d'Urte s'y fût réfugié,

et voici pour quelles raisons. En 1706 et en 1717, on disait qu'il avait un enfant, mais en 1719 il est question d'une « fille » ; il est donc probable qu'en 1719 cette jeune fille avait au moins quinze ou seize ans ; en 1706, elle en aurait donc eu seulement de deux à trois, ce qui laisse supposer que le mariage aurait eu lieu vers 1702 ou 1703 ; la femme de Pierre d'Urte était sansdoute une Française, fille de quelque réfugié comme lui. Elle mourut en 1717 ou 1718 et d'Urte épousa probablement alors une Anglaise qu'il parait avoir abandonnée peu après. La fille de d'Urte ne fut peut-être pas étrangère à cet abandon, car elle devait voir d'assez mauvais œil une belle-mère étrangère. Ce ne sont là que des hypothèses.

Je ne puis m'empêcher en terminant de déplorer la mort prématurée de M. Ll. Thomas, l'éditeur de d'Urte. Une fois de plus, le basque aura porté malheur à ceux qui s'en sont occupés.

Voici le texte de la communication adressée à l'*Athenæum* (n° du 15 mai 1897, p. 651-652) qui a été l'occasion du présent article :

« I should be very glad if you could find room in the *Athenæum* for the following note recently communicated to me by the Rev. W. Osborn B. Allen, one of the secretaries of the Society for Promoting Christian Knowledge. I may mention that M. Allen was formerly Vicar of Shirburn and well acquainted with the treasures of Lord Macclesfield's library, among which must be reckoned D'Urte's Basque manuscripts. The manucripts to which I allude, and to the

existence of which I had the pleasure of calling the attention of Basque scholars in 1884, are three in number: a Basque grammar, a Latin-Basque dictionary on a large scale but only reaching to the word « commotus »; and a Basque translation of Genesis and a part of Exodus. The translation has been edited by the Rev. Llewelyn Thomas, Vice-Principal of Jesus College, and was published by the Clarendon Press in 1894 in their « Anecdota oxoniensia ». This fragment of the earliest translation of the Old Testament into Basque has been printed line for line, and it forms one of the most remarkable volumes of the series. It has been provided with an excellent introduction by the editor, who gave a detailed account of D'Urte's manuscripts, and brought together, with the help of M. Vinson, all the facts then known about the author's life. M. Allen's note, which I give in his own words, will be found to be a valuable addition, through a somewhat sad one, to the precarious history of the Basque proselyte.

« John Rhys.

« S. P. C. K. House, Northumberland Avenue.

« After the revocation of the Edict of Nantes many refugees came to England, and received charitable assistance. William III, Queen Anne, and George I, all gave money of their royal bounty or from public funds for the relief and support of these French protestants. I find among the Archives of the Society for Promoting Christian Knowledge a 'List of the Commissioners appointed for the Relief of the Poor Proselytes' dated April 2nd, 1717. The origin of this Commission is given in « Magnæ Britanniæ Notitia » for 1718 (pp. 293-5), where we read that King George I had « been graciously pleased to allow that the Paymaster of the Pensions for the time being should issue the sum of 400 £. Per annum in such manner and according to such directions as

the Lord Arch Bishop of Canterbury (Wake).... shall give for and towards the relief of poor converts from the Church of Rome, by virtue of which powers the Arch Bishop of Canterbury, the lord Bishop of London (Robinson), the lord Chief Justice of the King's Bench (Baron Parker, afterwards created Earl of Macclesfield), and the lord Chief Justice of the Common Pleas (sir P. King) have agreed to appoint several eminent persons to be Commissioners to the Relief of Poor Proselytes. This explains the issue of the Commission, and as John Chamberlayne F. R. S., the author of the « Notitia » mentioned above, was one of the Commissioners, and also the first secretary, and, for many years, a member of the S. P.C.K., that may explain howe the Copy of the Commission came into the possession of this Society. Their old minute books, which are in many ways curious, cover the period from May 2nd, 1717, to March 7th, 1721. Amongst the names of the those who were relieved I find the following entries :

« Meeting, June, 21, 1717 — Peter D'Urte of Bearne in France, formerly a Capuchin, being in years, and having a wife, and one child, the Comttee one of opinion that he be allowed six pounds. »

« Meeting, October, 10, 1719 — That Peter D'Urte is married without the consent of the Commrs, for which he was excluded in the last distribution, since which heis gone off with his daughter by a former Wife, and his present Wife being no Proselyte is not an object of the charity of the Commissioners. »

This last entry has a note in the margin : « N. B. To endorse these words on Mrs D'Urte's Petition and to return it by Cerville ». Cerville was one of the paid agents of the Commissioners.

From these extracts we may reconstruct something of the life history of Pierre d'Urte. He was a Capuchin monk of

Bearne, who, when converted to the Reformed religion, took to himself a wife, and fled to England. Then apparently his first wife died, and te married again without leave. This was against one of the first standing rules of the Commissioners. Then he seems to have deserted his second wife, and « goes off ».

Did D'Urte's Mss. fall into « Baron Parker's » hands because he was one of the four appointers of the Commissioners ? At least it is curious that the names of the writer and of the owner of the Basque Mss. should both appear in the books belonging long ago to these Commissioners for the relief of poor proselytes. I suppose the wish to translate the Bible into Basque came to P. D'Urte after he left the Church of Rome. The good work which the then began was not finished until prince Lucien Buonaparte took it in hand in our own day. — W. O. B. A. »

Julien VINSON.

SUR LA MUTATION HYPOTHÉTIQUE

DE λ EN ρ DANS LE GREC ANCIEN

Au premier fascicule du tome X^e des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, M. M. Bréal admet, contrairement à M. G. Meyer, la possibilité du changement de λ en ρ pour le grec ancien. J'ai le regret de ne pas être de son avis. Les remarques suivantes à propos des exemples invoqués à l'appui de sa thèse par l'éminent professeur du Collège de France feront voir pourquoi.

ἦλθον· ἔρχομαι

Le sanscrit *rcchāmi* « je vais, je vais vers, j'atteins », montre que le ρ de ἔρχομαι est proethnique.

εἷλον· αἱρέω

αἱρέω « je prends, j'entraîne, j'emporte, je me saisis de », est inséparable au point de vue des radicaux de σαίρω « balayer (écarter, séparer) » et de σύρω « tirer, traîner, entraîner, balayer » ; d'où la preuve du caractère primitif du ρ.

καλύπτω· κρύπτω

L'anglo-sax. *hreafian* (et *hrespan*) « prendre », inséparable du goth. *hlifan*, d'une part ; de l'autre, le lat. *crep-usculum* « obscurité (ce qui couvre, cache, enveloppe) » plaident victorieusement en faveur de l'antériorité du ρ.

ἀμέλγω· ἀμέργω

L'idée première est « tirer, frotter » (cf. fr. *traire*) ; on ne saurait donc en séparer le sansc. *mṛjāmi* « je frotte », ni le

gr. ὁμόργνυμι « j'essuie, je frotte, j'enlève en frottant », ce qui rend certaine l'antériorité du ρ de ἀμέργω.

στέλλω· στρατός

Le rad. sc. *star*, *str* « séparer, écarter, emmener », montre que, si le sens primitif de στρατός est bien « expédition », le ρ y est primitif.

Paul Regnaud.

ÉTYMOLOGIES LATINES

Pasc-Or et *Pot-Ior*

L'adjectif verbal sanscrit *pās* dans *go-pās* « gardeur de vaches », correspond à la fois au lat. *pos* dans *com-pos* et au rad. **pax* que supposent *pasc-o*, *pasc-or*, etc. (cf. *senesc-o* auprès de *senex; disc-o* auprès de *dex*, etc.).

En sansc. même, *pās* (pour * *pāts*, **pākš*) a donné le verbe *pāmi* (*pā(s)mi*) dont le sens premier ressort avec évidence des expressions telles que RV. VII, 15, 3 *agniḥ... asmān pāto aṅhasaḥ* « qu'Agni nous préserve de l'étreinte (ou de l'angoisse) ». D'une manière générale *pās* signifie donc « qui écarte, qui sépare, qui s'empare, qui met la main sur, qui prend possession de, qui garde pour soi[1], qui garde ».

Par là s'explique du même coup le sens de *pascor* « je garde (un troupeau, etc.[2]) » et de *potior* (dérivé de *potis* qui dérive lui-même de *pos*, **pots*, forme dentalisée à la finale pour **pox*; cf. *past-or* auprès de *pasc-or*) « je possède, je jouis de, etc. ». — S'expliquent aussi de la même manière : sc. *pat-is* « possesseur, maître, mari », *pitar* « maître, père » ; gr. πατ-ήρ, πόσ-ις, pour *ποτσ-ις, « maître » ; lat. *pat-er*, *past-or*, etc.

La différence vocalique qui existe entre le sc. *pas* et le lat. *pos* suppose un antécédent **pōās*, d'où **p(v)ās* et **poes*, **po(e)s*,

1. Le composé *com-pesco* » je tiens bon » a conservé le sens primitif.

2. Cf. le radical sc. *rakš* « séparer, prendre, garder, surveiller », où l'évolution significative est exactement semblable.

formes indiquées d'ailleurs par le rad. gr. ποι (ποε) dans ποι-μήν « berger » et dans δέσ-ποιν-α (auprès de δεσ-πότ-ης, maître) « maîtresse » [1].

Paul REGNAUD.

1. Ajoutons que l'adj. verbal sc. *spaç* (d'où *paç* dans *paç-yāmi*, je vois) « qui sépare, qui distingue, qui discerne, qui voit » (cf. l'évolution significative du lat. *cerno*) pour **spaks*, comme *pās* est pour **pāks*, est évidemment une variante proethnique des adjectifs verbaux ou des radicaux qui viennent d'être examinés.

ABEL HOVELACQUE

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Dans la notice bibliographique précédemment publiée (t. XXX, 1897, p. 1-51), j'avais oublié deux articles que j'ai retrouvés depuis :

Revue scientifique (revue rose), n° du 18 octobre 1876, p. 424-427 : les Slaves, par A. Hovelacque.

Revue scientifique, n° du 6 juin 1885, p. 716-724 : *l'Évolution du langage*, conférence transformiste faite à la Société d'anthropologie, par A. Hovelacque.

M. G. Hervé, qui a été le collaborateur assidu d'Hovelacque pendant ces dernières années, m'a signalé les articles ou notes ci-après qui ont paru, sans signature, dans la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie :*

1891 — p. 151-153 : *c. r.* Sayce. Les Hétéens (publication du Musée Guimet); — p. 183 : *c. r.* Sasse. Oever reeusche scheedels ; — p. 218-220 : *c. r.* Tourtoulon. Dialectes de la langue française (avec carte) ; — p. 254 : *c. r.* Publications de la Société d'anthropologie de Gœrlitz ; — p. 315 : *c. r.* Tchakyroglov. Étude sur les Yurukes ; — p. 315-316 ; *c. r.* Aranzadi. El pueblo euskalduna ; — p. 316 : *c. r.* Ernst. Bekannter Sprachen aus der Gegend des Meta und Oberen Orinoco ;

— p. 318-319 : *note*. Bas-allemand et haut-allemand (avec carte) ; — p. 320 : *note*. Les tziganes d'Autriche; — p. 385-386 : *note*. Limite du français et du flamand (avec carte) ; — p. 390 : *note*. Les Slaves de Larisse.

1892 — p. 26-28 : *c. r.* Huxley. Place de l'homme dans la nature, 2e édition ; — p. 28-29 : *c. r.* Wallace. Darwinism ; — p. 29 : *c. r.* Codrington. The Melanesian ; — p. 29-30 : *c. r.* Chantre. Les Aissores ou Chaldéens émigrés ; — p. 103-104 : *note*. En Irlande; — p. 105 : *note*. L'areimûdi à Sumatra; — p. 134 : *note*. Les Juifs de la Russie du S.-O. ; — p. 155-156 : *c. r.* Danielli. Studio craniologico sui Nias ; — p. 156-159 : *c. r.* J. Koula. Costumes slovaques (4 fig.) ; — p. 159 : *c. r.* Brinton. Anthropology ; — p. 173-175 : *note*. Chez les Morlaques ; — p. 175-176 : *note*. Anomalie musculaire chez une divinité grecque ; — p. 273 : *c. r.* Nicolucci. I Celti ; — p. 274-276 : *c. r.* L'évolution du bouddhisme, conférence transformiste de J. Vinson ; — p. 276 : *note*. Anthropologie tchèque ; — p. 299-300 : *c. r.* P. Regnaud. Le Rig-Vêda ; — p. 301 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les noms gaulois en *rix* dans le « de Bello Gallico » ; — p. 311 : *note*. Les sauvages de Malacca ; — p. 311-312 : *note*. Aymaras et Lamas ; — p. 411 : *note*. Crâniologie tchèque ; — p. 412 : *note*. Les caractères sexuels du crâne.

1893 — p. 34-35 : *c. r.* Martin. Ein Beitrag zur osteologie des Alakuf ; — p. 35-37 : *c. r.* Mosker. Anthropologie du Trentin ; — p. 39 : *note*. Les Baskirs ; —

p. 39-40 : *note*. M. P. Regnaud et les néo-grammairiens ; — p. 40 : *note*. Crânes d'un Round-Barrow ; — p. 71 : *note*. La langue basque au Congrès de Pau ; — p. 99 : *c. r*. Bertholon. Phénicien ; — p. 101-102 : *c. r*. Maurel. Anthropologie du Cambodge actuel ; — p. 170 : *c. r*. Danielli. Studi sur i crani bengalesi ; — p. 262-263 : *c. r*. Hoyos Sanz y Aranzadi. Antropologia de España ; — p. 265 : *c. r*. Martin. Zur physische Anthropologie des Feuerlandes ; — p. 268 : *note*. Études de M. Collignon sur les populations de la Charente, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne et de la Haute-Vienne ; — p. 298-300 : *note*. Congrès de Besançon ; — p. 362 : *note*. L'iris au point de vue anthropologique ; — p. 363 : *note*. Crânes de Berneuil (Charente-Inférieure).

1894 — p. 25-27 : *c. r*. Divers : Mac-Donald. Abnormal man ; Cust. African philology ; Bloxam. Index des publications de l'Anthropological Institute ; Atti della Società Romana di Antropologia ; A. Dumont. La natalité à Beaumont-Hague ; A. Hamon. Psychologie du militaire professionnel ; — p. 28 : *note*. Les grands sauriens ; — p. 28-29 : *note*. Histoire ancienne de la population du Caucase ; — p. 31-32 : *notes*. La population des Kourghanes ; renseignements sur les populations du Caucase ; — p. 61-63 : *note*. Commission crâniométrique ; — p. 63-64 : *c. r*. De Tarenetzki. Crâniologie des habitants de Sakhalien ; — p. 64 : *note*. Influence de la race sur le développement physique ; — p. 101-102 : *c. r*. Koganei. Beitrage zur physischen Anthropologie der Ainos ; — p. 156-157 : *c. r*. Danielli.

Cranj ed ossa lunghe dei habitanti della isola d'Engano; — p. 160-163 : *c. r.* De Moschen. Crânes siciliens ; — p. 166-168 : *notes.* Un crâne de l'époque du bronze, le crâne de Nagy-Sap, les Phéniciens, décadence des mœurs, les Tziganes dans le royaume de Hongrie, les populations hawaiïennes ; — p. 232-234 : *c. r.* Livi. Resultati antropometrici dei fogli sanitarii delle clasi 1859-1863; — p. 264-266 : *c. r.* D'Arbois de Jubainville. Les premiers habitants de l'Europe ; — p. 266-268 : *c. r.* Le Morvan illustré ; — p. 414-415 : *note.* Les recrues militaires de la haute Autriche.

1895 — p. 37 : *c. r.* A. B. Meyer und Parkinson. Album von Papua-Typen; — p. 96-102 : *c. r.* A. B. Meyer. Die Philippinen. II. Negritos ; — p. 102-103 : *note.* Les pygmées européens de l'époque néolithique ; — p. 130-133 : *c. r.* d'une communication du Dr Lagneau ; — p. 182-183 : *note.* Fouilles de tumulus à Minot (Côte-d'Or), par H. Corot ; — p. 390-391 : *c. r.* H. von Halder. Skelet-funde in der vorrömischen Hügelgraber Wurtembergs.

1896 — p. 29-31 : *c. r.* Oscar Montelius. La civilisation primitive en Italie; — p. 124-125 : *note.* Incertitude dans la détermination du sexe des crânes ; — p. 221-222: Hovelacque et Hervé. Étude de 55 crânes de la région des Faucilles (avec 2 figures).

Nous demandons de nouveau qu'on nous signale, s'il y a lieu, d'autres omissions ou des erreurs que nous aurions commises.

J. V.

UN FAIT DE LANGAGE ENFANTIN

J'ai dit dans mes *Antinomies linguistiques* que le sujet parlant a tout à la fois et au même moment plus et moins de mots que de représentations conscientes, et que le travail incessant de décomposition et de recomposition auquel il se livre pour rendre son langage adéquat à sa pensée est précisément ce qui constitue l'équilibre instable du langage, en détermine les fluctuations partielles, en assure la permanence générale.

J'ai dit que ce travail n'était nulle part plus sensible que dans le parler enfantin, qui ne diffère de celui de l'adulte que par le degré, non par l'essence, et qui nous révèle ainsi, par une sorte de grossissement, les approximations et les gaucheries du procédé individuel de la parole.

Voici un fait très simple qui illustre la double proposition : il manque à l'enfant observé (5 ans) le mot « reconstruire », et en récompense il se trouve avoir dans la mémoire un mot de trop dont il n'est pas embarrassé de trouver le placement.

Il s'amuse à de menues bâtisses, puis tout à coup,

appelant son grand cousin : « Paul, ma maison est démolie, viens me la *ramolir*. »

L'*a* a été distinctement entendu. Si l'enfant avait dit « remolir », il aurait, comme l'ont fait sans doute et le feront encore bien des enfants, suivi une voie d'analogie tout indiquée ; par cette voie il aurait retrouvé sans effort le sens du latin *mōlīrī*, qu'il ignore et que le français a depuis longtemps perdu. Le fait est curieux évidemment, mais unilatéral. Notre cas, au contraire, met en relief les deux faces de la question.

L'enfant a dit « ramolir ». Comme rien dans la structure du verbe « démolir » ne pouvait l'y provoquer, il faut qu'il ait entendu par ailleurs et vaguement retenu le mot « ramollir », sans y avoir jamais attaché aucun sens précis [1]. Lorsqu'il a formé intuitivement le corrélatif de « démolir », ce mot sans emploi s'est présenté de lui-même à sa pensée pour en tenir l'office ; et, s'il raisonnait sa langue comme un étymologiste, il se serait félicité de la double bonne

1. L'expérience en a été faite, à ma prière, avec beaucoup d'intelligence. On a montré à l'enfant une croûte de pain dur, on lui a demandé ce qu'il y fallait faire, ce qui arriverait si on la trempait, etc., sans parvenir à tirer de lui le mot « ramollir ». A la fin, on le lui a suggéré par la première syllabe, et il l'a prononcé. Mais il le comprenait si peu, qu'un instant après il s'est livré à une débauche d'assonances sur « démolir » et « ramollir » et, directement interrogé sur le sens de « ramollir », il a répondu « refaire, rarranger ».

fortune qui lui fournissait tout à la fois un terme au service de son idée et l'explication toute naturelle d'un terme qui lui était resté jusqu'à présent inintelligible.

V. Henry.

Observation. — On peut citer de nombreux exemples de compositions unilatérales, comme dit M. V. Henry. Je citerai *délumer* employé pour « éteindre », *déprocher* pour « s'éloigner »; ces exemples sont des faits d'observation qui me sont personnels. Du reste, je me propose de publier prochainement une étude complète sur le développement du langage chez un enfant que j'ai été à même d'observer depuis le jour de sa naissance.

J. V.

HISTOIRE

DE LA

PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM

Roman traduit du Malais

sur le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris

Par ARISTIDE MARRE

Quelques mots en guise de préface

Deux des plus grands poètes dont s'honore la France, La Fontaine et Lamartine, aimaient passionnément les contes. C'est La Fontaine qui a dit :

Si Peau-d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.
Le monde est vieux, dit-on : je le crois ; cependant
Il le faut amuser comme un enfant.

Lamartine avait un si grand goût pour l'Orient et ses fictions que ses camarades de collège l'avaient surnommé *le liseur de contes*. Ces deux immortels génies, j'en suis sûr, auraient pris plaisir à lire le conte ou roman malais intitulé : *Histoire de la princesse Djouher-Manikam*. Écrit d'un style simple et naturel, sans apprêt ni recherche, il est célèbre dans

l'Extrême-Orient, ou, comme disent les Malais : *dans les pays sur le vent et sous le vent.*

Les personnages qui figurent dans ce petit roman ne sont point des Malais ; et les faits qui y sont racontés ont pour théâtre, non point des contrées de la Malaisie, mais *Bagdad*, *Damas*, *Bassorah* et *Roum*. C'est pourquoi le savant orientaliste, M. de Hollander, pensait qu'il était de provenance arabe. Il se pourrait fort bien d'ailleurs que le roman de la princesse *Djouher-Manikam* fût simplement l'œuvre originale d'un écrivain malais. Le *Makôta radja-râdja* (la Couronne des rois), l'un des livres les plus importants de la littérature malaise et dont Barthélemy Saint-Hilaire a dit « qu'il suffirait à lui seul pour recommander la langue malaise à l'attention du monde savant », est l'œuvre d'un Malais, *Bokhâri de Djôhore*, bien que tous les récits qu'il renferme soient absolument étrangers aux pays malais. Dans tous les cas, que l'histoire de la princesse *Djouher-Manikam* soit une traduction ou une imitation, le style est bien celui d'un vrai Malais ; et si le fond des inventions a été créé par l'imagination d'un Arabe ou d'un Persan, il est indubitable que la forme du récit est purement malaise.

Le nom de l'héroïne du roman, *Djouher-Manikam*, ainsi qu'il arrive souvent dans la langue malaise, est formé de deux noms juxtaposés de même sens et de deux provenances étrangères, distinctes l'une de l'autre. *Djouher*, en arabe et en persan, signifie *joyau*,

pierre précieuse; et *Manikam*, en sanscrit, en tamoul et en kawi, a le même sens.

En 1845, le professeur de Hollander a publié à Breda le texte malais d'un abrégé de l'histoire de la princesse *Djouher-Manikam*, sans traduction, mais avec de nombreuses notes. Le savant orientaliste néerlandais n'a pas connu l'existence du précieux manuscrit que possède notre Bibliothèque Nationale, catalogué sous le n° 49 *bis* du fonds malais et javanais. Plus heureux, M. Dulaurier a pu se servir de ce manuscrit, et il en a publié une traduction *libre et incomplète* dans les trois livraisons de janvier, mars et avril 1860, de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*. Nous avons fait réimprimer à part cette traduction, sans y rien changer, nous promettant de donner à notre tour une traduction littérale plus complète et plus exacte. C'est cette nouvelle traduction du roman malais que nous donnons aujourd'hui au grand public; puisse-t-il trouver en la lisant autant de plaisir que nous en avons eu à l'écrire !

Aristide MARRE.

Vaucresson, villa Monrepos, le 8 octobre 1896.

Bism'illah er. rhaman er. rahim

HIKAYAT TOUAN POUTRI DJOUHER MANIKAM YANG TERLALOU MACHOUR WARTA-NIA DI.ATAS ANGIN DAN KABAWAH ANGIN ; DEMIKIAN.LAH TCHERITRA.NIA HIKAYAT INI.

Ada sa'orang radja di nagri Bagdad bernama radja *Haroun er.rachid* terlalou amat besar ka.radja.an baginda itou. **Chahadan** lagi sangat takout akan Allah soubhanah wa taala karna baginda itou radja lagi cherif. Satelah bebrapa lama.nia baginda didalam ka.-radja.an itou maka baginda poun hendak pergi naïk hadji. Maka radja *Haroun er.rachid* membri titah

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

CECI EST L'HISTOIRE DE LA PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM DONT LA RENOMMÉE EST CÉLÈBRE DANS TOUS LES PAYS SUR LE VENT ET SOUS LE VENT.

Il y avait en la ville de *Bagdad* un roi nommé *Haroun er-Raschid,* souverain d'un vaste empire. C'était un prince qui craignait Dieu le Très-Haut et digne de louanges, car il était roi descendant du Prophète. Après être demeuré quelque temps dans son royaume, il voulut partir pour faire le pélerinage[1]. Alors il s'adressa

1. Au Koran, chapitre II, versets 192 et 193, on lit: « Accomplissez le pélerinage (de la Mecque) et la visite (des lieux saints). Le pélerinage se fera dans les mois que vous connaissez. Celui qui l'entreprendra devra s'abstenir des femmes, des transgres-

kapada segala houloubalang dan mantri baginda demikian titah baginda : « hey segala touantouan mantri.kou dan hamba.kou houloubalang.kou betapa bitchara touan sakalian karna hendak pergi naïk hadji ka bait Allah. » Maka berdatang sembah ḳadli : « ia touankou Chah ạlam sa.ber.nia.lah saperti titah touankou yang mahamoulia itou, tetapi touankou pada bitchara hamba tatkala touankou chah alam berengkat nistchaya binasa.lah segala isi dousoun lagi sangat.lah ka.sakit.an segala rayat yang meng.iring.kan touankou chah alam. » Satelah baginda menengar sembah ḳadli itou maka kata baginda « benar.lah bitchara ḳadli itou dan segala mantri.kou dan houloubalang.kou betapa poula bitchara touan sakalian. » Maka ber.diri.lah segala

à ses *houloubalang* et à ses *mantri*[1], et leur parla ainsi : « O vous tous, mes serviteurs, mes *mantri* et mes *houloubalang!* quel est votre avis? Je voudrais partir pour faire le pélerinage à la maison de Dieu[2]. » Le Kâdhi, se prosternant, répondit : « Sire, roi du

sions des préceptes, et de rixes. Le bien que vous ferez sera connu de Dieu. Prenez des provisions pour le voyage. La meilleure provision cependant est la piété. Craignez-moi donc, ô hommes doués de sens ! »

1. Les *mantri* sont les ministres ou conseillers d'État : les *houloubalang* sont les guerriers ou chefs militaires admis dans les conseils des souverains malais.

2. C'est le temple de la *Kaaba*, à la Mecque, dont la fondation est attribuée à Abraham, aidé par son fils Ismaël. Au nombre des cérémonies religieuses pratiquées pendant le pélerinage, était celle de faire sept fois le tour de la *Kaaba*.

mantri dan houloubalang itou serta iya ber.datang sembah demikian sembah.nia : Ia touankou Chah alam hamba sakalian memohoun.kan ampoun be.ribou.-ribou ampoun atas batouḳ kapala hamba sakalian ini. betapa touankou naïk hadji dan siapa yang dapat harap olih chah alam akan memelihara.kan nagri dan atas astana touankou chah alam. » Satelah baginda menengar sembah segala mantri dan houloubalang itou, sa'orang poun tiada me.ridla.kan naïk hadji itou maka baginda poun ber.diam diri.nia menahan emarah.nia. Satelah itou maka baginda poun berangkat lalou masouḳ ka astana.nia. Satelah bebrapa hari antara-nia dengan taḳdir Allah taala hati baginda poun meng.kena sangat hendaḳ naïk hadji djouga; maka baginda poun mem.bri

monde, la volonté de Votre Sublime Majesté est bien juste, mais dans mon opinion, son départ causera la ruine des habitants des campagnes, et ceux des sujets de Sa Majesté qui l'accompagneront auront beaucoup à souffrir ! » Le Prince, après avoir entendu ces paroles, dit: « L'opinion du Kâdhi est loyale, et vous tous mes *mantri* et mes *houloubalang*, dites quel est votre avis? » Les *mantri* et les *houloubalang* se levèrent[1], puis se prosternant, ils parlèrent ainsi: « Sire, roi du monde, nous tous vos serviteurs, nous Vous supplions mille et mille fois de faire descendre Votre pardon sur nos têtes; mais comment Sa Majesté accomplira-t-elle le pélerinage? En qui pourra-t-elle se confier pour proté-

1. L'étiquette, chez les Malais, exige que l'on s'asseye pour saluer toute personne à qui l'on doit le respect.

titah meniourouh meng.himpoun.kan segala oulema' dan alim dan moufti dan segala mantri dan houloubalang. Satelah soudah hadlir samoua.nia maka baginda poun ber.angkat ka baleirong di.hadap olih segala mantri dan houloubalang. Maka titah baginda kapada sa'orang alim, iyalah moufti di nagri Bagdad; maka sembah.nia : « daulat chah alam sabaïk.baïk pekerdja.an chah alam, tetapi ada sadikit dlarourat touankou, karnadjalan sangat djaouh lagi poun tiada siapa yang dapat akan memerentah.kan pekerdja.an hadlirat touankou yang mahamoulia itou. Maka kata baginda itou « **Adapoun** yang kami harap dehoulou Allah kemoudian berkat rasoul.nia, ḳadli.lah kami tinggal.kan inchah' Allah taala kami poun sigra djouga kombali

ger le pays et veiller sur le palais? » Le Prince, après avoir entendu ces paroles de ses *mantri* et de ses *houloubalang*, dont pas un n'approuvait le pélerinage, garda le silence et contint sa colère, puis il partit et rentra dans son palais.

A quelques jours de là, par la volonté de Dieu le Très-Haut, le cœur du prince ressentit plus vivement encore le désir de faire le pélerinage; il donna ordre de rassembler les interprètes de la loi, les savants et les *mouftis*, ainsi que les *mantri* et les *houloubalang*. Lorsqu'ils furent tous présents, le Prince se rendit au *baleirong*[1], et là, devant les *mantri* et les *houlouba-*

1. Le mot *baleirong* est le nom de la grande salle d'audience qui est reliée par une galerie couverte avec le palais (*astana*) des rois malais. C'est un grand pavillon à jour soutenu par des

apabila ber.olih sakala hadji poun baïk.lah. » Maka radja itou poun berlangkap.lah deripada rayat yang meng.iring.kan baginda itou deripada segala bakal.-bakalan pelbagai warna zouwadah. Satelah datang kotika yang baïk maka radja itoupoun berangkat.lah serta dengan permaisouri dan bebrapa dayang.dayang yang prawan dan anakda baginda yang laki.laki yang ber.nama Minbah Chahaz itoupoun serta dengan ayahnda baginda. Maka ada sa'orang anakda baginda itou perampouan bernama touan poutri *Djouher Manikam* di.tinggal.kan baginda, maka ada sa'orang anakda baginda itou prawan menounggoh astana. **Adapoun kata sahib el hikayat** bhawa pada mas a itou tiada.lah siapa yang baïḳ paras.nia deripada touan

lang, il interpella l'un des docteurs; c'était le *moufti* de la ville de *Bagdad*. Celui-ci, se prosternant, dit: « Le pélerinage de Sa Majesté serait une œuvre excellente, mais est-elle d'une absolue nécessité? car le voyage sera très long et il n'y a personne, Monseigneur, qui soit capable de gouverner en la place de Votre Sublime Majesté. » Le Prince répondit: Celui en qui tout d'abord Nous mettons notre confiance, c'est Dieu. Nous espérons ensuite en la bénédiction de son Envoyé. Nous

colonnes. Dans l'intérieur s'élèvent des gradins où s'asseyent les ministres et les officiers d'État, chacun suivant son rang, et au sommet desquels s'élève le trône. Le *Balcirong* est séparé du palais, où habitent les femmes du radja et dont l'accès est interdit. Il sert pour les réceptions publiques, dans les cérémonies d'apparat et les réunions pour la discussion des affaires d'État (Dulaurier).

poutri itou dalam nagri Bagdad sa.bagai.lagi sangat iya takout Allah soubhanah wa taala santiasa malam dan siyang ber.bouat ibadat karna Allah soubhanah wa taala dan tiada maou ber.tcherai deripada ayer sembahyang. Satelah itou maka ayahnda baginda itou bebrapa lama.nia di djalan maka sampey.lah baginda itou ka Mekah lalou mendapat sakala hadji **kalakian** maka baginda poun meng.outchap **El hamd lillah rabbi el aalemîn** ! arti.nia segala poudji bagai Allah touhan seroua segala alam choukour.lah kita ber.temou dengan hadji. Maka di.lihat olih baginda bakal.nia poun lagi baniak maka kata baginda kapada segala mantri dan houloubalang « baïk.lah kita menanti barang sa.tahoun lagi karna bakal kita lagi baniak ». Maka sembah

laisserons ici le Kâdhi et, s'il plaît à Dieu le Très-Haut, Nous reviendrons promptement dès que Nous aurons accompli le pélerinage. » Le roi donc fit équiper et munir de toutes sortes de provisions ceux de ses sujets qui allaient l'accompagner, et lorsque le moment favorable fut arrivé, il partit avec la reine, quelques-unes des filles d'honneur et son fils nommé *Minbah Châhaz.* Il emmenait son fils, mais il laissait à la garde du palais sa fille nommée la princesse *Djouher-Manikam.*

Dans ce temps-là, il n'y avait personne dans le pays de *Bagdad* qui surpassât en beauté la princesse *Djouher-Manikam;* de plus, elle avait la crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges, et ne voulait pas se séparer de l'eau des ablutions[1]. Après avoir voyagé

1. « O croyants ! quand vous vous disposez à faire la prière,

segala mantri dan houloubalang « poula itou baïk.lah touankou chah alam mana perentah touankou hamba djoundjong ». Maka kata baginda « djikalau demikian baïklah kita ber.kirim sourat demikian bounyi.nia salam doa hamba kapada ḳadli **adapoun** dehoulou Allah harap.lah akan ḳadli yang memelihara.kan nagri hamba dan astana hamba dan anaḳ hamba poutri *Djouher Manikam* itou pelihara.kan baïk.baïk djangan taḳsir touanhamba pada memelihara.kan nagri hamba itou karna hamba menanti hadji akbar sa.tahoun lagi ». **Hatta kalakian** maka sourat baginda itoupoun sampey.lah kapada ḳadli maka ḳadli poun memelihara.kan nagri baginda itoupoun tiada.lah iya taḳsir lagi saperti kata baginda. **Hatta** pada souatou malam maka ḳadli poun ber.kawal pagar astana radja

pendant quelque temps, le Prince son père arriva à *la Mecque* et s'acquitta de ses devoirs de pélerin. Il récita *El hamd lillahi rabbi el aalemîn*, ce qui signifie: « *Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!* Grâces lui soient rendues de ce que Nous avons terminé le pélerinage! » Mais ayant vu qu'il y avait encore une grande quantité de provisions, le Prince dit aux *mantri* et aux *houloubalang* : « Il est bon que nous attendions une année environ, car nos provisions sont encore considérables. » Les *mantri* et les *houloubalang* répondirent: « C'est bien, Seigneur roi du monde! quels que soient les ordres de Votre Majesté, nous les pla-

lavez-vous le visage et les mains jusqu'aux coudes : essuyez-vous la tête et les pieds jusqu'aux talons. » (*Koran*, sourate V, vers. 8.)

maka datang.lah cheiṭan membri was.was kadalam hati ḳadli demikian fikir.nia dalam hati.nia : « anak radja ini terlalou sakali indah-indah roupa.nia. **Chahadan** nama.nia poun terlalou baïk touan poutri *Djouher Manikam* dan roupa.nia poun terlalou baïk djika demikian baïk akou menawari dia akan anak radja iṇi. » Maka ḳadli poun ber.serou-serou kapada orang yang menounggouh pintou itou kata.nia : « Hey penounggouh pintou bouka.i akou pintou ini ! » Maka kata penounggouh pintou : « Siapa yang di louar pintou itou? » maka sahout ḳadli « Akou ḳadli. » Maka penounggouh pintou itoupoun sigra.lah membouka.kan pintou itou maka ḳadli poun masouk.lah iya kadalam pagar astana radja itou lalou iya naïk

çons au-dessus de nos têtes[1] ». « Puisqu'il en est ainsi, reprit le Prince, il convient que Nous envoyions une lettre ainsi conçue : « Paix et bénédiction sur le Kâdhi ! » Je mets ma confiance en Dieu d'abord et dans le » Kâdhi pour la garde de mon royaume, de mon pa- » lais et de mon enfant la princesse *Djouher-Manikam*. » Sois un gardien vigilant, ne néglige rien dans les » soins à donner à mon royaume, car je vais rester » encore une année pour le grand pélerinage. »

La lettre du Prince parvint au Kâdhi. Celui-ci mit tous ses soins à la bonne administration du pays et, conformément aux paroles du Prince, il se garda de

1. Lorsque les Malais reçoivent un ordre de leur souverain, ils élèvent leurs mains jointes au-dessus de leur tête, en signe d'obéissance.

ka.atas astana radja itou maka di.dapat.i.nia touan poutri *Djouher Manikam* lagi baginda sembahyang îchā. Maka kadlí itoupoun ber.lindong di balik pelita pada tampat yang gelap diyan poun ada ter.pasang. Satelah soudah touan poutri *Djouher Manikam* sembahyang maka terpandang olih baginda kapada balik pelita itou maka di.lihat ada sa'orang.orang terdiri di balik pelita pada tampat yang gelap itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun mem.batcha ayat el-koursi tiga kali. Satelah soudah iya membatcha ayat el koursi itou tiada djouga iya hilang deripada mata touan poutri *Djouher Manikam* itou; maka fikir iya dalam hati.nia touan poutri *Djouher Manikam* : « apakah ini garangan hantou.kah ini atau cheitan.kah

toute négligence. Mais une nuit qu'il faisait le guet auprès de l'enceinte du palais du roi, Satan survint qui glissa dans son cœur une tentation. Le Kâdhi pensa dans son cœur: « La fille du roi est d'une beauté merveilleuse, son nom de *Djouher-Manikam* est charmant[1], et sa figure est ravissante. Puisqu'il en est ainsi, il faut que je séduise cette fille du roi. » Le Kâdhi appela l'homme qui gardait la porte, disant: « Hé! gardien de la porte, ouvre-moi! » — Le gardien demanda: « Qui est là, en dehors? » — Le Kâdhi répondit: « C'est moi, le Kâdhi! » Alors le gardien ouvrit promptement la porte et le Kâdhi entra dans l'enceinte, puis montant dans le palais, il y trouva la princesse *Djouher-Mani-*

1. *Djouher*, en arabe comme en persan, signifie *joyau ; Manikam* vient du kâwi et signifie *pierre précieuse.*

atau djin.kah ini? Djika demikian itou akou batcha.kan ayat el.koursi ini nistchaya hilang.lah deripada mata.kou ini. » Satelah ḳadli menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou maka kata ḳadli : « Hey touan poutri *Djouher Manikam!* » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* kapada ḳadli : « Apakah pekerdja.an touan datang ini? » maka sahout.nia : « Akou hendaḳ menawari touan.hamba. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* : « Hey ḳadli mengapa.kah maka demikian pekerti.mou itou kapada kou dan tiada.kah angkau takout Allah soubhanah wa taala dan tiada.kah angkau malou akan nenek.kou nabi Mohammed rasoul Allah, *Salla allah alaihi wa sallama!* **Adapoun** akou hamba Allah dan

kam qui faisait sa prière du soir[1]. Il s'abrita en arrière de la lampe, dans un coin qui n'était pas éclairé. Sa prière finie, la princesse *Djouher-Manikam* ayant jeté les yeux de ce côté, vit qu'en arrière de la lampe, en un endroit resté dans l'obscurité, il y avait quelqu'un qui se tenait debout. Alors trois fois de suite, elle récita le verset du Trône[2]. Elle avait fini de le réciter, et l'ap-

1. C'était la prière dite *ichâ*, la dernière des cinq prières obligatoires quotidiennes ; elle se dit entre le commencement de la nuit et l'aube ou aurore

2. Tout ce verset est récité comme prière par les dévots musulmans qui lui attribuent une grande puissance. On le trouve souvent gravé sur les pierres précieuses, agates, cornalines, etc. ; on le porte même au bras en guise d'amulette. En voici la traduction d'après Kasimirski, p. 38 de l'édition de 1869 du Koran (sourate 2e, verset 256) :

oummat rasoul Allah takout akou ber.bouat pekerdja.ān haram ini. **Bermoula** angkau poun ḳadli mengapa.kah demikian pekertimou lagi poun bapa.kou menaroh.kan amānat kapada mou dengan bér.kirim sourat kapada mou meniourouh angkau memelihara.kan nagri dan segala isi astana baginda mengapa.kah demikian pekertimou kapada akou. » Satelah didengar.nia olih ḳadli kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou maka terlalou malou rasa hati ḳadli lalou iya touroun deri atas astana radja itou lalou poulang ka roumah.nia dengan bimbang.nia. Maka hari poun siyang.-lah maka ḳadli poun ber.kirim sourat kapada radja *Haroun-er.rachid* ka Mekah; demikian bounyi.nia didalam sourat itou : « **Adapoun** hamba touankou

parition ne s'était pas encore évanouie à ses yeux. Alors la princesse dit dans son cœur : « Qu'est-ce que ce peut être? Est-ce un *hantou* ? Est-ce un démon? Est-ce un *djinn*[1] ? S'il en était ainsi, puisque j'ai récité le

« Dieu est le seul Dieu ; il n'y a point d'autre Dieu que Lui, le Vivant, l'Immuable ! Ni l'assoupissement ni le sommeil n'ont de prise sur Lui ! Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Qui peut intercéder auprès de Lui sans sa permission ? Il connaît ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, et les hommes n'embrassent de sa science que ce qu'il a voulu leur apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur garde ne lui coûte aucune peine. Il est le Très-Haut, le Grand ! »

1. Le *hantou* est un mauvais génie ; ce mot vient du sanscrit. Le nom du démon est *Satan* (*cheitan* en arabe), le tentateur, le diable, l'ennemi déclaré des humains. Le mot arabe *djinn*, signifie également : esprit, démon, génie. La race des *djinn* est une race intermédiaire entre les anges et les hommes.

tinggal.kan menounggouh nagri astana dan anakda; maka datang anakda pada souatou malam, maka anakda poun datang meniourouh kapada hamba mengata.kan diri.nia hendak kapada hamba. Itoulah sebab.nia maka hamba. touankou ber.kirim sourat kapada touankou. » Demikian.lah kata.nia ḳadli itou didalam sourat itou. Satelah sampey apadka baginda maka di.batcha.nia sourat itou olih baginda, maka baginda poun memanggil anakda *Minbah Chahaz*, maka *Minbah Chahaz* poun sigra datang iya, maka radja poun mem.bri.kan sekin.nia pada anakda maka kata baginda : « pergi.lah angkau poulang ka Bagdad bounouh saoudara mou itou karna iya kita malou. » Maka *Minbah Chahaz* poun meniembah pada bapa.nia

verset du Trône, nécessairement il aurait dû disparaître loin de mes yeux. » Le Kâdhi ayant entendu ces paroles, dit : « O princesse *Djouher-Manikam*, c'est moi le Kâdhi ! » — « Que viens-tu faire ici ? » demanda la princesse. — Il répondit: « Je veux vous posséder ! » — La princesse *Djouher-Manikam*, lui dit: « O Kâdhi ! pourquoi te conduis-tu de la sorte envers moi ? N'as-tu donc aucune crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges ? Ne rougis-tu pas devant la face de mon aïeul le prophète *Mohammed*, l'envoyé de Dieu? (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui !) Pour moi, je suis la servante du Seigneur et j'appartiens à la religion de l'Envoyé de Dieu ; je crains de commettre cet acte qui est défendu. Et toi, Kâdhi ! pourquoi te conduis-tu donc ainsi? Mon père t'a confié un dépôt,

lalou iya ber.djalan kombali ka nagri.nia. Satelah iya sampey ka binoua Bagdad maka *Minbah Chahaz* poun masouk.lah kadalam nagri.nia lalou *Minbah Chahaz* naïk ka astana touan poutri *Djouher Manikam*, maka touan poutri *Djouher Manikam* poun terlalou soukatchita hati.nia **chahadan** maka iya poun meng.-outchap · « **El hamd lillah rabbi el aalemîn** ber-behagiya.lah akou ber.temou dengan saoudara.kou ini akou poun rindou dendam akan saoudara.kou. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.tania.kan ayahnda bounda baginda kapada kakenda; maka kata *Minbah Chahaz :* « Hey saoudara.kou **adapoun** ayah bounda kita lagi me.nanti.kan hadji akbar barang sa.tahoun lagi maka baginda poulang. » Maka kata

il t'a envoyé une lettre qui t'ordonne de protéger le pays et tous ceux qui habitent son palais. Pourquoi te conduis-tu de la sorte envers moi? » Le Kâdhi, après avoir entendu ces paroles de la princesse *Djouher-Manikam*, ressentit une grande confusion dans son cœur, puis il descendit du palais et s'en retourna dans sa maison, plein de trouble et d'émotion. Quand il fit jour, le Kâdhi envoya une lettre au roi *Haroun er-Raschid* à *la Mecque;* elle était ainsi conçue: « Votre Majesté m'avait laissé pour être le gardien de son royaume, de son palais et de sa fille. Or, une nuit, la princesse *Djouher-Manikam* est venue pour me donner des ordres, et elle m'a déclaré qu'elle avait porté ses désirs sur moi. Voilà le motif pour lequel j'envoie cette lettre à Votre Majesté. » Ainsi s'exprimait le

Minbah Chahaz : « Hey saoudara.kou bahwa hamba hendak tidor. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « baïk.lah kakenda tidor di sisi hamba soupaya hamba menielis.kan rambout kakenda. » Satelah *Minbah Chahaz* djaga deripada tidor.nia maka oudjar touan poutri *Djouher Manikam :* « baïk.lah kakenda meng.ambil ayer sembahyang. » maka *Minbah Chahaz* poun sembahyang dengan saoudara.nia. Satelah soudah iya sembahyang maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.tania poula : « Hey kakenda apa sebab maka ayahnda lambat kombali dan ayah bounda tiada.kah rindou akan sahaya? » Maka kata *Minbah Chahaz* : « Ayo adinda touan **adapoun** akan ayah kita dan bounda kita itou lagi menanti hadji

Kâdhi dans sa lettre. Lorsqu'elle fut arrivée au Prince et qu'il en eut pris connaissance, il manda aussitôt son fils *Mînbah Châhaz*. Celui-ci étant venu en toute hâte, le Roi lui donna un coutelas et dit: « Va, retourne à *Bagdad*, tue ta sœur, parce qu'elle est notre honte! » *Mînbah Châhaz* se prosterna devant son père, puis il se mit en route pour retourner dans son pays, Arrivé au terme de son voyage, il entra dans la ville et monta au palais de la princesse *Djouher Manikam*. Celle-ci fut remplie de joie et dit: « *El hamd lillahi rabbi el aalemîn!* (Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!) Il m'a fait la grâce de me rencontrer avec mon frère que j'avais un vif désir de revoir. » Puis, elle questionna son frère sur leur père et leur mère. *Mînbah Châhaz* lui répondit: « O ma sœur, nos parents

akbar. » Satelah soudah ber.kata.kata doua ber.saoudara itou, maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « Ayo kakenda sahaya hendak tidor kapada kakenda. Maka *Minbah Chahaz* ber.kata : « baik.lah saoudara.-kou tidor di isi abang, soupaya abang menielis.kan rambout adinda. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* itou poun tidor; maka abang.nia itoupoun mengambil.kan bantal maka di.hantar kena.nia.lah kapala saoudara.nia kapada bantal itou. Maka *Minbah Chahaz* poun fikir dalam hati.nia djika tiada kou.-kerdja.kan saperti perentah bapa.kou itou dourhaka.-lah akou kapada bapa.kou **adapoun** djika kou.bounouh saoudara.kou ini tiada.lah akou ber.saoudara lagi, dan djikalau tiada kou.bounouh nistchaya ber.dosa.lah

vont rester encore environ une année pour le grand pélerinage, après quoi ils reviendront. » Et il ajouta: « Ma sœur, j'ai envie de dormir. » — « C'est bien, frère! dit la princesse, dors à côté de moi, pour que je peigne ta chevelure. » — Quand *Mînbah Châhaz* se fut éveillé, la princesse lui dit: « Il faut que mon frère prenne de l'eau de la prière, » et *Mînbah Châhaz* se mit à prier avec sa sœur. Lorsqu'il eut achevé sa prière, la princesse le questionna de nouveau: « O mon frère, pourquoi mon père tarde-t-il tant à revenir? Mon père et ma mère n'ont-ils donc aucun désir de me revoir? » *Mînbah Châhaz* répondit : « O ma jeune sœur, nos parents resteront encore pour le grand pélerinage. » Le frère et la sœur ayant ainsi devisé ensemble, la princesse *Djouher-Manikam* dit : « O mon frère! je vou-

akou kapada Allah taala, sebab tiada akou menourout souroh bapa.kou itou. **Adapoun** akou me.lakou.kan kahendak bapa.kou itou fardl atas segala anak-anak. **Adapoun** apa djouga baïk oupaya.kou ini, maka ber.tambah aḳal.nia, maka di.ikat.nia kadoua dengan bongkas.nia kapala itou ; maka di.hantar.kan.nia sekin kapada leher saoudara.nia itou. Maka dengan taḳdir Allah taala maka datang sa.eikor pelandoḳ deripada kodrat Allah taala meng.hantar.kan leher.nia kapada leher touan poutri *Djouher Manikam* serta kata.nia pelandok itou : « Hamba.lah akan ganti touan poutri *Djouher Manikam* itou. » Maka di.sembelih.nia.lah olih kakenda *Minbah Chahaz* itou.

Satelah soudah ter.sembelih maka di tanggal.kan

drais dormir auprès de toi. » — « C'est bien, ma sœur, répondit *Mînbah Châhaz*, dors à côté de ton frère aîné, pour qu'il peigne la chevelure de sa petite sœur. » Et la princesse *Djouher-Manikam* s'endormit.

Son frère alors prit un coussin, qu'il glissa sous la tête de la jeune vierge sa sœur, puis il pensa dans son cœur : « Si je n'exécute pas les ordres de mon père, je serai traître envers lui. Mais, hélas ! si je tue ma sœur, je n'aurai plus de sœur ! Si je ne la tue pas, je commettrai certainement une faute contre Dieu le Très-Haut, puisque je n'aurai pas suivi l'ordre de mon père. J'exécuterai donc la volonté paternelle, c'est un devoir obligatoire pour tous les enfants. A quoi bon, d'ailleurs, ces subterfuges? » Sa résolution ainsi affermie, il attacha son mouchoir de tête sur ses yeux, et dirigea son cou-

tengkolok.nia deripada mata.nia, maka di.lihat.nia sa.eikor pelandok ter.hantar di sisi adinda touan poutri *Djouher Manikam* itou serta ter.sembelih leher.-nia. Maka *Minbah Chahaz* poun heiran akan pri hal itou ; maka fikir *Minbah Chahaz* didalam hati.nia « djikalau demikian akan saoudara.kou ini terlalou sakali iya benar souatou poun tiada salah.nia tetapi pada fikir.kou fitnah deripada kadli djouga akan diya ini, baïk.lah kou kata.kan kapada ayah.kou soudah kou.bounouh. » Maka *Minbah Chahaz* poun ber.djalan.lah iya ka Mekah mendapat.kan agahnda baginda. Satelah baginda sampey ka Mekah, maka sekin itoupoun di.per.sembah.kan.nia kapada ayahnda baginda dan sekin itoupoun lagi ber.loumour darah djouga.

telas contre le cou de sa sœur. Alors, dans le même instant, par la volonté de Dieu le Très-Haut, survint une petite gazelle qui, par la toute-puissance de Dieu le Très-Haut, posa son cou sur le cou de la princesse *Djouher-Manikam*, en disant: « C'est moi qui vais remplacer la princesse *Djouher-Manikam !* » Et la petite gazelle fut égorgée par *Mînbah Châhaz*. Cela fait, il ôta son mouchoir de tête de dessus ses yeux et vit une petite gazelle gisant, le cou coupé, aux côtés de sa jeune sœur la princesse *Djouher-Manikam*.

A cette vue, *Mînbah Châhaz* fut frappé d'étonnement: il pensa dans son cœur: « Puisqu'il en est ainsi de ma sœur, c'est qu'elle est entièrement innocente et qu'elle n'a pas commis la moindre faute. Cependant, bien que dans ma pensée elle ait été calomniée par le

Maka kata radja *Haroun er' Rachid*: **El hamd lillah rabbi el alamin** hilang.lah malou kita sakarang karna angkau soudah membounouh saoudara.mou itou mati.

DEUXIÈME RÉCIT

El Kissah pri mengata.kan tcheritra yang Ka.asa.-maka touan poutri *Djouher Manikam* satelah soudah saoudara.nia pergi itou, maka baginda poun bangoun.lah iya deripada tidor.nia, maka di.lihat.nia saoudara.nia tiada lagi, maka touan poutri *Djouher Manikam* poun me.lihat sa.eikor pelandok tersembelih di sisi.nia itou. Maka touan poutri *Djouher Manikam*

Kâdhi, il faut que je dise à mon père que je l'ai tuée. » *Mînbah Châhaz* se mit donc en route pour *la Mecque,* pour aller retrouver le prince son père. Lorsqu'il fut arrivé à *la Mecque,* il présenta au roi son père son coutelas encore taché de sang. Le roi *Haroun er-Raschid* s'écria : « *El hamd lillahi rabbi el aalemîn* » (Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!) Notre honte est maintenant effacée, puisque tu as poignardé ta sœur et qu'elle est morte. » Tels sont les faits de ce premier récit.

La princesse *Djouher-Manikam* s'étant réveillée après le départ de *Mînbah Châhaz,* vit que son frère n'était plus là, et qu'à ses côtés il y avait une petite gazelle égorgée. Elle pensa dans son cœur : « Le Kâdhi m'a calomniée auprès de mon père, et c'est à

poun fikir dalam hati.nia « bahwa akou ini kena fitnah deripada ḳadli djouga kapada ayah.kou, djikalau demikian saoudara.kou datang ini di.sourouh.kan membounouh akou.lah roupa.nia olih ayah.kou itou. » Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun malou rasa.nia ; maka touan poutri *Djouher Manikam* fikir didalam hati.nia : « djikalau demikian baïḳ akou mem.bouang.kan diri.kou pada tampat yang sounyi. » **Bermoula** ada souatou tampat pada taman ayahnda ditengah padang belantara dan dalam taman itou ada sa.bouah koulam terlalou permey roupa.nia dan bebrapa djenis bouah.bouah.an dan bounga-bounga.an dan mandarsah poun ada disana terlalou permey per.bouat.an.nia. Maka touan poutri *Djouher Mani-*

cause de cela que mon frère est venu ici, après avoir reçu de mon père l'ordre de me tuer. » La princesse *Djouher-Manikam* en ressentit une grande honte, et elle pensa dans son cœur : « Puisqu'il en est ainsi, il faut que je me retire dans un lieu caché. » Or, dans le parc du roi, il y avait un endroit solitaire, au milieu d'une vaste plaine déserte. On y voyait un étang d'aspect très agréable, beaucoup d'espèces d'arbres à fruits et à fleurs, et aussi un oratoire de fort belle construction. La princesse *Djouher-Manikam* partit donc et se retira en ce lieu pour y faire ses prières au Dieu Très-Haut et digne de louanges. Elle y était établie depuis quelque temps déjà, lorsque par la volonté de Dieu le Très-Haut survint un événement.

---

kam poun pergi.lah, baginda mem.bawa diri.nia ka sana ber.bouat ibadat kapada Allah soubhanah wa taala. **Hatta** brapa lama.nia didalam taman itou touan poutri *Djouher Manikam* doudouḳ di. sana, maka datang.lah pada souatou masa dengan iradat Allah taala. **El Kissah** pri pada mengata.kan tcheritra yang ka.doua pada meniata.kan radja *Chah Djohon* di binoua Damṣiḳ sakali peristewa. Ada sa'orang radja di binoua Damṣiḳ yang ber.nama radja *Chah Djohon;* maka radja itoupoun hendaḳlah iya pergi ber.bourou kapada rimba belantara. Maka mangkoboumi poun ber.datang sembah : « ia touankou chah alam mengapa.kah douli touan.kou hendaḳ pergi ber.bourou ka nagri asing ? » Maka kata radja *Chah Djohon* « Hey

DEUXIÈME RÉCIT

OU L'ON FAIT CONNAITRE PARTICULIÈREMENT LE ROI CHAH DJOHON, DU PAYS DE DAMAS, ET CE QUI LUI ADVINT.

Il y avait au pays de *Damas,* un roi qui se nommait *Radja Châh Djôhon.* Ce roi voulut partir pour aller chasser dans des forêts désertes. Son premier ministre[1] lui dit en se prosternant : « O Monseigneur, roi du monde, pourquoi Votre Majesté veut-elle partir pour aller chasser dans des pays étrangers? Le roi *Châh Djôhon* répondit : « Je veux seulement aller chasser en pays étrangers, dans des forêts éloignées des nôtres ;

1. Le nom malais est *mangkouboumi*, mot composé de *mangkou* (qui gouverne) et de *boumi* (la terre).

mangkoboumi sahadja akou hendak pergi djouga ber. bourou ka nagri asing kapada rimba yang djaouh deripada rimba kita ini, ka.hendak.kou deripada souatou per.henti.an kapada souatou perhenti.an dan deripada souatou padang datang kapada souatou padang demikian.lah ka.hendak.kou itou ».

(*A suivre.*)

---

je veux aller ainsi d'étape en étape, de plaine en plaine. Telle est ma volonté! » Le prince partit donc accompagné de ses *mantri*, de ses *houloubalang* et de ses serviteurs.

Il y avait déjà quelque temps que tous étaient partis pour la chasse, et l'on n'avait pas encore trouvé une seule pièce de gibier. Le prince avait dirigé sa marche vers les forêts du pays de *Bagdad*, forêts d'une immense étendue; la chaleur était excessive et le prince ayant une soif ardente voulut boire de l'eau. Les gens qui portaient l'eau à l'usage du roi lui dirent: « O Monseigneur, souverain du monde, la provision d'eau de Votre Majesté est complètement épuisée. »

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Précis de grammaire arabe, par O. Houdas, professeur à l'École des Langues Orientales vivantes. *Paris*, J. André et Cie, 1897, in-8°, viij-203 p., plus un feuillet d'*errata*.

En rendant compte d'une grammaire arabe dont l'auteur est un homme comme M. Houdas, j'ai un peu l'air, pour employer une comparaison vulgaire, de Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé. Pourtant, je ne suis pas tout à fait incompétent en la matière et d'ailleurs les études générales de linguistique rendent certainement capable de faire des observations utiles même aux spécialistes.

M. Houdas déclare qu'il a voulu être simple et clair. Je crois qu'il a atteint son but, en ce sens du moins que sa grammaire est beaucoup plus précise et beaucoup moins compliquée que la plupart des autres. Je ne connais rien de plus agaçant que l'empirisme, l'enchevêtrement de règles, la niaiserie des définitions et l'absurdité de système qu'on constate le plus souvent : la mutation des points, les lettres mobiles ou quiescentes, l'état construit, les verbes concaves !

Il a bien fallu cependant que M. Houdas conserve quelques-unes de ces appellations baroques, mais comme il serait à désirer qu'on renonçât à cette logomachie surannée !

C'est également par aversion pour les usages antiméthodiques que je ne suis point du tout de l'avis de notre éminent collègue, lorsqu'il remarque que, son livre ayant surtout un intérêt pratique, il n'a pu être question d'y faire de la théorie. C'est là, à mon avis, une erreur capitale. La théorie, quand elle n'est comme il convient que le résultat des faits d'observations, est non seulement utile, mais nécessaire pour rendre compte des phénomènes grammaticaux. Les règles doivent être une conséquence, une résultante, et non pas une cause. Ainsi, pour expliquer que les adjectifs possessifs sont remplacés par les pronoms affixes, ne serait-il pas avantageux de faire remarquer qu'il y a là seulement une conséquence de l'habitude, qu'on appelle l'état construit, par laquelle le déterminant se met purement et simplement à la suite du déterminé ? Dès lors, l'étudiant n'est plus dérouté, et il trouve tout naturel, par exemple, qu'on dise *dâr-i*, « la maison de moi, ma maison », puisqu'on dit *bâb el jerîd* « porte neuve », ou en hébreu *Bin-îdmin* « le fils de la droite, Benjamin » substitué à *Ben-ôn-i* « le fils de ma douleur ». De même, pour l'exposé des formes du verbe arabe, il m'a toujours semblé insuffisant de donner un tableau sériaire de ces formes en

les distinguant simplement par un numéro d'ordre ; combien il est plus simple et plus commode de faire voir que le verbe a deux voix, la voix passive et la voix active, différant par les voyelles radicales, et plusieurs formes à deux voix, différenciées surtout par des suppressions ou des additions de voyelles et de consonnes; que ces formes se classent d'abord en trois formes simples : ordinaire, *qatala* « il a tué » ; intensive, *qattala* « il a beaucoup tué »; augmentative, *qâtala* « il a massacré » (et le passé *qutila*, *quttila*, *qûtila*) ; que des trois formes simples, par la préfixation de *a*, on forme des *causatifs* (l'arabe n'a que *'aqtala* « il a fait tuer », mais l'éthiopien a les trois formes) ; que *ta* ou *na* dérive des *réfléchis* : *'iqtatala* (pour *taqatala*), *taqattala*, *taqâtala*, *'inqatala*, etc.

M. Houdas traite simultanément de la langue écrite et de la langue parlée ; il a soin de distinguer par des caractères italiques ce qui est relatif à cette dernière. Le livre comprend deux parties : la *morphologie* et la *syntaxe*. Je voudrais faire quelques observations sur le premier chapitre de la première : alphabet et écriture.

Je ne parle pas de la transcription, quoique je n'aime pas beaucoup le groupe *ou* ; il est si simple et si facile d'écrire *u*. Je n'aime pas non plus les doubles lettres *dz*, *ts*, *ch*, *kh*, qui en représentent une seule. J'aurais voulu que, comme il convient, *alif* soit exprimé par l'esprit doux, puisque *âin* l'est par l'es-

prit rude. Mais ce qui me paraît inadmissible, et cela m'avait déjà choqué dans le *Syllabaire* précédemment publié par M. Houdas, c'est la substitution du *hamza* à *alif* dans l'alphabet. On aura beau dire et beau faire, *hamza* n'est pas une lettre, c'est un signe dont la forme dérive de celle de *âin* et qui est tout à fait assimilable au *jasma* et au *tachdîd*. Quant au *ta merbutâ*, ce n'est certainement pas un *t*, mais bien nn *h* ; il y a une modification de prononciation : le *h* final devient *t* dans certains cas; l'usage s'est introduit de garder alors le *h* par raison étymologique et de lui mettre les points de *t* pour en indiquer la prononciation secondaire ; les Persans et les Indiens écrivent franchement *t*. On sait quelle importance a l'alphabet ou l'écriture aux yeux de certains sémitisants pour qui la grammaire se réduit presque à des questions de lettres et de signes. Le malheur est qu'on a apporté cette manie dans l'étude d'autres langues auxquelles l'écriture arabe s'est trouvée appliquée par hasard. N'ai-je pas vu dernièrement une grammaire hindoustanie où le suffixe du génitif qui se joint au déterminant est appelé *izâfet* et traité tout à fait comme cette particule persane qu'on joint au contraire au déterminé? Et cependant, ce que j'ai encore lu de plus général et de plus clair sur les langues sémitiques, ce sont les brochures de Volney et l'admirable *Grundriss* de M. Friedrich Müller.

Julien Vinson.

Grammaire des langues romanes, par M. Meyer-Lubke, trad. fr. par Eug. Rabiet. Tome Ier, Phonétique. *Paris*, H. Welter, 1890, in-8°, xix-611 p.

Je n'ai pas sous les yeux le texte de cet ouvrage, mais il me semble que la traduction est fort bien faite. Je n'aime évidemment pas certaines expressions qui m'ont toujours semblé par trop germaniques et prétentieuses, telles que : spirantes, fricatives, vélaires, etc. ; ni certaines transcriptions trop arbitraires, celles par exemple qui représentent les voyelles fermées par un point souscrit ou les ouvertes par un quart de cercle. Mais cela n'a pas, au demeurant, une bien grande importance.

Rien à dire, d'ailleurs, sur le fond de l'ouvrage, qui est extrêmement méthodique, clair, précis et réunit un nombre considérable de faits d'observation empruntés même à des variations de dialectes toutes locales et peu connues. En ce qui concerne le français, par exemple, l'auteur distingue cinq groupes : le gascon, le catalan, le languedocien, le provençal, l'auvergnat, le rouergat, le limousin ; — le lyonnais, le franc-comtois, les parlers suisses de Neuchâtel, de Fribourg, de Vaud et du Valais, le savoyard, les îlots du Piémont ; — le champenois, le bourguignon, le lorrain, le wallon ; — le picard, le normand ; — le breton, l'angevin, le poitevin et le saintongeais. Il

n'oublie point, dans son étude, ce que n'avait pas fait Diez, le développement des dialectes romans en dehors de l'Europe, soit sous leur forme naturelle importée par les colons et plus ou moins modifiée sur place, soit sous la forme que leur ont donnée en les adoptant les indigènes et les Africains esclaves (patois créoles). Il ne suffisait pas au surplus, dans cet ordre d'idées, d'étudier le français à Alger et au Canada, il fallait le prendre aussi à Maurice, à la Nouvelle-Orléans, à Haïti, partout enfin où il a vécu et exercé ou subi une influence quelconque.

A ce propos, le livre commence par cette excellente remarque que, si la phonétique et la fonction grammaticale sont deux choses bien distinctes, le sens peut très bien troubler le développement phonétique régulier d'un mot : *froid* et *roide* provenant de *frīgidus* (long) et *rigidus* (bref), le second a certainement été confondu avec le premier.

Est-il bien exact que *m* final était déjà assourdi et définitivement tombé dans le vieux latin ? Sans doute, on l'a souvent omis dans l'écriture, et les formes romanes reposent sur des formes sans *m*. Mais il serait certainement plus juste de dire que ce *m* représentait une nasalisation ; c'est ce qui expliquerait, par exemple, que *pacem* et *picem* soient devenus en basque *bake* et *bike*, mais que *lecum* ait donné d'une part *lekueder* «beau lieu», et de l'autre *lekumberri* « lieu nouveau». A ce propos, je trouve très importante, pour la décou-

verte des lois spéciales de la phonétique, l'étude du devenir des mots empruntés et des mots prêtés. Les deux mots basques *bake* et *bike*, que je viens de citer, nous apprennent ainsi comment on prononçait le *ce* latin il y a juste vingt ou vingt et un siècles, et ils nous montrent en même temps que le basque d'alors, comme celui d'aujourd'hui, n'aimait pas les explosives dures initiales.

Puisque je parle du basque, je ne puis qu'approuver ce que dit l'auteur des emprunts possibles de l'espagnol au vocabulaire basque. Cela est extrêmement difficile à déterminer, mais, pour ma part, je crois que le basque a dû donner extrêmement peu de mots à l'espagnol. Plus je vais et plus je suis convaincu que le basque n'a jamais de beaucoup dépassé son domaine actuel et qu'il faut le regarder comme tout à fait distinct des anciens idiomes ibériques qu'on parlait encore sans doute dans la Péninsule lors des invasions gothiques. Ainsi, *nava* « plaine » et *articua* « champ nouvellement défriché », ou plus exactement *naba* et *artiga*, cités par M. Mayer-Lubke (p. 46-47), m'ont toujours paru d'une authenticité douteuse, et je crois qu'il faut les considérer comme fabriqués, de plus ou moins bonne foi, par Larramendi et autres étymologistes.

Julien Vinson.

Livre de lecture latine, par le Dr A. Bos. *Paris*, 1877, pet. in-8° (iv)-xvj-572 p.

M. le docteur Bos s'est imposé la tâche ingrate de réagir contre une des mauvaises habitudes de notre enseignement, en substituant à la manière toute conventionnelle dont nous prononçons le latin des notions plus exactes, plus positives et plus précises. On ne peut que le féliciter de cette entreprise. Le présent ouvrage est un recueil de textes de diverses époques, fort bien choisis vraiment, avec des notes et des observations extrêmement intéressantes. Il ne semble pas que la prononciation rectifiée soit si désagréable ; elle vaut assurément bien la prononciation classique actuelle. On ne peut donc qu'applaudir aux efforts de M. Bos et souhaiter très vivement qu'il réussisse.

J. V.

Revue hispanique, recueil publié par R. Foulché-Delbosc. 4e année, n° 10, mars 1897.

Numéro extrêmement intéressant : P. Fabra, Phonologie catalane ; H. Peseux-Richard, Remarques sur le *Diccionario de Galicismos* de Baralt ; Caspar Ens, Phantasio-Cratuminos, sive homo vitreus, reissued ; A. G. V. João de Dios ; M. Kaiserling, Quelques proverbes judéo-espagnols ; R. Foulché-Delbosc, L'Espagne dans les *Orientales* de Victor Hugo ; comptes rendus. J. V.

VARIA

I. — Le Langage des Enfants

The men of science have begun to attack the cradle. For some time the nursery and the play-room have been subject to their attention, and now the very citadel of babyhood is to be stormed. First came the folklorists, and laid their sacrilegious hands upon « Puss-in-Boots » and the « Sleeping Beauty », showing that these stories contained we know not what marvellous indications as to the origin of mankind and the universality of particular beliefs. The next positions assaulted by science were the nursery-rhymes and the games such as « Here we go round the Mulberry-Bush » and « Oranges and Lemons ». Some of the jingles and by children were shown to have deep political and moral meanings; others, like the counting-out games, were exposed as the remains of dark and deadly incantations. « The cow that Jumped Over the Moon » is we believe, asserted to be a piece of gnosticism. « Ten Little Nigger Boys » is a charm probably against the rheumatics. « Hickery Dickery Dock », though it sounds like nonsense, is composed in gipsy language, — a Romany lyric. But there were mere affairs of outposts. Mr. Buckman, in the May number of the *Nineteenth Century*, has had the cradle and that when our child's first accents break they are not delicious nonsense, sweet babblings of the tiny human brook, but a highly organised system of infantile Volapuk. Mr. Buckmann in all seriousness parades before the reader's astonished eyes the essential words of the baby's vocabulary. « Ma », he tells us, is an urgent cry of attention. So we have ourselves gathered. « Ma », indeed, is so universal a word that even the lambs use it. « The lamb, greatly excited to make itself

heard, says ' ma ', while the mother (sheep), not moved by so strong feelings, answers ' ba ' ». What the human mother says when « not moved by such strong feelings » as her infant, we are not told by Mr. Buckman. We believe, however, that when her feelings match those of her offspring she is not unknown to reach to the height of such a phrase as « Drat the child, what does it want now ? » But to continue, « Da, dadda » is the next item in the universal language of babes. It is described as cry of recognition now applied to the father ». True, but unfortunately the recognition is often very imperfect, and it is not unusual for a total stranger in an omnibus or railway carriage to be addressed over and over again as « Da, dadda », — the imperfect and embarrassing recognition being enforced by the placing of a much-sucked index finger or a sodden crust on the knee of the stranger. « Ta, tatta », we are told, is « a sign of recognition now applied to strangers ». Here, again, our experience supports Mr. Buckman. The child vill often apply it the instant a stranger enters upon an afternoon call, waving a small hand to enforce its dismissal of the intruder.

But we cannot follow Mr. Buckman's vocabulary any further, or inquire how far « ach » or « ah » is not « a general conversational word », or « kah » « a strong sign of displeasure at anything nasty to the taste ». Again, « ba-ha » must remain undiscussed, nor can we debate the examples furnished of Isabel's talk at two and a half years old or at three and a half, of Ella's at three or of George's at four or five, except to say that we have not of recent years met any children whose language was so simple and primitive. What surprises one with children of three or four nowadays, is to find a young lady or gentleman who does not talk with an entire plainness of utterance, and employ the syllogism with a complete mastery of its uses. We recall how a small boy of four listened to the talk about a new house, and when he thought that the night nursery had been omitted, struck in with « I must have a night nursery — the evenings will come to the new house just the same ». Every one must have met examples of the logical case often put against going to bed at a slightly diffe-

rent hour, or under slightly different conditions. « Nurse always comes to fetch met to go to bed. Nurse hasn't come to fetch me. I won' go to bed ». The baby who assumes this kind of attitude and enforces it in perfectly clear and well-cut sentences, is apparently unknown to Mr. Buckman. Another category of infant speech is as little known to him. He mentions the child's habit of decapitating and decaudating its words — «'hâve» for behave, or « pram » for perambulator — but he says comparatively little about the power shown by children to make what the author of « Alice in Wonderland » so happily calls portmanteau words. A portmanteau word is a word which has another word packed inside it, or, to put it in another way, two words and two ideas are run together, and a compound. which is also a new word, is produced. For example, a girl of under three was lately told that she was going abroad, and also that she was going to reach foreign parts by going on board ship. A mere grown-up person would have plodded on, using the two phrases side by side. But at two and three-quarters the mind is too alert for these dull ways, and a portmanteau word was soon produced. « When am I going abroadships ? » became a half-hourly question. How much more expression and how much less long than « when am I going abroad on board ship ? » Both the new and important ideas of foreign travel and sea-voyage are covered over by that « one narrow word », « abroadships ».There is of course, nothing the least remarkable in such a compound. Every nursery can furnish examples of new words which often display far more euphony and also far better logic than the dreadful words produced by the men of science as labels for their new discoveries in the regions of applied chemistry. The speech of children shows also a wonderful quickness and resource in the matter of supplying the language with direct phrases and forms of speech. While the grown-ups are content to walk round, the child takes a verbal shortcut. Children are very seldom content with such round-about devices as « Had not I better » do this or that. « Bettern't I » is the much more direct and much more expressive form adopted in almost all nurseries. Take, again the word

« whobody » to match with « anybody » and « somebody ». When the facetious parent remarks, « Somebody's been walking on this flower-bed », he may, if his offspring is inclined to ingenuities of language, be answered by the interrogation « Whobody ? » There portmanteau words and shortent phrases show that if children could only be induced to keep up the verbal habits prevalent from two to five, our language might be indefinitely enriched. Unfortunately after five or six the language of children is apt to become pedantically conventional and correct. The child of ten, indeed, seems often to be training himself for a *fauteuil* in Mr. Stead's proposed Academy. He stops what he considers a new or unauthorised word like a suspected person. Every phrase is challenged and inspected, and the parent or uncle who makes a slip in grammar or pronunciation, or steps outside the conventional rut, is pounced upon and corrected with all the primness of a pedagogue. The boy of ten, no doubt, has the command of a certain amount of slang, but it is of a limited and defined kind. A special vocabulary is in use at his school, but outside this vocabulary the schoolboy does not think it good form to travel. The language of children at this stage is, indeed, exceedingly amusing on account of its cast-iron strickness. For months, nay, years, together one word of commendation is considered sufficient for all needs. Ask a boy of ten to describe his chief friend to you, — to tell you, that is, what kind of a boy he is. Almost certainly you will get as your answer, « He's a very decent chap ». There is no idea of depreciation. It merely happens that « decent » is the word of the hour for expressing all good things. Asked what he would like his friends to think of him, Jack will reply, « A decent chap, of course, father ». In the same way Jack brings you his favourite book and asks « don't you think, father, that this is an awfully decent story ? — all about fighting sharks under water with those rotten rays or whatever they are, and a boy-pirate who ran off with a torpedo-boat and caught two Archbishops ; only its sickening rot at the end, all about his being in love with a little fool of a Greek girl, called Hydrant, or Haidee, or something ». A new

pistol is « a frightfully decent one, don't you think ? » because it fires eight pears at once; and the tea at a tea-party was « very decent », because « we were allowed to butter the slices of cake and then had whole-strawberry jam on the top ». If the speech of children of ten is restricted in the matter of commendation adjectives, it is equally restricted in the way of adjectival denunciation. Every one a boy dislikes or does not understand is « quite mad ». Of the new under-master we hear « He really is quite mad, father. Every one knows it, and Parker says he should not wonder if his father didn't keep an azylum, because he knows there's a big asylum where Mr. Blackley comes from*. » Again, the man who helps the gardener in busy time is quite « mad » because he rather resents being made an April fool of on April 2nd, « because, you see, he didn't come to work on the real day, so we were obliged to ». « Mad » too is the epithet applied to a litterary friend who comes to tea and recites long pieces of Browning instead of keeping his mouth full of muffin, while « utterly mad » his the boy who preferred to play in the garden with the little girls to seing a pig killed. Of course things in general of a disagreable kind are always « beastly » or « vile »; and why he should not be allowed to use these epithets where they are clearly applicable passes his comprehension. Obviously the language of the schoolboy is not a flexible instrument. Gestures and low whistles and clicks and winks may stimulate it into a certain vividness and picturesqueness, but *per se* the language of the schoolroom is not half as full of imagination and resource as the language of the nursery. Literary gentlemen on the look-out for new colours for the verbal palette may get some startlings effects out of the baby, but from Master Jack they will learn little or nothing. Meantime we advise the men of science to be careful how they build thoir theories on the « mas », « bas » and « das » of knee-high infants. We have a strong belief ourselves that baby language is a purely artificial product of the nurses and mothers, — a tradition handed down by them, and not by the babies. If this is so, the nurses and mothers could change it if they would do so if they saw the prattle of the cradle set

forth in printed books. They would never believe that it was all done for science, but would conclude that they and their precious charges were being laughed at by rude men who know nothing about children. Just to prove these rude men wrong they would invent a new vocabulary, and turn the laugh against the books by making them obviously incorrect. The nurses would only have to put their heads together to make « tatta » mean « good morning » everywhere from Chicago to Aberdeen.

(*The Spectator*, n° 3593, 8 mai 1897, p. 657-659.)

II. — La liberté de l'Orthographe

De temps en temps, il se révèle, en France, des réformateurs ardents de l'orthographe. A leurs propositions souvent fantaisistes, des plaisants ont chaque fois répondu en demandant la liberté de l'orthographe, et ils ont donné des spécimens amusants de ce que pourrait devenir notre belle langue entre les mains des barbares. Un journal rappelait dernièrement les vers suivants de Raoul Pouchon :

Réphorme de l'Ortografe

Akadémissiens de la grande Ainstitute,
Ki potacé san cesse é ki repotacé
Ce bo diktionair ke partou l'on raipute
Tan kil ni restera plus zun mo de phrancé;

Bien ke je soi de vou tout à fait inconue,
Lécé-moa vou çoumaître, ô doqtes Imortel,
Une idé magnifike, idé ki mais venue
Un çoir ke jean tendais chanté Guyome Tel.

Je panse ke danz un éta des mots kratike
Il ait bien maleureu de vouar k'un grran Ceigneur

Ecri kelkefoi moin bien ke son dos mestike,
San conpté ke çouvant il sen fête un oneur.

Mécieur, ci tous les jeans nôn pas mêm ohrthographe
Ç'ait qe bôcou d'antr' eu ne l'aprire jamets ;
D'ôtres i son rebèle insi k'une jiraphe,
Et kelkes-uns ôci s'an phiche — jean cOhnets.

Or, dé çavans en *us*, vé nez râbles Caçandre,
Et, par le derniés trin venu de Batignol,
Veule tripatouyé notre ortaugraffe é rendre
Le phrançais akcésible au vaches espagnol.

Ç'est pour ke le phrançai deviène fonétike
Kil phont inci la guère ô khonsonne... ô la la!
Ce n'ait pas fonétike, élas! mais bien étike
Kil deviendrai, ci l'on ni m'étai le holà!

Et dabor serait-il plus ézé de l'aprandre
L'ortograf? une foi kil l'oron réphormé ?
Khan pansé vous, mes cieux ? Je crois ke pour la rendre
Aqcécible à chakun, il fo la suprimé.

Kon l'éqrive come on voudra. Je trouve onète
Ke le gran Ceigneur — ci tel est sa phantaizi —
Puice maltre pluzieurs *h* au mot *chlarhinèthe*,
Son valet an ôté bocoup au mo *ftizy*.

Que l'e muet oci disparaiss kant il jène
Çoi dans l'intérieur d'un mo ou çoi to bou ;
Je consans à hécrir sans *h* le mo : *Ugène*,
May sy j'ème l'y grec j'an veuh maytre partou.

Selon que plus ou moins l'on goûtte lé conçone,
Kon ne lé veuillent pa toujours o memme endroi,
Chaqun ora sa propre ortografe — la bonne ;
Le pohète surtou ne cera plus sa proi.

Mécieux, certéneman, tel est la cène à phaire :
L'ortografe devient inssi hune euvre d'arh ;

Chakun celon son goût, celon son qaraqtère,
Par egzample écrira ce mot priz oh azar :

Ohnet, Honet, Onet, Onette, Oneth, Hohnète,
Onhet, Hohnet, Hohnhet, Honett, Onait, Aunaith,
Auneth, Oneht, O'Naith, Aunhet, Haunet, Onhète,
Aunette, Hautnette, Onhaite, Auhnaite, Eau nette, Hheauh-
[naith...

J'an ékrirais ainsi pendant l'anée antière.
Cet egzample suffi. De nou ke la plupar
D'éqrire l'aurthografe adopte une manière
Et vou m'an diré de bone nouvelles. Kar

Je veu bien navaler aveq une ceringue
Désormai tou le vain ke je boi sans répi,
Ci ho jourdojourd'hui kelkun de vou dix tingue
Lé ver d'Anribornié de la prose à Delpi.

Ce n'est rien sil sagi de cé deu peaux ligrafe,
Ça va cent dire ; mais n'étil pas bien sévert
De vouloir que Sarceys é la même orrtografe
Que l'ampereur Gautier ou le pape Flaubert !

Rahoul Ponhchonh.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTIÈME

15 OCTOBRE 1897

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1897

SOMMAIRE DU N° 4

Pages

De Charencey. — Étymologies euskariennes..... 281
P. Regnaud. — Réponses à quelques critiques..... 311
E.-S. Dodgson. — Notes de Linguistique basque..... 313
P. Regnaud. — Étymologies latines *(Jus et Natura)*.. 327
— . Origine de l'accent et de la distinction des voyelles longues et brèves dans les langues indo-européennes 329
A. Marre. — Histoire de la princesse Djouher-Manikam, roman malais (suite)..... 332
Varia. — I. Les couleurs des voyelles..... 355
— II. Les « Logia » de Jésus-Christ..... 356
Table du tome XXX..... 359

BIBLIOGRAPHIE

A. Marre. — *Glossaire explicatif*..... 352
E. Kuhn et J. Schdmidt. — Zeitschrift für vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen..... 354

ÉTYMOLOGIES EUSKARIENNES

1° ANHO, A, « provision » et spéc. « provision hebdomadaire que le berger emporte avec lui dans la montagne », d'où *Anodun* ou *Anhodun*, donné par Larramendi, « pensionnaire, collégien », litt. « qui reçoit des provisions, qui est nourri ». La finale *Dun*, comme l'on sait, est possessive, cf. *Esnedun*, « bête laitière », de *Esne*, « lait » ; — *Zaldun*, « cavalier », de *Zaldi*, « cheval de selle ».

Nous n'hésiterons pas à rattacher le *anho* basque au latin *Annona*, « provision, prix des denrées », qui apparaît quelquefois dans le Glossaire de Ducange, sous la forme *Anona*. D'ailleurs, Dieffenbach, dans son supplément à cet ouvrage, donne une forme *Anoua*, « blé, récolte », que nous pouvons considérer comme identique au terme basque. Effectivement le *o* de cette langue devant l'article *a* final, sonne souvent comme le *ou* du français. On écrit *Burukoa*, « bonnet, » litt. « Quod pro capite », de *Buru*, *burua*, « caput », mais on prononce comme s'il y avait en français *Bouroukoua*.

Le *h* qui suit l'*n* est d'ailleurs spécial au bas-navarrais; évidemment la forme primitive devait être *ano*, *anoa*. C'est celle qu'indique Larramendi. On sait d'ailleurs que souvent le *nh* bas-navarrais correspond à un *n* simple primordial. Exemple : *Lanho*, « se couvrir de nuages, le ciel », littéralement « devenir laineux » ; cf. espagnol *lanoso*, « laineux », — vieux provençal *lanos*, — béarnais, *lanous*. — *Unha*, « se fatiguer », probablement tiré du béarnais *Ahouna*, « s'enfoncer », mais avec chute de la voyelle initiale, phénomène qui se produit parfois en basque, par exemple *Thorgi*, *Torgia*, «source », pour *Ithurgi*, *a*. — *Geztera*, « aiguiser », évidemment pour *Aguztera* ; cf. espagnol *Agudo*, « aigu », catalan et béarnais *agut*, mais avec le composant *era*, « faire ».

Sans aucun doute, le bas-latin *anona* constituait une forme populaire du latin *Annona* sans que nous puissions préciser où elle se trouvait en usage. D'ailleurs, la chute du *n* final n'est pas un phénomène rare en basque; citons, par exemple *Maskaro*, « mouton qui a le museau bigarré », espagnol, *Mascaron*, « grand masque »; — *Zizo*, «qui blèse en parlant»; espagnol *Sison*, « celui qui ferre la mule »; — *Alo*, « allons » ; espagnol *Alon*, etc., etc.

2° BEGIA, A, «œil », nous fournit une preuve éclatante de l'influence profonde exercée par les dialectes d'origine latine sur la langue basque. Ce terme si important ne doit pas être plus considéré comme primitif

que bon nombre d'autres désignant des parties du corps ; cf. *Behari*, « oreille »; — *Chango* ou *Zango*, « jambe »; — *Belhaun*, « genou ». — *Begi* n'est autre chose sans doute que l'espagnol *Veer*, « voir », avec la finale adverbiale-partitive *ki* ou *gi*. On sait que le *v* n'existant point en basque, s'y trouve normalement remplacé par un *b*. Quant à la transformation du *k* de *ki* en gutturale douce après une voyelle, elle se présente, à la vérité, assez rarement. Toutefois, nous pouvons citer *Zahagi*, « outre », littéralement « qui ressemble à un sac »; — *Higi*, « mouvoir, se mouvoir », du radical *ire*, espagnol *ir*, « aller ».

Begi signifiera donc littéralement « la partie du corps par laquelle on voit ». Nous donnerons tout à l'heure, à propos de *Beharri*, « oreille », une preuve nouvelle que les noms des parties du corps en basque sont souvent significatifs. Cela ne veut aucunement dire qu'ils puissent le moins de monde passer pour primitifs ni même fort anciens.

M. Bréal a du reste, établi que cette même particularité que nous retrouvons plus développée encore en sanskrit, puisque les termes de parenté, les noms d'animaux y sont presque tous significatifs, mérite de passer pour une preuve de remaniement postérieur.

3° BEHARRI, A, « oreille », littéralement « l'écouteuse » ou mieux « l'attentive » de *Bea*, *beha*, « écouter, entendre ». Reconnaissons dans ce verbe nos

termes *bayer*, *béant*, en vieux français *baer* ou *béer*. Dans le chant de Roland, nous trouvons *Geule baée* pour « bouche béante ». L'origine première de ces mots est assez obscure. Littré les rapproche, et avec raison sans doute, du vieux provençal *Badar*, italien *Badare*, « retarder, lanterner, prendre ses précautions ». La transition de l'idée de « retarder, bayer » à celle d' « écouter » se conçoit sans peine. Du reste, même en rattachant le mot basque au vieux français *baer*, la présence du *a* de la 2e syllabe s'expliquerait sans peine. C'est que le *a* radical final indique d'ordinaire le verbe par opposition à *u* ou *o*, désinence substantive; citons par exemple *Balaka*, « flatter » et *Balaku*, « flatterie », du latin *Placare* ; — *Amenga*, « venger se », et *Amengu*, « vengeance »; — *Mepretcha*, « mépriser » et *Mespretchu*, « mépris ».

Beharri nous présente un nouvel exemple de terme fort usuel pris par le basque au domaine roman.

4° BIHOTZ, A, « cœur ». Nous ne saurions nous refuser à rattacher ce mot à la même racine *gviv* ou *viv*, « vivre », que nous retrouvons à la fois dans le latin *vivus*, « vivant, vif » et le gaulois *Bivos*, même sens.

Sans doute, l'étymologie peut donner lieu à quelques objections, mais nous croyons qu'il n'est pas très difficile d'y répondre. La transformation du *v* en *b* est, comme nous l'avons vu, chose tout à fait normale. Que le *v* médial se trouve remplacé par un *h*, rien

d'étonnant à cela. Le même phénomène se retrouve par exemple dans *ohe*, « lit, couche », du latin *fovea*. Enfin, le *tz* final représente souvent, on le sait, un *s* primitif; cf. *Borthitz*, *laphitz*, du latin *fortis*, *lapis*.

S'étonnera-t-on maintenant que nous hésitions entre une étymologie latine ou une étymologie gauloise? Le même fait se reproduit pour *Ogoi* ou *Ogei*, « vingt », que l'on peut, pour ainsi dire, *ad libitum* rapprocher du latin *Viginti* ou du bas-breton *Uigent*. Cela s'explique par l'étroite parenté qui, jadis, unissait les dialectes italiques à ceux de la Gaule ou de la Bretagne. Du reste, la même difficulté se présente encore pour certains mots basques incontestablement d'origine romane.

Préférerons-nous par exemple faire venir le *Akaba*, « finir, terminer », du basque, de l'espagnol ou du gascon, puisque les deux idiomes possèdent le même verbe *acabar* ?

Trouvera-t-on enfin étrange, cette épithète de « vivant » ou plutôt de « vif » appliquée au cœur? Elle nous semble toute naturelle dans un idiome qui dit « le voyant » pour l'œil, « l'attentive, l'écouteuse », pour l'oreille, — « le pelé » pour le genou.

Deux raisons toutefois nous porteraient à préférer l'étymologie gauloise à celle tirée du latin, d'abord le *u* final de cet idiome devant un *s* semble avoir quelque tendance à devenir un *i*. Rappelons à ce propos *Corpus* qui devient *Gorphitz*.

En outre, M. Luchaire a relevé dans les inscriptions gallo-romaines du midi de la France le nom propre *Bihoxus* qu'il regarde comme équivalent de *Cordatus*. Cela tend à prouver que *Bihotz* est fort ancien dans la langue aquitanique et que lui chercher une origine latine serait chose peu admissible. Mais cela ne démontre nullement que le terme soit indigène, et il a parfaitement pu à une époque plus ancienne être pris aux idiomes celtiques. Mais comment se prononçait le *x* dans les inscriptions en question? Il est clair que s'il avait le même son qu'en français, rapprocher *Bihoxus* de *Bihotz* deviendrait difficile.

5° BIZAR, RA, « barbe ». Nous ne croyons pas que personne doute de la parenté de ce mot avec l'espagnol *Bizarra*, féminin de *Bizarro*, « brave », qui lui est graphiquement et phonétiquement identique. *Bizarro* est lui-même considéré par M. Devic comme d'origine orientale et rapproché de l'arabe *Bâzharêt*, « beauté, élégance ». Cette confusion entre l'idée de beauté et celle de bravoure s'explique sans peine. Ne disons-nous pas d'un homme bien mis qu'il est « brave ». Maintenant, est-il plus étrange de voir le basque appliquer le mot de *Bizarra* à la barbe que de voir en français un collier de barbe qualifié de « royale » ?

Nous ne signalons qu'en passant l'étymologie proposée pour *Bizarra* par Larramendi. Il y voit une combinaison des deux termes basques, *Biz*, *arra*, littéralement « Sois homme, sois un mâle ». L'étrange

n'est pas qu'un philologue aussi téméraire que l'auteur du *Diccionario trilingue* ait pu la mettre en avant, c'est que Littré l'a citée, au moins comme acceptable.

6° ÒROX, A, « veau ». Origine fort obscure, précisément parce que l'on peut proposer pour ce mot plusieurs étymologies assez plausibles, du moins au premier abord.

Le *x* ou *ox* final, on le sait, indique similitude, ressemblance, estimation. Ex.: *Onex*, « trouver bon », de *On* ou *hun*, «bonus»;—*Gaiztex*, «trouver mauvais», de *Gaitz*, « malus »; — *Bedax*, « printemps », littéralement « ce qui apparaît beau, ce qui se présente bien», du béarnais *Bèt*, « beau » ; — *Gardox*, « bogue de la châtaigne, « littéralement ce qui est comme un chardon » ; cf. espagnol *Cardo*, « chardon ».

Reste le dissyllabe *Oro* dans lequel nous avions d'abord été tenté de voir tout bonnement l'espagnol *Toro*, « taureau ». Le veau aurait donc été l'animal qui « ressemble au taureau, destiné à devenir taureau ». On se ressemblerait, en effet, de plus loin. Il suffirait d'admettre une chute du *t* initial, assez rare en basque, mais dont on peut toutefois citer plus d'un exemple ; cf. *Azkor*, « fruit du lin en gousse » et espagnol *Tasco*, « ce qui se détache du lin qu'on espade (le *r* final étant ici euphonique comme dans *gezur* « mensonge », cf. français « *Gosse* » ; — *Gophor*, « coupe » ; etc.);— *Azta*, « palper, tâter » et français *Tâter*, archaïque *Taster*.

Toutefois, une objection fort sérieuse peut ici être opposée à une étymologie d'ailleurs acceptable au point de vue du sens et des règles de la phonétique. C'est que le mot *Orox* devait déjà exister sous une forme presque identique en vieil ibérien. En effet le nom d'Orospeda s'applique aujourd'hui comme au temps de Strabon à une chaîne de montagnes de l'Andalousie, enserrant les sources du Guadalquivir, jadis le Bétis. D'autre part, celui d'*Idubeda* dont nous ne rappelons plus l'équivalent moderne était appliqué à une autre chaîne traversant le pays des Pélendons. On a rendu *Orospeda* par « chemin des veaux » et *Idubeda* par « chemin des bœufs », de *Idi*, « bœuf », et *Bide*, « chemin ». Il n'est pas du tout certain que l'ibérien *Beda* soit la même chose que le basque moderne *Bide*. En revanche, nous ne pensons pas que l'on puisse hésiter sur les valeurs de *Bœuf* et de *Veau*. Il est clair dès lors que *Orox* ne peut plus avoir rien à faire avec l'espagnol.

Prétendre voir dans ce terme basque l'*Urus* de César, l'*Uros* gaulois, sorte de taureau sauvage dont le nom reparaît dans les composés *Urogenos*, *Uronerthos*, « fils du taureau, fort comme un taureau », semble chose bien difficile. Comment aurait-on conservé ainsi le nom d'un animal disparu depuis tant de siècles ?

Le parti le plus prudent à prendre ne consisterait-il pas à faire venir *Orox* de l'adjectif *Oro* « entier, com-

plet » ? Le veau serait donc l'animal qui n'a pas encore été coupé, qui ressemble à un étalon.

7° MUZKER, RA, nom d'une sorte de lézard, cité par Larramendi. Le double *r* final nous semble ici oppositif, négatif ou péjoratif, comme il l'est par exemple dans *Ezkerra*, « gauche », littéralement « la mauvaise main », par opposition à *Eskuina*, « la droite », pour *Eskuona*, littéralement « la bonne main » ; — *Bimpherra*, « l'envers d'une étoffe », littéralement l'opposé de la frange »: cf. espagnol *Fimbria*, « frange ». Devant une consonne ou finale, ce double *rr* se transforme en *r* simple ; citons, par exemple, *Ikher*, « visiter », par opposition à *Ikhus*, « voir ».

Cela bien entendu, rapprocher la syllabe initiale *Muzk* du latin *Musca*, « mouche », — espagnol *Mosca*, ne nous semblera pas téméraire. On sait que le *u* basque répond souvent à un *o* primitif. Ex.: *Irakur*, « lire », de l'espagnol *Recordar*. — *Urde*, « porc », du vieux français *Ord*, « sale » ; — *Guthizia*, « désirer », de l'espagnol *Codiciar*, etc., etc.

Musker, *ra*, serait donc en quelque sorte, « la fausse » mouche, l'animal qui ressemble à la mouche par » son agilité, mais en diffère parce qu'il ne peut pas » voler ».

8° ZABAL, A ; CHABAL, A, « plat, étendu ». Nous trouvons à coup sûr, dans ce mot, ce qui semble peu croyable à première vue, la même racine que dans le latin *planus*. C'est qu'il est entré en basque par l'inter-

médiaire du portugais et que ce dernier idiome change volontiers le *pl* initial du latin en *ch*. Ex.: *Chuvia* = *pluvia* — *Chumbo* = *Plumbum* — *Chaa*, *chá*, « plaine » = latin *Plana*. On sait que la double voyelle d'un radical se réduit volontiers en basque à une voyelle simple. On a vu l'espagnol *Veer* donner la syllabe *be* dans *Begi*, « œil ». Le portugais *Chaa* est donc naturellement devenu *Cha* ou *Za* : la désinence *al* est marque de dérivation et parfois même adjective. Ex.: *Zithal* ou *Chital*, « méprisable », cf. béarnais, *Zite*, *Site*, « alouette, » littéralement « ce qui n'a pas plus de valeur qu'un petit oiseau » ; — *Hegal*, « aile », ce qui sert à se mouvoir », de *Hïgi*, « movere, » etc. Quant au *b* de *Chabal*, il nous semble purement euphonique comme dans *Pharabizu*, « paradis », peut-être bien du portugais *Paraiso*. Nous n'insisterons pas sur la transformation du *ch* en *z*. Elle est constante en basque et presque tous les mots qui commencent par l'un de ces deux phonèmes peuvent également commencer par l'autre. Ex.: *Zakhur* et *Chakhur*, « chien » ; — *Zuzen* et *Chuchen*, « droit » ; — *Chikin* et *Zikhin*, « sale, malpropre », etc., etc.

Quant au *n* final, sa chute s'explique tout naturellement, si l'on rattache le basque directement au portugais *Chaa*, où déjà il a disparu. Du reste, nous avons déjà vu (cf. ANHO) que même dans les mots pris à l'espagnol, ce dernier idiome laisse volontiers tomber la nasale à la fin d'un mot.

9° GISU, A, « chaux », nous fait encore tout l'effet de l'un de ces termes pris par le basque au portugais. L'on a, dans ce dernier idiome *giz* ou *giz*, « craie », mot d'origine arabe. Qu'un terme ayant d'abord indiqué la craie ait fini par s'appliquer à la chaux, cela, sans doute, n'offre rien de bien surprenant. On pourra se demander d'où vient le *u* final du mot basque. Peut-être bien doit-il passer pour purement euphonique comme dans *Chukhu*, « sec », du béarnais *Eschuc* ; — *Churru*, « cuve à lessive » ; béarnais *Chourre*, « source, fontaine » ; — *Zoinu*, « soin » ; béarnais *Soënh*, etc.

10° CHANKET, A; « boiteux », nous fait encore tout l'effet d'un de ces termes pris au portugais. Ce dernier idiome dit *Chanqueta*, pour « savate, soulier mis en pantoufle ». Par une métaphore facile à comprendre de ce sens de mauvaise chaussure, on sera passé à celui d' « homme qui marche difficilement ». Ne disons-nous pas de quelqu'un de peu dégourdi que c'est « une vraie savate » ?

Du reste, le terme portugais est, sans aucun doute, apparenté avec l'espagnol *Zanca*, « jambe d'oiseau », et *Zanco* « échasse », d'où le basque *Zango*, *Chango*, « jambe » — béarnais et landais *Chanques*, « échasses », du grec ζάγκη, « botte ».

11° AHUL, « léger, de peu de valeur » ; doit être rapproché d'un adjectif de la langue d'oc signifiant « méchant, qui a de mauvais desseins » ; cf. catalan et languedocien *Avol*, — dialecte d'Albi *Avoul*, et portu-

gais *Avol*, synonyme de *Mao*, « mauvais, méchant ». Tous ces termes trouvent leur explication dans le bas-latin *Advŏlus*, « exilé, banni », donné par Ducange. On sera passé de l'idée d'homme frappé d'une peine à celle de « coupable », puis de « mauvais, méchant ». N'est-ce pas ce qui est arrivé pour l'italien *Cattivo*, le français *Chétif*, du latin *Captivus?*

Que le *u* du basque réponde au *o* d'*Avol* en portugais et dans les dialectes du midi de la France, nous avons vu plus haut que cette transformation n'offre rien que de parfaitement normal. Il a déjà été question d'ailleurs de la chute du *v* entre deux voyelles. Aux exemples donnés de *Bihotz*, « cœur », et *Ohe*, « lit », nous pouvons joindre le basque *Prootchu*, « profit », de l'espagnol *Provecho*. Quant au *h* médial, il ne représente certainement pas la labiale disparue, mais nous avons tout lieu de le considérer comme euphonique. Il l'est bien souvent spécialement en dialecte bas-navarrais entre deux voyelles ; cf. *Deihadar* ou *Deiadar*, « tocsin, appel de la cloche » ; — *Mahax* ou *Max*, « raisin » ;— *Ahari*, « mouton », du latin *Aries* (*Ari* en guipuzcoan).

12° AHULKI, A, « convoi funèbre ». Malgré une grande ressemblance formelle, nous ne croyons pas ce substantif apparenté à l'adjectif précédent. Il nous fait tout l'effet d'être composé de l'espagnol *Aullo*, « hurlement », joint à la finale partitive-adverbiale *ki*. Le terme basque signifierait donc littéralement « où l'on

fait entendre des hurlements, des cris de désespoir ». N'oublions pas, en effet, les lamentations que dans certains pays, l'on fait aujourd'hui encore entendre aux funérailles.

Qu'ici le *l* réponde à un double *ll* de l'espagnol ou au *lh* (*l* mouillé) du béarnais, cela est assez normal ; cf. basque *Urgulu*, « vanité », et espagnol *Orgullo*, « orgueil », — *Arrolze*, « œuf », espagnol *Rollizo*, « état d'un corps dur et rond, par suite, sujet à rouler », et béarnais *Arroulh*, « roulant, qui roule », — basque *Balesta*, « dard, javelot » ; espagnol *Ballesta*, « arbalète », etc.

13° BETHE, « plein, rempli », n'a sans doute absolument rien à faire avec le terme gaulois *Bitus* qui possède le sens de « monde et d'éternel, perpétuel », d'où les formes vieilles irlandaise *Bith*, — galloise *Byd*, — bas-breton, *Bed*, *bet*, « univers, monde », et, d'autre part, irlandais *Bith*, *bid*, « toujours », — gallois *Byth*, etc. Pour nous, l'adjectif basque doit être rapproché de la forme gasconne *Bèt*, « beau », par exemple dans *Bèt arram*, « beau rameau », nom de localité, aujourd'hui *Betharan*. Du reste, *Bèt* se prend quelquefois dans le sens de « juste » et par suite « prompt, tôt, rapide »; cf. *Bet-aro*, « tout à l'heure, à l'instant ». Ne disons-nous pas en français, par changement de signification analogue « bientôt, bien vite » pour tôt, vite? Ajoutons que cette forme *Bèt* employée ainsi métaphoriquement devient d'ordi-

naire *Bit* en béarnais moderne. Ainsi, à côté de *Bèt*, « beau », le dialecte nous offrira *Bitatou*, « justement ainsi » ; — *Bitare*, « juste à cette heure, tout de suite » ; — *Bit-coum*, « juste comme, tout comme ». Malgré une assez grande ressemblance de sens et de forme, il nous paraît clair que ce *Bit* béarnais n'a rien à faire avec notre adjectif *Vite*.

Maintenant, le passage de l'idée de «juste, précis», à celle de « plein, rempli, qui fait la mesure bonne», est trop naturel pour que nous insistions sur ce point.

En tout cas, le *e* final de *Bethe* mérite de passer pour euphonique, comme il l'est dans le basque. *Arbole*, « arbre », de l'espagnol *Arbol*, — *Onzione*, « onction », de l'espagnol *Uncion*, — *Trinitate*, « trinité », — *Gazte*, « jeune » ; vieux provençal *Cast*, « chaste ».

Quand au *th* basque, remplaçant un *t* primitif même dans l'intérieur d'un mot, on peut en citer nombre d'exemples, tels que *Athela*, « atteler », — *Gertha*, « trouver, rencontrer », du verbe *Quærere* et de la finale allative *ta*, littéralement, « faire en cherchant, obtenir en cherchant » ; — *Artho*, « pain » ; cf. dialecte auvergnat, *Artoun*, *artou*, « pain grossier » ; bas-latin *Artona*, du grec ἄρτος. Diez pense que ce mot a pu être introduit dans les dialectes du Midi par le basque, mais cela ne semble nullement prouvé.

14° BIZKAR, RA, « dos, point culminant », à rapprocher du Béarn, *Bisque*, *bisquère*, « faîtage, com-

ble, toit » ; cf. gascon, *Biscle*, *biscre*, « boîte »,— languedocien, *Bisco*, même sens.

On sait que le double *r* du basque correspond, bien qu'assez rarement, a un *r* simple des dialectes néo-latins ; exemples : *Murru*, « mur », — *Patar, ra*, « ruade » ; cf. notre mot *Pétarade*. — *Izarra*, « étoile », terme auquel il convient, sans aucun doute, d'attribuer une origine indo-européenne et même gauloise ; cf. grec ἀστήρ, — latin *Stella*, pour *Sterula*, — allemand *Stern*, — anglais *Star*, — gallois *Sêr*, — bas-breton (dialecte de Léon), *Stered*, pluriel du singularisme *Steredenn* et (dialecte vannetais) *Stir*, pluriel de *Stereen*.

15° ORHIT, « se souvenir, se rappeler ». Nous ne pensons pas devoir hésiter à regarder ce mot comme apparenté au latin *Rugitus*, *Rugire*. Outre le sens de « rugir, faire du bruit », ces mots avaient encore, comme nous l'atteste Pline, celui de « ruminer, action de ruminer ». Ils ont passé en vieux provençal, sous la forme *Rugit*, « rugissement, flatuosité, borborygme », — béarnais, *Rouit*, *arrut*, « tapage ». Le bas-latin nous offre la forme *ruitus*, « rugissement ». On a en vieux français *Ruit*, « bruit, vacarme ».

Il semble que le mot soit entré en basque à une époque relativement assez ancienne, alors que le sen sde *Ruminer* n'avait pas encore disparu. En effet, l'on conçoit bien l'association d'idées qui existe entre ce mot et notre verbe « se rappeler, se souvenir ». Ne dit-on

pas d'un homme qui revient souvent sur les mêmes idées, qu'il rumine ? Il se pourrait que la chute du *g* de *Rugitus*, *rugire*, fût un fait postérieur à l'entrée du terme en question dans le lexique basque. Ne trouvons-nous pas, par exemple, la forme dialectale *Nausia*, « le maître », pour *Nagusia ?*

Il est clair que le *o* de *Orhit* n'est autre chose qu'une transformation de la voyelle qui suivait le *r* initial, puisque en basque, sauf dans le dialecte de Roncal, aucun mot ne peut commencer par *r*. Le plus souvent, il est vrai, la voyelle initiale basque est purement adventice comme dans *Errege*, « roi »,— *Irri*, « rire ». Quelquefois aussi, elle provient du déplacement de ladite voyelle ; exemples : *Urthe*, « année », qui n'est probablement que l'espagnol *Rueda*, « roue », — *Erna*, « se réveiller », probablement abréviation de l'espagnol *Renacer*, « renaître ».

On demandera pourquoi le *u* de *Rugitus* est devenu *o* dans *Orhit?* Mais d'abord, cette transformation se produit quelquefois en basque; exemple: *Ohoin*, « voleur », probablement dérivé de l'espagnol *Fuina*, mais avec redoublement initial, — *Chotil*, « subtil », — *Mothel*, « bègue », du latin *Mutilus*. En outre, il ne serait pas impossible qu'elle ait déjà existé dans les dialectes romains dont provient le mot basque. Devant un *g*, le *u* d'une syllabe initiale manifestait parfois de la tendance à devenir *o*, au moins dans les dialectes français. On a par exemple en vieux français

Roget, doublet de *rouget*, « un peu rouge » ; en vieux provençal, *Rogor*, pour *Rougeur*. L'existence d'une vieille forme populaire, *Rogit*, *Roit* pour *Ruit*, n'offre donc rien que d'assez probable, bien qu'elle ne soit pas donnée par les auteurs.

Nous n'insisterons pas sur le *rh* de *Orhit*. Il représente le plus souvent un *r* simple des dialectes romans. Exemple *Urhe*, « or », cf. espagnol *Oro*, — *Barhanda*, « écouteur, espion », et espagnol *Farante*, « envoyé », — *Erho*, « fou », probablement de l'espagnol *Feroz*, etc., etc.

16° BERANT, « tard », d'où *Berantazun*, « paresse », doit sans doute être rapproché de l'espagnol *Morante*, « habitant, demeurant, établi à poste fixe », mais dont le sens primitif était celui de « en retard, lent », comme le prouve le latin *Mora*, « retard » ; *Moror*, « retarder, séjourner ». Nous remarquerons ici un double phénomène phonétique, digne d'être signalé ; d'abord, la modification en *e* de l'*o* d'une syllabe initiale, déjà relevée dans le *Leku*, « lieu », du latin *Locum*, — *Mendi*, « montagne », du latin *Montem*, et ensuite, fait beaucoup moins fréquent, la mutation du *m* primordial en *b*. Quelques exemples en peuvent être néanmoins cités ; par exemple : *Irabaz*, « gagner », qui n'est autre chose que le français *Ramasser*,—*Labe*, « four », cf. vieux français*Lame*, « morceau de pierre ou de métal qu'on pose sur la fosse funéraire»; vieux provençal *Lama*, *laima*, «lame».

17° ZER, « qui, lequel », au sens relatif, d'où le génitif *Zeren*, « parce que ». Ce mot nous fournit une preuve nouvelle de l'état peu avancé du développement de l'ancienne langue basque. Déjà, nous l'avons vu dans un autre mémoire, cet idiome a pris aux dialectes romans ou gaulois jusqu'à son verbe être et son mode de conjugaison auxiliaire. Eh bien, il en est de même pour le pronom relatif. Nous y voyons un emprunt aux dialectes celtiques. Ce n'est vraisemblablement que le bas-breton *Sé* ou *Zé* final ; par exemple dans *Ann den zé*, « cet homme-là » ; *An dra zé*, « cette chose ». Il existe également en irlandais, sous la forme *Sé*. Certainement, à l'origine, le basque ne possédait pas plus de particule relative que ne le font aujourd'hui encore certains dialectes du Nouveau Monde. Quant au *r* final de *Zer*, il nous semble purement euphonique, comme il l'est par exemple dans *Mendi-r-en*, « montis », pour *Mendi-en*, — *Gizona-r-i*, « homini », pour *Gizona-i*.

18° GORRI, « rouge », est d'origine fort obscure. Il paraît difficile de ne point le rattacher au languedocien *Gourrié*, « recherché dans sa mise, élégant, brillant », que M. Mistral rapproche lui-même du roman *Gorrier*, même signification. N'oublions pas qu'en russe, *Krasnoï*, « rouge », se prend aussi comme synonyme de « beau ». Maintenant d'où vient le terme roman lui-même ? C'est ce que nous ne saurions dire.

19° KATABUTU, A, « cercueil », mot du dialecte de Fontarabie. Le prince L.-L. Bonaparte avait signalé une certaine analogie entre ce mot et le terme du dialecte lombard *Cataletto* qui a le même sens. Il nous paraît fort douteux que ces deux termes aient rien à faire l'un avec l'autre. Nous retrouvons, ce me semble, dans le mot basque, l'arabe *Tabut*, « cercueil », devenu *Ataud* en espagnol, ce qui suppose forcément une forme intermédiaire comme *Atabud*, *atabut*.

Il se pourrait bien que le *k* ou *ka* basque eût ici une sorte de valeur péjorative, comme dans *Katarde*, « écureuil », dont nous allons parler tout à l'heure. Le *g* pourrait bien avoir la même valeur dans *Garrathoin*, « rat » ; cf. le français *Raton*. Ces préfixes péjoratives ont déjà été signalées en français sous les formes *Col*, *Cal*, *Cali*, par exemple dans *Caliborgnon*, *Colimaçon*, *Galimathias*, *Calemberdaine*. Ont-elles quelque chose à démêler avec le *ge* allemand dans *Getreide*, « blé »; cf. latin *Triticum*, — *Geheimniss*, « secret », etc. ? C'est ce que nous n'oserions affirmer.

20° KATARDE, A, « écureuil », mot donné par Larramendi et que nous avions cru devoir, mais à tort, convenons-en, rapprocher de l'ostyak *Kouthyar*, « polatouche, écureuil volant ». N'est autre chose que l'espagnol *Ardilla*, « écureuil», mais avec la préflxe péjorative *Ka*, déjà vue. Le *t* est ici euphonique comme dans *Mendi-t-ik*, « ex monte », pour *Mendi-ik*. On

l'emploie souvent pour prévenir la rencontre de deux voyelles consécutives.

21° LABUR, RA, « court, bref », nous fait l'effet de n'être autre chose que le vieux français *Rabot*, « nain ». La mutation du *r* initial en *l* se produit quelquefois en basque, comme par exemple *Leizar*, « frêne », à rapprocher du béarnais *Réchou*, lui-même dérivé du latin *Fraxinus*, — *Marrinel*, « marin », espagnol *Marinero*, catalan, *Mariner*, — *Heuskalerri*, « le pays basque », littéralement « pays de l'*Heuscara* ou de la langue basque », — *Luhunz*, *Lunz*, « lierre », probablement du français *Ronce*.

22° SABEL, A, « ventre », étymologie assez obscure. Nous ne saurions guère, pour notre part, refuser d'y voir le vieux français *Sakiel*, *Sakel*, « petit sac ». La transformation de la gutturale forte en douce constitue, il est vrai, un fait fort anormal; mais au moins nous rencontrons certains cas où une gutturale devient labiale en basque; par exemple *Poz*, « joie », est rapproché par M. Schukard de l'espagnol *Gozo*, même signification. Citons encore *g* devenant *b* dans *Guraso* et *Buraso*, « aïeul », — *Elzaborra* et *Elzagorra*, sorte d'instrument de musique.

23° APHO, A, ou ZAPO, A, « crapaud ». Ce mot rentre dans la catégorie de ceux que Pictet a qualifiés *Crux etymologorum*, précisément parce qu'ils ressemblent phonétiquement à leurs correspondants dans des familles de langues fort diverses.

Impossible à coup sûr, de ne pas reconnaître une parenté étroite entre le *Zapo* ou *Apho* basque et l'espagnol *Sapo*, « crapaud » ; béarnais (dialecte de Lescun) *Sapou*. Remarquons que la chute du *s* initial constitue un fait assez anormal. Toutefois, nous savons que le *z* qui permute si volontiers avec le *s* est sujet à tomber au commencement d'un mot. Exemples : *Urra*, « déchirer », espagnol *Zurrar*, « corriger, châtier à coups de fouet », — *Zerren*, « mite » et dialectalement *Erren*.

Maintenant quelle provenance attribuer à l'espagnol *Sapo ?* Serait-ce un vieux d'origne ibérienne ? Car on ne saurait sans doute, lui attribuer une provenance latine. Aurait-il été emprunté aux Phéniciens qui, comme l'on sait, parlaient un dialecte très voisin de l'hébreu ? Précisément, dans cet idiome *Tsab* veut dire « crapaud, tortue », littéralement « tumens, tumidus », de la racine *Tsabah*, « intumuit», parce que dit Buxtorff, « testudinis operimentum concameratum est ».

Il est vrai que, si on le préfère, rien n'empêche de recourir à une étymologie indo-européenne. N'avons-nous pas pour « crapaud» en vieux pruczi *Gabawo*, — bas-allemand *Quappe*,—polonais *Jaba*, qui n'est peut-être pas sans quelque affinité avec le tschérémisse *Java* ou même le lapon *Tsuobbé ?*

Enfin si nous aimons mieux entrer résolument dans le domaine ougro-altaïque, nous pourrons citer le

suomi *Samakko*, « grenouille, crapaud », le samoyède (dialecte tassowique) *Sumlek*.

24° SABAI, A, « fenil, grenier à foin », évidemment pris à l'irlandais *Sabailh*, « grenier ». Si ce dernier terme, comme on l'affirme, provient bien du latin *Stabulum*, le basque *Sabai*, *Sabaia*, nous offrirait l'exemple d'un mot pris à un dialecte celtique, à une époque relativement récente. Impossible d'admettre effectivement que le terme latin se soit modifié identiquement, au moins phonétiquement, d'une part en irlandais et de l'autre en basque.

25° *De quelques affinités lexicographiques entre le basque et les dialectes berbers.* Le savant docteur Collignon a constaté une frappante ressemblance de type physique entre les Basques de race pure, tels qu'on les rencontre encore aujourd'hui dans une portion de la région pyrénéenne et les populations blanches du nord de l'Afrique.

Nous-même, dans un précédent travail, avons tenté de faire ressortir la presque identité du pronom personnel entre les idiomes de ces divers groupes ethniques. Sera-t-il interdit de signaler cet exemple, assez rare d'ailleurs, d'accord entre les données de l'anthropologie et celles de la linguistique? Ajoutons que l'affinité semble s'étendre plus loin encore et se manifester jusque dans certains éléments importants du lexique. On en pourra juger par les exemples suivants :

A) *Acheri*, « renard »; cf. kopte (dialecte baschmourique) *Bashar*, « chacal » (dialectes memphitique et thébain, *Basher*). Hésychius nous apprend d'ailleurs que les Libyens qualifiaient de *Bassara* les animaux de l'espèce du renard. L'analogie sera plus étroite encore avec certains dialectes de la vallée du Nil, étudiés par M. le Dr Reinisch; cf. afar *Wakari*, « chacal », — saho *Wakkari*. On ne saurait s'étonner d'ailleurs que le même terme ait servi tour à tour à désigner deux espèces aussi voisines que le renard et le chacal. La confusion s'explique d'autant plus facilement qu'il n'existe pas plus de chacals en Europe que de renards dans la vallée du Nil.

Il est fort remarquable que le même mot se retrouve avec le même sens dans une langue de l'Oural (l'ostyak surgute). Elle dit *Wakhsar*, *Vakshar*, pour « renard ». Il y a deux ou trois noms d'animaux du basque qui offrent de l'analogie avec leurs similaires dans les dialectes de l'Est et du Nord-Est. Ainsi : basque *Suge*, « serpent » ; esthonien *Siug*, — basque *Sagu*, « souris », géorgien *Thagwi*. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer comment ces termes ont pu voyager si loin.

L'on peut indiquer également quelques vocables communes aux langues de la Sibérie et à celles de la vallée du Nil ou de l'Asie antérieure. Pour nous en tenir à un seul exemple, citons le samoyède (dialectes tawgu et yourake) *Yam*, « mer », qui rappelle à la

fois le *Yam*, « mer », de l'hébreu, *et Yom* de l'ancien égyptien.

Hâtons-nous d'ajouter que l'on ne saurait tirer aucune induction de coïncidences aussi peu nombreuses. Peut-être bien faut-il les tenir pour purement fortuites.

B) *Aker*, « bouc ». Cf. *Akher*, « bélier » en aouélimidden (dialecte berber), — riféen *Kherri*, — aït-kalfoun *Ikherri*.

On sait qu'au point de vue de l'histoire naturelle, la différence est bien peu considérable entre l'espèce *chèvre* et l'espèce *mouton*. Elle devait apparaître moindre encore lorsque ces animaux n'existaient encore qu'à l'état sauvage.

Il semble, du reste, que la chèvre ait constitué le bétail le plus anciennement domestiqué par les habitants du Nord-Africain. Du moins, à l'époque de la découverte, les troupeaux des Guanches, ces indigènes des îles Canaries dont l'origine berbère semble aujourd'hui bien prouvée, se composaient surtout de chèvres.

Du reste, le terme en question semble de ceux qui sont également communs aux dialectes chamitiques et sémitiques. On a par exemple *Khirou*, « bouc » ou « bélier », en assyrien, — *Khar*, « bélier », en phénicien.

En tout cas, il nous semble difficile de ne pas rattacher au basque *Akher*, le *Quirou*, « bouc », du

béarnais. Sans doute, on ne supposera pas à ce terme une origine indo-européenne. C'est peut-être le seul nom d'animal domestique qui dans nos dialectes romans ait une pareille provenance.

C) *Alaba*, « fille ». Le *b* de la syllabe finale ne fait pas visiblement ici partie du radical. Il se retrouve dans plusieurs mots indiquant des degrés de parenté, par exemple : *Izeba*, « tante », — *Oceba*, « oncle ». — *Illoba*, « neveu, nièce ». Serait-il téméraire de le rapprocher du kopte *Alow*, « enfant », et *Alawi* en dialecte baschmourique ? Cf. également le tamaschek *Ili*, « fille », et béni-ménacer *Ilis*, même signification.

Nous ne croyons pas que le mot basque ait rien à faire avec le thème gaulois *Alabi*, cité par M. Holder et que nous retrouvons dans l'irlandais *Alaib*, « beau ». La métaphore serait ici un peu forte, bien qu'en style de romance, toute femme soit une « belle ».

D) *Hiru*, « trois ». Cf. tamaschek *Karad*, — schellouk du Maroc *Kerad*, etc. Nous avons déjà indiqué dans un précédent travail, la tendance du *k* primordial à devenir *h* en basque. *Hiru* pourrait donc bien supposer un primitif *Kiru*.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de rapprocher les termes basque et berber du magyar *Harom*, « trois ». C'est une forme récente et le *r* est ici pour un *l* primitif, comme le prouvent le suomi *Kolmé*, l'esthonien *Kolm*.

E) *Ogi*, « pain, blé », peut-être à rapprocher du vieil égyptien *Ak*, *Ek*, « pain »,—kopte (baschmourique) *Aeik*, *Aoik* et *Oeik* ; en thébain, *Oik*, « pain », et *Ok*, « froment », en memphitique. Nous avons déjà cité quelques exemples de la mutation du *k* en *g* entre deux voyelles chez les Basques.

N'oublions pas que le blé semble avoir été connu dans l'Europe occidentale un peu avant la fin de l'âge de la pierre taillée.

F) *Erre*, « brûler » ; cf. figuigéen (dialecte berber) *Err* (même signification), d'une racine *Rr'*, « brûler, briller, être jaune ».

G) *Sar*, « entrer », — béni-ménacer *Sar*, « aller en avant, précéder ». Rien à faire, sans doute, avec le sanskrit *Sr*, *Sar*, « ire, fluere ».

H) *Berri*, « nouveau, neuf » ; cf. kopte (dialecte memphitique) *Berri* ; (dialecte thébain) *Brre*, *berre* ; (dialecte baschmourique) *Berri*, « novus, recens. » Remarquons à titre, sans doute, de pure curiosité, la ressemblance de tous ces termes avec le suomi *Werres*, le lapon *Wærres*, « novus, recens ».

I) *Bero*, « chaud, bouillir ». On peut hésiter pour ce mot entre une origine celtique ou une provenance chamitique ; cf. en effet, d'une part le breton *Bero*, *beru*, « bouillant, bouilli à l'eau, un bouillon », *Birvi*, *bervi*, *birfi*, *berfi* et *beruein*, « bouillir » ; *Bervedenn*, « temps d'ébullition » ; *Birvidik*, « ardent, pétulant, zélé », et *Berudenn*, « un bouillon ». Le

même radical se trouve conservé dans l'inscription gallo-romaine de Bourbonne-les-Bains : *Borvoni deo.*

D'autre part, le kopte (dialecte thébain) a *Bôr*, « expellere, ebullire, irasci » ; (thébain et memphitique) *Berbr*, *brbr*, *berber*, « ebullire » ; (memphitique) *Berbôr*, *bôrber*, « ejicere » ; — bilin (dialecte éthiopien) *Bir*, « être chaud », et *Birbir*, « brûler », etc.

Nous ne prétendons pas, bien entendu, que toutes ces affinités lexicographiques entre le basque et les dialectes chamitiques remontent à une période absolument primitive ; plusieurs peuvent être le résultat d'un emprunt, mais elles restent, en tous cas, comme autant de vestiges d'une époque chamitique qui, dans les régions de l'Europe occidentale, précéda l'époque indo-eurpoéenne.

LABAKI, A, « pièce de terre aride ou nouvellement défrichée », littéralement, « quod pro luto » ; cf. espagnol et portugais *Lama*, « boue, bourbe », mais avec la finale partitive *ki*.

Il y aurait tout lieu de demander si le béarnais *Labaqui*, « défrichement », n'a pas été pris au basque. En tous cas, le terme ici étudié n'a visiblement rien à faire avec l'espagnol *Labor*, « labour », — portugais *Lavoura*, *lavra* (même sens), — vieux béarnais, *Labour*, — béarnais *Labou*, du latin *Labor*, « travail, labeur, fatigue », qui primitivement, semble avoir revêtu le sens de « charge, poids. »

Pour la transformation du *m* primitif en *b*, le bas-

que en offre quelques exemples ; cf. *Berant*, « tard, retarder », du latin *Morans, antis*, — *Irabaz*, « gagner », qui n'est autre que le français, « ramasser », — *Labe*, « four », du vieux français *Lame*, dont il sera parlé tout à l'heure.

LABALDE, A, « fournée ». Voyez LABE, « four », mais uni à ALDE, « lieu rapproché, côté », littéralement, « du côté du four ».

LABE, A, « four », à rapprocher du vieux français *Lame*, « morceau de pierre ou de métal que l'on place sur la fosse » ; — cf. vieux provençal *Lama*, *Laima*, du latin *Lamina*, lequel se présente dans Horace sous la forme *Lamna*.

Pour la transformation du *m* en *b*, voyez LABAKI.

LABETEGI, A, « fournil », littéralement « demeure du four ». Voy. LABE et TEGI, « demeure, gîte ».

LABO, A, « qui a la vue faible ou mauvaise ». Voy. LAUSO, « myope ». Probablement d'une forme basse-latine *Labosus*, « sujet à tomber », de *Labor*, « tomber ». Pour la chute de la syllabe finale, cf. BAPO, « fanfaron », de l'espagnol *Baposo*, « baveux ». Le mot n'a rien à faire avec l'espagnol *Lamoso*, « boueux », ou *Raboso*, « qui a des habits déchirés ».

LABORA, TU, « Labour,-é », vieux provençal et vieux béarnais *Laborar*, *Laurar*, — béarnais, *Laura*, *Laboura* (même sens), — espagnol *Labrar*, *Labo-*

rear, « travailler, labourer », — portugais, *Lavrar*, du latin *Laborare*, « travailler »; cf. *Labor*, « travail, labeur ».

LABORANZ, A, « agriculture », vieux béarnais *Lauranse*, « labourage »; voyez LABORA.

LABORARI, A, « cultivateur », espagnol et portugais « Labrador », d'où le nom de *Labrador* ou *Tierra de Labrador*, donné assez mal à propos à la région située au nord du Canada ; — vieux provençal, *Laboraire* (cas direct) et *Laborador* (cas oblique), — vieux français *Laborère* (cas direct) et *Laboreor* (cas oblique), — béarnais *Lauradau*, *Laboradau*, — vieux béarnais, *Lauradoo*, *Laurador*, *Laborador*. Voyez LABORA. Quant à la finale *Ari*, elle est adjective ; cf. AHARRARI, « querelleur », de AHARRA, « querelle »,— YOKARI, « joueur », de YOKA, « jouer ».

LABORE, A, « pâte ou pain de céréales », probablement à rapprocher de LABORA, « labourer », ou peut-être du latin *Labor*, « travail », littéralement « ce qui est travaillé » ou « qui provient du sol labouré ». Pour la finale *e*, peut-être faut-il la regarder comme purement euphonique ainsi que dans ARBOLE, « arbre », de l'espagnol *Arbol*. Il se pourrait aussi qu'elle marquât le substantif par opposition à la voyelle *a*, signe verbal; cf. AIZE, « vent », et AIZA, « jeter au vent, s'éventer », — AIRE, « air », et AIRA, « s'élancer dans les airs, s'envoler ».

LABURZKI, « sous peu de temps », littéralement

« in brevi »; cf. LABUR; Pour le *ki* adverbial, voyez ARHINKI, « légèrement », de ARHIN, « léger ». — TREBEKI, «facilement », de TREBE, « facile, léger». Enfin le *z* intercalé pourrait bien passer pour purement euphonique », ainsi qu'il l'est dans EGIAZKI, « véritablement,» de EGI, « vrai »; BURUZKIN, « entêté », de BURU, « tête ».

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES

Le *Literarisches Centralblatt* de Leipzig, dans un article anonyme (n° 20, de mai dernier), mais probablement dû à la plume de M. Brugmann ou d'un de ses amis, consacre au compte rendu du second volume de ma *Grammaire comparée du Grec et du Latin* une dizaine de lignes terminées par la déclaration sommaire qu'il n'y a « absolument rien à retenir de cet ouvrage ». Je n'aurai pas la candeur de m'étonner du jugement d'une école dont je repousse en bloc le système et qui me répond en repoussant en bloc le mien. Mais je constate, et non sans un légitime orgueil, que tandis que j'ai donné les raisons de mes critiques qui ont reçu, pour ne citer que celles-là, les adhésions du regretté Hovelacque et de M. Sayce, d'Oxford, on se borne à me lancer une excommunication majeure, bien que non motivée.

Le procédé, qui n'a rien de commun avec la méthode scientifique, ne saurait prouver que l'impuissance radicale d'une réfutation péremptoire de la part de ceux qui l'emploient. Quant aux savants sérieux et de bonne foi qui pourraient réclamer un complément de preuves en ce qui regarde l'ensemble de mes théories,

ils l'obtiendront, je l'espère, par les Lexiques étymologiques de l'allemand et du latin auxquels je travaille actuellement et dont la publication commencera dès l'année prochaine.

Paul REGNAUD.

P.-S. — M. Desrousseaux, dans le n° du 15 juin de la *Revue Universitaire*, me traite aussi à la tudesque, c'est-à-dire sans donner les raisons de sa censure. Les lui demanderai-je ? J'ai bien peur que ce soit peine perdue, et j'augure qu'il aimera mieux risquer la chance d'être cru sur parole que de s'exposer par une critique en règle (à la supposer possible) à n'avoir pas le dernier mot : affirmer est facile, prouver ne l'est pas toujours.

NOTES DE LINGUISTIQUE BASQUE

I. — Supplément à Larramendi

En mi exemplar del *Diccionario Trilingue del Castellano, Bascuence, y Latin* (*San Sebastian, 1745*) que me costo 42 pesetas, alguien ha escrito la nota siguiente que tiene su importancia para los pocos que desean la conservacion y la purificacion del Bascuence. *Costaron ambos* (en el otro tomo es *los 2*) *tomos 50 rr en 13 de Maio de 1754 Dn Diego de Goitiandia ;* y despues en las paginas blancas este glosario Biscaïno sin orden alfabetico ni otro. — Edward S. Dodgson (*Windsor*, 25 Junio 1897).

Jigante. Erraldua.
Cuidar con atenzion espezial. Ansitu.
Hermaphrodita. Artemissa.
Junta. Batzaicunza.
Guereguia. *Satisfecho, Satisfecha*.
Melindre. Erguinzea.
Auquera. *Selecto*.
Beta. Sintadia.
Seleclo. Auquera.
Miseria. Acoda.

Amenaza. Zemaya.
Intercessor, Medianero. Bitanena.
Pozema. *Regosixo. Voz del Brasil.*
Mama. *Madre, Reina.*
Amatusa, *Filosofo.*
Vramarca. *Nombre propio de una.*
Probinzia. Las 3 vozes del Peru.
Sarraya. *Dragon.*
Batzandu. *Adunarse, unirse, hazer amistades.*
Barea. *Pazifico, tranquilo, sosegudo.*
Baratza. *Moroso, de poca actividad.*
Laquetu. *Permitir.*
Iraxquitu. *Acomodar.*
Garuna. *Juizio, Seso.*
Zocondatu. *Arrinconar.*
Gigante. Erraldua.
Ethymologia. Azterrena.
Harnero, Arrazcua.
Notificar. Baidu. } (*Estas palabras han sido borra-*
Combenzer. Badatu. } *das.*)
Combenzer. Baidatu, Childatu.
Fino. Zindua (*medio cortado por el cuadernador; parece asi*).
Renbombar, retumbar. Sinadatu.
A tontarse. Zenzorcatu.
Presentarse. Aunezquitu.
Aver buena, ó mala presenzia. Aurrezqui charra, edo ona eguin.
Ausentarse. Atzesquitu.
Aver mala, ó buena ausenzia. Atzesqui charra edo ona eguin.
Presenzia. Aurrezquija.
Ausenzia. Atzesquija.

Barbaro. Dezinauba.
Replicar. Erregutau.
Gobierno. Ereguba.
Computo, calculo. Heduba.
Inventor. Asonazailia.
Genio. Detua.
Disputa. Gutarra, Cutarra.
Inclinazion. Jita-jita.
Forma. Examona, taijuba.
Gobernador. Ereguzallia.
Prudenzia. Zenzuna, Ganoro.
Perseguir. Iraundu.
Persecuzion. Irauna.
Plaza. Larrina.
Blasfemia. Arahaua.
Violenzia. Irrimia, Burruquia.
Nadador. Vgalarija.
Solido. Zindua.
Asombro, Sarraquijua, Elorijoeua.
Relixion. Erelixionoia : *es Bascuense de* erre *quemar, porque quema la libertad.*
Relixion. Cristiandadia.
Surco, ó Sulco. Zunatza.
Surcar, sulcar. Zunaztu.
Buenamente. Ononio.
Blanco aunde se apunta. Ituba.
Economia. Zioguitasuna.
Economo. Zioguija.
Zircunstanzia. Zerzenidadia.
Fiera. Pistija.
Moyno. Muquerra.
Comedia, Espectaculo. Biguiria, Aderdia.
Escoxer. Aparau.

Apetito behemente ansioso. Itiguruba.
Desmayo agonizando. Aortuba.
Desogado. Aspertuba.
Nezesaria. Noraeza.
Cosa nezesaria. Noraezecua.
Nezesario nezesitate medii. Noarezian-biarra.
Desaire, desprezio. Erremuscadia.
Gusto. Naya, Jaquina.
Tosco. Trocota.
Sufiziente. Duña.
Friolera. Fruileria.
Escrupulo. Arrazauba (y otra palabra cortada en la encuadernacion.)
Suponer. Ainzatu.
Baron. Zalduna, Chapauba.
Satisfaczion. Quituquiduna.
Satisfazer. Quitau, Quitatu.
Diversion. Jolasa.
Pozo. Beina, Ondarra.
Pelear, luchar. Yjajocatu, Yjajoca eguin.
Confusion. Badata, Naastia.
Tempero. Azarua.
Tempestad, tormenta. Indrisquia, a = barrasca.
Mediano. Arteina.
Peso, balanza. Babi = jaquia.
Sazonar. Humaotu.
Comprehender. Hulertu.
Question. Diportuba, Leria.
Disimular, simular. Bestelatu, Bestela baitatu.
Disimulo, simulazion. Bestelacua, bestela — baitacua.
Guante (*Dandela?* está borrado) Azendela.
A sangre y fuego. Halderrai. De *Hal,* y *erre.*
Curba. Macua, Jita.

Curbatua. Macotasuna, Jitatasuna.
Hoz para cortar leña. Aiotza, Maquetsa.
Cozinero. Gatzemallea.
Esforzado alentado. Bulabria.
General, ó genero. Cetarija.
Que genero es este? Cetaricua da au?
Suspension. Danguilisquia.
Suspender. Danguiliscatu.
Suspensibamente. Danguilisca, &c^{a}.
Lomesmo. Dinguilisca, &c^{a}.
Cozinar. Salsatu.
Cozinero. Salsazailia.
Comun. Vsia.
Comunidade. Vsaquija.
Escano. Chisiluba.
Es contraczion de Chit-isil-lecuba, *lugar mui serio grabe endonde se abla poco. Equibale a trono à tribunal.*
Corcoba, corcobado. Macurra.
Espalda. Guibela : *Dedonde* Guibelvrdina.
Peligro. Gachurra, Gachaguina.
Belliguija. *Objeto.*
Belligui ederra. *Objeto bello, delectable.*
Caño de paja. Galzuba.
Cruz. Laura.
Lista. Bardina.
Alistar. Bardindu.
Contrato, acomodo. Adoquija.
Tirar á la Barra. Palancaurtia.
Azentar. Ygarri.
Onda del Mar. Olattia.
Maquina. Abia, *esta voz en el bascuence et enfatica misteriosa.*

Etsiac dau Abia. De cassa le biene. Olabia, *maquina de tablas, Nabio.* Olabiaga *lugar de Nabios.*
Significar. Ysentau.
Significado. Ysana.
Suponer. Ainzatu.
Suposizion. Ainza.
Combustible. Alli = marra.
Nata. Goeña.
Objeto. Beguitia, Beguit = aunia.
Roer. Gardamutu.
Raer. Aztertu.
Otecho. Olza.
Excelente. Garaya.
Triunfo. Ganaya, Goitutasuna.
Sentar. Apastu, Apaseguin.
Floxo. Nasaya.
Palmazo. Maelua.
Desesperar. Gogaitu, Desicharon.
Estaca. Orasija.
Esperar. Icharon.
Empeñar. Lortu.
Polo. Jiracaya, Biraeña.
Empeño. Lorra (? medio cortado en la encuádernacion).
Pellizcar. Chichimurtu.
Pellizcar, quitando pedazos. Muchicatu.
Grazia, gratis data. Donarijua.
Oriente. Euzqui-vrtaiti.
Orizonte, Jaioz = aarra.
Cobarde, es bascuenze de Cobaarra.
El que viue en la cueba. Covaarra.
Horror, es bascuenze de Orrua, *bramar.* Orrua, Orroria.
Concupiszenzia. Beracoija.
Relixion. Donezcoija. (Estas palabras son borradas.)

Proporzion. Sena.
Terra-queo. Lur-ura.
Prezio. Zegana.
Conexo. Allia.
Inconexo. Allabaguia, Ab^{a}.
Deliniar. Zerzendu.
Senzillo. Senglia, Batcocha.
Doble, Senguia, Bicotcha.
Noble. Ezauna, Barricaija.
Ruido. Otsa. *Esta voz tiene muchos significados, unos vulgares, y conozidos, como es el estruendo de la artilleria, del trueno* &c^{a}. *otros, menos conozidos. De esta voz* otsa, *radical se deriban todas estas* osculo, oscolona, otsana, mocotsa, *y se debia dezir* mosuotza. *Salen estas 4 de aquel ruido que se mete al tiempo de dar el beso apretando con los labios. Ai vn Juego rustico llamad* = o Oscolon = *x*a (? o). *Se debia d.*
Desazon, inquietud. Ita, Quezca.
Manantial. Emaya.
Envasar. Ensartu.
Traxedia. Triscanzia.
Perfecto. Vts-baguia, Galanta, Onena.
Perfectamente. Galanto, Onenquiro.
Literatura. Escolaunquija.
Suitanzia (*escrito arriba de otra palabra que empieza con P*). Vera-dana, Veradaguara.
Abreviar, arrugar. Chicortu.
Ainco vemente. Inquia, Incarnazinoia.
Dañar. Arjotu.
Pegar, algun mal. Laguendu.
Economo. Zeoguija.
Ingerir. Esaindu.

Proclama. Deiera.
Mohino. Muquerra.
Ambizioso. Arrabala.
Dibidir. Banacatu.
Estribo. Orpaquija.
Factible. Halguina.
Flaco. Maquerra, Macahala.
Espuela. Azicatia.
Convenienzia, utilidad. Errez-garrija.
Verificar. Eguijatu.
Cornixa. Azatia.
Almirez. Ziacaya.
Preñado. Hernia.
Palabra preñada. Berba hernia.
Alpunto. Araistian.
Verdegaija. *Verdanza.*
Punto. Araistia, Araistija.
Aguante. Atura.
Catar, pulsar. Tatitu, Tatieguin.
Prenda. Baija.
Terminazion. Eoza, Egala.
Proposito. Adeerdia. (*Esta voz tiene dos significaziones. Significa* chanza *y significa* proposito. *Adeerde eitendau,*haze de proposito).
Letra. Epista. *Asi se compone* Episcopus *tambien de* Epis, letra *y* copus, copia, copia de letras, *que es propiedad mui propia de Obispos. Como tambien* Epistola *en latin,* tabla con letras, o escrita etc. *de* Epis, letra *y* ola, tabla.
Carta. Carta es bascuenze-Vene de Carrata, corre, *y mas* correo *de* carra-ca que *casi es lo mismo.*
Epistarrija. *Piedra con letras, Epitafio.*
Epista *se compone de* epe, plazo, *y* itza, palabra. *Asi*

las letras son palabras o *suplemento de ellas, y palabras quedan plazo, y permanenzia a diferenzia de las articuladas que son transeuntes.*

Justo. Zuzena, Arteza, Onestuba.

Linia. Errezcadia.

Estado, grado. Mallasa.

Ocupazion, negozio. Eiquizuna.

Portico, ó portal. Atartia.

Religion. Erelginoia (*es Bascuenze claro*).

Caracter. Zeña.

Eucaristia. Esqueguea, Esquergueija.

Tributo. Omenaijia.

Caridad. Amudijua.

Xeme. Zebeta.

Tenedor, Sardia, Orzaija.

Abuelo, Abuela. Aitaita, Amaan.

Pasion. Miguru-tasuna, Miguruba.

Justizia, derecho. Escuvidea.

Rueda, molino. Volua, Voluna.

Rotar dos bueltas sin mudar lugar. Voluatu, Volunatu.

Jailia. Marronico, mortificado.

Tronco. Ildoquina.

Airoso, garboso, alentado. Zandena (ó r).

Gentil (de gente-ila). Gentila.

Nombrar. Aitatu.

Epitafio, titulo, inscripzion. Epista arrija.

Continuazion. Dautia, Dautiana.

Pretension. Esqueindia.

Lenguaxe, bocablo. Aocua.

Terquedad, ostinazion. Caletra.

Corso. Carreria = Carra-eria.

Carra; *esta voz, mui usada en Bilba y en sus zercanias,*

significa correr, se componen de ella muchas significaziones. Lo 1° carta *ó* carrata, el que corre, *ó el Propio seria quando no habia correos. Despues de aqui se deribo la* carta *y* cartilla, cartaila, *a diferienzia del que serbia de Proprio, que era carta viba.*

Libro. Cartilla, Carta-ila. *Es Vascuenze tan claro que no necesita exposizion.*

Cartilla. Cartillachuba. *De aqui*

Cardina, ó Carra-guina, Polo, Cardinal &c^a^.

Comezon. Esquelenzia.

Animal venenoso. Zitala.

Espantoso. Pistija.

Fiero. Trigod*u* (borrado).

Beneno. Zitalquija.

Esamen. Esamia *de* Esan-meia.

Examen. Es bascuenze Esan-mee, Dezir con delicadeza.

Salbadera. Ariaonzija.

Enzerrar. Zarratu.

Porfiado, tieso. Tentena.

Banaglorioso, ambizioso. Arrabala.

Orifizio. Vzquija.

Economo. Zio-guija.

Arca de bondad, bondadoso. On-arca.

Patriarca. Aita-arca.

Dudx. Es bascuenze. Dudia *ó* Dubia : dut ò dot *y* bi, *estar en dos es esenzia de la duda.*

Symbolo. Es bascuenze del que tomaron las demas lenguas, y de Symbola, *que es lo mism = o que* Synisola; Synis, *ó* synistu, *creer, y* ola, *tabla en donde se scriben las cosas que se deben creher, come la primera vez se izieron en las tablas de Moises.*

Duda, Dubia. Es bascuenze de donde tomo el Latin Dubium, Dut-bi , ó Dot-bi, Dot, *tengo,* bi, *dos,* es *lo mismo que estar en dos, que es propriedad mui propria de la duda.*

Ofrezer. Opatu.

Borrasca. Indrisquia.

Calva. Vlduba.

Abismo, ó laguna sin fondo. Osina.

Pasion mui vemente. Esoruba.

Oriente, nazimiento del Sol. Goshaldia.

Occidente. Arrathaldia.

Artileria. Es bascuenze. Artez-il-era.

Tuetano. Vna.

Lisonja. Lonsinjia.

Atomo. Apurra, Bolatil, Gueldua.

Adberbio. Laburra, Chiquija, Chicorra.

Objeto. Beguiraunia.

Individuo. Portizaguia.

Caracter. Marca, Marquia.

Nerbio. Zantia, Deaqui, Zantarra.

Embidia. Ezin-ecusija, Ondamuba.

Dibertir. Ygutatu.

Pasto y pabulo, si es cosa de Pan, ó cosa que se amasa. Errarija.

Merito. Esqueindia, Sarigarrija.

Socorro. Laguntasuna.

Enterrar. Obiratu.

Marrana. Arquelia.

Gancho, Garabato. Coloquia.

Xeme. Zebetea.

Comedia. Adeerdia, Biguira.

Mortaja. Meztigarrija.

Vertice. Galbarra.

Letra. Epe-itza, Epe, ó Epia *es plazo*, itza, *palabra, y palabra con plazo es la letra en contraposizion de palabras pronunziadas que son transeuntes, que no dan plazo. De donde se originan; Epietola*, Epe-iztola; *Epitafio*, Epe-izta-(*hoa ? borrado en el m. s.*), *El Epitafio* &c^a^.

Resonar. Durundijatu.

Carduza. Garramia (? borradas estas letras).

Hay dos ó tres palabras perdidas por la encuadernacion.

En las margenes de las paginas impresas hay en una escritura mucho más fina que la otra algunas notas alusivas á Oihenart, y estas tambien han sido cortadas en distintos puntos. Por exemplo se halla :

En la p. 92 del 1° tomo *Arbol bravo* Garraztia.

II. — La Langue Basque en 1656

Tome 27 de la *Revue de Linguistique*. CORRIGENDA ET ADDENDA. (1) *Dans l'édition de la Capanaga de 1893*, p. 119, lisez *suplico;* p. 111, la grammaire exige *iuicio gestocotic* ; p. 110, l'expression *traça* au lieu de *traçaren* avant *esque* est remarquable; p. 99, lisez *iacala, au emon;* p. 67, lisez *Pecatuacgati;* p. 51, lisez, *Sacramen* - p. 32, séparez *Dinozu* et *ze* ; p. CLXXII supprimez *Diñozuze*, *32* et mettez *Diñozu*, *32* après, *Ded :* p. 19, mettez *dira* après 7. *Bienaventuraduac.*

(2) Dans ledit tome 27, p. 346, ligne 3e d'en bas, avant *avant* insérez 13. p. 347, 4e ligne d'en bas, lisez ligne 1 au lieu de 15 ; 3e ligne d'en bas, supprimez *ceinçucazeta* ; p. 345, ligne 3, supprimez « p. 5, lisez

bedeincatua çara çu ». *Bedeincatea* est la forme féminine en Biscayen qui a aussi deux genres pour *saint, sainte.* Voyez par exemple Capanaga, p. 4. *Curuze santearen* (féminin) et plus bas *Espiritu santuen* (masculin) ; p. 157. Dans le *Vocabulaire de Notes Basques Bas-Navarrais* par Salaberry, de laquelle une nouvelle édition avec quelques corrections serait très utile, on trouve à la p. 156 *seinta, seinte* et *saindu, saint.* Ce que j'ai dit sur *egoçan* au pluriel n'est pas correct. En Biscayen on dit *egoan*, au singulier = *il* (elle) *demeura*, et *egozan* au pluriel = ils (elles) demeurèrent. Cependant j'ai songé à *egon çan*, p. 14,5 de Capanaga qui traduit *(en) que estubo.* On voit donc qu'en 1656, *egon çan* au singulier eut pour synonyme *egoan* et était déjà en risque d'être confondu avec *egoçan* employé pour *egon zirean.* P. 157, ce que j'ai dit sur *gaitic* n'est pas bon. On l'emploie souvent dans le sens de *quant à, touchant, à propos de.* Capanaga se sert de ce suffixe de la manière que voici : (I can give you the *full* particulars if you wish) : il a les variantes *gatic, gatik, gaitic, gaitiq , gati, gaiti, gait,* avec les 8 sens divers de : *Dans l'intérêt de* (7 fois) ; *à cause directe de* (13 fois) ; *en vertu de, par les mérites de* (9) ; *en compensation de* (9) ; *en quant à, en disant, autour de, en rapport avec* (6) ; *pour,* comme *cause finale, motif* (4) ; *pour,* comme *cause originale, procédence, provocation* (4) ; *par,* dans des circonstances où l'on attendrait la terminaison médiative (4). Pour

bien écrire en basque il faut écarter tout à fait l'*erdara* de ses pensées et être bon logicien.

P. 347, 7e ligne d'en bas supprimez *ou* avant *du*. Il n'est pas trop tard de dire que j'ai changé sans nécessité en *d* le *b* initial de certaines formes verbales de l'original de Capanaga. Ce *b* représente le préfixe *ba* qui subit et occasionne en biscayen, et principalement dans les dialectes occidentaux, des contractions assez violentes, e. g. *bozu* pour *badozu*.

E.-S. Dodgson.

ÉTYMOLOGIES LATINES

Jus et *Nātūra*

Dans ma *Grammaire comparée du Grec et du Latin* (I, § 139, 2°), j'ai montré comment le radical latin *ju* pour **zju*, dans *Ju-pi-ter*, et le radical *jug*, pour **zjug*, dans *jug-um*, correspondent lettre pour lettre au radical Ζευ dans le grec Ζεύ-ς et au radical Ζευγ dans Ζεύγ-ος. La même correspondance existe entre *jus* pour **zjus*, « droit », primitivement « ce qui est bien, bon, juste, droit » et le grec εὖ, même sens pour *Ζευ(ς) *σευ(ς); cf. sk. *su*, même sens pour **sao(s)*, comme le prouve le zend *hao-* dans *haoçravanh*, etc. — Il va de soi que la sifflante initiale du sanskrit et du zend est pour *ts*, d'où *ss*, *s*. — Le groupe vocalique *ao* du zend correspond à ευ du grec et *iu* du latin.

Nàtùr-a suppose un masculin **nàtòr* dont il est le féminin et dont il dérive. La nature (*nàtùr-a*) est « celle qui engendre, produit », comme *cultùra* est « celle qui cultive, la culture », auprès de *cultâr* « cultivateur ». Au sens primitif et étymologique, *nàtùr-a* est donc la nature naturante de Spinoza. C'est ainsi que Lucrèce emploie le mot (IV, 385) dans l'expression *naturam noscere rerum*, c'est-à-dire *causas noscere rerum* « connaître la cause efficiente des choses ». Même emploi dans Cicéron, *De nat. deorum*, I, 53 (cf. II, 81-90), quand il fait dire à l'épicurien Velleius que « le monde est l'œuvre de la nature (*natura effectum esse mundum*) ».

Ceci nous explique comment le titre du poème de Lucrèce *De natura rerum* traduit le mot grec φυσις qu'on lisait en tête des poèmes cosmogoniques, de Parménide, d'Empédocle et de plusieurs autres physiologues des premiers temps de la philosophie grecque. Tous ces ouvrages traitaient de l'*origine des choses*, de la manière dont elles ont été produites. Ce sont, je le répète, des cosmogonies dont on trouve les premières ébauches dans les fragments orphiques et auxquelles on peut comparer dans l'Inde le premier livre des *Lois de Manou*, sans oublier les nombreux passages cosmogoniques des *Brâhmanas* et des *Upanišads* [1].

Paul Regnaud.

1. Voir sur ce point mes *Premières Formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce*, chap. XIII.

ORIGINE DE L'ACCENT

ET DE LA

DISTINCTION DES VOYELLES

LONGUES ET BRÈVES

Dans les Langues indo-européennes

Les sons vocaux, comme tous les sons, se distinguent par deux sortes de qualités : ils sont plus ou moins durables et plus ou moins intenses ou vibrants.

On peut se représenter les monosyllabes primitifs qui sont à la base de toutes les langues comme caractérisés par un aspect à peu près uniforme, au double point de vue de la durée et de l'intensité du son vocalique qui les constitue. On ne voit aucune raison pour que les vocables comme *fds*, *dôs*, *môs*, *pès*, etc., pour emprunter des exemples au latin, n'aient pas consisté, au point de vue du vocalisme, en sons équivalents entre eux quant au temps et quant au diapason. Au contraire, une modification se comprendra à ce double égard, si la forme s'allonge, si le monosyllabe devient bisyllabique et si d'une même tenue, l'énergie vocale, concentrée quand il s'agit de *dôs*, se disperse, se détend ou s'affaiblit, quand il faut prononcer *dotis*, *donum* et à plus forte raison *donare*, *donativum*, etc.

Ces observations fort simples suffisent à résoudre le problème si compliqué en apparence du rapport des longues aux brèves et des syllabes accentuées à celles qui ne le sont pas.

A l'origine, ni quantité relative, ni accent proprement dit : les monosyllabes sont *forts*, tant en ce qui regarde la durée qu'en ce qui regarde l'intensité de la sonorité vocalique. La distinction, et par là la relativité, se produisent avec la dérivation ou l'extension syllabique des vocables. Au point de vue de l'accent, *δωντς donnera δο-τός, c'est-à-dire que l'une des deux syllabes (ici la première) perdra de son intensité sonorifique au point de vue de la seconde qui conservera, au même égard, sa valeur originelle ; d'où la production ou la notion de l'accent, qui n'est autre que l'intensité première persistant et se distinguant par contraste de celle de la syllabe voisine où cette même intensité est réduite. Parfois, comme dans *dón-um*, le rapport est inverse et l'intensité s'est conservée à la première syllabe, alors qu'elle s'est atténuée à la seconde. Mais dans les deux cas, l'accent sera défini comme *la valeur forte (ou primitive) de l'intensité originelle, par opposition à cette même valeur réduite ou atténuée aux syllabes dites non accentuées.*

Il en est absolument de même pour la valeur temporelle de la sonorité vocalique. Là où elle est restée primitive, on a les longues comme à la première

syllabe de δῶρον, *dôn-um* ; tandis que la brève de la seconde syllabe marque l'affaiblissement vocalique qu'a produit la dérivation ou l'extension syllabique : *dat-ôr* présentera le phénomène inverse avec la brève de la syllabe initiale, en regard de la longue de la syllabe suivante.

Il va de soi que les deux sortes d'atténuations de la sonorité vocalique ne sont pas nécessairement concomitantes (bien qu'elles le soient souvent), et que la durée peut en être réduite, comme à la seconde syllabe de δοτός, alors que l'intensité (ou l'accent) est maintenue ; de même qu'inversement, la durée forte peut se maintenir, comme à la première syllabe de δωτήρ, en même temps que l'intensité originelle (ou l'accent) a disparu.

Les syllabes de dérivation ou les suffixes étant toujours, à l'origine, des emprunts faits à la finale des monosyllabes primitifs, on comprend que cette partie empruntée doive toujours être considérée comme ayant eu au début la durée et l'intensité fortes des longues accentuées.

Il est facile de se rendre compte que le jeu de ces principes permet d'expliquer tous les cas particuliers de la position de l'accent et de l'affaiblissement vocalique.

Paul Regnaud.

HISTOIRE

DE LA

PRINCESSE DJOUHER-MANIKAM

Roman traduit du Malais

sur le Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris

Par ARISTIDE MARRE

(Suite)

Maka baginda poun ber.angkat.lah dengan segala mantri dan houloubalang dan rayat sakalian pergi per.-bourou itou, bebrapa lama.nia maka souatou per.bourou.an poun tiada di.per.olih maka ter.salèh baginda kapada rimba nagri Bagdad, rimba itoupoun terlalou lawas, maka baginda itoupoun terlalou amat ka.panas.-an, maka baginda poun amat dahaga, maka baginda poun hendak meminoum ayer. Maka sembah orang yang mem.bawa ayer sentap.an baginda itou : « ia touankou chah alam **adapoun** akan ayer sentap.an baginda douli chah alam, itoupoun touankou soudah habis. » Maka kata

Le prince alors demanda à ses *mantri, houloubalang* et serviteurs : « Lequel d'entre vous tous pourra me donner de l'eau? Je le gratifierai de richesses et d'esclaves. » Ces paroles furent entendues par l'un de ses nombreux *houloubalang*, nommé *Asraf el Kaum* [1]; il dit :

1. Ce nom est purement arabe et signifie « le plus noble des gens » ou « le plus noble du peuple ».

baginda kapada segala mantri dan houloubalang rayat sakalian : « Siapa kamou sakalian dapat membri akou ayer soupaya akou anougraha.i angkau sakalian harta dan sahaya ? » **Chahadan** maka di dengar olih sa'orang kata baginda demikian itou. Maka berdatang sembah sa'orang deripada antara didalam segala houloubalang yang baniak itou ber.nama *Asraf el Kaum*. Maka sembah.nia : « ia touankou chah alam bri.lah hamba akan bekas ayer per.sentap.an itou, ia touankou chah alam, soupaya hamba mentchahari ayer. » Maka kata baginda kapada orang yang memegang ayer per.sentap.an baginda itou : « brikan.lah olih mou kendi zamroud.kou itou kapada tangan *Asraf el Kaum*. » Maka *Asraf el Kaum* poun meniembah

« O Monseigneur, souverain du monde, donnez-moi le vase qui sert pour l'eau, et j'irai chercher de l'eau pour Votre Majesté. » Alors le prince dit aux gens qui avaient apporté l'eau à son usage : « Remettez ma cruche d'émeraude aux mains d'*Asraf el Kaum !* » Celui-ci se prosterna et se mit en chemin à la recherche de l'eau ; apercevant de loin un très grand *beraksa*[1], il s'avança de ce côté. Arrivé auprès du *beraksa*, il vit au bas de cet arbre un oratoire et un étang. Sur l'oratoire se tenait une femme d'une très grande beauté ; l'éclat de son visage resplendissait comme celui de la pleine lune, à son quatorzième

1. Le *beraksa* ou *bouraksa* est le figuier sacré de l'Inde, qu'à Java on appelle le *waringin* et que les Malais appellent aussi *beringin*.

lalou iya ber.djalan men.tchahari ayer itou maka iya melihat sa.pohon kayou béraksa deri djaouh terlalou besar: maka iya ber.djalan menoudjou pohon kayou itou. Maka *Asraf el Kaum* poun sampey.lah kapada pohon kayou maka iya melihat sa.bouah mendarsah dan souatou koulam di bawah pohon kayou itou; dan ada sa'orang perampouan doudouk diatas mendarsah itou terlalou baïk roupa.nia dan paras.nia poun gilang-gilang saperti boulan pournama ampat blas hari boulan tchahaya.nia. Maka *Asraf el Kaum* poun heiran dan ter.tchengang-tchengang. Maka iya fikir dalam hati.nia: « Apakah ini manousia.kah atau peri-kah? » Maka *Asraf el Kaum* poun membri salam kapada touan poutri *Djouher Manikam* maka di.sahout salam

jour. *Asraf el Kaum*, étonné et saisi d'admiration, pensa dans son cœur : « Est-ce une créature humaine, ou bien est-ce une *péri*[1] ? » et *Asraf el Kaum* donna le salut à la princesse *Djouher-Manikam* qui le lui rendit. Alors la princesse lui demanda : « Quel est votre désir en venant ici en ma demeure? » *Asraf el Kaum* répondit : « Je suis venu jusqu'ici pour vous demander de l'eau, car je me suis égaré. » La princesse dit : « Prenez de l'eau, seigneur ! » *Asraf el Kaum* plongea la cruche d'émeraude dans l'étang et la remplit d'eau, après quoi il demanda la permission de s'en retourner. Arrivé auprès du roi *Châh Djohon*, il présenta la cruche au prince, qui s'en saisit prompte-

1. La *péri* est une nymphe ou fée, classe d'êtres surnaturels féminins. Le mot vient du persan *feri* et s'écrit *péri* en malais javanais et soundanais.

Asraf el Kaum itou, maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « Apakah kahendak touanhamba datang kapada tampat hamba ini ? » Maka sahout *Asraf el Kaum* « **adapoun** hamba kamari ini hendak minta ayer kapada touanhamba karna hamba orang yang sesat ». Maka kata touan poutri *Djouher Manikam :* « ambil.lah olih sidi ayer itou. » Maka *Asraf el Kaum* poun meng.ambil ayer itou maka kendi zamroud poun di.selam.kan.nia. Satelah iya berolih ayer maka iya poun ber. mohoun poulang kombali. Satelah iya sampey kapada radja *Chah Djohon* lalou di.per.-sembah.kan.nia kapada baginda maka sigra di.sambout olih baginda kendi itou lalou baginda minoum, maka kata baginda : « Hey *Asraf el Kaum* derimana

ment et but. — « *Asraf el Kaum !* dit le prince, où as-tu trouvé cette eau si fraîche et d'un goût si délicieux? Dans toute ma vie je n'en ai bu comme celle-là. » *Asraf el Kaum* répondit : « O Monseigneur, souverain du monde ! il y a un jardin de plaisance au milieu de la plaine, dans ce jardin il y a un *beraksa* très haut et très touffu, au bas de cet arbre un étang et au bord de cet étang un oratoire. Sur cet oratoire se trouvait une femme qui lisait le Koran. Cette femme admirablement belle n'a pas sa pareille dans ce monde, je lui ai donné le salut et après cela je suis revenu en la présence du souverain du monde ; voilà ce que j'ai vu, Monseigneur ! » — « Conduis-moi en cet endroit, » dit le prince. — « O souverain du monde, si Votre Majesté veut aller là-bas, que ce soit avec moi seulement ! Il ne faudrait pas que Monseigneur amenât

angkau berolih ayer ini terlalou amat sedjouḳ dan rasa.nia poun terlalou amat ladzah tchita maka sa.oumour kou hidoup tiada penouh meminoum ayer yang demikian ini. » Maka sembah *Asraf el Kaum* : « Iâ touankou chah alam ada souatou taman di tengah padang itou dan ada sa.pohon kayou beraḳsa amat tinggi lagi besar dan ada souatou koulam dibawah pohon kayou itou dan lagi ada sa.bouah mendarsah dan diatas mendarsah itou ada sa'orang perampouan mem.batcha ḳoran terlalou sakali eloḳ paras.nia, tiada ada tara.nia didalam dounia ini; maka pada perampouan itoulah hamba.mem.bri salam, satelah itou maka hamba poulang mengadap chah alam; demikian lah peng.lihat hamba, iâ touankou! » Maka kata ba-

ses gens avec lui, car c'est une femme, et naturellement elle serait honteuse. » Le prince partit donc à cheval, seul avec *Asraf el Kaum*.

La princesse *Djouher-Manikam* voyant venir deux cavaliers, pensa dans son cœur; « Il est bon que je me cache, afin de n'être pas vue! » et alors elle descendit de l'oratoire et s'en alla vers le *beraksa*. Elle adressa sa prière à Dieu le Très-Haut et digne de louanges en ces termes[1] : « *Iâ Ilâhi! iâ Rabbi! iâ Saïdi! iâ Mouley.i! iâ Touhan kou!* (ô mon Dieu! ô mon

1. Ces mots sont arabes et signifient : « O mon Dieu! ô mon Maître! ô mon Seigneur! ô mon Dieu! » *Touhan* seul est malais; ce mot, quand il est ainsi orthographié avec l'aspiration *h* interposée au milieu, s'applique exclusivement à l'Être suprême, à Dieu; quand ce mot est orthographié *touan*, sans *h*, il signifie maître, seigneur, monsieur, et s'applique à toute personne res-

ginda « bawa.lah akou kapada tampat itou ». Maka sembah *Asraf el Kaum* : « Iâ chah alam djikalau touankou hendak berangkat ka.sana melaïnkan hamba sa'orang dengan touankou sendiri djangan.lah touankou membawa segala rayat ini karna iya sa'orang perampouan nistchaya malou touankou. » **Hatta** maka baginda poun pergi.lah dengan *Asraf el Kaum* itou sa'orang sa'eikor kouda. **Hatta** maka di.lihat olih touan poutri *Djouher Manikam* orang datang berkouda doua orang itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun fikir dalam hati.nia « baik.lah akou ber.sembouni soupaya djangan di.lihat.nia. » maka baginda poun touroun deri atas mendarsah itou, lalou iya pergi kapada pohon kayou béraksa itou, maka touan poutri

Maître! ô mon Seigneur! ô mon Dieu !) je t'en conjure, donne-moi un refuge dans cet arbre, car ta servante, ô mon Seigneur, est honteuse de regarder la face de ces infidèles. » Alors, par la volonté de Dieu le Très-Haut, cet arbre s'ouvrit en deux et la princesse *Djouher-Manikam* entra par la fente de cet arbre qui redevint comme il était auparavant, aussitôt qu'elle y fut entrée. Le roi *Châh Djôhon* et *Asraf el Kaum* arrivèrent auprès de l'oratoire, mais le prince ne vit plus la princesse *Djouher-Manikam*. Étonné, il dit : « O *Asraf el Kaum!* la femme est partie; tout à l'heure encore je l'ai aperçue de loin assise sur cet oratoire, et tout à coup elle a disparu! »

pectable; dans le langage ordinaire, il est même employé comme l'équivalent de notre pronom personnel de la seconde personne : *vous*.

Djouher Manikam poun minta doa kapada Allah soubhanah wa taala demikian bounyi.nia « **iâ ilahi iâ rabbi iâ saidi iâ mauliya iâ touhankou** kau lindong.kan apalah kirania hamba mou kapada pohon kayou ini karna hamba mou malou memandang mouka orang yang khianat itou iâ touhan-kou! » Maka dengan takdir Allah taala kayou itou poun mem.belah.kan dirinia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun masouk.lah kadalam belah kayou itou. Satelah soudah iya masouk maka kayou itou poun kombali poula saperti yang dehoulou kala itou. Maka radja *Chah Djohon* dengan *Asraf el Kaum* poun sampey.lah kapada mendarsah itou. Maka tiada.lah lagi di.lihat.-nia olih baginda akan touan poutri *Djouher Manikam*

Le prince ajouta : « *O Asraf el Kaum!* peut-être que, comme pour le prophète de Dieu *Zacharie* (que le salut soit sur lui!) sa prière a été exaucée et qu'elle est entrée dans cet arbre! « Alors il adressa cette prière à Dieu le Très-Haut et digne de louanges : « *Iâ Ilâhi! iâ Rabbi! iâ Saïdi! iâ Mouleyi! iâ Touhankou!* Si tu permets que cette femme soit unie à ton serviteur, il faut que tu la lui accordes! » La prière du roi *Châh Djohon* fut exaucée, et une femme d'une beauté éblouissante apparut à ses yeux. Il voulut la saisir, mais la princesse *Djouher-Manikam* prononça ces paroles : « Gardez-vous de me toucher, car j'ai de la pudeur, et comme le dit le prophète (que la bénédiction de Dieu et la paix soient sur lui!), la pudeur, c'est « *el hayât min el imân* [1] », ce qui signifie : ceux

1. En arabe : *el hayât min el imân*, à la lettre : « la vie de la foi »

itou. Maka baginda poun heiran.lah maka kata baginda : « Hey *Asraf el Kaoum* pergi.nia perampouan itou baharou djouga tadi akou lihat iya deri djaouh.-iya doudouk di.atas mendarsah ini maka sa. kouniong-kouniong iya gaïb tiada ka.lihat.an. » maka kata baginda : « Hey *Asraf-el-Kaoum* kalau-kalau saperti **nabi Allah Zakariâ (aleyhi es.salam !)** di.kaboul.kan Allah soubhanah wa taala doa.nia dengan masouk kadalam kayou ini, » maka baginda poun minta doa kapada Allah soubhanah wa taala demikian bounyi.nia : « **Iâ ilahi iâ rabbi iâ saïdi iâ mauliya iâ touhankou !** djikalau ada kirania angkau per.djodo.kan hamba.-mou dengan perampouan itou hendak.lah angkau anougraha hamba mou. » Maka doa radja *Chah Djo-*

qui ont de la pudeur montrent par là qu'ils ont la foi, et ceux-là, quels qu'ils soient, qui n'ont pas de pudeur, ne sont pas de vrais croyants ! » En entendant ces paroles, le roi *Châh Djôhon* se recula un peu honteux, puis il dit : « O femme ! quel est votre pays ? De qui êtes-vous l'enfant et quel est votre nom ? » La princesse répondit : « Depuis longtemps je demeure ici, je n'ai ni père ni mère, et mon nom, c'est *Djouher-Manikam.* » Le roi, après avoir entendu ces paroles de la princesse *Djouher-Manikam,* ôta son *badjou*[1] et le donna à la princesse qui s'en couvrit tout le corps, se leva et descendit à terre. Alors le roi *Châh Djôhon,*

1. Le mot malais *badjou* est le nom de l'habit de dessus, à l'usage des deux sexes ; en javanais, en battak, en dayak et en makassar, il est le même qu'en malais.

hon poun di.kaboul.kan Allah taala, maka baginda poun melihat sa'orang perampouan maha.elok roupa.-nia maka radja *Chah Djohon* poun hendak men.djabat. maka oudjar touan poutri *Djouher Manikam* : « Djangan touanhamba mendjabat tangan hamba karna hamba malou adalah saperti sabda nabi (*ṣalla Allah alaihi wa Sallama!*) **El hayat min el iman** arti.nia yang malou itou deripada tanda orang ber.iman djoua adania, barang siapa tiada malou orang itou.lah tanda tiada ber.iman houkoum.nia. » Satelah radja *Chah Djohon* menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* itou maka baginda poun lalou oundour serta malou sadikit. Maka kata baginda: « Hey perampouan dimana nagri touanhamba dan anak siapa

descendant de dessus son cheval, la reçut, puis il la fit monter sur son cheval et l'emmena au pays de *Damas*. *Asraf el Kaum* alors dit au roi : « O Monseigneur, souverain du monde! vous avez fait une promesse à votre serviteur. Ne soyez, Monseigneur, ni oublieux ni insouciant. » — « *Asraf el Kaum!* sois sans inquiétude, je remplirai ma promesse envers toi; s'il plaît à Dieu le Très-Haut, quand je serai arrivé dans notre pays, je te donnerai certainement tout ce que je t'ai promis. »

Le roi *Châh Djôhon* se mit en route pour le pays de *Damas*. Après un certain temps de marche, le prince arriva dans la ville de *Damas* et entra dans son palais. Il ordonna à l'un de ses pages d'appeler le Kâdhi et le page s'en alla promptement mander le

touanhamba dan siapa nama touanhamba. » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam*: « **Adapoun** hamba ini orang yang doudouk lama di.sini tiada ber.ibou dan tiada ber.bapa dan nama hamba *Djouher Manikam.* » Satelah baginda menengar kata touan poutri *Djouher Manikam* demikian itou, maka baginda poun menanggal.kan badjou.nia maka di.bri.kan kapada touan poutri *Djouher Manikam* maka di.ambil olih touan poutri *Djouher Manikam* badjou itou di.toudong.kan. nia kapada segala toubouh.nia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun ber.bangkit touroun ka tanah. Maka radja *Chah Djohon* poun touroun deri atas kouda.nia meniambout touan poutri *Djouher Manikam* lalou di.naïk.kan.nia ka.atas kouda-nia

Kâdhi. Celui-ci, en toute hâte, entra en la présence du roi. *Châh Djôhon* dit: « O Kâdhi! marie-moi avec la princesse *Djouher-Manikam!* » Et le Kâdhi maria le prince avec la princesse. Après la célébration du mariage, le prince fit présent à *Asraf el Kaum* de mille dinars et de quelques-uns de ses esclaves, hommes et femmes. Le roi *Châh Djôhon* et la princesse *Djouher-Manikam* furent heureux et pleins de tendresse l'un pour l'autre. Au bout de quelque temps, la princesse *Djouher-Manikam* devint enceinte; quand ses mois furent achevés, elle mit au monde un garçon d'une grande beauté. Il avait environ trois ans, lorsque la princesse mit au monde un second fils aussi beau que le premier. Le prince aimait bien ses enfants, mais par-dessus tout il affectionnait

maka di.bawa.nia ka binoua Damsiḳ. Maka *Asraf el Kaum* ber.kata: « iâ touankou Chah alam dengan yang di.per.hamba touankou ber.djandji djangan.lah touankou loupa dan laley. » Maka baginda: « Hey *Asraf el Kaum* djangan.lah angkau ber.tchinta bhaoua akou tiada meng.oubah.kan djandji.kou dengan angkau incha' Allah taala apabila sampey ka nagri kita nistchaya kou.bri saperti djandji.kou itou. » **Hatta** maka radja *Chah Djohon* poun ber.-djalan.lah menoudjou nagri Damsiḳ. Bebrapa lama.-nia di djalan maka baginda poun sampey.lah ka nagri Damsiḳ bebrapa lama.nia maka baginda poun masouḳ kadalam astana.maka baginda poun meniou-rouh memanggil ḳadli kapada bidouwanda. maka

son épouse; il était plein de tendre sollicitude pour elle et se comportait à son égard avec la même attention soigneuse qu'un homme qui porte de l'huile plein le creux de sa main[1].

Quelque temps après, la princesse *Djouher-Manikam* devint enceinte de nouveau. Quand ses mois furent accomplis, elle mit encore au monde un fils d'une très grande beauté. Le prince aima tendrement ce troisième enfant; il lui donna un grand nombre de gouvernantes et de nourrices, comme c'est la coutume pour les enfants des plus grands rois, et il ne cessa de lui prodiguer ses soins vigilants.

1. Les Malais usent souvent de cette similitude. On la rencontre dans le *Trésor des Proverbes et Similitudes des Malais*, que nous avons traduit en français.

bidouwanda.poun sigra.lah pergi memanggil ḳadli, ḳadli poun sigra.lah masouḳ mengadap baginda itou. Maka kata baginda : « Hey ḳadli nikah.kan.lah hamba dengan touan poutri *Djouher Manikam.* » Maka ḳadli poun me.nikah.kan baginda dengan touan poutri *Djouher Manikam* itou. Satelah soudah baginda nikah dengan touan poutri itou maka baginda poun meng.anougraha *Asraf el Kaoum* sa.ribou dinar dan bebrapa deripada sahaya laki.laki dan sahaya perampouan. **Hatta Kalakian** maka baginda poun doudouḳ.lah ber.souka.souka.an dengan poutri *Djouher Manikam* itou bebrapa lama.nia doudouḳ itou maka touan poutri *Djouher Manikam* poun hamil.lah. Satelah genap.lah boulan.nia maka touan poutri poun

TROISIÈME RÉCIT

Il arriva un jour que les *mantri,* les *houloubalang* et les serviteurs du roi *Châh Djôhon,* étant réunis en sa présence, se livraient à toutes sortes de jeux et d'amusements. Le prince s'en montrait très joyeux, et la princesse elle-même jouait et s'amusait avec ses trois enfants ; son visage brillait d'un éclat comparable à celui d'un rubis. Mais, venant à songer à son père, à sa mère et à son frère, elle dit en pleurant : « Hélas ! que je suis malheureuse ! Si mon père, ma mère et mon frère voyaient mes trois enfants, nécessairement leur affection pour moi serait plus grande ! » Et la princesse *Djouher-Manikam* se répandit en sanglots.

ber.anak.lah sa'orang laki.laki terlalou baik paras.nia; dan ada kira.kira oumour.nia tiga tahoun maka touan poutri ber.anak poula sa'orang laki.laki djouga, maka itou poun baik djouga paras.nia. Maka baginda poun terlalou kasih akan anakda baginda itou istimewa akan istri baginda sangat.lah kasih baginda saperti menentang miniak yang penouh dimikian.lah lakou baginda itou. Satelah bebrapa antara.nia maka touan poutri *Djouher Manikam* poun bounting.lah poula. Satelah genap.lah boulan.nia maka touan poutri poun ber.anak poula sa'orang laki.laki, djouga terlalou amat elok roupa.nia; maka baginda poun terlalou amat kasih.nia akan anakda baginda katiga itou, maka di poungout.kan inang dan pengasoh olih baginda saperti

Le prince, qui se trouvait non loin de là, l'entendit, et comme la princesse ne cessait de pleurer, il lui demanda : « O princesse ! pourquoi pleurez-vous ainsi ? Que me manque-t-il à vos yeux ? Est-ce la richesse ? Ou bien est-ce la beauté physique ? Ou bien est-ce la noblesse d'extraction ? Ou bien encore est-ce l'esprit de justice ? Dites-moi donc quelle est la cause de vos larmes ? » La princesse *Djouher-Manikam* répondit : « Souverain du monde ! votre Majesté n'a pas un seul défaut, rien ne lui manque ! Vos richesses égalent celles de Karoun[1], votre beauté égale celle du pro-

1. Au chapitre XXVIII du Koran, verset 76, il est dit : « Karoun était du peuple de Moïse ; mais il agissait iniquement envers ses concitoyens. Nous lui avions donné tant de trésors que leurs clefs auraient pu à peine être portées par une troupe d'hommes robustes. Ses concitoyens lui disaient : Ne te glorifie pas de tes trésors, car Dieu n'aime point les glorieux. »

adat segala anak radja-radja yang besar.besar demikian.lah baïk memelihara.kan anakda baginda itou. Satelah bebrapa lama.nia doudouk itou.

TROISIÈME RÉCIT

El kissah pri mangata.kan tcheritra yang katiga sakali per.istimèwa radja *Chah Djohon* di.hadap olih segala mantri dan houloubalang dan rayat sakalian.-nia, maka segala orang itoupoun ber.maïn.lah pelbagay per.maïn.an.nia di hadapan baginda itou masing-masing, maka baginda poun terlalou amat soukatchi-

phète Joseph (que la paix soit sur lui!) Votre extraction égale celle de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction de Dieu et le salut soient sur lui!) ; votre justice est égale à celle du roi *Nouchirouân* [1], et je ne vois

Karoun, le *Coré* de la Bible, dont les richesses ont passé en proverbe chez les Musulmans, avait, disent les commentateurs du Koran, construit un palais tout couvert d'or, les portes en étaient d'or massif. Ses richesses l'avaient rendu insensible aux misères de ses concitoyens, et son insolence alla jusqu'à lui faire ourdir une sédition contre Moïse. Celui-ci demanda à Dieu de l'en délivrer. Dieu accorda à Moïse la permission de donner à la terre tel ordre qu'il voudrait. Moïse ordonna à la terre d'engloutir *Karoun* avec ses palais et ses trésors. (Kasimirski.)

1. Joseph est pour les Mahométans le type de la beauté. De là l'expression « *vendre Joseph pour un vil prix* » est devenu proverbiale, et revient au même que « *vendre un trésor inestimable pour un objet de nulle valeur* ». (Note de Kasimirski relative au 20e verset de la XIIe sourate.)

ta. **Sabermoula** touan poutri poun ber.senda dan ber.gourau dengan anakda katiga itou, saperti manikam yang amat baïk tchahaya.nia demikian.lah roupa.nia maka touan poutri poun ber.tchinta akan ayahnda dan bounda dan saoudara.nia baginda demikian kata.nia seraya menangis : « Oueh tchelaka kou ini! djikalau di.lihat olih ayahnda bounda kou dan saoudara.kou akan anak.kou yang katiga orang ini nistchaya ber.tambah-tambah.lah kasih.nia akan dakou. » maka touan poutri *Djouher Manikam* poun amat sangat menangis maka ka.dengar.an.lah kapada radja *Chah Djohon* karna baginda sedang lagi semayam. Maka touan poutri *Djouher Manikam* poun menangis djouga iya, maka baginda poun bersabda :

pas un seul défaut en vous, Monseigneur ! » Le roi *Châh Djôhon* dit : « S'il est ainsi, pourquoi alors ma princesse verse-t-elle des larmes ? » La princesse *Djouher-Manikam* répondit: « Si j'ai pleuré ainsi tout en jouant et m'amusant avec ces trois enfants, c'est que je pensais que si mon père, ma mère et mon frère voyaient mes trois enfants, nécessairement leur affection pour moi serait plus grande. Et voilà pourquoi j'ai versé des larmes. » Le roi *Châh Djôhon* lui dit : « O ma jeune sœur [1], chère prin-

1. *Nouschirouân* ou *Khosrou Anouchirvan*, roi de Perse, de la dynastie Sassanide, le vainqueur de l'empereur Justinien, le roi juste par excellence, mourut en 579. La renommée de justice de *Khosrou Anouchirvan* était légendaire non seulement dans la Perse et l'Arabie, mais dans tous les pays de l'Orient. D'après la tradition, Mahomet lui-même a dit : « Je suis né sous le règne

Hey touan poutri mengapakah maka touan menan-
;is ? apakah yang penglihat touanhamba akan hamba
ni kourang harta.kah atau kourang roupa.kah hamba
tau kourang bangsa.kah atau kourang adil.kah ham-
›a maka touan menangis ini. » Maka sembah touan
›outri *Djouher Manikam :* « iâ Chah alam souatou.
›oun tiada tchela.nia touankou dan aïb poun tiada pa-
la touankou **Chahadan** harta poun adalah touan-
:ou saperti harta *Karoun* dan roupa touankou adalah
aperti roupa beni Allah *Yousep* (*aley.hi es'selam*)
lan bangsa touankou adalah saperti bangsa rasoul
Allah (*salla Allah aley-hi wa Sallama!*) dan adil
ouankou adalah saperti radja *Nouchirouan* dan ka-
›ada penglihat hamba souatou.poun tiada tchela.nia

:esse, est-ce que votre père et votre mère vivent en-
:ore ? Quel est le nom de votre père ? » La princesse
Djouher - Manikam répondit : « O Monseigneur !
non père se nomme *Haroun er-Raschid*, roi de
Bagdad ».

Le prince, entourant de ses bras et baisant la prin-
:esse *Djouher-Manikam*, lui demanda : « Pourquoi
usqu'à ce jour n'avez-vous pas dit la vérité à votre

lu Roi-juste ». Les actes de justice de ce grand roi sont dignement loués par Bokhâri de Djohôre, l'auteur du *Makôta radja-radja* (La Couronne des rois), ouvrage dont Barthélemy Saint-Hilaire a dit :

« L'ouvrage de Bokhâri suffirait à lui seul pour recommander a langue malaise à l'attention du monde savant ; et on doit ouer M. Aristide Marre de nous l'avoir traduit. » (*Journal des Savants*, déc. 1888.)

touan hamba.» Maka kata radja *Chah Djohon* « djikalau demikian mengapa.kah maka touan poutri hamba menangis? » Maka sembah touan poutri *Djouher Manikam* **adapoun** yang hamba tangis.kan ini olih hamba ber.senda ber.gourau dengan anakda yang tiga orang ini kira.nia djika terlihat olih ayahnda bounda.kou dan saoudara.kou yang tiga ber. saoudara ini nistchaya meng.kena ber.tambah.tambah.lah kasih.nia akan hamba sebab ini.lah hamba menangis. » Maka kata radja *Chah Djohon* : « Hey adinda touankou poutri adakah lagi hidoup ayahnda dan bounda itou. **Chahadan** siapa.kah nama ayahnda itou ? » Maka kata touan poutri *Djouher Manikam* : « iâ touankou **adapoun** nama ayah hamba itou radja *Haroun er-rachid* di

frère aîné [1] ? » Et la princesse répondit: « Je voulais vous avouer la vérité, mais peut-être Monseigneur n'y aurait pas ajouté foi : c'est à cause de ces enfants que je dis la vérité. » Le roi *Châh Djôhon* reprit : « Puisqu'il en est ainsi, il convient que nous partions pour faire visite au roi *Haroun er-Raschid*. »

Il fit appeler ses *mantri*, leur ordonna de faire tous les préparatifs et commanda de mettre en ordre des lingots d'or et des lingots d'argent, sur lesquels on avait gravé le nom du roi *Haroun er-Raschid* et de ses ministres. Des vêtements tissés de poil de chèvre et de fine laine, des étoffes de prix, plusieurs espèces de superbes pierres précieuses de couleurs variées

1. *Adênda* (jeune sœur) et *kakênda* (frère aîné) sont employés par les Malais comme termes de politesse et d'affection.

›inoua Bagdad maka lalou di.pelouk di.tchioum olih ›aginda touan poutri *Djouher Manikam* itou, maka :ata radja *Chah Djohon* « mengapa.kah sa.lama.ini ouanhamba tiada ber. kata benar kapada kakenda ? » Maka sahout touan poutri : « hamba hendak ber.kata ›enar kalau.kalau touankou tiada per.tchaya karna ebab anakda ini.lah maka hamba ber-kata benar. » Maka kata radja *Chah Djohon* « djikalau demikian ›aik-lah kita pergi meng.oundjong kapada radja *Haroun r-rachid* » maka radja *Chah Djohon* poun memanggil se-gala mantri-nia meniourouh.kan ber.langkap dan me-iiourouh mem.baiki tanggah emas dan tanggah perak **›ermoula** dalam tanggah itou ter-sourat nama radja *Haroun er-rachid,* dan segala mantri, dan segala pa-:eyan deripada souf sakhélàt aïn el banat dan bebrapa

ormaient le chargement de quarante chameaux qui ›ortaient ces présents de *Châh Djôhon* au roi son ›ère, dans la ville de *Bagdad.*

Pendant la nuit, la princesse *Djouher-Manikam,* ›ensa dans son cœur : « Si les deux rois se rencon-rent, il y aura nécessairement désaccord et même à a fin séparation. » Ayant ainsi pensé, elle dit à son ›poux : « O souverain du monde ! ne partez pas en nême temps que moi, car dans mon opinion la ren-:ontre des deux rois aurait pour résultat final un dis-:entiment. Permettez-moi de partir la première avec es trois enfants, pour que je les présente à mon père :t à ma mère. Donnez l'ordre de me conduire au pays le *Bagdad,* auprès de mon père, à celui quel qu'il

djenis deripada permata yang indah-indah ouarna
sakira.kira ampat pouloh eikor onta yang mem.bac
per.sembah.an onta radja itou akan bapa.nia itou kana
Bagdad. Maka pada malam itou touan poutri *Djouh*
Manikam poun fikir dalam hati.nia : djika radja b
temou dengan radja itou nistchaya ber.salah
djouga akir-nia djadi ber.tcherey; demikian.lah fi
touan poutri itou. Maka touan poutri *Djouher Ma*
kam poun berkata kapada souami.nia katania : «
chah alam djangan.lah touankou ber.angkat sama
ma dengan hamba, karna pada bitchara hamba rad
ber.temou dengan sama.nia radja itou akir.nia be
salah.an djouga bri.lah hamba pergi dehoulou deng
anakda tiga orang ini mengadap ayahnda dan boun

soit, que vous jugerez digne de votre confiance pou
cette mission. »

Après que le prince eut entendu ces paroles de l
princesse qu'il aimait tendrement et dont il suivai
toutes les volontés, il manda les *mantri* et les *houlo*
balang pour régler le transport de la princesse et d
ses enfants. S'adressant aux *mantri*, il leur parl
ainsi : « O vous, mes *mantri*, lequel d'entre vou
puis-je charger de conduire mon épouse et mes troi
fils au pays de *Bagdad*, auprès de leur aïeul le ro
Haroun er-Raschid ? » Personne d'entre eux n'os
s'approcher et parler, tous gardèrent le silence. Alor
le prince, s'adressant au *mantri* qui était plus âgé qu
tous les autres, lui dit : « O mon *mantri !* c'est à to
que, suivant mon cœur, je puis me confier pou

itou **adapoun** yang meng.hantar.kan hamba barang-siapa yang di.per.tchaya olin Chah alam itoulah touankou sourouh,kan hamba meng.hantar. kan ka binoua Bagdad kapada ayahnda itou « Satelah baginda menengar kata touan poutri itou maka di.kasih.nia olih baginda itou akan adinda touan poutri *Djouher Manikam* itou, ditourout.kan.nia barang kahendak. adinda itou.

(A suivre.)

---

accompagner mon épouse et mes trois fils, car je t'ai toujours trouvé loyal et fidèle envers moi ; en outre, tu es plus âgé que les autres *mantri*, et tu as la crainte de Dieu le Très-Haut et digne de louanges, en même temps que le respect de ton roi. » Le ministre dit : « O Monseigneur, c'est en toute sincérité que votre serviteur élève au-dessus de sa tête les commandements de Votre Majesté ; il accomplira tout son devoir en conduisant la princesse et ses enfants au roi *Haroun er-Raschid.* »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Glossaire explicatif des mots de provenance malaise et javanaise usités dans la langue française, par Aristide MARRE. *Épinal*, imp. Klein et Cie, 1897, in-12, 52 p.

Cette brochure de notre savant collègue est extrêmement intéressante, mais je crois qu'il y a lieu de faire une réserve importante. J'admets parfaitement que les mots purement malais, ou javanais, aient été introduits dans la langue française, par les besoins ou les incidents de la navigation, mais, en ce qui concerne les mots arabes, hindis, tamouls, etc., usités en malais, j'aime autant croire, ce qui est beaucoup plus naturel, qu'ils ont été empruntés sur place par les Français naviguant dans l'Inde et dans le golfe Persique.

Citons quelques mots.

1° *Achars*, que j'ai vu écrit *achards*, et même *hachards*, est un mot à la fois hindî et persan, *âcâr*, vulgairement *acâr*.

2° *Aréquier*; le nom de cet arbre vient du malayâla *aḍakka*.

3° *Bambou* est discutable. L'origine la plus probable

est le canara *banbu*, *banwu* (en concani *mambu*) que les Portugais ont emprunté dès le XVIe siècle (cf. Yule et Burnell *Hobson-Jobson*).

4° *Camphre ;* l'arabe *kâfûr* est vraisemblablement une adaptation, non du javanais, mais du sanscrit *karpûra*.

5° *Couli ;* c'est un mot indien dérivé soit de *kolî*, nom d'une caste occidentale de travailleurs et de manœuvres, soit du tamoul *kûli* « gages, salaire journalier ». — Ce mot, qui a eu une grande fortune, est trop souvent écrit *coolie*, à l'anglaise.

6° *Godong*, que l'on écrit *godon* le plus souvent (les anglais écrivent *go-down*), vient certainement du tamoul *kiḍangu* prononcé *kuḍangu*, qui signifie « gisement, place, magasin, etc. ».

7° *Mangue* est purement et simplement le tamoul *mângây* « fruit du *mâ* » ; il n'y a là rien de malais.

8° *Sandal* viendrait, d'après Yule et Burnell (*Hobson-Jobson*), du latin *santalum* venu lui-même de l'arabe *sandal* qui est une adaptation du sanscrit *candana*. Je croirais plutôt que les marins et les commerçants français ont dû prendre ce mot au tamoul *çandanam*.

9° *Tchampaca* est purement un mot indien.

Ces observations n'enlèvent rien au mérite du travail de notre éminent collaborateur.

Julien Vinson.

Zeitschrift für vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, von E. Kuhn und J. Schmidt. Band XXXV, 2 Heft, p. 155-314; *Gutersloh*, Bertelsmann.

Contient les articles suivants: Reimende *ê*, *î*, *ô*, *û* in Şahnâme, von Paul Horn; Inschriftliches, von Thurneysen; Beiträge zur lateinischen Etymologie und Stammbildungslehre, von Michael Pokrowskij; *r*, *l* im Keltischen, von E. Zupitza; *lp*, *zp* in Keltischen, von E. Zupitza; Griechische Etymologien, von Otto Lagercrantz; Die Umscheibungen der fremden Namen bei Wulfila, von Wilhelm Luft; Bier, von Ernest Kuhn.

J. V.

VARIA

I. — Les Couleurs des Voyelles

Je trouve dans un journal les curieuses citations suivantes :

« Verlaine, en ses rêves d'hôpital, semble avoir ébauché l'*Art poétique* du symbolisme, lorsqu'il balbutia les vers suivants :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise ;
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint.

Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la Couleur, rien que la nuance!
Oh ! la nuance, seule fiance
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

« Arthur Rimbaud est moins célèbre pour avoir exercé diverses professions sous diverses latitudes, que pour avoir entrepris de fixer, en un sonnet, la couleur des voyelles :

A noir, I rouge, E blanc, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfe d'ombre, E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles ;
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes ;

U, cycle, vibrements divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux ;

O, suprême Clairon, plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges :
— O l'oméga, rayon violet de ses yeux !

« Ces classifications, subjectives et arbitraires (car moi je trouve qu'A est blanc, et vous ne pourrez pas me contredire), furent imitées avec une verve qui ne reculait devant aucune gageure. Après la couleur des voyelles on voulut trouver leurs sons... »

II. — Les « Logia » de Jésus-Christ

On a déjà parlé d'une importante découverte de papyrus faite l'hiver passé par MM. Grenfell et Hunt, travaillant en Égypte pour le compte de la Société « Egypt Exploration Fund ». C'est dans le village moderne de Behesa, situé sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Oxyrynche, que les heureux explorateurs ont fait une trouvaille qui, comme volume et comme importance, ne peut se comparer qu'à celle d'Arsinoé, faite il y a une quinzaine d'années et qui a formé la belle collection de l'archiduc Régnier.

MM. Grenfell et Hunt sont tombés sur ce qui était évidemment un dépôt d'archives et de pièces officielles; la grande majorité des documents consiste en contrats, lettres, testaments, comptes et autres pièces de ce genre; en particulier, les 150 rouleaux complets qui ont été laissés au musée de Ghizeh sont des contrats de l'époque des empereurs byzantins. Tout le reste, qui a rempli 280 caisses envoyées en Angleterre, se compose de fragments dont plusieurs ont une grande valeur, parce que, pour écrire ces

documents officiels, qui pour nous n'ont pas un grand intérêt, on s'est servi de revers de papyrus qui portaient de l'autre côté des textes littéraires ou religieux.

Il va sans dire qu'il faudra des années pour faire le dépouillement complet du contenu de ces 280 caisses; mais, depuis qu'elles sont arrivées en Angleterre, on y a déjà fait des découvertes importantes; beaucoup d'Homère, dont on avait déjà trouvé précédemment, et dont, en particulier, nous avons un peu à Genève, du Thucydide, de l'Aristophane et du Démosthène, cinq strophes inédites qui sont probablement de Sapho, et des fragments d'un ouvrage chronologique partant de la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C.

Mais ce qui dépasse en intérêt les fragments de littérature classique, c'est ce qu'on a déjà trouvé dans le domaine de la littérature religieuse, et qui fait espérer qu'on en trouvera encore davantage; c'est d'abord presque tout le premier chapitre de saint Matthieu écrit au IIIe siècle, et surtout deux pages des *Logia* ou paroles de Jésus-Christ, un recueil comme on sait qu'il en a existé plusieurs, et qui peut avoir été connu d'un ou deux des évangélistes. Ces deux pages sont écrites en lettres onciales du commencement du IIIe siècle. Elles viennent d'être publiées en fascicules par MM. Grenfell et Hunt, qui font remarquer que ce texte ne peut être ni ce qu'on a appelé l'*Évangile des Égyptiens*, ni l'*Évangile des Hébreux*, mais que c'était une collection de paroles de Notre-Seigneur, faite par un chrétien plus ou moins judaïsant. Les deux pages retrouvées ne contiennent que huit des paroles de Notre-Seigneur, encore sont-elles incomplètes; à la huitième, il ne reste que deux mots. En voici la traduction :

1..... et alors tu verras clairement comment chasser la paille qui est dans l'œil de ton frère.

2. Jésus dit : Si vous ne jeûnez point à l'égard du monde, vous ne trouverez point le royaume de Dieu, et si vous ne gardez point le sabbat, vous ne verrez point le Père.

3. Jésus dit : Je me suis tenu au milieu du monde, et j'ai été vu d'eux dans ma chair ; et je les ai tous trouvés ivres, et je n'ai trouvé aucun d'eux altéré, et mon âme s'afflige sur les fils des hommes, car ils sont aveugles dans leur cœur.

4. Détruit, on ne discerne que le mot : « mendicité. »

5. Jésus dit : Partout où ils sont... seul, je suis avec lui. Lève la pierre, et là tu me trouveras; fends le bois, et là je suis aussi.

6. Jésus dit : Un prophète n'est point reçu dans son pays, et un médecin n'opère point de guérisons sur ceux qui le connaissent.

7. Jésus dit : Une ville bâtie sur un rocher élevé, et bien établie, ne peut ni tomber ni être cachée.

8... devant toi.

Il est difficile de former un jugement sur un texte aussi court. Espérons que nous ne tarderons pas à en avoir davantage; néanmoins, il nous semble que déjà, dans ces quelques lignes, on peut reconnaître une couleur égyptienne et la tendance qui conduira les chrétiens d'Égypte au gnosticisme.

Édouard NAVILLE.

(*Le Temps*, 4 juillet 1897.)

TABLE DU TOME XXX

Abel Hovelacque, par Julien Vinson (avec portrait).....1, 234
La relation locative dans les langues italiques, par V. Henry. 52
Notes d'étymologie et de mythologie indo-européennes, par P. Regnaud 83
Essai de déchiffrement de l'inscription ibère de Castellon, par V. Stempf 97
Observations sur l'article précédent, par J. Vinson..... 112
Études germaniques, par P. Regnaud 126
Le serment solennel chez les Basques, par W. Webster 129
Petit vocabulaire du dialecte de Wailu (Nouvelle-Calédonie), par S. H. Ray..... 142
Pièces historiques de la période révolutionnaire, en français et en basque (Instructions pour la jeunesse) 147, 196
La Linguistique (un livre de M. Victor Henry), par J. Vinson..... 185
Sur les noms des rois de Rome, par H. de Charencey 215
Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, par J. Vinson..... 221
Sur la mutation hypothétique de λ en ρ dans le grec ancien, par Paul Regnaud..... 290
Étymologies latines : *pascor* et *potior*, par Paul Regnaud.. 232
— *Jus et Natura*, par Paul Regnaud.... 327
Un fait de langage enfantin, par V. Henry 238
Histoire de la princesse Djouher-Manikam, roman malais, texte et traduction, par Aristide Marre..... 241, 332
Étymologies euskariennes, par H. de Charencey 281
Réponse à quelques critiques, par Paul Regnaud..... 311
Notes de linguistique basque. Supplément à Larramendi, par E.-S. Dodgson..... 313